This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 8756.5 Bd. Aug., 1891.

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN AMORY LOWELL,

(Class of 1815).

This fund is $20,000, and of its income three quarters shall be spent for books and one quarter be added to the principal.

10 Sept., 1888 – 3 April, 1891.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

BULLETIN

DES

563-19

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1888.
TOME V.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE,
9, Quai Voltaire.

M. D. CCC. LXXXVIII.

B 8756.5
~~VIII. 448~~

1888, Sept. 10 – 1891, April 3.
Council fund.

HARVARD COLLEGE
SEP 10 1888
LIBRARY

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1888
N° 1.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE.
9, Quai Voltaire.

M. D. CCC. LXXXVII

SOMMAIRE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION : BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES. — Rapport adressé au Président de la République par le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, et décret fixant la limite d'âge pour la mise à la retraite du personnel des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine et de l'Arsenal, p. 1. — Décret conforme, p. 3.

BIBLIOTHÈQUES. — Décret modifiant l'article 16 du décret du 17 juin 1885, portant réorganisation des services de la Bibliothèque nationale, p. 14.

PERSONNEL. — Administration centrale, p. 5. — Commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires, p. 5. — Commission consultative des bibliothèques populaires, communales et libres, p. 6. — Bibliothèque nationale, p. 7. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 8. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 8. — Béziers, p. 9. — Digne, p. 9. — Montélimar, p. 9. — Tours, p. 9. — Tulle, p. 9. — Uzès, p. 9. — Bibliothèques populaires, Janville, p. 10. — Périgueux, p. 10. — Villefranche (Aveyron), p. 10.

ARCHIVES. — Archives nationales, p. 10. — Meurthe-et-Moselle, p. 10.

CHRONIQUE ; BIBLIOTHÈQUES. — Bibliothèques en général. Extrait du projet de budget pour 1888, p. 11. — Bibliothèque nationale. Les manuscrits des fonds Libri et Barrois. Rapport de M. Delisle au Ministre, p. 15. — Angers, p. 19. — Évreux, p. 20. — Nancy, p. 20. — Paris, bibliothèques d'art industriel, p. 28. — Rouen, p. 31. — Versailles, p. 38.

ARCHIVES. — Ardennes, p. 39. — Loir-et-Cher, p. 39. — Savoie, p. 39. — Seine-Inférieure, p. 39. — Vosges, p. 39.

MÉLANGES. — P. 40.

ÉTRANGER. — Allemagne, p. 43. — Belgique, p. 44. — Danemark, p. 44. — Italie, p. 45. — Portugal, p. 45. — Suède, p. 46. — Suisse, p. 46.

Pour répondre à de nombreuses réclamations qui nous ont été adressées, nous donnons ci-après la composition des quatre volumes parus du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives.*

Tome I. 1884 ..... **358 p.**

Trois numéros, 1 à 3.

Tome II. 1885 ..... **235 p.**

Deux numéros, 4 et 2.

On aurait dû mettre 1885, n° 1, car la livraison deuxième de cette même année porte n° 2.

Tome III. 1886 ..... **172 p.**

Numéroté 1886, n°s 1, 2, 3.

Tome IV. 1887

Trois numéros, 288 p.

HARVARD COLLEGE
SEP 10 1888
LIBRARY

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES.

Rapport adressé au Président de la République par le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, et décret fixant la limite d'âge pour la mise à la retraite du personnel des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine et de l'Arsenal.

21 janvier.

Monsieur le Président, les bibliothèques et les archives n'étaient guère fréquentées autrefois que par un petit nombre d'érudits et de littérateurs. Dès lors, le service en était facile et pouvait, sans graves inconvénients, être confié à des personnes auxquelles on voulait attribuer une sorte de bénéfice littéraire. Aussi l'Administration a-t-elle souvent cédé au désir généreux de venir en aide à des hommes de lettres peu fortunés. On le lui a beaucoup reproché, trop même, à mon sens; l'Administration ne faisait que suivre en cela l'impulsion générale, et les lecteurs de cette époque étaient d'ailleurs bien différents de ceux d'aujourd'hui.

Mais l'heureuse expansion de l'enseignement a produit dans les bibliothèques et les archives, comme partout, les meilleures transformations. Les travailleurs et les curieux ont tout à coup afflué en ces établissements jadis si peu remplis; et, pour répondre à cette masse avide de

recherches, d'indications de toutes sortes, depuis les plus simples jusqu'aux plus élevées, un personnel nouveau est devenu nécessaire. Aujourd'hui, en effet, c'est un métier que d'être bibliothécaire, un métier délicat et laborieux ; il y faut apporter des connaissances spéciales et un zèle qui ne trouve d'ordinaire sa récompense que dans le devoir accompli.

La tâche de bibliothécaire est presque toujours impersonnelle ; et quelle besogne ingrate que de dresser des inventaires ; quel soin minutieux que de rédiger de savants catalogues ! Quel exercice de patience, s'il est permis de le dire, que d'aider des lecteurs sans préparation ou de caractère difficile !

L'Administration, tout en appréciant la valeur scientifique de l'ancien personnel, se rendait compte de ce qui lui manquait pour remplir tout son rôle ; elle ne pouvait se refuser aux nécessités actuelles, et d'ailleurs le public la pressait chaque jour plus vivement. Aussi a-t-elle pris les mesures que la situation rendait indispensables. Les bibliothèques et les archives ont été organisées en véritables administrations hiérarchisées, et des règlements récents ont réservé tous les postes à des candidats justifiant d'études professionnelles.

L'œuvre à accomplir ne peut être achevée que par le temps ; elle serait, toutefois, fort incomplète si, en appelant un personnel nouveau, l'Administration ne s'efforçait de lui assurer un avenir.

Une des conséquences naturelles de l'ancienne assimilation des emplois d'archiviste, bibliothécaire, etc.., à des bénéfices littéraires, a été le maintien indéfini des titulaires dans des postes que leur âge ou leur santé ne leur permettait plus d'occuper. De là, dans l'avancement, une lenteur exagérée et de nature à décourager le personnel actif, dont la besogne augmente en raison même de cette immobilisation.

C'est pour remédier à ces inconvénients que j'ai l'honneur de présenter à votre approbation le décret ci-joint. Il fixe une limite obligatoire à la durée des services. A la vérité, la loi de 1853 a donné à l'Administration une faculté qu'elle ne compte point abandonner, la faculté d'admettre les fonctionnaires à faire valoir leurs droits à la retraite dès l'âge de soixante ans, et même, dans des conditions exceptionnelles, à cinquante ans. Mais la loi ne contraint pas à exercer ce droit, tombé, dans les bibliothèques et les archives, en telle désuétude qu'une idée de défaveur s'attache à toute mise à la retraite.

Afin de faire cesser ces errements, le décret soumis à votre signature propose de liquider d'office les pensions de retraite du personnel de ces établissements à soixante ans pour les commis, gardiens, hommes de peine, etc.; à soixante-cinq ans pour les conservateurs adjoints, sous-chefs, archivistes, bibliothécaires et sous-bibliothécaires, et à soixante-dix ans pour les fonctionnaires d'un ordre supérieur. Cette gradation,

qui pourrait d'abord surprendre, est basée sur la nature différente des services exigés de ces fonctionnaires. L'activité physique est surtout nécessaire aux commis, gardiens, etc. Quant aux autres, il importe aux intérêts du Trésor qu'ils demeurent plus longtemps, et cela n'est pas moins utile à l'Administration et au public, qui bénéficient de leur expérience.

Mais le présent décret ne saurait atteindre sans cruauté ceux qui, entrés trop tard dans le service, ont dépassé l'âge de la retraite sans s'y être acquis des droits par le nombre d'années réglementaires.

Il y a là des situations exceptionnelles bien dignes d'égards et qui n'opposent d'ailleurs au projet actuel qu'une entrave transitoire. Ces situations, en effet, ne se reproduiront pas, puisque, en vertu des nouveaux règlements, on n'est plus nommé que dans des conditions d'âge permettant d'acquérir en temps utile des droits à la retraite. Il est bien entendu qu'il sera tenu compte de ces situations passagères.

Toutefois, même pour le personnel régulièrement retraitable, des mesures générales et immédiates auraient un caractère de sévérité, presque de brutalité injustifiée. Elles seraient d'ailleurs préjudiciables à l'intérêt du service. Je vous proposerai, en conséquence, de décider que ces mesures seront prises successivement, mais que le décret devra être exécuté en son entier dans une période de trois ans.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Léopold FAYE.

DÉCRET.

23 janvier.

Le Président de la République française, sur le rapport du Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts ;

Vu les lois sur les pensions civiles, des 9 juin 1863 et 17 août 1876 ;

Vu le décret du 16 mai 1887 ;

Vu les décrets des 17 juin 1885 et 7 avril 1887,

Décrète :

Art. 1er. Le personnel des Archives nationales, de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine et de l'Arsenal sera mis d'office à la retraite d'après les règles suivantes :

1° Les commis, employés et hommes de service, à l'âge de soixante ans ;

2° Les sous-chefs de section, les archivistes, les conservateurs adjoints,

les bibliothécaires et les sous-bibliothécaires, à l'âge de soixante-cinq ans ;

3° Les fonctionnaires d'un grade supérieur à ceux qui sont énoncés au paragraphe précédent, à l'âge de soixante-dix ans.

Art. 2. Le présent décret sera exécuté à mesure que les circonstances le permettront. Toutefois, il devra avoir reçu sa pleine et entière exécution dans un délai de trois ans.

Art. 3. Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,
Léopold FAYE.

BIBLIOTHÈQUES.

Décret modifiant l'article 16 du décret du 17 juin 1885, portant réorganisation des services de la Bibliothèque nationale.

24 janvier.

Le Président de la République française, sur le rapport du Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts ;

Vu le décret du 17 juin 1885,

Décrète :

Art. 1er. L'article 16 du décret du 17 juin 1885, portant réorganisation des services de la Bibliothèque nationale, est modifié ainsi qu'il suit :

« Les traitements sont fixés de la manière suivante :

« .....

« Commis, de 1,600 à 3,000 francs.

Ouvriers et gagistes.

« Chef de l'atelier de reliure, de 2,000 francs à 2,500 francs.

« Relieurs de l'atelier intérieur, de 1,500 francs à 2,200 francs

« Relieuses de l'atelier intérieur, de 900 francs à 1,400 francs.

« Colleurs de l'atelier d'estampes, de 1,200 francs à 1800 francs.

« Chef du service et préposés au service de nuit et au service de surveillance de la salle de travail et du magasin, de 1,800 francs à 2,200 francs.

« Hommes de service de 1re classe, de 1,400 francs à 1,800 francs.

« Hommes de service de 2e classe, de 1,100 francs à 1,300 francs.

« Concierges femmes et femmes de service, de 500 à 800 francs.

Art. 2. Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,
Léopold FAYE.

II. — PERSONNEL.

Administration centrale. — Par arrêté du 31 janvier, M. Zidler, chef du 2e bureau de la direction de l'enseignement supérieur, a été nommé chef du 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité (bureau des bibliothèques), en remplacement de M. Robertet, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté du 6 avril, M. Victor d'Auriac, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été détaché au cabinet du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en qualité de secrétaire particulier du Ministre.

Commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires. — Par arrêté du 16 février, la commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires a été constituée ainsi qu'il suit, pour l'année 1888 : MM. Maury (Alfred), membre de l'Institut, président ; Renan, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, vice-président ; Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, vice-président ; Zidler, chef du 3e bureau du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire ; Passier, sous-chef au 3e bureau du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire adjoint ; Mallet, rédacteur au 3e bureau du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire adjoint ; Alglave, professeur à la Faculté de droit de Paris ; Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris ; Chantepie du Dézert, conservateur de la bibliothèque de l'Université ; Charmes (Xavier), membre de l'Institut, directeur du secrétariat et de la comptabilité ; Chasles, inspecteur général de l'Université ; Collin, chef de bureau honoraire au Ministère

de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts ; le vicomte Delaborde, membre de l'Institut ; Deschanel (Émile), professeur au Collège de France, sénateur ; Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine ; Friedel, membre de l'Institut ; Lalanne (Ludovic), sous-bibliothécaire de l'Institut ; Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Milne-Edwards (Alphonse), membre de l'Institut, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle ; Müntz (Eugène), bibliothécaire de l'École des beaux-arts ; de Parville, publiciste, ingénieur civil ; Roche (Jules), député ; Zeller (Jules), membre de l'Institut, inspecteur général de l'instruction publique.

Commission consultative des bibliothèques populaires, communales et libres. — Par arrêté du 16 février, la commission consultative des bibliothèques populaires, communales et libres a été constituée ainsi qu'il suit, pour l'année 1888 : MM. Mézières, de l'Académie française, député, président ; Bardoux, sénateur, vice-président ; Legouvé (Ernest), de l'Académie française, vice-président ; Charmes (Xavier), membre de l'Institut, directeur du secrétariat et de la comptabilité, vice-président ; Zidler, chef du 3e bureau du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire ; Passier, sous-chef au 3e bureau du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire adjoint ; Duclos (Léon), employé au 3e bureau du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire adjoint ; Burdeau, député ; Chantavoine (Henri), professeur au lycée Henri IV ; Charton (Edouard), membre de l'Institut, sénateur ; Darboux, membre de l'Institut ; Dupuy (Charles), député ; Dupuy (Ernest), professeur au lycée Henri IV ; le docteur Firmin, médecin du lycée Charlemagne et de l'Académie nationale de musique ; Guillaume (Eugène), membre de l'Institut ; Joubert, professeur au collège Rollin ; H. de Lapommeraye, homme de lettres ; Lavoix, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; Lecène (Paul), professeur au lycée Charlemagne ; Lemonnier, professeur à l'Ecole des beaux-arts ; Lyon (Georges), professeur au lycée Henri IV ; Mantz (Paul), ancien directeur général des beaux-arts ; Marion (Henri), professeur à la Faculté des lettres de Paris ; Maury (Alfred), membre de l'Institut ; Melouzay, professeur au lycée Condorcet ; Passy (Frédéric), membre de l'Institut, député ; Paté (Lucien), homme de lettres ; Perrier (Edmond), professeur, administrateur au Muséum d'histoire naturelle ; Reinach (Joseph), homme de lettres ; Steeg, député.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 26 janvier, M. Michelant, conservateur du département des manuscrits, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé conservateur honoraire.

M. le docteur Bégin, bibliothécaire au département des imprimés, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé bibliothécaire honoraire.

M. Schalck, sous-bibliothécaire de 3e classe, a été nommé sous-bibliothécaire de 2e classe.

M. Coquel, sous-bibliothécaire de 2e classe, a été nommé sous-bibliothécaire de 1re classe.

M. Richert, sous-bibliothécaire de 4e classe, a été nommé sous-bibliothécaire de 3e classe.

MM. Letort, Lehec, Barringer, bibliothécaires de 4e classe au département des imprimés, ont été nommés bibliothécaires de 3e classe au même département.

M. Bertal, bibliothécaire de 5e classe au département des imprimés, a été nommé bibliothécaire de 4e classe au même département.

MM. La Rochelle, Spol, D. Blanchet et Havet, bibliothécaires de 6e classe au département des imprimés, ont été nommés bibliothécaires de 5e classe au même département.

M. Vallée, sous-bibliothécaire de 1re classe au département des imprimés, a été nommé bibliothécaire de 6e classe au même département.

MM. Auzou, Lecaron et P. Teste, sous-bibliothécaires de 2e classe au département des imprimés, ont été nommés sous-bibliothécaires de 1re classe au même département.

MM. Laffon, Chambeyron et Aubert, sous-bibliothécaires de 3e classe au département des imprimés, ont été nommés sous-bibliothécaires de 2e classe au même département.

MM. Godin, V. d'Auriac, Pelletier, C. Blanchet et Pillon-Dufresnes, sous-bibliothécaires de 4e classe au département des imprimés, ont été nommés sous-bibliothécaires de 3e classe au même département.

MM. Huet, Le Vavasseur et de Grandmaison, attachés au catalogue, ont été nommés stagiaires au département des imprimés.

M. Migard a été nommé commis au département des imprimés.

M. Marcel, bibliothécaire de 5e classe au département des imprimés (section des cartes et plans), a été nommé bibliothécaire de 4e classe au même département.

M. Léon Feer, bibliothécaire de 4e classe au département des manuscrits, a été nommé bibliothécaire de 3e classe au même département.

M. Sepet, bibliothécaire de 5e classe au département des manuscrits, a été nommé bibliothécaire de 4e classe au même département.

MM. Raynaud et Omont, sous-bibliothécaires de 2e classe au département des manuscrits, ont été nommés sous-bibliothécaires de 1re classe au même département.

M. Babelon, sous-bibliothécaire de 1re classe au département des mé-

dailles, a été nommé bibliothécaire de 6e classe au même département.

M. de la Tour, sous-bibliothécaire de 4e classe au département des médailles, a été nommé sous-bibliothécaire de 3e classe au même département.

M. Raffet, bibliothécaire de 4e classe au département des estampes, a été nommé bibliothécaire de 3e classe au même département.

MM. Flandrin et Bouchot, sous-bibliothécaires de 1re classe au département des estampes, ont été nommés bibliothécaires de 6e classe au même département.

M. Courboin, stagiaire au département des estampes, a été nommé sous-bibliothécaire de 4e classe au même département.

Par arrêté du 30 janvier, M. Pierret, stagiaire, a été nommé sous-bibliothécaire de 4e classe.

M. Moranvillé, stagiaire au département des manuscrits, a été nommé sous-bibliothécaire de 4e classe au même département.

M. Mouton, attaché au catalogue, a été nommé stagiaire au département des imprimés.

Bibliothèque de l'Arsenal.—Par décret du 24 janvier, M. Édouard Thierry, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé administrateur honoraire.

M. Lorédan-Larchey, conservateur, a été admis, pour cause de suppression d'emploi, à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé conservateur honoraire.

Par décret du 25 janvier, M. Georges Robertet, ancien professeur de l'Université, chef du bureau des bibliothèques au Ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, a été nommé administrateur, en remplacement de M. Édouard Thierry, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Par arrêté du 25 janvier, MM. Cottin, sous-bibliothécaire ; Bonnefon, employé, et Funck-Brentano, surnuméraire, ont été nommés sous-bibliothécaires de 4e classe.

Par arrêté du 28 février, M. Coyecque (Ernest), archiviste-paléographe, a été nommé attaché non rétribué à la bibliothèque de l'Arsenal.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par arrêté du 24 janvier, M. Xavier Marmier, administrateur adjoint, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé administrateur honoraire.

M. Cucheval-Clarigny, conservateur, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, pour cause de suppression d'emploi.

M. Buron, conservateur adjoint, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé conservateur adjoint honoraire.

M. Ruelle, bibliothécaire, a été nommé conservateur adjoint.

MM. Mortet et Develay, bibliothécaires, ont été nommés bibliothécaires de 3e classe.

M. Delore, bibliothécaire, a été nommé bibliothécaire de 4e classe.

MM. Davanne, Renaudin, Kohler, sous-bibliothécaires ; M. Lamouroux, employé, et M. Poirée, surnuméraire, ont été nommés sous-bibliothécaires de 4e classe.

Par arrêté du 27 février, M. Spont (Alfred), archiviste-paléographe, a été nommé attaché non rétribué à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Béziers. — Par arrêté du 26 mars, M. Harunt, ingénieur en retraite, membre de la commission administrative des hospices, chevalier de la Légion d'honneur, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Béziers, en remplacement de M. Bouardel, décédé.

Digne. — Par arrêté du 6 février, M. Gorde, directeur des domaines, président de la Société scientifique des Basses-Alpes, a été nommé membre du Comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Digne, en remplacement de M. East, démissionnaire.

Montélimar. — Par arrêté du 24 janvier, M. Chambon (Louis-François), professeur au collège de Montélimar, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Durand (Joseph-Victor), démissionnaire.

Tours. — Par arrêté du 10 janvier, M. Prath (Henri-Jean-Louis), architecte de la ville, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Tours, en remplacement de M. le docteur Giraudet, décédé.

Tulle. — Par arrêté du 9 janvier, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Tulle : MM. Valette, docteur en médecine ; Rabès, secrétaire général de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze ; Ouvrard, proviseur du lycée de Tulle ; Moulnier, trésorier-payeur général du département, en remplacement de MM. Vidalise, Borie, Bertholomey et Melon de Pradon, décédés.

Uzès. — Par arrêté du 24 janvier, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Uzès a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Bel (Ferdinand), principal du collège ; Chabal (Eugène), receveur particulier ; Martin (Henri), docteur en médecine ; Roux (Adrien), avoué ; Roux (Émile), avocat, adjoint au maire ; Jean (Charles), inspecteur primaire.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Janville. — Par arrêté du 10 janvier, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Janville a été organisé ainsi qu'il suit : MM. Clichy, conseiller municipal, membre du conseil général d'Eure-et-Loir ; Bienvenot, conseiller municipal, membre du conseil général d'Eure-et-Loir ; Chartier, ancien instituteur ; Doublet (Édouard).

Périgueux. — Par arrêté du 21 mars, M. Hermann, conseiller de préfecture, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Périgueux, en remplacement de M. Ménétrel, démissionnaire.

Villefranche (Aveyron). — Par arrêté du 21 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Villefranche (Aveyron) a été composé ainsi qu'il suit : MM. Colombies, avocat ; Babolène, professeur ; Lavabre, conducteur des ponts et chaussées ; Cot, manufacturier ; Balmont, professeur ; Albenque, juge d'instruction ; Joulin, juge au tribunal civil.

ARCHIVES.

Archives nationales. — Par décret du 25 janvier, M. Gustave Servois, archiviste-paléographe, inspecteur général des archives et des bibliothèques, ancien préfet, a été nommé garde général des Archives nationales, en remplacement de M. Alfred Maury, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Meurthe-et-Moselle. — Par arrêté préfectoral du 7 janvier, M. Émile Duvernoy, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, en remplacement de M. Lepage, décédé.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES EN GÉNÉRAL.

Bibliothèques en général. — *Extraits du projet de budget des bibliothèques, tel qu'il a été voté au mois de mars.*

Chapitre 27. — Bibliothèque nationale. -- Personnel.

Crédit demandé pour 1888.....	406,000 fr.
Crédit accordé en 1887.....	400,000 »

L'augmentation de 6,000 francs demandée a pour objet de créer à Fontainebleau une succursale destinée à recevoir des collections de peu d'intérêt que la loi oblige la Bibliothèque nationale à conserver pour garantir la propriété littéraire ; telles sont les éditions successives, parfois très nombreuses, d'un même roman, d'innombrables paroissiens et livres de piété ; les collections des journaux de province, désormais d'ailleurs conservés en double dans les bibliothèques locales. Ces dépôts volumineux encombrent, au préjudice de services plus importants, de vastes rayons de la Bibliothèque ; on prévoit, en outre, qu'avant un an, ils auront achevé de remplir toute la place disponible. Or, il serait extrêmement coûteux de créer à Paris des aménagements nouveaux pour les recevoir. Fontainebleau offre, au contraire, toute la place désirable. Les crédits nécessaires sont, d'ailleurs, prélevés sur une économie supérieure en importance et fournie par le chapitre 31, *Bibliothèques des Palais*. Votre commission vous propose d'accepter cet arrangement.

Le projet primitif de budget contenait une autre proposition : c'était d'ouvrir la Bibliothèque en toute saison à neuf heures du matin et de ne la fermer qu'à six heures du soir, sauf dans les journées d'hiver où il est nécessaire de lever les séances à la tombée de la nuit. Cette proposition, abandonnée au budget rectifié, a été reprise depuis, d'un commun accord, par le Gouvernement et la commission.

Une expérience partielle a, en effet, démontré l'utilité de cette innovation : pendant les mois d'été, depuis 1885, la Bibliothèque ferme à six heures seule-

ment ; cette facilité offerte aux travailleurs a suffi pour faire monter de 40 % la moyenne mensuelle des bulletins de présence pendant cette période.

En étendant le même régime à toute l'année, on est en droit de compter sur une augmentation proportionnelle, ce qui donnerait un accroissement de 50 à 60,000 bulletins par an. Mais ce chiffre serait probablement dépassé, car en ouvrant, en outre, la Bibliothèque à neuf heures au lieu de dix, on n'ajoute pas seulement une nouvelle heure de travail à la journée : on se prête aussi aux usages de la vie parisienne, et l'on offre aux travailleurs, au lieu d'une séance de six heures, que le temps du repas réduisait à deux trop courtes demi-séances de deux heures ou deux heures et demie chacune, une journée de neuf heures, comportant deux séances de trois heures et demie à quatre heures chacune.

L'année dernière, la prolongation des séances d'été a exigé un crédit de 10,000 francs. Le nouveau régime, pour lequel on demandait d'abord 39 à 40,000 francs, dont 35,850 au chapitre du personnel, n'en exigera, tout compte fait, que 31,000, dont 30,000 au chapitre susdit. Cette augmentation, qui ne va pas à 5 % des crédits de la Bibliothèque nationale, accroîtra de moitié, selon le calcul le plus raisonnable, les services que peut rendre au public cet établissement.

Nous vous proposons donc de porter le chapitre 27 à 436,000 francs.

Chapitre 28. — Bibliothèque nationale. — Matériel.

Crédit demandé pour 1888	272,000 fr.
Crédit accordé en 1887	270,000 »

L'augmentation de 2,000 francs a pour objet : 1° les frais de voyage et de transport à Fontainebleau, occasionnés par la succursale à créer ; 2° les frais matériels nouveaux causés à la Bibliothèque par la durée plus longue des séances.

Chapitre 29. — Bibliothèque nationale. — Catalogue.

Crédit demandé pour 1888.	50,000 fr. (*sic*)
Crédit accordé en 1887...	50,000 »

La principale infirmité de notre Bibliothèque nationale est qu'elle manque d'un catalogue. On y travaille assurément, et l'administration de la Bibliothèque peut montrer chaque année une liste considérable de catalogues à divers degrés d'avancement. Il n'en est pas moins vrai qu'on ne prévoit pas avec certitude quand elle aura terminé une tâche qui devrait être sa préoccupation essentielle. On estime généralement qu'une dépense d'un million serait nécessaire pour la conduire à bonne fin. Votre commission vous propose de porter à 80,000 francs le crédit annuel affecté à ce travail.

En revanche : 1° elle demande que l'Administration présente, avec le prochain projet de budget, un plan d'ensemble pour l'achèvement du catalogue, sur le pied de 80,000 francs par an, avec indication précise de la somme totale et du délai nécessaire ;

2° Elle exprime l'avis que les frais de personnel consacrés aux catalogues dépassent la mesure : il lui paraît difficile d'admettre que sur 50,000 francs, en 1886, 46,000 aient été absorbés par les indemnités afférentes à la rédaction, et 3,400 seulement à l'impression et à l'autographie. Les frais de préparation sont évidemment hors de proportion avec le produit. Il ne faudrait pas que les indemnités prélevées sur le chapitre 29 fussent considérées comme des suppléments de traitement : elles doivent correspondre à un travail spécial et sérieusement productif. (Le Sénat avait voté la suppression de l'augmentation de 30,000 francs proposée par la Chambre.)

Chapitre 30. — Bibliothèques publiques de Paris.

Crédit demandé pour 1888.....	217,600 fr.
Crédit accordé en 1887.....	217,600 »

Chapitre 31. — Bibliothèques publiques des départements.

Crédit demandé pour 1888.....	15,200 fr.
Crédit accordé en 1887.....	24,000 »

La commission du budget de 1887 avait demandé qu'il fût pris un parti à l'égard des bibliothèques des palais de Compiègne et de Fontainebleau, qui rendaient de très faibles services. Elles sont supprimées, et il en résulte l'économie de 8,800 francs.

Le chapitre devra prendre le titre de : *Bibliothèque-Musée d'Alger*. Il est en effet réduit à cet unique article.

. . . . . .

Chapitre 33. — Catalogue des manuscrits.

Crédit demandé pour 1888.....	20,000 fr. (*sic*)
Crédit accordé en 1887	20,000 »

La commission du budget de 1887 exprimait le désir de voir hâter la confection de ce catalogue, qui peut seul rendre effectif le droit de propriété reconnu à l'État sur les manuscrits des bibliothèques publiques par le décret de 1809, et prévenir les déprédations ou les ventes par les municipalités, qui n'ont été que trop fréquentes. Le projet primitif de budget faisait droit à cette invitation, et réclamait un crédit de 30,000 francs au lieu de 20,000 francs. Le projet rectifié a retiré cette demande.

Votre commission a cru de son devoir de la rétablir, et l'Administration, revenant à sa première détermination, se joint à nous pour demander l'inscription des 30,000 francs.

Le catalogue des manuscrits se composera d'environ 30 volumes. Sur ce nombre, 10 sont publiés, 4 sont sous presse, 4 sont prêts pour l'impression,

8 sont en préparation; enfin on prévoit qu'il y aura lieu de réimprimer en 4 volumes les 7 volumes du catalogue de province, jadis publiés dans la collection des Documents inédits, et qui aujourd'hui ne sont plus au courant de l'érudition. L'expérience, d'autre part, a démontré qu'un volume coûte en moyenne 6,350 francs, savoir :

5,000 fr.	d'impression;
1,200 »	de rédaction;
150 »	de frais de déplacement.
Total..... 6,350 fr.	

Ce prix n'est pas irréductible à notre avis, au moins en ce qui regarde les frais d'impression; on les calcule sur le prix de 122 francs la feuille de texte et de 162 francs la feuille de table, ce qui est un prix très large; mais, même en l'admettant, pour que le volume coutât 5,000 francs, il faudrait qu'il contînt 19 feuilles de tables contre 16 de texte ce qui dépasse la moyenne.

Néanmoins, pour fortifier notre conclusion, nous admettrons ce prix. En le prenant pour base, nous arrivons aux résultats suivants :

1° Les 4 volumes sous presse, à moitié tirés, coûteront encore moitié des frais d'impresssion, soit 4 × 2,500 francs ou.....	10,000 fr.
2° Pour les volumes prêts, il faut compter 4 × 5,000 francs ou.....	20,000 »
3° Pour les 8 volumes en préparation, la totalité des frais d'impression (× 5,000 francs = 40,000 francs) et moitié des autres frais $\left(\frac{1,350}{2} \times 8 = 5,400\right.$ soit.....	45,400 »
4° Pour les 4 volumes non commencés 6,350 × 4 soit.....	25,400 »
Total.....	100,000 fr.

L'Administration s'engage donc à achever, pour une somme de 100,800 francs, le catalogue des manuscrits.

Votre commission vous propose d'accepter cet arrangement et de voter 30,000 francs comme première annuité sur cette dépense; avec trois autres annuités, dont la dernière pourra même être inférieure à 30,000 francs, le catalogue devra être terminé: il pourrait être complet et livré au public à la fin de 1891.

Le chapitre serait donc fixé à 30,000 francs.

(Il y a lieu de faire des réserves en ce qui concerne le délai d'achèvement du catalogue).

Chapitre 34. — Archives nationales.

Crédit demandé pour 1888.....	200,000 fr.
Crédit accordé en 1887	200,000 »

Chapitre 37. — Souscriptions scientifiques et littéraires. — Échanges internationaux.

Crédit demandé pour 1888.....	110,000 fr.
Crédit accordé en 1887.....	110,000 »

Le service des échanges internationaux a pour objet d'obtenir de l'étranger, en retour des publications officielles de nos diverses administrations, des documents analogues et qu'on ne peut trouver dans le commerce, ou qu'on n'y trouve que pour un prix élevé. S'il ne donne pas encore tous les résultats qu'on en peut espérer, la faute n'en est pas au Ministère de l'instruction publique, mais à nos administrations, qui répugnent à se dessaisir de leurs publications ; on sait, d'ailleurs, la tendance qu'elles ont parfois à se regarder comme indépendantes les unes des autres, et à vouloir traiter leurs affaires elles-mêmes. Peut-être pourrait-on vaincre leurs hésitations, en leur réservant un exemplaire des ouvrages reçus en échange des leurs : il suffirait pour cela qu'elles consentissent à fournir au moins deux exemplaires de chacun de leurs recueils ; il ne resterait plus qu'à obtenir de l'étranger la réciprocité. Quoi qu'il en soit, elles ne peuvent oublier qu'en créant le service des échanges internationaux et en l'inscrivant au budget, le Parlement a manifesté sa volonté et leur a créé le devoir de faciliter au Ministère de l'instruction publique sa tâche.

De son côté, le service dont nous parlons se trouve exposé, par le défaut de documents à envoyer, à tomber dans une erreur qui consiste à acquérir des ouvrages, même de librairie courante, pour les offrir à des éditeurs étrangers en retour de collections ou de publications diverses. Ce genre de négoce est en dehors des attributions et du caractère du service : il convient de l'éviter absolument. Aussi, proposons-nous de réduire à 4,000 francs, au lieu de 10,000, l'article 2 du chapitre, et de le libeller ainsi : *Frais de transports pour les échanges internationaux.*

Le chapitre se trouverait donc ramené à 104,000 francs.

Chapitre 38. — Bibliothèques scolaires et populaires.

Crédit demandé pour 1888	245,000 fr.
Crédit accordé en 1887.....	245,000 »

Bibliothèque nationale. — *Les manuscrits des fonds Libri et Barrois. — Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts* (1), *par M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale.*

Monsieur le Ministre, dans un rapport adressé à l'un de vos prédécesseurs, M. Jules Ferry, le 28 juin 1883, j'ai eu l'honneur d'exposer l'origine, la marche et le résultat des négociations entamées à cette époque au sujet de manuscrits jadis dérobés à nos bibliothèques publiques et arrivés chez le feu comte d'Ashburnham, avec les collections de Libri et de Barrois.

---

(1) Ce rapport a été publié dans le *Journal officiel* du samedi 25 février 1888.

Le Musée britannique se proposait alors d'acquérir tous les manuscrits d'Ashburnham-Place moyennant une somme de 160,000 livres sterling (4,000,000 de francs). Si l'acquisition avait été faite dans ces conditions, l'administration du Musée britannique aurait consenti à nous rétrocéder pour 600,000 fr. un lot de 166 manuscrits, qui, d'après des indices plus ou moins probants, paraissaient provenir de vols commis dans nos bibliothèques ou dans nos archives. L'estimation en avait été faite contradictoirement par les représentants de votre Ministère et par ceux du Musée britannique. Elle avait été reconnue équitable par une commission que présidait M. Durand, alors sous-secrétaire d'État, sur l'avis de laquelle M. Jules Ferry fit signer par M. le Président de la République un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 600,000 fr., destiné au rachat des manuscrits Libri et Barrois.

Sur ces entrefaites, le gouvernement anglais décida qu'il n'y avait pas lieu d'allouer les fonds nécessaires pour acquérir l'ensemble des collections du comte d'Ashburnham.

Nous dûmes alors renoncer à nos projets ; mais un résultat important avait été obtenu.

Le conseil des Trustees du Musée britannique, en reconnaissant que les manuscrits réclamés par nous n'auraient pas dû sortir des bibliothèques de France, et qu'il fallait laisser aux Français le moyen de les recouvrer, avait, en quelque sorte, déclaré que l'origine de ces manuscrits ne permettait à personne de les acquérir sans s'exposer à paraître complice d'un acte malhonnête. Cette opinion fut généralement acceptée en Allemagne, où elle trouva un défenseur convaincu et autorisé dans un éminent professeur de Gœttingue, le docteur Paul de Lagarde (1). Les publicistes des États-Unis l'accueillirent avec non moins de sympathie, comme l'attestent les articles des journaux américains recueillis en 1884 par feu Harrison Wright (2). Elle reçut une consécration, pour ainsi dire officielle, le 15 mai de la même année, quand le comte d'Ashburnham, qui jusque-là avait refusé de scinder ses fonds de manuscrits et de mettre à part les articles d'origine suspecte, fut amené à vendre au gouvernement italien, représenté par M. le sénateur Villari, « tous ses manuscrits de la collection Libri, moins les manuscrits réclamés par la France (3) .»

Du moment où la justice de nos réclamations était ainsi reconnue, nous devions espérer qu'un jour ou l'autre il nous serait donné de réparer les désastres causés dans nos collections par Libri et par les pourvoyeurs de Barrois. Cette

---

(1) *Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften und der Georg-Augusts-Universitaet zu Gœttingen.* 15 januar 1884. *K. Gesellschaft der Wissenschaften. Die Handschriftensammlung des Grafen von Ashburnham.*

(2) *The manuscripts of the earl of Ashburnham. Remarks of american newspapers.* Wilkes-Barre, 1884. In-8° de 23 p.

(3) L'engagement du comte d'Ashburnham est textuellement inséré dans le document parlementaire intitulé : *Atti parlamentari. Camera dei Deputati. Relazione della commissione... sul disegno di legge presentato del ministro dell' istruzione publica... il 12 giugno 1884. Acquisto e trasporto dei Codici italiani della biblioteca Ashburnham. Seduta del 17 giugno 1884.* Tip. della Camera dei Deputati. In-fol. de 85 p.

occasion, trop longtemps cherchée, s'est enfin présentée, et le bienveillant appui de votre prédécesseur nous a mis à même d'en profiter.

Un libraire honorablement connu dans toute l'Europe, M. Trübner, vint à Paris, le 30 septembre 1887, m'entretenir du projet qu'il avait conçu de rendre à la France les manuscrits dont la perte nous était si sensible, et en même temps de placer dans une bibliothèque publique d'Allemagne un volume jadis conservé à Heidelberg, qui avait été incorporé en 1656 dans la bibliothèque du roi, avec les collections des frères Dupuy (le recueil de poésies allemandes, formé vers la fin du XIIIe siècle par les soins de Rudiger Manessé, dont l'histoire a été racontée en détail par F.-H. von der Hagen). Contre l'abandon de ce volume et le payement d'une somme d'argent dont le montant restait à fixer, M. Trübner se faisait fort de nous ménager la restitution des 166 manuscrits réclamés par nous dans la bibliothèque du comte d'Ashburnham.

La cession d'un volume tel que le recueil de Manessé constituait évidemment une dérogation aux règlements et aux usages de la Bibliothèque nationale. Plusieurs précédents pouvaient cependant la justifier.

En 1878, l'abandon au Musée britannique d'une collection de copies faites et reliées pour Colbert, dont nous avions, je me hâte de le dire, un autre exemplaire, nous a permis de récupérer les feuillets ou les cahiers enlevés en 1707 par Jean Aymon dans quatre de nos plus précieux manuscrits, et notamment dans la célèbre bible de Charles le Chauve.

A la même époque, nous pûmes obtenir de la bibliothèque royale de Copenhague un curieux manuscrit à peintures, sorti du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, en échange d'un fragment de Saxo Grammaticus trouvé dans une reliure et dont le fac-similé a été publié en 1879 par M. Chr. Bruun.

Enfin, tout récemment, nous avons été autorisés à céder à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg un fragment de manuscrit slave pour rentrer en possession d'un feuillet qui avait été volé en 1791 dans un de nos plus fameux manuscrits latins, celui qui est connu sous le titre de Psautier de Saint-Germain.

Deux considérations pouvaient d'ailleurs atténuer les regrets que devait nous inspirer le départ du volume demandé comme une partie importante de la rançon de nos 166 manuscrits exilés en Angleterre depuis une quarantaine d'années. Il offre infiniment moins d'intérêt pour la France que pour l'Allemagne, et nous devons à la munificence du grand-duc de Bade une excellente reproduction photographique des 856 pages dont il se compose, reproduction qui, pour les travaux philologiques et littéraires, équivaut à l'original.

Je ne repoussai donc pas les ouvertures de M. Trübner, et, après quelques jours de pourparlers et de réflexion, je me décidai à solliciter de votre prédécesseur, M. Spuller, l'autorisation de céder le volume de Manessé et de payer une somme de 150,000 francs pour obtenir la remise immédiate de nos 166 manuscrits des fonds Libri et Barrois. Cette autorisation me fut accordée.

Restait à trouver la somme offerte à M. Trübner, somme très inférieure à celle que ce libraire avait primitivement demandée, mais encore bien supérieure aux ressources ordinaires dont nous pouvons disposer. Assurément, la Chambre des députés et le Sénat, qui ont si souvent manifesté leurs sympathies pour les

grands établissements scientifiques, n'auraient pas refusé le crédit extraordinaire que votre prédécesseur était disposé à demander pour effacer la trace des mutilations et des spoliations perpétrées dans nos bibliothèques, il y a bientôt un demi-siècle.

Mais les circonstances pressaient, et un ajournement pouvait compromettre le succès de la négociation. C'est alors que l'idée me vint d'appliquer à la rançon de nos manuscrits le capital d'une rente de 4,000 francs en 3 p. 100, provenant d'un legs fait sans aucune condition à la Bibliothèque nationale par feu le duc d'Otrante. Un décret, rendu le 16 novembre 1887, sur avis du Conseil d'État, autorisa l'aliénation de cette rente, sous la condition d'en affecter le produit au rachat des manuscrits Libri et Barrois. Jamais plus noble emploi n'aurait pu être fait de la fondation du duc d'Otrante, dont le nom restera ainsi associé à l'un des plus notables événements des annales de la Bibliothèque nationale au XIXe siècle.

Ce fut seulement le 7 février dernier que put être signé l'acte par lequel, conformément au décret du 16 novembre 1887 et à l'arrêté du 17 du même mois, la Bibliothèque nationale devait, contre remise des 166 manuscrits des fonds Libri et Barrois, livrer à M. Trübner le volume de Manessé destiné à une bibliothèque publique d'Allemagne et lui payer une somme de 150,000 francs, savoir : 110,000 francs au moment de la remise des manuscrits, 20,000 francs en avril 1888 et 20,000 francs en avril 1889. Ces deux dernières sommes seront prises sur les ressources ordinaires de la Bibliothèque.

Pour exécuter ces conventions, je me suis rendu à Londres, assisté de M. Julien Havet, bibliothécaire au département des imprimés, et de M. Henri Moranvillé, sous-bibliothécaire au département des manuscrits. Aujourd'hui même nous y avons reconnu et reçu des mains de M. Trübner les volumes ou portefeuilles formant les 166 articles du fonds Libri et du fonds Barrois, dont la liste avait été arrêtée par M. Paul Meyer, par M. Julien Havet et par moi, le 9 mars 1883, communiquée le même jour à l'administration du Musée britannique et insérée dans un document dont l'impression fut ordonnée le 27 juillet suivant par la Chambre des communes (1).

Nous voici donc rentrés en possession de ces manuscrits, dont la perte a fait notre désespoir pendant tant d'années. Nous allons ainsi pouvoir nous consoler d'un désastre littéraire et national, que M. Jules Ferry, dans son discours au congrès des Sociétés savantes, le 31 mars 1883, avait pris solennellement l'engagement de réparer.

Nous aurons maintenant à reconstituer, autant que possible, dans leur état primitif les manuscrits dont les morceaux, plus ou moins mutilés, ont servi à

---

(1) *Ashburnham manuscripts. Return to an order of the honourable the House of Commons, dated 27 july 1883 ; for Copy of papers relating to the purchase of the Stowe Collection by Her Majesty's government.* London, [1883]. In-fol. de 72 p. — Dans le document, les 166 manuscrits réclamés par nous sont comptés pour 242 volumes. La collection, telle qu'elle nous a été livrée, consiste en 255 volumes, portefeuilles ou liasses.

former des plaquettes dans la bibliothèque de Barrois. Nous aurons aussi à nous concerter avec différents établissements sur les conditions auxquelles la Bibliothèque nationale pourra, avec votre autorisation, rétrocéder les fragments du fonds Libri qui ont jadis fait partie des manuscrits appartenant à divers dépôts publics de Paris ou des départements.

Ces différentes mesures feront l'objet d'un rapport ultérieur, dans lequel j'aurai l'honneur, Monsieur le ministre, de vous rendre compte de chacun des 200 volumes ou portefeuilles qui, grâce à votre administration, vont être prochainement remis à la disposition du public pour le plus grand profit des études de philologie, d'histoire, de science, d'art et de littérature.

Daignez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de mon très respectueux dévouement.

L'administrateur général de la Bibliothèque nationale,
Léopold DELISLE.

Vient de paraître : *Notice d'un choix de manuscrits des fonds Libri et Barrois, exposés dans la salle du Parnasse français*, [par L. D.]. Avril 1888. Paris, 1888, pet. in-8° de 31 pages.

Vient de paraître : *Les reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, par Henri Bouchot, du Cabinet des estampes. Quatre-vingts planches, reproduites d'après les originaux par Aron frères. Paris, Rouveyre, 1888, gr. in-8° de 51 et XXII p. — Cette très intéressante publication présente des spécimens les plus beaux des reliures artistiques exposées dans la galerie Mazarine. Deux chapitres préliminaires sont consacrés aux « ouvriers de la reliure » et aux « collectionneurs. » La fin du volume est occupée par les « notices des planches, » notices descriptives très détaillées.

Vient de paraître : *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, par Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits. *Seconde partie. Ancien fonds grecs. Droit, histoire, sciences.* Paris, Picard, 1888, in-8° de 281 pages.

Vient de paraître : *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale*, publié par ordre du Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, par M. Henri Lavoix, conservateur adjoint du département des médailles, pierres gravées et antiques. — *Khalifes orientaux*. Paris, Imprimerie nationale, 1887, gr. in-8° de LV-548 pages et 10 planches.

Angers. — M. Élie Sorin, licencié en droit, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, a été nommé bibliothécaire de la ville d'Angers, en remplacement de M. Lemarchand, admis à la retraite. M. Sorin a longtemps appartenu à la presse politique de Paris ; il est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages politiques et historiques.

Évreux. — Un vol considérable d'ouvrages a été commis à l'hôtel-de-ville, dans la succursale de la bibliothèque publique, par le capitaine Grandmange, qui avait été en garnison dans cette ville, puis à Laon. Le malheureux officier a été enfermé à la prison du Cherche-Midi, en attendant sa comparution devant un conseil de guerre. La municipalité d'Évreux a fait publier la *Liste et description, avec le numéro d'ordre du catalogue, des livres qui ne se sont pas retrouvés dans la bibliothèque Maulvault, lors du récolement qui en a été fait les* 17 *et* 18 *février* 1888 (in-8° de 14 pages).

Nancy. — *Rapport du Comité dit du Fonds spécial, constitué pour la recherche des thèses de l'ancienne Université de Strasbourg, de l'Université épiscopale de Strasbourg et des Universités lorraines de Pont-à-Mousson et Nancy.*

Au moment de vous rendre compte des résultats obtenus pendant la première année de notre fonctionnement, nous croyons devoir rappeler d'une manière très sommaire les motifs qui ont décidé la création de notre Comité.

Nos recherches bibliographiques nous ont donné la certitude qu'il existe plus de 8,000 thèses soutenues, du XVIe au XVIIIe siècle, devant les quatre Facultés de l'ancienne Université de Strasbourg et l'Université épiscopale de Strasbourg (théologie et droit canon), environ 500 à 600 provenant, pour la même période, de l'Université lorraine de Pont-à-Mousson et Nancy, et plus de 5,500 présentées de 1806 à 1870 aux diverses Facultés de l'Académie de Strasbourg, soit un nombre total de 14,000 thèses environ.

Il s'en trouve un certain nombre à la Bibliothèque nationale et dans quelques autres bibliothèques publiques ; mais il n'y a là que des éléments épars et sans cohésion, et l'on peut affirmer qu'il n'existe *nulle part en France de collection complète*, ou seulement à peu près complète, de ces travaux qui sont restés comme des témoins du mouvement scientifique de nos anciens établissements universitaires, et qui offrent, soit au point de vue doctrinal, soit au point de vue historique, un tableau exact des progrès de la science et de l'état de la législation et de la jurisprudence dans nos anciennes provinces.

Cette lacune de nos bibliothèques publiques est d'autant plus pénible que l'Université allemande de Strasbourg possède une collection à peu près complète des thèses soutenues jadis dans cette ville, et que la presque totalité de cette collection avait été réunie par les soins de l'Administration française et dépendait de la bibliothèque de l'ancienne Académie. Les savants, les érudits désireux de consulter ces travaux qui sont les véritables documents de notre histoire universitaire, en sont donc réduits à les emprunter à une bibliothèque étrangère. Il nous a semblé que cet état de choses se conciliait mal avec le sentiment de patriotique respect que nous devons à la mémoire de nos ancêtres et au souvenir d'établissements qui ont contribué pour une large part à notre éducation et à la grandeur scientifique et littéraire de notre pays ; nous avons donc considéré comme un pieux devoir d'entreprendre de les rechercher pour en former une collection qui serait unique en France. Nancy, qui a recueilli nos anciens établissements, était naturellement désigné pour recevoir aussi le dépôt de leurs travaux.

Après entente avec M. le Maire de Nancy, notre Comité a décidé, le 5 mars

1887, que les thèses recueillies jusqu'à ce jour et celles que nous pourrions trouver par la suite, seraient versées à la bibliothèque de la ville, où elles constitueront un FONDS SPÉCIAL, dont les communications et prêts *tant à Nancy même que dans toute la France*, seront libéralement assurés en faveur de toutes personnes présentant les garanties nécessaires.

Nos premières recherches ont été exceptionnellement heureuses et leur résultat a dépassé toutes nos espérances. Nous avons eu la bonne fortune de trouver, à des conditions très favorables, des lots importants et nous avons pu verser à M. le Conservateur de notre bibliothèque municipale :

Le 7 mars 1887	2,128	thèses
18 mai	2,503	—
17 juin	1,407	—
28 juillet	1,609	—
17 décembre	561	—
	8,208	thèses.

Dans l'ordre des anciennes Facultés de Strasbourg, nous constatons pour nos versements :

XVIe AU XVIIIe SIÈCLE.

Facultas philosophica.	398	thèses
Faculté de théologie protestante	430	—
— de droit	2,165	—
— de médecine	646	—

XIXe SIÈCLE.

Faculté de théologie protestante	1,019	—
— de droit	1,638	—
— de médecine	1,880	—
— des sciences	12	—
— des lettres	15	—
École supérieure de pharmacie	2	—
Séminaire catholique	3	—
	8,208	thèses.

Quelques amis nous ont en outre remis, comme don, 219 thèses.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas pu retrouver jusqu'ici un seul exemplaire des thèses, excessivement rares, de l'ancienne Université de Pont-à-Mousson et de Nancy et de l'ancienne Université épiscopale de Strasbourg.

Il résulte en tout cas de notre exposé que nous approchons très sensiblement du moment où notre programme se trouvera réalisé pour les deux tiers au moins. Nous avons eu notamment la bonne fortune de retrouver un grand nombre de

thèses que d'autres bibliothèques publiques cherchent en vain depuis près de quinze ans.

Dans ces conditions, l'hésitation ne nous était pas permise. Il est extrêmement rare que les occasions manquées se représentent. Nous nous sommes donc engagés résolument pour trois ou quatre années, certains d'avance que nos souscripteurs ne nous refuseront pas la continuation de leur concours.

Nous croyons devoir reproduire la lettre que le savant conservateur de la bibliothèque de Nancy a adressée le 23 décembre dernier à notre secrétaire :

« Lorsque, au mois de mars dernier, vous êtes venu m'entretenir de votre » projet, j'espérais bien, étant connu votre zèle pour cette œuvre, que vous sauriez » la mener à bonne fin ; mais j'étais loin de me figurer que vous iriez aussi vite. » Comment aurais-je pu croire qu'en moins d'un an, vous arriveriez au chiffre de » 8,500 thèses ? Encore autant et nous serons près d'avoir une collection com- » plète, c'est-à-dire unique.

» Grâce à vous et au comité dont vous êtes le secrétaire, grâce à vos sous- » cripteurs, la ville, qui a reçu avec une piété toute patriotique les débris de la » vieille Université de Strasbourg, pourra être fière d'en posséder tous les » travaux. Ce sont les produits d'une activité intellectuelle de près de trois siècles » que l'Université de Nancy a pris à cœur de continuer.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

FAVIER. »

Nous pouvons ajouter que, grâce à l'activité incessante de M. Favier et à la vive impulsion qu'il a su donner au personnel placé sous ses ordres, le double catalogue (dans l'ordre chronologique et dans l'ordre alphabétique) de toutes les thèses que nous avons versées, se trouvera très prochainement terminé.

Il nous reste à vous présenter l'état de nos recettes et de nos dépenses.

RECETTES.

Subvention de la ville de Nancy pour 1887 . . .	100 »	
Don de MM. Solvay et Ce	100 »	
46 souscripteurs pour 1886, à 10 fr.	450 »	
19 souscripteurs nouveaux pour 1887, à 10 francs.	190 »	
Avance faite par la Société Nancéienne	3,000 »	
	3,840 »	

DÉPENSES.

Achat de 8,208 thèses.	3,319 05	
Travaux de brochage.	120 »	
Frais d'impr. et ports de circulaires, quittances, etc.	54 »	
Intérêts des avances de fonds	114 50	3,607 55
Solde en caisse.		242 45

Pour faciliter notre marche, nos quarante-six premiers souscripteurs ont bien voulu accorder un concours immédiat à notre fonctionnement, qui a commencé pendant le dernier trimestre de l'année 1886. Nous avons donc à faire recette de leurs cotisations pour 1887, ce qui réduira notre découvert à 2,300 francs environ.

En terminant notre exposé, nous sommes heureux de pouvoir dire que notre collection dépasse dès maintenant, de beaucoup, comme importance, celles de toutes les autres bibliothèques publiques françaises, y compris même la Bibliothèque nationale de Paris.

Il nous reste toutefois encore beaucoup à faire. Nous savons que nos recherches deviendront de plus en plus difficiles et laborieuses à mesure que nous avancerons.

Nous espérons que nos souscripteurs voudront bien nous encourager dans notre tâche, en nous continuant leur sympathie et en nous procurant, autant que possible, de nouveaux adhérents.

Nous rappelons que le montant de la souscription annuelle a été fixé provisoirement à *dix francs*, avec facilité pour MM. les souscripteurs de se retirer, s'ils le désirent, à la fin de chaque exercice.

La somme indiquée n'est toutefois pas limitative et notre comité recevra, avec la plus vive reconnaissance, les dons plus importants qui pourront lui être faits et dont nos comptes de cette année présentent un premier et bien généreux exemple.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Les membres de la commission.

Paris. — *Note sur les bibliothèques d'art industriel de la ville de Paris.*

Pas plus à l'éducation de l'ouvrier qu'à celle de l'artiste le livre seul ne peut suffire. En dehors de la pratique, c'est par l'étude des modèles que le peintre féconde son imagination, forme et épure son goût, apprend à développer et à traduire les conceptions de son génie ; le traité le plus savant et le plus complet sur les lois de la composition, de la perspective et de la lumière ne lui servira de rien sans la fréquentation des musées. Dans une sphère plus humble, il en est de même pour l'ébéniste, pour le tapissier, pour le ciseleur, à qui l'imagination, le goût, le style ne sont pas moins nécessaires pour l'interprétation soit de leur propre pensée, soit de celle du contre-maître ou du patron.

C'est à cette idée qu'est due la création des bibliothèques d'art industriel de la ville de Paris : idée peu neuve sans doute, et qui pourtant a attendu pour se produire que chacun des vingt arrondissements fût déjà pourvu d'au moins deux bibliothèques de prêt de livres.

Les résultats de son application ne devaient pas tarder à démontrer combien elle répondait à un besoin réel, jusqu'alors négligé ou méconnu : la bibliothèque Forney, dans le seul mois de son ouverture, recevait près de 1,400 visiteurs. Une note présentée au Conseil municipal, le 24 novembre 1886, à l'appui du projet de budget de l'exercice 1887, faisait ressortir la situation brillante des trois

bibliothèques d'art industriel fonctionnant à cette époque et indiquait déjà l'utilité de créations nouvelles.

Mais les renseignements contenus dans cette note restaient forcément incomplets ; au mois de novembre 1886, une seule des trois bibliothèques, celle du boulevard Montparnasse (14e arrondissement), comptait une année d'existence ; celle de la mairie du 2e arrondissement n'était ouverte que depuis dix mois, la bibliothèque Forney depuis huit mois seulement. Il était impossible de rapprocher les données fournies par des périodes de durées aussi inégales.

Aujourd'hui la comparaison peut porter sur un exercice plein, sauf encore pour la bibliothèque Forney, livrée au public le 1er mars 1886.

Mais si, pour cette dernière, on attribue aux deux mois de janvier et de février la moyenne des résultats constatés depuis le jour de l'ouverture jusqu'au 31 décembre, on verra qu'elle occupe le premier rang, avec plus de 11,000 prêts ou consultations ; vient ensuite la bibliothèque de la mairie du 2e arrondissement, avec 8,400 prêts ; puis celle du boulevard Montparnasse, moins centrale, environnée de quartiers moins populeux, avec 5,238.

Les résultats constatés depuis le 1er janvier dernier jusqu'à ce jour permettent d'établir que, pendant l'année 1887, ces trois bibliothèques auront conservé leurs situations respectives, chacune avec une augmentation notable du total de ses opérations, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-après :

	1886	1887
Bibliothèque Forney.....	11,000	13,600
2e mairie.....	8,400	8,850
Boulevard Montparnasse..	5,238	6,450

Comme renseignement, on peut ajouter que la bibliothèque de la mairie du 3e arrondissement, ouverte le 23 janvier dernier, aura effectué à la fin de l'année environ 4,000 prêts.

Il est bon de rappeler ici que la bibliothèque Forney est la seule des trois qui soit pourvue d'un service de consultation sur place, et que, seule aussi, elle possède un fonds spécial de livres de sciences, les deux autres restant exclusivement consacrées à l'art industriel. Les ouvrages de ce genre apportent un contingent d'un tiers dans le total des opérations de la bibliothèque Forney. D'autre part, dans le même total, les prêts à domicile figurent pour une proportion de 58 %, ce qui laisse 42 % pour la lecture et le dessin sur place. On se rend compte, par le rapprochement de ces chiffres, du genre particulier des services rendus par cet établissement.

Un autre point mérite d'être signalé : tandis que chacune des deux autres bibliothèques voyait augmenter progressivement, presque de mois en mois, le nombre de ses opérations (1), les statistiques de la bibliothèque Forney accu-

(1) Les diminutions constatées pendant les mois d'été s'expliquent d'elles-mêmes; pareil fait se produit régulièrement durant la belle saison dans les bibliothèques de lecture.

saient, dès le second mois, un léger ralentissement dans le mouvement du prêt à domicile ; les consultations sur place restaient stationnaires et conservaient la moyenne normale établie presque immédiatement.

De toute évidence, il s'était produit d'abord un élan de curiosité ; puis la distance retenait ou lassait beaucoup de gens, habitants de quartiers éloignés du faubourg Saint-Antoine, qui s'habituaient à se contenter des matériaux moins abondants et moins riches, mais encore suffisants dans la plupart des cas, réunis dans des bibliothèques plus proches. Il fallait bien, au contraire, venir toujours jusqu'à la rue Titon pour consulter les livres de science ou les recueils artistiques qui ne se trouvent pas dans les autres bibliothèques.

Un pareil fait aussi suffit à démontrer combien il importe de multiplier les bibliothèques de prêt de gravures et de les disséminer dans les différents centres industriels de Paris, afin de faciliter, autant que possible, à l'ouvrier ses études et ses recherches, et de lui mettre, pour ainsi dire, sous la main, les éléments d'études qui lui sont nécessaires. Outre que ces centres sont assez distants les uns des autres, leurs besoins sont très différents ; une bibliothèque unique n'arriverait que bien difficilement, et à grands frais, à satisfaire aux exigences d'industries si nombreuses et si diverses ; mais surtout elle ne les satisferait que d'une façon très inégale, favorisant forcément le quartier où elle serait établie ; et il ne serait pas juste que, par le seul fait de l'éloignement, un grand nombre d'ouvriers fussent privés de matériaux que d'autres trouveraient constamment à leur portée, ou se vissent contraints, pour se les procurer, à des déplacements, à des pertes de temps et d'argent.

C'est dans le but d'arriver progressivement à cette équitable répartition qu'ont été créées, après les bibliothèques d'art industriel de la 2e mairie et du boulevard Montparnasse, celles des 3e et 6e arrondissements, et que le seront également, à la fin de cette année ou au commencement de 1888, celles des 12e, 17e et 18e arrondissements. D'autres projets sont à l'étude : notamment le point de rencontre des 1er, 2e et 3e arrondissements semble désigné pour recevoir une bibliothèque qui rendrait assurément de très grands services.

Le succès de la bibliothèque de la 2e mairie et les excellents résultats fournis par celle de la mairie du 3e arrondissement, dès les premiers mois de son existence, doivent appeler l'attention sur ces quartiers centraux, où abondent les industries d'art essentiellement parisiennes.

La tour des ducs de Bourgogne, aujourd'hui sans affectation, offrirait sans doute un local d'un aménagement facile. Une bibliothèque d'art industriel installée en cet endroit devrait être très appréciée de la nombreuse population ouvrière groupée entre le quartier du Caire et la rue de Turbigo. Elle aurait, de plus, cette utilité de dégager celle de la mairie de la rue de la Banque, dont l'installation devient insuffisante en raison de l'affluence des emprunteurs.

Il est certain que l'existence de la bibliothèque Forney, si richement dotée par la libéralité du donateur dont elle porte le nom et par la subvention qu'elle reçoit du Conseil municipal, facilite beaucoup ces diverses créations, en permettant d'en faire précisément des bibliothèques spéciales aux industries qui s'exercent dans les quartiers où elles sont établies. Ce sont, à proprement parler, des annexes à des bibliothèques de livres déjà existantes et en pleine activité. Les commissions

d'organisation chargées de la désignation des gravures à acheter prennent pour base de leurs opérations les statistiques qui leur sont fournies par la mairie et qui leur font connaître le nombre des ouvriers employés par les diverses industries de l'arrondissement. Ces commissions, entravées bien souvent par la modicité des ressources dont elles disposent, ont moins à regretter d'avoir à se renfermer dans des limites plus étroites et à s'interdire certaines dépenses, sachant que les besoins qu'elles se voient contraintes de négliger trouveront satisfaction à la bibliothèque Forney. Celle-ci, en effet, peut être considérée comme un centre où se trouveront réunis tous les documents trop coûteux que les bibliothèques de quartiers ne sont pas en situation de procurer à leurs emprunteurs.

Toutes ces annexes, ou sections d'art industriel, ont été mises immédiatement, pour les heures d'ouverture, sur le même pied que les bibliothèques de prêt de livres ; de plus, on y a inauguré, en semaine, des séances de 4 à 6 heures du soir, indépendamment de celles de 8 heures à 10 heures, qui rendent de précieux services à quantité d'ouvriers et d'artisans, en leur permettant de passer à la bibliothèque à la sortie de l'atelier et de consacrer leur soirée entière à l'étude.

A la bibliothèque Forney, pour donner plus de facilités à une clientèle qui se recrute jusque dans la banlieue, on a augmenté la durée de la séance de jour, dont en même temps l'ouverture a été reculée de midi à une heure.

A cette même bibliothèque, une heureuse innovation dans le système des acquisitions a donné d'excellents résultats : au mois de décembre dernier, plus de 2,000 estampes ont été achetées à l'hôtel des commissaires-priseurs, lors de la vente de la collection Poterlet.

La bibliothèque s'est ainsi enrichie en un seul jour, par un achat direct, à des conditions avantageuses, de gravures qu'elle n'aurait pu se procurer chez les marchands qu'après de longues recherches et moyennant des prix augmentés du bénéfice prélevé par les intermédiaires.

Le mobilier et les collections de la bibliothèque, qui représentent aujourd'hui une valeur de 70,000 francs, ont été assurés contre l'incendie, moyennant une prime annuelle de 74 francs, risques compris. Il y aura lieu sans doute de prendre la même précaution pour les bibliothèques d'art industriel, lorsqu'elles auront acquis plus de développement.

Il n'est pas possible de parler de la bibliothèque Forney sans parler aussi de ses conférences. La note du 24 novembre 1886 a dit dans quel but celles-ci ont été instituées. Elles doivent avoir pour effet d'apprendre aux travailleurs à savoir reconnaître, choisir et apprécier, parmi les matériaux que la bibliothèque leur met entre les mains ceux qui conviennent à leurs besoins, à leur curiosité, à l'objet de leurs études ; elles doivent signaler à l'artiste les modèles dont l'imitation lui formera le goût et lui exercera la main, à l'ouvrier les traités techniques où il s'instruira le mieux des procédés de fabrication, des applications industrielles, des perfectionnements poursuivis ou récemment réalisés qui intéressent son métier ou sa profession, mettre en lumière à leurs yeux les points qui, dans une question d'esthétique, de science, de technologie, méritent plus spécialement de fixer leur attention, en un mot, leur apprendre à se servir et à tirer tout le profit possible de la bibliothèque.

Les conférences de 1887, annoncées déjà dans la note du mois de novembre

dernier, n'ont pas été moins suivies que celles de 1886. Leurs habitués ont été heureux de réentendre quelques-uns des conférenciers de l'année précédente, M. Périssé, M. Fresson, M. Guilbert-Martin, qui ont bien voulu continuer leurs études sur la métallurgie, sur l'ébénisterie, sur l'art de la verrerie et l'émaillage. Puis M. Cadiat est venu parler des applications industrielles de l'électricité ; M. Fontenay, de l'orfévrerie ; M. Thierry-Mieg, des industries textiles ; M. Guicestre a étudié les différentes espèces de pierres employées par l'architecture ; M. Lhoste, les diverses essences de bois utilisées pour la construction et pour l'ameublement ; M. Georges Salomon a développé un plan de réforme de l'enseignement professionnel ; enfin M. Bouvard a entretenu son auditoire des travaux d'installation de l'Exposition universelle de 1889.

Le programme, on le voit, était assez varié pour intéresser la plupart des industries parisiennes et particulièrement celles qui ont leur centre au faubourg Saint-Antoine ou dans son voisinage. Il en sera de même chaque année.

A première vue, il peut sembler que des redites deviennent promptement inévitables ; mais si, en effet, le nombre des sujets généraux est forcément limité, il reste facile de multiplier à l'infini le nombre des études auxquelles ils peuvent donner lieu, en les traitant tour à tour soit dans leur ensemble, soit dans une de leurs parties, et en les envisageant au triple point de vue historique (inventions, origines, usages dans les différents pays et aux différentes époques), technologique (procédés anciens, procédés actuels, application des découvertes modernes, transformations et perfectionnements), économique (statistique, salaires, exportations et importations).

Les conférences de 1886 ont été imprimées et réunies en volume ; le recueil des conférences de 1887 est sous presse. On se propose de rassembler ainsi, chaque année, ces intéressantes études dans une suite de volumes dont l'ensemble constituera un véritable cours d'éducation professionnelle, enseigné par des hommes rompus à la pratique de leur art ou de leur industrie.

L'Administration, encouragée par le succès des conférences Forney, cherche à provoquer un mouvement qui semble devoir se généraliser et qui tendrait à instituer auprès de chacune des bibliothèques d'art industriel de la ville de Paris des conférences ou des cours publics et gratuits d'enseignement professionnel. Déjà auprès de la bibliothèque Forney, et indépendamment de conférences organisées par l'Administration, l'Union française de la jeunesse professe deux cours spéciaux de mécanique appliquée et d'ébénisterie ; à la mairie du troisième arrondissement, un cours d'histoire de l'art est fait par M. Morice, architecte. Enfin des pourparlers sont engagés avec la Société pour l'instruction élémentaire, en vue de la création de cours professionnels destinés aux femmes.

Ces cours, comme les bibliothèques même auprès desquelles ils seront institués, seront spécialisés aux industries féminines les plus répandues dans chaque arrondissement ; ils traiteront, par exemple :

Dans le 2e arrondissement, de la peinture sur écrans et éventails ;

Dans le 3e, des fleurs et des plumes ;

Dans le 6e, de la broderie et de la dentelle ;

Dans le 11e, des fleurs naturelles et artificielles ;

Dans le 14e, de la peinture sur porcelaine;

Dans le 12e et le 17e, de la coupe des vêtements et de la couture.

Ils s'attacheront moins à la technique même de ces industries qu'à leur application; de pareils cours ne peuvent, en effet, avoir pour but de former des élèves et ne s'adresseront pas à des apprenties. D'ailleurs, les bibliothécaires sont unanimes à signaler ce fait que tous les habitués des bibliothèques d'art industriel leur demandent, non pas des matériaux ni des éléments de composition, mais des modèles à copier servilement; par exemple, un peintre éventailliste ne sait pas tirer parti d'un motif de fleurs et d'oiseaux dont l'agencement n'exigerait qu'un effort d'invention très léger; il lui faut le modèle disposé dans la forme demi-circulaire de l'éventail. C'est précisément à développer l'esprit d'invention et le goût de la composition décorative que s'appliqueront les professeurs de la Société pour l'instruction élémentaire.

Pour en revenir aux trois bibliothèques d'art industriel qui ont fonctionné pendant l'année 1886, leurs opérations se sont résumées dans les deux tableaux ci-après, dont l'un donne le chiffre des prêts et lectures constatés par mois, l'autre par genres d'ouvrages.

TABLEAU N° 1.

STATISTIQUE PAR MOIS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES D'ART INDUSTRIEL.

Année 1886

MOIS.	DÉSIGNATION DES BIBLIOTHÈQUES			TOTAUX RÉUNIS.	OBSERVATIONS
	2e MAIRIE.	Boulevard Mont-parnasse.	FORNEY.		
Janvier	459	274	»	733	
Février	630	473	»	1,103	
Mars	1,053	806	1,366	3,225	
Avril	824	542	1,015	2,381	
Mai	834	519	999	2,352	
Juin	680	516	945	2,141	
Juillet	660	414	853	1,927	
Août	573	212	916	1,704	
Septembre	558	289	783	1,630	
Octobre	598	287	827	1,712	
Novembre	726	379	890	1,995	
Décembre	805	527	819	2,151	
RÉSULATS de 1886..	8,400	5,238	9,413	23.051	
RÉSULTATS de 1885..	62	507	»	569	
AUGMENTATION	8,338	4,731	»	22,482	
DIMINUTION.....	»	»	»	»	

TABLEAU N° 2.

Statistique par nature d'ouvrages.

Année 1888.

DÉSIGNATION des BIBLIOTHÈQUES.	RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES GÉNÉRAUX. Esthétique — Peinture — Art décoratif.	LA PIERRE Architecture, Sculpture, Marbrerie, Monuments funéraires.	LE BOIS Charpenterie Menuiserie, Ébénisterie, Ivoires, Ébènes.	LE FER Serrurerie, Ferronnerie, Armurerie, Coutellerie, Arquebuserie	LE BRONZE Chandeliers, Flambeaux, etc. Cuivre, Étain, Plomb	L'OR ET L'ARGENT Orfèvrerie, Joaillerie, Bijouterie, Emaux, Nielles.	L'ARGILE Céramique, Poterie, Verrerie, Vitraux.	LE TISSU Textiles, Tapisseries, Dentelles, Broderies, Costumes.	LA SCIENCE et ses APPLICATIONS Sciences mathématiques et physiques.	SCIENCES MORALES et POLITIQUES Géographie, Statistique, Législation, etc.	NOMBRE TOTAL DE LIVRES ET D'ESTAMPES PRÊTÉS.
2e Mairie.....	4,769	1,154	459	324	60	629	173	822	»	»	8,400
Boulev. Montparnasse	2,665	385	232	126	451	402	439	598	»	»	5,238
Forney.....	3,465	744	894	243	86	188	319	401	2,099	974	9,413
Totaux.....	10,899	2,283	1,585	693	597	1,219	931	1,771	2,099	974	23,051

A ces deux statistiques il est bon de joindre le chiffre des emprunteurs inscrits au 31 décembre 1886, qui était pour la bibliothèque Forney de 759, pour celle de la 2e mairie de 544 et pour celle du boulevard Montparnasse de 224.

Et si on rapproche ces données du total des prêts constatés, on verra que la moyenne du nombre des documents consultés dans l'année par chaque emprunteur inscrit est de 10 à la bibliothèque Forney, de 15 1/2 à la mairie du 2e arrondissement et de 23 à la bibliothèque du boulevard Montparnasse ; ce qui témoigne encore de la différence des services que rendent, d'une part, ces deux dernières bibliothèques, fréquentées d'une façon régulière et suivie par une clientèle de quartier, et, d'autre part, la bibliothèque Forney, comptant moins d'habitués, recrutant son personnel d'emprunteurs jusque dans la banlieue de l'Ouest, et recevant enfin quantité de personnes venues pour demander à son fonds des documents qu'elles n'ont pu se procurer ailleurs.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, l'année courante a déjà réalisé deux créations nouvelles : la bibliothèque d'art industriel de la mairie du 3e arrondissement, inaugurée le 23 janvier 1887 ; celle de la mairie du 6e arrondissement, ouverte le 31 octobre dernier.

Les bibliothèques des 12e et 17e arrondissements sont en voie d'organisation ; leur ouverture retardée par des difficultés de local, pourra avoir lieu au commencement de 1888.

Indépendamment de la bibliothèque Forney, dont le fonctionnement est assuré par des ressources spéciales, le budget de l'exercice 1888 aura donc à pourvoir à l'entretien de six sections de dessin industriel.

La dépense prévue pour chacune d'elles est de 500 francs pour les achats de gravures et de 400 francs pour le personnel, ces deux sommes venant augmenter d'autant les crédits affectés à l'entretien et au service des bibliothèques auxquelles lesdites sections sont rattachées.

Rouen. — Le 12 février, a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque-musée, dans le magnifique local construit spécialement pour cette destination et qui n'a pas coûté moins de 3,500,000 francs. Dans son numéro du lundi, le *Journal de Rouen* a consacré à cette cérémonie et à la description des salles les lignes qui suivent :

Voici enfin toutes les richesses artistiques de nos collections municipales réunies dans un même édifice et exposées à l'admiration des visiteurs ; ici les tableaux et la sculpture, là d'immenses rayons de livres et de manuscrits rares et curieux; plus haut une galerie d'estampes dont le premier fonds est déjà très important ; enfin, un musée céramique que les connaisseurs proclament une merveille. Tout cela auparavant était disséminé à droite et à gauche, entassé dans des locaux insuffisants qui ne permettaient au public de prendre qu'une connaissance bien imparfaite de collections justement réputées. Aujourd'hui seulement nous possédons un véritable musée où d'innombrables merveilles d'art sont rassemblées,

dans un groupement habile, qui les met bien en vue, qui double leur valeur aux yeux de l'érudit et leur attrait aux yeux du simple amateur.

C'est un véritable événement dans notre ville, car nous avons lieu d'être fiers de ces collections.

Par où commencer la visite des salles? C'est une petite question qu'on pouvait se poser pour régler l'ordre de la cérémonie d'inauguration.

M. Eugène Noël, le bibliothécaire, M. Edmond Lebel, le directeur du musée de peinture et de sculpture, M. Gaston Le Breton, le directeur du musée céramique, pouvaient prétendre également à l'honneur de recevoir d'abord le cortège officiel. Mais M. Lebel, installé depuis longtemps dans une partie de son domaine, et déjà favorisé, il y a trois ou quatre ans, d'une visite d'inauguration, devait abandonner son droit d'aînesse, sans même exiger un des superbes plats de faïence de Rouen que son collègue, M. Gaston Le Breton, eût eu vraiment trop de peine à lui sacrifier. D'autre part, on s'est dit que, comme toute fête bien ordonnée, celle-là devait se terminer par un morceau à effet, et ce rôle revenait bien au musée céramique, qui, assez peu connu jusqu'alors, car il se trouvait auparavant enclavé dans le musée départemental d'antiquités, avait tous les attraits d'une nouveauté.

C'est ainsi que l'on a donné le pas aux livres et aux manuscrits.

A une heure et demie donc, les invités se trouvaient réunis dans la grande salle de la bibliothèque, autour de M. Lebon, maire de Rouen, et de M. Noël. Ils étaient nombreux : l'élite du monde administratif et artistique de notre ville : M. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, M. Montaubin, premier président à la Cour, M. Legrix, procureur général, MM. Letellier, Ferry, Capelle, conseillers généraux, Le Plé et Dieutre, conseillers d'arondissement, M. Alfred André, l'habile restaurateur d'art du musée du Louvre, les membres du comité de la bibliothèque, et les membres du comité consultatif des beaux-arts, MM. Maillet du Boullay, Adeline, L. de Vesly, Guilloux, Houzeau, Pennetier, plusieurs conseillers municipaux, un certain nombre d'officiers de la garnison, etc.

Au milieu de la grande salle, entre les tables de lecture et des vitrines, est exposée une reproduction du *Voltaire assis* de Houdon, donnée à la bibliothèque par M. Paul Le Carpentier. C'est là, au pied de cette statue, que M. Lebon a reçu les invités de l'administration municipale, et que M. Eugène Noël a commencé à faire les honneurs de sa bibliothèque par le discours de rigueur.

Il avait d'abord des remercîments à exprimer à l'administration municipale actuelle et à toutes celles qui l'ont précédée et qui n'ont cessé de favoriser le développement de la bibliothèque, ainsi qu'aux généreux donateurs qui ont augmenté le nombre et l'importance des collections, si riches aujourd'hui en manuscrits, livres imprimés, médailles et estampes. Il y a ajouté des remercîments très vifs à ses collaborateurs, à ce personnel actif et intelligent qui a prêté un concours si dévoué à cette installation nouvelle, en particulier, M. Narcisse Beaurain, le vaillant bibliothécaire-adjoint.

Ce devoir rempli, M. Noël a exposé en quelques mots les dispositions adoptées pour l'aménagement de la bibliothèque. Déjà, dans notre numéro d'hier, nous avons consacré un premier article à cette installation; dans un second article qu'on lira plus loin, nous y revenons avec détails.

Le maire a vivement félicité M. Noël et ses collaborateurs de leur dévouement, dont il a fait un éloge très chaleureux.

Puis on s'est mis à parcourir les salles et galeries, en terminant par la galerie d'estampes, qu'un de nos collaborateurs décrit plus loin.

La grande salle.

Cette salle, véritablement remarquable par l'ampleur et la hardiesse de ses proportions, ne mesure pas moins de 44m,50 de longueur sur 11m de largeur et une hauteur approximative de 16 à 18 mètres. C'est, sans contredit, la plus vaste, la plus monumentale que nous ayons à Rouen, exception faite de l'admirable vaisseau de la salle des Pas-Perdus. De forme rectangulaire, sans support apparent, elle est entièrement recouverte par un vitrage en verre dépoli qui lui sert de plafond et y répand une lumière douce et uniforme, tamisée par la coloration blanche des vitres. Trois galeries superposées, soutenues par des colonnes de fonte, la contournent dans toute son étendue ; on y accède par des escaliers en spirale, de 40 marches chacun, disséminés aux quatre angles du bâtiment.

Seize grands pilastres, surmontés de voussures, interrompues par le vitrage, s'appuient aux murs qu'ils divisent en douze travées égales. C'est dans l'entrecolonnement de ces travées que s'étagent les rayons destinés à recevoir les livres, répartis entre douze corps de bibliothèque en bois de chêne, s'élevant à dix mètres de hauteur. Comme motifs d'ornementation, des palmes sculptées sur des bandeaux circulaires servant à diviser les voussures du plafond. Aux quatre angles de celui-ci, dans des écoinçons, des torchères encadrées entre des branches de chêne et de laurier. Les tympans des travées, restés vides comme les panneaux d'entrée, réclameront plus tard une décoration polychrome. Tout cet ensemble, d'une tonalité claire, un peu froide, est sévère, harmonieux et tranquille ainsi qu'il convient en pareil lieu.

L'emploi de la fonte, comme charpente et support des galeries, charme l'œil par sa légèreté, en même temps qu'elle le rassure au point de vue de la solidité indispensable. Au point de vue artistique, c'est peut-être un peu maigre, mais il ne faut point oublier qu'une bibliothèque est avant tout un lieu d'étude et de travail, et que l'esprit comme le regard n'ont nul besoin d'y être distraits. Sa vraie décoration, ce sont ses livres, mosaïque pittoresque et variée qui la tapisse dans toute son étendue, formant sur ses quatre faces comme une immense muraille qui vous étreint et vous enlace de toutes parts. Cette salle en contient à elle seule 70,000. On est vraiment saisi et stupéfié par l'aspect de ces milliers de volumes, se déroulant à perte de vue comme une armée en bataille, alignés en longues files comme des fantassins à la parade, chacun avec sa lettre initiale et son numéro matricule, répartis comme eux par escouades, compagnies et bataillons, avec serre-files et chefs de peloton.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail de cette classification bibliographique, aussi longue que compliquée, n'intéressant, d'ailleurs, que les seuls bibliographes qui la connaissent à merveille. Il nous suffira de rappeler que les livres y sont divisés par sections et catégories, genres et sous-genres, selon la nature et l'importance des matières, variées à l'infini Toutes ces divisions et

subdivisions, résumées en cinq sections bien connues : théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres et histoire, peuvent se réduire à deux grands groupes : les sciences et les lettres. C'est précisément l'ordre qui se retrouve dans les deux parties de cette salle : l'aile gauche contient tous les ouvrages scientifiques, l'aile droite tous ceux relatifs aux lettres et à l'histoire. Les deux extrémités sont consacrées à l'installation des bibliothèques Leber et Dieusy, qui se font vis-à-vis. Les autres collections particulières : collections Montbret, Frondière, Desbois et Girardin, indiquées d'ailleurs par des inscriptions bien en vûe, ont été distribuées symétriquement en différents endroits des galeries supérieures.

Pour faciliter les recherches des travailleurs, on a installé au rez-de-chaussée, dans les deux travées voisines du bureau central, tous les ouvrages d'un usage journalier mis à la disposition du public. Ceux-ci prendront place autour de dix tables de longueur différentes, pouvant contenir 124 lecteurs. Chaque place y est marquée par un petit damier noir, indiquant à l'occupant l'espace dont il peut disposer. Deux de ces tables, de plus grande dimension, rapprochées elles aussi du bureau central, sont réservées à la consultation des ouvrages de grand format, tels que les journaux, atlas et recueils de planches. Ajoutons que le mobilier de cette salle est complété par une série de vitrines, espacées longitudinalement, dans lesquelles sont exposés les manuscrits et les livres à figures, les reliures de prix, ainsi qu'une nombreuse collection de médailles et de monnaies concernant surtout l'histoire de la monarchie française. Il y a là toute une curieuse et intéressante exposition qui mérite à elle seule un article spécial.

Salle des manuscrits.

De la grande salle, on pénètre dans la salle des manuscrits où sont aussi réunis les ouvrages d'art et les grandes publications illustrées. C'est également dans cette salle que sont installées les principales curiosités que renferme la bibliothèque. Au centre, est un grand meuble fait avec des bois exotiques de diverses provenances, mi-table, mi-vitrine, dont la tablette supérieure, en bois de *nara*, ne mesure pas moins de $1^m,50$ de large sur 3^m de long. Sur cette table sont trois grands vases dont le plus haut mesure $1^m,40$ de hauteur. C'est une copie de la jarre hispano-mauresque de l'Alhambra, sorte de vase *apode* en forme de toupie, aux colorations vibrantes, rehaussées d'or, fabriqué à la manufacture de Sèvres par le célèbre Deck ; il a coûté 8,000 fr. Moins hauts de quelques centimètres, les deux vases de Chine qui l'accompagnent ne le cèdent en rien aux plus beaux spécimens du genre, comme dessin et vivacité de coloris.

A ces deux vases chinois, donnés par l'amiral Cécile, il faut ajouter nombre de curiosités de même provenance, fort intéressantes pour l'histoire de l'Extrême-Orient. Nous citerons entre autres un paravent en laque noire, illustré d'oiseaux et d'animaux fantastiques, un gong, une cloche, un brûle-parfums également chinois, enfin, et surtout, trois idoles indoues, d'une seule pièce, en bois doré, assis sur des tertres de rochers, dans l'attitude de la méditation et ornés de petits appendices en forme de fiches, piqués sur la tête, correspondant aux fameux boutons de mandarins.

C'est encore dans cette salle qu'est exposé le célèbre graduel de Daniel d'Eaubonne, manuscrit du quinzième siècle, dont les gigantesques proportions n'ont pas peu contribué à sa renommée. Haut de 80 centimètres, large de 55, il ne pèse pas moins de 74 livres, chiffres qui ont toujours leur éloquence aux yeux du vulgaire. Il est orné de plats en cuivre blasonnés aux armes de l'abbaye de Saint-Ouen, et bien que son mérite artistique soit quelque peu surfait, il ne se recommande pas moins par le nombre et la variété de ses miniatures. — R. A.

La galerie d'estampes.

On sait que lors de l'Exposition régionale de 1884, une exposition spéciale des documents pouvant servir à l'histoire locale, fut organisée dans une des galeries du musée. Le succès en fut si considérable que le Conseil municipal résolut de transformer cette exposition passagère en un musée permanent. Sur un rapport de M. Guernet, en date du 20 novembre 1885, il fut aussi décidé que ce musée d'histoire locale ne serait pas détaché de la bibliothèque.

C'est ainsi qu'aujourd'hui nous assistions en même temps qu'à l'ouverture de la bibliothèque à l'inauguration de cette nouvelle galerie, qui n'en est qu'une annexe. Cette collection, fort intéressante, est placée dans une galerie du second étage de service et l'on y accède par l'un des escaliers du musée. L'ensemble est divisé en trois sections réparties dans une longue galerie ; la partie réservée aux plans et dessins ayant trait à l'histoire locale, portera le nom de salle La Querrière. C'est là un juste hommage rendu au vaillant archéologue rouennais, qui a tant fait pour la défense et la protection de nos monuments rouennais.

La partie centrale réservée aux plus rares et aux plus beaux spécimens de la gravure ancienne, prendra le nom du généreux donateur des principales estampes qui y sont exposées et s'appellera salle Dutuit. Une troisième partie comprend l'exposition de toutes les œuvres de nos graveurs aquafortistes et lithographes modernes, données par la direction des Beaux-Arts, par le journal l'*Art* ou recueillies par le *Journal des Artistes*, dont le directeur est M. Dalligny, si dévoué à la cause de la vulgarisation de la gravure en France.

Dans des vitrines placées au centre de la galerie, ou le long des murs, on a déposé tous les livres à gravures depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. C'est là une véritable histoire de l'illustration du Livre.

Dans la partie de l'histoire locale, les œuvres intéressantes ne manquent point. Parmi les documents qui se rapportent surtout à la topographie de notre vieille ville, il nous faut citer parmi les plus curieux le *Plan du livre des fontaines*, de Jacques Lelieur qui, dans un vaste panorama colorié, nous montre l'aspect général de notre ville. Le *Pourtrait de la ville de Rouen* assiégée par le roi Charles IX, d'une naïveté archaïque fort exacte, la grande *Vue de Rouen*, prise du Mont-Sainte-Catherine, à l'eau-forte, de Méryan, la *Vue de Rouen*, par Dancker-Danckerts, la *Vue de Rouen* de Sainte-Catherine, par Georgius Hœsnagle, les intéressantes vues prises de différents endroits par Bacheley ; un grand dessin rehaussé d'aquarelle de Lecarpentier, *Vue de Rouen* prise de l'ancien quai des Curandiers, qui ressemble à la gravure bien connue de Cochin. De celui-ci, le nouveau musée possède le fragment central du dessin original de la *Vue de Rouen*

prise de l'Ile-Lacroix, où l'on aperçoit les anciennes casernes Saint-Sever qu'on va démolir, le pont de bateaux, les coteaux de Canteleu, le Vieux-Palais et toute la ligne des quais que domine le campanile du Palais des Consuls.

A citer encore une *Vue de Rouen* coloriée à la manière anglaise et signée de Himely. On peut aussi rattacher à la topographie rouennaise les plans et rues de l'abbaye et du fort de Sainte-Catherine.

Dans les dessins relatifs à nos monuments, il faut mettre au premier rang ceux qui ont rapport à la cathédrale : vues extérieures par Langlois, dessins de La Flèche ; croquis de l'incendie qui détruisit le clocher, entr'autres un tableau à l'huile récemment acquis par l'entremise de M. Lefrançois. Parmi les vues intérieures, comment passer sous silence les gravures de Langlois ayant trait aux stalles, les aquarelles de M. Rosier, reproduisant l'aspect du jubé détruit récemment, la belle eau-forte de Sadoux, *Le tombeau des d'Amboise*, qui illustre la *Renaissance en France*, de Palustre.

L'église Saint-Ouen est représentée par une gravure donnant l'ensemble des constructions de l'abbaye au XVIIe siècle, tirée de l'ouvrage de dom Pommeraye. Un des documents les plus importants sur ce bel édifice religieux est aussi certainement un dessin à la plume représentant le portail avec ses deux tours couronnées, tel qu'il aurait dû être terminé dans le plan primitif, si l'on n'avait point cru devoir se rallier aux plans d'achèvement de l'architecte Grégoire. Le dessin a, du reste, été gravé par Sauvageot pour l'ouvrage de Ramée sur l'achèvement de Saint-Ouen.

Presque tous les monuments rouennais encore existant sont, du reste, représentés dans cette galerie importante par de belles œuvres de nos artistes rouennais, parmi lesquels nous ne devons point oublier M. Jules Adeline, qui a donné ses dessins et ses eaux-fortes les plus intéressants et dont on ne saurait trop louer la générosité artistique, ainsi que celle dont ont fait preuve MM. Nicole, Duboc, etc.

L'aspect de nos vieilles rues et de nos antiques maisons est aussi fidèlement conservé par de nombreuses planches et dessins. Voici l'*Église Saint-Sauveur*, la vieille église dont Corneille fut le marguillier, par R. Pigeon. Du même artiste, voici la *Chartreuse Saint-Julien*. Une curieuse aquarelle de l'époque nous montre la *Place du Champ-de-Mars*, avec les préparatifs pour la fête de la fédération en 1789 ; une autre aquarelle très curieuse par ses détails, nous donne l'aspect de l'Hôtel-de-Ville actuel, de la rue de l'Épée ; une gravure de Loyer nous présente l'*Ancien Hôtel-de-Ville*, au coin de la rue de Thouret, tel qu'il aurait dû être terminé.

Citerons-nous encore de nombreux crayons représentant les *Portes Saint-Hilaire*, *Beauvoisine* et *Martainville ;* les innombrables dessins ayant trait à la Grosse-Horloge, parmi lesquels une mine de plomb de Balan et une eau-forte de Jules Adeline d'après Bonningthon ; les vues des fontaines, parmi lesquelles un dessin de Bérat, reproduisant l'ancienne *Fontaine de la Crosse*.

Il n'est point jusqu'à nos vieilles maisons, depuis la maison des Caradas, belle aquarelle de M. Adeline, depuis les anciennes maisons à pignon de la Haute-Vieille-Tour, reproduites par Drouin, jusqu'aux masures de la rue Caron, vigou-

reusement gravées par Nicolle, qui nous soient rendues avec tout leur pittoresque.

Dans cette galerie, on a aussi fait figurer les portraits des grands hommes normands qui gagneront, croyons-nous, à être réunis en un panneau unique. Au premier rang, figurent le *Corneille* de Michel Lasne, le *Portrait de Pesne*, gravé par Trouain, un *Portrait du Poussin*, *Armand Carrel*, d'après le tableau de Scheffer, et le naturaliste Pouchet, par Flameng.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est à M. Eugène Dutuit, au célèbre amateur rouennais, que la nouvelle galerie doit la réunion de pièces rares qui forment le salon d'honneur de cette galerie. Au premier rang, nous placerons cette estampe de Jean Duvet, « le premier graveur sur métal, digne du nom de maître, dont la » France puisse s'honorer », a dit M. Georges Duplessis, et le *Mariage de la Vierge*, d'Albert Dürer ; l'exemplaire, avant toute adresse, de la *Descente de croix*, de Rembrandt, le magnifique portrait de Bossuet, exécuté par Pierre Drevet à l'âge de vingt-six ans, et où la certitude de la facture, la précision et le brillant du burin semblent indiquer un talent parvenu à sa maturité.

Comment ne point citer la *Grande rue neuve* de Nancy, de Callot ; le *Pierre Corneille*, si recherché, de Ficquet ; le *Chœur d'Apollon*, de Claude Lorrain ; le *Testament d'Eudamidas*, de notre compatriote Jean Pesne ; la belle gravure de Marc-Antoine Raimondi, le roi des graveurs italiens ; le portrait de Baugart de Gérard Edelinck, un des maîtres les plus estimés ; le portrait de Lamothe Levayer, de Robert Nanteuil, le maître de Reims. Dans l'école française, d'autres belles pièces retiennent notre attention : la *Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Raphaël, exemplaire avant les contretailles, de François de Poilly, un des plus renommés graveurs de l'époque de Louis XIV ; la *Vierge à la Chaise*, par Boucher Desnoyers. Dans les écoles étrangères : la *Femme adultère*, du Florentin Bartolozzi, qui travailla longtemps en Angleterre ; le *Portrait de Waudesforth*, de Van Dyck, par James Watson ; l'*Henriette d'Angleterre* et le *Charles Ier*, d'après Van Dyck, de Robert Strange, un anglais formé à l'école de Philippe Lebas, méritent aussi d'être longtemps regardés.

L'école moderne réclame aussi la visite du public, et ne le cède en rien aux merveilles que nous venons de passer en revue. En suivant la galerie, on admirera, tour à tour, une reproduction superbe de la *Bataille d'Arbelles*, de Lebrun, gravée par Audran, donnée par la chalcographie du Louvre ; le *Portrait de Molière*, d'après Mignard, par Henriquel-Dupont ; une minuscule pointe sèche de Jacquemard, la *Canne de Balzac*, tirée seulement à trois exemplaires et dont le musée d'estampes possède un exemplaire donné par Philippe Burty ; des reproductions des œuvres de Baudry, par Bertinet, Dubouchet et Haussoulier ; la belle eau-forte de Teysonnières, d'après le *Pierre Corneille* que possède le comte d'Ormoy, le *Courage militaire*, gravé par Rajon.

Parmi les lithographies, les belles épreuves sont aussi nombreuses, pour ne parler que du *Ménippe*, d'après Velasquez ; par Wagner ; que de *la Vérité*, d'après Baudry, par Gilbert ; que du *Rheingold*, inspiration fournie par Wagner à Fantin-Latour ; que de *l'Enclos*, de Van-Marck, par Th. Chauvel ; que de *l'Angelus*, de Millet, par Vernier. Il y a là une collection d'œuvres modernes,

pleine de variété qui ne peut qu'aider à former et à assurer le goût du public. Encore allons-nous oublier les pages si spirituelles de Félix Buhot et la belle reproduction si tumultueuse et si mouvementée du *Boissy d'Anglas*, de Delacroix, qui fait trouver encore plus détestable la grande machine déclamatoire de Court.

L'histoire de l'illustration dans le livre ne nous retiendra que quelques instants, dont nous profiterons pour admirer les spécimens les plus curieux. Dans ce nombre, nous mettrons la *Chronique de Nuremberg*, imprimée en 1493, qui renferme un nombre considérable de bois gravés avec talent et dont quelques-uns sont attribués à Pleydenwurf et à Michel Wolgemut qui fut le maître d'Albert Dürer; nous y placerons aussi cette estampe curieuse de Lucas de Cranach, faisant partie des douze apôtres et où le martyre de saint Mathieu est retracé dès le XVIe siècle comme ayant eu lieu à l'aide de la guillotine.

Dans ces vitrines, on peut aussi admirer l'*Art militaire*, de Végèce, les *Triomphes de messire François Pétrarque*, les *Éléments de pourtraicture* du Rouennais Saint-Ygny, dont M. Hédou a tracé une si savante monographie; *l'Art de desseigner*, de Jean Cousin. Toute l'histoire de l'illustration est là depuis les charmantes éditions du XVIIIe siècle, parmi lesquelles nous citerons un exemplaire des *Fables de Phèdre* par les deux Rouennais Descamps et Noël Lemire, jusqu'à quelques exemplaires romantiques comme les *Souvenirs d'Espagne*, d'Arthus Bertrand, et jusqu'à la *Madame Bovary*, de Flaubert, avec les eaux-fortes de Boilvin qui termine cette intéressante revue rétrospective.

Quelques curiosités retiendront encore l'attention du visiteur : deux surtout offrent un puissant intérêt. Ce sont les bois de la *Danse macabre*, d'Holbein, gravés par Lützelburger et achetés par M. And. Pottier aux héritiers de Langlois, qui s'en était servi pour les illustrations de sa *Danse des morts*. C'est, d'autre part, une ancienne forme à imprimer des cartes à jouer portant les armes de France et d'Espagne, et le nom de Jehan Volay, un cartier français très célèbre. Ce petit monument xylographique a été donné par M. Alfred Darcel

Ainsi qu'on peut le voir, cette galerie offre le plus vif intérêt artistique; celui-ci serait encore plus grand si l'on procédait surtout dans la galerie d'histoire locale à un classement plus méthodique, qu'il sera facile d'opérer. On ne peut, en terminant, que féliciter l'administration de la bibliothèque qui a mené à bien ce travail, et particulièrement M. Narcisse Beaurain, qui s'est dévoué à cette œuvre qui ne peut manquer de rendre d'utiles services à tous les artistes et à tous ceux qui aiment notre ville. G. D.

Versailles. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Versailles*, [par E. Delerot et A. Taphanel.] Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1888, in-8° de 139 pages. (Extrait du t. IX du *Catalogue général des manuscrits*).

ARCHIVES.

Ardennes. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Sénemaud, archiviste, avec introduction, supplément et table, par M. Paul Laurent, archiviste. Tome IV. *Archives ecclésiastiques : séries G, H et I.* Charleville, in-4° de VIII-113 et 200 pages.

Loir-et-Cher. — *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par MM. de Martonne, Félix Blanc, de Fleury, Bournon et Roussel, archivistes. *Archives civiles. Séries C, D et E supplément* (1re partie). Blois, 1887, in-4° de x-7, 3, 208 et 209 pages.

Savoie. — Vient de paraître : *Département de la Savoie. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par Alexis de Jussieu, archiviste du département. — *Archives civiles. Série C.* Tome Ier (art. 1-2153). — Chambéry, impr. Châtelain, 1887, in-4° de XI et 146 pages.

Seine-Inférieure. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Charles de Robillard de Beaurepaire, archiviste. *Archives ecclésiastiques. Série G* (nos 4821-6220). Tome quatrième. Paris, 1887, in-4° de 490 pages.

Vosges. — Vient de paraître : *Inventaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par MM. F. de Çhanteau, Guilmoto et Paul Chevreux, archivistes. — *Archives ecclésiastiques. Série G.* Tome Ier. G 1 à G 837. Épinal, 1887, in-4° de VII-289 pages.

MÉLANGES.

Le 6 avril ont eu lieu, à Amiens, les obsèques de M. J. Garnier, ancien bibliothécaire de la ville et un des hommes qui a le mieux compris les devoirs de sa profession. Son successeur, M. Vion, a prononcé le discours suivant, dans lequel est résumée la biographie professionnelle du vénérable M. Garnier :

Messieurs,

L'infatigable travailleur que nous venons aujourd'hui conduire au champ du repos, avait étendu son activité à toutes les branches des connaissances humaines. Les sciences, l'histoire, la littérature ont été tour à tour l'objet de ses études, et nos diverses Sociétés savantes, par la bouche de leurs représentants les plus autorisés, viennent payer un juste tribut de reconnaissance à celui qui fut le plus ancien et le plus actif de leurs membres. Dans chacune de ces Sociétés, l'exposé de ses travaux suffirait à illustrer une existence entière, et cependant l'ensemble même de ces éloges ne donne pas encore une idée complète de ce que fut le maître vénéré dont je m'honore d'être le successeur à la bibliothèque d'Amiens.

A ce titre, il m'appartient de dire ce qu'il a fait pour cette bibliothèque, où il a passé quarante-sept années de son existence.

Nommé bibliothécaire-adjoint le 16 novembre 1838, c'est lui qui inaugura les séances du soir, les seules accessibles à beaucoup d'étudiants et de travailleurs.

Le 29 septembre 1846, il fut appelé à remplacer M. Delahaye, en qualité de conservateur. Pendant trente-neuf ans, jusqu'au 1er octobre 1885, il administra la bibliothèque qui grandit peu à peu entre ses mains, jusqu'à doubler presque d'importance.

Vivant constamment au milieu de ses livres, il en avait fait l'objet de ses incessantes préoccupations. Non content d'en surveiller, d'en diriger l'accroissement, il dépouillait minutieusement l'ancien fonds, et enregistrait avec soin les acquisitions nouvelles.

Dès 1843, il publia le catalogue raisonné des manuscrits, qui ne comprend pas moins de 572 numéros. Un pareil travail était fort remarquable pour l'époque, et les savants les plus compétents l'apprécièrent hautement. Ce n'était cependant que le prélude de son œuvre bibliographique.

De 1853 à 1873, il publia le catalogue des imprimés de la bibliothèque : Médecine, Histoire, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Théologie, Histoire des

religions, Polygraphie, Histoire littéraire et Bibliographie, formant en tout dix volumes in-8°.

Pendant cette publication, les ouvrages nouveaux s'étaient accumulés, et, en 1874, il dut faire paraître un premier supplément, qui compléta les différentes parties déjà publiées.

Depuis lors, dix petits fascicules se succédèrent, d'année en année, donnant chacun le relevé des acquisitions de l'année précédente.

Énoncé des titres, classement par ordre de matières, correction des épreuves, numérotage des volumes, il avait accompli seul ce long et pénible travail.

Œuvre inestimable et qui n'est jamais assez appréciée, car c'est grâce à cet exact et minutieux inventaire que les lecteurs peuvent abréger leurs recherches, et se rendre compte des richesses dont ils sont admis à profiter !

Mais là ne se borne point le rôle du vrai bibliothécaire. Maniant sans cesse les volumes dont il a la charge, non seulement il sait trouver aussitôt sur les rayons l'ouvrage demandé, mais il en connaît souvent la division intérieure et jusqu'à la valeur intrinsèque. Que de fois n'est-il pas appelé à venir en aide au travailleur, à lui suggérer un autre ouvrage, mieux approprié que celui qu'il demande, à lui fournir enfin mille précieuses indications !

Et ce n'est pas seulement à ses concitoyens qu'il rend ce signalé service. De Paris, de la province, de l'étranger même viennent souvent des demandes de renseignements qu'il faut satisfaire, parfois au prix d'un long travail de recherche.

M. Garnier était éminemment préparé à ce rôle aussi modeste qu'utile. Il connaissait à fond cette bibliothèque, dont tous les volumes lui avaient passé plus d'une fois par les mains, et sa merveilleuse mémoire le dispensait bien souvent de recourir au catalogue. Entré moi-même à la bibliothèque en 1869, j'ai été pendant près de dix-sept ans l'adjoint de M. Garnier, et, durant cette longue période de temps qui m'a permis de m'instruire par son exemple, j'ai pu apprécier sa grande puissance de travail. La similitude de nos goûts effaçant en partie la disproportion d'âge, nos rapports sont toujours restés empreints de la plus grande cordialité. J'avais en partage les séances du soir, mais je venais souvent, dans la journée, prendre en quelque sorte le mot d'ordre pour le lendemain ; tout en rangeant ensemble les volumes, à l'issue de la séance, nous nous transmettions les renseignements destinés à faciliter notre besogne commune, et nous nous laissions souvent entraîner dans des conversations bibliographiques où je trouvais toujours profit.

Plus tard, lorsque M. Garnier eut pris les loisirs qu'il avait si bien mérités (loisirs d'ailleurs toujours bien remplis : *otium cum dignitate*), ce fut lui qui vint, à son tour, retrouver son ancien adjoint devenu son successeur, et causer encore avec lui de la bibliothèque, si chère à tous deux.

Adieu, mon digne et vénéré maître ! J'ai toujours admiré en vous cet ensemble de qualités diverses qui vous a permis des travaux si nombreux et si variés ; votre activité infatigable, votre mémoire prompte et fidèle, votre merveilleux esprit d'ordre et d'exactitude, enfin votre verte et vigoureuse vieillesse, qui réalisait si bien le *mens sana in corpore sano*. Mais, dussé-je atteindre moi-même cette

quatre-vingtième année que vous venez de dépasser, le souvenir de nos bonnes causeries ne s'effacera jamais de mon cœur !

Le Ministre de l'agriculture a adressé aux préfets la circulaire suivante :

Monsieur le préfet, le Ministre de l'agriculture a décidé de présenter à l'Exposition de 1889 une comparaison de l'état de l'agriculture avant 1789 et à l'époque actuelle.

Pour établir aussi exactement que possible la situation agricole avant 1789, les archives départementales et municipales peuvent fournir d'utiles et précieux renseignements. Il existe certainement dans ces archives des documents montrant les étapes parcourues depuis 1789 jusqu'à nos jours.

Les Sociétés locales, de leur côté, possèdent et peuvent recueillir par leurs membres des documents utiles à consulter, tels que baux, prix de fermage, superficies cultivées, cultures, rendements, jachères, terres incultes, bétail, effectif des animaux et leur valeur, consommation, population rurale, tableaux, cartes, gravures, permettant d'apprécier l'évolution de l'agriculture depuis 1789.

Je vous prie de bien vouloir me communiquer le plus tôt possible tous les documents de cette nature que vous pourrez recueillir et qui indiqueront les phases par lesquelles la production agricole a passé de 1789 à nos jours.

Je sais, monsieur le préfet, qu'on ne fait jamais appel en vain aux bonnes volontés et que les fonctionnaires de tout ordre seront heureux de faciliter votre tâche. Je n'ai pas, d'ailleurs, besoin d'insister, monsieur le préfet, sur l'intérêt considérable qu'il y a à faire ressortir aux yeux des populations et des étrangers eux-mêmes, à l'occasion du Centenaire de 1789 et avant les élections générales, un tableau saisissant des grands progrès réalisés à la suite des réformes libérales de la Révolution française et dus aux institutions et aux efforts du gouvernement républicain.

ÉTRANGER

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 5e année, contient les articles et renseignements suivants : N° 1, janvier 1888. — A. Goldmann : catalogue des catalogues de manuscrits des bibliothèques d'Autriche-Hongrie. — Chronique des bibliothèques : statistique de la bibliothèque de l'Université de Vienne (Autriche), évaluée à environ 340,000 volumes, etc. — Notes diverses : vols d'exemplaires de passe au préjudice des éditeurs français ; exposition de manuscrits et de livres relatifs à la sténographie au Musée britannique en novembre 1887 ; deux brochures annoncées à tort par les bibliographies et qui n'ont jamais paru : Wenzel, *Observations métriques et linguistiques sur la cantilène de sainte Eulalie;* Oberstein-Bar, 1880, et Brandt, *das Leben und die Werke der franzoesischen Schriftstellerin Marie de France*, Rendsburg, 1883 ; etc., etc. — Personnel : Tableau complet du personnel de la bibliothèque de l'Université de Vienne (Autriche) ; promotions à la bibliothèque royale de Munich, etc.

N° 2, février. — A. Goldmann (suite et fin). — Max Spirgatis : Questions de bibliographie sur Jean Geiler de Kaysersberg. — O.-F. Fritzsche : Glareana, sur les ouvrages de Henri Glareanus, relatifs à la géographie antique de la Suisse ; publication d'un écrit de Glareanus sur ce sujet). — H. Wallau : les marques de peintures dans les incunables. — Comptes-rendus : Kayser, *Vollstaendiges Bücher-Lexikon*, continué par Richardt Haupt ; W. Brambach, *Psalterium* ; O. Taschenberg, *Bibliotheca zoologica* ; Omont, *Fac similés de manuscrits grecs des XVe et XVIe siècles.* — Chronique des bibliothèques : Vente d'une partie des manuscrits de sir Thomas Phillipps, acquis les uns par le gouvernement des Pays-Bas, les autres pour la bibliothèque royale de Berlin, etc. — Notes diverses. — Personnel.

N° 3, mars. — K. Burdach : les Wittelsbach du Palatinat et les anciens manuscrits allemands de la Palatine. — Henri Harrisse : Christophe Colomb en Orient. — Comptes-rendus : Schum, *Beschreibendes Verzeichniss der amplonianischen Handschriften-Versammlung zu Erfurt ;* S. Siennicki, *De typographia in Claro Monte Czestochoviensi*, 1628-1864, 2e édition ; A Blau, *Bibliotheca philologica.* — Chronique des bibliothèques : la bibliothèque particulière du cardinal J. Simor, primat de Hongrie ; budget des bibliothèques de Prusse ; bibliothèque de Strasbourg, etc. — Notes diverses. — Personnel (note nécrologique sur M. Thiebault, bibliophile alsacien).

N° 4-5, avril-mai. — Henri Stein : inventaire sommaire des tables générales des périodiques historiques en langue française (article en français). — O. Hartwig : le papier le plus ancien et le plus nouveau (d'après les publications des papyrus de l'archiduc Renier et un mémoire de M. A. Martens, direc-

teur du bureau royal d'essais de Berlin). — Fr. Pfaff : la lettre de Guillaume Fichet sur l'invention de l'imprimerie. — Falk : les éditions du *Directorium missæ* de l'église de Mayence. — Steiff : la ville de Halle n'a pas produit d'incunables. — F.-J. Schiffmann : les origines de l'imprimerie dans le Valais. — A. Heyer : additions au travail d'Em. Weller sur les premiers journaux allemands. — K.-J. Trübner : comment a été recouvré le manuscrit dit de Manessé (exposé des négociations qui ont abouti au traité conclu avec M. Delisle, voir ci-dessus, p. 17-18).—Comptes-rendus : L. Stiefvater, *Beitrag zur Geschichte des Buchdruckes und Buchhandels in Steiermark ;* Pellechet, *Notes sur les imprimeurs du comtat Venaissin et de la principauté d'Orange ;* A. Schumann, *Aargauische Schriftsteller* ; J.-F. Riano, *Critical and Bibliographical notes on early Spanish music ;* K. Goedeke, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung aus den Quellen ;* F. Nizet, *Notice sur les catalogues de bibliothèques publiques* (compte-rendu en français, par Victor Chauvin) ; W. Brambach, *Gottfried Wilhelm Leibniz Verfasser der Histoire de Bileam ; Indici e Cataloghi, VIII, i codici Ashburnhamiani nella R. Biblioteca Mediceo-Laurenziana di Firenze ;* E.-C. Richardson, *Bibliographical synopsis ; Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae universitatis Rheno-Trajectinae.* — Chroniques des bibliothèques : bibliothèques universitaires de Belgique ; bibliothèque royale de Bruxelles, etc. — Notes diverses. — Personnel.

Belgique. — Par arrêté royal du 31 janvier, ont été nommés aux archives générales du royaume :

Archiviste-adjoint, à titre personnel, M. J. Proost, chef de section à l'administration des archives générales ;

Chefs de section, MM. J. Felsenhart et A. Goovaerts, sous-chefs de section, faisant fonctions de chefs de section.

Par le même arrêté, M. A. Jacobs, employé de 2e classe, a été mis dans la position de disponibilité.

Danemark. — En 1885, le Directeur des archives du royaume a appelé l'attention de M. le Ministre des cultes et de l'instruction publique sur la mauvaise qualité du papier, dont l'administration fait usage pour ses diverses expéditions, et comme, dans beaucoup de bureaux, on réduit considérablement ou encore, on néglige l'enregistrement des pièces, il en résulte que les archives seraient souvent dans l'impossibilité de donner les renseignements désirés. Le Ministre nomma une commission, sous la présidence du Directeur des archives, à l'effet de rechercher les meilleurs procédés pour la conservation des pièces des archives, tels que le choix du papier et de l'encre, la tenue des livres de copie, etc., etc., soit pour l'administration centrale, soit pour les tribunaux et l'administration locale.

Le rapport de cette commission, dressé le 13 décembre 1887, contient, entre autres choses, les conclusions suivantes : l'État passera un contrat avec une ou plusieurs fabriques de papier pour tout le papier à imprimer et à écrire, qui sera, dorénavant, employé par les fonctionnaires de l'État ; dans ces contrats, la qualité du papier sera fixée pour chaque cas en particulier ; près l'École polytechni-

que, il sera établi un bureau d'analyse, qui veillera à ce que le papier soit conforme au contrat ; un règlement sera dressé pour chaque ministère, concernant, tant la tenue des livres de copie que la qualité du papier pour protocoles, documents, minutes, etc. ; le privilège exclusif de vendre le papier de l'État sera donné à un seul concessionnaire, qui, moyennant une certaine provision, sera tenu d'en avoir toujours en vente pour les besoins de l'État chez les commerçants des différentes parties du royaume.

Italie. — Dans la dernière semaine de novembre, ont eu lieu, à Rome, les examens professionnels pour les candidats au diplôme d'habilitation au grade de bibliothécaire. Les programmes pour ces examens ont déjà été publiés dans le *Bulletin* (1885, n° 2, pag. 208, art. 145).

Plusieurs bibliothèques communales et provinciales, en Italie, demandent de jouir de la faculté concédée par le nouveau règlement, d'entrer en correspondance avec les bibliothèques du Gouvernement pour le prêt mutuel des livres et des manuscrits. Parmi les bibliothèques auxquelles on a concédé la réciprocité du prêt, nous mentionnerons les bibliothèques communales d'Ancône, de Bergame, Cesena, Côme, Correggio, Crême, Mantoue, Sienne, Vérone, la bibliothèque provinciale d'Aquila, les bibliothèques des Universités libres de Camerino et de Pérouse. Il est parfaitement inutile de relever l'utilité pratique de cette sage disposition qui, loin de centraliser les moyens de recherche dans une seule ville favorisée, met à la disposition de tous les hommes studieux, même dans les petites villes de province, les richesses littéraires de chaque bibliothèque italienne.

Vient de paraître à Florence le premier fascicule d'une *Rivista delle Biblioteche*, revue de bibliothéconomie et de bibliographie, dirigée par l'habile et diligent bibliothécaire de la Marucelliana, M. Guido Biagi. Voici le sommaire de cette publication : *Le prêt des mss.*, par M. Anziani. — *Les examens pour les bibliothécaires*, par M. Biagi. — *Le dépôt légal en Italie*, par M. Tempia. — *Les bibliothèques de l'Allemagne, jugées par un bibliothécaire allemand*, par M. Bruschi. — *De l'usage spécial de la cire dans les manuscrits*, par M. Paoli. — *Le ms. Poggiali de la Divine Comédie*, par M. Gentile. — *Documents inédits pour l'histoire de la bibliothèque Laurentienne*, par M. Podestà. — *De quelques éditions inconnues ou très rares de l'Index librorum prohibitorum*, par Fumagalli.

Ont paru aussi, à Rome, les premières livraisons d'un *Archivio storico dell'arte* (Loreto Pasqualucci, éditeur), splendide revue mensuelle, illustrée, dirigée par le savant professeur M. Gnoli, et destinée à recueillir les documents historiques de l'art italien. Cette publication, qui vient combler un vide déploré dans la presse artistique et érudite, intéressera aussi les amateurs des études bibliographiques, soit par des écrits spéciaux sur l'art dans ses applications au livre (miniatures, gravure, reliure, etc.), soit par un bulletin bibliographique mensuel, rédigé avec un soin particulier, qui, dans chaque livraison, annonce les nouvelles publications sur l'art italien.

Portugal. — Vient de paraître : *Catalogo da bibliotheca publica municipal do Porto. Indice preparatorio do catalogo dos manuscriptos.* 3° fasciculo, *Mss. nobiliarios.* Porto, 1888, in-8° de 174 pages.

334 numéros et supplément aux parties 1 et 2, dues comme le présent volume au bibliothécaire M. E.-A. Allen.

Suède. — L'illustre historien, M. C.-T. Odhner, jusqu'ici professeur à l'Université de Lund, a été nommé directeur des Archives du royaume de Suède.

Vient de paraître le 10e volume des Actes de la bibliothèque royale de Stockholm. Il contient, outre le rapport ordinaire sur cette bibliothèque pour 1887, le catalogue commun des accroissements des plus grandes bibliothèques suédoises pendant 1887. Il a été rédigé par M. Dahlgren (v-284 pages, in-8°). Le rapport sur la bibliothèque royale nous apprend que la collection des impressions suédoises, en 1887, s'est augmentée de 12,791 numéros, celle des ouvrages imprimés étrangers de 2,215 numéros et celle des manuscrits de 91 numéros. Le nombre des entrées a été de 14,835 et celui des volumes demandés et reçus en communication de 30,264. Le nombre de volumes prêtés à domicile a été de 5,832.

Suisse. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque publique de Genève.* Genève, 1887, t. VI, in-8°.

Les quatre premiers volumes contiennent le catalogue systémati que dela bibliothèque ; le cinquième renferme les ouvrages nouveaux, acquis pendant l'impression des premiers, et une table alphabétique forme le sixième volume.

La bibliothèque compte environ 100,000 volumes ; elle est une des plus importantes de la Suisse.

En 1886, le nombre des consultations a été de 12,757 ; celui des personnes différentes qui les ont faites, de 822, et celui des volumes consultés, de 28,490.

Catalogue de la bibliothèque fédérale. Neuchâtel, 1886, in-8°.

Ce catalogue contient 12,082 titres d'ouvrages et la bibliothèque est surtout destinée à l'Administration fédérale.

Katalog der groesseren Stadtbibliothek in Zofingen. Zofingen, 1887, sixième supplément, in-8°.

Cette petite ville, du canton d'Argovie, possède une bibliothèque d'environ 30,000 volumes.

Catalogue des livres appartenant à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, par M. Alf. Cartier et Em. Rivoire. Genève, 1887, in-8°.

Bibliothèque importante pour l'histoire de la Suisse et surtout celle de Genève.

Fach-Katalog der Aargauischen Kantonsbibliothek, entworfen und ausgeführt von Dr Herm. Brunnhofer, Kantonsbibliothekar Aarau, 1887, t. II, in-8°.

Dans cette seconde partie, comme dans la première, on trouve l'indication non seulement des ouvrages proprement dits, mais aussi des travaux spéciaux publiés dans les collections, les revues et les mémoires de Sociétés savantes.

Catalogue de la bibliothèque cantonale de Fribourg. Fribourg, 1886, tome 4e, supplément, in-8°.

Ce supplément contient les ouvrages entrés dans la bibliothèque depuis l'année 1855. La bibliothèque de Fribourg compte environ 40,000 volumes.

Informatorium bibliothecarii carthusiensis domus Vallis Beatae Margarethae in Basilea minori, ex autographo fratris Georgii Carpentarii in bibliotheca Basiliensi asservato, nunc primum edidit Ludovicus Sieber, Universitatis Basiliensis bibliothecarius. Basilea, 1888, 22 p. in-8°.

La Chartreuse du Val-Sainte-Marguerite, au Petit-Bâle, fondée en 1402 et supprimée à l'époque de la réformation, posséduit une riche bibliothèque, qui fait partie, aujourd'hui, de la bibliothèque de l'Université de Bâle. Au commencement du XVIe siècle, Georges Charpentier, religieux et bibliothécaire de ce couvent, traça dans l'*Informatorium*, que M. Sieber vient de publier, des règles spéciales pour la conservation de cette précieuse collection. Les détails minutieux dans lesquels il entre, prouvent l'amour de ces religieux pour leur trésor littéraire et le soin qu'ils apportaient à sa conservation. Les manuscrits et les incunables des Chartreux sont encore maintenant l'ornement de la bibliothèque de Bâle, et ce n'est pas sans un légitime orgueil que M le Dr Sieber les présente aux nombreux visiteurs.

Lille Imp. L. Danel.

Publications de H. CHAMPION, libraire à Paris.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQUES

DE FRANCE

DONT LES CATALOGUES N'ONT PAS ÉTÉ IMPRIMÉS

Publié par M. ULYSSE ROBERT.

Un grand nombre de bibliothèques publiques en province, et même à Paris n'ont encore publié aucune liste, même sommaire, de leurs manuscrits, et pour ces bibliothèques, les savants sont encore obligés de recourir au livre déjà ancien de Hænel, forcément rempli d'erreurs et par trop incomplet.

En négligeant ainsi leurs bibliothèques, et en ne publiant pas le répertoire de leurs manuscrits, les villes ont permis à des collectionneurs peu scrupuleux de s'enrichir aux dépens du public.

L'inventaire de M. Robert atteindra donc un double objet : il rendra difficiles et même impossibles des dilapidations trop fréquentes, et fera connaître aux érudits des dépôts jusqu'ici négligés.

L'ouvrage, composé de 900 pages environ, paraît régulièrement par fascicules de 10 feuilles grand in-8° à deux colonnes.

Prix du fascicule..... 4 fr.
Papier vergé..... 7 fr.

Trois fascicules sont en vente.

INDICATEUR DES ARMOIRIES

DES VILLES, BOURGS, VILLAGES, MONASTÈRES, COMMUNAUTÉS, CORPORATIONS, ETC.,

Contenues dans l'Armorial général de d'Hozier,

par M. ULYSSE ROBERT.

In-8° de 192 pages..... 7 fr.

INVENTAIRE DES CARTULAIRES

Conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une bibliographie (par M. LÉOPOLD DELISLE) *des Cartulaires publiés en France*, par M. ULYSSE ROBERT, in-8° de 108 pages..... 4 fr

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Tome I. Théologie. — Tome II. Jurisprudence. Chaque volume..... 7 fr. 50

Les tomes III et IV sont sous presse.

Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Fonds de Cluni, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. *Paris*, 1884, in-8°. 7 fr. 50

La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours. Notice historique par M. Morlreuil, secrétaire de la Bibliothèque, *Paris*, 1878, in-8°..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés. *Paris*, 1878, in-12 (*Manuscrits, imprimés, estampes*)..... 3 fr.

Notice des objets exposés dans la salle du Parnasse français à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille, *Paris*, 1884, in-12 ..... 0 fr. 50

Catalogue alphabétique des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, précédé d'un avertissement et accompagné d'un plan de la salle, par M. Thierry-Poux, conservateur-sous-directeur. *Paris*, 1879, in-12..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés. 6 cahiers par an, abonnement 8 fr.; paraît depuis 1882.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par Michel Hennin, rédigé par M. G. Duplessis, conservateur-sous-directeur-adjoint du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

Cet ouvrage forme cinq volumes gr. in-8°, chaque..... 12 fr.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, Imp. nationale, 1868-81, 3 volumes in-4° et atlas..... 100 fr.

La Bibliothèque nationale en 1875 et en 1876. Rapports annuels, par L. Delisle; deux parties in-8°, chacune..... 3 fr.

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Histoire de France*, 13 volumes in-4°. Les tomes I à XI sont en vente à 25 fr. le volume.

Manuscrits orientaux : hébreux, syriaques, éthiopiens. Trois parties in-4°, à 15 francs chacune.

Manuscrits français. Tomes I, II et III, à 25 francs le volume.

Manuscrits espagnols, par A. Morel-Fatio, 1er vol. in-4°, 15 francs.

Sciences médicales. Tomes I, II, à 25 francs le volume.

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale par H. Bordier, bibliothécaire honoraire au département des manuscrits, *Paris*, 1883, in-4°, nombreuses planches..... 30 fr.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier, *Paris*, 1881, in-8°..... 2 fr. 50

FEB 5 1889

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1888
N° 2.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE.
9, Quai Voltaire.

M. D. CCC. LXXXVII.

SOMMAIRE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION : BIBLIOTHÈQUES. — Deuxième circulaire relative au catalogue des incunables, p. 49. — Envoi à MM. les Maires de l'extrait du jugement rendu le 26 avril, contre le sieur C....., coupable de vols de documents à la Bibliothèque nationale, p. 52. — Arrêté supprimant la bibliothèque du palais de Pau, et la mettant à la disposition et sous la surveillance de la municipalité de Pau, p. 52.

PERSONNEL.— Arrêté reconstituant la commission du catalogue des incunables, p. 53.— Bibliothèque nationale, p. 54. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 54. — Bibliothèque Mazarine, p. 54. — Aix-les-Bains, p. 54. — Arbois, p. 54. — Auxerre, p. 55. — Avesnes, p. 55. — Béthune, p. 55. — Bordeaux, p. 55. — Brive, p. 55. — Carentan, p. 55. — Castres, p. 55. — Chambéry, p. 55. — Douai, p. 55. — Elbeuf, p. 55. — Grenoble, p. 56. — Jonzac, p. 56. — Le Havre, p. 56. — Le Mans, p. 56. — Lille, p. 56. — Lyon, p. 56. — Marseille, p. 56. — Mont-de-Marsan, p. 56. — Nogent-sur-Seine, p. 57. — Orléans, p. 57. — Pau, p. 57. — Provins, p. 57. — Rennes, p. 57. — Rouen, p. 57. — Semur, p. 57. — Vendôme, p. 57. — Bibliothèques populaires, Bourganeuf, p. 57. — Bruyères, p. 58. — Marvejols, p. 58. — Melle, p. 58. — Trévoux, p. 58.

ARCHIVES. — Archives nationales, p. 59. — Cher, p. 59. — Hautes-Alpes, p. 59. — Loir-et-Cher, p. 59. — Lyon, p. 59. — Oise, p. 59. — Orne. p. 59. — Saône-et-Loire, p. 59. — Seine, p. 60. — Seine-et-Oise, p. 60.

CHRONIQUE ; BIBLIOTHÈQUES. — Bibliothèque nationale, p. 61. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 64. — Bibliothèque Mazarine, p. 64. — Arras, p. 64. — Besançon, p. 65. — Boulogne-sur-Mer, p. 67. — Bourbonne, p. 69. — Brest, p. 71. — Cahors, p. 76. — Cambrai, p. 77. — Castres, p. 81. — Cherbourg, p. 82. — Constantine, p. 88. — Dieppe, p. 89. — Epernay, p. 90. — Etampes, p. 93. — Foix, p. 96. — Joigny, p. 97. — La Roche-sur-Yon, p. 101. — Laval, p. 104. — Le Havre, p. 106.— Le Mans, p. 110.— Le Puy, p. 112. — Lille, p. 113. — Mâcon, p. 117. — Marseille, p. 118. — Montpellier, p. 120. — Niort, p. 120. — Paris, p. 120. — Pau, p. 120. — Poitiers, p. 126. — Quimper, p. 128. — Rodez, p. 130. — Saint-Etienne, p. 130. — Sedan, p. 131. — Tarbes, p. 132. — Toul, p. 132. — Toulon, p. 134. — Troyes, p. 134. — Verdun, p. 134.

Liste des ouvrages admis par la commission consultative des bibliothèques populaires. p. 134.

ARCHIVES. — Rapport de M. Charmes, sur la situation des archives pendant l'année 1887, p. 145. — Archives nationales, p. 168. — Gard, p. 168. — Morbihan, p. 168. — Nord, p. 168. — Somme, p. 168.

MÉLANGES. — p. 169.

ÉTRANGER. — Allemagne, p. 170. — Alsace-Lorraine, p. 171. — Grèce, p. 171. — Italie, p. 171. — Suède, p. 171.

DEMANDES. p. 172.

Pour répondre à de nombreuses réclamations qui nous ont été adressées, nous donnons ci-après la composition des quatre volumes parus du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives.*

Tome I. 1884 ..... **358 p.**

Trois numéros, 1 à 3.

Tome II. 1885 ... . **235 p.**

Deux numéros, 4 et 2.

On aurait dû mettre 1885, n° 1, car la livraison deuxième de cette même année porte n° 2.

Tome III. 1886 ..... **172 p.**

Numéroté 1886, n°s 1, 2, 3.

Tome IV. 1887

Trois numéros, 288 p

FEB 5 18

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Deuxième circulaire relative au catalogue des incunables.

25 juillet.

Monsieur le Bibliothécaire, les prescriptions de la circulaire du 15 février 1886 relative à la préparation du catalogue des incunables conservés dans les bibliothèques de France ont été suivies dans la plupart de ces établissements. Un certain nombre de bibliothécaires ont adressé à mon département le résultat de leurs recherches, et, à Paris, le travail a été conduit avec la plus grande activité; le catalogue des incunables de la Mazarine est achevé; la Bibliothèque nationale pourra fournir, dans un délai relativement court, les quinze mille notices qui constitueront son apport à l'œuvre considérable pour laquelle je fais encore appel à votre dévouement.

Vous avez dû préparer, conformément aux instructions de la circulaire précitée, les notices des incunables de la bibliothèque confiée à vos soins; je vous prie de me les adresser le plus promptement possible.

Toutefois, je ne saurais trop vous recommander, Monsieur le Bibliothécaire, de ne clore votre rédaction qu'après vous être assuré, par une

revision dernière sur les rayons de la bibliothèque, qu'il ne s'est produit aucune omission dans votre travail.

Je vous recommande aussi d'opérer un choix très large parmi les volumes non datés, afin d'éviter des oublis regrettables.

La commission chargée de la publication du catalogue des incunables a récemment arrêté des instructions sommaires en vue de vous faciliter la tâche qui vous reste à accomplir. En voici le texte (1) :

Après avoir inscrit en tête de chaque fiche le nom de l'auteur, le titre sommaire de l'ouvrage, le lieu et la date de l'impression, reproduire avec une extrême fidélité, en indiquant les coupures de lignes au moyen d'un double trait vertical (||), et en soulignant les lettres qui, dans l'impression originale, sont représentées par des abréviations :

1° Le titre, s'il en existe un ;

2° Le titre de départ qui se trouve le plus souvent en tête du premier feuillet de texte, après les pièces liminaires et la table ;

3° Les titres des parties principales de l'ouvrage, avec l'indication du folio, recto ou verso, où ils se trouvent ;

4° Le titre final ou suscription, que d'ordinaire il faut chercher avant les tables ou appendices qui terminent le volume.

On doit indiquer ensuite, en un alinéa distinct, les conditions matérielles de l'impression dans l'ordre suivant :

1° Le format, qui sera déterminé par l'examen des pontuseaux (2) du papier (verticaux dans les in-folio et les in-octavo ; horizontaux dans les in-quarto) ;

2° Le nombre des feuillets et, s'il y a lieu de croire à des lacunes accidentelles, la série des signatures (3) des cahiers ;

3° La justification : à longues lignes ou sur plusieurs colonnes ;

4° Le nombre des lignes de la première page ou colonne entièrement composée en caractères ordinaires, c'est-à-dire dans laquelle la présence d'un titre ou d'une rubrique ne modifie pas la justification normale ;

---

(1) Ces règles sont empruntées aux *Instructions pour la rédaction d'un inventaire des incunables conservés dans les bibliothèques publiques de France*, publiées en 1886 par le Ministère de l'instruction publique.

(2) Les pontuseaux sont les raies claires et transparentes qui traversent à distances égales le papier dans toute sa longueur et qui coupent à angles droits d'autres raies parallèles très rapprochées les unes des autres et généralement moins transparentes, appelées vergeures.

(3) Les signatures sont des signes, des lettres ou des chiffres placés généralement au bas du recto des premiers feuillets de chaque cahier et destinés à indiquer au relieur l'ordre des cahiers et des feuillets qui les composent.

5° Le caractère : romain ou gothique ;

6° La présence de figures gravées ;

7° La présence de marques d'imprimeurs ou de libraires, soit au commencement, soit à la fin ;

8° La présence ou l'absence de signatures de chiffres de foliotage et de réclames (1);

On terminera la notice par le détail des particularités suivantes propres à l'exemplaire inventorié :

1° Le tirage sur un papier exceptionnel ou sur du parchemin ou vélin ;

2° L'enluminure des frontispices et, s'il y a lieu, la présence de miniatures et d'armoiries ;

3° La reliure, si elle est contemporaine de la publication, si le travail en est curieux et surtout si on y découvre la marque ou le nom d'un libraire ou relieur.

Quand les titres sont très développés, on peut remplacer par trois points les longueurs inutiles ; mais il faut scrupuleusement conserver tout ce qui a trait à l'intitulé de l'ouvrage, au nom de l'auteur ou de l'éditeur, à celui des imprimeurs ou libraires, et à la date de l'impression. — Lorsque la suscription d'un incunable donne le lieu et la date de l'impression, ainsi que le nom de l'imprimeur ou du libraire, il est permis de ne pas entrer dans des détails aussi minutieux. Il en est de même lorsque l'identité du livre peut être établie par un renvoi à un des articles du répertoire de Hain marqués d'un astérisque.

Si l'on a à cataloguer un incunable plus ou moins incomplet du commencement ou de la fin, il est indispensable, pour arriver à en déterminer l'identité, de joindre à la notice qu'on lui consacre la copie absolument exacte des premières lignes par lesquelles commence le premier cahier qui se présente complet dans l'exemplaire, en indiquant la signature de ce cahier.

Si vous rencontriez quelque difficulté que le *Repertorium bibliographicum* de Hain pût vous permettre de résoudre, vous pourriez me demander cet ouvrage. Je m'empresserai de vous l'adresser, mais à la condition qu'il me serait retourné dès vos recherches terminées.

Dans le cas où vous le pourriez, sans y consacrer un temps trop considérable, il serait utile de porter vos notices sur des fiches ou des feuilles

---

(1) On entend par réclame un mot placé au bas d'une page, généralement à droite et reproduisant le premier mot de la page suivante. Les réclames servaient à assurer le bon assemblage des feuilles composant un volume.

séparées. Le travail définitif de classement et de mise en ordre serait ainsi très simplifié.

En finissant, je tiens à vous rappeler que je voudrais voir figurer à l'Exposition de 1889 au moins le commencement du catalogue général des incunables. L'impression devra donc en être commencée le plus tôt possible, et je vous serais obligé de m'adresser vos fiches dans le plus bref délai.

Recevez, Monsieur le Bibliothécaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
E. LOCKROY.

Envoi à MM. les Maires de l'extrait du jugement rendu, le 26 avril, contre le sieur C..., coupable de vols de documents à la Bibliothèque nationale.

27 juillet.

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, extrait d'un jugement rendu, le 26 avril dernier, par le tribunal de la Seine, et condamnant le sieur C... à une année d'emprisonnement, pour vol de manuscrits à la Bibliothèque nationale (1).

Je vous prie de vouloir bien faire afficher cet exemplaire, de la manière la plus apparente possible, dans la salle de lecture de la bibliothèque municipale.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
E. LOCKROY.

Arrêté supprimant la bibliothèque du palais de Pau et la mettant à la disposition et sous la surveillance de la municipalité de Pau.

6 août.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu le décret du 8 pluviôse an XI;

Vu le décret du 20 février 1809;

---

(1) Cet extrait est ainsi conçu : « Le Tribunal... attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats que, depuis moins de trois ans, à Paris, C... a soustrait frauduleusement un certain nombre de manuscrits au préjudice de l'État..., condamne C... à une année d'emprisonnement et aux dépens... »

Vu l'ordonnance royale du 22 février 1839 ;

Vu la loi de finances en date du 30 mars 1888, qui supprime les bibliothèques des palais nationaux ;

Vu la lettre de M. le Maire de Pau en date du 4 août 1888, par laquelle ce magistrat demande, dans l'intérêt de la ville, le dépôt de la bibliothèque du palais à la bibliothèque municipale ;

Arrête :

Art. 1er. — La bibliothèque du palais de Pau est supprimée.

Art. 2. — Ladite bibliothèque est mise à la disposition et placée sous la surveillance de la municipalité de Pau, à charge par celle-ci de restitution à la première réquisition de l'État, sans mise en demeure préalable, et sans indemnité au profit de la municipalité de Pau qui se déclare responsable de tout ouvrage.

Art. 3. — Il sera dressé contradictoirement un état certifié véritable de tous les livres de la bibliothèque du palais. Un double de cet état sera annexé au présent arrêté.

Art. 4. — La municipalité de Pau jouira de la bibliothèque et l'affectera au service du public, comme elle le fait pour les autres documents déposés à la bibliothèque municipale en vertu du décret du 8 pluviôse an XI.

Fait à Paris, le 6 août 1888.

E. Lockroy.

II. — PERSONNEL.

Bibliothèques publiques. — Par arrêté du 1er juin, la commission chargée de diriger et de contrôler les travaux relatifs au catalogue des incunables conservés dans les bibliothèques publiques de France, a été reconstituée ainsi qu'il suit : MM. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président ; Xavier Charmes, membre de l'Institut, directeur du secrétariat et de la comptabilité ; Baudrillart, membre de l'Institut, inspecteur général des bibliothèques et des archives ; Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine ; Lacombe, inspecteur général des bibliothèques et des archives ; Lavoix, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; Mlle Marie Pellechet ; MM. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et des archives ; Robertet, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal ; Servois, garde général des Archives nationales ; Zidler, chef du 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité ; Passier, sous-chef au

3e bureau du secrétariat et de la comptabilité ; Henri Omont, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, secrétaire.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 25 mai, M. d'Auriac (Victor-Eugène), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, secrétaire particulier du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, à été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 12 juillet, MM. Blanchet et Spol, bibliothécaires au département des imprimés ; Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; Aubert (Alfred), publiciste, auteur dramatique, [sous-bibliothécaire au département des imprimés], ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

Par arrêté du même jour, M. Marcel, bibliothécaire au département des imprimés, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 10 août, M. Lucien Auvray, archiviste-paléographe, a été nommé stagiaire à la Bibliothèque nationale.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par arrêté du 12 juillet, M. Muller, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du même jour, M. Asse, surnuméraire à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé officier d'Académie.

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du 12 juillet, M. Dufresne, surnuméraire à la bibliothèque Mazarine, a été nommé officier d'Académie.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Aix-les-Bains. — Par arrêté du 12 mai, M. Pin (Jules), architecte, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Aix-les-Bains, en remplacement de M. Grisard, décédé.

Arbois. — Par arrêté du 23 juillet, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Arbois a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Quintard (Paul), principal du collège; Blondeau (Charles), juge suppléant; Robert (Louis), docteur en médecine ; Nicolas (Gustave), procureur de la République ; Berthuel (Louis-Esprit), pasteur protestant ; Laurioz (Arsène), président de l'Union des travailleurs ; Couquet (Louis), conseiller municipal.

Auxerre. — Par arrêté du 12 juillet, M. Lorin (Émile), conseiller général, ancien maire d'Auxerre, [bibliothécaire-adjoint], a été nommé officier de l'Instruction publique.

Avesnes. — Par arrêté du 16 juin, MM. Coduant, notaire, et Mouronval, docteur en médecine, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Avesnes.

Béthune. — Par arrêté du 23 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Béthune : MM. Siomboing, principal du collège; Dozinel, directeur de l'école communale de garçons, en remplacement de MM. le docteur Haynaut et Stal, démissionnaires.

Bordeaux. — Par arrêté du 12 juillet, M. Dezeimeris, bibliothécaire en chef de la ville de Bordeaux, correspondant de l'Institut, conseiller général de la Gironde, a été nommé officier d'Académie.

Brive. — Par arrêté du 19 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Brive a été composé ainsi qu'il suit : MM. Besson, professeur au collège; Claude, professeur au collège; Roche, conseiller municipal.

Carentan. — Par arrêté du 26 juin, M. Artis, docteur en médecine, conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Carentan, en remplacement de M. Pouillat, démissionnaire.

Castres. — Par arrêté du 28 juillet, M. Alba-Lasource, avocat, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Castres, en remplacement de M. Diomar, démissionnaire.

Chambéry. — Par arrêté du 12 juillet, M. Carret, bibliothécaire de la ville de Chambéry, a été nommé officier d'Académie.

Douai. — Par arrêté du 29 mai, M. Cottigny (Jean-Victor), juge d'instruction, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Douai, en remplacement de M. Garcère, démissionnaire.

Par arrêté du 12 juillet, M. Rivière, bibliothécaire de la ville de Douai, a été nommé officier d'Académie.

Elbeuf. — Par arrêté du 18 juillet, M. Frété (Athanase) a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la ville d'Elbeuf, en remplacement de M. Dubuc, démissionnaire.

Grenoble. — Par arrêté du 23 juillet, M. Fournier, professeur à la Faculté de droit, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Grenoble, en remplacement de M. Pagès, décédé.

Jonzac. — Par arrêté du 26 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Jonzac : MM. Carvésier, inspecteur primaire en retraite; Lagrave, inspecteur primaire; Gautret, avocat, ancien maire; Gaillard, conseiller municipal.

Le Havre. — Par arrêté du 12 juillet, M. Braquehais, sous-bibliothécaire de la ville du Havre, a été nommé officier d'Académie.

Le Mans. — Par arrêté du 15 mai, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque du Mans : MM. Goussault, conseiller municipal; Leconte, conseiller municipal, en remplacement de MM. Chaplain-Duparc et Duchemin, décédés.

Lille. — Par arrêté du 26 juin, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lille : MM. Henry, professeur à la Faculté des lettres; Ovigneur, avocat, en remplacement de MM. de Renty, démissionnaire, et Lebigre, décédé.

Lyon. — Par arrêté du 12 mai, MM. Mondon, colonel d'artillerie en retraite, et Bayet, doyen de la Faculté des lettres, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lyon, en remplacement de M. le docteur Rébatel, démissionnaire, et le docteur Palé, décédé.

Marseille. — Par arrêté du 16 avril, ont été nommés membres du comité d'achats de livres près la bibliothèque de Marseille : MM. Jouffret (Michel), professeur au lycée, adjoint au maire; Armand (Paul), professeur au lycée; le docteur Gariel; Bret (Paul), adjoint au maire; Julien (Alfred); Conte, juge au tribunal civil, en remplacement de MM. Le Brès, Heckel, Marchand et Germondy, démissionnaires, et de MM. Clapier et Saurel, décédés.

Mont-de-Marsan. — Par arrêté du 26 juillet, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Mont-de-Marsan a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Pazat, sénateur, ancien maire; Jumel, député, ancien professeur au lycée; Darrasse, ancien proviseur du lycée.

Nogent-sur-Seine. — Par arrêté du 28 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nogent-sur-Seine : MM. Chertier, docteur en médecine, ancien bibliothécaire ; Sabatier ; Janot, docteur en médecine, en remplacement de M. Carré de Busserole, démissionnaire, et de MM. Olive et Romagny, décédés.

Orléans. — Par arrêté du 6 juin, M. Baguenault (Gustave), membre de la Société archéologique d'Orléans, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Baguenault de Viéville, décédé.

Pau. — Par arrêté du 10 août, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Pau : MM. Gorse, conseiller municipal, secrétaire de la Société des sciences, lettres et arts de Pau ; Lacaze (Louis), président de ladite Société ; le docteur de Murgrave-Claye, secrétaire de ladite Société.

Provins. — Par arrêté du 12 juillet, M. Rogeron (Louis), bibliothécaire-adjoint à Provins, a été nommé officier d'Académie.

Rennes. — Par arrêté du 12 juillet, M. Vétault, bibliothécaire de la ville de Rennes, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Rouen. — Par arrêté du 12 juillet, M. Noël, bibliothécaire, et M. Beaurain, bibliothécaire-adjoint, ont été nommés officiers d'Académie.

Semur. — Par arrêté du 2 août, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Semur : MM. Creuzé (Henri), ancien contrôleur principal des contributions directes ; François (Léopold), principal du collége ; de Gail, inspecteur des forêts, en remplacement de MM. Ledeuil et Massicot, démissionnaires, et de M. Blandin, décédé.

Vendôme. — Par arrêté du 29 mai, MM. Isnard, président du tribunal ; Peltereau, notaire, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vendôme, en remplacement de MM. Duvace et Martellière, décédés.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Bourganeuf. — Par arrêté du 26 juillet, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Bourganeuf a été

réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Riffaterre (Paulin), conseiller d'arrondissement ; Rosse (Raoul), procureur de la République ; Brousse (Paul), docteur en médecine ; Laraud (Justin), secrétaire de la sous-préfecture ; Guérand (Pierre), directeur de l'école primaire supérieure.

Bruyères. — Par arrêté du 16 juin, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Bruyères a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Boucher, conseiller général ; Barotte, adjoint au maire ; Louis, principal du collège ; Mougel, instituteur ; Pommier, notaire ; Rousseau, juge de paix ; Simon, ingénieur civil ; Girard, conseiller municipal ; Grandclaudon, conseiller municipal.

Marvejols. — Par arrêté du 18 juin, M. Daudé, docteur en médecine, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Marvejols, en remplacement de M. Gasson, démissionnaire.

Melle. — Par arrêté du 28 juillet, MM. Petit, ancien directeur de l'école normale, et Grasseau, avocat, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Melle, en remplacement de MM. Hannedouche et Vaudier, démissionnaires.

Trévoux. — Par arrêté du 27 juin, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Trévoux a été composé ainsi qu'il suit : MM. Merle, adjoint au maire ; Baratier, adjoint au maire ; Chevalier-Joly, président du tribunal ; Duplat ; Jaraud ; Sandrin et Nique.

ARCHIVES.

Archives nationales. — Par arrêté du 12 juillet, MM. Delaborde (François) et Teulet, archivistes aux Archives nationales, ont été nommés officiers d'Académie.

Cher. — Par arrêté du 12 juillet, M. Boyer (Hippolyte), président de la Société historique du département du Cher, [archiviste du département], a été nommé officier de l'Instruction publique.

Hautes-Alpes. — Par arrêté du 25 mai, M. l'abbé Paul Guillaume, archiviste du département des Hautes-Alpes, correspondant du comité des Sociétés des beaux-arts des départements, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Loir-et-Cher. — Par arrêté préfectoral du 20 juillet, M. Bourgeois, archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département de Loir-et-Cher, en remplacement de M. Roussel, nommé archiviste de l'Oise.

Lyon. — Par arrêté du 25 mai, M. Guigue (Marie-Georges-Eugène), archiviste de la ville de Lyon, a été nommé officier d'Académie.

Oise. — Par arrêté préfectoral du 13 juillet, M. Roussel, archiviste du département de Loir-et-Cher, a été nommé archiviste du département de l'Oise, en remplacement de M. Coüard-Luys, nommé archiviste du département de Seine-et-Oise.

Orne. — Par arrêté du 25 mai, M. Duval (Louis-François-Marin), correspondant du Ministère de l'instruction publique, archiviste du département de l'Orne, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Saône-et-Loire. — Par arrêté du 25 mai, M. Lex (Marie-Félix-Louis-Léonce), correspondant du Ministère de l'instruction publique, archiviste du département de Saône-et-Loire, a été nommé officier d'Académie.

Seine. — Par arrêté du 25 mai, M. Grassoreille (Auguste-Émile), membre de la Société d'émulation de l'Allier, archiviste aux archives de la Seine, a été nommé officier d'Académie.

Seine-et-Oise. — Par arrêté préfectoral du 30 juin, M. Coüard-Luys, archiviste du département de l'Oise, a été nommé archiviste du département de Seine-et-Oise, en remplacement de M. Bertrandy-Lacabane, décédé.

CHRONIQUE

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Vient de paraître : *Collections de M. Jules Desnoyers. Catalogue des manuscrits anciens et des chartes*, par M. Léopold Delisle. *Notice sur un recueil historique du XVIIIe siècle*, par Marcel de Fréville. Paris, juin 1888, in-8° de VIII-84 pages.

Notice sur la Bibliothèq ue nationale, par Camille Couderc, attaché au département des manuscrits. (Extrait de la *Grande Encyclopédie*). Paris, 1888, pet. in-8° de 52 pages.

Paroles prononcées par M. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, sur la tombe de M. le docteur Bégin, bibliothécaire, médecin à la Bibliothèque nationale, décédé le 2 juin 1888.

« Messieurs, la Bibliothèque nationale ne saurait laisser cette tombe se fermer sans adresser un mot d'adieu à un homme de science et de bien qui l'a servie avec amour pendant les quinze dernières années de sa vie. Ce n'est pas ici le lieu de retracer les vicissitudes d'une carrière aussi longue, aussi variée et aussi bien remplie que celle du docteur Bégin, mort avant-hier, à l'âge de 86 ans. Il suffit aujourd'hui de rappeler que l'ami dont nous regrettons la perte n'a jamais obéi qu'à un principe. Tout se résumait pour lui dans la recherche de la vérité et l'accomplissement du devoir. Telle a été constamment la règle de sa conduite, aussi bien dans l'exercice de la médecine que dans la culture des lettres et de l'histoire. D'un absolu désintéressement, il n'a guère été récompensé de son labeur que par le sentiment du devoir accompli et la reconnaissance d'une partie de ceux qu'il avait obligés.

« La fortune n'a point souri au docteur Bégin. Enfant de la ville de Metz, dont il avait si consciencieusement étudié l'histoire et l'archéologie, il a cruellement souffert des désastres de la patrie. Bibliothécaire à la bibliothèque du Louvre, il ne put se consoler de la destruction des trésors littéraires, au milieu desquels

il pouvait espérer terminer ses jours. C'est après ces catastrophes qu'il entra dans nos rangs. Il y accepta une modeste position et prit une part active à nos travaux, en dressant le catalogue de plusieurs milliers de thèses de médecine.

« Par l'aménité de ses relations, il se concilia l'amitié de tous ses collègues. Investi du titre de médecin de la Bibliothèque, il tint à honneur de ne pas se renfermer dans les obligations étroites de sa charge. Les conseils et les soins qu'il prodiguait en ami à beaucoup des nôtres lui ont créé des droits à notre gratitude. Par une délicate attention, il a voulu être représenté, même après la mort, au milieu de nous. L'un de ses derniers actes a été d'assurer à la Bibliothèque nationale la possession d'une intéressante collection messine qu'il avait commencé à former dès le temps de sa jeunesse et qu'il conservait religieusement comme un des plus doux souvenirs de sa vie. Nous la garderons non moins soigneusement, et la valeur en sera relevée à nos yeux par la pensée que nous en devons la possession à un collègue qui nous avait donné tant de preuves d'attachement.

« Puisse la famille du docteur Bégin trouver quelque consolation dans les regrets unanimes dont je suis l'interprète, et dans l'hommage rendu à cette vie de travail et de dévouement ! »

Le 31 août, est décédé à Paris, à l'âge de 71 ans, M. Henri Bordier, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale. Voici les paroles prononcées sur sa tombe par M. Léopold Delisle :

« La Bibliothèque nationale doit s'associer au deuil qui nous réunit autour de cette tombe, car elle a perdu dans la personne de Henri Bordier un de ses amis les plus dévoués et les plus utiles, un de ses serviteurs les plus fervents et les plus désintéressés.

« D'autres rendront hommage à la fermeté, à la droiture, à l'équité et à la bienveillance de l'ami qui nous a été enlevé après une si longue et si cruelle maladie. L'occasion se présentera de retracer les services qu'il a rendus à la science historique par des recherches originales, ingénieuses et fécondes sur les époques les plus diverses, depuis les temps mérovingiens jusqu'au XIXe siècle, et sur les matières les plus variées, le droit féodal, l'ancienne poésie française, l'histoire du protestantisme, l'art du moyen âge en Orient et en Occident. On expliquera aussi comment, sans être absorbé par la composition de tant de consciencieux ouvrages, il sut trouver le temps de veiller aux multiples intérêts des associations, des compagnies et des institutions qui avaient eu le bonheur de s'attacher un aussi excellent collaborateur. Aujourd'hui, il convient simplement d'indiquer les liens qui l'unissaient à nous et qui viennent de se briser.

« Henri Bordier avait puisé à l'École des chartes, avec le goût de l'érudition, l'amour des dépôts littéraires. Il s'y était initié aux méthodes qui doivent présider à la conservation, au classement, au catalogue et à la communication des documents de tout genre qui font la richesse de nos archives et de nos bibliothèques. Il en devint bientôt le défenseur et l'avocat bénévole, et, dans plus d'une circonstance, les administrations eurent à se louer d'une intervention qui, pour être officieuse, n'en était pas moins efficace. On l'éprouva bien, en 1848 et,

1849, quand il se ligua avec des amis, enflammés d'un zèle égal au sien, pour découvrir les méfaits dont nos collections avaient été victimes, pour faire condamner l'un des coupables, pour réparer une partie du mal et pour empêcher le retour d'abus désastreux.

« Pendant les deux années qu'il passa aux Archives nationales, il réunit les matériaux d'un livre qui parut en 1855, sous le titre de : *Les Archives de la France* et dont la génération actuelle n'apprécie peut-être pas suffisamment mérite. Elle a peine à s'imaginer combien les recherches étaient difficiles aux Archives nationales, il y a quarante ans. Le modeste volume de Bordier fut une véritable révélation ; il resta longtemps le seul fil conducteur à l'aide duquel les travailleurs pouvaient se reconnaître dans l'inextricable labyrinthe des différentes sections de l'établissement ; on s'en sert encore utilement aujourd'hui, même après les grandes publications officielles dont il a été le précurseur.

« Les qualités dont Bordier avait fait preuve aux Archives furent mises à profit par la Bibliothèque nationale, quand il offrit de concourir à la rédaction des catalogues du département des manuscrits. Jeune encore, il ne songeait à rien moins qu'à dresser un inventaire descriptif de toutes les miniatures qui enrichissent des milliers de manuscrits exécutés au moyen âge dans les différents pays de l'Europe. Cette proposition, qui ne devait grever le budget d'aucune charge, ne pouvait manquer d'être agréée.

« Bordier se mit résolument à l'œuvre. Aussi habile dessinateur que paléographe exercé, il était merveilleusement préparé à juger, à décrire et même à reproduire tous ces ornements, tous ces tableaux, grands ou petits, que des légions d'artistes inconnus ont semés à profusion dans les livres du moyen âge. La reconnaissance générale qu'il fit au début de l'entreprise ne le découragea pas ; en lui donnant un redoublement d'ardeur, elle lui suggéra l'idée fort sage de partager la tâche et de concentrer d'abord toute son activité sur une série bien délimitée, celle des peintures byzantines. Ainsi réduit, le programme était encore fort vaste. Pour le remplir, il a fallu de longues années de travail, qui ont abouti à un beau volume, dans lequel sont analysées, décrites, expliquées et appréciées, avec autan de goût que d'exactitude, les peintures de tous nos manuscrits du fonds grec. Ce beau travail valut à Bordier le titre de bibliothécaire honoraire. En réalité, c'était la Bibliothèque qui était honorée de pouvoir inscrire sur la liste de ses fonctionnaires un aussi digne collaborateur.

« Peu après l'achèvement de la description des miniatures byzantines, notre collègue ressentit les premières atteintes d'un mal que rien ne pouvait conjurer. Il en supporta les cruelles douleurs avec un indomptable courage et avec une résignation qu'il tirait de sa foi religieuse. Ce qui le soutint aussi dans sa lutte contre les souffrances, ce fut, avec les soins d'une famille affectionnée, la conscience d'avoir toujours obéi à la loi du devoir, d'avoir dignement employé de nobles facultés, d'avoir passionnément recherché la vérité et surtout d'avoir énergiquement accompli le bien.

« Le souvenir des exemples qu'il a donnés et des services qu'il a rendus restera gravé dans nos mémoires et fera vivre son nom dans un établissement où il a travaillé sans interruption pendant un demi-siècle et où il ne comptait que des amis. »

Bibliothèque de l'Arsenal. — Le 10 août, est décédé, à l'âge de 36 ans, M. Georges Robertet, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal. M. Robertet avait été auparavant chef du bureau des bibliothèques au Ministère de l'instruction publique.

Bibliothèque Mazarine. — M. Berrier, conservateur-adjoint à la bibliothèque Mazarine, est décédé au mois d'août dernier.

Résumé de l'année 1887. — Acquisitions. — 1,480 ouvrages, se divisant ainsi par provenances :

Ministère de l'instr. publique (y compris 307 brochures), 843 vol.; autres Ministères, 105 vol.; Ville de Paris, 10 vol.; Académies et Sociétés savantes, 84 vol.; villes et établissements divers, 9 vol.; dons divers, 97 vol.; don Thiébaut de Berneaud, 94 vol.; achetés par l'établissement, 238 vol.

Service de la salle publique. — Nombre des séances, 281; nombre des lecteurs, 11,115; nombre des ouvrages communiqués, 16,671.

Analyse des bulletins présentés par les lecteurs. — Sciences physiques et arts, 965 ouv.; sciences morales, 836 ouv.; belles-lettres et philologie, 3,566 ouv.; histoire et géographie, 3,488 ouv.; jurisprudence, 530 ouv.; théologie, 270 ouv.; divers (diction. encycl. etc.), 2,528 ouv.; manuscrits, 293 ouv.; pris direct. par les lect., environ 4,200 ouv.

Ouvrages prêtés au dehors, 419.

Arras. — *Rapport de M. le Maire d'Arras à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, conformément à la circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation de la bibliothèque communale, pendant l'exercice 1887.

Commission d'inspection et d'achats. — Trois vides se sont produits dans la commission, en 1887, par suite de la mort de M. le commandant Warnier, de M. le chanoine Van Drival et de M. de Linas. Sur la proposition de M. le Préfet du Pas-de-Calais, ils ont eu pour successeurs, par décision ministérielle, M. Barbier, directeur du Mont-de-Piété, M. Guérard, juge d'instruction, et M. Carlier, inspecteur des enfants trouvés.

La commission, qui se réunit très régulièrement, tous les premiers lundis du mois, s'est préoccupée principalement, cette année, de l'acquisition d'ouvrages scientifiques. C'est ainsi que sont entrés plus de 60 volumes de géométrie et d'algèbre, de physique et de chimie.

Lecteurs. — Cette excellente mesure a eu pour résultat d'attirer à la bibliothèque un plus grand nombre de travailleurs, composés surtout de MM. les officiers de la garnison et de MM. les professeurs du collège. Aussi, le chiffre des lecteurs a-t-il été presque double de 1886, et s'est élevé à 2,500 environ. Les emprunts eux-mêmes ont été beaucoup plus fréquents.

Accroissement du fonds par dons particuliers et transfert de bibliothèque. — En dehors des ouvrages attribués ordinairement à la bibliothèque d'Arras, par les

divers Ministères, un envoi très important a été fait, cette année, grâce à une démarche de M. Démiaulte, sénateur, auprès de M. le Ministre de l'instruction publique ; c'est *l'Histoire de l'art en Flandre, Artois et Hainaut*, par M. l'abbé Dehaisnes. De son côté, M. Grimbry, de Quéant, a fait don de 15 volumes, dont 3 assez curieux sur la Flandre.

Enfin, la bibliothèque d'Arras a eu tout récemment la bonne fortune de s'enrichir d'une autre façon. L'École de médecine d'Arras étant supprimée de fait, tous les livres, qui se trouvaient dans cette École, ont été versés à la bibliothèque communale. Ils sont au nombre de 2,000 environ et pourront facilement figurer dans le 3e volume du catalogue, dont l'impression est commencée. Ce troisième volume sera terminé vers le mois de juillet 1888, et le quatrième et dernier, dans le courant de 1889.

Local. — Par suite du transfert de livres, cité plus haut, les travées de la bibliothèque d'Arras sont devenues insuffisantes. C'est pourquoi MM. les Membres de la commission ont adressé à l'Administration municipale une demande afin que les nouveaux arrivants fussent convenablement logés.

Bon accueil leur a été fait ; un devis a été dressé par M. l'Architecte de la ville, et l'on a tout lieu d'espérer qu'il sera prochainement exécuté.

Contrôle exercé par la commission. — Conformément à la circulaire du 28 juin 1886, le Bibliothécaire a soumis, le lundi 5 mars 1888, à l'examen de la commission : 1° la comptabilité de 1887 ; 2° le registre inventaire pour les acquisitions nouvelles ; 3° le registre d'envois des divers Ministères et des dons particuliers ; 4° le catalogue méthodique ; 5° le catalogue alphabétique, par noms d'auteurs ; 6° le registre des prêts ; 7° le registre des procès-verbaux des séances mensuelles.

Ces Messieurs ont constaté que toutes les prescriptions ministérielles avaient été strictement observées par le Bibliothécaire.

Veuillez agréer, etc.

Besançon. — *Rapport de M. le Conservateur de la bibliothèque municipale de Besançon à MM. les Membres du comité de la bibliothèque sur le service de l'établissement pendant l'année 1887.*

Messieurs, au point de vue de son accroissement, la bibliothèque de la ville a, comme l'an dernier, des moins-values à enregistrer ; il faut s'accoutumer à ces mécomptes dont les causes n'ont rien qui soit particulier à l'établissement. L'une de ces causes tient à la diminution des crédits qui permettaient à l'État de nous enrichir plus qu'il n'est en mesure de le faire aujourd'hui. Une autre cause réside dans la nécessité d'imputer sur notre crédit d'acquisition les frais de rayonnages, au moyen desquels j'utilise tous les recoins d'un local dont l'insuffisance et l'incommodité ne sont plus à démontrer.

Sur le crédit d'acquisition de l'an dernier, il a été prélevé une somme de 449 fr. 40 c., c'est-à-dire plus d'un cinquième de ce crédit, pour un corps de bibliothèque devenu absolument nécessaire.

Néanmoins, pendant l'année 1887, la bibliothèque s'est accrue de 432 volu-

mes, de 138 brochures, fascicules ou pièces volantes, de 22 estampes, d'un plan de Besançon à l'aquarelle, de 2,214 numéros de journaux du département, enfin d'un buste en marbre. Il y a loin pourtant de ces chiffres à ceux de l'année 1884, où notre recrutement s'élevait à 813 volumes et 721 fascicules.

Parmi les ouvrages achetés l'an dernier, je citerai le tome V du *Corpus Inscriptionum latinarum* et le tome XV des *Monumenta Germaniæ historica*, les *Inscrizioni doliari*, de Marini, l'*Onomasticon* de Devit, le *Liber pontificalis* de l'abbé Duchesne, l'*Histoire de l'art dans les Flandres avant le XVe siècle*, de l'abbé Dehaisnes, les *Portraits français du XVIe siècle*, édité par lord Gower, l'*Œuvre de Rubens* et sa *Correspondance*, l'ouvrage du général Thoumas sur les *Transformations de l'armée française*, celui de M. Doniol sur la *Participation de la France à l'établissement des États-Unis*, celui de M. Belloc sur les *Postes françaises*, celui de M. Nuitter sur les *Origines de l'opéra français*, celui de M. Gustave Humbert sur les *Finances et la comptabilité chez les Romains*, les volumes parus de la *Grande Encyclopédie*, etc.

L'État nous a continué le service d'un certain nombre de périodiques intéressants. S'il a cessé de nous faire l'envoi du *Génie civil* et du journal l'*Art*, du moins il nous envoie toujours la *Gazette archéologique*, ainsi que les volumes qui paraissent sous les auspices du Comité des travaux historiques et de la Commission de l'inventaire des richesses d'art. Le tome VII des *Œuvres* de Laplace et le tome VI des *Œuvres* de Cauchy sont entrés de ce chef sur nos tablettes. Parmi les ouvrages dont l'État nous a concédé les suites, je citerai le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy, le *Catalogue général des manuscrits*, la *Paléontologie française*, la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*, les *Grandes scènes du XVIe siècle* de Tortorel et Périssin.

La Préfecture de la Seine veut bien nous continuer l'envoi des beaux volumes de l'*Histoire générale de Paris*.

Les dons faits en 1887 par des institutions ou des particuliers méritent attention et gratitude. L'Académie royale de Belgique, qui n'oublie pas le concours par nous prêté à son édition complémentaire de la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, a concédé à l'établissement plusieurs volumes de l'importante collection des *Chroniques belges*. A côté de ces volumes, j'ai déposé ceux qui me reviennent annuellement comme associé de l'Académie royale. M. Alfred Bovet, président de la Société d'émulation de Montbéliard, a enrichi notre dépôt d'un exemplaire, sur papier fort, de la publication concernant l'incomparable *Collection d'autographes* qu'il avait réunie. Notre éloquent compatriote Mgr Besson, évêque de Nîmes, nous a offert sa *Vie du cardinal de Bonnechose* et deux nouveaux volumes d'*Œuvres pastorales*. L'*Histoire de l'architecture* du regretté Daniel Ramée, en 3 volumes, nous a été donnée par le filleul de cet artiste, M. Bouillet, mon excellent adjoint. M. Bersot, membre du Conseil municipal, a bien voulu se dessaisir en faveur de la bibliothèque d'une lettre datée de 1539, portant les signatures de Nicolas Perrenot de Granvelle et du grand commandeur de Castille, les deux principaux ministres de Charles-Quint.

Bientôt va nous arriver un nouveau don de M. Ernest Courbet, l'érudit trésorier de la ville de Paris, qui se plaît à déposer périodiquement un beau livre dans

la bibliothèque publique de sa ville natale. Son cadeau prochain consistera en un exemplaire du grand ouvrage de M. Lafenestre sur la *Vie du Titien*.

Le buste en marbre du physicien Péclet, l'une des illustrations de notre ville, a été inauguré solennellement, sous les auspices de la Société d'émulation du Doubs, le 15 décembre dernier ; puis ce bel ouvrage, dû à l'habile ciseau de M. Gabriel Pech, est venu prendre une place distinguée parmi les images des célébrités franc-comtoises qui ornent la bibliothèque de Besançon. Le don de ce nouveau buste a été fait à l'établissement par M. Jules Collin, en vertu d'une des dernières volontés de sa tante, la digne veuve du physicien Péclet. M. Jules Collin a continué ainsi envers notre dépôt le bon vouloir qu'il lui témoignait durant son fonctionnement comme chef du bureau des bibliothèques au Ministère de l'instruction publique.

Le personnel de la bibliothèque a fait de son mieux pour accomplir la tâche multiple qui lui incombe. En dehors du service public et de la besogne administrative, deux travaux de longue haleine ont continué à l'occuper. Je veux parler d'abord de l'*Inventaire descriptif des manuscrits*, qui marche vers son achèvement, toutefois avec un peu de retard, occasionné par la rencontre de groupes de lettres et de notes qu'il faut classer pour en former des recueils.

Et à ce propos, je ferai remarquer combien est regrettable l'absence, dans le dépôt, d'une salle de manipulations que je réclame depuis vingt ans et plus. Il résulte de cette lacune que, pendant toute la saison d'hiver, nous sommes dans l'impossibilité d'entreprendre aucun travail de groupement, la table de la salle des communications, seul local chauffable, devant être débarrassée pour le moment de l'arrivée des lecteurs.

Un second grand travail est celui du *Catalogue raisonné des incunables*, c'est-à-dire des livres imprimés au XVe siècle. En ce genre, la bibliothèque de Besançon possède l'une des plus belles collections de la France départementale, car le nombre des incunables qui s'y trouvent s'élève à 1,200. M. Bouillet n'est pas loin d'avoir terminé l'ébauche de ce catalogue, qui sera établi d'après la méthode recommandée par le Ministère de l'instruction publique.

Quant aux crédits à demander au Conseil municipal pour l'exercice de 1889, le *minimum* serait la continuation des crédits de l'an dernier, c'est-à-dire 2,000 fr. pour entretien, chauffage, reliures, abonnements et 2,000 fr. pour achat de livres.

Boulogne-sur-Mer. — *Rapport de M. le Maire de Boulogne à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, en conformité des instructions de votre circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous envoyer, ci-dessous, mon rapport sur le fonctionnement de la bibliothèque publique communale de Boulogne-sur-Mer, pendant l'année 1887.

Cet établissement suit, à tous les égards, une marche régulièrement ascendante.

Le nombre des volumes ou brochures qui était, l'année dernière, de 50,273 est actuellement de 51,299, soit 1,026 volumes en plus.

La bibliothèque les doit : 224 aux acquisitions du Comité ; 57 aux envois du

MOIS.	Nombre de lecteurs	Nombre d'ouvrages.	Encycl. et polygr.	Théologie.	Histoire des religions.	Philosophie.	Jurisprudence.	Économie politique	Histoire, Prolégom.	Histoire, Géographie.	Histoire, Voyages.	Histoire proprement dite.	Belles-lettres.	Sciences.	Arts et métiers.	Biographie.	Bibliographie.	Périodiques.
Janvier.....	408	476	3	3	6	»	1	1	»	4	8	53	224	24	9	5	2	133
Février.....	305	363	2	3	1	5	1	1	»	5	4	61	210	18	5	2	3	42
Mars.....	322	372	1	4	»	4	4	»	»	6	7	30	197	19	17	4	1	78
Avril.....	189	220	3	4	»	»	3	»	»	5	10	22	123	7	4	»	»	39
Mai.....	301	338	5	1	1	11	4	2	»	3	14	25	153	13	12	7	2	85
Juin.....	262	322	8	1	1	3	3	»	»	6	4	31	158	16	8	5	2	76
Juillet.....	244	288	1	»	2	3	16	»	»	2	7	47	112	7	10	»	1	80
Août.....	250	285	2	1	»	3	1	1	»	10	4	27	135	30	8	2	»	61
Septembre.....	146	183	»	1	»	4	2	»	»	5	4	23	94	22	5	»	»	23
Octobre.....	304	336	»	4	»	9	6	»	»	7	3	31	146	39	34	3	»	54
Novembre.....	359	385	»	6	»	3	3	1	»	14	6	29	216	35	27	5	»	40
Décembre.....	398	442	»	5	4	1	3	»	»	5	13	17	246	53	32	5	»	58
	3,488	4,010	25	33	15	46	47	6	»	72	84	396	2,014	283	171	38	11	769

Gouvernement; 12 aux envois de l'Administration municipale; 180 aux dons de M. Huguet, sénateur; 190 aux dons du docteur E. Hamy; 286 aux dons du docteur E. Sauvage; 77 à des donateurs divers.

Les lecteurs ont consulté un plus grand nombre d'ouvrages ; nous avons reçu 3,488 bulletins de lecture et dans ce total, il n'en figure aucun pour les journaux, les dictionnaires et les revues qui restent constamment sous la main du public.

Le tableau ci-contre donne la statistique exacte du mouvement de notre établissement, en indiquant, mois par mois, le nombre et la nature des ouvrages demandés.

Les lectures, réparties par jour, se distribuent comme suit :

Mardi	439	Lundi	503
Samedi	461	Jeudi	549
Vendredi	463	Dimanche	608
Mercredi	465		

Le jeudi et le dimanche ont donc été, cette année, les jours où notre bibliothèque a été le plus fréquentée.

Le classement est poursuivi et touche à son terme en ce qui concerne les ouvrages entrés l'année dernière.

Au désir de la circulaire précitée, et conformément, du reste, aux prescriptions de l'article 38 de l'ordonnance du 22 février 1839, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, Monsieur le Ministre, la liste des acquisitions faites par la bibliothèque en 1887.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Bourbonne. — *Rapport de M. le Bibliothécaire de Bourbonne à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le service de la bibliothèque de la ville de Bourbonne, pour l'année 1887.

Fondation. — La bibliothèque de Bourbonne a été fondée en 1833 par un premier don de l'État, sur la demande de M. Renard (Athanase), député de la Haute-Marne et maire de la ville.

Elle s'est accrue successivement par d'autres dons de l'État et par des dons particuliers, notamment de MM. Renard, député; Tonnet, ancien préfet; Walferdin, chimiste; Madame l'amirale Pierre, etc., et enfin par des acquisitions faites au moyen des subventions de la ville.

Installation. — Elle est installée à l'Hôtel-de-Ville dans deux salles contiguës, l'une vaste et bien éclairée, avec rayonnage, armoire et mobilier convenable, destinée à la bibliothèque proprement dite; l'autre renferme les archives.

Personnel. — M. Parison (Jean-François), ancien directeur de l'école publique, ancien membre du comité d'achats et de surveillance de la bibliothèque, a été nommé bibliothécaire le 1er mai 1887, en remplacement de M. Colin, malade, qui est décédé pendant le mois de juillet suivant.

Dépenses. — Le traitement du bibliothécaire a été élevé de 200 fr. à

300 fr. Une subvention annuelle de 100 fr. est employée à l'entretien de la bibliothèque (reliure et achat de livres). Il est regrettable que la ville se trouve dans l'impossibilité de voter une allocation plus forte dont la bibliothèque a pourtant grand besoin.

Dons et achats. — Pendant l'année 1887, le fonds de la bibliothèque s'est augmenté de 60 volumes, provenant de :

Dons de l'État	18 volumes
— du département	1 —
— d'auteurs	3 —
— de particuliers	30 —
Achetés par la bibliothèque	8 —
Total égal	60 volumes.

Heures d'ouverture. — La bibliothèque est ouverte, du 1er mai au 30 septembre, trois fois la semaine, les mardi, jeudi et dimanche ; du 1er octobre au 30 avril, deux fois, les mercredi et dimanche, de 2 heures à 4 heures.

Nombre de volumes. — La bibliothèque compte 3,884 volumes, classés ainsi :

Sciences et arts	436 ouvrages	882 volumes
Théologie, religions	40 —	56 —
Jurisprudence	136 —	243 —
Histoire, géographie	529 —	1,397 —
Belles-lettres	427 —	1,156 —
Divers	30 —	150 —
Totaux	1,598 ouvrages et	3,884 volumes.

Dans ce nombre sont compris onze manuscrits.

Les volumes reliés s'élèvent à 2,319.

Les volumes brochés s'élèvent à 1,565.

Nombre des lecteurs. — Le nombre des lecteurs a été de 650, dont 524 à domicile, moyenne mensuelle 45, et de 126 sur place, moyenne 11. Pendant la saison thermale (du 1er mai au 30 septembre), les lecteurs étrangers sont nombreux et travaillent pour la plupart à la bibliothèque.

Nombre des prêts. — Les volumes prêtés au dehors ont atteint le chiffre de 704, moyenne mensuelle, 59. Les ouvrages les plus lus sont ceux de Balzac, de Thiers, de Victor Hugo et de Walter-Scott.

Les prêts sur place se sont élevés à 180, moyenne 15. Les ouvrages les plus demandés ont été : *L'Artiste français*, *l'Histoire des peintres*, *les Voyages dans l'ancienne France* et les auteurs latins.

Registres. — Le catalogue, in-folio, est manuscrit. Il a été rédigé avec méthode par M. Lacordaire, ancien bibliothécaire, et continué par M. Colin, qui y a inscrit, inconsciemment, je crois, les ouvrages nouvellement reçus, sans

tenir compte de leur nature, confondant la prose avec la poésie, la géographie avec les voyages, les sciences mêmes avec les lettres.

La rectification de ces nombreuses erreurs enlève au catalogue la netteté et la clarté qui en étaient les conditions essentielles, de sorte que la rédaction d'un nouveau catalogue s'impose dans un avenir prochain. Ce sera l'occasion de le faire imprimer ;

2° Un répertoire du catalogue présentant les divisions et les subdivisions, avec les numéros des folios ;

3° Une table alphabétique des auteurs, avec indication des folios du catalogue ;

4° Un registre d'entrée servant à l'inscription, par ordre de dates, de tous les ouvrages entrants ;

5° Un registre des prêts ;

6° Un registre de correspondance où sont consignées les lettres et circulaires de l'Administration supérieure, les rapports et renseignements fournis par le bibliothécaire et enfin les procès-verbaux du comité d'achats et d'inspection.

Desiderata. — Pendant la saison d'été, plus de 2,500 étrangers baigneurs séjournent à Bourbonne, durant une période de 25 à 30 jours. Les militaires, au nombre de 900 au moins, dont 100 officiers, y restent deux mois. Beaucoup visitent la bibliothèque et trouvent dans la lecture et l'étude un agréable et utile passe-temps. Mais il arrive trop souvent que nous ne pouvons satisfaire leur désir, parce que la bibliothèque ne possède pas les ouvrages demandés. Il nous serait donc très utile d'avoir des ouvrages spéciaux sur l'armée, des récits de guerre ; des biographies d'hommes célèbres et de grands capitaines, demandés par MM. les officiers et les soldats ; des voyages modernes ; des ouvrages de Verne et d'Élisée Reclus ; *le Tour du monde*, par Charton, souvent désirés par les civils.

La ville, dont les ressources sont engagées pour de longues années, à raison des grands travaux qu'elle a fait exécuter, est dans l'impossibilité d'augmenter sa subvention, à peine suffisante pour l'entretien de la bibliothèque. Aussi avons-nous recours à la bienveillance de Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et le supplions de vouloir bien comprendre la bibliothèque de Bourbonne au nombre de celles auxquelles il accorde, chaque année, des concessions gratuites.

Dans cet espoir, j'ai l'honneur d'être, etc.

Brest. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Brest, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport que vous m'avez demandé sur le service de la bibliothèque pendant l'année 1887.

La bibliothèque possédait, au mois de janvier 1887, 37,424 volumes.

Aujourd'hui, elle compte 40,563 articles, pour me servir du terme consacré, lequel répond mieux à la réalité des choses. On comprend, en effet, sous cette

désignation générique, les plans et cartes qui, portant un numéro d'inventaire spécial, sont, au point de vue numérique, assimilés aux volumes.

Le tableau suivant indique l'origine des ouvrages dont s'est enrichie notre bibliothèque :

Don des héritiers de M. Trouille	1,220	volumes
— — de Mme Riou-Kerhalet	285	
— du docteur Maréchal	500	
— — Marion	300	
— de M. Chaze, pharmacien de la marine, en retraite	51	
— de M. Le Moine, pharmacien de la marine, en retraite	30	
— du docteur Miorcec	41	
— — Nielly	17	
— — Brousmiche	4	
— de M. Guegant, pharmacien	1	
— de M. Prigent, secrétaire de la mairie de Kerlouan	2	dons des auteurs
— de M. Dessoye, rédacteur en chef de la « *Dépêche* »	1	
— de M. Rolland	1	
— de M. le baron Gérard	2	
— de La Farelle (Lennel de)	1	
— de M. Tanguy, agent comptable, en retraite	1	
— du docteur Anner	1	
— — Jéhanne	1	
— — Berger	1	
— de M. Le Bihan	1	
— du Ministère de l'instruction publique	42	
— — de la marine	2	
— — du commerce	3	
— de la préfecture de la Seine	1	
— — du Finistère	3	
— de la mairie de Brest	64	
— des mairies étrangères	3	
Ouvrages achetés par la mairie depuis le 1er janvier 1888	561	

L'énumération de ces ouvrages nous aurait entraîné à une perte de temps considérable, à la confection d'un véritable catalogue, sans intérêt pour l'Administration, en raison des matières trop spéciales que renferment la plupart de ces ouvrages. Aussi me suis-je borné à mentionner, dans un état annexé à ce rapport et dont un double a été adressé au Ministère de l'instruction publique, les plus importants ou ceux qui traitent de sujets intéressant la généralité des lecteurs. Voici, du reste, d'une façon sommaire de quoi sont composés ces différents dons ; nous les passerons en revue dans l'ordre indiqué plus haut.

Don Trouille. — Les héritiers de M. Trouille, ancien directeur des travaux civils et maritimes à Rochefort, puis à Brest, de 1808 à 1821, avaient offert, en 1863, à la bibliothèque, les cartons et porte feuilles contenant l'œuvre de l'éminent ingénieur, qui avait eu l'honneur de représenter la ville de Brest au

Conseil des Cinq-Cents. A cette époque, plusieurs membres de cette assemblée demandèrent la démolition du palais de Versailles et l'aliénation du Palais-Royal. Le député de Brest fut nommé rapporteur et, par son éloquence, eut la gloire d'arracher ces deux monuments au vandalisme révolutionnaire.

Le catalogue du fonds Trouille qui, jusqu'à ce jour, avait été relégué dans le cabinet de décharge, a été dressé par mes soins et mis à la disposition des lecteurs. Il comprend 600 rapports, devis, projets relatifs aux grands travaux exécutés à Brest sous sa direction, et 620 plans, esquisses ou croquis d'une habile exécution.

Don des héritiers de Mme Riou-Kerhalet. —Les héritiers de Mme Riou-Kerhalet, voulant compléter l'œuvre généreuse de la femme distinguée qui a légué à la ville de Brest une bibliothèque de plus de 2,000 volumes et une collection précieuse de tableaux et d'objets d'art, nous ont fait un nouveau don qui mérite une mention spéciale.

Il consiste en 132 mémoires manuscrits ou autographiés sur les travaux projetés ou exécutés à Brest par M. Riou-Kerhalet fils. Ces mémoires, avec les 55 plans qui y sont annexés, sont le complément naturel du fonds Trouille.

L'œuvre de l'ingénieur Kerhalet, enlevé prématurément à l'affection des siens, au début d'une brillante carrière, forme, avec celle de Trouille, l'histoire de l'arsenal de Brest, au point de vue architectural, pendant une période de plus de trente années.

A ces mémoires les héritiers de Mme Riou-Kerhalet ont joint 86 volumes ou documents administratifs, dont la liste accompagne ce rapport.

La plupart de ces ouvrages sont relatifs à la ville de Brest ou à la conchyliologie, science à l'étude de laquelle M. Riou-Kerhalet père avait consacré tous ses loisirs. Le musée de Brest a hérité de ses riches collections de coquillages.

Enfin, pour ne rien omettre, nous ajouterons 12 cartes géographiques dont quelques-unes seraient aujourd'hui difficiles à trouver.

Don du docteur Maréchal. — Le docteur Maréchal nous a donné 500 thèses de médecine ou de chirurgie. Le plus grand nombre de ces mémoires sont des thèses d'agrégation sur l'oculistique ou les maladies chirurgicales. Elles n'existent pas à notre école de médecine navale.

Don du docteur Marion. — Ce don se compose de 135 thèses de médecine ou de chirurgie, soutenues, en grande partie, depuis le commencement du siècle, par des médecins originaires du Finistère ou des autres départements de la Bretagne. Beaucoup d'entr'elles traitent de l'hygiène ou des maladies les plus communes dans nos régions.

Nous y avons ajouté 165 volumes concernant la médecine ou des sujets divers que notre bibliothèque, si riche cependant en ouvrages rares de médecine et de chirurgie, ne possédait pas encore.

Dons Chaze et Le Moine. — M. Chaze, pharmacien de 1re classe de la marine, en retraite, nous a donné 30 volumes de l'*Année scientifique* de L. Figuier, et 21 volumes de science, physique, chimie et histoire naturelle.

M. Le Moine, pharmacien en chef de la marine, en retraite, nous a offert 30 thèses de médecine ou de pharmacie.

Dons des docteurs Nielly, Miorcec et Brousmiche. — M. Nielly nous a fait don de la collection complète de l'*Année politique*; M. Miorcec, de journaux de médecine (41 années); M. Brousmiche, de 4 thèses médicales.

Dons divers. — MM. Berger, Anner, Jéhanne ont enrichi notre collection de leurs thèses pour le doctorat en médecine.

MM. Dessoye, Rolland, le baron Gérard, Prigent, Lennel de La Farelle, Le Bihan (M. F.) nous ont envoyé quelques-uns de leurs travaux littéraires.

Dons des Ministères. — Ministère du commerce, 3 volumes; Ministère de la marine, 2 volumes; musée de marine, du Louvre, grands in-f°, 2 volumes; Ministère de l'instruction publique, 42 volumes.

Dans ce nombre sont compris les revues ou les journaux scientifiques dus à la libéralité de ce département ministériel.

Notre bibliothèque a renvoyé au Ministère un certain nombre de *doubles* que nos prédécesseurs avaient reçus, il y a plusieurs années.

Achats et dons de la Mairie. — Le comité d'inspection de la bibliothèque a dû se borner à acheter, cette année, quelques ouvrages d'un prix peu élevé, la presque totalité de notre crédit ayant été absorbée par la reliure et l'achat fait en 1886, de la collection de l'*Art illustré*, payable en deux annuités. Il s'est inspiré, dans son choix, du goût et des besoins de nos habitués. Une moitié du reliquat de crédit disponible a été employée à l'acquisition d'ouvrages relatifs à la Bretagne, et l'autre moitié à l'achat de traités élémentaires de mathématiques, de géométrie, de physique, de chimie, de mécanique et d'histoire naturelle.

Nombre des lecteurs. — Si le chiffre de nos volumes continue à suivre une progression croissante, j'ai le regret de constater que le nombre de nos lecteurs ne suit pas une marche parallèle.

Pour nos séances de jour, la moyenne est de 20, c'est-à-dire la même qu'en 1885 et 1886.

Pour les séances du soir, si nous avons quelquefois, en automne, par exemple, 45 ou 50 lecteurs, en revanche, en été, ou dans les soirées très froides de l'hiver, nous n'en avons guère que trois ou quatre, qui se retirent vers huit heures.

Nous ne pourrions que nous répéter et tomber dans de fastidieuses redites, si nous voulions énumérer les différentes causes qui amènent, à certaines époques, la désertion en masse de la bibliothèque. Les mêmes causes produisent, le plus souvent, les mêmes effets et nous croyons les avoir suffisamment signalées dans nos rapports des années précédentes.

Nous nous contenterons d'en mentionner une, qui est la froide température de la bibliothèque, et dont se plaignent, chaque jour, les travailleurs les plus sérieux, c'est-à-dire ceux que l'âge y a rendus plus sensibles, sans éteindre chez eux l'ardeur du travail.

Aussi le comité de la bibliothèque a-t-il, dans une de ses dernières réunions, demandé l'installation de deux poêles destinés à remplacer le poêle unique placé au centre, et dont les effets caloriques se font peu sentir.

Acquisition de la bibliothèque Malmanche. — Parmi les ouvrages achetés par

la Mairie, nous avons fait figurer, en commençant, l'acquisition, faite récemment, de la bibliothèque de Mme veuve Malmanche. Cette bibliothèque se compose de 363 ouvrages, formant 558 volumes, concernant l'histoire héraldique et nobiliaire de France. Cette collection a été achetée sur la demande du comité de la bibliothèque qui a pensé qu'elle donnerait à notre établissement un cachet particulier. Un crédit supplémentaire de 2,500 fr. a été voté, à cet effet, par le Conseil municipal, dans sa séance de février dernier, en même temps qu'un crédit de 5,000 fr. pour l'impression du catalogue.

Les fiches de la bibliothèque Malmanche sont déjà établies et serviront à dresser un catalogue qui sera mis à la disposition des lecteurs.

Liste des ouvrages le plus souvent demandés. — Les ouvrages demandés le plus souvent par les lecteurs sont : Le *Dictionnaire* de Larousse, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue scientifique et littéraire*, les *Revue de géographie*, celle de *Bretagne et d'Anjou*, l'*Illustration*, le *Monde illustré*, le *Tour du monde*, l'*Histoire de France* de Michelet, de Thiers, les Œuvres de Victor Hugo, la *Géographie* d'Élisée Reclus, les ouvrages d'histoire héraldique et nobiliaire concernant l'histoire locale ; enfin les romans d'About, de Mérimée, Georges Sand, etc.

Prêts. — Cinq nouvelles autorisations d'emporter des livres de la bibliothèque ont été accordées dans le courant de l'année. Parmi les personnes qui ont sollicité cette faveur, deux seulement en ont usé d'une façon suivie. En résumé, le chiffre des livres prêtés n'a pas dépassé 200. Comme par le passé, l'Administration n'accorde guère cette autorisation qu'aux membres de l'enseignement.

Catalogue. — Nous attendons, pour faire imprimer notre catalogue des belles-lettres, que l'imprimeur puisse s'en occuper, sans désemparer, ce que des commandes antérieures ne lui auraient pas permis de faire jusqu'à ce jour. En attendant, nous préparons le catalogue d'histoire qui comprendra, au moins, trois forts volumes.

Agrandissement de la bibliothèque. — L'agrandissement de la bibliothèque s'impose. C'est à peine si elle peut recevoir désormais 3,000 volumes et il est permis d'espérer, si les dons continuent à affluer comme les années précédentes, que les rayons vides seront remplis en 1889.

Comité d'inspection et d'achats de la bibliothèque. — L'année dernière, à pareille époque, le comité de la bibliothèque avait décidé de se réunir tous les mois ; mais les vacances scolaires, pendant lesquelles plusieurs de ses membres sont éloignés de Brest, ne lui ont pas permis de se conformer à cette décision. Des raisons de santé, des obligations professionnelles les ont empêchés de se trouver toujours en nombre suffisant pour délibérer. En résumé, il a tenu neuf séances.

Dans sa séance du 2 juin, se préoccupant de la responsabilité qui lui incombe, en vertu de la circulaire ministérielle du 28 juin 1886, il a appelé l'attention de l'Administration sur les risques d'incendie qui menacent la bibliothèque. Il a demandé la suppression de l'école de dessin et de l'école de gymnastique situées dans des annexes de la bibliothèque, ces établissements étant éclairés au gaz et de plus fréquentés par des fumeurs.

Dans sa séance du 1er décembre, il a instamment prié son Président de rappeler avec insistance à l'Administration les craintes et les *desiderata* signalés dans sa séance du 2 juin.

Veuillez agréer, etc.

Cahors. — *Extrait du rapport de M. le Maire de Cahors à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Communication des livres. — Les livres sont prêtés pour la lecture à l'extérieur ou communiqués pour être consultés et lus sur place. Le chiffre des personnes qui, à ces deux titres, ont fréquenté la bibliothèque, a été de 2,917 et le nombre de volumes prêtés de 4,433. Les lecteurs appartiennent à toutes les classes de la société, magistrats, professeurs, militaires, fonctionnaires, employés, négociants, étudiants, etc., sauf les ouvriers, proprement dits, qui ne peuvent venir à la bibliothèque, à cause de l'heure défavorable pour eux où elle est ouverte et de l'impossibilité d'établir des lectures du soir. Les volumes communiqués appartiennent surtout aux belles-lettres, à l'histoire, aux sciences ; on consulte quelquefois des recueils de jurisprudence, jamais des œuvres de théologie pure. Les personnes autorisées par le Maire, soit en vertu de permissions anciennes, ou d'autorisations nouvelles pour l'année 1887, ont été au nombre de 161.

Commission de la bibliothèque. — Cette commission est au complet. Son fonctionnement n'a pas été régulier jusqu'à ce jour. Mais l'année prochaine, la bibliothèque, recouvrant l'emploi de ses fonds pour des achats de livres, les réunions de la commission seront fixées d'une manière périodique et normale.

Accroissements. — L'accroissement de la bibliothèque n'a pas été aussi considérable cette année que l'année précédente. En 1886, un don important de volumes avait été fait, qui ne s'est pas renouvelé en 1887. Cependant, grâce aux dons de l'État et de quelques particuliers, à quelques achats complétant des ouvrages en cours de publication ou faisant entrer dans la bibliothèque des ouvrages indispensables, souvent demandés, ou dont l'achat avait été antérieurement autorisé, le chiffre des volumes acquis s'est élevé à 251, dont la provenance peut être ainsi fixée :

Dons de l'État	74 volumes.
Dons des auteurs	34 —
Dons de divers	70 —
Achats	73 —
Total	251 volumes.

Ces volumes peuvent ainsi se répartir dans les cinq classes adoptées pour les divisions du catalogue :

Théologie	2 volumes.
Jurisprudence	18 —
Sciences	32 —
Belles-lettres	43 —
Histoire	156 —
Total	251 volumes.

Catalogue. — Dans le précédent rapport de 1886, mon prédécesseur à la mairie de Cahors avait annoncé que le catalogue de la bibliothèque serait terminé dans le courant du mois de mai de cette même année. Il a eu le plaisir de voir que ses prévisions n'étaient pas hasardées. Grâce à la bonne volonté de l'imprimeur, cet important travail, qui pourra rendre et rend, en effet, chaque jour, tant de services aux lecteurs, a pu être terminé à l'époque fixée. Il a été mis immédiatement à la disposition du public.

Ce catalogue représente un volume de XXXVI-722 pages, grand in-8. Il se divise en deux parties : la première renferme les imprimés ; la seconde, les manuscrits. Cette dernière reproduit l'inventaire qui avait été fait par M. C. Couderc, délégué par M. le Ministre de l'instruction publique pour faire le catalogue des manuscrits des bibliothèques de la province. Le bibliothécaire n'a pas cru pouvoir mieux faire que d'accepter un travail qui présente toutes les garanties désirables de science et d'exactitude.

Nouveau venu dans les fonctions de Maire, je n'ai pu, Monsieur le Ministre, m'occuper de la bibliothèque d'une manière bien directe. Je vous promets d'y apporter toute mon attention et tous mes soins. J'ai à cœur de voir prospérer un établissement sur le compte duquel MM. les Inspecteurs généraux, venus ces dernières années, n'ont presque eu que des éloges à faire.

Veuillez agréer, etc.

Cambrai. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Origine de la bibliothèque. — En 1744, M. de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, donna au public une riche bibliothèque qu'il mit en dépôt dans le collège des Jésuites. Le P. Lefébure en fut le premier bibliothécaire.

Accroissements de la bibliothèque. — A ce premier fonds sont venus s'ajouter une partie des ouvrages composant, en 1791, les bibliothèques de Vaucelles, de Saint-Aubert, des Guillemains, de Saint-André du Câteau, d'Honnecourt, des Bénédictines anglaises, et surtout de l'abbaye de Saint-Sépulcre.

En 1802, après les restitutions faites aux émigrés rentrés, le dépôt se composait de 28,000 volumes environ. Depuis, ce nombre s'est accru des achats faits sur les fonds de la ville, des cadeaux de l'État et de ceux des particuliers.

Local. — C'est la chapelle de l'ancien hôpital Saint-Jean qui contient la bibliothèque ; il a $42^{m},75$ de longueur intérieure, $12^{m},70$ de largeur et $10^{m},80$ de hauteur, du parquet au plafond.

La salle de lecture, contiguë à la rue Léon Gambetta, a $7^{m},85$ de longueur, $4^{m},20$ de largeur et $4^{m},85$ de hauteur. Elle est éclairée par trois fenêtres ; la grande salle l'est par vingt-quatre fenêtres, et les deux couloirs longitudinaux par chacun trois petites fenêtres, qu'on pourrait dire insuffisantes, mais qu'il est prudent de ne multiplier ni agrandir, au moins du côté de l'ouest, à cause du voisinage d'une brasserie.

Précautions contre l'incendie. — La salle de lecture, située au premier, ne présente par elle-même aucun danger d'incendie. Quant à la grande salle et aux

couloirs, il est interdit d'y pénétrer avec de la lumière. Le comité a rejeté l'éclairage au gaz comme n'étant pas exempt de danger.

A la vérité, la brasserie de M. Fontaine n'est séparée de la bibliothèque que par un couloir, à ciel ouvert, de 2 à 3 mètres de largeur. L'attention de l'architecte de la ville a déjà été appelée sur ce point, et il a l'intention de faire apposer aux fenêtres percées de ce côté un grillage très serré en fil de fer, lequel, à l'instar de la lampe Davy, empêcherait, en cas d'incendie, les flammes de venir lécher les vitres et de les faire éclater.

Précautions contre l'humidité. — Au rez-de-chaussée, les livres les plus rapprochés des murs en sont séparés par un couloir de $1^{m},10$ de largeur. Ce n'est qu'à l'étage, entre les fenêtres, que les rayons sont adjacents aux murs qui, du reste, ayant $0^{m},60$ d'épaisseur, ne présentent aucune trace d'humidité.

Allocations budgétaires. — 3,000 fr. sont inscrits au budget municipal ; ils sont répartis comme suit :

1°	Traitement du conservateur.....	1,300 fr.
2°	— du concierge-garçon de salle.....	900 »

Le concierge est en outre chauffé et logé.

3°	Acquisitions d'ouvrages et reliure.....	500 »
4°	Chauffage, éclairage et frais divers.....	300 »
	Total.....	3,000 fr.

Comité d'inspection et d'achats de livres. — Créé en 1858, il se compose actuellement de 7 membres, savoir : M. Galland-Ruskoné, maire, président du comité ; M. Capelle, professeur de philosophie au collège, vice-président ; M. de Liénard, M. le comte de Vendegies, M. Lecat, M. A. Bertrand et M. Cirier, membres.

Le comité avait autrefois des réunions hebdomadaires ; depuis le mois de juin dernier, elles sont devenues mensuelles, avec convocations indiquant l'ordre du jour. C'est le second mardi de chaque mois qu'ont lieu ces réunions plénières, officielles ; néanmoins, les mardis des autres semaines, peuvent avoir lieu des réunions officieuses, pour examiner les catalogues des maisons de librairie et choisir provisoirement les ouvrages jugés intéressants, afin de les signaler aux réunions générales. Jusqu'ici un seul membre s'y est rendu ; mais il n'y manque jamais.

Ouverture de la bibliothèque. — La bibliothèque est ouverte tous les jours, de 2 à 4 heures de relevée, et de 6 à 8 heures du soir. Il faut en excepter : 1° les dimanches et autres jours fériés ; 2° les mardis, de 2 à 4 heures ; 3° durant les vacances, qui comprennent une grande partie du mois d'août et tout le mois de septembre. Les vacances du jour de l'an et celles de Pâques sont les mêmes que pour le collège.

Depuis 14 ans, le conservateur actuel a toujours, pendant les grandes

vacances, et avec l'autorisation de M. le Maire, ouvert la bibliothèque, chaque jeudi, de 2 à 4 heures.

La grande salle du dépôt est ouverte au public, pendant les trois jours du 15 d'août, de 9 heures du matin à une heure de relevée. En d'autres temps, le public n'est admis que dans la salle de lecture.

Observations sur les manuscrits. — Les n°s 1066 et 1079 manquaient, lorsqu'en 1831, M. Leglay fit imprimer le catalogue dans les *Mémoires de la Société d'émulation.*

Vers 1838, devenu archiviste du département, il se fit envoyer par son fils, alors bibliothécaire à Cambrai, les n°s 1041, 1043 et 1044 qu'il garda pour les archives.

Lorsque M. Bouchez entra en fonctions, vers 1844, il constata l'absence des n°s 1015, 1019, 1031, 1081 et 1083. De plus, il remarqua que le n° 674, ayant trait à l'histoire locale, avait été remplacé par un traité de fortifications.

M. Lefebvre, qui succéda à M. Bouchez, ne fit pas de récolement. Lorsque je le remplaçai, en 1873, je fis le récolement de la bibliothèque et je constatai que les n°s 509, 644, 1012 bis, 1177, 1178, 1185, 1186, 1198 et 1208 manquaient également.

Enfin, les n°s 638, 642, 643, 902, 924, 925, 1[illegible]24, 1055, 1057, 1062, 1077, 1091, 1119, 1140, 1144 et 1146 ont ét[illegible], par délibération du Conseil municipal du 15 mars 1878, distraits de la b[illegible]ibliothèque communale pour être déposés aux archives de la ville, comme néc[illegible]ssaires à M. l'Archiviste pour mener à bonne fin son inventaire analytique.

Le n° 674, dont nous avons parlé plus [illegible] haut, et qui avait été dérobé à l'époque de M. Thibaut, a été racheté à la v[illegible]ente de Me Dancoisne, notaire à Hénin-Liétard, vente faite à Paris, par M[illegible]. Bachelin-Deflorenne. On le paya 125 fr.

Le n° 1161 ne figure pas dans [illegible] les catalogues imprimés. Il a été copié par le conservateur actuel en 1870-71 [illegible], au moment où la ville était menacée d'un siège (1). Ce sont les lettres [illegible] ou Mémoires de Mlle d'Aumale, relatifs à Mme la marquise d'Havrincourt, née [illegible] d'Osmond, mariée au marquis le 10 de mars 1705. Louis XIV lui avait fait une [illegible] dot de 100,000 livres, et le mariage avait été célébré dans les appartements de [illegible] Mme de Maintenon. Le premier enfant, issu de ce mariage, fut baptisé par [illegible] Fénelon, en 1707.

Catalogue des imprim[illegible]s. — La bibliothèque a, pour les ouvrages imprimés, deux catalogues man[illegible]scrits. Le premier, qui se rapproche de la méthode de Michel Casiri, est d[illegible] à M. Lélie, qui y travailla de 1804 à 1824. Il en existe une copie au Ministè[illegible]e de l'instruction publique. Il était devenu fort incomplet.

Tous les biblioth[illegible]écaires qui ont été attachés au dépôt, de 1838 à 1868, avaient promis de faire u[illegible] nouveau catalogue ; mais tous, une fois nommés, avaient trouvé que, pour [illegible] tenir le dépôt convenablement, il y a assez d'occupation sans cette besogne su[illegible]plémentaire ; aussi la confection du nouveau catalogue avait-elle été toujours diff[illegible]rée.

(1) Les ouvra[illegible]ges les plus précieux avaient été descendus dans un souterrain et enfermés dans une chamb[illegible]re en sapin de 6 m. de longueur, 4 m. de largeur et 2 m. de hauteur.

Nommé conservateur-adjoint en 1868 et conservateur en titre en 1873, sous la condition de préparer un nouveau catalogue, selon la méthode Brunet, je le terminai en seize ans.

Catalogue alphabétique. — Il existe deux catalogues alphabétiques : le premier a été fait par M. Bouchez, de 1844 à 1860. Il est très incomplet ; il ne donne guère que le nom de l'auteur, ou le nom commun qui détermine son rang alphabétique, deux ou trois mots du titre et le n° de l'ouvrage ; le second, composé de 18,000 fiches en carton, que le conservateur actuel a remplies avant de commencer le catalogue méthodique. Chacune contient : 1° le titre de l'ouvrage ; 2° le nom de l'auteur et du commentateur, s'il y a lieu ; 3° le nom de la ville où l'ouvrage a été imprimé ; 4° celui de l'imprimeur ; 5° l'année de l'impression ; 6° le format ; 7° le nombre de volumes ; 8° l'état des volumes ; 9° le n° de l'ouvrage.

Incunables. — Le catalogue en a été dressé en double expédition par le conservateur et expédié par la Mairie à M. le Ministre de l'instruction publique. Ils sont au nombre d'environ 500.

Nombre des ouvrages imprimés. — Ce nombre est d'environ 18,000, comprenant 36,049 volumes, dont 763 pour la bibliothèque populaire. — Il y a en outre 1,364 volumes manuscrits. (Il dépasserait 38,000 en totalité, si l'on tenait compte des doubles relégués dans le grenier.)

Nombre de lecteurs et d'emprunteurs. — Le nombre de lecteurs sur place est, en moyenne, de 12 à 15 par jour d'ouverture. Celui des emprunteurs est de 16, dont 9 pour la bibliothèque populaire qui, en 1887, a prêté 2,348 volumes, quoiqu'elle n'en possède que 763, et encore, sur ce nombre, il y en a au moins 150 à 200 qu'on ne demande jamais.

Les ouvrages les plus consultés sur place, sont :

1° Les dictionnaires de Larousse, de Littré, de l'Académie, des Arts et manufactures, l'histoire locale, la *Biographie universelle* de Michaud et les mss. ayant trait à l'histoire locale.

2° Ceux qu'on emprunte le plus fréquemment, sont : la *Revue des Deux-Mondes*, l'*Histoire de France*, de Martin, de Michelet, de Guizot, etc., l'*Histoire de la Révolution*, par Thiers, par Michelet, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers ; les *Récits militaires* du général Ambert, de Chanzy, etc., Jules Verne, les petits romans de la bibliothèque populaire.

En revanche, les petits ouvrages d'économie politique et domestique, dont le dépôt ne manque pas, ne se demandent jamais ! et une chose certaine, c'est que ceux à qui ils sont destinés et à qui ils pourraient être très utiles, ne les liront qu'à une condition, c'est que les principes qu'ils contiennent, et qu'il importerait de populariser, soient délayés et disséminés dans des fictions intéressantes pour des lecteurs qui cherchent, non à s'instruire, (ils ne s'imaginent pas en avoir besoin), mais à passer quelques heures en s'amusant.

Ouvrages qui ne peuvent être emportés. — D'abord, ceux-là seulement peuvent emporter des livres, qui y sont autorisés par M. le Maire.

De plus, le règlement interdit la sortie : 1° des manuscrits ; 2° des ouvrages

anciens qu'il serait difficile ou impossible de remplacer, s'ils étaient égarés ou détruits ; 3° des ouvrages à gravures ; 4° des atlas, des dictionnaires, des encyclopédies, des collections de journaux ou des mémoires de procédures.

A un autre point de vue, l'art. 8 du règlement autorise le bibliothécaire à refuser aux jeunes gens la communication des ouvrages d'une moralité suspecte.

Le règlement est affiché dans la salle de lecture ; il en est de même des art. 38, 40 et 45 de l'ordonnance du 22 février 1839.

La salle de lecture contient à la disposition des lecteurs :

La plupart des dictionnaires, la *Biographie universelle*, la Géographie d'Élisée Reclus, le *Dictionnaire* de Bescherelle, le grand atlas de Dufour, celui de Stieler, les ouvrages d'histoire locale, les dictionnaires de Bouillet, de Roquefort, de Peschier, de Vapereau, etc.

Castres. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, le dernier rapport adressé à votre administration par M. le Maire, sur la marche du service de la bibliothèque de la ville de Castres, est daté du 6 avril 1887. Ce rapport avait pour but principal de vous faire connaître les dispositions relatives au transfert du dépôt communal dans un local plus spacieux, comprenant quatre salles, dont une a été affectée à l'installation des archives.

Depuis la date ci-dessus, je me suis occupé des travaux préparatoires pour la rédaction de l'inventaire des collections communales et des catalogues réglementaires. Les opérations d'estampillage et de numérotage des volumes ont été exécutées par moi seul. J'ai dû également descendre des rayons et remettre en place tous les volumes. N'ayant pu obtenir le concours d'aucun auxiliaire, il ne m'a pas été possible de terminer ces divers travaux, avant la fin du mois de février dernier. J'ai dû même, pour plus de sûreté dans mon travail, et avant la mise au net, faire une vérification ou revision des notes ou fiches. Cette opération a duré jusqu'à la fin d'avril dernier. A ce moment seulement, j'ai pu dresser un catalogue de service établi par ordre alphabétique de titres d'ouvrages. Ce catalogue est disposé de telle façon que tous les ouvrages ou titres divers renfermés dans le même volume peuvent être trouvés, sans aucun effort et très exactement, au moyen de numéros correspondants.

Aujourd'hui, ces diverses opérations sont terminées et la mise au net de l'inventaire est commencée.

Les séances de lecture continuent à être bien suivies, sans aucune absence complète. La fréquentation du dépôt communal paraît même déjà devoir être, cette année, en progrès sur l'année 1887, dont la moyenne des présences, par jour, a été de dix. Déjà aujourd'hui, la moyenne du mois dépasse quatorze.

Le comité de surveillance fonctionne ; mais je dois dire que, jusqu'à présent, il n'a pas été réuni toutes les fois que des affaires de sa compétence se sont présentées.

La ville affecte, tous les ans, une somme de 500 francs en achat d'ouvrages,

pour enrichir le dépôt communal. Une pareille somme de 500 francs est encore affectée, annuellement, à l'entretien ou à la reliure des volumes.

Veuillez agréer, etc.

Cherbourg. — *Rapport sur le service de la bibliothèque communale de Cherbourg pour l'année 1887.*

A la fin du rapport que nous avons présenté sur le service de la bibliothèque communale pour l'année 1886 (1), nous mentionnions que, pour compléter la réorganisation intérieure et administrative entreprise par nos soins, il nous restait : 1° à opérer une revision de l'arrangement de nos livres sur les rayons ; 2° à pourvoir les volumes d'étiquettes numérotées ; et 3° à établir un répertoire définitif de la bibliothèque, par locaux, cadres et rayons.

Nous avons en partie réalisé ces améliorations pendant l'année 1887, et nous résumons, ci-après, la méthode d'après laquelle ce nouvel ordre de travaux a été commencé et se poursuit.

Arrangement des livres dans les rayons. — Le défaut d'espace et les expédients par lesquels on avait essayé d'y remédier, avaient, depuis longtemps, rendu cet arrangement fort défectueux. C'est ainsi que, sur un grand nombre de rayons, des volumes de formats très dissemblables se trouvaient côte à côte ; ailleurs, des livres étaient superposés, à plat, sur des rangs complets ; ou bien encore, des volumes n'ayant pu trouver place, en hauteur, dans leurs rayons, y reposaient sur les chasses de gouttière, etc., etc.

Le remaniement auquel nous avons, dès lors, dû procéder, a été opéré de manière à ne faire figurer que des volumes de hauteurs semblables sur chaque rayon particulier, ou du moins, sur chaque rang de rayon, car la largeur des tablettes nous a souvent permis de disposer les livres sur *deux rangs*, mais de façon que les numéros des volumes de second rang fussent entièrement visibles au-dessus du rang antérieur.

Il est résulté de cette double combinaison : d'une part, une parfaite régularité, tant dans le coup d'œil d'ensemble que dans l'aspect de chaque rayon (2) et, d'autre part, une utilisation aussi avantageuse que possible de l'accastillage de nos salles.

Numérotage des volumes. — Le mode de numérotage que nous avons adopté consiste à renouveler, à chaque rayon ou rang de rayon, la série des numéros.

Ce procédé présente, en effet, entre autres précieux avantages, celui de n'exiger que des numéros de deux chiffres au plus, que l'on peut faire imprimer, à peu de frais, par feuilles semblables.

Les feuilles de chiffres sont imprimées en rouge pour les volumes des premiers rangs ; en noir, pour les volumes des deuxièmes rangs.

---

(1) Voir *Bulletin des bibliothèques et des archives de 1887*, p. 117.

(2) Des tableaux synoptiques sont en préparation en vue d'assurer, dans l'avenir, *la continuation facile* du rangement des volumes par hauteurs semblables. Il sera plus amplement parlé de ces tableaux dans notre prochain rapport.

Un autre avantage, mis à profit, du susdit mode de numérotage est de permettre de commencer l'opération par un rayon quelconque et, ce rayon terminé, de la continuer par un autre rayon, également quelconque. De cette façon, au fur et à mesure que l'arrangement des livres d'un rayon ou rang de rayon est régularisé, le numérotage des mêmes livres peut suivre immédiatement.

Collage des étiquettes. — Inscription sur les volumes de leur cote d'emplacement et annotation semblable des articles respectifs du catalogue. — Pour le collage des étiquettes (opération dans laquelle les volumes les moins épais, disposés en tête — à gauche, reçoivent les numéros d'un seul chiffre), on range et classe sur une table les volumes à numéroter. Ce numérotage terminé et avant que les volumes soient replacés dans leur rayon, on applique, sur le revers du plat antérieur de chacun d'eux, l'estampille rectangulaire dont il est fait mention dans notre rapport de l'année dernière (voir *Bulletin des bibliothèques* de 1887, p. 119). Dans la partie supérieure de cette estampille, on inscrit le numéro sous lequel l'ouvrage est catalogué et, dans sa case inférieure, la formule indicative de son emplacement, laquelle formule se compose :

1° De la *lettre alphabétique par laquelle le local est désigné ;*

2° Du numéro du cadre et du numéro du rayon ;

3° Du numéro de l'étiquette du volume, *numéro que l'on souligne, lorsque ce volume fait partie d'un second rang.*

C'est ainsi qu'une estampille de ce genre annotée comme suit :

	1921
A. 7.10 : 12	

signifie que l'ouvrage auquel elle appartient figure au catalogue sous le n° 1921 et que le volume en cause occupe, dans la *salle A* de la bibliothèque, au *cadre 7* de cette salle et dans le *rayon 10* dudit cadre 7, le *n° 12 du second rang* (1).

Or, les catalogues étant eux-mêmes apostillés, à chaque article, d'annotations d'ordre et de forme semblables (2), la célérité du service, qu'il s'agisse de la communication de livres aux travailleurs ou de la remise en place de ces livres après lecture, se trouve assurée par la précision des indications susdites.

Tableaux d'emplacements pour les collections périodiques et autres. — La notation

(1) Par suite de cette innovation, on ne fait plus figurer que les indications suivantes dans l'estampille apposée sur le feuillet de titre des nouvelles entrées (v. *Bulletin des bibliothèques de 1885*, p. 119: 1re case de l'estampille, n° du journal des entrées; 2e case, année de réception, case inférieure, n° du catalogue.

(2) Exemple : l'ouvrage catalogué sous le n° 1921, ci-dessus mentionné, se compose de 4 volumes, son emplacement est noté sur les catalogues : A-7-10 : *12-15.* »

complète des emplacements des ouvrages périodiques ne peut être faite de la même manière sur les catalogues, en raison des multiples indications d'emplacement qu'impliquent les divers rayons occupés, ou devant être ultérieurement occupés par chacun de ces ouvrages.

Il n'est en effet possible, du moins dans notre bibliothèque, de réserver qu'un seul rayon ou rang de rayon, à la fois, pour les tomes à venir de chaque publication périodique; de telle sorte qu'une fois cette réserve comblée, il faut la renouveler ailleurs, et que l'on peut ainsi se trouver même, à un moment donné, dans l'obligation de chercher dans une autre pièce du dépôt l'emplacement nécessaire pour loger la suite de l'ouvrage.

Or, c'est en vue de remédier aux difficultés de recherches inhérentes à cet *inévitable état de choses* que nous avons créé, à l'égard des publications périodiques, des tableaux particuliers d'emplacements dont nous présentons ci-après un spécimen, annoté à titre d'exemple.

N° 7827 du catalogue.			TITRE de l'ouvrage.	*Comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences.*								
ANNÉES et autres spécifications divisionnaires	LOCAUX.	CADRES et RAYONS.	NUMÉROS.	ANNÉES et autres spécifications divisionnaires	LOCAUX.	CADRES et RAYONS.	NUMÉROS.	ANNÉES et autres spécifications divisionnaires	LOCAUX.	CADRES et RAYONS.	NUMÉROS.
1835 T^mes 1	A	7-3	1	1840 t^e 10-11	A	7-3	10-11	TABLES.			
1836 2-3	»	»	2-3	1841 12-13	»	»	12-13	—			
1837 4-5	»	»	4-5	1842 14-15	»	»	14-15	1835-1850..	A	12-3	3
1838 6-7	»	»	6-7	1843 16-17	»	»	16-17	1851-1865..	3	3	4
1839 8-9	»	»	8-9	1844 18-19	»	»	18-19				

Ces tableaux, imprimés des deux côtés de la carte, sont classés dans une boîte *ad hoc* (1) suivant l'ordre des numéros du catalogue qu'ils portent en tête.

En outre, l'existence de tableaux d'emplacements est signalée aux articles correspondants du catalogue par la lettre (T), appliquée, au moyen d'une estampille, en marge de ces articles, ce qui donne la faculté de se reporter aux tableaux voulus et de trouver ensuite, rapidement, les volumes particuliers dont on a besoin.

Il est aussi fait application du même procédé aux œuvres complètes de certains auteurs, lorsque ces œuvres comportent de nombreux volumes : les tableaux d'emplacements — que l'on a constamment sous la main — sont, en effet, dans ce cas, établis de manière à dispenser de l'obligation d'avoir recours aux *tables*

(1) Cette boîte a, comme nos *bibliocistes* (voir *Bulletin des bibliothèques* de 1887, p. 122), l'aspect extérieur d'un livre relié; mais, comme les tableaux y sont placés dans la situation verticale, elle s'ouvre par le dessus, qui se rabat, avec une section du plat antérieur, contre la partie inférieure et fixe de ce même plat.

mêmes des volumes pour donner satisfaction aux demandes de communication d'ouvrages particuliers des auteurs dont il s'agit.

Étiquettes de repère appliquées sur les tomes de périodiques de fin et de commencement de rayons. — Lorsque, en raison des nécessités locales dont il a été parlé ci-dessus, les rangs des volumes d'une même publication périodique se trouvent placés sur des tablettes plus ou moins éloignées les unes des autres, on applique sur le plat du dernier volume du rayon où l'interruption commence, une étiquette signalant, dans la forme précédemment décrite (p. 5), l'emplacement de la suite de l'ouvrage. . et réciproquement, le premier volume de cette suite reçoit, de la même manière, l'indication de l'emplacement des tomes précédents.

Les ouvrages dont le texte et les planches ne peuvent, à cause d'une différence sensible de leurs formats, être rangés dans le même rayon, sont, de même, annotés : le 1er volume de texte, de l'emplacement des planches et le volume ou 1er volume des planches, de l'emplacement du texte.

L'utilité de ces étiquettes consiste donc à dispenser, parfois, de recourir aux tableaux d'emplacements ou aux indications spéciales du catalogue, et c'est évidemment là une mesure d'ordre d'autant plus utile qu'on y trouverait, au besoin, les éléments d'une reconstitution facile des tableaux d'emplacements, dans le cas peu probable sans doute, mais non absolument impossible, où il viendrait à s'en égarer.

Répertoire définitif de la bibliothèque par locaux, cadres et rayons. — Ce répertoire est établi sur un registre (1) dont la distribution comprend *successivement* autant de feuilles *pour chaque local*, qu'il existe, dans ce local, de cadres ou travées et en outre, lorsqu'il y a lieu, de meubles affectés au logement des livres.

Quant aux divisions de l'imprimé afférentes aux rayons (2), le fragment ci-après en indique la forme et fait aussi ressortir, par un exemple, que la composition de chaque rayon, ou, lorsqu'il y a lieu, de chaque rang de rayon, est consignée sur ce registre dans l'ordre des numéros de rangement ou d'étiquettes des livres. Il en ressort de plus, que l'annotation relative à chaque ouvrage se compose : 1° du numéro de son étiquette ou du premier et dernier de ces numéros, lorsque l'ouvrage comprend plusieurs volumes ; et 2° du numéro d'inscription de l'ouvrage au catalogue ou, s'il s'agit d'un recueil factice, des numéros du catalogue dont ce recueil est composé.

Ce répertoire est mis à jour au fur et à mesure que le numérotage des livres d'un rayon ou rang de rayon est terminé et en même temps qu'il est pris note, sur les catalogues, des emplacements des mêmes livres.

Un peu plus de la moitié des ouvrages de la bibliothèque figurent actuellement sur le répertoire en question.

---

(1) In-folio carré, à feuille ouverte.

(2) Elles sont au nombre de *14* ; ce qui correspond exactement à la division des cadres de la plus haute de nos salles

[Répertoire....., etc.]

RAYONS.		[Local A — Cadre 3.]
1	1er rang.	N°s 1-10 : 8247 ; 11 : 1912
	2e rang.	
2	1er rang.	N°s 1 : 6511 ; 2-6 : 7620 ; 7-8 : 7638 ; 9 : 850[1] ; 10-15 : 5552 ; etc.
	2e rang.	1 : 146 ; 2 : 896 ; 3-4 : 1341 ; 5 : 267 ; 6 : 263 ; 7 : 264, 393 ; 8 : 317, 462 ; etc.
3	1er rang.	N°s
	2e rang.	

Livres postiches destinés à remplacer, dans les rayons, les volumes momentanément sortis de la bibliothèque. — Bien que, par ses indications particulières, le répertoire par cadres et rayons puisse donner la possibilité de trouver aisément les titres des volumes absents des rayons par suite de prêts extérieurs ou de communications aux relieurs, pour modèles, nous avons pensé que ce moyen de contrôle était insuffisant et c'est pourquoi nous avons été conduit à créer, pour l'usage ci-dessus spécifié, des *livres postiches* composés d'un feuillet de carton ardoisé, fixé par l'une de ses grandes rives, dans la rainure d'une tringle en bois, de même longueur que l'ardoise et arrondie du côté opposé à celle-ci, en forme de dos de volume. Cette tringle est revêtue de toile dont la couleur (bleue pour les prêts, avec l'initiale P en guise de titre ; verte pour les reliures, avec l'initiale R) permet de constater, à distance, la cause de l'absence des volumes dont ces objets occupent la place. Ajoutons que ce moyen visuel de renseignement est complété par l'inscription, sur l'ardoise, du n° de catalogue du livre absent, ainsi que du n° de la page du registre des prêts ou du registre des reliures où la sortie du volume se trouve régulièrement constatée.

Accroissement du fonds de la bibliothèque pendant l'année 1887.

	Théologie.	Jurisprudence.	Sciences et arts.	Belles-lettres.	Histoire.	TOTAUX généraux.
Au 31 décembre 1886, le nombre de volumes imprimés était de.....	1,063	862	4,398	4,303	8,818	19,444
Au 31 décembre 1887, de.....	1,065	869	4,546	4,461	9,068	20,009
Différence en plus au 31 décembre 1887.....	2	7	148	158	250	565

Statistique des lecteurs.

	Théologie.	Jurisprudence.	Sciences et arts.	Belles-lettres.	Histoire.	TOTAUX généraux.
Nombre de lecteurs s' place en 1886	25	69	1,866	5,803	2,224	9,947
— — en 1887	15	103	3,406	6,872	2,830	13,226
Différence en plus pour 1887...	.....	.....	.....	.....	.....	3,279
Prêts extérieurs en 1886.....	4	1	39	133	66	233
— en 1887.....	2	1	61	129	90	261
Différence en plus pour 1887...	.....	.....	.....	.....	.....	28

Ces dépenses se sont exactement élevées au chiffre (1,352 francs) du crédit budgétaire et se répartissent comme suit :

Achats de livres et abonnements.....	427 20
Reliures.....	632 75
Frais de bureau, de transports de livres, indemnité au correspondant de la bibliothèque à Paris, etc.....	138 40
Chauffage.....	150 15
Mobilier.....	3 50
Total.....	1,352 »

Constantine. — *Rapport de M. le Maire de Constantine à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, conformément aux prescriptions contenues dans les circulaires du 20 septembre 1877 et 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur la situation et le fonctionnement de la bibliothèque municipale de Constantine.

Le comité d'inspection et d'achats fonctionne régulièrement, les procès-verbaux de ses séances sont inscrits sur un registre *ad hoc*.

Les divers registres et catalogues sont bien tenus et à jour. Ces registres sont :

1° Catalogue méthodique ; 2° catalogue alphabétique ; 3° registre journal des entrées ; 4° registre des prêts ; 5° registre des procès-verbaux des séances du comité ; 6° registre de la reliure ; 7° registre des dépenses.

Emploi des fonds. — Un crédit annuel de 2,600 fr. est alloué par la ville pour l'entretien de la bibliothèque. Ces fonds ont été employés comme suit pendant l'année 1887 :

1° Traitement du bibliothécaire.....	1,100	»
2° Achats d'ouvrages.....	1,032	75
3° Abonnements à divers périodiques.....	212	»
4° Reliure.....	255	25
Total égal.....	2,600	»

L'entretien des locaux et du matériel, les fournitures de bureau, le chauffage et l'éclairage, sont payés sur les crédits alloués pour le service général de la mairie.

Situation numérique au 1er janvier 1888 :

	MANUSCRITS.	IMPRIMÉS.					TOTAL des imprimés.	
		Sciences et arts.	Théologie.	Jurisprudence.	Histoire et géographie.	Littérature.	par ouvrages.	par volumes ou brochures
Il existait au 1er janvier 1887	1	1,667	50	81	1,334	575	3,707	10,368
Entrées du 1er janvier au 31 décembre 1887.....	»	28	1	»	40	25	94	500
Il existe au 1er janvier 1888	1	1,695	51	81	1,374	600	3,801	10,868

Les entrées, pendant l'année 1887, se décomposent comme suit :

1° Achats, ouvrages nouveaux.....	61 formant	157 vol.	}	180 vol.
2° Achats, suites d'ouvrages.....	»	23 »	}	
3° Abonnements de la ville, dont un nouveau..	1	»		112 vol. ou liv.
4° Dons des Ministères, ouvrages nouveaux..	15	18	}	30 vol.
5° — — suites d'ouvrages....	»	12	}	
6° — — périodiq., dont 2 nouv.	2	»		156 vol. ou liv.
7° Dons de divers.....	15	»		22
Ensemble.....	94 ouvrages nouveaux.			500 vol. ou liv.

Reliure. — 89 volumes ont été reliés dans l'année, moyennant une dépense de 255 fr. 25.

Nombre de lecteurs. — La bibliothèque est ouverte au public tous les jours non fériés, de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

8 à 10 volumes par jour sont remis, pour être lus sur place, à une moyenne de 6 lecteurs.

12 à 15 volumes par jour sont prêtés au dehors à une moyenne de 7 emprunteurs autorisés.

Les ouvrages demandés de préférence sont ceux de littérature ancienne et moderne, de géographie et d'histoire.

Le personnel de l'enseignement forme environ les 2/3 des lecteurs.

Je prends également la liberté de vous rappeler que notre bibliothèque est de création récente, que ce qu'elle a aujourd'hui a dû se créer de toutes pièces ; nos séries des classiques anciens et modernes, d'histoire, de géographie et d'histoire locale présentent encore nombre de lacunes ; nos ressources sont en plus grande partie employées à combler ces vides et cela nous oblige à négliger d'autant les publications contemporaines. De là, l'impossibilité trop fréquente de pouvoir satisfaire aux demandes des lecteurs.

Une plus large part dans les concessions d'ouvrages par votre administration nous aiderait puissamment à perfectionner cet état de choses.

Veuillez agréer, etc.

Dieppe. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser les communications suivantes sur l'administration de la bibliothèque de la ville de Dieppe, pendant l'année 1887.

Administration et personnel. — Une commission de surveillance et d'achat de livres, formée de sept membres, sous la présidence du Maire de la ville ou de l'un de ses adjoints délégué, est attachée à la bibliothèque et se réunit environ tous les deux mois.

Le personnel se compose d'un bibliothécaire et d'un bibliothécaire-adjoint. Le

traitement de ces fonctionnaires, voté par le Conseil municipal, s'élève à la somme de 2,500 fr.

Ressources financières. — La bibliothèque a pour toutes ressources un crédit de 1,800 fr., voté en sa faveur par le Conseil municipal. Une somme d'environ 350 fr. a été consacrée aux reliures, et le reste aux acquisitions d'ouvrages de diverses natures et aux abonnements aux périodiques.

Composition de la bibliothèque. — Cet établissement comprend aujourd'hui 22,000 volumes ou brochures imprimés, 90 manuscrits et environ 100 pièces autographes. Des catalogues, dont l'un est imprimé, ont été dressés pour ces différentes catégories d'ouvrages.

Communication des imprimés. — Il n'est pas tenu compte, Monsieur le Ministre, du nombre des lecteurs qui fréquentent journellement la bibliothèque; on peut néanmoins établir qu'il est en moyenne, en été de 15, en hiver de 6.

Voici dans quel ordre se répartissent les ouvrages demandés : littérature française et étrangère, ancienne ou moderne; histoire; ouvrages scientifiques; voyages; théologie et Écriture sainte.

Les livres ne sont prêtés au dehors qu'à un nombre assez restreint de personnes, d'une notoriété absolue, tels sont : MM. les professeurs du collége, les membres du Conseil municipal, les officiers de la garnison, les fonctionnaires des principaux services publics, et toujours avec l'autorisation de M. le Maire de la ville. Le nombre des volumes prêtés par mois est d'environ 40.

Acquisitions et dons. — La bibliothèque de Dieppe s'est accrue cette année de 200 ouvrages, à peu près, livres, brochures ou journaux, qui sont pour un peu plus de la moitié, le résultat d'acquisitions et appartiennent en grande partie aux belles-lettres et à l'histoire : les autres sont dus à la générosité de quelques particuliers et surtout à la munificence de votre Ministère. Qu'il me soit permis de vous en témoigner ici notre reconnaissance.

Je suis avec un profond respect, etc.

Épernay. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire d'Épernay, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, en conformité des dispositions de l'ordonnance du 22 février 1839, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le fonctionnement des divers services de la bibliothèque communale pendant l'année 1887; en même temps, je vous envoie la liste des ouvrages qui sont venus augmenter nos richesses bibliographiques.

Comité d'inspection. — Tout d'abord, et avant d'entrer en matière, je m'empresse de constater que le comité d'inspection, qui se trouve maintenant au complet, est convoqué tous les trois mois; ses réunions précèdent de quelques jours les sessions légales du Conseil municipal. De plus, je croirais manquer à la justice autant qu'à mon devoir, si j'omettais de rendre hommage au zèle avec lequel les membres qui en font partie s'acquittent de leur mission.

Catalogue méthodique. — Dans mon rapport du 28 mai dernier, je m'exprimais

ainsi : « L'impression du 3e volume du catalogue,— il y a tout lieu de l'espérer,— » touche à sa fin. La 31e feuille est sous presse, et les quatre ou cinq qui vont » suivre, comprendront le supplément dont le travail préparatoire est depuis long- » temps à la disposition de l'éditeur. »

Depuis l'année dernière, cette besogne a marché avec une telle lenteur que trois feuilles seulement ont paru. Le *bon à tirer* des 35 et 36e feuilles est donné depuis bientôt deux mois ; et la 37e qui comprend le reste du supplément et la table des matières est sous presse. Il ne dépend donc aujourd'hui que de l'éditeur de terminer au plus vite cette intéressante publication.

Accroissement de la bibliothèque. — Pendant l'année 1887, ainsi que le constate la liste ci-jointe, le fonds de notre bibliothèque s'est accru de 398 volumes ou brochures qui proviennent des origines suivantes :

1° Acquisitions de la Société dite de la bibliothèque.....	322	398
2° Envois des Ministères et municipalités.....	20	
3° Dons particuliers.....	49	
4° École forestière de Nancy.....	7	

Je crois devoir dire — au risque de me répéter — que tout ouvrage qui arrive à la bibliothèque est soigneusement inscrit sur un registre à ce destiné, classé et estampillé.

De même que les années précédentes, le crédit affecté aux reliures, en augmentation de 300 fr., sur celui de l'année dernière, a été régulièrement absorbé.

Échange entre la bibliothèque et l'École forestière. — Pour mémoire, je rappellerai qu'en vertu d'un arrêté ministériel en date du 4 juillet, et d'après l'avis préalable du comité d'inspection, la ville d'Épernay a été autorisée à donner suite à une proposition d'échange qui nous avait été adressée par M. le Directeur de l'École forestière de Nancy.

Il s'agissait, pour la bibliothèque, de céder deux brochures qu'elle possédait en double, et qui sont inscrites au tome II du catalogue sous les titres suivants :

« N° 9797. — *Traité ou méthode de cultiver les pins sauvages d'une manière* » *simple et peu dispendieuse*..... par A. Foubert. Brochure in-8° de 41 pages.

« N° 9808. — *Dialogue entre deux administrateurs forestiers, l'un maître par-* » *ticulier, l'autre garde-marteau*..... Broch. in-8 de 52 pages.

En retour, et par réciprocité, M. le Directeur de l'École forestière nous a fait parvenir sept brochures dont les titres sont indiqués sur la liste ci-jointe.

Prêts de livres. — La bibliothèque est ouverte tous les jours, — dimanches et fêtes exceptés, — de 9 heures et demie à 5 heures.

Le nombre des lecteurs sur place est à peu près nul ; mais beaucoup de personnes viennent prendre ou demander des renseignements.

L'ouvrage le plus souvent consulté en cette circonstance, est le grand *Dictionnaire* de Larousse.

Les professeurs du collège ne séjournent que fort peu à la bibliothèque ; ils préfèrent emporter à domicile les livres qui servent à leurs études personnelles. Sous ce rapport, toutes facilités leur sont procurées.

Le service des prêts faits aux Sociétaires continue à fonctionner avec une parfaite régularité. Le tableau ci-après, dans lequel les résultats de 1887 sont comparés à ceux de 1886, vous permettra d'en apprécier l'importance.

ANNÉES.	Journées d'ouverture de la bibliothèque.	NOMBRE		MOYENNE JOURNALIÈRE	
		de prêts.	de volumes.	des prêts.	des volumes.
1886.....	270	3,491	6,519	12,92	24,14
1887.....	275	3,309	6,435	12,03	23,40
En plus.....	5	»	»	»	»
En moins	»	182	84	0,89	0,74

Le résumé ci-dessus donne occasion de constater, d'une part, que la bibliothèque a été ouverte en 1887, cinq jours de plus qu'en 1886; d'autre part, que le nombre de volumes prêtés a subi une légère diminution.

Installation et matériel. — L'installation de la bibliothèque ne laisse rien à désirer au point de vue de la tranquillité, de la salubrité et de la lumière. En hiver, la chaleur y est suffisamment distribuée à toutes les salles; en été, la température peut y être maintenue à un degré satisfaisant de fraîcheur relative.

L'année dernière, je vous ai signalé la défectuosité du parquet de nos deux salles principales. Depuis lors, la situation s'est aggravée sensiblement; sous peu, il y aura urgence de procéder à une réfection intégrale.

D'un autre côté, le catalogue devant être achevé prochainement, la place dont nous avons pu encore disposer jusqu'à ce jour pour le rangement des livres, va être épuisée; en conséquence, il y aura lieu d'aménager, aussitôt que possible, de nouveaux corps de bibliothèque. Je n'insiste pas davantage sur cette question, sachant, du reste, que vous vous préoccupez très activement d'apporter remède à cette situation; je n'ignore pas non plus que vous avez mis à l'étude un projet qui réalisera de notables améliorations et donnera ainsi amplement satisfaction aux desiderata que je viens d'exprimer.

Concessions de livres. — En terminant, je me permettrai de rappeler que notre bibliothèque ne participe que rarement aux concessions de livres qui sont faites chaque année par le Ministère de l'instruction publique. La dernière concession qui nous ait été faite date du mois d'avril 1883. Depuis cette époque, le 26 janvier 1886, j'ai personnellement adressé une demande qui est restée sans effet.

Cependant, et bien que les finances communales soient grevées de charges considérables, il ne paraît pas inopportun de constater que la Municipalité n'a jamais opposé une fin de non recevoir toutes les fois qu'il s'est agi de la biblio-

thèque, dont les services sont largement dotés. Ainsi, l'impression du catalogue, les aménagements qui ont été exécutés ces années dernières, ceux qui sont projetés, les reliures, les traitements du bibliothécaire et de son aide, les frais d'entretien, de chauffage et d'éclairage sont des dépenses qui ont leur importance.

En soumettant ces considérations à la haute appréciation de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, nous pourrions vraisemblablement espérer que, cette année, la bibliothèque d'Épernay sera du nombre de celles qui recevront, de sa part, ce témoignage de bienveillance. Je n'hésite pas à affirmer que nous lui en serions profondément reconnaissants.

Veuillez agréer, etc.

Vient de paraître : *Le catalogue des imprimés de la bibliothèque d'Épernay... Belles-lettres* (suite). *Histoire* (supplément). Épernay, 1888, in-8° de 586 pages.

Étampes. — *Rapport de MM. les Bibliothécaires à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, nous avons l'honneur de vous adresser, conformément aux prescriptions de l'article 38 de l'ordonnance royale du 22 février 1839 et des circulaires ministérielles des 30 septembre 1877 et 28 juin 1886, notre rapport annuel sur les divers services de la bibliothèque municipale de la ville d'Étampes en 1887.

Nous avons conservé pour ce rapport la division adoptée pour celui de l'année précédente, et nous avons par conséquent à vous entretenir : 1° des ressources financières, c'est-à-dire de l'emploi du crédit alloué à la bibliothèque ; 2° du nombre des volumes entrés pendant l'année qui vient de s'écouler et de leur origine ; 3° des catalogues, classement et rangement ; 4° de la reliure ; 5° du numérotage des volumes ; 6° du service des salles de lecture.

1° *Ressources financières.* — Le crédit mis à notre disposition par le Conseil municipal, pour l'année 1887, a été de 300 fr.

Mais, par suite de l'excédent de dépense de 206 fr. 60 existant au 31 décembre 1886, il ne nous est resté disponible que la somme de 93 fr. 40 qui a été employée de la manière suivante, savoir :

1° Achat d'ouvrages.....	74 fr.	»
2° Abonnements	12	»
3° Frais de transport	4	80
4° Achat de cartes-fiches et d'étiquettes	2	60
Total égal.....	93 fr.	40

2° *Volumes entrés en 1887.* — Le nombre de volumes dont la bibliothèque s'est enrichie dans le cours de l'année 1887 s'élève à 55, formant 27 ouvrages, dont la liste est jointe au présent rapport.

Ces entrées se répartissent comme suit, d'après leur provenance :

1° Envois des divers Ministères.....	10 ouvrages,	17 volumes.
2° Dons particuliers	9 —	17 —
3° Achats.....	8 —	21 —
Totaux.....	27 ouvrages,	55 volumes.

Cet accroissement porte au chiffre de 5,994 le nombre des volumes existants au 31 décembre 1887 sur les rayons de la bibliothèque.

3° *Catalogues, classement et rangement.* — Ces 27 ouvrages ont été inscrits d'abord sur le registre d'entrées commencé en 1887, puis sur le catalogue par ordre alphabétique des noms d'auteurs, et enfin sur le catalogue méthodique.

Il a été en outre établi pour chacun de ces ouvrages, une carte-fiche qui a été placée dans la boîte-catalogue.

Ces inscriptions faites, les 55 volumes ont été estampillés, conformément aux prescriptions ministérielles du 24 décembre 1854, puis étiquetés et placés sur les rayons.

Le classement de ces entrées a été fait, dans les différentes sections du catalogue méthodique, de la manière suivante :

A. Théologie...	Néant.	Néant.
B. Jurisprudence	1 ouvrage,	1 volume.
C. Sciences et arts	10 ouvrages,	11 volumes.
D. Belles-lettres.....	3 —	11 —
E. Histoire	13 —	32 —
Totaux.....	27 ouvrages,	55 volumes.

4° *Reliure.* — Il n'a été donné aucun volume à relier au cours de l'année 1887.

5° *Numérotage des volumes.* — M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et des archives, a visité notre dépôt le 26 avril 1887. Il a remarqué que les volumes ne portaient pas de numéros d'ordre, comme dans certaines bibliothèques. Conformément à son observation et aux termes de la lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 1er juin 1887, relative au numérotage des volumes, nous avons procédé à ce travail d'abord sur les catalogues, et nous le terminerons ensuite par l'apposition de numéros d'ordre sur chaque volume.

6° *Service des salles de lecture. — Personnel.* — Comme par le passé, le service des salles de la bibliothèque a été fait en 1887 par les mêmes personnes qui remplissent gratuitement les fonctions de bibliothécaires.

Séances de lecture. — La bibliothèque est restée ouverte au public toute l'année, comme les années précédentes du reste, le jeudi, de 2 à 4 heures. Le nombre des séances a été de 49.

Nombre de lecteurs. — Pendant l'exercice 1887, la bibliothèque a été fréquentée par 94 lecteurs (2 de moins qu'en 1886).

Prêts de livres. — Il a été prêté ou communiqué 178 volumes (6 de moins que l'année précédente).

Les prêts sont gratuits et faits sur l'autorisation de M. le Maire ou sous la responsabilité des bibliothécaires.

Registres des prêts. — Le prêt des livres à emporter au dehors et les communications ont été constatés comme les années précédentes, sur le registre à ce destiné.

6° *Répartition des volumes prêtés.* — La part prise dans ce mouvement de volumes pour les diverses divisions bibliographiques se trouve ainsi répartie pour 1887, savoir :

A. Théologie.....	1	ouvrage,	2	volumes.
B. Jurisprudence	1	—	1	—
C. Sciences et arts	19	—	49	—
D. Belles-lettres	65	—	80	—
E. Histoire.....	21	—	45	—
F. Manuscrits.....	1	—	1	—
Totaux.....	108	ouvrages,	178	volumes.

D'après cette répartition, il résulte qu'en 1887, comme en 1886, les sciences, les belles-lettres et l'histoire ont été aussi préférées par le public.

La statistique comparative des ouvrages demandés à chaque séance, suivant leur nature, a permis de constater qu'en 1887, dans la théologie, la jurisprudence et les manuscrits, il n'a été demandé qu'un ouvrage.

Dans les sciences et arts, l'intérêt des lecteurs s'est porté sur l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire des sciences* de Diderot et de d'Alembert, dont il a été demandé 19 volumes ; sur les ouvrages de Louis Figuier : les *Merveilles de l'industrie* et les *Merveilles de la science*, qui ont été demandés 2 fois ; sur les ouvrages de Nollet : l'*Électricité* et la *physique expérimentale* ; sur les *Éléments de paléographie* de de Wailly, qui ont été demandés 2 fois ; sur le *Rapport* d'Élie de Beaumont *sur les progrès de la stratigraphie en France* ; sur le *Rapport* de Milne-Edwards *sur les progrès des sciences zoologiques en France* ; sur le *Rapport* de M. Quetet *sur les progrès de l'Électricité*, du *Magnétisme* et de la *Capillarité en France*, qui a été demandé 2 fois, etc.

Dans la section des belles-lettres, les ouvrages qui ont été le plus demandés, sont : le *Théâtre* de Victor Hugo ; parmi ses autres œuvres : *Notre-Dame de Paris*, 2 fois ; *Quatre-vingt-treize*, 4 fois ; *Les travailleurs de la mer*, 3 fois. Puis viennent : le *Dictionnaire de Trévoux*, qui a été demandé 4 fois, et les œuvres de Casimir Delavigne, Lamartine, Molière, Walter Scott, etc.

Dans la division histoire, c'est l'histoire d'Étampes et de ses environs qui fait toujours le fonds des consultations. Elle comprend : *Les antiquités du duché et de la ville d'Étampes*, par dom Basile Fleureau ; les *Essais his-*

toriques sur le duché d'Étampes, par Max. de Mont-Rond ; l'histoire des *Rues et monuments de la ville d'Étampes*, par L. Marquis ; l'*Histoire du Gâtinais*, par dom Morin.

Le reste se répartit sur divers ouvrages d'histoire et de géographie.

Enfin, nous croyons, Monsieur le Ministre, devoir appeler votre bienveillante attention sur plusieurs demandes auxquelles nous n'avons pu satisfaire jusqu'ici, et qui ont porté, pour les sciences, sur des ouvrages de botanique, de chimie, de géologie, de géométrie, de mécanique, de philosophie, de physique, d'auteurs contemporains ; et pour les belles-lettres, sur les œuvres de François Coppée, Cooper, Alexandre Dumas, Labiche, Georges Sand, Eug. Sue, Jules Verne, etc.

Permettez-nous, en terminant, Monsieur le Ministre, d'espérer que vous voudrez bien comprendre notre bibliothèque pour quelques-uns de ces ouvrages dans la répartition de ceux destinés aux bibliothèques publiques.

Veuillez agréer, etc.

Foix. — *Rapport de M. le Maire de Foix à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur la situation de la bibliothèque publique de Foix pendant l'année 1887, qu'accompagne la liste des acquisitions faites pendant la même année.

L'administration municipale porte à la bibliothèque un très grand intérêt, et son regret est vif que le peu de ressources dont elle dispose, ne lui ait pas encore permis d'augmenter l'allocation de 700 francs affectée par la ville au service de cet établissement. Là-dessus, le bibliothécaire touche un traitement de 600 francs, de sorte qu'il ne reste plus que 100 francs pour faire face aux dépenses nécessitées par les autres parties du service. C'est à grand peine si l'on peut avec cela acquitter les gages du garçon de salle, payer le port des livres concédés par l'État et subvenir à quelques menus frais inévitables. Aussi, non seulement tout achat de livres nous a été interdit, mais rien n'a pu être donné à la reliure ou au cartonnage ; et cependant il y aurait urgence à réaliser quelque chose de ce côté, si l'on veut préserver plus d'un ouvrage d'une destruction plus ou moins prochaine. Si, comme il y a lieu de l'espérer, les revenus de la ville viennent bientôt à s'accroître, nous nous empresserons, Monsieur le Ministre, de nous imposer les sacrifices nécessaires pour procéder à des achats d'ouvrages et à des travaux de reliure et de cartonnage. Mais, en attendant, c'est toujours sur vos libéralités que nous aimons à compter pour combler les lacunes existant sur nos rayons et voir notre bibliothèque se mettre peu à peu au niveau intellectuel de l'époque.

Le comité d'inspection a eu, dans l'année, plusieurs fois l'occasion de constater que les prescriptions de la circulaire du 28 juin 1886 étaient exécutées par le bibliothécaire, notamment en ce qui concerne la tenue des registres et le classement des volumes.

Relativement aux prêts assez nombreux qui ont été consentis, suivant le règlement, à des professeurs, à des officiers, à des ecclésiastiques et à d'autres personnes offrant de suffisantes garanties, il n'a été subi jusqu'à présent ni pertes, ni détériorations sérieuses.

Le catalogue de nos incunables, qui sont au nombre de vingt et un, a été rédigé conformément aux indications de la circulaire officielle, remis à la mairie dans le courant de décembre 1886, et transmis au Ministère de l'instruction publique dans les premiers jours de janvier 1887.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours non fériés, de 2 heures à 5 heures. Elle est fermée pendant les vacances universitaires. Elle a reçu, en 1887, une moyenne de visiteurs sensiblement supérieure à celle des années précédentes. Il n'a été, du reste, rien négligé pour satisfaire à leurs désirs ; le bibliothécaire a mis tout en œuvre pour faciliter les études des travailleurs et les aider même dans leurs recherches ; et je m'estime heureux de pouvoir constater que les rapports entre le bibliothécaire et le public sont de tout point excellents.

Veuillez agréer, etc.

Joigny. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Joigny, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, conformément à l'ordonnance du 22 février 1839, rappelée par la circulaire ministérielle du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la bibliothèque de la ville, pendant l'année 1887.

Installation. — La bibliothèque de la ville de Joigny, jadis installée dans une des salles de la mairie, où elle n'occupait qu'un espace fort restreint, est établie depuis 20 ans environ, dans les nouvelles dépendances de l'Hôtel-de-Ville, dont elle occupe tout le premier étage du bâtiment principal.

Elle possède : 1° au haut de l'escalier, un vestibule où l'on a dû loger un certain nombre d'anciens in-folio, que le manque de place ne permettait plus de conserver dans la grande salle ; — 2° en entrant, un petit salon, garni, à gauche, de vitrines fermées à clé où sont soigneusement gardés les manuscrits, les incunables, les livres rares et précieux, et muni, à droite, de larges rayons sur lesquels sont déposés les archives et les documents relatifs à l'histoire locale ; 3° enfin une vaste salle, régnant sur toute la longueur du bâtiment, éclairée par six grandes fenêtres, et dans laquelle est établie la bibliothèque proprement dite.

Outre les livres qui garnissent les rayons, cette salle renferme quelques collections de minéraux, de belles poteries, une quantité assez considérable de médailles et de monnaies anciennes, quelques bustes et plusieurs tableaux.

Sous le rapport de l'installation, la bibliothèque de Joigny ne laisse à peu près rien à désirer ; elle présente toutes les conditions de salubrité, d'air et de lumière nécessaires à un établissement de ce genre.

Seulement l'espace manque, et, comme le nombre des volumes s'accroît, chaque année, dans de notables proportions, le jour n'est pas éloigné où il nous sera impossible de caser nos nouvelles acquisitions. Tous les ans déjà, nous sommes obligés, pour faire de la place aux nouveaux venus, de déloger, sans respect pour leur âge et leurs droits acquis, les plus anciens volumes et de les entasser un peu partout.

Il y a une quinzaine d'années, on dut faire construire, au milieu de la grande salle, pour recevoir le trop plein, un meuble gigantesque, dont la partie infé-

rieure contient, dans des casiers, les atlas, les dessins et les cartes, et dont le haut forme, de chaque côté, de grandes vitrines, où sont renfermés les ouvrages de choix. Mais cette armoire est elle-même entièrement remplie, et nous devons dire que sa présence, au milieu de la salle, n'a rien d'élégant; elle gêne la circulation, nuit au coup d'œil et empêche la surveillance.

Peut-être, si les ressources du budget communal le permettaient, pourrait-on remédier à ces inconvénients et fournir à la bibliothèque l'espace qui lui manque. Il suffirait, à notre avis, d'élever au-dessus d'un terrain vague appartenant à la ville, sur un plan parallèle à celle qui existe, et avec laquelle elle communiquerait, une seconde salle de même dimension. En raison de son étendue, cette nouvelle salle pourrait, si l'on veut, être partagée en deux pièces, dont l'une servirait d'annexe à la bibliothèque, et l'autre serait destinée à recevoir un petit musée, dont la création est depuis longtemps réclamée.

En réunissant dans un même local les divers objets d'art, disséminés de tous les côtés, et dont une partie, enfouie dans des tiroirs ou au fond des placards, ne peut être exposée aux regards du public, on aurait déjà un noyau qui, grâce au concours des particuliers, de la commune et de l'État, grossirait peu à peu, et finirait à la longue par former une collection, qui, sans être riche, n'en serait pas moins intéressante.

Service de la bibliothèque. — La bibliothèque est ouverte au public, tous les jeudis et dimanches de l'année, de 1 heure à 4 heures, excepté pendant les vacances de Pâques et le mois de septembre.

Le service intérieur est fait par le bibliothécaire, assisté d'un employé chargé principalement de tenir le registre de sortie et d'entrée des volumes prêtés au dehors.

Cet auxiliaire, dont quelques membres de la commission ont paru contester l'utilité, est absolument indispensable au bibliothécaire, obligé d'employer la majeure partie de son temps à faire la correspondance, à dresser les catalogues, à répondre de vive voix ou par écrit aux demandes de renseignements qui lui sont adressées, à rédiger les rapports et à exécuter les travaux demandés par M. le Ministre de l'instruction publique.

Un contrôle est en outre exercé par le comité d'inspection, qui se réunit ordinairement deux fois par an, en mars et octobre, pour établir le budget, vérifier les comptes du bibliothécaire, étudier les améliorations possibles et choisir les livres qu'on se propose d'acheter.

Prêts faits pendant l'année 1887. — A l'exception des dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages d'art et des volumes précieux, les livres sont prêtés gratuitement à toute personne ayant son domicile légal dans la ville; ils ne sont confiés au dehors qu'aux personnes qui offrent toute garantie et dont l'honorabilité est parfaitement connue du bibliothécaire.

En 1886, le nombre des lecteurs (pris individuellement) qui ont fréquenté la bibliothèque, s'est élevé à 446.

Le nombre des prêts a été de 3,385.

Le nombre des volumes prêtés a été de 5,466.

En 1887, le nombre des lecteurs est resté à peu près le même.

Le nombre des prêts s'est élevé à 3,788, soit une moyenne de 45 visiteurs par séance et de 345 par mois.

Le nombre des volumes prêtés s'est élevé à 5,302, soit une moyenne de 62 volumes par séance et de 482 par mois.

MOIS.	NOMBRE DE		
	Séances.	Prêts.	Vol. prêtés.
Janvier	8	538	635
Février	8	463	604
Mars	9	405	530
Avril	4	227	312
Mai	7	280	393
Juin	9	301	437
Juillet	8	255	395
Août-Septembre	8	267	411
Octobre	9	272	404
Novembre	8	389	584
Décembre	8	391	597
TOTAL	86	3,788	5,302

Voici comment se répartit, par catégories d'ouvrages, le chiffre total des livres empruntés à la bibliothèque pendant l'année 1887 :

1° Théologie	2
2° Jurisprudence et législation	5
3° Philosophie, morale, éducation	53
4° Sciences	73
5° Arts, industrie, agriculture	48
6° Géographie et voyages	624
7° Histoire et mémoires	541
8° Littérature et théâtre	586
9° Revues (spécialement la *Revue des Deux-Mondes*)	893
10° Art militaire	5
11° Langues étrangères	2
12° Romans et nouvelles	2,438
13° Économie politique	32
Total égal	5,302

On voit, par cet aperçu, que les livres sérieux sont l'objet de demandes assez nombreuses. Et si, jusqu'à présent, les romans ont été beaucoup plus recherchés

que les livres instructifs, cela tient à ce que le Conseil municipal, en votant pour la bibliothèque un crédit de 1,500 fr., a voulu qu'elle fût accessible à tout le monde et que chacun y trouvât les livres de son choix ; il a pensé, avec raison peut-être, qu'il fallait d'abord inspirer à la population jovinienne le goût de la lecture, et pour cela mettre à sa disposition des livres qui l'intéressent et la récréent, en attendant qu'elle s'attache plus tard à la lecture d'ouvrages plus sérieux.

Clientèle. — La bibliothèque de Joigny, tenant à la fois de la bibliothèque savante et de la bibliothèque populaire, sa clientèle comprend nécessairement deux catégories de lecteurs.

La première se compose en général de gens désireux de s'instruire, des professeurs et des grands élèves du collège, des professeurs du petit séminaire, des maîtresses-adjointes de l'école primaire supérieure de filles, de prêtres, de magistrats, de médecins, d'officiers de la garnison, de fonctionnaires, d'industriels et d'agronomes.

La deuxième se recrute principalement parmi les personnes qui préfèrent l'agréable à l'utile, les ouvriers, les employés de commerce, les employés d'administration, les femmes mariées et les jeunes gens de l'un et l'autre sexe.

Les premiers rechercheront les ouvrages de littérature et de critique littéraire, l'histoire, la géographie, les mémoires, les beaux-arts, l'économie politique, les revues scientifiques, et liront Nisard, Sainte-Beuve, Villemain, Lamartine, Michelet, Henri Martin, Louis Blanc, Thiers, Duruy, E. Reclus, J. Simon, Baudrillart, etc...

Les autres choisiront le théâtre, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Magasin pittoresque*, les voyages, les contes, les nouvelles, les romans, et mettront à contribution V. Hugo, E. Labiche, A. Dumas fils, Scribe, Emile Augier, Alfred de Musset, O. Feuillet, Jules Verne, Charton, Daudet, G. Sand, E. About, Balzac, W. Scott, H. Gréville.

Nous pouvons dire que, pour une petite ville de 6,000 âmes, où le goût de la lecture était à peine connu, il y a 15 ans, notre clientèle est considérable, et, si nous pouvions la servir suivant ses goûts, elle le serait davantage encore.

Ressources financières. — Par suite de nécessités budgétaires, la ville ne nous avait alloué pour 1887 que 1,200 fr. ; disons de suite qu'elle a rétabli pour cette année l'ancien crédit de 1,500, et espérons qu'elle nous le continuera. Mais une foule de dépenses sont à solder sur ce crédit : le traitement du personnel, les reliures, l'entretien de la salle, diverses fournitures en absorbent une grande partie ; ce qui reste est consacré aux acquisitions arrêtées par le comité.

Le compte administratif de 1887 s'établit ainsi :

Le crédit porté au budget de la ville était de.....		1,200 »
Il a été dépensé :		
1° Traitement légal du bibliothécaire	400 »	
2° Salaire d'un employé	50 »	
A reporter.....	450 »	

Report.....	450	»
3° Achats de livres	541	85
4° Reliure	178	15
5° Frais de bureau et de correspondance.....	10	»
6° Entretien de la salle.....	20	»
Total égal au crédit.....	1,200	»

Nombre de volumes. — En 1886, la bibliothèque communale comptait, tant en imprimés qu'en manuscrits, 12,475 volumes.

En 1887, elle s'est accrue, tant en dons qu'en acquisitions, de 130 volumes,ce qui donne à ce jour un total de 12,605 volumes, dont 43 manuscrits.

De plus, M. le Maire, après avis du Conseil municipal, a concédé gracieusement à la bibliothèque de la ville une centaine de volumes provenant de l'ancienne bibliothèque populaire, qui a cessé d'exister depuis quelques années, faute de ressources.

Reliure. — Si le système de prêts gratuits, tel qu'il est pratiqué, a l'avantage de favoriser le goût de la lecture et de faciliter les moyens de la satisfaire, il contribue singulièrement aussi à la prompte détérioration des volumes. Les lecteurs ne tiennent pas toujours compte des recommandations qui leur sont faites au sujet du soin à apporter aux livres qui leur sont confiés. De là la nécessité de faire relier à bref délai les volumes brochés ou de renouveler assez fréquemment la reliure des ouvrages endommagés, si l'on veut en assurer la conservation. Aussi, chaque année, la reliure nous coûte en moyenne 250 fr., et nous n'arrivons qu'à grand'peine à faire le strict nécessaire.

Incunables. — Bien qu'il m'ait été affirmé, quand j'ai pris, il y a deux ans, la direction de la bibliothèque, qu'elle ne possédait point d'incunables, j'ai tenu à m'en assurer, et, à force de recherches, j'ai été assez heureux pour découvrir, parmi de vieux livres mis au rebut comme inutiles, de très curieux spécimens. J'ai pu réunir ainsi 32 volumes, dont l'un date de 1498, et les autres appartiennent à la première moitié du XVIe siècle. J'en ai dressé le catalogue, en me conformant aux instructions de M. Léopold Delisle, annexées à la circulaire ministérielle du 15 février 1886. Ce long et minutieux travail, commencé au mois d'octobre 1886, et achevé vers la fin de décembre, a été adressé à M. le Ministre de l'instruction publique dans les premiers jours de 1887.

Conformément aux prescriptions ministérielles, je joins à ce rapport la liste des ouvrages dont s'est accrue la bibliothèque dans le cours de l'année 1887, par suite de dons ou d'acquisitions nouvelles, avec prière de vouloir bien communiquer ces documents à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Daignez agréer, etc.

La Roche-sur-Yon. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de la Roche-sur-Yon, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, conformément à la circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur

de vous adresser mon rapport annuel sur la situation de la bibliothèque publique de La Roche-sur-Yon et son fonctionnement pendant l'année 1887.

Histoire de la bibliothèque. — J'avais espéré pouvoir accompagner ce rapport d'une notice détaillée retraçant l'histoire de notre dépôt depuis sa création, et le suivant dans toutes ses péripéties. Mon travail était presque terminé, non sans lacunes regrettables, quand des renseignements inédits, puisés aux archives départementales, m'ont été communiqués à la dernière heure. Ces doçuments me permettront de compléter l'histoire de toute une période qui était restée dans l'ombre, mais je ne pourrai en achever la rédaction que dans le courant de cette année.

Prêts au dehors. — Par suite de la prolongation des travaux de réparation entrepris à l'Hôtel-de-Ville, nos salles sont restées encombrées beaucoup plus longtemps qu'on ne devait s'y attendre. Il en est résulté que la bibliothèque n'a pu fonctionner d'une façon régulière pendant l'exercice qui vient de s'écouler. Elle a été souvent fermée et la plupart des séances de lecture ont dû être supprimées. Cependant il a été possible de ne point priver complètement le public des avantages de notre bibliothèque, et le nombre des volumes prêtés au dehors, surtout aux membres du corps enseignant, s'est élevé à 500 environ.

Récolement. — Une des conséquences de cet état de choses, qui heureusement a pris fin avec l'année 1887, a été l'empêchement où je me suis trouvé de terminer le récolement de notre dépôt. Malgré tout, des deux salles que nous possédons, la première a été complètement passée en revue. Elle renferme 19 corps de bibliothèque de 11 rayons chacun, 2 autres à 6 casiers, 1 à 4, et 1 placard vitré de 5 étagères. 8,094 volumes, presque tous reliés, y sont classés par catégories, et la recherche des ouvrages demandés y est très facile.

La seconde salle, aussi longue que la première, mais moins large, est entourée de corps de bibliothèque en chêne, conformes à ceux de la première salle. On en compte 14 avec 11 rayons, 2 à 12 étagères, et 2 autres n'en ayant que 7. Nous y avons installé la suite des catégories commencées dans la première salle, une partie des périodiques, les journaux politiques, les mémoires de l'Institut, les statistiques et la bibliothèque poitevine.

Le récolement complet de cette salle n'a pu être achevé pour le 1er mars, car il s'y rencontre un grand nombre d'ouvrages qui n'avaient pas encore été inscrits sur le registre d'inventaire. Mais ce travail sera terminé avant la fin des vacances prochaines, ainsi que le relevé exact de tout ce qui intéresse notre histoire locale.

Je crois cependant pouvoir assurer, dès maintenant, que cette seconde salle contient environ 6,500 volumes, dont 1,800 attribués à la bibliothèque poitevine; ce qui porterait à près de 15,000 le nombre des volumes que possède la bibliothèque publique de La Roche-sur-Yon.

Réparations. — Les améliorations urgentes dont je vous parlais dans mon dernier rapport, ont été complétées par la disparition du poële en faïence qui pesait lourdement sur la partie centrale de la première salle, sans répandre la quantité de chaleur suffisante pour la conservation des livres. Grâce à vous, Monsieur le Maire, qui portez un si vif intérêt à notre bibliothèque et ne laissez

échapper aucune occasion de nous le témoigner, ce mode de chauffage très défectueux a été remplacé par un calorifère en fonte, beaucoup plus léger, qui distribue une douce chaleur, dont la deuxième salle était jadis privée. Le mobilier a été aussi soigneusement réparé, et les habitués de notre bibliothèque sont sûrs d'y rencontrer tout le confort désirable. Nous vous devons encore une annexe indispensable, qui servira désormais de lieu de réunion à la commission. Nous avons pu y installer, commodément pour le public, des cartes et gravures concernant la Vendée, et y avons disposé sous une vitrine nos manuscrits et nos incunables les plus précieux.

Bulletin mensuel. — Malheureusement, notre bibliothèque n'est pas aussi fréquentée qu'elle pourrait l'être, et la longue durée de sa fermeture l'a fait perdre de vue à certaines personnes qui la visitaient quelquefois. Aussi, dans l'espoir de réveiller le goût des lectures sérieuses au milieu de notre population et de l'amener à profiter des richesses dont elle ignore sans doute l'existence, je me suis décidé à publier, à partir du 1er avril prochain, dans les deux journaux de la localité, un bulletin mensuel qui donnera périodiquement la liste des ouvrages nouveaux mis à la disposition des lecteurs. J'ose espérer, Monsieur le Maire, que vous approuverez cette mesure, déjà adoptée par plusieurs bibliothécaires des départements, et dont le public ne peut que nous savoir gré.

Dépenses. — Sur le crédit de 1,000 francs alloué annuellement par le Conseil municipal à notre bibliothèque, 992 fr. 45 c. ont été dépensés en achats de livres et reliure. La plus forte partie de cette somme (927 fr. 40 c.), sans préjudice de nos abonnements ordinaires qui atteignent 450 fr., a été consacrée, cette année, à des acquisitions importantes, entr'autres une collection reliée du *Tour du monde* (315 fr.), un *Atlas manuel de botanique* (30 fr.), l'*Histoire de la Révolution française*, de L. Blanc (30 fr.), des livraisons de la *Grande Encyclopédie* (33 fr.), et *Paul Baudry* d'Ephrussi (30 fr.).

Acquisitions. — La bibliothèque s'est enrichie, en 1887, de 627 volumes, chiffre relativement considérable, si on le compare à celui de nos ressources.

212 ont été acquis par la ville, 57 proviennent du Ministère de l'instruction publique, 11 de l'Institut de France, 10 du Ministère du commerce, 3 du Ministère de l'agriculture, ainsi que du Ministère de la justice et de la Ville de Paris, 1 seulement de la Direction des beaux-arts et du Ministère de l'intérieur.

Quant aux autres, dont le nombre atteint le chiffre de 326, ils viennent de différents donateurs. Nous citerons surtout le regretté M. Charles Robert, membre de l'Institut et savant numismate, père de notre sympathique préfet, qui avait mis tant d'aménité à nous faire hommage de 16 mémoires d'une grande valeur ; M. Tremblay, imprimeur à La Roche, qui nous a donné un grand nombre de brochures sur la Vendée, et M. Moreau, notre ancien maire, qui, avant d'aller prendre possession de son poste de conseiller à la Cour d'appel de Poitiers, nous a laissé en souvenir une nombreuse collection d'ouvrages sur la législation.

Les 627 volumes qui viennent ainsi d'accroître notre bibliothèque se répartissent, dans les différentes sections, de la manière suivante :

Sciences et arts, 84 ; — législation, 278 ; — littérature, 42 ; — histoire et géographie, 89 ; — périodiques, 49 ; — bibliothèque poitevine, 85.

Veuillez agréer, etc.

Laval. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, dans les divers rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser antérieurement, je vous ai retracé le mode de fonctionnement général de la bibliothèque ; aucune modification n'ayant eu lieu dans le règlement auquel nous nous conformons scrupuleusement, je vous signalerai seulement les travaux faits pendant l'année 1887.

Le nombre des volumes existant au 31 décembre 1887, s'est élevé à 25,584, par suite de l'entrée de 516 volumes pendant l'année qui vient de s'écouler ; ceux-ci peuvent se classer, suivant leur provenance, en trois séries distinctes : achats, 201 ; concessions, 84 ; dons, 231. Le catalogue qui accompagne ce rapport donne la liste détaillée de ces ouvrages.

La commission de la bibliothèque, dont les réunions ont lieu régulièrement et qui est présidée par M. le Maire, s'occupe particulièrement du choix des livres ; dans ce but, le bibliothécaire présente la liste des œuvres dont l'acquisition a été demandée par les lecteurs et spécialement par les professeurs ; il a soin en outre, par ses recherches personnelles, de compléter cette liste en indiquant les continuations des ouvrages antérieurement acquis et en signalant les volumes qui viendraient combler certaines lacunes dans diverses branches d'études.

La commission, qui procède toujours par une sélection très sérieuse, a, de tout temps, été guidée par ce principe que la bibliothèque qu'elle dirige, est, avant tout, une bibliothèque d'étude et que les ouvrages à acquérir doivent être principalement de ceux que les travailleurs ne peuvent se procurer, soit à cause de leur prix élevé, soit à cause de la place encombrante qu'ils occuperaient dans une bibliothèque particulière ; par suite, on a écarté systématiquement l'achat des ouvrages de science ou d'histoire, dits de vulgarisation, et dans les belles-lettres les œuvres dont la valeur est encore contestée et dont l'intérêt consiste surtout dans l'actualité. Les nombreuses revues que reçoit la bibliothèque, soit par abonnement, soit par concession, suffisent déjà pour se mettre au courant du mouvement littéraire et scientifique à notre époque, et les ouvrages récents, choisis par la commission, indiquent clairement la préoccupation de se tenir, autant que les fonds le permettent, au niveau des recherches et des découvertes modernes. Parmi les acquisitions les plus importantes, nous signalerons l'achat de 53 volumes d'histoire et de philosophie choisis dans la riche bibliothèque Jourdain ; enfin les noms de Sorel, Sybel, Herbert Spencer, Aubé, Perrens, Reinach, Rambaud, Zeller, Darboux, Jordan, Darwin, plusieurs séries de la collection des grands écrivains de la France, et bien d'autres ouvrages que vous retrouverez en parcourant la liste des achats, vous montreront, Monsieur le Ministre, que la commission a cherché à garder à notre dépôt le caractère de bibliothèque savante que

vous et vos prédécesseurs avez toujours cherché à lui donner, à en juger par la haute valeur des ouvrages que vous voulez bien nous envoyer chaque année.

Tout en regrettant que le nombre des concessions soit beaucoup moins considérable que les années précédentes, nous avons encore atteint le chiffre de 84 volumes ; malheureusement, une décision ministérielle a supprimé la *Revue d'architecture* et la *Revue archéologique*, nous privant ainsi de deux publications importantes dont l'abonnement est d'un prix élevé et dont la bibliothèque possédait les collections complètes.

Quant aux dons, ils ont été nombreux (231 vol.), et plusieurs d'entre eux représentent une véritable valeur ; parmi les plus généreux donateurs nous citerons : M. le général Duboy-Fresmy, MM. Laschesnay, Moreau, Jasmin, Joubert, etc.

Nous aurions pu ajouter à la liste des volumes entrés tous les journaux envoyés par le Ministère de l'intérieur et provenant du dépôt légal, mais plusieurs de ces publications ne constituant pas encore des volumes assez importants pour être mis à la reliure, nous attendons à l'année prochaine pour inscrire définitivement ces envois.

Nous vous signalerons, Monsieur le Ministre, la restitution faite à la bibliothèque d'un manuscrit concernant l'histoire locale (Bourjolly : histoire des seigneurs de Laval). Cet ouvrage, qui avait été donné à la ville de Laval en 1881, se composait de deux volumes ; prêté sans doute peu de temps après son entrée dans notre dépôt, il disparut presque aussitôt, car il ne figure pas sur les catalogues de MM. Duchemin de Villiers et Picot, rédigés sous la Restauration ; ce ne fut qu'en 1847 qu'un notaire de notre ville, M. Manisse, restitua le tome I à la bibliothèque ; cette année, c'est-à-dire 40 ans après, un bouquiniste, M. Saint-Paul, ayant retrouvé chez un marchand de vieux papiers le tome II de cet ouvrage constata, grâce à une inscription manuscrite placée en tête, qu'il appartenait à la ville de Laval, et nous le rapporta. A ce volume, plusieurs pages manquent, mais il sera facile de combler ces lacunes avec les autres copies du XVIIIe siècle que nous possédons de ce même ouvrage, et surtout en ayant recours à la savante édition qui vient d'en être donnée par MM. Lefizelier, Bertrand de Brossillon et Moreau.

Le nombre des emprunteurs est analogue à celui des années précédentes (133) et le total des volumes prêtés a également peu varié (2,465). Ces chiffres nous sont donnés exactement par le relevé du registre sur lequel est inscrit le nom de chaque emprunteur et les titres des ouvrages prêtés au dehors ; quant au nombre des volumes communiqués aux lecteurs pendant les séances, il nous est impossible de l'indiquer même approximativement, les lecteurs ayant toujours à leur disposition les dernières Revues, les dictionnaires et les ouvrages usuels, et les travailleurs consultant souvent 10 et même 20 volumes dans le cours d'une seule séance.

Nous exprimerons ici le regret de voir parmi les emprunteurs plusieurs personnes qui recherchent exclusivement les lectures futiles, et qui, se méprenant sur le caractère de notre bibliothèque, semblent la considérer comme un cabinet de lecture.

Le relevé détaillé des différentes factures portées sur le registre de comptabilité

permet de se rendre compte de l'emploi des fonds alloués à la bibliothèque par le Conseil municipal. Nos dépenses s'élèvent à 1,750 francs, répartis comme il suit :

Abonnements	433 90
Achats de livres	674 30
Reliure	385 70
Chauffage	151 90
Frais de bureau, ports, etc.	104 20
	1,750 »

La commission s'est préoccupée du soin matériel à apporter à nos collections, et, dans ce but, à l'une des séances, elle a procédé à une estimation nouvelle et plus exacte des bâtiments, du mobilier et des livres. Le résultat de ce travail a été de porter de 130,000 à 250,000 la valeur de la bibliothèque pour la nouvelle police d'assurances.

Les bibliothécaires, outre les travaux courants de mise en ordre et de classement des ouvrages nouvellement acquis, ont revisé la collection d'histoire locale qui a été organisée d'après un système de numéros d'ordre permettant de retrouver immédiatement la moindre petite plaquette : ces dernières publications, souvent très rares et très précieuses, ont été enfermées dans des cartons spéciaux.

Enfin, les documents manuscrits laissés par M. Le Fizelier ont été mis en ordre d'une façon définitive et constituent actuellement une série de plus de 20 volumes. Les papiers provenant du fonds Maignan, et présentant un intérêt local, surtout pour l'histoire de la Révolution, ont été groupés de façon à former des volumes actuellement à la reliure qui, avec d'autres recueils en préparation, permettront d'augmenter, d'une façon notable, le catalogue récent des manuscrits de la bibliothèque de Laval.

Veuillez agréer, etc.

Le Havre. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire du Havre, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, conformément à l'ordonnance du 22 février 1839, rappelée par la circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport sur le service de la bibliothèque publique pendant l'année 1887, afin qu'il soit envoyé à M. le Ministre de l'instruction publique avant le 1er mars.

Modification apportée aux heures d'ouverture. — Jusqu'au 30 mai, la bibliothèque a été ouverte de 11 heures du matin à 4 heures de l'après-midi et de 6 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir. Le jeudi, elle était ouverte une heure plus tôt (à 10 heures du matin), mais il n'y avait pas de séance du soir.

Sur la demande de nombreux habitués, vous avez, par l'arrêté du 27 mai 1887, apporté aux heures d'ouverture les modifications suivantes :

A partir du 30 juin, le public a été admis de 9 heures du matin à midi, de 2 à

5 heures de l'après-midi et de 7 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir. Le jeudi soir a continué d'être réservé aux séances du comité d'inspection et d'achats de livres.

En défalquant les dimanches, les fêtes et le temps des vacances, on trouve qu'il y a eu en 1887 :

19 séances de 6 heures =	114 heures,
99 séances de 5 heures =	495 heures,
380 séances de 3 heures =	1,140 heures,
118 séances de 2 heures =	236 heures.
Total	1,985 heures.

Fréquentation. — Pendant ces 1,985 heures d'ouverture, il s'est présenté 16,800 lecteurs, qui ont demandé 21,000 volumes. C'est une augmentation de 6,500 lecteurs et 6,000 volumes sur l'année précédente, et cet accroissement doit être principalement attribué aux facilités plus grandes faites au public par le changement d'heures édicté par l'arrêté du 27 mai 1887.

Avant cet arrêté, en effet, la moyenne des lecteurs était de 20 par séance, et, depuis, elle s'est élevée à 25. Mais la fréquentation de la bibliothèque est loin d'être régulière, et il y a des jours où le nombre des lecteurs dépasse de beaucoup ce chiffre de 25.

Insuffisance du local. — La salle de lecture contient 28 places à la table, plus deux grands pupitres pour atlas, plus quatre places à une table formée de planches posées sur des tréteaux; en tout 34 places. Il vient souvent une cinquantaine de personnes. Pour en renvoyer le moins possible, je tolère que 15 ou 16 d'entre elles stationnent autour des casiers et auprès des fenêtres, mais je ne puis leur donner des chaises, car, à cause du peu de largeur de la salle de lecture, on ne pourrait plus circuler autour des tables ni manœuvrer les échelles.

Il est évident que 34 places ne suffisent plus à la bibliothèque d'une ville dont la population dépasse aujourd'hui 112,000 âmes, et dont les besoins intellectuels ont été sensiblement développés par l'instruction gratuite et obligatoire, les cours publics, les expositions, la fondation de nouvelles Sociétés studieuses, etc.

Si une nouvelle bibliothèque était construite dans un quartier plus central, ce ne serait certainement pas faire une part trop large à l'avenir que de compter sur la présence simultanée d'une centaine de lecteurs.

L'année dernière, j'attirais votre attention sur l'insuffisance du local sous un un autre rapport : « En 1878, disais-je, la bibliothèque a été agrandie par l'adjonction d'une salle de dépôt qui offre exactement les dimensions de la salle de lecture. Cette salle de dépôt s'est rapidement garnie et les difficultés qui résultaient avant 1878 du manque de place recommencent à se présenter. Beaucoup de rayons portent une double rangée de volumes. »

Pour obvier à ces inconvénients, vous avez bien voulu, Monsieur le Maire, faire poser des rayons contre les parois de mon cabinet de travail transformé ainsi en salle de dépôt, ce qui permettra de reculer de deux ou trois ans le transfert des volumes dans un local plus vaste.

Préférences du public. — La bibliothèque est fréquentée également par toutes les classes de la société.

Généralement, c'est dans l'après-midi du jeudi qu'elle reçoit le plus de lecteurs, et dans les trois séances du lundi et dans la soirée du samedi qu'elle en reçoit le moins.

Les volumes communiqués sur place se répartissent comme il suit :

Sciences	3,500
Lettres	4,700
Droit	500
Théologie	500
Histoire et géographie	4,500
Polygraphie	7,300
Total	21,000

Les auteurs le plus souvent demandés, sont : Victor Hugo, Châteaubriand, Lamartine, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Beaumarchais, Bernardin de Saint-Pierre, Sainte-Beuve, Taine, Pierre Corneille, Racine, Molière, Boileau, Casimir Delavigne, Labiche, Alexandre Dumas fils, Scribe, Balzac, Schiller, Gœthe, Fenimore Cooper, Shakespeare, Walter Scott, Dickens, Théodore de Banville, Alfred de Musset, François Coppée, Sully-Prudhomme, Alphonse Karr, Jules Verne, La Landelle, Élisée Reclus, Adolphe Joanne, Bouillet, P. Larousse, Littré, Vapereau, Dalloz, d'Orbigny, Cuvier, Leroy-Beaulieu, Darwin.

Il faut y joindre les publications dont suivent les titres : l'*Illustration*, le *Tour du monde*, le *Magasin pittoresque*, la *Nouvelle Revue*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue politique et littéraire*, la *Nature*, l'*Économiste*, la *Revue scientifique* et le *Journal officiel*.

Prêts externes. — 194 personnes, connues par leurs publications ou leurs études, ont été, sur l'avis du comité d'inspection, autorisées par vous à emprunter des volumes pour les lire chez elles.

Voici, pour l'année 1887, la statistique des prêts externes :

	Sciences.	Lettres.	Droit.	Théologie.	Histoire et géographie	Polygraphie	TOTAUX.
Janvier	31	46	9	9	55	37	187
Février	48	33	10	2	56	33	182
Mars	47	39	8	11	49	24	178
Avril	59	48	10	7	49	39	212
Mai	38	49	5	4	62	37	195
Juin	26	42	7	6	43	25	149
Juillet	32	46	17	14	43	25	177
Août	22	62	3	4	34	30	155
Septembre	35	29	6	»	28	21	119
Octobre	90	38	4	12	82	33	259
Novembre	50	35	9	13	58	27	192
Décembre	35	36	3	17	48	17	156
TOTAUX	513	503	91	99	607	348	2,161

La statistique de l'année précédente mentionnait 2,300 volumes, soit 139 de plus.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que les romans et les pièces de théâtre ne peuvent être prêtés au dehors. Cette mesure n'a pas été inspirée par un esprit illibéral et par la prétention de diriger les habitués dans leurs lectures, mais le comité d'inspection a considéré que les productions de ce genre, ayant un attrait particulier, seraient trop souvent sorties au détriment des lecteurs sur place. La bibliothèque ne compte d'ailleurs dans cette catégorie qu'un nombre d'ouvrages relativement restreint.

Les prêts externes ne sont pas, comme les demandes sur place, l'indice des préférences du public et de ses sympathies pour tel ou tel auteur. Ce sont ici des préoccupations d'érudit qui dirigent les choix et rarement un ouvrage qui a été prêté à une personne est demandé par une autre.

Travaux du personnel. — Le bibliothécaire inscrit les titres des ouvrages reçus : 1° sur le registre des entrées ; 2° sur le catalogue par ordre de matières ; 3° sur le catalogue par ordre alphabétique des noms d'auteurs ; 4° sur le registre des factures ; 5° sur l'état qui doit être adressé chaque année à M. le Ministre de l'instruction publique. Il s'occupe de la correspondance, des achats et des reliures, en suivant les instructions du comité d'inspection. Il classe les volumes sur les rayons, mais il regrette de ne pouvoir le faire dans un ordre rigoureusement méthodique, à cause de l'encombrement de la bibliothèque et de la nécessité de ne pas mettre trop en évidence des ouvrages précieux dans une salle de dépôt qui est ouverte au public, parce qu'elle renferme le médaillier, et où le gardien, obligé de partager son attention entre plusieurs salles, n'apparaît que par intervalles. Pour faire de la place aux nouvelles acquisitions, le Bibliothécaire est souvent obligé de remplacer sur un certain nombre de volumes les marques indicatives de leur place sur les rayons et d'opérer le même changement sur le catalogue, ce qui lui demande d'autant plus de temps qu'il est souvent contraint d'interrompre son travail pour donner des livres ou surveiller la salle de lecture, quand son aide est obligé de la quitter pour aller chercher des volumes dans les salles de dépôt.

Il a pu, néanmoins, concourir à la rédaction du catalogue des manuscrits publié par M. H. Omont et adresser à M. le Ministre de l'instruction publique un état des éditions du XVIe siècle contenues dans la bibliothèque du Havre, en laissant provisoirement de côté les produits des presses de Paris et de Lyon, qui, conformément aux instructions de M. Léopold Delisle, seront l'objet d'un travail ultérieur.

Pour la distribution des livres au public, la surveillance de la salle et la tenue du registre des prêts externes, le Bibliothécaire partage la besogne avec son aide, M. Léon Braquehais, qui s'acquitte de cette triple tâche avec le soin le plus consciencieux.

Comité d'inspection et d'achats. — Le comité d'inspection et d'achats de livres, composé de MM. Bayeux, Bucaille, Delboulle, Fauvel, Fontanès, Laboureix, Lecouflet, G. Lemale et Charles Quin, s'est réuni régulièrement le 13 janvier, le 14 avril, le 21 juillet et le 13 octobre. Il a en outre tenu des séances extraor-

dinaires le 10 février et le 10 mars. Il peut attester que les instructions contenues dans la circulaire du 28 juin 1886 sont rigoureusement exécutées.

Acquisitions. — Le budget de 1887 portait affectation d'une somme de 2,500 francs pour achats de livres et d'une somme de 800 francs pour reliures. Ces deux crédits ont été entièrement employés.

549 volumes ont été achetés sur les indications du comité d'achats, auquel le Bibliothécaire transmet les vœux du public.

424 volumes ont, en outre, été donnés par le Ministère de l'instruction publique, le Ministère de l'agriculture, le Ministère des travaux publics, le Ministère du commerce et de l'industrie, le Ministère de la justice, le Ministère de la marine, la Direction des beaux-arts, la Direction générale des douanes, le Conseil général de la Seine-Inférieure, les villes de Paris, Calais, Douai, Vitré et Stockholm, l'Institut de France, la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure, l'Association française pour l'avancement des sciences, la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, le Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre, l'Académie de Rouen, la Société de géographie commerciale du Havre, la Chambre de commerce du Havre, MM. Agostini, Biochet, Léon Braquehais, H. Desprez, Henri Fauvel, Paul Langer, Robert de La Villehervé, A. Lemale, Alph. Martin, Albert Mignot, Murat, Georges Picot, Preschez, L.-Ch. Quin, Roger, A. Tougard, Trève, Ed. Widmer et Mme Agénor de Gasparin.

La bibliothèque s'est donc accrue de 549 + 425 = 973 volumes, qui, joints aux 38,644 qu'elle possédait déjà, forment un total de 39,617 volumes.

Un état des acquisitions a été joint à ce rapport pour être adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et servir de second supplément au catalogue.

Veuillez agréer, etc.

Le Mans. — *Rapport de M. le Bibliothécaire du Mans à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport sur les opérations effectuées à la bibliothèque pendant l'année 1887.

La bibliothèque, comme les années précédentes, a été ouverte tous les jours, de 11 heures à 4 heures, excepté le mercredi et le dimanche, le 1er janvier, le jeudi-saint, le lundi de Pâques, les fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte, le 14 juillet.

Les vacances comprennent seulement la seconde moitié du mois d'août.

Nos séances sont toujours très suivies, et les ouvrages les plus demandés sur place sont les périodiques : *Revue des Deux-Mondes, le Correspondant, le Livre, la Nature, Magasin pittoresque, le Tour du monde, le Journal d'agriculture*, Victor Hugo, Louis Blanc, Michelet, Henri Martin, Thiers, Élisée Reclus, Labiche, Augier, Larousse, J. Verne, Lamartine, Dalloz, les classiques latins, etc., etc.

Le nombre des lecteurs, pendant l'année qui vient de s'écouler, a été à peu près le même que celui de l'an passé, se conformant généralement aux mesures d'ordre et de discipline. Du reste, le sous-bibliothécaire et l'employé de salle

sauraient, avec tout le tact voulu, faire respecter le règlement, si des infractions étaient commises.

Les prêts au dehors sont assez nombreux ; ce sont surtout les professeurs et les officiers qui bénéficient de cette faveur. Quelques autres personnes que leurs occupations empêchent de fréquenter la bibliothèque, obtiennent presque toujours de M. le Maire l'autorisation d'emprunter des ouvrages, alors surtout que leur honorabilité est parfaitement établie.

La classification du catalogue général (6 vol.) est terminée ; ce travail nous permet aujourd'hui de répondre instantanément aux demandes et aux recherches du public.

Le service de la bibliothèque est fait par le sous-bibliothécaire et l'employé de salle, qui s'acquittent de leur tâche avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges.

Le bibliothécaire s'occupe seul de la correspondance, des rapports, des procès-verbaux des séances du comité d'inspection, de la rédaction des cartes méthodiques et du classement des ouvrages ; il a en outre à mener à bonne fin trois travaux de la plus haute importance ; la rédaction du catalogue des manuscrits, des incunables et de la province du Maine. Quant à la tenue des registres des prêts externes et du service de la salle de lecture, ils rentrent dans les attributions de M. V. Bonhommet, sous-bibliothécaire.

Les fonds mis à la disposition de la bibliothèque par le Conseil municipal pour l'année 1887, ont été intégralement employés pour les acquisitions, les périodiques, les reliures, les frais d'administration.

En voici l'énumération :

Reliure	547 fr.	50
Fournitures	92	»
Livres	1,739	80
Abonnements aux périodiques	478	70
Chauffage	47	20
Réparations mobilières	3	60
Ensemble	2,908 fr.	80 c.

Quand la bibliothèque pourra être ouverte le soir au public, nous serons à même de rendre de signalés services, mais tant que nous serons logés, à titre gracieux, à la préfecture, l'ouverture en sera indéfiniment ajournée. Et cependant l'accroissement de nos richesses nécessite une nouvelle installation, alors surtout que l'espace nous fait défaut pour établir d'une manière convenable, commode et facile, nos ouvrages sur les rayons de la bibliothèque.

Messieurs les inspecteurs généraux Ulysse Robert et Lacombe ont déjà constaté, Monsieur le Ministre, l'urgence qu'il y aurait à nous créer un local spécial, indépendant ; par celà même nous arriverions à avoir des séances de jour et de nuit très suivies, et les avantages qu'en retireraient les vrais travailleurs, et je dirais même les désœuvrés, seraient considérables.

Je termine ce rapport, Monsieur le Ministre, en vous adressant la liste des ouvrages entrés à la bibliothèque du Mans, pendant l'année 1887.

Veuillez agréer, etc

Le Puy. — *Rapport de M. le Maire du Puy à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Ressources financières. — Comme les années précédentes, le crédit de mille francs voté par la municipalité pour la bibliothèque publique, a été affecté aux acquisitions et reliures. Il a été complètement épuisé. Quand le budget de la ville le permettra, nous ferons tous nos efforts pour augmenter ce crédit.

Communications. — Le nombre des lecteurs s'est élevé à 1,846. Il est supérieur de 331 au chiffre de l'année 1886.

Le nombre des emprunteurs a atteint le chiffre de 71, chiffre inférieur de 8 à celui de l'année 1886.

841 volumes ont été prêtés au dehors. Les ouvrages empruntés n'ont pas toujours été restitués dans les délais prescrits par le règlement. De là, nécessité pour le bibliothécaire d'écrire plusieurs lettres de rappel aux détenteurs de ces ouvrages. Le nombre des ouvrages consultés sur place dépasse 7,000.

Un registre déposé à la bibliothèque publique constate les noms des emprunteurs, le titre de l'ouvrage, le nombre de volumes prêtés, la date du prêt, la signature de l'emprunteur et la date de la restitution.

Un autre petit registre mentionne les noms, prénoms, profession et domicile des emprunteurs, ainsi que la date de l'autorisation délivrée par le Maire.

Depuis l'acquisition récente du grand *Dictionnaire* de Larousse, cet ouvrage est consulté tous les jours. Même observation pour le *Dictionnaire* de Littré, la *Revue des Deux-Mondes*, les livres locaux, etc., etc.

Accroissement des collections. — Du 1er janvier au 31 décembre 1887, il est entré à la bibliothèque publique 630 livres, brochures, fascicules ou suites d'ouvrages et manuscrits.

Manuscrits (acquisitions). — Terrier de Chomelix-le-Bas (Haute-Loire) de 1669, in-4°.

Liève des cens et rentes dus à la seigneurie de Chomelix-le-Bas, de 1669, in-4°.

Matière médicale, par Chirac, professeur à l'Université de médecine de la ville de Montpellier (XVIIIe siècle), petit in-4°.

Histoire de la maison de Polignac, par Chabron ; copie récente faite sur le manuscrit original qui appartient à M. le duc de Polignac.

Dons de l'État. — Les ouvrages, fascicules, brochures, envoyés par divers Ministères sont au nombre de 130.

Dons particuliers. — M. Henri Doniol, directeur de l'Imprimerie nationale, qui ne cesse, depuis quelques années, de nous donner des preuves de sa libéralité, a enrichi notre bibliothèque de 323 volumes ou fascicules. Nous sommes également redevables d'un certain nombre d'ouvrages à M. l'abbé Chevalier (de Romans), à l'Association scientifique de France et à plusieurs de nos concitoyens.

En résumé, les dons et acquisitions se décomposent ainsi :

Achats	112	volumes ou brochures.
Envois des Ministères....	130	id.
Dons divers	388	id.
Total.....	630	

Installation. — Depuis longtemps, l'administration municipale a reconnu l'insuffisance du local affecté à nos collections bibliographiques. Ses ressources, absorbées par la construction de monuments publics, ne lui ont pas permis, jusqu'à ce jour, de consacrer des fonds à la bibliothèque communale. Il y aura lieu, vraisemblablement, non pas d'agrandir le local actuel, mais d'en construire un autre, plus spacieux et mieux approprié aux besoins modernes. Cette question est l'objet de nos préoccupations, et nous nous efforcerons de la résoudre le plus tôt possible.

Lille. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Lille, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous transmettre, comme je le fais chaque année, les renseignements statistiques concernant le service de la bibliothèque communale en 1887.

Pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre dernier, la salle de lecture a été ouverte 346 jours ; 28,963 lecteurs y ont été reçus et ont obtenu en communication 65,277 volumes. Comme terme de comparaison, voici quels étaient ces chiffres pour les années 1885 et 1886 :

Années.	Nombre de lecteurs.	Nombre de volumes.
1885	17,080	40,291
1886	24,109	60,115

Tableau mensuel du mouvement de la salle de lecture et classement par catégorie des ouvrages consultés.

MOIS.	NOMBRE de lecteurs.	NOMBRE de volumes.	Histoire.	Sciences.	Médecine.	Beaux-arts.	Belles-lettres.	Jurisprudence.	Théologie.	Revues, Journaux.
Janvier.....	2,796	5,988	1,129	1,627	914	206	1,104	279	1	728
Février.....	2,574	5,698	1,222	1,566	974	252	977	139	13	555
Mars.....	3,353	7,695	1,826	2,088	1,254	365	1,097	237	11	817
Avril.....	2,206	5,069	1,092	1,369	612	235	990	122	11	638
Mai.....	2,449	5,485	1,055	1,684	690	302	871	146	6	731
Juin.....	2,131	4,999	880	1,303	625	202	889	190	35	515
Juillet.....	1,707	3,774	813	967	519	95	822	165	9	384
Août.....	1,397	3,674	1,057	641	361	205	965	129	3	343
Septembre.....	1,253	3,315	876	505	204	224	941	206	11	288
Octobre.....	2,426	5,541	1,331	1,147	586	505	1,521	125	13	313
Novembre.....	2,867	6,188	1,238	1,382	746	534	1,668	320	10	290
Décembre.....	3,804	8,151	1,535	2,005	1,036	579	1,937	500	36	403
	28,963	65,277	14,054	16,404	8,521	3,704	13,782	2,648	159	6005

Bibliothèque du prêt. — La bibliothèque du prêt a tenu, en 1887, 52 séances. Voici les résultats comparatifs de ce service pour les trois dernières années :

Années.	Nombre d'emprunteurs.	Nombre de volumes.
1885	4,397	8,837
1886	5,589	9,405
1887	5,907	11,142

Il faut, de plus, cette année, tenir compte des ouvrages prêtés, par autorisation provisoire de la commission, aux étudiants de la Faculté des lettres. Cette mesure a été mise en vigueur à partir du 12 novembre, et, jusqu'à la fin de l'année, 50 emprunteurs ont profité de cette faveur exceptionnelle ; il leur a été confié 79 volumes.

Je dois ajouter, du reste, que les étudiants apportent, en général, assez d'exactitude à rendre au bout de la quinzaine réglementaire les ouvrages qu'on leur communique.

Mouvement total. — Les deux services, de la salle de lecture et du prêt, donnent, pour 1887, un mouvement de 34,920 lecteurs ayant lu ou consulté 76,498 volumes. Ce mouvement total n'était, en 1886, que de 29,798 lecteurs pour 69,520 volumes communiqués.

Ces chiffres suivent, depuis quelques années, une progression croissante ; mais, en 1887, le transfert à Lille des Facultés de droit et des lettres a contribué considérablement à augmenter l'affluence des personnes qui fréquentent notre salle de lecture.

C'est ainsi que, tandis que la journée la plus remplie de 1886 ne nous avait fourni que 144 lecteurs, nous avons atteint, au mois de décembre 1887, les chiffres de 183, 188, et même 194 lecteurs. A certains moments de la journée et principalement à l'ouverture de 10 heures du matin et à 4 heures le soir, il n'est plus possible au distributeur de faire seul son service, et j'ai dû lui adjoindre un aide. A plusieurs reprises, pendant les trois derniers mois, l'entrée de la salle de lecture a dû être refusée à sept ou huit personnes.

L'affluence des lecteurs serait plus considérable encore si l'on donnait en communication dans la salle une catégorie d'ouvrages que j'appellerai ouvrages de récréation ou d'amusement, tels que romans, nouvelles, comédies, journaux illustrés, etc. Comme j'ai eu l'honneur de le faire remarquer à plusieurs reprises dans mes rapports annuels, il y a tout un public qui ne reçoit qu'à demi satisfaction et qu'on est obligé de chercher à écarter pour beaucoup de raisons. D'abord notre salle est trop exiguë ; de plus, ce genre de lecteurs est généralement peu soigneux et ne songe pas toujours à observer le silence et le recueillement que les travailleurs sérieux aiment à voir régner autour d'eux. Beaucoup de nos habitués ont une tendance à considérer notre salle de lecture comme un abri contre les intempéries des saisons plutôt que comme une salle de travail. On y vient lire successivement les romans publiés par les diverses Revues ou Magasins que nous recevons ; certains lecteurs même ont parfois demandé les collections de nos journaux locaux dans le seul but d'en parcourir les feuilletons ;

d'autres viennent simplement s'installer pour lire commodément, et à la douce chaleur du calorifère, le journal qu'ils tirent de leur poche.

En un mot, si l'on n'y tenait pas la main par des mesures qui peuvent sembler peu libérales quand on n'en approfondit pas les motifs, notre salle de lecture serait bientôt transformée en une salle gratuite ouverte à tout venant qui voudrait s'y chauffer l'hiver ou y dormir au frais l'été.

Je ne pense pas d'ailleurs qu'il faille refuser à ce public la pâture littéraire qu'il réclame, mais il faudrait la lui donner dans certaines conditions.

Déjà, notre bibliothèque de prêt répond en partie à ce besoin de récréations intellectuelles, mais ne serait-il pas temps de songer à créer, à côté de notre salle de travail, une salle spéciale où l'on communiquerait au public les ouvrages amusants qu'il demanderait ?

Cette création, que j'ai réclamée à plusieurs reprises, j'estime qu'il est temps de penser à la réaliser, si l'on ne veut pas, d'une part, nuire à la fréquentation de notre bibliothèque par les véritables travailleurs, et si l'on désire, d'autre part, donner satisfaction au goût public pour la lecture.

Accroissements. Achats. — Les acquisitions de l'année 1887 ont fait entrer dans nos rayons 1,348 volumes ou brochures formant ensemble 1,247 ouvrages.

Les périodiques sont compris dans ce total pour un chiffre de 72 et forment une somme d'abonnements annuels de 1,573 fr. 80. Il convient d'ajouter à ces périodiques, qui paraissent à époques fixes, les ouvrages dont les suites ne sont fournies qu'à des intervalles indéterminés. Cette dernière catégorie s'élève au chiffre de 20 publications et a nécessité, en 1887, une dépense de 690 francs, ce qui donne un total de 2,263 fr. pour nos diverses publications périodiques. Vous voyez, Monsieur le Maire, que toutes ces publications, d'une utilité incontestable, ébrèchent singulièrement le crédit de 4,500 fr. qui nous est alloué pour achats de livres, et que nous ne pouvons guère, au moyen du solde restant, tenir au courant des progrès journaliers de la science les diverses séries de notre bibliothèque. Il nous faut, de plus, comprendre parmi les acquisitions de 1887, l'achat d'une centaine de volumes destinés à la bibliothèque du prêt.

Nous avons acquis aussi, vers la fin de l'année, 15 incunables italiens à des prix modérés, qui contribueront à compléter notre série de livres imprimés dans les premiers temps de l'invention de l'imprimerie.

Enfin, relativement à la modicité de nos ressources, j'ajouterai que le public de plus en plus nombreux d'étudiants, de travailleurs et d'artistes qui fréquente notre salle de lecture nous force à multiplier nos achats dans les sections de droit, de médecine et de sciences, de telle sorte que notre crédit devient insuffisant.

Dons. — En 1887, les dons se sont élevés à 593 ouvrages, formant 793 volumes ou brochures. Parmi ces dons, figurent 24 publications périodiques, dont 19 nous arrivent par le Gouvernement et 35 sont dues à la libéralité de diverses Sociétés savantes, administrations publiques, etc. En outre, le Gouvernement nous a envoyé, cette année, une centaine de volumes, parmi lesquels il faut spécialement remarquer une série de 26 réimpressions de musique ancienne d'opéras et de ballets. Citons ensuite parmi les principaux donateurs : MM. de Grimbry,

L. Danel, Dr Th. Barrois, Edouard Crépy, H. Rigaux, archiviste communal; Gossin, proviseur du lycée ; Demeunynck, Grodée, Dr Leloir, Eugène Béghin, H. Fremaux, Quarré-Reybourbon, V. Henry, Giard, Bigo-Danel, etc., etc.

Dans le but de reconnaître publiquement la générosité des donateurs, la commission a décidé que des tableaux annuels contenant leurs noms seraient affichés dans la salle de lecture.

Travaux. — Tous les ouvrages entrés pendant le cours de l'année, soit comme dons, soit par acquisition, ont été classés et catalogués sur fiches.

La transcription sur fiches des suppléments manuscrits des divers catalogues a été terminée, de telle sorte qu'on pourrait maintenant, si on le voulait, imprimer les suppléments de tous nos catalogues, ce qui ne serait pas un mal pour certains d'entre eux qui remontent aux années 1841 et 1856.

Sur la demande du Ministère de l'instruction publique et d'après des règles rédigées par M. Léopold Delisle, le Bibliothécaire a entrepris un inventaire-catalogue des incunables que nous possédons : ce travail est actuellement presque terminé et il ne restera plus qu'à en faire une copie destinée à être envoyée au Ministère.

Et maintenant, Monsieur le Maire, oserai-je, en face de la modicité de notre budget, aborder la question des *desiderata* ? Je crois, du moins, qu'il est de mon devoir de les signaler, d'autant plus qu'il est à espérer que l'administration municipale voudra certainement, par un subside extraordinaire, compenser les dépenses que nous avons dû faire, depuis quelques années, dans le but de donner satisfaction aux besoins de l'enseignement supérieur.

En première ligne, qu'il me soit permis de placer l'impression du catalogue de la bibliothèque Godefroy ; je pense qu'il est temps de fixer, par un document imprimé, la mémoire du legs magnifique qui a été fait à la ville, il y a plus de 10 ans déjà. Les fiches sont prêtes, et il ne resterait, si l'impression était entreprise, qu'un travail de classement à faire. En attendant que, dans la nouvelle bibliothèque en projet, une salle digne de cette collection soit enfin accordée aux livres des Godefroy, il faut, à mon avis, que la ville de Lille commence à payer sa dette de reconnaissance envers son bienfaiteur par l'impression du catalogue des ouvrages qu'il nous a légués. Il ne s'agirait en définitive que d'une somme de 3 ou 4,000 fr. que le Conseil pourrait nous allouer en plusieurs annuités.

A côté de ce catalogue, il y en a un autre qu'il serait aussi bien utile de voir imprimer, c'est celui de la bibliothèque du prêt : ici la dépense serait minime, et j'espère que la commission voudra bien, cette année, m'autoriser à réaliser ce projet.

Enfin, Monsieur le Maire, il faut que je jette encore un cri d'alarme au sujet de l'emplacement qui nous fait de plus en plus défaut. C'est en vain que j'ai fait établir dans tous les recoins disponibles des rayonnages supplémentaires, en vain que j'ai fait boucher successivement presque toutes nos fenêtres pour placer des livres dans leurs embrasures ; il a fallu, malgré les inconvénients de ce système, me résigner à placer certaines séries sur deux rangs ; mais bientôt cette dernière ressource me manquera aussi, et je serai forcé d'empiler au hasard les volumes qui m'arrivent, au grand détriment de l'ordre et de leur conservation.

Cet encombrement ne fera que s'accroître si l'on songe que, tous les ans, nos dépôts voient entrer environ 2,000 volumes ou brochures qui exigent un développement de rayons de 55 à 60 mètres.

Il est vrai, Monsieur le Maire, qu'on nous promet, grâce au transfert des Facultés, une installation plus grandiose, mais il faut que nous insistions pour qu'on se hâte de réaliser ces projets. Il importe absolument qu'au plus tôt nos collections soient logées de façon à être utiles à tous. C'est pourquoi nous ne pourrons jamais insister trop auprès de l'administration municipale pour qu'une solution la plus prompte possible soit donnée à cette question de la construction d'une nouvelle bibliothèque communale. Si un retard devait y être apporté, il deviendrait indispensable de trouver les moyens de procurer à nos dépôts des annexes à proximité des locaux actuels.

Mâcon. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Mâcon, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, conformément à l'ordonnance du 22 février 1839 et à la circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser, pour être transmis à M. le Ministre de l'instruction publique, mon rapport sur la situation de la bibliothèque de Mâcon, pendant l'exercice 1886-1887.

Local. — Il n'a été apporté d'autre modification à l'état du local, durant le dernier exercice, que l'installation d'un buste de Lamartine sur le socle commémoratif de l'inauguration de la bibliothèque.

Règlement. — Un nouveau règlement a été mis en vigueur par arrêté de M. le Maire, en date du 31 octobre 1886.

Accroissements. — Pendant le premier semestre de 1887, la bibliothèque s'est accrue de 199 articles, tandis qu'elle n'en avait reçu que 137 pendant la période correspondante de 1886 : 126 proviennent d'acquisitions, 42 d'envois administratifs et 31 de dons.

Le nombre des volumes de la bibliothèque est de 13,779 au 1er juillet 1887 : il était de 13,250 au 1er juillet 1886. Ce chiffre élevé de 529 entrées, supérieur à la moyenne des années normales, qui est d'environ 300, résulte d'un envoi important (253 articles), fait par M. le Préfet de Saône-et-Loire, conformément à une décision de M. le Ministre de l'instruction publique.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la liste des envois, celle des dons et celle des acquisitions faites avec les ressources du crédit annuel.

Catalogue et classement. — Tous les ouvrages portés au registre d'entrée ont été en même temps inscrits au catalogue et classés à leurs séries respectives.

Communications et prêts. — Voici le tableau comparatif, pour les exercices 1885-86 et 1886-87, du nombre des séances, des entrées, des communications et des prêts d'un, deux ou trois volumes.

La diminution des communications et l'augmentation des prêts résulte du nombre des demandes nouvelles, — 20, — faites durant le dernier exercice et suivies de l'autorisation d'emporter à domicile les ouvrages de la bibliothèque.

MOIS.	Séances.		Entrées.		Communications.		Prêts.	
	1885-86	1886-87	1885-86	1886-87	1885-86	1886-87	1885-86	1886-87
Octobre	14	14	91	75	60	31	21	33
Novembre	18	18	135	102	75	39	29	57
Décembre	18	16	112	88	50	40	43	40
Janvier	15	17	93	94	44	28	43	51
Février	19	16	121	79	65	23	55	48
Mars	18	15	113	76	40	36	43	32
Avril	14	13	69	95	23	20	22	43
Mai	17	18	84	125	45	47	20	48
Juin	17	17	77	111	43	40	33	38
Juillet	19	20	82	98	40	23	19	26
TOTAUX	169	164	973	943	485	327	328	416

Veuillez agréer, etc.

Marseille. — *Rapport de M. le Bibliothécaire de Marseille à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel sur les opérations de la bibliothèque de Marseille pendant l'exercice 1887-1888.

Pour la fréquentation quotidienne et la nature des ouvrages prêtés, nous ne pouvons que nous en rapporter à nos indications antérieures, consignées au *Bulletin des bibliothèques et archives* (1887, n° 1, p. 54). Ajoutons cependant que les ouvrages relatifs à la géographie, surtout à celle de nos nouvelles colonies et à l'économie politique, sont de plus en plus demandés. Parmi les périodiques, on consulte surtout la *Revue des Deux-Mondes*, la *Nouvelle Revue* et la *Revue bleue*, puis le *Correspondant* et les Revues historiques.

Il a été prêté au dehors, du 1er mars 1887 au 29 février 1888, 674 ouvrages, dont un certain nombre de périodiques, en vertu d'autorisations personnelles délivrées en bonne et due forme, l'exercice précédent n'avait donné que 638 prêts.

Matériel. — Aucune décision n'a encore été prise, en l'état, au sujet de la destination définitive de la bibliothèque de l'Athénée de Marseille. En dehors de ce fonds, le nombre de nos numéros s'est accru de 185 ouvrages nouveaux de diverses origines, ayant donné lieu à la constitution d'une notice bibliographique sur carte. Ce chiffre ne contient pas, par conséquent, celui des suites d'ouvrages en cours de publication que nous recevons du Ministère, ou que nous acquérons sur nos fonds avec le plus d'exactitude possible.

Catalogue. — Le catalogue de Provence est en cours d'exécution et les travaux sont poussés avec activité.

Pour la section d'histoire (avec toutes ses dépendances), il ne reste plus qu'à

reconstituer les notices concernant les brochures et à reprendre un petit nombre d'ouvrages classés dans les deux essais incomplets de catalogues supprimés par le vote de la commission de surveillance de la bibliothèque.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Mont-de-Marsan. — *Extrait du rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Mont-de-Marsan, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur le service de la bibliothèque municipale pendant l'année 1887.

Locaux. — Comme je l'avais demandé l'an dernier, une pièce située au 2e étage de la mairie et qui n'avait aucune destination spéciale, a été mise à ma disposition ; j'y fais transporter actuellement les fonds théologie, jurisprudence et agriculture (en partie du moins), qui ne sont presque jamais consultées, les deux premiers surtout et qui sont en mauvais état.

Dons. — Nous n'avons reçu de dons que de l'Institut et de quelques Sociétés; c'est surtout grâce à la générosité du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts que notre bibliothèque s'accroît et possède des ouvrages que le faible crédit dont elle dispose n'aurait jamais permis d'acquérir.

Acquisitions, reliures. — Les acquisitions faites en 1887 sont peu importantes, la plus grande partie du modique crédit de 500 fr. ayant été employée à des reliures indispensables et à payer les services du correspondant et les frais de port de livres concédés.

Catalogue. — Le catalogue est toujours et facilement tenu à jour par suite des dispositions d'ordre adoptées.

La table alphabétique des noms d'auteurs sera terminée avant la fin de l'année; on pourra alors, si le Conseil municipal alloue le crédit nécessaire, — qui ne saurait être bien élevé, — livrer le catalogue à l'impression.

J'ai établi un registre d'entrée qui, sans faire double emploi avec le catalogue, permettra surtout d'indiquer la provenance des ouvrages et de réclamer en temps utile les suites d'ouvrages concédés par le Ministère.

Une fois terminé l'aménagement de la salle du second étage, tous les volumes porteront leur numéro d'ordre.

Service intérieur. — Le nombre des lecteurs, pendant l'année 1887, a été de 172, celui des volumes communiqués sur place de 229, et celui des volumes prêtés de 129, — total 358.

Les prêts sont surtout faits aux professeurs du lycée.

Voici la part prise dans ce mouvement de volumes par les cinq grandes divisions du catalogue :

Théologie	»
Jurisprudence	1
Belles-lettres	110
Sciences historiques et géographiques	150
Sciences mathématiques, physiques... beaux-arts	129
Total	358

Les ouvrages le plus souvent consultés sont toujours ceux que j'ai indiqués dans mon rapport du 20 mai 1887.

Budget. — Le crédit affecté à la bibliothèque est bien minime ; il n'est toujours que de 850 fr., savoir :

Traitement du bibliothécaire	350 fr.
Achats, reliures et frais divers d'entretien.....	500
Total égal.....	850 fr.

Il n'y a peut-être pas en France de bibliothèque de chef-lieu de département qui ne dispose au moins d'un budget de 12 à 1,500 francs, voire 2,000 fr.

Veuillez agréer, etc.

Montpellier. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier* (*dite du* Musée Fabre), par L. Gaudin, docteur en droit, bibliothécaire. — *Sciences et arts* (1re partie). Montpellier, typ. Grollier et fils, 1888, in-8° de x-542 pages.

Niort. — Par son testament en date du 15 janvier dernier, M. Ad. Caillé, ancien chef de bureau au Ministère de la guerre, a légué à la bibliothèque de la ville de Niort, une importante collection d'ouvrages et documents sur l'Algérie. C'est le don le plus important qu'ait reçu la bibliothèque depuis les legs de M. P. F. Proust, ancien maire de Niort (468 ouvrages), et de M. le Dr Chebrou (483 ouvrages). Ce dernier avait en outre légué une rente annuelle et perpétuelle de cinquante francs.

Paris. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque municipale de prêt gratuit à domicile de la mairie du VIIIe arrondissement, rue d'Anjou, 11.* Paris, 1888, in-32, oblong de 140 pages.

Pau. — *Rapports de M. le Bibliothécaire de la ville de Pau à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel présentant l'état actuel de la bibliothèque de la ville de Pau, les accroissements qu'elle a reçus pendant l'année 1887, le nombre des lecteurs qui l'ont fréquentée ou lui ont emprunté des livres en dehors des séances.

Le nombre des volumes entrés à la bibliothèque en 1887 a été de :

571, auxquels il faut ajouter
7 vues
1 portrait, soit

579 articles, qui peuvent se décomposer comme suit :

Ouvrages donnés par le Gouvernement.....	75
— — les auteurs.....	44
— — divers.....	96
Acquisitions	364
	579

Ces 579 articles sont ainsi répartis dans les différentes séries du catalogue :

Théologie			6
Jurisprudence			7
Sciences et arts			189
Belles-lettres			32
Histoire			273
Histoire locale	volumes	64	72
	vues	7	
	portrait	1	
			579

Ajoutées aux 34,868 volumes que la bibliothèque possédait au 31 décembre 1886, les acquisitions de 1887 nous donnent un total de 35,439 volumes ainsi divisés :

Théologie	5,585
Jurisprudence	2,091
Sciences et arts	5,464
Belles-lettres	4,854
Histoire	14,632
Histoire locale	2,813
	35,439

La bibliothèque a disposé en 1887 d'une somme totale de 13,794 fr. 54 c., provenant :

Traitements	Budget primitif,	art. 99	2,000	»
	—	art. 100	800	»
Entretien	—	art. 98	600	»
Séances du soir	—	art. 102	2,000	»
Legs Noulibos	—	art. 101	4,712	50
	Budget suppl.,	art. 7	3,682	04
			13,794	54

L'emploi de ces fonds a eu lieu de la manière suivante :

NATURE DES DÉPENSES.	BUDGET PRIMITIF					BUDGET SUPPL^re^	TOTAL.
	Art. 99	Art. 100	Art. 98	Art. 102	Art. 101	Art. 7	
Traitement du bibliothécaire.	2,000 »	» »	» »	» »	» »	» »	2,000 »
— de l'employé.....	» »	800 »	» »	» »	» »	» »	800 »
Matériel, travaux d'installon.	» »	» »	547 85	» »	» »	» »	547 85
Ports de livres, frais de bureau	» »	» »	52 15	» »	» »	» »	52 15
Achats de livres.....	» »	» »	» »	» »	4,214 01	424 »	4,638 01
eliures.....	» »	» »	» »	» »	120 60	» »	120 60
Séances du soir.							
ıdemnité au bibliothécaire .	» »	» »	» »	500 »	» »	» »	500 »
— à l'employé	» »	» »	» »	200 »	» »	» »	200 »
rais d'éclairage.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
	2,000 »	800 »	600 »		4,334 61	424 »	8,858 61

En 1887, la bibliothèque a été fréquentée par 5,743 lecteurs, soit une augmentation de 211 sur le chiffre constaté en 1886. Le chiffre le plus élevé a été de 40 en octobre, le plus faible de 8 en octobre également. La moyenne des lecteurs a été de 23 par jour. On compte :

1	jour au-dessous de.....	10	lecteurs.
78	— avec.....	10 à 19	—
132	— avec	20 à 29	—
38	— avec.....	30 à 40	—

Si l'on veut ajouter à ces	5,743	visiteurs
les.....	2,121	
qui sont venus le soir pendant les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre, on trouve un total de.....	7,864	

donnant la somme de la fréquentation pendant l'année 1887. Les séances du soir feront du reste, comme l'an dernier, le sujet d'un rapport spécial, lorsqu'elles auront pris fin le 31 mars courant.

L'autorisation d'emprunter des livres au dehors a profité, en 1887, à 29 personnes qui nous ont fait 152 emprunts, ayant pour objet 258 volumes; soit une diminution de 32 emprunts et de 127 volumes. Cette partie du service peut se décomposer comme suit :

6	professeurs.....	ont fait 24	emprunts comprenant	37	volumes.
2	magistrats	— 3	—	6	—
2	anciens magistrats.....	— 31	—	59	—
3	médecins.....	— 3	—	6	—
2	avocats	— 17	—	34	—
2	prêtres.....	— 19	—	46	—
2	ingénieurs	— 2	—	2	—
4	étrangers.....	— 28	—	38	—
1	archiviste	— 6	—	7	—
1	conservateur du musée....	— 2	—	3	—
1	architecte	— 1	—	1	—
1	député	— 6	—	6	—
1	employé..	— 7	—	10	—
1	étudiant	— 3	—	3	—
29		152		258	

Ces 258 volumes appartiennent à 128 ouvrages et le prêt peut ainsi se diviser par matières :

Théologie	4	ouvrages comprenant	4	volumes.
Jurisprudence	2	—	3	—
Sciences et arts	29	—	38	—
Belles-lettres.....	38	—	63	—
Histoire	55	—	150	—
	128		258	

Nous avons pu, durant l'été dernier, mettre en communication directe avec l'ensemble de notre local une des deux salles annexes qui en étaient encore séparées. Il nous reste à percer une porte pour placer toutes nos salles sous la même clef. Nous espérons terminer ce travail dans le courant de l'exercice 1888, avec les ressources libres de notre crédit d'entretien.

Une décision ministérielle du 2 août 1887 a enlevé aux bibliothèques de chefs-lieux de département, pour les accorder aux archives des mêmes localités, les publications périodiques départementales provenant du dépôt légal et qui étaient versées dans nos dépôts en vertu de la circulaire ministérielle du 2 novembre 1881. Ce changement prive la bibliothèque de collections particulièrement intéressantes, et l'on peut se demander si l'on obtiendra, par cette nouvelle façon de procéder, toute la régularité à laquelle on veut arriver. Pour notre part, en exprimant nos regrets d'une mesure privant notre fonds local de documents que nous ne pourrions nous procurer d'autre manière sans grands frais, nous y voyons un acheminement à une autre organisation, intimement liée à une réforme du dépôt légal, réforme depuis longtemps désirée à divers points de vue.

Veuillez agréer, etc.

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser, comme l'an dernier, un rapport spécial sur les séances qui ont eu lieu le soir à la bibliothèque de la ville de Pau, du 1er novembre 1887 au 31 mars dernier. Je me conformerai dans cette étude au plan que j'ai déjà suivi, afin de faciliter la comparaison des résultats obtenus pendant ces deux hivers.

Du 1er novembre au 31 mars, nous avons eu 98 séances qui nous ont amené 2,094 visiteurs, auxquels il a été communiqué 2,452 volumes ou ouvrages. C'est donc une moyenne de 21 lecteurs et de 25 volumes par séance, moyenne plus basse que l'an dernier. Le chiffre le plus élevé des lecteurs dans la même soirée a été de 43, le plus faible a été de 5.

En 1886-1887, les chiffres des lecteurs du jour et du soir comparés donnaient pour ces derniers une proportion de 92 %. Ce rapport n'est que de 84 % pour 1887-1888.

Ces 2,094 visiteurs sont représentés par 260 personnes, 20 de plus que l'an dernier, dont 91 étaient venues l'hiver précédent et 86, soit 33 %, fréquentent habituellement la bibliothèque dans le jour. Ces 86 personnes comptent 1,040 présences, ou 49 % du total ; elles ont demandé 1,291 ouvrages, qui portent la proportion pour elles seules à 53 % des demandes totales. La bibliothèque a donc plus servi à nos lecteurs habituels qu'aux nouveaux visiteurs.

Nous avons dressé, comme l'an dernier, un tableau récapitulatif des visiteurs, classés par professions et donnant par groupe le nombre de leurs présences et des ouvrages communiqués. Ces derniers ont été divisés en quatorze catégories montrant suffisamment la nature des demandes faites par chaque groupe. En voici la liste récapitulative :

Théologie.....	10 demandes.
Droit.....	4 —

Philosophie	46	—	1,87 %
Sciences	178	—	7,25
Beaux-arts	65	—	2,67
Classiques, histoire littéraire...	269	—	11, »
Poésie	72	—	2,93
Théâtre	235	—	9,58
Romans	532	—	21,69
Histoire	106	—	4,32
Voyages	294	—	11,99
Encyclopédies	157	—	6,40
Revues, journaux	453	—	18,47
Histoire locale	31	—	1,26

Pour connaître, en se reportant au tableau ci-dessus, le chiffre des demande ayant eu pour but un simple délassement, il faut additionner les séries :

Poésie	72 demandes.
Théâtre	235 —
Romans	532 —
Revues, journaux	453 —
ce qui forme un total de	1,292 demandes
auxquelles il faut en ajouter	234 soit 79,59 %
de la catégorie voyages, ayant eu pour objet le *Tour du monde* ; et	62 soit 34,83 %
de la catégorie sciences, ayant trait aux planches de l'Anatomie de l'homme.	
Nous obtenons ainsi un total de	1,588 demandes

soit 64,76 % ayant un caractère plutôt récréatif que sérieux. L'an dernier, cette proportion s'élevait seulement à 59 %. Cette augmentation tient surtout à un courant nouveau qui s'est porté vers un journal de la localité, que l'on a recherché uniquement pour ses feuilletons. Nos lecteurs trouvaient là, en effet, des œuvres d'imagination d'un caractère plus alléchant que celles que nous possédons en volumes séparés. Du reste, pour donner une idée des goûts manifestés à cet égard voici la liste des ouvrages demandés et qui ne sont pas sur nos rayons :

Comme théâtre : *La Tour de Nesle*, *le Bossu*, *Don César de Bazan*, *La Porteuse de pain*.

Comme romans : *Les erreurs de la guillotine*, *Rocambole*, *Le Juif errant*, *le Fils de Monte-Christo*, *Les trois Mousquetaires*, *Les Catacombes de Paris*, Paul de Kock, Ponson du Terrail.

	PROFESSIONS.	Présences.	Théologie.	Droit.	Philosophie.	Sciences.	Beaux-arts.	Classiques, Hist. littéraire.	Poésie.	Théâtre.	Romans.	Histoire.	Voyages.	Encyclopédies.	Revues, Journaux.	Histoire locale	Totaux.
3	Professeurs du lycée	40	1	»	»	»	»	1	1	»	3	2	»	4	30	»	42
1	Maître répétiteur	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1
8	Instituteurs publics	30	»	»	6	12	»	2	»	1	9	3	»	3	»	»	36
1	Instituteur libre	11	»	»	»	5	»	»	»	»	»	2	»	6	1	»	14
5	Professeurs libres	23	»	2	2	4	1	6	3	1	3	4	»	»	4	»	30
15	Étudiants	107	1	»	12	12	5	39	4	3	»	15	10	9	33	3	146
38	Élèves du lycée	527	2	»	9	25	12	211	17	54	44	45	58	94	101	2	674
5	Élèves de l'école supérieure	39	»	»	»	1	»	»	3	9	10	2	15	2	3	»	45
2	Élèves de l'Immaculée	2	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	2
2	Élèves de l'école primaire	4	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	»	»	»	»	4
4	Domestiques	99	»	»	2	13	6	1	1	14	28	2	15	1	23	10	116
84	Ouvriers	620	»	»	2	51	28	3	8	103	200	22	138	10	116	9	690
42	Employés de commerce	323	1	»	2	15	4	1	13	35	175	2	25	8	69	1	351
22	Employés d'administration	125	4	2	3	3	5	1	16	14	27	5	2	14	33	2	131
8	Clercs	52	»	»	»	13	3	1	»	»	15	1	8	1	20	1	63
3	Sans profession	37	1	»	1	4	1	3	»	»	6	»	14	2	13	»	45
1	Médecin	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
1	Avocat	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
1	Artiste dramatique	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
5	Négociants	12	»	»	»	1	»	»	»	1	7	»	»	1	1	2	13
4	Militaires	25	»	»	»	13	»	»	5	»	1	»	6	»	2	»	27
4	Étrangers	11	»	»	7	1	»	»	1	»	1	»	2	»	3	»	15
1	Ingénieur	3	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	4
260		2094	10	4	46	178	65	269	72	235	532	106	294	157	453	31	2452

Certain lecteur, ayant des notions moins précises, demande « un roman de crime, n'importe lequel. » Nous avons dit, l'an dernier, comment les goûts de nos lecteurs du soir étaient le plus souvent dirigés par les annonces éclatantes des librairies, et nous avons fait remarquer que les bibliothèques populaires, telles qu'elles sont ordinairement constituées, pourraient à peine leur donner satisfaction. L'épreuve de cette année n'a pas changé notre manière de voir. Si les séances du soir d'une bibliothèque d'accumulation comme la nôtre peuvent être utiles aux travailleurs, elles offrent aussi aux désœuvrés des éléments de distraction dépassant certainement le but que l'on veut atteindre. Pour s'y conformer, il faudrait soit une bibliothèque spéciale que nous ne pouvons songer à créer avec les ressources propres du legs Noulibos, soit un catalogue restreint aux ouvrages d'instruction réelle et de récréation profitable. La somme relativement importante que la ville dépense chaque hiver serait alors employée d'une manière tout à fait utile.

Veuillez agréer, etc.

Poitiers. — *Rapport de M. le Bibliothécaire de la ville de Poitiers à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Lorsque le service de la bibliothèque de Poitiers m'a été confié, il y a un peu plus d'une année, je savais que le désir de l'Administration est d'avoir, dans le plus bref délai possible, un inventaire méthodique et complet de ce dépôt, l'une des richesses de la ville. J'ai, en conséquence, porté de ce côté toute mon activité et dirigé dans le même sens celle de mes deux collaborateurs qui, ainsi que moi, donnent au catalogue tout le temps qui n'est pas réclamé par le public.

Le catalogue actuel ne comprend que les ouvrages de la salle de lecture, ceux du cabinet du conservateur et une petite partie de ceux de la section dite Poitevine. Le reste, c'est-à-dire plus de la moitié de la bibliothèque, est ignoré du public.

Ce catalogue n'est, d'ailleurs, qu'un répertoire alphabétique. Il en existe à la bibliothèque plusieurs du même genre, faits à diverses époques, pour faciliter les recherches dans un certain choix d'ouvrages, choix plus ou moins étendu et comprenant les livres que l'auteur du triage jugeait les plus importants.

Une œuvre plus sérieuse fut entreprise, il y a une trentaine d'années, par un de mes prédécesseurs, M. Bonsergent. J'ai retrouvé, dans des cartons ou disséminées en paquets dans différents endroits de la bibliothèque, un grand nombre de cartes écrites de sa main. Elles m'ont offert les garanties bibliographiques désirables et j'ai résolu de les utiliser. Sur chacune d'elles est indiquée la place qu'occupait le volume au moment où elle a été faite. Malheureusement, la plupart des ouvrages ont été déplacés depuis sans qu'on ait pris soin de mentionner la mutation sur les fiches. Au moyen d'un travail fort long, mais qui, en somme, constituait une réelle économie de temps, j'ai fait rapprocher ces cartes des livres auxquels elles se rapportent et, en fin de compte, un tiers des ouvrages s'est ainsi trouvé pourvu de ses fiches.

A mesure que mon adjoint complète ce travail, travée par travée, je retire les fiches, je m'assure de leur exactitude et, pendant que j'ai à la fois l'ouvrage et sa

carte entre les mains, j'indique sur celle-ci la catégorie à laquelle il appartient.

Le classement est fait d'après un plan que j'ai soumis à la commission de la bibliothèque et qu'elle a adopté.

La première section comprend la bibliologie et les polygraphes et mélanges. La bibliologie (bibliotechnie, bibliographie générale, catalogues de bibliothèques publiques, de librairies et de ventes) est terminée. Les polygraphes et mélanges, actuellement disséminés, se feront au fur et à mesure que je les rencontrerai.

La seconde section, théologie, est fort avancée et l'achèvement, qui ne demande que quelques semaines, n'est retardé que par l'impossibilité de travailler actuellement dans les salles, non chauffées, où se trouve une partie de ce fonds.

La sixième section, histoire, est à moitié faite.

J'ai entrepris le catalogue analytique et descriptif des manuscrits. Soixante et quelques volumes, — plus de la septième partie du fonds, — sont faits.

La bibliothèque, dans l'année, s'est accrue de 420 volumes, fascicules ou brochures. 161 ouvrages ou suites d'ouvrages ont été acquis ; 189 ont été donnés par le Ministère de l'instruction publique, 24 par diverses administrations, y compris celle de la ville, et 46 par des particuliers.

Le tableau suivant contient les renseignements ordinaires sur le mouvement des livres.

Mouvement des livres pendant l'année 1887.

INDICATION DES MOIS.	NOMBRE des emprunteurs munis d'autorisations.	NOMBRE des livres empruntés.	NOMBRE approximatif des livres consultés sur place	NOMBRE des volumes reliés pendant l'année 1887.
Janvier	13	195	960	50
Février	15	185	885	60
Mars	14	170	770	35
Avril	12	153	1,002	35
Mai	16	165	1,121	40
Juin	11	124	1,205	»
Juillet	15	185	1,261	»
Août	9	65	470	»
Septembre	»	»	»	»
Octobre	8	60	394	»
Novembre	20	170	1,027	»
Décembre	13	200	1,133	»
	146	1,672	10,248	220

OBSERVATIONS.

La bibliothèque de la ville s'est enrichie par dons et achats d'ouvrages, dans les lettres, les arts, l'industrie, les sciences et les sciences morales.

Sciences et industrie	»
Sciences morales	150 vol.
Belles-lettres	195 vol.
Beaux-arts	75 vol.
Total	420 vol.
Par achats	194 vol.
Par dons divers	226 vol.
Total	420 vol.

Agréez, etc.

Quimper. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Quimper, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous adresser, conformément aux prescriptions de la circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 20 septembre 1887, rappelée par la circulaire du 28 juin 1886, un rapport sur le service et le fonctionnement de la bibliothèque communale de la ville de Quimper pendant l'année 1887, en vous priant de le faire parvenir avec les pièces à l'appui à M. le Ministre de l'instruction publique.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours fériés, de onze heures du matin à trois heures du soir, et le prêt des livres à l'extérieur et leur rentrée ont lieu de midi à deux heures, tous les jours d'ouverture.

Il n'y a pas de vacances de printemps et celles d'automne ont lieu du 1er septembre au 1er octobre. On profite de cette fermeture pour battre les livres, nettoyer à fond les rayons et opérer les changements reconnus nécessaires.

Du 1er janvier au 31 décembre, il s'est présenté 2,023 personnes autorisées à emporter des ouvrages à domicile, auxquelles il a été délivré 2,075 volumes.

Les ouvrages les plus demandés par ces lecteurs du dehors sont :

La *Revue des Deux-Mondes*	578
Le *Magasin pittoresque*	98
Le *Tour du monde* et voyages	192
Romans	527
Littérature	589
Histoire	591
Science, théologie et médecine	130
Total des volumes sortis	2,075

Pendant la même période, qui comprend 274 séances de quatre heures, le nombre de lecteurs à l'intérieur de la bibliothèque a été de 1,213, auxquels il a été communiqué 1,703 volumes, dont la plus grande partie se composait d'ouvrages dont la sortie est interdite, soit comme faisant partie de grandes collections, soit comme éditions rares qu'il serait sinon impossible, au moins difficile et coûteux de remplacer.

En ce qui concerne le prêt des livres à l'extérieur, tout en reconnaissant ce que cette mesure libérale a d'utile pour le plus grand nombre d'emprunteurs que leurs occupations empêchent de profiter des heures d'ouverture, persuadé qu'elle a pour résultat de retenir au sein de leur famille beaucoup de lecteurs qui, sans elle, chercheraient d'autres distractions, souvent au détriment de leur santé et de leurs ressources, je dois cependant signaler combien le prêt à domicile nuit à la bonne conservation des ouvrages.

On comprend facilement que le transport fréquent des livres dans ce climat si pluvieux, leur lecture par des employés ou des ouvriers qui n'ont pas toujours les soins de propreté que ces ouvrages réclament, amènent au bout de quelques années leur détérioration complète.

Il est juste de dire que, pour atténuer en partie cet inconvénient, le Conseil municipal, sur la demande des membres de la commission d'achats et de surveillance, fortement appuyée par vous, Monsieur le Maire, a voté une somme annuelle de 400 francs pour le remplacement des ouvrages détériorés et l'acquisition d'un dernier exemplaire du *Tour du monde*, du *Magasin pittoresque*, de la *Revue des Deux-Mondes* et de quelques autres ouvrages d'histoire, qui seront classés à la réserve pour remplacer ceux en lecture, lorsqu'ils seront hors de service, ce qui n'aura lieu, nous l'espérons bien, que dans un avenir encore éloigné.

La somme annuelle affectée aux acquisitions, reliures, abonnements, frais de bureau, etc., est maintenant, avec ce supplément, de 1,200 francs.

Depuis plusieurs années, on avait omis de faire relier les dons des divers Ministères et une partie des livres acquis, ce qui rendait leur communication impossible ; une somme de 398 fr. 35 c. a été consacrée à la reliure de 309 volumes en 1887.

La bibliothèque s'est enrichie, pendant la même période, de 203 fascicules et 233 volumes, provenant de :

	Fascicules.	Volumes.
Acquisitions et abonnements	84	157
Envois directs du Ministre de l'instruction publique.	80	15
Livres retirés du Ministère par le correspondant	6	22
Envois du Ministre du commerce	12	5
— du Directeur des beaux-arts	6	4
— du Ministre de la justice	»	2
Dons de diverses personnes	15	28
Totaux	203	233

Récapitulation des dépenses de l'exercice 1887.

Acquisitions et abonnements	726 10
Reliure de 309 volumes	398 35
Entretien et nettoyage des salles	25 »
Frais de port des ouvrages concédés, de correspondance, de bureau et de copies	50 55
Total égal aux allocations	1,200 »

Le nombre de volumes composant la bibliothèque est, au 31 décembre 1887, de 24,980.

M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques, ayant signalé l'utilité de placer, à l'extérieur des volumes, leur numéro d'ordre et leur emplacement sur les rayons, j'ai consacré à ce travail, qui est en bonne voie, tout le temps que mes autres occupations m'ont laissé. J'ai dressé le catalogue des incunables que nous possédons, ainsi que celui des éditions du XVIe siècle, au nombre de 305 volumes ; ce travail a été envoyé à M. le Ministre de l'instruction publique, le 1er février 1887, et il a bien voulu me faire parvenir un témoignage de sa satisfaction.

J'ai commencé la revision des manuscrits ou soi disant tels inscrits par mon prédécesseur. Il est impossible d'y conserver, comme tels, un grand nombre de pièces qui y figurent à tort et qui doivent être classées aux archives, comme les registres de sortie de livres, les catalogues, les registres de correspondance, etc.

J'espère envoyer prochainement ce travail à M. le Ministre qui le fera examiner, et qui, s'il y a lieu, pourra servir à titre de renseignements pour la publication qui se fait du catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements.

Par suite des nécessités budgétaires, les concessions d'ouvrages qui nous étaient faites ont été diminuées. L'envoi de l'*Art pour tous* a été supprimé.

Il est à désirer que cette suppression ne soit que temporaire, le réveil des anciennes tendances artistiques de notre population est un fait accompli ; la création d'un musée de tableaux où sont déjà réunis de belles copies anciennes et quelques originaux des écoles modernes, un grand nombre de gravures avant la lettre qui seraient admirées même à Paris ; l'incomparable musée ethnographique des costumes bretons, celui archéologique départemental en témoignent hautement.

Il est un point, Monsieur le Maire, sur lequel j'ai déjà appelé votre attention et celle de MM. les membres du comité d'achats et de surveillance de la bibliothèque, et sur lequel je dois encore revenir.

Tous les rayons de nos trois salles sont occupés, et il nous reste encore un grand nombre d'ouvrages renfermés dans des armoires où ils sont ignorés du public.

Il est urgent d'obvier à cet état de choses, en donnant suite au projet de transporter au lycée les vitrines qui contiennent les collections de minéralogie, de conchyliologie et d'histoire naturelle qui y seraient plus utilement placées, et de disposer de l'espace qu'elles occupent pour installer des rayons qui pourraient encore recevoir près de 3,000 volumes, ce qui assurerait le service pendant tout le temps nécessaire à l'étude d'un projet d'agrandissement qui s'impose, en même temps que celui d'une bibliothèque populaire dont la création aurait pour résultat la conservation des ouvrages de la bibliothèque communale.

Je ne terminerai pas ce rapide exposé sans vous signaler, Monsieur le Maire, le zèle qu'apporte, dans ses fonctions d'appariteur, M. Brunel qui, tout en surveillant les visiteurs et les lecteurs, me rend les plus grands services, tant pour les écritures que pour l'entretien des ouvrages ; ce serait justice de lui accorder une augmentation de son faible traitement annuel, qui n'est que de trois cents francs.

Je suis avec respect, etc.

Rodez. — Vient de paraître : *Catalogue partiel de la bibliothèque de la ville de Rodez. Belles-lettres, sciences et arts, histoire, religion, jurisprudence.* Rodez, 1888, in-8° de IV-271 pages.

Saint-Étienne. — M. Canel, sous-bibliothécaire, a été nommé bibliothécaire, en remplacement de M. Galley.

Salins. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Salins, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, dans l'impossibilité de réunir la commission de la bibliothèque avant le 31 mars prochain, par le fait de l'absence de trois de ses membres, j'ai l'honneur de vous adresser le compte-rendu sommaire de notre gestion de la bibliothèque au cours de l'année 1887.

Le principal travail a été l'achèvement complet de l'estampillage des volumes, grâce à un crédit supplémentaire de 200 francs que le Conseil, sur votre demande, a bien voulu accorder à cet effet.

L'achat du fonds Lespermont, dans sa partie scientifique, a absorbé la majeure partie de l'allocation annuelle : le reste a été consacré aux abonnements, reliures et suites.

Rien d'anormal ne s'est présenté dans le service des lecteurs et des prêts à domicile.

L'inventaire descriptif du médaillier a été renouvelé dans des conditions telles que les vitrines pourront être ouvertes aux amateurs, sans crainte de voir s'introduire un désordre sans contrôle, qui est si préjudiciable aux collections de ce genre.

Toute la subdivision des ouvrages concernant l'ancienne province de Franche-Comté a été remaniée, de façon à réunir la double condition d'être à la fois méthodique et de servir au récolement.

Le catalogue des ouvrages du XIXe siècle est en voie d'exécution. — Celui des ouvrages du XVe et du XVIe siècle également. Pour ceux-ci, leur réunion effective dans une salle à part, exige beaucoup de temps, et comme l'exécution n'en peut être faite que pendant les six mois d'été, vous voudrez bien admettre des circonstances atténuantes à la lenteur du résultat final. Il sera, je pense, obtenu, si rien d'extraordinaire ne vient l'interrompre au cours de l'exercice actuel.

Agréez, etc.

Sedan. — *Rapport de M. le Maire de Sedan à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, conformément à la circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous envoyer le rapport annuel sur la bibliothèque de la ville de Sedan.

Le comité d'inspection et d'achats s'est réuni tous les trois mois, ainsi qu'il en avait été décidé au moment de sa fondation.

Dans ces réunions, ont été discutées les questions qui intéressent la bibliothèque ; chaque fois, la liste des livres à acquérir a été dressée d'après l'avis du comité, et de manière à épuiser les crédits alloués par le Conseil municipal.

Une sous-commission, composée de MM. Marc Husson et Tellier, s'est rendue plusieurs fois dans le local de la bibliothèque et a pu s'assurer que les prescriptions contenues dans la circulaire du 28 juin 1886 étaient régulièrement observées, que les livres nouveaux sont inscrits sur un registre d'entrée, estampillés et ensuite catalogués ; que le bibliothécaire possède un registre des livres prêtés où

figurent le nom de l'emprunteur, celui de l'auteur, l'état du livre, les dates des sorties et des rentrées.

Quant à la liste des acquisitions de l'année 1887, elle se trouve dressée dans le rapport que le bibliothécaire nous a lu dans la séance du 26 janvier 1888.

Voici un extrait de ce rapport :

« La bibliothèque de Sedan a reçu, pendant l'année 1887, 200 ouvrages en 345 volumes, qui se répartissent de la manière suivante :

Droit.	Sciences et arts	Lettres.	Géographie.	Histoire.	Revues.
1 ouvrage.	52 ouvrages	57 ouvrages	14 ouvrages	63 ouvrages.	13 ouvrages.
1 volume.	85 volumes.	111 volumes.	20 volumes.	91 volumes.	36 volumes.

Les ouvrages reçus à la bibliothèque proviennent d'achats faits :

1° Par la ville pour 45 volumes environ ;

2° Ouvrages envoyés par le Ministre, 23 volumes et 22 n^{os} du *Journal des tissus ;*

3° Dons divers, 273 volumes.

Outre les ouvrages achetés par la ville, lesquels représentent une dépense totale de 353 fr. 70 c., la commune a aussi pris à sa charge sur les crédits ouverts au budget une dépense de 226 fr. 25 c. pour reliure de divers ouvrages.

Veuillez agréer, etc.

Tarbes. — M. Pujo a été nommé bibliothécaire de la ville de Tarbes, en remplacement de M. François, démissionnaire.

Toul. — *Rapport de M. le Maire de Toul à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, conformément à la circulaire ministérielle en date du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur les divers services de la bibliothèque communale de Toul, pour l'année 1887.

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Ministre, de vous signaler l'accroissement considérable que notre bibliothèque a pris depuis quelques années : elle renferme maintenant 3, 217 volumes, répartis dans les six séries suivantes :

Série A. — Théologie	220	ouvrages	comprenant...			616	volumes.
Série B. — Législation....	139	»	»	...		206	»
Série C. — Sciences et arts	1,188	»	»	...		3,030	»
Série D. — Belles-lettres..	807	»	»	...		2,643	»
Série E. — Histoire.....	681	»	»	...		2,249	»
Série F. — Géographie...	182	»	»	...		664	»

Par suite de ce nombre croissant d'ouvrages, la salle actuelle est devenue insuffisante pour loger tous les livres : aussi, une salle voisine, affectée à la Caisse d'épargne, étant devenue libre, j'ai décidé de la faire aménager pour le service de la bibliothèque.

Le catalogue, imprimé en 1886, se trouve maintenant bien incomplet et plus d'un tiers des ouvrages n'y sont pas inscrits. Le bibliothécaire travaille à la confection d'un nouveau catalogue, sur fiches, tel qu'il est prescrit par la circulaire ministérielle du 6 janvier 1885. C'est un travail de longue haleine, car il oblige à faire un récolement général sur les livres mêmes, et volume par volume : mais cela permet d'apposer les timbres omis et de rectifier les erreurs assez nombreuses commises dans l'ancien catalogue. Les séries A (Théologie) et C (Sciences et arts) sont entièrement terminées.

Le nombre de lecteurs et de volumes empruntés, qui, depuis quelques années, suivait, comme je vous l'indiquais dans mon dernier rapport, une marche ascendante, s'est encore augmenté cette année.

En 1886, le nombre des lecteurs avait été de 748 et celui des volumes prêtés de 1,396. En 1887, le nombre des lecteurs s'est élevé à 816 et celui des prêts à 1,488. De plus, près de 400 ouvrages ont été consultés sur place : ces ouvrages, dont le prêt au dehors n'est pas autorisé, ont été surtout : les *Dictionnaires* (Littré, Larousse), le *Moniteur*; les ouvrages d'art, tels que : *Musée de Versailles; Galeries du Louvre; Description de l'Égypte,* etc., etc.

Le fonds de la bibliothèque s'est augmenté, cette année, de 63 ouvrages formant 181 volumes : les uns y sont entrés par acquisition, les autres proviennent de dons faits par le Ministère de l'instruction publique, la préfecture de Meurthe-et-Moselle et par des particuliers. Parmi ces généreux donateurs, je citerai M. Léon Denis, membre du comité d'inspection et d'achats, qui a bien voulu enrichir la bibliothèque d'un certain nombre d'ouvrages intéressant tout particulièrement notre vieille province de Lorraine et l'antique cité des Leuques : la collection presque complète des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (47 volumes in-8°) ; — *Description de la Lorraine et du Barrois,* par Durival (4 vol. en 2 tomes in-4°) ; — *Histoire de Metz,* par les R. R. P. P. bénédictins de l'abbaye de Saint-Vanne (4 vol. in-4°) ; — *Notice de la Lorraine*, par dom Calmet (2 vol. in-8°), etc., etc.

Les ouvrages achetés sont les suivants : Bossuet : *Œuvres philosophiques et morales,* 8 vol. in-8°; — Figuier : *L'année scientifique,* 28 vol. in-16; — Guillemin : *Le monde physique,* 4 vol. gr. in-8° ; — Taxile Delord : *Histoire du second Empire,* 6 vol. in-8°; — Saint-Simon : *Mémoires complets,* 13 vol. in-16 ; — Gréard : *Éducation et instruction,* 4 vol. in-16 ; — *La Lorraine au Salon,* album in-4° ; — Élisée Reclus : *Nouvelle géographie,* t. XIII ; — un abonnement d'un an au *Tour du monde,* à la *Revue des Deux-Mondes ;* à *Nancy-Artiste.*

Tous ces ouvrages ont été achetés par suite de différentes décisions du comité d'inspection et d'achats, qui s'est réuni sous ma présidence : il a été dressé procès-verbal de chaque réunion du comité. De plus, les membres du comité se sont assurés, par des inspections fréquentes, du bon fonctionnement des divers services de la bibliothèque.

Je termine mon rapport en vous priant, Monsieur le Ministre, de vouloir bien

continuer à faire participer notre bibliothèque communale aux concessions de livres que fait votre département.

Veuillez recevoir, etc.

Toulon. — Le 29 avril, a eu lieu l'inauguration du musée-bibliothèque de Toulon. Le Ministre de l'instruction publique était représenté par M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire. Parmi les personnages présents, on remarquait M. Ausset, préfet du Var ; M. le sous-préfet de Toulon ; M. Touzet, maire de Toulon par intérim ; M. le général Garnier des Garets ; M. Daumas, député du Var, etc. MM. Daumas et Touzet ont prononcé chacun un discours.

Troyes. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes.* — *Jurisprudence.* T. Ier. Troyes, 1888, in-8° de IV-522 pages.

Mme veuve Mitantier vient de faire don à la bibliothèque de Troyes de 10,000 volumes, estimés 70,000 francs. La place faisant défaut à la bibliothèque, il a fallu provisoirement enfermer ces volumes dans des caisses ; le Conseil municipal a voté à cet effet une somme de 600 francs. Mais, dès l'automne, les travaux d'agrandissement de la bibliothèque vont être entrepris.

Verdun. — Vient de paraître : *Catalogue méthodique de la bibliothèque publique,* revu, complété et publié par l'abbé N. Frizon, bibliothécaire. — II. *Belles-lettres. Bibliographie.* Verdun, Ch. Laurent, 1888, in-12 de 529 pages.

Bibliothèques populaires et Bibliothèques scolaires.

Liste des ouvrages admis par la commission consultative des bibliothèques populaires communales et libres et des bibliothèques scolaires.

SÉANCE DU 27 AVRIL.

Série B. — Histoire et biographie.

Bourgoin (Auguste). — *Valentin Conrart et son œuvre, 1603-1675.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. petit in-8°, 5 francs.

Hue (Fernand). — *Les Françaises en 1870.* Paris, Lecène et Oudin. 1 vol. in-8°.

Série C. — Géographie et voyages.

Fallot (Ernest). — *Par delà la Méditerranée ; Kabylie, Aurès, Kroumirie.* Paris, Plon, 1887. 1 vol. in-18, 4 francs.

Rivoyre (Denis de). — *Les Français à Obock.* Paris, Picard et Kaan et Maurice Dreyfous. 1 vol. in-8°, 2 fr. 50.

Tissot et Améro. — *Le pôle nord et le pôle sud.* Paris, Firmin-Didot, 1887. 1 vol. in-8°, 1 fr. 50.

Série D. — Littérature et morale.

Chauvin (Le R. P.) et M. G. Le Bidois. — *La littérature française par les critiques contemporains, choix de jugements.* Paris, Belin, 1887. 2 vol. in-12.

Favre (Mme Jules), née Velten. — *La morale des stoïciens.* Paris, Alcan, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Marmier (Xavier). — *Le succès par la persévérance.* Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8°, 3 francs.

Waddeville (Mme de). — *Le monde et ses usages.* Paris, Hennuyer, 1887. 1 vol. in-8° carré, 3 fr. 50.

Série F. — Économie politique.

Rondelet (Antonin). — *Les mémoires d'Antoine ou notions populaires de morale et d'économie politique.* Paris, Perrin, 1887. 1 vol. in-16, 3 fr. 50.

Série H. — Hygiène.

Quesnoy (Dr F.). — *Les phases de la vie. Du berceau à la tombe.* Paris, Jouvet, 1887. 1 vol. in-16.

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Lacroix (d'après Paul). — *Les arts et métiers au moyen-âge.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8°, 4 francs.

Lacroix (d'après Paul). *L'école et la science, Université, éducation, enseignement.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8°, 4 francs.

Lacroix (d'après Paul). — *L'industrie et l'art décoratif aux deux derniers siècles.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8°, 4 francs.

Lacroix (d'après Paul). — *Le théâtre, la musique et la danse jusqu'en 1789.* Paris, Firmin-Didot, 1 vol. in-8°, 4 francs.

SÉANCES DES 26 AVRIL ET 14 JUIN.

Boutmy (E.). — *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre.* Paris, Plon, Nourrit. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Caro (E.). — *Georges Sand.* Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 2 francs.

Carpentier (Charles). — *Une ville souterraine* (histoire merveilleuse). Paris, Alfred Duquesne. 1 vol. in-18, 1 fr. 25.

Cazin (Mme Jeanne). — *Les saltimbanques.* Paris, Hachette. 1 vol. in-12 illustré, 2 fr. 25.

Chabrier (Albert). — *Les orateurs politiques de la France (1302-1830).* Choix de discours. Paris, Hachette. 1 vol. in-16, 4 francs.

Corréard (F.). — *Histoire nationale.* Paris, G. Masson. 3 vol. in-18 cart., 7 fr. 50.

Defodon (Ch.). — *De ci, de là,* fables, contes, petits récits. Paris, Hachette, 1 vol. in-12 cart., 90 centimes.

Deschanel (Paul). — *Orateurs et hommes d'État.* Paris, Calmann Lévy. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Desplantes (Fr.). — *Les dévouements précoces.* Limoges, E. Ardant. 1 vol. in-12, 30 centimes.

Dostroïevesky (Th.). — *Souvenirs de la maison des morts,* traduit du russe par M. Neyroud. (3e édit.) Paris, Plon, Nourrit. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Diderot. — *Philosophie, beaux-arts et belles-lettres.* — Correspondance, mélanges. Extraits à l'usage des classes supérieures de l'enseignement secondaire classique et spécial, par Eug. Fallex, proviseur du lycée de Versailles. Paris, Ch. Delagrave. 1 vol. in-12 cart., 3 fr. 50.

Des Essarts (Emmanuel). — *Portraits de maîtres.* Paris, Perrin. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Faguet (Émile). — *Notices littéraires sur les auteurs français.* Paris, Lecène et Oudin. 1 vol. in-16, 4 francs.

Fath (Georges). — *Bernard, la gloire de son village.* Paris, Hachette. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Ferraz (M.). — *Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle; traditionalisme et ultramontanisme.* Paris, Perrin. 1 vol. in-12, 4 francs.

Ferraz (M.). — *Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle; socialisme, naturalisme et positivisme.* Paris, Perrin. 1 vol. in-12, 4 francs.

Ferraz (M.). — *Histoire de la philosophie en France au XIXe siècle; spiritualisme et libéralisme.* Paris, Perrin. 1 vol. in-12, 4 francs.

Fonvielle (W. de). — *Le pétrole.* Paris, Hachette. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Gœpp (Édouard). — *Montcalm* (*Les grands hommes de la France. — Hommes de guerre.* 5e série). Paris, P. Ducrocq. 1 vol. in-12, 3 francs.

Guillemin (Amédée). — *Les comètes.* Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 1 fr. 25.

Houssaye (Henry). — *1814.* 4e édition. Paris, Perrin. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Kuhff (Ph.). — *Leçons et lectures en vers pour enfants de 6 à 12 ans.* Paris, Fischbacher. 1 vol. in-12, 3 francs.

Michelet (J.). — *Extraits historiques,* choisis et annotés par M. Seignobos. 2e édition. Paris, Armand Colin. 1 vol. in-12, 3 francs.

Renard (Jules). — *Les étapes d'un petit Algérien.* Paris, Hachette. 1 vol. in-16 cart., 1 fr. 60.

Vogüé Vte (E. M. de). — *Souvenirs et visions.* Paris, Plon, Nourrit. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Ulbach (Louis). — *Papa Fortin.* Paris, Calmann Lévy. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Zeller (B.). — *Arques et Ivry.* Paris, Hachette. 1 vol. petit in-16, 50 centimes.

Zeller (B.) et Luchaire (A.). — *Louis XI et la maison de Bourgogne.* Paris, Hachette. 1 vol. petit in-16, 50 centimes.

Zeller (Jean). — *Les trois instituteurs de l'Aisne fusillés pendant la guerre de 1870-1871.* Paris, Jeandé. 1 vol. in-12 illustré, 60 centimes.

Zeller (Jules). — *Entretiens sur l'histoire du moyen âge.* Paris, Perrin. 3 vol. in-12, 10 fr. 50.

SÉANCES DES 11 ET 18 MAI.

Série B. — Histoire et biographie.

Babeau (Albert). — *Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution.* Paris, Firmin-Didot, 1885, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Bibesco (Prince Georges). — *Au Mexique en 1862 ; combats et retraite des six mille.* Paris, Plon, 1887. 1 vol. in-8°.

Chabrier. — *Les orateurs politiques de la France ; choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises, États généraux, conciles, parlements, Chambres.* 1302-1830. Paris, Hachette, 1888. 1 vol. in-16, 4 francs.

Chantelauze. — *Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome.* Paris Didier, 1879. 1 vol. in-8°, 8 francs.

Chantelauze. — *Le cardinal de Retz et l'affaire du chapeau.* Paris, Didier, 1878. 2 vol. in-8°, 16 francs.

Decrue de Stoutz (Francis). — *La cour de France et la société au XVIe siècle.* Paris, Firmin-Didot, 1888. 1 vol. in-18.

Deschanel (Paul). — *Les intérêts français dans l'océan Pacifique.* Paris, Berger-Levrault, 1888. 1 vol. in-18, 4 francs.

Dick de Lonlay. — *L'armée russe en campagne.* Paris, Garnier. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Duruy (Mme V.). — *Récits d'histoire romaine.* Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-8°, 3 francs.

Ganneron (E.). — *L'Irlande depuis ses origines jusqu'aux temps présents.* Tours, Mame, 1888. 1 vol. gr. in-8°.

Lasserre (Louise de) et Louis Mainard. — *Le livre d'or des femmes de France.* Paris, librairie centrale des publications populaires, 1887. 1 vol. gr. in-8°, 5 francs.

Laurie (André). — *Autour d'un lycée japonais.* Paris, Hetzel. 1 vol. in-18, 3 francs.

Mangin (Arthur). — *Histoire des jardins anciens et modernes.* Tours, Mame. 1 vol. in-4°, 5 francs.

Menant (Joachim). — *Babylone et Ninive.* Paris, Hachette, 1888. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Série C. — Géographie et voyages.

Boulangier (Edgard). — *Un hiver au Cambodge.* Tours, Mame, 1887. 1 vol. gr. in-8°.

Bournon (Fernand). — *Paris ; Histoire, monuments, administration ; environs de Paris.* Paris, A. Colin, 1888. 1 vol. in-8°, 7 francs.

Brassey. — *Le tour du monde en famille.* Tours, Mame. 1 vol. in-4°, 5 francs.

Daireaux (Émile). — *La vie et les mœurs à la Plata.* Paris, Hachette, 1888. 2 vol. in-8°, 15 francs.

G... (A.-M.). — *La France coloniale.* Tours, Mame, 1888. 1 vol. petit in-4°.

Lagrèze (G.-B. de). — *Une visite à Pompéi*. Paris, Firmin-Didot, 1887. 1 vol. in-8°, 1 fr. 50.

Ujfalvy-Bourdon (Mme de). — *Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, 4 fr.

Série D. — Littérature et morale.

Barine (Arvède). — *Essais et fantaisies*. Paris, Hachette, 1888. 1 vol. in-16, 3 fr. 50.

Bigot (Charles). — *Lectures choisies de français moderne*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, cartonné, 1 fr. 50.

Bouchot (H.). — *Histoire anecdotique des métiers avant 1789*. Paris, Lecène et Oudin, 1887. 1 vol. in-8° carré.

Cahun (Léon). — *Les rois de mer*. Paris, Charavay. 1 vol. gr. in-8°.

Caro (E.). — *Mélanges et portraits*. Paris, Hachette, 1888. 2 vol. in-16. 7 fr.

Conscience (Marie). — *Deux familles d'ouvriers*. Paris, Fischbacher, 1886. 1 vol. in-18.

Duruy (Georges). — *L'unisson*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, 3 fr. 50.

Éliot (Georges). — *Tribulations du révérend O. Barton*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, 1 fr. 25.

Girardin (J.). — *Second violon*. Paris, Hachette, 1888. 1 vol. in-8°, 4 francs.

Godfrey (Mrs G. W.). — *Amour vrai*. Paris, Calmann-Lévy, 1884. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Guizot. — *Corneille et son temps*. Paris, Perrin. 1 vol. in-16, 3 fr. 50.

Hugo (Victor). — *Choses vues*. Paris, Hetzel, Quantin (Édition *ne varietur*). 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Janet (Paul). — *Les passions et les caractères dans la littérature au XVIIe siècle*. Paris, Calmann-Lévy, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Juven (Félix). — *Comment on devient officier*. Paris, Hetzel. 1 vol. in-18, 4 francs.

Laurie (André). — *Le capitaine Trafalgar*. Paris, Hetzel. 1 vol. in-18, 4 fr.

Legouvé (Ernest). — *Une éducation de jeune fille*. — *Une première leçon d'histoire de France*. Paris, Hetzel. 1 brochure in-12, 1 franc.

Lermontoff. — *Un héros de notre temps*. — *Le Démon*. Paris, Albert Savine, 1887. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Littré (E.). — *Histoire de la langue française*. Paris, Perrin, 1882. 2 vol. in-12, 7 francs.

Marmier (X.). — *Contes populaires des différents pays*. Paris, Hachette, 1888. 1 vol. in-16, 3 fr. 50.

May (Karl). — *Le roi des requins*, suivi de : *Le brelan américain* et de : *L'anaia du brigand*. Tours, Mame. 1 vol. in-12, 2 francs.

May (Karl). — *Une visite au pays du diable*. Tours, Mame. 1 vol. in-12, 2 francs.

Monval (Georges). — *Le laquais de Molière*. Paris, Tresse et Stock, 1887. 1 vol. in-18, 4 francs.

Nanteuil (M. P. de). — *Capitaine.* Paris, Hachette, 1888. 1 vol. in-8°, 4 francs.

Renard (Georges). — *Croquis champêtres.* Paris, Plon. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Riquiez (Émile). — *Souvenons-nous.* Paris, Léopold Cerf, 1888. 1 brochure in-16, 1 franc.

Tolstoï (Comte Léon). — *Au Caucase.* Paris, Perrin, 1888. 1 vol. in-12, 3 francs.

Verne (Jules). — *Nord contre Sud.* Paris, Hetzel, 1887. 2 vol. in-18, 6 francs.

Voyages des poètes français aux XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, Delagrave, 1888. 1 vol. in-18, 1 franc.

Série F. — Économie politique. — Législation usuelle. — Connaissances utiles.

Foville (A.). — *Les nouvelles institutions de bienfaisance. — Les dispensaires pour enfants malades. — L'hospice rural.* Paris, J.-B. Baillière. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Léautey. — *L'enseignement commercial et les écoles de commerce en France et dans le monde entier.* — Paris, librairie comptable et administrative. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Mas-Latrie (Comte de). — *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Magreb avec les nations chrétiennes au moyen âge.* Paris, Firmin-Didot, 1886. 1 vol. in-12.

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Cleusiou (Henri du). — *La création de l'homme et les premiers âges de l'humanité.* Paris, Marpon et Flammarion, 1887. 1 vol. gr. in-8°, 10 francs.

Focillon (Ad.). — *Le spectacle du ciel.* Tours, Mame, 1888. 1 vol. in-8°.

Folin (Le marquis de). — *Sous les mers.* Paris, J.-B. Baillière. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Gaudry (Albert). — *Les ancêtres de nos animaux.* Paris, J.-B. Baillière. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Guillemin (A.). — *La terre et le ciel.* Paris, Hachette, 1888. 1 vol. gr. in-8°, 3 francs.

Maindron (G.-R.-Maurice). — *Les papillons.* Paris, Hachette, 1888. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Tillier (Louis) et T. Bonnetain. — *Histoire d'un paquebot.* Paris, Quantin. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Série H. — Hygiène.

Trouessart (Dr E.). — *Les microbes, les ferments et les moisissures.* Paris, Alcan, 1886. 1 vol. in-8°, 6 fr.

Série K. — Agriculture. — Horticulture. — Pisciculture, etc.

Baltet (Charles). — *L'art de greffer.* Paris, Masson, 1888. 1 vol. in-18.

Larbalétrier. — *Traité manuel de pisciculture d'eau douce.* Paris, Hetzel, 1886. 1 vol. in-18, 4 francs.

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Clément (Charles). — *Decamps.* Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Collignon (Maxime). — *Phidias.* Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 4 fr. 50.

Cournault (Charles). — *Jean Lamour.* Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°.

Delaborde (Vicomte Henri). — *Gérard Édelinck.* Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Gruyer (Gustave). *Fra Bartolommeo della Porta et Mariotto Arbertinello.* Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Michel (André). — *François Boucher.* Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 5 francs.

SÉANCE DU 28 JUIN.

Barracand (Léon). — *Servienne, Histoire d'une servante.* Paris, Charavay. 1 vol. in-8°, 2 fr. 50.

Bastard (Georges). — *Un jour de bataille.* Paris, P. Ollendorf. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Beecher-Stowe (Mme). — *La case de l'oncle Tom.* (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 3 fr.

Bigot (Charles). — *De Paris au Niagara.* Paris, A. Dupret. 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Bouinais (A.) et Paulus (A.). — *La France en Indo-Chine* (2e édition). Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Bureau (E.). — *Nos frontières.* Paris, Jouvet. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Pascal, La Rochefoucauld, Bossuet.* Paris, Calmann-Lévy, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Boileau, Charles Perrault.* Paris, Calmann-Lévy. 1 vol., in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Racine.* Paris, Calmann-Lévy. 2 vol. in-18, 7 fr.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Le théâtre de Voltaire.* Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Dickens (Charles). — *Dombey et fils.* (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 2 fr. 60.

Gaffarel (Paul). — *La conquête de l'Algérie jusqu'à la prise de Constantine.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-16 illustré, 1 fr.

Gros (Jules). — *Les Français en Guyane.* Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 2 fr. 50.

Gros (J.) et Reymond (W.). — *Les Robinsons de la montagne*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 4 fr.

Jacquemart (Alfred) et Lheureux (A.-S.). — *Le code manuel de la commission municipale scolaire et du conseil départemental, considéré comme tribunal d'appel des décisions de celle-ci et du juge de simple police*, suivi de formules. Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-12, 2 fr. 50.

Lavisse (Ernest). — *Essais sur l'Allemagne impériale*. Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Lenient (C.). — *La comédie en France au XVIIIe siècle*. Paris, Hachette. 2 vol. in-16, 7 fr.

Mayet (Valery). — *Voyage dans le sud de la Tunisie*. (2e édition, revue et augmentée avec cartes.) Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Maze (Hippolyte). — *Hoche*. Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-8° illustré, 1 fr. 20.

Postel (Raoul). — *Madagascar*. Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Rozan (Charles). — *Petites ignorances historiques et littéraires*. Paris, Quantin. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Sichler (Léon). — *Histoire de la littérature russe depuis les origines jusqu'à nos jours*. (2e édition.) Paris, A. Dupret, 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Sorel (Albert). — *Montesquieu*. Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 2 fr.

Tessier (Jules). — *Étienne Marcel*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 3 francs.

Trouessart (E.). — *Les microbes, les fermentations et les moisissures*. Paris, Alcan. 1 vol. in-8° illustré, 6 fr.

Witt (Mme de), née Guizot. — *L'hiver à la campagne*. Paris, Quantin. 1 vol. in-12 illustré, 2 fr. 25.

SÉANCE DU 6 JUILLET.

Série B. — Histoire et biographie.

Challamel (Augustin). — *La France à vol d'oiseau au moyen-âge*. Paris, Delagrave, 1887. 1 vol. in-12, 1 fr.

Dillaye (Frédéric). — *Les héritiers de Jeanne d'Arc ; scènes de la vie au XVe siècle, 1431-1450*. Paris, Delagrave. 1 vol. gr. in-8°.

Dronsart (Mad^e Marie). — *Le prince de Bismarck ; sa vie et son œuvre*. Paris, Calmann-Lévy, 1887. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Guillon (E.). — *La France et l'Irlande pendant la Révolution ; Hoche et Humbert*. Préface de M. Hippolyte Carnot. Paris, A. Colin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Houssaye (Henry). — *1814*. Paris, Perrin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 55.

Pingaud (Léonce). — *Les Français en Russie et les Russes en France ; l'ancien régime ; l'émigration ; les invasions*. Paris, Perrin, 1887. 1 vol. pet. in-8°, 7 fr. 50.

Tessier (J.). — *Etienne Marcel*. Paris, Picard et Kaan et Maurice Dreyfous. 1 vol. in-8°, 3 fr.

Série G. — Géographie et voyages.

Farini. — *Huit mois au Kalahari*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, 4 fr.

Foncin. — *Géographie historique (leçons en regard des cartes) résumant l'histoire de la formation territoriale des pays civilisés et l'histoire de la civilisation.* Paris, A. Colin, 1 atlas, 6 fr.

Frémine (Aristide et Charles). — *Les Français dans les îles de la Manche (les anglo-normandes).* Paris, Picard et Kaan et Maurice Dreyfous. 1 vol. petit in-8°, 2 fr. 50.

Trébuchet (Léon). — *La baie de Cancale; Granville et le Mont-Saint-Michel.* Paris, Hennuyer, 1888. 1 vol. in-16, 1 fr. 50.

Série D. — Littérature et morale.

Adam de l'Isle. — *Vieux bourg ou la petite ville.* Tours, Mame. 1 vol. grand in-8°.

Poètes lyriques français du XIXe siècle, extraits, avec notes et introduction, par M. G. Robertet. Paris, Lemerre, 1888. 2 vol. in-12, 5 fr.

Berthoud (Henry). — *L'esprit des oiseaux.* Tours, Mame. 1 vol. in-4°, 3 fr.

Bikelas (D.). — *Nouvelles grecques*, traduites par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Paris, Firmin-Didot, 1887. 1 vol. in-18, 3 fr.

Combes (F.). — *Mme de Sévigné historien. — Le siècle et la cour de Louis XIV d'après Mme de Sévigné.* Paris, Perrin, 1885. 1 vol. in-8°, 6 fr.

May (Karl). — *Les pirates de la mer Rouge.* (Traduction J. de Rochay.) Tours, Mame. 1 vol. in-12, 2 francs.

Spuller (Eugène). — *Figures disparues.* Paris, Alcan, 1886. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Vallery-Radot. — *Mme de Sévigné.* Paris, Lecène et Oudin, 1888. 1 vol. in-18.

Série F. — Économie politique. — Législation usuelle. — Connaissances utiles.

Pierre (Eugène). — *De la procédure parlementaire. — Étude sur le mécanisme intérieur du pouvoir législatif.* Paris, Quantin, 1887. 1 vol. in-12, 1 fr. 50.

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Brehm (A.-E.). — *Les poissons, les crustacés.* Édition française. *Les poissons*, par H.-E. Sauvage. — *Les crustacés*, par Künckel d'Herculais. Paris, J.-B. Baillière. 1 vol. in-8°, 11 fr.

Brehm. — *Les vers, les mollusques, les échinodermes, les zoophytes, les protozoides et les animaux des grandes profondeurs.* Édition française, par M. le docteur A.-E. de Rochebrune. Paris, J.-B. Baillière. 1 vol. in-8°, 11 fr.

Brehm. — *Les reptiles et batraciens.* — Édition française, par E. Sauvage. Paris, J.-B. Baillière. 1 vol. in-8°, 11 fr.

Hément (Félix). — *Les étoiles filantes et les bolides.* Paris, Gauthier-Villars, 1888. 1 vol. in-12.

Série H. — Hygiène.

Friedberg (E. de). — *Premiers secours aux blessés et aux malades*, Paris, Hachette, 1888. Une brochure petit in-16, 50 centimes.

Lagrange (Dr Fernand). — *Physiologie des exercices du corps*. Paris. Alcan, 1888. 1 vol. in-8°, 6 fr.

Série L. — Beaux-arts et arts décoratifs.

Blondel (Spire). — *L'art pendant la Révolution*. Paris, Laurent. 1 vol. in-16, 3 fr. 50.

Cavaro (Richard). — *Les costumes des peuples anciens.*

Première partie : *Égypte, Asie.*

Deuxième partie : *Grèce, Étrurie, Rome.* Paris, Rouam. 2 brochures in-12, chaque brochure, 75 centimes.

Ernouf. — *Compositeurs célèbres : Beethoven, Rossini, Meyerbeer, Mendelssohn, Schumann.* Paris, Perrin, 1888. 1 vol. in-12, 4 fr.

Guillon (Adolphe) et Henri Monceaux. — *Les carrelages historiés du moyen âge et de la Renaissance :*

Première partie : *Origine et fabrication.*

Deuxième partie : *Classifications par époques.* Paris, Rouam, 2 brochures in-12, chaque brochure, 75 centimes.

Lefèbure (Ernest). — *Broderies et dentelles.* Paris, Quantin. 1 vol. in-4° anglais, 3 fr. 50.

Morel (Camille). — *Les ordres et les moulures.* Éléments d'architecture en dix leçons. Paris, Rouam. 1 brochure in-12, 75 centimes.

SÉANCE DU 12 JUILLET.

Beauregard (Dr H.). — *Nos parasites. Parasites de l'homme, animaux et végétaux.* Paris, Ch. Delagrave. 1 vol. in-8° illustré, 1 fr. 80.

Beneden (F.-J. Van). — *Les commensaux et les parasites dans le règne animal.* Paris, F. Alcan. 1 vol. in-8°, cart. avec fig., 6 francs.

Colomb (Mme J.). — *Histoire de tous les jours.* Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 2 francs.

Cornevin (Ch.). — *Des plantes vénéneuses et des empoisonnements qu'elles déterminent.* Paris, F. Didot. 1 vol. in-8°, 6 francs.

Desplantes (Fr.). — *Au hasard de la fourchette.* Limoges, E. Ardant. 1 vol. gr. in-8°, 1 franc.

Frémine (Aristide et Charles). — *Les Français dans les îles de la Manche (îles anglo-normandes).* Paris, Picard et Kaan et M. Dreyfous. 1 vol. in-8° illustré, 2 fr. 50.

Girardin (J.). — *Les remords du docteur Ernster.* Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 2 francs.

Janet (Paul). — *La philosophie du bonheur* (5e édition revue et corrigée). Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Leclercq (Jules). — *De Mogador à Biskra. Maroc et Algérie.* Paris, Challamel. 1 vol. in-12, avec une carte, 3 francs.

Leroy-Beaulieu (Paul). — *Précis d'économie politique.* Paris, Ch. Delagrave. 1 vol. in-12, 2 fr. 50.

Menant (Joachim). — *Ninive et Babylone.* Paris, Hachette. 1 vol. in-16 illustré, 2 fr. 25.

Petit (Édouard). — *Lectures tirées d'auteurs modernes.* Paris, A. Quantin. 1 vol. in-12 cart., 4 fr. 50.

Robertet (G.). — *Poètes lyriques français du XIXe siècle* (extraits précédés d'un essai sur la poésie lyrique et accompagnés de notices biographiques critiques et bibliographiques). Paris, A. Lemerre. 2 vol. in-12 cart., 5 francs.

Robertet (G.). — *L'œuvre de A. Thiers* (extraits précédés d'une notice sur la vie et les œuvres de l'auteur, et reliés entre eux au moyen d'un résumé pour la partie historique, avec notes explicatives). Paris, Jouvet. 2 vol. in-16 illustrés, 6 francs.

Robiquet (Paul). — *Histoire municipale populaire de Paris.* Paris, Hachette. 1 vol. in-12 cart., 1 fr. 50.

Anonyme. — *Anecdotes sur la vie des animaux.* Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 2 francs.

ARCHIVES

Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la situation des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières pendant l'année 1887.

Monsieur le Ministre, depuis mon dernier rapport, le directeur général des Archives nationales a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Maury a longtemps administré nos grandes Archives ; il y a mis sa merveilleuse érudition à la disposition de tous, avec une bonne grâce, une obligeance empressée qui lui ont fait de nombreux amis. Il avait eu le bonheur de sauver, en 1871, le dépôt qui lui était confié, alors que l'incendie détruisait tant de collections précieuses. Durant sa longue gestion, M. Maury a fait publier le troisième volume des *Layettes du trésor des chartes*, les tomes II et la table des *Titres de l'ancienne maison ducale de Bourbon*, le *Musée des Archives nationales* et le tome Ier des *Arrêts du Conseil d'État sous Henri IV*. Mais il ne s'est pas contenté de poursuivre ainsi l'œuvre de ses prédécesseurs : le premier, il a entrepris de donner au public un aperçu général de l'ensemble des richesses des Archives nationales. Il a eu ensuite le mérite assez rare de ne point redouter les réformes, et il a aidé le Ministère de l'instruction publique à doter les Archives nationales d'une organisation nouvelle.

C'est à son successeur qu'appartient le soin d'achever et de mettre en pratique la réforme préparée avec les conseils de M. Maury. M. Servois y est particulièrement propre. Rompu à l'administration comme préfet, et formé, comme inspecteur général des archives départementales, communales et hospitalières, aux difficultés spéciales de ses fonctions actuelles, il a donné des preuves de fermeté et de compétence. On est donc assuré de son expérience ; on ne doit pas moins compter sur son dévouement. Jusqu'ici aucun élève de l'École des chartes n'avait été placé à la tête des Archives nationales. M. Servois, qui a appartenu à cette École, mettra son honneur à bien diriger un établissement dont on s'ost surtout préoccupé en fondant, il y a plus de soixante ans, un enseignement pour les archivistes.

Bâtiments. — Toutefois, il se heurte, dès le début, à un obstacle qui, depuis longtemps déjà, entrave le développement du service. Placées, ainsi que tant

d'autres institutions fondées à la fin du siècle dernier, dans des bâtiments qui n'avaient pas été faits pour elle, les Archives nationales ont une installation bien imparfaite et à quelques égards fort insuffisante. A la vérité, les dépôts en sont magnifiques, voire même luxueux ; toutes les précautions sont prises pour mettre les documents à l'abri du vol, de l'humidité, du feu ; et, lorsque la place manquera dans les locaux actuels, on dispose de vastes terrains pour continuer, d'après un plan tracé d'avance, les constructions commencées (1). Mais les bureaux sont situés à une distance excessive des collections : cet éloignement rend la surveillance difficile et les communications longues et pénibles. La place offerte aux travailleurs est plus défectueuse encore que celle qu'occupent les bureaux. Une salle basse, mal aérée, mal éclairée, malsaine et de moitié trop exiguë, sans les dépendances nécessaires pour la conservation provisoire des documents, sans même un recoin où il soit permis aux chercheurs d'interroger les archivistes ou d'attendre le résultat de leurs demandes, voilà tout ce que l'Administration peut mettre à la disposition du public. On ne saurait imaginer un grand service national plus misérablement installé. L'École des chartes, qui est logée dans une annexe des bâtiments des archives, n'est pas moins à l'étroit. On se préoccupe de lui trouver un emplacement mieux approprié à ses besoins. De la décision intervenue à cet égard dépendra la double installation des Archives et de l'École. Il importe que la solution ne se fasse pas trop attendre.

Cette question des bâtiments a été et demeure encore la principale difficulté du service des archives, non moins pour les départements que pour Paris. Elle est née avec la création des archives elles-mêmes; et il était inévitable qu'il en fût ainsi, puisque cette création est due à l'accumulation subite des documents provenant des institutions de l'ancien régime, déposés jusqu'alors auprès de tous les corps dont ils émanaient, et par conséquent disséminés en mille endroits.

C'est la Révolution, on le sait, qui les a réunis, et par là elle a singulièrement simplifié les recherches, elle a rendu à la science historique un service inappréciable. Après avoir centralisé aux chefs-lieux de district les dossiers des institutions supprimées, elle a institué au chef-lieu du département un dépôt unique et y a fait transporter toutes ces archives partielles (loi du 5 brumaire an V, 26 octobre 1796). Mais l'œuvre de la Révolution a été longtemps interrompue. A peu près oubliés pendant plus de quarante ans, tous ces documents sont restés abandonnés dans des galetas, entassés sur les planchers, sans même qu'on s'inquiétât de les mettre à l'abri du feu. Le département de la Côte-d'Or, qui possède les collections les plus volumineuses, après celles des Archives nationales, avait seul consacré à ses Archives un édifice spécial où elles sont encore (2).

Quand, en 1841, le Ministre donna l'ordre de dépouiller tous ces papiers pour les inventorier, les archivistes réclamèrent de la place. Pour classer, faisaient-ils remarquer avec raison, il fallait des surfaces plus étendues que celles qui

---

(1) Le palais Soubise, dans lequel sont installées les Archives nationales, a été successivement agrandi. Les plus importantes des constructions nouvelles ont été élevées en 1838, 1865 et 1886.

(2) L'ancien hôtel-de-ville de Dijon, en 1833.

avaient suffi à empiler les liasses et les registres de l'ancien régime et les nombreux dossiers des administrations révolutionnaires, impériales et royales que, depuis quarante ans, on avait joints à ces documents. On songea aussitôt à un double remède. Parmi les papiers versés par les bureaux et qui augmentaient, chaque année, le volume des collections, tout était-il à garder? N'y avait-il pas un choix à faire, et, en détruisant ce qui n'était point indispensable, ne pouvait-on pas mettre des bornes à l'encombrement toujours croissant? La question fut étudiée : le 24 juin 1844, le ministère de l'intérieur publia une première instruction pour la suppression des papiers inutiles. J'en reparlerai tout à l'heure.

D'autre part, les administrations préfectorales s'appliquèrent à l'amélioration des locaux. Dans le Nord, dont les archives comprennent une partie des collections des ducs de Bourgogne et sont, par leur importance, les premières après les archives de la Côte-d'Or, on construisit pour elles, en 1844, un véritable palais, qui remplit toutes les conditions d'isolement, de sécurité et d'aménagement désirables. Dix ans après, l'Aube imitait cet exemple. Partout ailleurs, on augmenta, comme on put le faire, l'espace affecté aux archives, et on les dota du mobilier nécessaire. Trente-cinq dépôts occupent encore aujourd'hui les bâtiments qui leur ont été assignés de 1841 à 1854. Il est vrai que, dans un grand nombre d'entre eux, les murs sont près d'éclater sous la pression intérieure; mais, si pour ceux-ci une réorganisation sera bientôt nécessaire, il est des archives, celles de la Somme, de Maine-et-Loire et du Puy-de-Dôme, par exemple, placées dans les chapelles d'établissements ecclésiastiques supprimés, qui se trouvent encore dans une situation satisfaisante. L'installation du Puy-de-Dôme peut même être citée comme un modèle.

Les archives profitèrent de la grande impulsion donnée, de 1854 à 1870, à la reconstruction des édifices départementaux. Il devenait de plus en plus pressant de les en faire bénéficier. L'inspection générale, récemment fondée, découvrait, en effet, dès ses premières tournées, que la loi de l'an V avait été exécutée d'une manière incomplète et que bon nombre de papiers, au lieu d'être transportés au chef-lieu des départements, gisaient ignorés dans les greniers des mairies des anciens chef-lieux de district; elle constatait aussi que les liasses et registres des juridictions supprimées, laissées sous la garde des cours et des tribunaux, étaient négligées dans les greffes et couraient risque de perdition. Sur la demande des inspecteurs généraux, des mesures furent prises pour remettre aux archivistes départementaux toutes ces collections intéressant l'histoire. La partie ancienne des dépôts fut ainsi doublée, quelquefois même décuplée. — Les administrations préfectorales et Conseils généraux ne marchandèrent point leur concours. Dans toutes les préfectures nouvelles, un logement convenable fut préparé pour les collections départementales. Je citerai les constructions élevées dans la Drôme, le Gard, l'Ain, la Vienne, le Tarn, le Calvados, la Haute-Marne, la Dordogne, les Bouches-du-Rhône, l'Orne, etc. —Ailleurs on fit mieux encore. Pour un dépôt d'archives, l'idéal est un édifice spécialement, exclusivement consacré à ce service, indépendant de tout autre construction, à l'abri des dangers extérieurs. Cinq dépôts conformes à ce programme furent élevés

pendant la période citée, en Saône-et-Loire (1858), dans l'Eure (1860), la Marne (1863), la Gironde (1864), enfin en Seine-et-Oise (1868).

Depuis 1870, cette tendance à améliorer l'installation matérielle des archives s'est encore accrue. En construisant une préfecture nouvelle (1875), le département du Morbihan n'a point oublié ce service; une grande galerie a été ajoutée, en 1878, au dépôt des Basses-Pyrénées; des pavillons supplémentaires ont doublé la place disponible dans la Haute-Loire (1878) et dans la Haute-Saône (1884); on travaille à augmenter de même le dépôt de l'Isère. — Les Conseils généraux des Ardennes (1876), de la Meuse (1882) et de la Lozère (1886) ont acheté des maisons pour y loger leurs archives. — Dix autres départements ont élevé des édifices spéciaux dans des conditions d'isolement et de sécurité parfaites : Hérault (1875), Hautes-Alpes (1876), Basses-Alpes (1878), Manche (1881), Charente-Inférieure (1882), Doubs, Finistère (1884), Ille-et-Vilaine (1885), Haute-Savoie, Seine (1886). Le département de Vaucluse a installé ses collections dans un corps de logis du palais des papes (1880); celui de Loir-et-Cher dans une ancienne chapelle (1887). On achève deux constructions exclusivement consacrées aux archives, dans le Rhône et en Indre-et-Loire.

Cette énumération des progrès accomplis montre que le dépôt indépendant de tout voisinage qui, jusqu'en 1870, était une exception, tend à devenir la règle. Les administrations locales et les Conseils généraux se montrent partout, je l'ai dit, animés du meilleur esprit. S'il y a encore des départements où les collections sont morcelées, disséminées en des locaux éloignés les uns des autres, comme dans l'Aveyron, la Seine-Inférieure, Eure-et-Loir, etc... où les bâtiments menacent ruine, comme en Seine-et-Marne; où les archives sont placées dans une maison louée, comme dans le Gers, cela tient à des difficultés financières, qui sans doute seront aplanies avant longtemps.

Mais il est un autre péril auquel plusieurs dépôts sont exposés et qu'il faudrait conjurer sans retard partout où il est signalé; je veux parler du danger d'incendie. On s'endort parfois dans une fausse sécurité, parce qu'une longue succession d'années s'est écoulée sans aucun accident; tout à coup survient une catastrophe irréparable. C'est ainsi que les archives de l'Ariège ont été brûlées en 1804, celles des Hautes-Pyrénées en 1808, celles du Cher en 1859. Je ne parle pas de la perte des collections du département de la Seine et de l'assistance publique à Paris en 1871. Ces dernières n'ont pas péri, d'ailleurs, tout entières, grâce à la prévoyance de leur conservateur, M. Brièle, qui en avait fait transporter la partie la plus ancienne dans des caves. — En 1885, la préfecture de l'Ain a été détruite en grande partie; mais, par un bonheur rare, le feu s'est arrêté au seuil même des archives; elles n'ont eu à souffrir que des précautions prises pour les sauver. Le département de la Lozère a été moins heureux : sur l'initiative du président de la commission supérieure des archives, M. de Rozière, sénateur, il venait de s'imposer un sacrifice fort onéreux afin d'assurer à ses collections un asile à l'abri de tout risque, lorsque le feu, éclatant dans une maison voisine, gagna la préfecture. On déménageait les archives, et la plus grande partie de ce qui n'avait pas encore trouvé place dans le nouveau local fut mise en cendres.

Les inspecteurs ne négligent rien pour prévenir de pareils accidents, et leur action est à cet égard particulièrement utile. Dès qu'ils constatent un danger d'incendie, ils éveillent la sollicitude des administrations départementales et leur font comprendre la responsabilité qui leur incombe. Prévenu par eux, le Ministère poursuit de son côté avec insistance l'exécution des mesures nécessaires à écarter le péril, car il ne peut oublier que, si les départements ont la garde et la jouissance des archives, ces collections sont une propriété nationale et qu'il est du devoir de l'État de prendre le soin le plus sérieux de leur conservation.

Papiers inutiles. — J'ai parlé de la suppression des papiers inutiles. On en voit tout de suite l'avantage. En désemplissant les locaux, elle évite aux départements, ou du moins elle ajourne pour eux des dépenses de constructions, souvent considérables ; mais, aux yeux de certaines personnes, cette suppression a surtout l'heureux résultat d'offrir un thème de plaisanteries faciles. Il ne faut ni un grand effort, ni un esprit au-dessus de l'ordinaire pour s'égayer aux dépens de ces fonctionnaires chargés de détruire les pièces que tant d'autres ont mission de produire : une parfaite inexpérience administrative y suffit. Quelques traits qu'on ait pu lancer à son sujet, la suppression des papiers inutiles est, en effet, une opération fort laborieuse, très délicate, qui demande beaucoup de conscience, d'intelligence et d'attention, et qui doit être entourée de sévères précautions.

Les bureaux sont obligés de se débarrasser, chaque année, du trop plein de leurs cartons afin de créer la place nécessaire aux dossiers des affaires nouvelles. Ce trop plein est versé aux archives. Les dépôts départementaux ont ainsi reçu, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886, 87,479 liasses et registres, et 91,095 pendant la période correspondante de 1886 à 1887, c'est-à-dire 178,574 liasses et registres en deux ans (1). Ce chiffre suffit à donner une idée de l'espace occupé par une pareille masse de documents. Si l'on gardait tout indéfiniment, il faudrait ajouter sans cesse des constructions aux constructions. On est donc contraint à des suppressions périodiques Mais il n'est pas besoin d'une longue réflexion, pour se convaincre que ces suppressions ne peuvent être opérées en bloc, au hasard, qu'un choix minutieux doit être fait entre ces documents, et qu'il est essentiel de ne pas se tromper, car, en détruisant des titres importants, on peut causer à l'administration et aux particuliers un tort irréparable.

Quoi qu'on ait dit de la paperasserie administrative, toute pièce provenant des bureaux a sa raison d'être. En thèse générale, rien dans les dossiers versés aux archives n'est foncièrement, absolument inutile. Un fait l'a bien démontré. Lorsque l'incendie a détruit les collections du département de la Seine, un amas de papiers, retirés après examen et destinés à être vendus ou mis au pilon, avait été déposé dans un magasin du boulevard Morland. Ce magasin échappa au feu. M. Saint-Joanny, archiviste de la Seine, pensant que ces rebuts, dédai-

(1) Il en est sorti par voie de suppression 64,717, pendant cette même période biennale, et la vente de ces papiers inutiles a produit 9,836 fr. 68.

Série K. — Agriculture. — Horticulture. — Pisciculture, etc.

Baltet (Charles). — *L'art de greffer*. Paris, Masson, 1888. 1 vol. in-18.

Larbalétrier. — *Traité manuel de pisciculture d'eau douce*. Paris, Hetzel, 1886. 1 vol. in-18, 4 francs.

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Clément (Charles). — *Decamps*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Collignon (Maxime). — *Phidias*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 4 fr. 50.

Cournault (Charles). — *Jean Lamour*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°.

Delaborde (Vicomte Henri). — *Gérard Édelinck*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Gruyer (Gustave). *Fra Bartolommeo della Porta et Mariotto Arbertinello*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Michel (André). — *François Boucher*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 5 francs.

SÉANCE DU 28 JUIN.

Barracand (Léon). — *Servienne, Histoire d'une servante*. Paris, Charavay. 1 vol. in-8°, 2 fr. 50.

Bastard (Georges). — *Un jour de bataille*. Paris, P. Ollendorf. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Beecher-Stowe (Mme). — *La case de l'oncle Tom*. (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 3 fr.

Bigot (Charles). — *De Paris au Niagara*. Paris, A. Dupret. 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Bouinais (A.) et Paulus (A.). — *La France en Indo-Chine* (2e édition). Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Bureau (E.). — *Nos frontières*. Paris, Jouvet. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Pascal, La Rochefoucauld, Bossuet*. Paris, Calmann-Lévy, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Boileau, Charles Perrault*. Paris, Calmann-Lévy. 1 vol., in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Racine*. Paris, Calmann-Lévy. 2 vol. in-18, 7 fr.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Le théâtre de Voltaire*. Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Dickens (Charles). — *Dombey et fils*. (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 2 fr. 60.

Gaffarel (Paul). — *La conquête de l'Algérie jusqu'à la prise de Constantine*. Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-16 illustré, 1 fr.

Gros (Jules). — *Les Français en Guyane*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 2 fr. 50.

Gros (J.) et Reymond (W.). — *Les Robinsons de la montagne*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 4 fr.

Jacquemart (Alfred) et Lheureux (A.-S.). — *Le code manuel de la commission municipale scolaire et du conseil départemental, considéré comme tribunal d'appel des décisions de celle-ci et du juge de simple police*, suivi de formules. Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-12, 2 fr. 50.

Lavisse (Ernest). — *Essais sur l'Allemagne impériale*. Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Lenient (C.). — *La comédie en France au XVIIIe siècle*. Paris, Hachette. 2 vol. in-16, 7 fr.

Mayet (Valery). — *Voyage dans le sud de la Tunisie*. (2e édition, revue et augmentée avec cartes.) Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Maze (Hippolyte). — *Hoche*. Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-8° illustré, 1 fr. 20.

Postel (Raoul). — *Madagascar*. Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Rozan (Charles). — *Petites ignorances historiques et littéraires*. Paris, Quantin. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Sichler (Léon). — *Histoire de la littérature russe depuis les origines jusqu'à nos jours*. (2e édition.) Paris, A. Dupret, 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Sorel (Albert). — *Montesquieu*. Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 2 fr.

Tessier (Jules). — *Étienne Marcel*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 3 francs.

Trouessart (E.). — *Les microbes, les fermentations et les moisissures*. Paris, Alcan. 1 vol. in-8° illustré, 6 fr.

Witt (Mme de), née Guizot. — *L'hiver à la campagne*. Paris, Quantin. 1 vol. in-12 illustré, 2 fr. 25.

SÉANCE DU 6 JUILLET.

Série B. — Histoire et biographie.

Challamel (Augustin). — *La France à vol d'oiseau au moyen-âge*. Paris, Delagrave, 1887. 1 vol. in-12, 1 fr.

Dillaye (Frédéric). — *Les héritiers de Jeanne d'Arc ; scènes de la vie au XVe siècle, 1431-1450*. Paris, Delagrave. 1 vol. gr. in-8°.

Dronsart (Mad^e Marie). — *Le prince de Bismarck ; sa vie et son œuvre*. Paris, Calmann-Lévy, 1887. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Guillon (E.). — *La France et l'Irlande pendant la Révolution ; Hoche et Humbert*. Préface de M. Hippolyte Carnot. Paris, A. Colin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Houssaye (Henry). — *1814*. Paris, Perrin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 55.

Pingaud (Léonce). — *Les Français en Russie et les Russes en France ; l'ancien régime ; l'émigration ; les invasions*. Paris, Perrin, 1887. 1 vol. pet. in-8°, 7 fr. 50.

Tessier (J.). — *Etienne Marcel*. Paris, Picard et Kaan et Maurice Dreyfous. 1 vol. in-8°, 3 fr.

Série G. — Géographie et voyages.

Farini. — *Huit mois au Kalahari*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, 4 fr.

Série K. — Agriculture. — Horticulture. — Pisciculture, etc.

Baltet (Charles). — *L'art de greffer*. Paris, Masson, 1888. 1 vol. in-18.

Larbalétrier. — *Traité manuel de pisciculture d'eau douce*. Paris, Hetzel, 1886. 1 vol. in-18, 4 francs.

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Clément (Charles). — *Decamps*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Collignon (Maxime). — *Phidias*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 4 fr. 50.

Cournault (Charles). — *Jean Lamour*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°.

Delaborde (Vicomte Henri). — *Gérard Édelinck*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Gruyer (Gustave). *Fra Bartolommeo della Porta et Mariotto Arbertinello*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Michel (André). — *François Boucher*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 5 francs.

SÉANCE DU 28 JUIN.

Barracand (Léon). — *Servienne, Histoire d'une servante*. Paris, Charavay. 1 vol. in-8°, 2 fr. 50.

Bastard (Georges). — *Un jour de bataille*. Paris, P. Ollendorf. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Beecher-Stowe (Mme). — *La case de l'oncle Tom*. (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 3 fr.

Bigot (Charles). — *De Paris au Niagara*. Paris, A. Dupret. 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Bouinais (A.) et Paulus (A.). — *La France en Indo-Chine* (2e édition). Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Bureau (E.). — *Nos frontières*. Paris, Jouvet. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Pascal, La Rochefoucauld, Bossuet*. Paris, Calmann-Lévy, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Boileau, Charles Perrault*. Paris, Calmann-Lévy. 1 vol., in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Racine*. Paris, Calmann-Lévy. 2 vol. in-18, 7 fr.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques.* — *Le théâtre de Voltaire*. Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Dickens (Charles). — *Dombey et fils*. (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 2 fr. 60.

Gaffarel (Paul). — *La conquête de l'Algérie jusqu'à la prise de Constantine*. Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-16 illustré, 1 fr.

Gros (Jules). — *Les Français en Guyane*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 2 fr. 50.

Gros (J.) et Reymond (W.). — *Les Robinsons de la montagne*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 4 fr.

Jacquemart (Alfred) et Lheureux (A.-S.). — *Le code manuel de la commission municipale scolaire et du conseil départemental, considéré comme tribunal d'appel des décisions de celle-ci et du juge de simple police*, suivi de formules. Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-12, 2 fr. 50.

Lavisse (Ernest). — *Essais sur l'Allemagne impériale*. Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Lenient (C.). — *La comédie en France au XVIIIe siècle*. Paris, Hachette. 2 vol. in-16, 7 fr.

Mayet (Valery). — *Voyage dans le sud de la Tunisie*. (2e édition, revue et augmentée avec cartes.) Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Maze (Hippolyte). — *Hoche*. Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-8° illustré, 1 fr. 20.

Postel (Raoul). — *Madagascar*. Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Rozan (Charles). — *Petites ignorances historiques et littéraires*. Paris, Quantin. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Sichler (Léon). — *Histoire de la littérature russe depuis les origines jusqu'à nos jours*. (2e édition.) Paris, A. Dupret, 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Sorel (Albert). — *Montesquieu*. Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 2 fr.

Tessier (Jules). — *Étienne Marcel*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 3 francs.

Trouessart (E.). — *Les microbes, les fermentations et les moisissures*. Paris, Alcan. 1 vol. in-8° illustré, 6 fr.

Witt (Mme de), née Guizot. — *L'hiver à la campagne*. Paris, Quantin. 1 vol. in-12 illustré, 2 fr. 25.

SÉANCE DU 6 JUILLET.

Série B. — Histoire et biographie.

Challamel (Augustin). — *La France à vol d'oiseau au moyen-âge*. Paris, Delagrave, 1887. 1 vol. in-12, 1 fr.

Dillaye (Frédéric). — *Les héritiers de Jeanne d'Arc ; scènes de la vie au XVe siècle, 1431-1450*. Paris, Delagrave. 1 vol. gr. in-8°.

Dronsart (Mad^e Marie). — *Le prince de Bismarck ; sa vie et son œuvre*. Paris, Calmann-Lévy, 1887. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Guillon (E.). — *La France et l'Irlande pendant la Révolution ; Hoche et Humbert*. Préface de M. Hippolyte Carnot. Paris, A. Colin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Houssaye (Henry). — *1814*. Paris, Perrin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 55.

Pingaud (Léonce). — *Les Français en Russie et les Russes en France ; l'ancien régime ; l'émigration ; les invasions*. Paris, Perrin, 1887. 1 vol. pet. in-8°, 7 fr. 50.

Tessier (J.). — *Etienne Marcel*. Paris, Picard et Kaan et Maurice Dreyfous. 1 vol. in-8°, 3 fr.

Série C. — Géographie et voyages.

Farini. — *Huit mois au Kalahari*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, 4 fr.

Série K. — Agriculture. — Horticulture. — Pisciculture, etc.

Baltet (Charles). — *L'art de greffer*. Paris, Masson, 1888. 1 vol. in-18.

Larbalétrier. — *Traité manuel de pisciculture d'eau douce*. Paris, Hetzel, 1886. 1 vol. in-18, 4 francs.

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Clément (Charles). — *Decamps*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Collignon (Maxime). — *Phidias*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 4 fr. 50.

Cournault (Charles). — *Jean Lamour*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°.

Delaborde (Vicomte Henri). — *Gérard Édelinck*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Gruyer (Gustave). *Fra Bartolommeo della Porta et Mariotto Arbertinello*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Michel (André). — *François Boucher*. Paris, Rouam, 1886. 1 vol. in-8°, 5 francs.

SÉANCE DU 28 JUIN.

Barracand (Léon). — *Servienne, Histoire d'une servante*. Paris, Charavay. 1 vol. in-8°, 2 fr. 50.

Bastard (Georges). — *Un jour de bataille*. Paris, P. Ollendorf. 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Beecher-Stowe (Mme). — *La case de l'oncle Tom*. (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 3 fr.

Bigot (Charles). — *De Paris au Niagara*. Paris, A. Dupret. 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Bouinais (A.) et Paulus (A.). — *La France en Indo-Chine* (2e édition). Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Bureau (E.). — *Nos frontières*. Paris, Jouvet. 1 vol. in-16, 2 fr. 25.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques*. — *Pascal, La Rochefoucauld, Bossuet*. Paris, Calmann-Lévy, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques*. — *Boileau, Charles Perrault*. Paris, Calmann-Lévy. 1 vol., in-18, 3 fr. 50.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques*. — *Racine*. Paris, Calmann-Lévy. 2 vol. in-18, 7 fr.

Deschanel (Émile). — *Romantisme des classiques*. — *Le théâtre de Voltaire*. Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Dickens (Charles). — *Dombey et fils*. (Édition abrégée.) Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8° illustré, 2 fr. 60.

Gaffarel (Paul). — *La conquête de l'Algérie jusqu'à la prise de Constantine*. Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-16 illustré, 1 fr.

Gros (Jules). — *Les Français en Guyane*. Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 2 fr. 50.

Gros (J.) et Reymond (W.). — *Les Robinsons de la montagne.* Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 4 fr.

Jacquemart (Alfred) et Lheureux (A.-S.). — *Le code manuel de la commission municipale scolaire et du conseil départemental, considéré comme tribunal d'appel des décisions de celle-ci et du juge de simple police,* suivi de formules. Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-12, 2 fr. 50.

Lavisse (Ernest). — *Essais sur l'Allemagne impériale.* Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Lenient (C.). — *La comédie en France au XVIIIe siècle.* Paris, Hachette. 2 vol. in-16, 7 fr.

Mayet (Valery). — *Voyage dans le sud de la Tunisie.* (2e édition, revue et augmentée avec cartes.) Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Maze (Hippolyte). — *Hoche.* Paris, H. E. Martin. 1 vol. in-8° illustré, 1 fr. 20.

Postel (Raoul). — *Madagascar.* Paris, Challamel. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Rozan (Charles). — *Petites ignorances historiques et littéraires.* Paris, Quantin. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Sichler (Léon). — *Histoire de la littérature russe depuis les origines jusqu'à nos jours.* (2e édition.) Paris, A. Dupret, 1 vol. in-12, 2 fr. 65.

Sorel (Albert). — *Montesquieu.* Paris, Hachette. 1 vol. in-12, 2 fr.

Tessier (Jules). — *Étienne Marcel.* Paris, Picard et Kaan. 1 vol. in-8° illustré, 3 francs.

Trouessart (E.). — *Les microbes, les fermentations et les moisissures.* Paris, Alcan. 1 vol. in-8° illustré, 6 fr.

Witt (Mme de), née Guizot. — *L'hiver à la campagne.* Paris, Quantin. 1 vol. in-12 illustré, 2 fr. 25.

SÉANCE DU 6 JUILLET.

Série B. — Histoire et biographie.

Challamel (Augustin). — *La France à vol d'oiseau au moyen-âge.* Paris, Delagrave, 1887. 1 vol. in-12, 1 fr.

Dillaye (Frédéric). — *Les héritiers de Jeanne d'Arc; scènes de la vie au XVe siècle, 1431-1450.* Paris, Delagrave. 1 vol. gr. in-8°.

Dronsart (Mad^e Marie). — *Le prince de Bismarck; sa vie et son œuvre.* Paris, Calmann-Lévy, 1887. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Guillon (E.). — *La France et l'Irlande pendant la Révolution; Hoche et Humbert.* Préface de M. Hippolyte Carnot. Paris, A. Colin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Houssaye (Henry). — *1814.* Paris, Perrin, 1888. 1 vol. in-18, 3 fr. 55.

Pingaud (Léonce). — *Les Français en Russie et les Russes en France; l'ancien régime; l'émigration; les invasions.* Paris, Perrin, 1887. 1 vol. pet. in-8°, 7 fr. 50.

Tessier (J.). — *Etienne Marcel.* Paris, Picard et Kaan et Maurice Dreyfous. 1 vol. in-8°, 3 fr.

Série G. — Géographie et voyages.

Farini. — *Huit mois au Kalahari.* Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16, 4 fr.

débuts de la Révolution française ; mais, je suis heureux de dire que, l'année prochaine, à l'anniversaire du grand mouvement de 1789, je pourrai, je l'espère, vous annoncer la fin de ce travail.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

CHARMES.

Paris, le 1er juillet 1888.

VOLUMES EN PRÉPARATION AU 30 JUIN 1888.

(Les lettres indiquent les séries ; les chiffres, le nombre de feuilles imprimées.)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

Archives civiles.

A. Actes du pouvoir souverain et du domaine public.
B. Cours et juridictions.
C. Administrations provinciales.
D. Instruction publique, sciences et arts.
E. Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
F. Fonds divers se rattachant aux archives civiles.

Archives ecclésiastiques.

G. Clergé séculier.
H. Clergé régulier
I. Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques.

Ain. — G et H. — G 1 à 13, H 1 à 24.

Aisne. — Tome IV. — Tables alphabétiques des matières 1 à 6, des noms de lieux 1 à 8, et de personnes 1 à 23, pour les séries A à H.

Allier. — C à E. — C 1 à 6, D 1 à 3...

Alpes (Basses-). — Tome Ier. B et C. — B 1 à 40, C 1 à 2.

Alpes (Hautes). — G. 1 à 9.

Alpes-Maritimes. — H. — 1 à 14.

Ardennes. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 39

Tome III. C à E. — C 1 à 19, D 1...

Ariège. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 23.

Aube. — G. Tome II. — 1 à 45.

Aude. — Tome II. B. — 1 à 33.
G. — 1 à 10.

Aveyron. — G. — 1 à 18.

Bouches-du-Rhône. — C. Tome II. — 1 à 26.
H. — Notice et liste des chevaliers de Malte (prieuré de St. Gilles), par M. le comte de Grasset, 1 à 31.

Calvados. — Tome Ier. A et B. — A..., B 1 à 6.
F. — 1 à 3.
H supplément. — 1 à 11.

Cantal. — Tome Ier. A à E. — A..., B..., C 1 à 6, D..., E 1 à 4.

Charente. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 7...
E. — 1 à 2.

Charente-Inférieure. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 18.
E supplément. — 1 à 17.

Cher. — E. — 1 à 12.

Corrèze. — Supplément aux séries B à E. — B 1 à 5, D 1. E 1 à 38.

Corse. — C. — 1 à 19.

Côte-d'Or. — C. Tome IV. — 1 à 30.

Côtes-du-Nord. — E. — 1 à 24.

Creuse. — Tome Ier. A et B. — A 1.
E supplément. — 1 à 4.
G à H. supplément — G..., H... H supplément 1 à 7.

Dordogne. — Tome II. B. — 1 à 21.

Drôme. — Tome V. E supplément. — 1 à 15.

Eure. — C à E. — C 1 à 6, D 1, E 1 à 17.
H. — 1 à 9.

Eure-et-Loir. — Tome VI. G. — 1 à 26.

Finistère. — Tome 1er. A et B. — A 1 à 8, B 1 à 45.
Tome II. B à D. — B..., C 1 à 4, D 1 à 2.

Gard. — E supplément. — 1 à 60.

Garonne (Haute-). — B. Tome II. — 1 à 56.
C. Tome II. — 1 à 33.

Gers. — C. — 1 à 28.
D et E. — D..., E 1 à 13.
G et H. — G à 5, H 1 à 2.

Gironde. — C. Tome II. — 1 à 40.
G. — 1 à 47.

Ille-et-Vilaine. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 5.
C. Tome II. — 1 à 39.

Indre. — A et B — A 1 à 14...
C à E. — C..., D..., E 1 à 21.
G. — 1 à 23.

Indre-et-Loire. — Tome III. H. — 1 à 29.

Isère. — Tome III. — 1 à 15.

Jura. — Tome 1er. A et B. — A 1 à 14, B 1 à 15.
G. — 1 à 20.

Loir-et-Cher. — G. — 1 à 14.

Loire. — Tome II. B. — 1 à 47.
C à E. — C 1 à 2, D..., E 1 à 40.
E supplément. — 1 à 24.

Haute-Loire. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 15.

Loire-Inférieure. — Tome II. B à D. — B..., C 1 à 13...
E supplément. — 1 à 27.

Loiret. — Tome III. B. — 1 à 4.

Lot. — Tome III. D et E. — D 1, E 1 à 23.

Lot-et-Garonne. — Tables alphabétiques des matières, des noms de lieux et de personnes, pour les séries A à H. — 1 à 23.
E supplément. — 1 à 21.

Maine-et-Loire. — Tome Ier. A à D. — A 1, B..., C 1 à 3, D 1.
E supplément. Tome III. — 1 à 5.
H et H. supplément. — H 1 à 23, H supplément 1 à 15.

Manche. — C à E. — C 1 à 5...
H. Tome II. — 1 à 20.

Marne. — Tome Ier. A et B. — A 1...
C à E. — C 1 à 26. D 27 à 29.

Haute-Marne. — Tome Ier. A à C. — A 1, B..., C 1 à 5.

Mayenne. — Tome II. B. — 1 à 23.
Tome III. C à E. — C 1 à 7, D 1, E 1 à 7.

Meurthe-et-Moselle. — Tome VI, deuxième partie. — Tables alphabétiques des matières, des noms de lieux et de personnes, pour les séries A à H. — 52 demi-feuilles.

Meuse. — Tome Ier. B à F. — B..., C 1 à 5, D..., E..., F 1 à 15.

Nièvre. — Tome Ier. B. — 1 à 24.
Tome II. C à E. — C..., D 1 à 4...

Oise. — Tome Ier. A et B. — A..., B 1 à 6.

Orne. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 11...
H. — 1 à 27.

Pas-de-Calais. — G. — 1 à 34.
H. — 1 à 8.

Puy-de-Dôme. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 6...
Tome IV. C. — C 1 à 2.

Hautes-Pyrénées. — Tome Ier. B à E. — B 1 à 3, C 1 à 6.
G et H. — G 1 à 18, H 1.

Pyrénées-Orientales. — G. — 1 à 11.

Rhône. — Tome II. E. — 1 à 28.
G. — 1 à 2.

Haute-Saône. — Tome IV. C à E. — C 1 à 26, D 26 à 29, E 29 à 30...

Saône-et-Loire. — Tome II. B à C. — B 1 à 8, C 1 à 28.
Tome IV. A supplément, D supplément et E supplément. — A supplément 1, D supplément 1 à 8...

Tome V. G. — 1 à 26.
Tome VI. H. — 1 à 27.

Sarthe. — Tome II. B supplément. — 1 à 35.

Savoie. — C. Tome II. — 1 à 6.

Seine-et-Oise. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 15...
E. Tome V. — 1 à 17...

Deux-Sèvres. — B à H. — B 1 à 17, C 1 à 2, D ½, E 1 à 8, E supplément 1 à 6, F 1, G 1, H 1 à 6.

Somme. — Tome III. C. — 1 à 50.

Tarn. — Tome III. E supplément. — 1 à 53.

Tarn-et-Garonne. — Tome Ier. A et B. — A 1...
G. — 1 à 45.

Var. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 51.

Vaucluse. — C et D. — C..., D 1 à 15.
G. — 1 à 22.

Vendée. — Tome Ier. A à C. — A 1, B 1 à 24, C 1 à 2.

Vienne. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 3.
C et D. — C 1 à 21, D 1 à 5.

Vienne (Haute-). — Tome Ier. B et C. — B..., C 1 à 9

Vosges. — Tome Ier. A à E. — A 1, B..., C 1 à 3, D..., E 1 à 10.
Tome IV. G. — 1 à 2.

Yonne. — Tome III, 2e partie. — H. 41 à 76.
H supplément. — 1 à 2.

ARCHIVES COMMUNALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

AA. Actes constitutifs et politiques de la commune.
BB. Administration communale.
CC. Impôts et comptabilité.
DD. Propriétés communales, eaux et forêts, mines, édifices, travaux publics, ponts et chaussées, voirie.
EE. Affaires militaires, marine.
FF. Justice, procédure, police.
GG. Cultes, instruction et assistance publiques.
HH. Agriculture, industrie, commerce.
II. Documents divers, inventaires, objets d'art, etc.

Aude. — *Cuxac d'Aude.* — B B 1 à 18.

Côte-d'Or. — *Dijon.* Tome III. — I 1 à 8, J 1 à 7, K 1 à 7 (1).

Dordogne. — *Périgueux.* — A A et B B, 1 à 11.

Gard. — *Nîmes.* Tome II. — Inventaire (complet), table des noms des lieux (complète), table des noms de personnes (complète) et table des matières, 1 à 20.

Le Vigan. — A A à G G, 1 à 8.

Haute-Garonne. — *Toulouse.* — A A 1 à 50.

Gers. — *Auch.* — A A 1 et B B 1.

Condom. — A A 1 et B B 1 à 4.

Isère. — *Grenoble.* — A A 1 à 5, B B 1 à 28, C C 1 à 7.

Loire-Inférieure. — *Nantes.* — A A à D D, 1 à 49.

Loiret. — *Orléans.* — A A 1, B B 1 à 3, C C 1 à 15.

Lot-et-Garonne. — *Agen.* — Table des noms de lieux, 1.

Nord. — *Douai.* — A A 1 à 8, B B 1 à 11, C C 1 à 22, D D 1 à 9, E E 1 à 3.

Seclin. — A A à I I 1 à 10.

Puy-de-Dôme. — *Riom.* — A A 1 à 2.

Thiers. — A A à D D 1 à 5.

Basses-Pyrénées. — *Bayonne.* — A A 1 à 2, B B 1 à 7, C C 1 à 18, D D 1 à 5, E E 1 à 3, F F 1 à 19, G G 1 à 8, H H 1 à 9, I I 1 à 2.

Rhône. — *Lyon.* Tome IV. — C C 1 à 2.

Saône-et-Loire. — *Givry.* — A A et B B, 1.

Tournus. — A A à G G et tables, 1 à 34

Somme. — *Crécy-en-Ponthieu.* — A A à H H, 1 à 4.

Var. — *Bandol.* — A A à F F 1 à 10.

Collobrières. — A A et B B, 1.

Ollières. — A A et I I, 1 à 5.

Vidauban. — A A à G G 1 à 7.

Vaucluse. — *Avignon.* — 1 à 29.

---

(1) Cadre spécial.

Vosges. — *Épinal.* Tome Ier. — AA... et BB 1 à 18.
Tome III. — DD 1 à 4.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

CADRE DE CLASSEMENT.

A. Actes de fondation de l'établissement.
B. Titres de propriété : donations, échanges, acquisitions.
C. Matières ecclésiastiques en général.
D. Inventaires généraux et partiels.
E. Administration de l'établissement.
F. Registres d'entrée et de sortie des personnes admises dans l'établissement.
G. Papiers et registres des institutions succursales de l'établissement.
H. Papiers et correspondances diverses ne rentrant pas dans les séries précédentes.

Hérault. — *Montpellier.* — 1 à 2.

Isère. — *Grenoble.* — 1 à 35.

Nord. — *Lille.* — Fonds des Vieux-Hommes, 1 à 3.

Pas-de-Calais. — *Béthune.* — 1 à 2..
Saint-Omer. — 1 à 8.

ÉTAT DES DONS FAITS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU 1er JUILLET 1886 AU 30 JUIN 1887.

Allier. — M. le comte Du Buysson : un dossier relatif aux Minimes de Moulins.

Alpes (Basses-). — M. Arnaud (François), notaire à Barcelonnette : minutes d'actes de divers notaires (1564-1712), 34 registres.

M. Seguin, avocat à Marseille : série d'actes notariaux de Sisteron, Manosque, et Labastide (1324-1634), 125 registres.

M. l'abbé Cruvellier, de Digne : divers actes et titres de familles (parchemin), XIVe au XVIe siècle.

M. l'abbé Allard, du Poët : deux titres sur parchemin (1386-1402).

M. Gassier, de Gréoux : divers papiers de famille.

Ariège. — M. Fourier, notaire à Bélesta : 500 pièces relatives à l'histoire de Bélesta (XVIe-XIXe siècles).

Aveyron. — M. Moulines, notaire à Laguiole : une liasse de titres ecclésiastiques du XVIIIe siècle.

M. de Roquefeuil, propriétaire au château du Bousquet, près Laguiole ; un mandement du sénéchal de Rouergue (1368).

M. Barre de Lagarde, de Marcillac : un registre de reconnaissances féodales (1571).

M. Panassié, notaire à Decazeville : une série de minutes de notaires (1528-XVIIIe siècle).

M. Lacroix, notaire à Espalion : 21 registres ou liasses de notaires (XVe-XVIIIe siècle).

M. Affre : des titres ecclésiastiques et de famille (XVIIe et XVIIIe siècles).

Calvados. — M. Deslandes, curé de Robehomme : nombreux documents provenant du chartrier d'Escoville.

M. de Petiville, membre du Conseil général : importante collection de titres féodaux remontant à l'année 1101 et comprenant 12,920 pièces (dont 2,252 sur parchemin), 52 registres ou cahiers, 3 plans et 7 rouleaux.

Cantal. — Mlle Laborie : titres de familles et documents relatifs au collège des Jésuites d'Aurillac (8 pièces parchemin. 1357-1760).

Charente-Inférieure. — M. Doublet, instituteur communal à Château-Thierry : diverses chartes et actes notariés (1476-1664).

Corrèze. — M. Dunègre, notaire à Objat, et M. Brisset, notaire à Tulle : minutes du XVIIe et du XVIIIe siècles.

M. Mazeaud, notaire à Meymac : 50 registres du XVIIIe siècle.

M. Forestier, notaire à Lachapelle-Spinasse : liasses de documents de 1714 à 1789.

Corse. — Anonyme, un registre de notaire (1617-1619).

Côte-d'Or. — M. Poisot, ancien directeur du Conservatoire : atlas des propriétés du chevalier Legras (Chenove et Dijon).

M. Radel, propriétaire à Dijon : deux pièces de 1785 relatives à l'église d'Étaules.

M. Desvouges, avocat à Paris : plan gravé de Dijon (1757).

M. Potey, propriétaire à Minot : archives de la famille de Mairetet, qui possédait anciennement la seigneurie de Minot (4,000 pièces papier et parchemin, de 1295 à 1800).

Dordogne. — M. le comte de Lapeyrouse de Bonfils, ancien préfet : une centaine de pièces des XVIIe et XVIIIe siècles (titres de famille, contrats, testaments, brevets, etc., papier et parchemin) et un document de 1302.

M. DE FROIDEFOND : liasse de correspondance des XVIIe et XVIIIe siècles, provenant des familles Leymarie de La Roche et Chevalier de Cablanc (137 pièces.)

M. SAIGNE, de Périgueux : acte sur parchemin (1742), relatif à la fondation d'une « miséricorde » à Bergerac.

Doubs. — M. l'abbé GOUSSET, curé de Chevigney : compte de la seigneurie de Lavoncourt (1544).

M. VARIN D'AINVELLE, à Besançon : lettres de noblesse accordées à Claude Guibourg, de Besançon, par Philippe III d'Espagne (1609).

M. le docteur BLONDON, à Besançon : registre des examens publics de l'Université de Besançon (1756-1789).

M. Clément DUVERNOY, conservateur de la bibliothèque de Montbéliard : une vue du collège de Montbéliard.

M. l'abbé BLANCHET, à Maizières : un diplôme de franc-maçon (1811).

M. le docteur FAIVRE, professeur à l'Ecole de médecine de Besançon : 104 pièces relatives à la famille Malarmé de Roussillon (1704-1793) ; 44 pièces concernant la famille Pourcheresse.

M. l'abbé GAUSSIN, curé de Moncey : 22 cahiers de comptes de la famille Jannot de Moncey (1685-1780).

M. FLEURY-BERGIER, ancien juge de paix de Besançon : titres concernant diverses propriétés (1601-1809).

Mme Philippe GRAND, à Besançon : 131 pièces parchemin, relatives à la famille Arvisenet de Champlitte (XVIe-XVIIIe siècles).

M. Gaston DE BEAUSÉJOUR, capitaine d'artillerie à Besançon : un portrait gravé du duc Wolfgang des Deux-Ponts.

Garonne (Haute-). — M. SAUX, maire de Sarremezan : une pièce de procédure (parchemin, 1341) et les coutumes de la communauté de Sarremezan (parchemin, 1391).

M. CONNAC, prote à l'imprimerie Douladoure-Privat : 8 registres paroissiaux de l'église Saint-Orens de Gameville (XVIIe siècle).

M. AFFRE, ancien archiviste de l'Aveyron : les comptes consulaires de Gardouch (1788).

Gers. — M. DESPONTS, pharmacien à Auch : un lot considérable de papiers provenant de la famille Carrère ; — autres titres concernant les familles Picault et Albert de Limbau.

Ille-et-Vilaine. — M. LOYSEL, directeur des contributions indirectes à Rennes : 12 liasses de titres intéressant la famille de Kergus de Troffagant (XVIe siècle).

Indre. — M. l'abbé Damourette : un document relatif aux murs d'enceinte de Déols (1778).

Anonyme : deux dossiers relatifs à la fondation des collèges de Cluis et d'Aigurande (57 pièces).

Lot. — M. Judicis, ancien archiviste adjoint de la Haute-Garonne : inventaire des titres hospitaliers (1655) ; — deux registres de notaire (1562-1567) ; — 9 chartes-parties (1242-1299).

Lozère. — M. J. de Malafosse : deux actes d'hommage pour le domaine des Faux (1232-1312) ; — un acte de délimitation des domaines du prieuré d'Ispagnac (1465) ; — un fragment d'enquête judiciaire (1368).

M. Lunet, notaire : deux registres de documents relatifs au prieuré de la Canourgue (1622-1657).

M. Dussaut, maire de Saint-Privat de Vallongue : deux pièces en parchemin relatives à une vente d'immeubles.

Maine-et-Loire. — M. le duc de La Trémoille : charte de 1394 relative à une rente sur le grand pont de Paris.

Marne. — M. Lhote, employé à la bibliothèque municipale de Châlons : une collection de portraits et de vues intéressant la Champagne.

Meuse. — M. V. Jacquard, ancien employé de la Préfecture : 425 pièces relatives à la famille de Pouilly.

Nièvre. — M. le prince de Béarn : les archives du château de Chassy.

M. Ch. Du Verne : titres intéressant les familles Du Peschin, de La Roche-Loudun, de Vieilbourg, etc.

Nord. — M. Scrive-Bertin, membre de la Commission historique de Lille : livre des comptes d'un marchand d'étoffes de Saint-Pol en Artois (XVIIe siècle).

Orne. — M. J. Cochon, sous-inspecteur des forêts à Alençon : diverses pièces relatives à la paroisse Saint-Martin-l'Aiguillon, à la chapelle de l'Hôtellerie-Farou et à quelques familles (XVe-XVIe siècles).

Puy-de-Dôme. — M. l'abbé Guélon, curé de la Sauvetat : plusieurs procédures et titres de famille (XVIIe et XVIIIe siècles).

Pyrénées-Orientales. — M. Brassou : un manuscrit de droit canon, du XVIIIe siècle.

M. de Bonnefoy : un acte en langue hébraïque.

M. DE GUARDIA, notaire à Perpignan : 270 liasses ou registres notariaux (1651-an VI).

Saône (Haute-). — M. DAPREY, attaché au cabinet du préfet : une bulle de Benoît XIV (1742).

M. le maire de Clairegoutte : plusieurs titres relatifs à des procès du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Savoie (Haute-). — M. CROSET, économe de l'hôpital d'Annecy : accord entre l'abbaye d'Aulps et les communiers de Gredon au sujet d'un albergement (1696).

M. BERNEX, curé de Saint-Maurice d'Annecy : une pièce relative au chapitre de Notre-Dame d'Annecy (1529).

M. LYONNAZ, marchand de bois à Annecy : 75 actes intéressant Annecy et les environs (XVIIe et XVIIIe siècles).

M. l'abbé TREMEY, à Albertville : approbation par Amédée de Genève d'un albergement à Baleyson (20 mai 1292) ; — un acte de vente du 14 août 1377 et diverses autres pièces de 1306-1612.

Seine-et-Marne. — M. Paul QUESVERS, agréé près le tribunal de commerce de Montereau : cahier contenant l'analyse de trois registres de la fabrique paroissiale de Montereau.

Tarn. — M. Paul LAFAGE, notaire à Lavaur : 294 volumes de minutes de notaires (1479-1787).

Tarn-et-Garonne. — M. Henri DE VIVIERS, maire de Saint-Urcisse : 90 registres de notaires (XIVe-XVIIe siècles) ; — livres de raison et documents divers (XIVe-XVIIe siècles).

M. l'abbé VALET, curé de Castelferrus : plusieurs centaines de pièces concernant divers établissements, seigneuries et de familles de la région (XIIIe-XVIIIe siècles).

M. GALABERT, curé d'Aucanville : 60 registres (1337-1666) ; — des documents relatifs à la seigneurie de Parizot (1523-1645) ; — titres judiciaires (1445-1503).

M. CHABRIÉ, maire de Moissac : un registre du consulat d'Escataens (1637-1679).

Var. — Mlle Pauline M., de Draguignan : liasse de notes généalogiques et titres de propriété relatifs à la famille Cirlot (XVIIe-XVIIIe siècles).

M. Paul ARBAUD, d'Aix : 17 titres relatifs aux familles de Cosegolle et de Gal (XVe siècle).

Un notaire de Saint-Tropez : 43 registres et deux cahiers de protocoles (1547-1631).

Vienne. — M. Vaugeois, notaire à Lusignan : une enquête sur la famille Vigier (1434).

M. le baron Godet de la Ribouillerie : titres de famille et une liasse de minutes de notaire (1690-1719).

M. Durand, ancien conseiller général : un registre plumitif du greffe de Montierneuf (1694) ; — titres de la famille de Rechignevoisin et du domaine de Guron.

M. Cesbron, ancien notaire : titres de la famille de La Barre (1544-1748).

M. Léonce de Beauregard : pièces sur parchemin concernant la seigneurie de Retail d'Alonne (depuis le XIIIe siècle).

M. de La Martinière, père : titres du chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers.

Vienne (Haute-). — M. de Thouron de Saint-Junien : 12 pièces manuscrites du XVe au XVIIIe siècle (titres de famille).

M. Nivet-Fontaubert : trois censiers du XVIIIe siècle, provenant de l'abbaye de Grandmont.

Archives nationales. — Le 16 août dernier est mort M. André Laudy, archiviste aux Archives nationales. Né le 5 février 1848, M. Laudy appartenait à la promotion de l'École des chartes du 22 janvier 1872; il avait d'abord été archiviste de Constantine.

Gard. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790,* rédigé par MM. Bessot de Lamothe et Bligny-Bondurand, archivistes. — *Archives civiles. Série E supplément. Tome premier. Arrondissement de Nîmes : Aigues-mortes, Aigues-vives, Aimargues, Aramon.* Nîmes, impr. Chastanier, 1888, in-4° de 488 pages à 2 col.

Morbihan. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par MM. Rosenzweig et Estienne, archivistes. — *Archives civiles. Série E supplément* (2e partie, nos 808 à 1595). Vannes, imp. Galles, 1888, in-4°, de 639 pages à 2 col.

Nord. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Jules Finot, archiviste. — *Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Lille*, nos 2788 à 3228. Tome sixième. Lille, impr. Danel, 1888, in-4° de 348 pages à 2 col.

Somme. — Vient de paraître : *Département de la Somme. Ville de Crécy-en-Ponthieu. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790,* par M. Georges Durand, archiviste de la Somme. Amiens, impr. Jeunet, 1888, in-4° de 39 pages à 2 col.

MÉLANGES.

Le mardi 17 avril 1888, à midi, M. Henri de Curzon, ancien élève de l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, a soutenu devant la Faculté des lettres de Paris les thèses suivantes pour le doctorat : *De gallica tertio decimo seculo statuaria* ; et *La maison du Temple de Paris. Histoire et description.* M. de Curzon a été déclaré digne d'obtenir le grade de docteur.

M. Brutails, archiviste du département des Pyrénées-Orientales, a été nommé juge du tribunal supérieur constitué à Perpignan pour juger en dernier ressort les affaires civiles de la république d'Andorre.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a, dans sa séance du 6 juillet, accordé à M. Léon Legrand, archiviste aux Archives nationales, la 3e médaille du Concours des antiquités nationales pour son ouvrages sur les Quinze-Vingts ; à M. Félix Aubert, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, la 1re mention pour son histoire du parlement de Paris.

Par arrêté du 12 juillet, MM. Lamar (Edmond), attaché au service des archives de la Chambre des députés ; Durand (Joseph-Victor), bienfaiteur de la bibliothèque de Montélimar ; Mlle Marie Pellechet, lauréat de l'Institut, membre de la commission du catalogue général des incunables, auteur du catalogue des incunables des bibliothèques de Dijon et de Versailles, ont été nommés officiers d'Académie.

ÉTRANGER

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* a publié les articles suivants :

N° 6, juin 1888. — Arthur Wyss : Gutenberg ou Coster? (réfutation approfondie du dernier ouvrage de M. J.-H. Hessels, qui a voulu encore soutenir que l'imprimerie n'avait pas été inventée par Gutenberg, mais par J. Coster, de Haarlem). — A Heyer : supplément au travail de Heller sur les anciens journaux allemands (suite). — Comptes-rendus : *Rivista delle biblioteche,* publiée à Florence, par le Dr Guido Biagi ; A. von Dommer, *Lutherdrucke auf der Hamburger Stadtbibliothek ; Orientalische Bibliographie,* publiée par A. Müller. — Chronique des bibliothèques : lettre de l'empereur Frédéric III, transmettant au grand-duc de Bade, pour la bibliothèque de Heidelberg, le manuscrit dit de Manesse, cédé par la Bibliothèque nationale de Paris ; bibliothèque de l'Université Harvard, à Cambridge (États-Unis) ; bibliothèques des hôpitaux de Paris. — Notes diverses. — Personnel.

N° 7, juillet 1888. — J. Gildemeister : la découverte de l'Amérique dans les littératures orientales. — Falk : l'auteur probable de la note finale du Catholicon imprimé par Gutenberg en 1460)cet auteur serait un certain DHumery, de Mayence, qui avait étudié à Bologne ; article verbeux et peu concluant. — Victor Chauvin : examen des principaux travaux bibliographiques publiés en Belgique en 1887 (en français). — Comptes-rendus : A Meyer, *Wiens Buchdrucker-Geschichte ;* E. Picot, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild ;* J. Le Petit, *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français ;* F. H. Stoddard, *References for students of miracles plays and mysteries ;* C. Jacob, *Verzeichniss der Sammlung von Bücher über Torgau.* — Chronique (cette chronique annonce que la bibliothèque de la ville de Metz, administrée jusqu'à l'année dernière par un personnel de langue française, a passé dans des mains allemandes ; remarquons à ce propos que la direction du *Centralblatt,* qui a reçu plusieurs fois des articles dûs à des savants de diverses nationalités et notamment à des Français, se distingue habituellement par les égards qu'elle observe envers les pays étrangers à l'Allemagne et s'abstient d'ordinaire de toute remarque d'un caractère politique : nous la voyons avec peine se départir ici de cette règle de convenance, pour exprimer sa satisfaction d'une mesure qui n'aura pu être accueillie qu'avec tristesse en France, et à Metz même. — Notes diverses. — Personnel.

JULIEN HAVET.

Vient de paraître : *Die Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, beschrieben von Dr Otto von Heinemann. *Erste Abtheilung. Die Helmstedter Handschriften.* III. (Wolfenbüttel, 1888, gd. in-8° de 280 pages, avec planches. (Nos 1001-1562 : avec index général pour les trois volumes ; tables des copistes, des mss. datés, des anciens possesseurs, etc.)

Alsace-Lorraine. — M. Edouard Sauer, archiviste du département de la Moselle, à Metz, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 1er avril dernier.

Grèce. — Le roi Georges a posé, le mercredi 27 mars, la première pierre de la Bibliothèque nationale d'Athènes. La cérémonie a été vraiment imposante. Le directeur de la Bibliothèque nationale a harangué le roi en termes émus, qui ont été vivement applaudis. Cette bibliothèque sera élevée aux dépens des frères Vagliano, riches négociants hellènes.

Italie. — M. Giuseppe Fumagalli, le savant et sympathique collaborateur du *Bulletin des bibliothèques et des archives*, a été nommé bibliothécaire à la bibliothèque nationale de Milan.

Suède. — Vient de paraître le douzième volume des Communications des archives du royaume de Suède, rédigé par l'archiviste en chef, M. Odhner, (p. 147-254 in-8°). Il contient le rapport pour 1887, d'après lequel les archives se sont augmentées de 437 volumes, de 13 ordonnances en original, de 113 lettres en parchemin et de 16 lettres en papier du moyen âge, etc. Le nombre des savants qui ont consulté les documents des archives s'est élevé à 198 (11 étrangers). Le nombre des entrées a été de près de 4,600. Au rapport, on a ajouté trois appendices : un registre des conseils du Sénat royal en Suède (1660-1688), une table de la correspondance et d'autres actes du chancelier M. G. de La Gardie qui se trouvent dans les archives, enfin la continuation de l'index des actes ministériels des archives. VII. *Italica.* VIII. *Hispanica.* IX. *Portugallica.*

La bibliothèque de l'Université d'Upsal s'est accrue, en 1887, par achats et par dons de 1,888 ouvrages imprimés, formant 3,217 volumes, de 314 cartes géographiques et de 127 volumes manuscrits. Le nombre des institutions et des sociétés savantes avec lesquelles la bibliothèque a fait des échanges littéraires a été de 164. 6449 volumes ont été prêtés à domicile.

En 1887, la section étrangère de la bibliothèque de l'Université de Lund s'est augmentée, par achats, échanges et dons, de 4,505 volumes ou fascicules. La bibliothèque a échangé des publications avec 179 institutions savantes indigènes et étrangères. Le nombre des entrées a été de 5,628 et celui des volumes demandés et communiqués a été de 12,370. Environ 3,640 volumes ont été prêtés à domicile.

DEMANDES.

M. A. Junge, référendaire à Zeitz (Saxe), Rossmarkt, 24, qui s'occupe d'une biographie et d'une bibliographie de Ramsay, désirerait avoir les renseignements suivants :

1° Existe-t-il une édition de la *Tachéographie* de Ramsay, anonyme comme la *Nouvelle méthode d'écrire aussi vite qu'on parle*, parue depuis 1678? Est-elle en latin ou en français? En existe-t-il aussi une de 1688? Pourrait-on en avoir le titre exact, le nombre de pages, etc?

2° En connaît-on des éditions postérieures à 1692?

3° Pourrait-on communiquer sur Ramsay des renseignements autres que ceux qui sont dans la *Nouvelle biographie générale* ou dans la *Biographie universelle* de Michaud?

Prière d'adresser les renseignements directement à M. Junge.

Lille Imp. L. Danel.

Publications de H. CHAMPION, libraire à Paris.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES

DE FRANCE

DONT LES CATALOGUES N'ONT PAS ÉTÉ IMPRIMÉS

Publié par M. ULYSSE ROBERT.

Un grand nombre de bibliothèques publiques en province, et même à Paris, n'ont encore publié aucune liste, même sommaire, de leurs manuscrits, et pour ces bibliothèques, les savants sont encore obligés de recourir au livre déjà ancien de Hænel, forcément rempli d'erreurs et par trop incomplet.

En négligeant ainsi leurs bibliothèques, et en ne publiant pas le répertoire de leurs manuscrits, les villes ont permis à des collectionneurs peu scrupuleux de s'enrichir aux dépens du public.

L'inventaire de M. Robert atteindra donc un double objet : il rendra difficiles et même impossibles des dilapidations trop fréquentes, et fera connaître aux érudits des dépôts jusqu'ici négligés.

L'ouvrage, composé de 900 pages environ, paraît régulièrement par fascicules de 10 feuilles grand in-8° à deux colonnes.

Prix du fascicule..... 4 fr.
Papier vergé..... 7 fr.

Trois fascicules sont en vente.

INDICATEUR DES ARMOIRIES

DES VILLES, BOURGS, VILLAGES, MONASTÈRES

COMMUNAUTÉS, CORPORATIONS, ETC.,

Contenues dans l'Armorial général de d'Hozier,

par M. ULYSSE ROBERT.

In-8° de 192 pages.....

INVENTAIRE DES CARTULAIRES

Conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une bibliographie (par M. LÉOPOLD DELISLE) *des Cartulaires publiés en France*, par M. ULYSSE ROBERT, in-8° de 108 pages..... 4 fr

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Tome I. Théologie. — Tome II. Jurisprudence. Chaque volume... ..... 7 fr. 50

Les tomes III et IV sont sous presse.

Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Fonds de Cluni, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, 1884, in-8°, 7 fr. 50

La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours. Notice historique par M. Mortreuil, secrétaire de la Bibliothèque, *Paris*, 1878, in-8°..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés, *Paris*, 1878, in-12 (*Manuscrits*, *imprimés*, *estampes*)..... 3 fr.

Notice des objets exposés dans la salle du Parnasse français à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille, *Paris*, 1884, in-12 ..... 0 fr. 50

Catalogue alphabétique des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, précédé d'un avertissement et accompagné d'un plan de la salle, par M. Thierry-Poux, conservateur-sous-directeur, *Paris*, 1879, in-12..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés. 6 cahiers par an, abonnement 8 fr.; paraît depuis 1882.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par Michel Hennin, rédigé par M. G. Duplessis, conservateur-sous-directeur-adjoint du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

Cet ouvrage forme cinq volumes gr. in-8°, chaque ..... 12 fr.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, Imp. nationale, 1868-81, 3 volumes in-4° et atlas... ..... 100 fr.

La Bibliothèque nationale en 1875 et en 1876. Rapports annuels, par L. Delisle; deux parties in-8°, chacune..... ..... 3 fr.

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Histoire de France* 13 volumes in-4°. Les tomes I à XI sont en vente à 25 fr. le volume.

Manuscrits orientaux : hébreux, syriaques, éthiopiens. Trois parties in-4°, à 15 francs chacune.

Manuscrits français. Tomes I, II et III, à 25 francs le volume.

Manuscrits espagnols, par A. Morel-Fatio, 1er vol. in-4°, 15 francs.

Sciences médicales. Tomes I, II, à 25 francs le volume.

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale par H. Bordier, bibliothécaire honoraire au département des manuscrits, *Paris*, 1883, in-4°, nombreuses planches..... 30 fr.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier, *Paris*, 1881, in-8°..... 2 fr. 50

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1888
N° 3.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE.
9, Quai Voltaire.

M. D. CCC. LXXXVIII.

SOMMAIRE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION ; BIBLIOTHÈQUES. — Arrêté prescrivant le transfert à la Bibliothèque nationale de la bibliothèque des Sociétés savantes, p. 173.

ARCHIVES : Supplément à la circulaire du 12 août 1887, relative à la suppression des papiers inutiles, p. 174.

PERSONNEL ; BIBLIOTHÈQUES : Bibliothèque nationale, p. 174. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 174. — Bibliothèque Mazarine, p. 174. — Bibliothèques des Départements. Aix, p. 175. — Angoulême, p. 175. — Armentières, p. 175. — Beauvais, p. 175. — Cahors, p. 175. — Corbeil, p. 175. — Dieppe, p. 175. — Lyon, p. 176. — Mamers, p. 176. — Montauban, p. 176. — Morlaix, p. 176. — Quimper, p. 176. — Reims, p. 176. — Saint-Chamond, p. 176. — Saint-Germain-en-Laye, p. 177. — Sedan, p. 177. — Soissons, p. 177. — Toulouse, p. 177. — Vesoul, p. 177. — Bibliothèques populaires. Melle, p. 177.

ARCHIVES : Archives nationales, p. 178. — Angoulême, p. 178. — Aube, p. 178. — Nantes, p. 178.

CHRONIQUE ; BIBLIOTHÈQUES : Bibliothèque de Paris, p. 179. — Bibliothèque nationale, p. 179. — Arsenal, p. 179. — Sainte Geneviève, p. 179. — Arras, p. 186. — Calais, p. 186. — Commercy, p. 186. — Gap, p. 187. — La Rochelle, p. 187. — Périgueux, p. 188. — Vendôme, p. 188.

ARCHIVES. — Loire, p. 188. — Loire-Inférieure, p. 188. — Nord, p. 188.

MÉLANGES ; p. 189.

ÉTRANGER ; Allemagne, p. 190. — Belgique, p. 191. — Italie, p. 197.

Pour répondre à de nombreuses réclamations qui nous ont été adressées, nous donnons ci-après la composition des quatre volumes parus du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives.*

Tome I. 1884 ..... **358 p.**

Trois numéros, 1 à 3.

Tome II. 1885 ... . **235 p.**

Deux numéros, 4 et 2.

On aurait dû mettre 1885, n° 1, car la livraison deuxième de cette même année porte n° 2.

Tome III. 1886 ..... **172 p.**

Numéroté 1886, n°s 1, 2, 3.

Tome IV. 1887.

Trois numéros, 288 p.

MAY 2. 19

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Arrêté prescrivant le transfert à la Bibliothèque nationale de la bibliothèque des Sociétés savantes.

22 novembre

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts

Arrête :

La collection des publications formant la bibliothèque des Sociétés savantes sera transportée du palais de l'Institut à la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu.

Fait à Paris, le 22 novembre 1888.

Signé : E. LOCKROY.

ARCHIVES

Supplément à la circulaire du 12 août 1887, relative à la suppression des papiers inutiles.

En vertu d'une décision concertée entre le Ministre des finances et le Ministre de l'instruction publique, les permis de culture du tabac pourront être considérés comme hors de service, et à ce titre supprimés, cinq ans après que la Cour des comptes aura rendu son arrêt définitif sur les comptes de l'exercice auquel ils se rapportent.

II. PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 31 décembre, ont été nommés officiers de l'Instruction publique : MM. Babelon (Ernest-Charles-François), bibliothécaire au département des médailles; Havet, (Julien-Pierre-Eugène), bibliothécaire au département des imprimés; Schwab (Moïse), [sous-bibliothécaire au département des imprimés], lauréat de l'Institut, traducteur du Talmud.

Par arrêté du 31 décembre, ont été nommés officiers d'Académie : MM. Chambeyron et Laffon, sous-bibliothécaires au département des imprimés.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par arrêté du 31 décembre, M. Louis Ulbach, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, homme de lettres, officier de la Légion d'honneur, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du 31 décembre, M. Marais, surnuméraire à la bibliothèque Mazarine, a été nommé officier d'Académie.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Aix. — Par arrêté du 8 décembre, M. Albin Curet, conseiller à la cour d'Aix, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque Méjanes de ladite ville, en remplacement de M. Poilroux, démissionnaire.

Angoulême. — Par arrêté du 10 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Angoulême : MM. Deschamps, conseiller municipal ; Legrand, juge d'instruction au tribunal civil.

Annecy. — Par arrêté du 27 novembre, M. Constantin (Aimé), homme de lettres, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Annecy, en remplacement de M. Philippe (Jules), décédé.

Armentières. — Par arrêté du 31 décembre, M. Reymant (Adolphe), bibliothécaire de la ville d'Armentières (Nord), membre du bureau d'administration du collège de cette ville, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Beauvais. — Par arrêté du 9 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Beauvais : MM. Dévé, docteur en médecine, professeur au collège ; Roussel, archiviste du département de l'Oise, en remplacement de MM. Coüard-Luys, démissionnaire, et Bouré, décédé.

Cahors. — Par arrêté du 31 décembre, M. Cangardel (Jean-François), bibliothécaire de la ville de Cahors, a été nommé officier d'Académie.

Corbeil. — Par arrêté du 8 octobre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Corbeil a été composé ainsi qu'il suit : MM. Mallet, conseiller municipal ; Guebin, conseiller municipal ; Papelier, conseiller municipal ; Drevet, imprimeur ; Katz, procureur de la République ; Delaunay, ancien avoué ; Lemaire (Jules), homme de lettres.

Dieppe. — Par arrêté du 10 septembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque municipale de Dieppe : MM. Bénet (Fernand), adjoint au maire ; Duprat (Jules), conseiller municipal, ancien adjoint ; Milet (Ambroise), conservateur du musée.

Lyon. — Par arrêté du 31 décembre, M. Saint-Lager (Jean-Baptiste), bibliothécaire de la ville de Lyon, au palais des Arts, a été nommé officier d'Académie.

Mamers. — Par arrêté du 20 novembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Mamers, a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Cabaret, ancien membre ; Godard, docteur en médecine ; Cozette, conservateur des hypothèques ; Besnard, membre du conseil municipal ; Gaine, membre du conseil municipal.

Montauban. — Par arrêté du 29 octobre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Montauban a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Garrisson (Gustave), sénateur, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne ; Bergès-Dounous (Armand), membre du conseil municipal ; Capdepic (Arnaud), membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne ; Millies-Lacroix, conseiller municipal, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne ; Goulard (Albert), membre du conseil municipal ; Rafèrie (Adrien), membre du conseil municipal ; Rolland, médecin en chef de l'asile des aliénés, membre du conseil général ; Vieillescazes, professeur au lycée, membre du conseil municipal ; Guiraud, docteur en médecine, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Morlaix. — Par arrêté du 31 décembre, M. Koscher, professeur au collège, bibliothécaire de la ville de Morlaix, a été nommé officier d'Académie.

Quimper. — Par arrêté du 31 décembre, M. Gauguet (Nicolas-Laurent-Adolphe), bibliothécaire de la ville de Quimper, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 27 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Quimper : MM. Dreux, inspecteur d'Académie ; Morcrette, chef de division à la préfecture du Finistère, en remplacement de M. Richard, décédé, et de M. Rabot, démissionnaire.

Reims. — Par arrêté du 13 octobre, M. Alfred Werlé a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Reims.

Saint-Chamond. — Par arrêté du 26 décembre, le comité d'inspec-

tion et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Chamond a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Jury (Louis), conseiller municipal ; Marcoux (François), conseiller municipal ; Rochefort (Charles), conseiller municipal ; Ogier (Claude), conseiller municipal ; Dugas (Ivan).

Saint-Germain-en-Laye. — Par arrêté du 31 décembre, Mme Bunout (Antoinette-Louise), bibliothécaire de la ville de Saint-Germain-en-Laye, a été nommée officier d'Académie.

Sedan. — Par arrêté du 5 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Sedan : MM. J.-B. Brincourt, bibliophile ; Fleurant, principal du collège, en remplacement de MM. Roux et Latreille, démissionnaires.

Soissons. — Par arrêté du 21 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Soissons a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Choron, ancien maire, ancien député ; Migneaux, ancien principal du collège ; Letellier, adjoint au maire ; Lebon, adjoint au maire ; Labarre, ancien président du tribunal de commerce ; Vitrant, suppléant du juge de paix, administrateur des hospices et du bureau de bienfaisance.

Toulouse. — Par arrêté du 17 octobre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Toulouse : MM. Jean-Bernard Passerieu, avocat, adjoint au maire de ladite ville ; Cassagneau, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ; Voisin, conseiller municipal ; Freziers, censeur des études au petit lycée, en remplacement de MM. Picou, Mabilleau, Cartailhac et Labat, démissionnaires.

Vesoul. — Par arrêté du 21 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vesoul a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Bailly, inspecteur d'Académie honoraire ; Foy, colonel du génie en retraite ; Borne, docteur en médecine ; Reboul de la Jullière ; Lemonnier, inspecteur d'Académie ; Bréchy, docteur en médecine.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Melle. — Par arrêté du 17 décembre, M. Boutet jeune, conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Melle, en remplacement de M. Cappetter, démissionnaire.

ARCHIVES.

Archives nationales. — Par décret du 31 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur : M. Campardon (Émile), chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales. Travaux historiques distingués ; 29 ans de services.

Angoulême. — Par arrêté du 31 décembre, M. Biais (Pierre-Émile), archiviste de la ville et conservateur du musée d'Angoulême, a été nommé officier d'Académie.

Aube. — Par arrêté du 31 décembre, M. André (Francisque-Louis), archiviste du département de l'Aube, a été nommé officier d'Académie.

Nantes. — Par arrêté du 31 décembre, M. Stéphane de la Nicollière, archiviste de la ville de Nantes, a été nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques de Paris. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les archives et bibliothèques de Paris,* par M. le Dr Rott. T. III. Berne, 1888, in-8° de 824 pages.

Bibliothèque nationale. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale,* par Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits. *Troisième partie. Ancien fonds grec. Belles-lettres. Coislin. Supplément, Paris et départements.* Paris, Picard, 1888, in-8° de 384 p.

Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois, par L. Delisle. Paris, 1888, in-8° de XCVII-330 pages, avec 7 planches.

Arsenal. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal,* par Henry Martin, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. Tome IV. Paris, librairie Plon, 1888, in-8° de 525 pages.

Sainte-Geneviève. — *Rapport de M. H. Lavoix, administrateur, à M. le Ministre de l'instruction publique, sur la bibliothèque Sainte-Geneviève, pendant l'année 1887.*

Monsieur le Ministre, ainsi que dans les rapports précédents que j'ai déjà eu l'honneur de vous adresser, je commencerai le compte-rendu des travaux de l'année 1887 par la statistique des lecteurs qui fréquentent nos salles de lecture. Nos collections sont riches, il est vrai, nos fonds variés, mais c'est surtout à l'affluence du public que notre bibliothèque doit son importance. Il est donc intéressant de connaître d'abord l'état du service public.

Service public. — Il nous faut, dès le début, constater une augmentation notable de travailleurs, pendant cette année, sur les années précédentes.

ANNÉES.	MATIN.	SOIR.	Mss ET RÉSERVE.	TOTAL.
1885...	38,150	56,956	2,096	97,202
1886.....	51,464	55,926	2,310	109,700
1887.....	53,371	59,625	3,596	116,592

On peut sans crainte attribuer l'élévation de ce chiffre de 116,592 lecteurs à deux causes : d'abord le bulletin personnel, établi en 1886, a été en usage sans interruption pendant toute l'année 1887 ; de là, la possibilité pour nous de relever aussi exactement que possible la statistique des lecteurs et de leurs demandes. Ensuite, pour la première fois, la bibliothèque Sainte-Geneviève a été ouverte toute l'année, conformément au décret d'avril 1887. Une période de quinze jours seulement a été réservée pour les nettoyages indispensables. Nous verrons plus loin quel usage nos lecteurs ont su faire des nouvelles facilités qui leur étaient données. Voir le détail du service public en 1887 dans le tableau ci-contre.

La dernière quinzaine d'octobre nous avait donné 5,427 lecteurs en 1886 ; les 39 jours de septembre et d'octobre 1887 nous fournissent un total de 17,015 lecteurs, auxquels il a été communiqué 23,249 volumes ; on ne peut donc prouver plus éloquemment l'utilité du décret qui a ouvert toute l'année au public la bibliothèque Sainte-Geneviève. Ajoutons que ce public nouveau est des plus intéressants. Ce sont des professeurs, des savants de province, des ecclésiastiques. Pendant le cours de l'année, ils ont pris leurs notes, réuni leurs documents, désireux de profiter de leurs vacances pour compléter le travail commencé et heureux de trouver les portes de la bibliothèque ouvertes ; c'est ce qui explique aussi pourquoi les communications de réserve, c'est-à-dire des livres qui intéressent le plus les savants et les érudits ont été plus nombreuses au mois de septembre que pendant le reste de l'année. Ajoutons enfin que les examens d'octobre approchent, ramenant avec eux un grand nombre d'étudiants de toutes sciences.

Sur les 6,230 volumes communiqués à la salle de la réserve, nous avons signalé 302 manuscrits consultés par 147 lecteurs ; les manuscrits rares et précieux ne sont communiqués que sur l'autorisation de l'Administrateur, après avoir été soigneusement vérifiés ; une nouvelle vérification est faite au moment où ils sont rendus au conservateur.

Enfin, pour que notre statistique soit complète, nous devons ajouter que 28,018 lecteurs ont rendu leurs bulletins blancs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas demandé d'ouvrages, soit qu'ils n'aient consulté que les collections mises à la disposition du public, soit qu'ils aient apporté avec eux leurs livres ou leurs cahiers de cours. Le fait a déjà été constaté dans les précédents Rapports.

MOIS.		NOMBRE DE LECTEURS.			VOLUMES COMMUNIQUÉS.		
		Grande salle.	Réserve	Total.	Grande salle.	Réserve.	Total.
Janvier. 24 j.	matin.	5,373	363	12,580	17,119	652	17,771
	soir.	6,644					
Février. 24 j.	matin.	6,806	367	14,438	18,676	687	19,363
	soir.	7,265					
Mars. 26 j.	matin.	5,416	275	12,109	15,830	493	16,323
	soir.	6,418					
Avril. 20 j.	matin.	3,682	297	8,494	12,269	497	12,766
	soir.	4,515					
Mai. 24 j.	matin.	4,053	294	8,905	12,209	531	13,440
	soir.	4,558					
Juin. 26 j.	matin.	3,809	242	7,604	11,560	447	12,007
	soir.	3,553					
Juillet. 25 j.	matin.	3,157	175	5,889	9,485	330	9,815
	soir.	2,557					
Août. 26 j.	matin.	3,780	309	6,495	9,091	411	9,502
	soir.	3,038					
Septem. 13 j.	matin.	1,589	519	3,904	5,848	702	6,550
	soir.	1,796					
Octobre 26 j.	matin.	4,675	221	10,465	16,268	431	16,699
	soir.	5,569					
Novem. 24 j.	matin.	4,964	275	12,080	17,728	552	18,280
	soir.	6,841					
Décem. 26 j.	matin.	6,467	266	13,629	19,989	497	19,486
	soir.	6,896					
		112996	3,596	116,592	165,772	6,230	172,002

Bulletins blancs..... 28,018
Périodiques 28,860
Manuscrits..... { lecteurs 147
ouvrages communiqués.. 302

Communications de réserve. — Périodiques. — Pour faire profiter le public, dans la plus large mesure possible, du bénéfice des séances du soir, j'avais cru devoir autoriser les lecteurs à pouvoir se procurer, le soir, dans la grande salle, les ouvrages de réserve qu'ils désiraient consulter.

Dès la première année (1885), les lecteurs avaient usé de ces facilités ; en 1886, 248 volumes, demandés par nos travailleurs, avaient été montés pour les séances du soir. En 1887, 275 volumes ont été communiqués dans ces conditions

135 travailleurs. Enfin le service des périodiques scientifiques et littéraires, spécial à la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui nous avait fourni, en 1886, 24,581 communications, a suivi cette année le mouvement de progression générale et le chiffre des ouvrages de ce genre demandés par le public s'élève à 28,860. Du reste, cette série intéressante a été l'objet d'un travail tout spécial ; on constatait plusieurs lacunes dans quelques collections, une partie du budget d'acquisitions a été consacrée à compléter, autant que possible, les plus importantes. L'inventaire de cette série est d'ailleurs commencé et nous pourrons avant peu, grâce à lui, savoir au juste l'état de nos périodiques anciens et nouveaux.

Prêt. — Comme les années précédentes, le service du prêt est l'un des plus actifs de la bibliothèque, et aujourd'hui, comme par le passé, nous n'avons qu'à nous féliciter de l'avoir étendu autant que le permettaient la bonne conservation des ouvrages et les nécessités de la communication sur place.

Voici le résumé de notre registre du prêt :

	— 1885 —	— 1886 —	— 1887 —
Prêts effectués.....	165	261	353
Volumes prêtés.....	317	386	656
Emprunteurs.....	52	74	107

Le nombre des emprunteurs est ainsi réparti :

	— 1885 —	— 1886 —	— 1887 —
Fonctionnaires de la bibliothèque.....	20	16	17
Membres de l'Université.....	15	17	29
Hommes de lettres et savants divers.....	9	14	25
Étudiants.....	5	14	31
Administrations publiques.....	3	13	5
	52	74	107

Dans ce nombre, nous ne comptons pas les prêts de réserve inscrits sur un registre spécial et dont voici le tableau :

Prêts effectués	Imprimés	55
	Manuscrits	9
Volumes prêtés	Imprimés	124
	Manuscrits	15
Emprunteurs	Imprimés	20
	Manuscrits	9

Nous ne pouvons trop le répéter, la bibliothèque Sainte-Geneviève est une de celles où le prêt, fait avec soin et bien surveillé, peut rendre le plus de services. Les manuscrits ne sont sortis de nos rayons que sur l'autorisation de M. le Ministre. Pour obtenir le privilège du prêt, les étudiants doivent apporter comme référence une recommandation d'un de leurs professeurs. Pour les étrangers, s'il y a lieu, la demande de l'ambassade ou de la légation est une formalité absolument obligatoire.

Acquisitions et dons. — Avant d'énumérer les principales entrées, venues soit par envoi des Ministères, soit par dons, soit par acquisitions, je crois bon de signaler, pour l'année 1887, la formation d'une collection, qui, je l'espère du moins, pourra rendre de grands services à notre public. Les thèses de doctorat ès-lettres, et particulièrement les thèses françaises, étaient très-souvent demandées. L'Administrateur, d'accord avec le comité, a résolu de réunir une collection aussi complète que possible de ces intéressants ouvrages. Avec la collaboration de M. Mortet, bibliothécaire, nous avons déjà obtenu les résultats suivants. Sur 650 docteurs signalés dans le catalogue de Mourier et Deltour, la bibliothèque possédait, à la fin de 1887, les 2 thèses de 326 docteurs, la thèse latine de 111, la thèse française de 87 ; en tout 524. Il nous reste donc à nous procurer ou à acquérir la thèse latine ou la thèse française de 198 docteurs et les deux thèses de 126 docteurs. Nous continuons notre travail ; au moment où j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous adresser ce rapport, notre collection de thèses est considérablement augmentée et, de plus, celles que nous possédons sont maintenant reliées, cataloguées et mises à la disposition des lecteurs, sous une cote spéciale, avec une numérotation particulière. Un exemplaire du catalogue de Mourier et Deltour, portant en marge les numéros des thèses acquises et classées, guide le public dans ses recherches. Je n'ai pas besoin, Monsieur le Ministre, d'insister sur l'utilité de cette acquisition, mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas remercier devant vous les fonctionnaires de l'administration centrale et les fonctionnaires de la Bibliothèque de l'Université qui nous ont secondés dans ce travail, avec autant de bonne grâce que de zèle. Encouragés par ce premier succès, nous avons commencé à réunir les thèses de doctorat ès-sciences et nous ne désespérons pas d'en former plus tard une collection aussi intéressante que celle des thèses de lettres.

En comptant la nouvelle collection des thèses, mais aussi en laissant de côté les fascicules détachés de périodiques, voici le résumé des entrées de la bibliothèque Sainte-Geneviève, pendant l'année 1887 :

Acquisitions.....	1,995
Envoi de Ministères	2,090
Dons divers.....	369
Collection scandinave.....	431
	4,885

Parmi les principales acquisitions faites pendant l'année 1887, nous comptons de nombreux ouvrages de mathématiques de plus en plus demandés par nos lecteurs. Citons aussi le bel album des *Dipinti murali scelti di Pompei*, publié par Pasquale d'Amelio, avec texte français par Cottrau, complément indispensable des grandes publications sur Pompei que la bibliothèque possédait déjà; le *Platon*, édité par Stalbaum ; la *Critique* de Renouvier, la *Tunisie*, par de Lanessan ; le complément des publications de la Société de l'histoire de France ; Ambros, *Geschichte der Musik*, le livre le plus complet sur l'histoire de la musique, les ouvrages historiques de MM. Sorel, Simon, etc

Comme toujours, c'est à la sollicitude de l'administration centrale que la bibliothèque doit la plus grande partie des ouvrages qui prennent place sur ses rayons. Je citerai parmi les plus intéressants les *Lettres du chancelier d'Aguesseau*, la *Flore médicale* de Lanessan, Féraud-Giraud, le *Code des mines*, la *Collection des chroniques belges, etc*....., la suite des Œuvres de Cauchy, le *Traité de perspective* de La Gournerie, la *Construction des ponts* de Croizette-Desnoyers, la suite du bel ouvrage de M. Grandidier sur *Madagascar*, etc... Les Ministères des travaux publics, de la marine, etc... ne nous ont pas oubliés et leurs publications comptent au nombre des plus belles, comme la suite de *l'Explication de la carte géologique d'Afrique*. La ville de Paris nous comprend aussi dans ses distributions d'ouvrages. Citons parmi nos donateurs : M. Moreau (*album Caranda*) ; M. Cucheval-Clarigny, qui continue la collection de statistique italienne qu'il a commencée depuis plusieurs années ; M. l'amiral Pâris et ses intéressants *Souvenirs de marine* ; M. Henry et ses publications sur l'histoire des mathématiques ; M. Grimaux, l'éminent professeur de chimie ; MM. Amb. Tardieu, Falgairolles, l'abbé Ulysse Chevalier et ses travaux sur le moyen âge ; MM. Aubert, Ruelle, Trianon, Depping, de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Pour la collection scandinave, les Universités de Copenhague, de Christiania et surtout d'Upsal ont continué leurs envois et complété les collections commencées. Je dois donc renouveler mes remerciements à MM. Bruun, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de Copenhague ; Birket-Smitt, bibliothécaire de l'Université de la même ville ; Drolsum, bibliothécaire de l'Université de Christiania ; M. El. Tegner, de Lund, M. Annerstedt, d'Upsal. Comme tous les ans, les bureaux de statistiques suédoise et norvégienne ont droit aussi à notre reconnaissance, mais nous devons une place à part au bureau des échanges internationaux du Ministère de l'instruction publique qui nous apporte un secours si efficace dans nos rapports avec les savants du Nord. Nous devons aussi remercier M. Hildebrand, le savant bien connu ; M. Agaard, historien danois, qui nous a donné d'intéressantes études sur l'histoire des Francs ; M. Holm, de la maison Norstedt et directeur de l'Imprimerie royale. Notre budget ne nous permet pas d'étendre beaucoup les acquisitions spéciales

au fonds scandinave au détriment de la collection générale; cependant nous avons cru devoir acheter quelques ouvrages sur l'histoire scandinave et sur les légendes et contes du Nord. De plus, nous avons saisi une occasion qui se présentait de nous procurer une quarantaine de volumes en langue islandaise et de poésies modernes de ce pays.

Desiderata. — Comme tous les ans, malgré tous nos efforts, nous avons eu le regret de refuser des ouvrages intéressants demandés par les lecteurs et que nous ne possédons pas. Le nombre de ces ouvrages, relevé sur les bulletins, s'élève cette année à 789, que l'on peut classer dans l'ordre suivant :

Sciences mathématiques, physique et chimie, histoire naturelle.. ..	171
Histoire	145
Littérature, poésie, critique et linguistique	125
Médecine	103
Philosophie, économie politique	93
Droit	91
Beaux-arts	34
Théologie	27
	789

Cette année, les sciences ont pris le pas sur l'histoire et la littérature qui tenaient le premier rang les années précédentes. La raison de ce changement est, je crois, facile à expliquer ; à mesure que les étudiants des cours de mathématiques, de chimie, de physique et d'histoire naturelle ont trouvé à la bibliothèque Sainte-Geneviève les ouvrages dont ils avaient besoin, ils se sont naturellement montrés plus exigeants, et leurs demandes sont devenues plus nombreuses ; c'est là une indication utile, fournie par les lecteurs eux-mêmes, et qui peut nous servir pour compléter ceux de nos fonds qui laissent encore à désirer.

Catalogues et inventaires. — La préparation du catalogue et le travail de l'inventaire n'ont pas été abandonnés pendant l'année 1887. Tout ouvrage entrant à la bibliothèque a aussitôt sa carte faite et classée et, de plus, il est porté à la connaissance du public au moyen du bulletin mensuel, dont la publication n'est pas interrompue. L'année 1888 devant amener, par l'application du décret du 7 avril 1887, des changements qui rendaient possible la confection définitive des catalogues, il a fallu terminer, en 1887, un travail déjà commencé l'année précédente ; je veux parler des résidus non classés jusqu'à ce jour d'ouvrages placés sans ordre sur les rayons. Les uns étaient des doubles non vérifiés, les autres étaient des incomplets entrés à la bibliothèque de différents côtés ; d'autres, enfin, étaient des atlas séparés de leurs ouvrages, des tomes dépareillés, qui, rassemblés, formaient un ensemble ; enfin, un grand nombre d'ouvrages anciens et modernes, presque tous importants, qui n'avaient jamais figuré sur nos catalogues. Tous ont été visités et ont reçu, pour ainsi dire, un état civil. Chaque double a aujourd'hui sa carte avec son numéro au relevé des inscriptions des doubles ; les volumes

séparés sont allés rejoindre leurs diverses séries ou combler des lacunes ; les ouvrages non encore catalogués ont été classés après cartes faites par ordre alphabétique et par matières ; enfin les livres définitivement incomplets sont catalogués sur carte et forment une série à part, dont il sera peut-être possible plus tard de tirer parti. Ce travail qui a porté sur 9,252 volumes, nous a donné les résultats suivants :

Non catalogués.....	850
Volumes formant complément	134
Doubles vérifiés.....	6,951
Incomplets.....	1,617
	9,252

Je n'ai pas besoin de faire ressortir l'avantage pour les échanges et pour le service du prêt d'un fonds de doubles catalogués et inventoriés. Nous pourrons en outre puiser, s'il y a lieu, dans cette série pour combler les lacunes que le travail du catalogue et de l'inventaire nous fera découvrir. A mesure qu'un double sera constaté, il aura sa place marquée à l'avance à la suite de doubles déjà classés.

C'est la troisième fois, Monsieur le Ministre, que j'ai l'honneur de vous rendre compte des travaux annuels de la bibliothèque Sainte-Geneviève. J'ose espérer que, pendant cette période, nous n'avons rien négligé, ni l'enrichissement progressif des fonds, ni leur conservation, ni la mise en valeur des collections par tous les moyens dont nous pouvons disposer. Nous avons, de notre mieux, mis les travailleurs à même de tirer bon parti de nos richesses ; si nous avons un peu réussi, c'est à la haute bienveillance du Ministre, à la sollicitude toujours en éveil de M. le Directeur du secrétariat, que nous devons le meilleur des résultats obtenus ; mais si l'Administrateur a eu quelquefois la joie de sentir qu'il faisait œuvre utile, c'est à la précieuse collaboration, au zèle de tous ses collègues qu'il doit cette satisfaction. Il tient à leur exprimer devant vous, Monsieur le Ministre, toute sa reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance du respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très obéissant subordonné.

L'Administrateur de la bibliothèque,
H. LAVOIX.

1er Juin, 1888.

Arras. — Vient de paraître : *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Arras*. Arras, imp. Sueur-Charruey, 1888, in-8° de 232 pages.

Calais. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque communale de la ville de Calais*, dressé par M. Reboul, archiviste. Tome Ier. Calais, 1888, in-8° de XXVII-550 pages.

Commercy. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque communale de la ville de Commercy*. Commercy, impr. Cabasse, 1888, in-8° de 209 pages.

Gap. — M. Mathieu, bibliothécaire de la ville de Gap, est décédé.

La Rochelle. — Il est toute une partie du public lettré qui ne peut profiter des bibliothèques publiques. C'est ainsi que les fonctionnaires, les administrateurs, les négociants, les hommes d'affaires, même parfois les professeurs, n'ont pas toujours le loisir de se rendre à ces établissements dont les heures d'ouverture correspondent souvent à leurs moments les plus occupés. D'où privation pour beaucoup de personnes de moyens d'étude, et ignorance d'autre part des richesses que contiennent nos dépôts publics.

Une innovation, empruntée à la jeune et intelligente Amérique, va pouvoir, à la Rochelle, éviter en partie les inconvénients signalés.

A partir du premier janvier 1889, tout habitant de La Rochelle (*intra muros*) pourra bénéficier du prêt des livres de la bibliothèque municipale, sans être contraint d'aller chercher lui-même *les ouvrages, qui lui seront portés à domicile.*

Les conditions du prêt sont les suivantes :

1° Obtention d'une autorisation de M. le Maire de la ville ;

2° Demande à la bibliothèque de cartes-postales correspondant à un prêt de cinq volumes au maximum, et livrées au prix de 0 fr. 10 centimes l'une ; ces cartes sont disposées de manière à recevoir le numéro de l'ouvrage, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et l'indication du temps pour lequel l'ouvrage est demandé, etc.

A la réception des cartes-postales, affranchies par le demandeur, les ouvrages indiqués *seront remis à domicile et retirés au bout du délai fixé.*

Des catalogues et des exemplaires du règlement de la bibliothèque seront également envoyés sur la demande qui en sera faite.

NUMÉRO de L'OUVRAGE.	NOM de L'AUTEUR.	TITRE DE L'OUVRAGE.	DÉLAI indiqué (EN JOURS).

Nom et signature du demandeur :

Adresse : .....

(Communication de M. MUSSET, bibliothécaire).

Périgueux. — M. Cailliac a été nommé bibliothécaire de la ville de Périgueux, en remplacement de M. Hardy.

Vendôme. — M. Nouel, bibliothécaire adjoint de la ville de Vendôme, a été nommé bibliothécaire, en remplacement de M. Guibillon.

ARCHIVES.

Loire. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790,* rédigé par M. Auguste Chaverondier, archiviste. — *Archives civiles. Série B, nos 1583 à 1906.* Tome deuxième. Saint-Étienne, impr. Ménard, 1888, in-4° de 383 pages.

Loire-Inférieure. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790,* rédigé par S. de la Nicollière-Teijeiro, archiviste. Tome premier. *Séries AA, BB, CC, DD, Ville de Nantes.* Nantes, impr. du Commerce, 1888, in-4° de XXIII-397 pages.

Nord. — Vient de paraître : *Département du Nord. Ville de Seclin. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790,* rédigé par MM. Jules Finot, archiviste départemental, et Vermaere, employé aux Archives du Nord. Lille, impr. Danel, 1888, in-4° de XII-74 pages.

MÉLANGES.

M. Élie Berger, archiviste aux Archives nationales, a obtenu le grand prix Gobert, décerné par l'Académie des inscriptions, pour ses deux volumes intitulés *les Registres d'Innocent IV.*

M. Demaison, archiviste de la ville de Reims, a obtenu de la même Académie le prix de la Grange pour ses deux volumes intitulés : *Aymeri de Narbonne.*

Par arrêté du 31 décembre, a été nommé officier de l'Instruction publique M. Jeandel (François-Xavier-Dominique), bibliothécaire à l'École d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau, officier de la Légion d'honneur.

Par arrêté du 31 décembre, ont été nommés officiers d'Académie : MM. Biswang, membre du comité d'inspection de la bibliothèque populaire du cours Portal, à Bordeaux; Coquerel (Auguste), bibliothécaire de la Société d'études des sciences naturelles d'Elbeuf; Leloir (Jules), fondateur et administrateur de la bibliothèque communale de Fontenay-aux-Roses (Seine); Archinet, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Dijon; Valluet, sous-bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Toulouse (section de théologie protestante, à Montauban); Carchero (Mario), attaché à la bibliothèque de l'Opéra, et Savit (Victor), bibliothécaire du Conservatoire de Toulouse.

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et renseignements suivants :

5e année, n° 8, août 1888.— Oscar von Gebhardt : Livres découverts à Bobbio Article important, continué dans la livraison suivante ; Supplément dans celle de décembre. Un assez grand nombre de manuscrits de grammairiens et autres auteurs anciens furent découverts au monastère de Saint-Colomban de Bobbio, en décembre 1493, par Georges Merula et son secrétaire Georges Galbiato. M. de Gebhardt publie une liste de ces livres, dressée par Mérula. Il cherche, d'une part, à identifier les divers volumes décrits avec les articles de l'ancien catalogue de Bobbio du Xe siècle, publié par Muratori ; d'autre part, à déterminer ce que chacun d'eux est devenu depuis le XVe siècle. Un tableau récapitulatif, à la fin du mémoire, résume les résultats des recherches de l'auteur. — Hermann Haupt : notes sur un nouveau modèle de boîtes, pour les fiches de catalogues, employé depuis quelques années à la bibliothèque de l'Université de Giessen. — R. Busch : les anciens catalogues de la bibliothèque de l'abbaye de Marbach (Alsace). — O. von Heinemann : legs d'un manuscrit à l'Université d'Orléans, pour l'usage des bacheliers du diocèse de Sens. (Curieux extrait d'un testament du 18 août 1391, publié d'après un manuscrit de Wolfenbüttel.) — St.Beissel : encore deux publications relatives aux reliques de Trèves, 1512. — Comptes-rendus : J. Pohler, *Bibliotheca historico-militaris ;* K. Georg, *Verzeichniss der Litteratur über Speise und Trank ; Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.* — Chronique, notes diverses, etc.

5e année, nos 9 et 10, septembre-octobre 1888. — O. v. Gebhardt : livres découverts à Bobbio. (Suite ; voir le n° précédent.) — Em. Heuser : le catalogue annuel des publications des Universités allemandes. — Max Harrwitz : notes sur les premières impressions de diverses villes. — Ludw. Fränkel : la bibliothèque de K. Goedeke. — Comptes-rendus : Janmart de Brouillant, *Histoire de Pierre du Marteau ;* Volpicella, *Bibliografia storica della provincia di Terra di Bari.* — Notes diverses.

5e année, n° 11, novembre 1888. — G. Knod : bibliographie de Wimpfeling, supplément à l'*Index bibliographicus* de Schmidt. — Th. Gottlieb : anciens catalogues de manuscrits d'Italie.— Comptes-rendus : *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique ;* K. Schorbach et M. Spirgatis, *Bibliogra-*

phische Studien zur Buchdruckergeschichte Deutschlands, I. *H. Knoblochtzer in Strassburg*. — Notes diverses.

5e année, n° 12, décembre 1888. — C.-F. Müller : Mémoire sur un projet de publication officielle d'un catalogue des programmes des établissements d'enseignement d'Allemagne, publiés jusqu'à ce jour. — G. Witkowski : supplément à la bibliographie d'Opitz. — Falk : les *Agenda* de l'église de Mayence. — O. v. Gebhardt : livres découverts à Bobbio. (Supplément, voir la livraison d'août.)— Comptes-rendus : O. v. Heinemann : *Die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*; Haberl, *Bibliographischer und thematischer Musikkatalog des päpstlichen Kapellarchives im Vatikan zu Rom*; J. Köhler, *Die Programmbeilagen der badischen höheren Lehranstalten*. — Chronique et notes diverses (notice étendue sur la bibliothèque publique de Chicago, etc.

Cahiers supplémentaires (*Beihefte*). — II. L'école de chant de Reichenau, par W. Brambach ; la bibliographie de H. Hembuche de Hassia, dit de Langenstein, par F.-W.-E. Roth. (Travaux d'érudition savante plutôt que de bibliothéconomie). — III. Cadre du catalogue méthodique de la bibliothèque de l'Université de Halle. (Cadre très détaillé d'un catalogue par ordre méthodique de matières. Cette publication prouve qu'en Allemagne on croit encore aux catalogues méthodiques. Chez nous, on le sait, ils commencent à passer de mode ; on est disposé à préférer, peut-être avec raison, les répertoires classés par ordre alphabétique de mots typiques, sur le modèle de la table de Lorenz.)

Vient de paraître : *Die Handschriften-Verzeichnisse der königlichen Bibliothek zu Berlin*. Bd. V. Abth. 2 : *Verzeichniss der Sanskrit u. Prâkrit-Handschriften*, von A. Weber. Bd. II. Abth. 2. Berlin, Asher, gr. in-4°, paginé IX-X, 353-827.

Belgique. — Le supplément littéraire de *l'Indépendance belge*, du 9 décembre, contient, relativement à l'acquisition, par le gouvernement belge, de manuscrits de la collection de sir Thomas Phillipps, l'intéressant article qui suit :

La Bibliothèque royale de Belgique vient de faire en Angleterre une acquisition très importante, la plus considérable qui ait enrichi la section des manuscrits de ce dépôt littéraire depuis sa création. Il s'agit d'un groupe d'environ 400 manuscrits, du IXe au XVe siècle pour la plupart, qui ne formait que la très minime partie de la plus riche bibliothèque qu'ait possédée un particulier. Sir Thomas Phillipps, un Anglais archi-millionnaire, a consacré, pendant plus de quarante ans, ses immenses revenus à réunir des collections de manuscrits et de livres rares dont la richesse est un sujet d'étonnement et d'admiration pour tous ceux qui en voient l'ensemble dans la belle résidence de sa famille à Cheltenham. Les circonstances ont singulièrement favorisé le zélé bibliophile dans la recherche des éléments de cette bibliothèque qu'il avait faite sans rivale, et qui maintenant commence à se disperser. C'est ainsi qu'en 1815, il parcourut nos provinces à la suite de l'armée anglaise, dont les chefs lui accordèrent une utile protection. L'argent était rare en Belgique ; sir Thomas Phillipps en avait beaucoup ; il parvint, en se faisant bien renseigner, à acquérir à vil prix des cargaisons de manuscrits provenant de riches bibliothèques des couvents supprimés.

Les héritiers de sir Thomas Phillipps ont obtenu de la cour de la chancellerie d'Angleterre l'autorisation de céder, non à des particuliers, mais à des gouvernements ou à de grandes institutions, des lots de manuscrits dont le prix serait, d'après la loi anglaise, employé en reconstitution de majorat. Des acquisitions importantes ont été faites, à ces conditions, par les gouvernements allemand, hollandais et belge; l'Italie et la France négocient pour entrer en possession des documents qui concernent leur histoire. Quant à ceux qui intéressent particulièrement l'Angleterre à un titre quelconque, ils sont réservés au British Museum.

Par les acquisitions qui viennent d'être faites à Cheltenham, au moyen d'un crédit spécial voté par les Chambres, la Bibliothèque royale s'est enrichie d'un choix des manuscrits les plus rares et les plus précieux de nos anciennes bibliothèques monastiques qu'on doit se féliciter de voir rentrer dans le pays. En voici l'indication sommaire par provenance :

De l'abbaye de Villers : dix-neuf volumes du XIIe au XIVe siècle, dont plusieurs portent des traces du pillage et de l'incendie pittoresquement décrits par Van Bemmel dans le dernier chapitre de *Dom Placide*. Ce sont, en général, de beaux spécimens de la calligraphie du moyen âge, parmi lesquels un *Chorale* renfermant un grand nombre de morceaux de plain-chant en neumes du XIVe siècle et qui peut être considéré comme un document des plus importants pour la musique d'église à cette époque.

De l'abbaye de Cambron : trente-cinq volumes du XIIe et du XIIIe siècle, offrant cette particularité caractéristique d'avoir conservé leur reliure primitive, ce qui était assez rare dans nos bibliothèques monastiques, où l'on avait cru faire merveille aux XVIe et XVIIe siècles, en remplaçant les antiques enveloppes des précieux *codices* par de luxueuses reliures en veau plein ou en maroquin. Les manuscrits de Cambron apportent à la Bibliothèque royale des types curieux dans leur rudesse des premiers âges de la reliure, étant recouverts de peaux non tannées, c'est-à-dire ayant conservé les poils de l'animal. Les auteurs transcrits dans ces volumes sont généralement des Pères de l'Église. Il s'y trouve aussi des écrits de Vincent de Beauvais (*Speculum historiale*); les Gestes de l'empereur Frédéric II, par Pierre des Vignes; l'Histoire scholastique de Pierre Comestor, un Priscien et plusieurs écrivains religieux du moyen âge. Plusieurs de ces manuscrits sont remarquables par la beauté des lettrines.

Il y a un épisode assez curieux de l'histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Cambron. Elle était fort négligée, lorsqu'un moine, nommé Le Waitte, fut chargé du soin de la mettre en ordre. Jeune, érudit, ami des lettres, ce religieux mit à remplir sa tâche du zèle et du dévouement. Afin d'obtenir les ressources financières dont il avait besoin pour combler les lacunes du dépôt littéraire confié à sa garde, il composa et remit à l'abbé du monastère un petit écrit en langue latine, cela va sans dire, dans lequel la bibliothèque prenait elle-même la parole et se plaignait du dénuement où elle languissait. L'abbé se laissa attendrir et mit des fonds à la disposition du moine-bibliothécaire, dont le premier soin fut de faire entrer dans les anciennes collections bon nombre d'ouvrages d'auteurs de l'antiquité classique : Platon, Plutarque, Cicéron, Sénèque. Dans son zèle philo-

logique, le jeune moine bourrait volontiers les discours religieux qu'il prononçait devant la communauté, de citations empruntées aux écrivains profanes, ce qui lui attira des réprimandes, mais ne l'empêcha pas d'être élevé plus tard (1639) à la dignité de prieur. Une partie des livres et des manuscrits de l'abbaye de Cambron, réunis à ceux des autres corporations religieuses du Hainaut, contribuèrent à former le noyau de la bibliothèque communale de Mons ; mais il s'en égara beaucoup. Ce ne furent pas les moins précieux qui furent recueillis par sir Thomas Phillipps et prirent, en 1815, le chemin de l'Angleterre, pour nous revenir heureusement.

De l'abbaye de Saint-Ghislain : vingt-trois manuscrits du IXe au XVe siècle, qui peuvent compter parmi les plus précieux produits de notre paléographie primitive, et dont plusieurs sont ornés de belles majuscules. La bibliothèque de Saint-Ghislain passait, au siècle dernier, pour l'une des plus riches des Pays-Bas, et bien qu'elle eût fait des pertes sensibles dans un incendie qui faillit détruire entièrement le monastère en 1728, elle était encore fort importante, quand elle fut dispersée, comme celles des autres monastères, en 1796. La bibliothèque communale de Mons, héritière d'une partie des trésors littéraires des communautés religieuses du Hainaut, ne possède que quatre manuscrits provenant de Saint-Ghislain ; les autres s'étaient égarés en passant par les mains complaisantes employées à leur sauvetage. On doit se féliciter que sir Thomas Phillipps les ait en partie recueillis, puisque voici qu'ils rentrent dans le pays. Les plus anciens sont des documents intéressants pour l'histoire hagiographique belge. Deux ouvrages de ce même fonds méritent d'être signalés pour leur valeur philologique ; ce sont : 1° une histoire universelle jusqu'à l'année 1276, manuscrit français en deux volumes, du XIVe siècle ; 2° le *Lyvre historial de la Bible*, également en langue française et de la même époque. A noter encore un superbe Josèphe ayant une majuscule historiée de 30 centimètres de hauteur.

Trente volumes, les plus anciens étant du XVIe siècle, proviennent de la célèbre abbaye de Saint-Martin, à Tournai. On sait, dans le monde de l'érudition, que les transcriptions faites dans ce monastère bénédictin, particulièrement sous le premier abbé Odon, étaient renommées pour l'exactitude des textes et pour la beauté de l'exécution calligraphique. Les volumes dont vient de s'enrichir la Bibliotheque royale justifient pleinement cette réputation. Dans le nombre, il faut citer surtout le manuscrit de la *Chronique d'Heriman*, d'après lequel les Bénédictins ont donné leur édition du *Spicilegium*.

Cent dix volumes, du XIIe au XIVe siècle, forment le contingent de l'abbaye d'Aulne dans la collection des débris de nos anciennes bibliothèques monastiques, réunie par sir Thomas Phillipps et rapportée de Cheltenham. Le 14 mai 1794, la superbe abbaye d'Aulne fut brûlée par les soldats français, avec une grande partie de ce qu'elle renfermait d'objets précieux. D'après le récit d'un témoin oculaire : « Le général Charbonnier, l'épée à la main, attisait le feu qui dévorait les trésors de la bibliothèque du couvent, c'est-à-dire quarante-cinq mille volumes et cinq mille manuscrits d'une valeur incomparable. » Il y a beaucoup d'exagération dans ces chiffres ; jamais aucune bibliothèque de monastère n'a possédé cinq mille manuscrits. Ajoutons que tous les livres et tous les manuscrits

de l'abbaye d'Aulne ne furent pas brûlés. En pareil cas, le pillage se mêle toujours à l'incendie. Longtemps après l'évènement, on trouvait chez les habitants des localités voisines du monastère détruit, des débris des collections dispersées dont ils ignoraient la valeur et qu'ils cédaient à vil prix. C'est ainsi que sir Thomas Phillipps entra en possession des manuscrits d'Aulne et des autres monastères de nos provinces. Des richesses que possédaient les couvents, une partie a été détruite par les envahisseurs en 1794, une partie a été emportée comme butin de guerre; mais beaucoup d'objets précieux ont été pris et cachés par les paysans, soit avec l'intention de les restituer plus tard, ce qui a été fait quelquefois, soit pour en tirer profit, ce qui est arrivé plus souvent. Le paysan est plein de ruse, comme on dit dans les *Dragons de Villars*.

Les cent dix manuscrits de l'abbaye d'Aulne sont, en général, des œuvres de Pères de l'Eglise et des commentateurs des textes sacrés; mais il en est d'autres qui présentent un grand intérêt pour l'histoire et pour la science. Tels sont une Chronique de Sigebert de Gembloux, contenant les additions qui ont été publiées dans les *Monumenta Germaniæ* de Pertz; une Géométrie d'Euclide, avec le commentaire de Campanus (du XIIIe siècle); des traités d'Aristote, des opuscules de Cassiodore, de Denys l'Aréopagite, de Beda, et de nombreux écrits d'auteurs du moyen âge. Ces manuscrits sont en bon état; ils constituent un bel ensemble de bibliothèque monastique. Ils ont malheureusement été dépouillés de leur ancienne reliure : qui sait si, étant en veau plein, quelque fournisseur des armées n'en aura pas confectionné des souliers pour les soldats de la République? Sir Thomas Phillipps les a fait habiller à la moderne, ce qui n'est pas pour charmer les yeux des curieux d'archéologie littéraire.

De l'abbaye de Stavelot : trois manuscrits seulement, mais d'une importance capitale, des XIe et XIIe siècles : un Josephus, *Antiquitates Judeorum*, superbe volume de grande dimension, orné de deux belles miniatures du XIIe siècle; la vie de saint Remacle, patron de l'abbaye, beau spécimen calligraphique du XIe siècle, et un précieux recueil hagiographique de la même époque. On sait combien les ouvrages provenant de Stavelot sont estimés des paléographes.

Parmi les autres monastères dont on a recueilli des débris moins importants, mais qui pourtant se trouvent représentés dans cet ensemble des sources de la paléographie nationale, nous citerons Rouge-Cloître, Saint-Trond, Bethléem près de Louvain, la Chartreuse de Ruremonde, Sept-Fontaines, Rochefort, Bonne-Espérance, Saint-Martin de Louvain. Outre l'intérêt des textes, beaucoup de ces *codices* ont celui des annotations ou de certaines particularités historiques, ainsi que celui des ornementations.

Dans le nombre des manuscrits de provenance diverse, il en est qui seront appréciés pour leur importance historique ou littéraire, par exemple :

Une *Chronique du couvent de Rouge-Cloître* par J.-Fr. Vander Auwera, renfermant le récit, jour par jour, des évènements qui ont précédé et suivi la suppression du monastère, dans les dernières années du XVIIIe siècle.

Le Passe-temps de Jean Lhermitte, journal autographe d'un gentilhomme de la chambre de Philippe II, depuis 1587 jusqu'en 1599, accompagné de dessins à la plume. Ce manuscrit in-folio, de près de 400 pages d'une écriture serrée, est un

tableau complet et des plus curieux de l'Espagne à la fin du XVIe siècle. L'auteur a été partout, a tout vu et tout minutieusement décrit : les cérémonies de la cour, aussi bien que les divertissements populaires, les mœurs des différentes provinces, les monuments et les richesses artistiques. Les dessins dont il a lui-même illustré le texte de son journal, sont d'une exécution qui n'est pas maladroite. On y voit, entre autres, un *Jeu de torreaux tenu à Valladolid*, qui est peut-être la plus ancienne représentation figurée du spectacle si populaire en Espagne ; de très beaux plans de l'Escurial et de la maison royale d'Aranjuez ; l'horloge et la lampe du cabinet de travail de Philippe II ; la chaise longue qui servait au monarque, lorsqu'il avait la goutte ; une vue de la place du Palais de Madrid où des acrobates exécutent sur la corde des exercices, comme ceux que font leurs descendants à l'Eden.

Le voyage de François Vinchant, l'auteur des Annales du Hainaut, en France et en Italie dans les années 1609 et 1610, recueil de 800 pages très intéressant.

Des Rebellions du peuple des Flandres contre leur seigneur naturel, etc., en trois volumes in-folio, écrit par messire Rombauld Loeds en 1560.

Recueil du temps passé et affaires domestiques de Philippe de La Ruelle, avec son voyage à Parme, etc., un volume in-folio du XVIIIe siècle.

Une *Histoire des faits et gestes d'Alexandre Farnèse*, en italien, travail considérable, à consulter par ceux qui s'occuperont de l'histoire des Pays-Bas dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Le *Spieghel historiael* de Jean Van Maerland. Le même volume contient le poème inédit de *Seven vroeden van binnen Romen* et *Den Boec van der Rosen*, traduction partielle en vers du *Roman de la Rose*, plus quelques fabliaux inédits et fort curieux. Ce volume, du commencement du XIVe siècle, est un des documents les plus précieux pour l'histoire de la littérature néerlandaise. L'Académie flamande est sur le point d'en entreprendre la publication.

Histoire généalogique de la maison de Bergues Saint-Vinoc et d'Ardres, travail original autographe de Marius Voet, le plus consciencieux et le plus érudit de nos anciens héraldistes.

Un recueil généalogique important, probablement de Butkens, et relatif principalement aux familles de Flandre et de Brabant ; volume qui sera souvent consulté à la Bibliothèque royale où les chercheurs d'ancêtres sont toujours très nombreux et très assidus.

L'*Album amicorum* de Bonaventure Vulcanius, de Bruges, le célèbre professeur de Leyde, contenant des pensées, des signatures de la plupart des hommes marquants de son époque : Théodore de Bèze, Philippe de Marnix, Juste Lipse, Goltzius, etc.

Le *Chronodromon* de Jean Brandon, religieux de l'abbaye des Dunes, en 3 vol. grand in-folio ; exemplaire superbe, avec miniatures, probablement exécuté à Gand, le seul complet qu'on connaisse.

Un très joli recueil du XVIe siècle contenant le *Quadrilogue* et d'autres opuscules d'Alain Chartier, ainsi qu'un petit *Traicté de conseil* par Guillaume Fillastre, évêque de Tournai, ouvrage sans doute inédit.

Historia vastationis Leodiensis, exemplaire probablement original du poème d'Angelo de Viterbe sur le sac de Liége, par Charles le Téméraire : il contient un prologue étendu, par Mathieu Herbenus, de Liège, prologue qui n'a pas été publié dans l'édition donnée par les Bénédictins.

Nous ne poursuivrons pas davantage nos citations. Nous avons seulement voulu indiquer quelques-unes des grandes curiosités de la collection acquise par la Bibliothèque royale à Cheltenham, acquisition dont M. Ruelens, conservateur de la section des manuscrits de ce dépôt, fut le sagace et heureux négociateur, afin de prouver que ce n'est pas seulement l'ancienneté et la provenance qui font le prix de ces vénérables *codices*, mais que beaucoup ont une grande importance littéraire ou historique. Outre les ouvrages tels que ceux que nous avons mentionnés, il y en a beaucoup d'autres qui méritent d'être étudiés au point de vue de l'intérêt offert par une question spéciale qu'indiquera le catalogue. Intéressants au point de vue de l'ornementation, plusieurs fourniront aux peintres décorateurs des motifs dont ils pourront tirer un excellent parti.

Ce n'est pas seulement la Bibliothèque royale qui a fait d'importantes acquisitions à Cheltenham. La direction des Archives générales du royaume, représentée par M. Piot, a également tiré des riches collections de sir Thomas Phillipps une série de documents très intéressants ramassés en Belgique à la même époque et dans les mêmes circonstances que les manuscrits dont nous venons de parler. On peut dire ramassés, car on était si insouciant jadis dans nos provinces, en fait de choses intellectuelles, que les administrations publiques ne se gênaient pas pour vendre leurs archives. C'est ainsi que la ville de Tournai fit une adjudication de *vieux parchemins*, parmi lesquels se trouvaient les plus anciennes chartes en langue française qu'il y eût en Belgique. Ces parchemins furent acquis par sir Thomas Phillipps ; ils sont encore à Cheltenham où les a laissés M. Piot qui ne croyait pas pouvoir faire payer par l'État des archives communales que la ville d'où elles proviennent ne manquerait pas de réclamer, si elles se trouvaient dans le dépôt de la rue de la Paille.

Il serait trop long de donner la liste de tous les documents acquis à Cheltenham pour les Archives générales du royaume. Nous nous bornerons à citer les principaux. Les plus importants sont les cartulaires qui constituent, comme on sait, des sources précieuses de renseignements pour l'histoire. En voici l'indication sommaire : cartulaire du couvent de Sainte-Élisabeth, précédé d'une notice historique sur la fondation de cet établissement religieux et contenant des indications intéressantes sur la topographie de Bruxelles et des environs, aux XVIe et XVIIe siècles ; des cartulaires du couvent de Sainte-Claire à Bruxelles, des chapellenies de Sainte-Gudule, de l'abbaye Saint-Martin de Tournai, des monastères de Saint-Hubert et de Stavelot ; ceux du métier des drapiers et du métier des épiciers de Bruxelles, car les corporations avaient aussi leur cartulaire où s'enregistraient les actes relatifs à la communauté. Viennent ensuite les obituaires de plusieurs couvents qui fournissent des détails intéressants sur beaucoup de grandes familles de Bruxelles et du Brabant ; des registres de recettes, biens, revenus et rentes de nombre de maisons religieuses du pays, importants comme sources de renseignements pour la topographie et la linguisti-

que. Citons encore, parmi les documents de grand intérêt : des registres provenant du grand conseil de Malines, du conseil de Brabant et du conseil de Flandre et contenant les résolutions de ces cours de justice ; un registre du conseil d'État à Bruxelles ; enfin un inventaire des privilèges et autres actes concernant la ville de Malines.

On voit, par cet exposé, de quelle importance sont les acquisitions faites à Cheltenham par la Bibliothèque royale et par le dépôt des Archives de l'État au moyen du crédit voté par les Chambres, dans la dernière session, en vue de cette destination. L'occasion de faire rentrer en Belgique tant de documents dont les hommes d'étude apprécient la valeur ne se serait plus présentée, si l'on avait laissé se disperser les collections formées par sir Th. Phillipps, ainsi que nous l'avons expliqué, dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

Italie. — Vient de paraître : *Catalogo dei codici ebraici della biblioteca della r. Università di Bologna*, p. Leon Modona. Firenze, tip. dei succ. Le Monnier ; in-8° de 52 pages.

Indici e cataloghi. V. Manoscritti italiani delle biblioteche di Francia. Vol. III. Roma, 1888, in-8° de VIII-730 pages. — Ce volume, dû à M. Mazzatinti, contient les notices des mss. italiens ou relatifs à l'Italie conservés dans les bibliothèques d'Agen, Aix, Amiens, Aire, Ajaccio, Alençon, Angers, Arbois, Auch, Auxerre, Avignon, Bagnères, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Carpentras, Chambéry, Charolles, Chartres, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Clermont de l'Oise, Corte, Coutances, Dijon, Dole, Douai, Fréjus, Grenoble, Le Mans, La Rochelle, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nemours, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Poitiers, Pontoise, Reims, Rennes, Rouen, Soissons, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes, Verdun, Vesoul.

Indici e cataloghi. VIII. *I codici Ashburnhamiani della R. Bibliotheca Mediceo-Laurenziana di Firenze.* Vol. I, fasc. 2. Rome, 1888, in-8°, paginé 81-160.

Indici e cataloghi. IV. *I codici Palatini della R. Biblioteca nazionale centrale di Firenze.* Vol. I. fasc. 8. Roma, 1888, in-8°, paginé 561-640.

TABLE.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

BIBLIOTHÈQUES.

PAGES.

Rapport adressé au Président de la République par M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, et décret fixant la limite d'âge pour la mise à la retraite du personnel des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, des Bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine et de l'Arsenal. 1

Décret modifiant l'article 16 du décret du 17 juin 1885, portant réorganisation des services de la Bibliothèque nationale 2

Deuxième circulaire relative au catalogue des incunables 49

Envoi à MM. les Maires de l'extrait du jugement rendu, le 26 avril, contre le sieur C., coupable de vols de documents à la Bibliothèque nationale..... 52

Arrêté supprimant la Bibliothèque du palais de Pau et la mettant à la disposition et sous la surveillance de la municipalité de Pau 52

Arrêté prescrivant le transfert à la Bibliothèque nationale de la bibliothèque des Sociétés savantes..... 173

ARCHIVES.

Supplément à la circulaire du 12 août 1887, relative à la suppression des papiers inutiles..... 174

PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Administration centrale, p. 5. — Commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires, p. 5. — Commission consultative des bibliothèques populaires communales et libres, p. 6. — Arrêté reconstituant la commission du catalogue des incunables, p. 53. — Bibliothèque nationale, p. 7, 54, 174. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 8, 54, 174. — Bibliothèque Mazarine, p. 54, 174. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 8. — Aix, p. 175. — Aix-les-Bains, p. 54. — Angoulême, p. 175. — Annecy, p. 75. — Arbois, p. 54. — Armentières, p. 175. — Auxerre, p. 55. — Avesnes, p. 55. — Beauvais, p. 175. — Béthune, p. 175. — Béziers, p. 9. — Bordeaux, p. 55. — Brive, p. 55. — Cahors, p. 175. — Carentan, p. 55. — Castres, p. 55. — Chambéry, p. 55. — Corbeil, p. 175. — Dieppe, p. 175. — Digne, p. 9. — Elbeuf, p. 55. — Grenoble, p. 56. — Jonzac, p. 56. — Le Havre, p. 56. — Le Mans, p. 56. — Lille, p. 56. — Lyon, p. 56. — Mamers, p. 176. — Marseille, p. 56. — Mont-de-Marsan, p. 56. — Montauban, p. 176. — Montélimar, p. 9. — Morlaix, p. 176. — Nogent-sur-Seine, p. 57. — Orléans, p. 57. — Pau, p. 57. — Provins, p. 57.

— Quimper, p. 176. — Reims, p. 176. — Rennes, p. 57. — Rouen, p. 57. — Saint-Chamond, p. 176. — Saint-Germain-en-Laye, p. 177. — Sedan, p. 176. — Semur, p. 57. — Soissons, p. 177. — Toulouse, p. 177. — Tours, p. 9. — Tulle, p. 9. — Uzès, p. 9. — Vendôme, p. 57. — Vesoul, p. 177.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Bourganeuf, p. 57. — Bruyères, p. 58. — Janville, p. 10. — Marvéjols, p. 58. — Melle, p. 58. — Périgueux, p. 10. — Trévoux, p. 58. — Villefranche, p. 177. — Aveyron, p. 10.

ARCHIVES.

Archives nationales, p. 10, 59, 178. — Angoulême, p. 178. — Aube, p. 178. — Cher, p. 59. — Hautes-Alpes, p. 59. — Loir-et-Cher, p. 59. — Lyon, p. 59. — Meurthe-et-Moselle, p. 10. — Nantes, p. 178. — Oise, p. 59. — Orne, p. 59. — Saône-et-Loire, p. 59. — Seine, p. 60. — Seine-et-Oise, p. 60.

CHRONIQUE

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques en général : budget, p. 11. — Bibliothèque nationale, p. 15, 61, 179. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 79. — Bibliothèque Mazarine, p. 64. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 179. — Angers, p. 19. — Arras, p. 64, 186. — Besançon, p. 65. — Boulogne-sur-Mer, p. 67. — Bourbonne, p. 69. — Brest, p. 71. — Cahors, p. 76. — Calais, p. 186. — Cambrai, p. 77. — Castres, p. 81. — Cherbourg, p. 82. — Commercy, p. 186. — Constantine, p. 88. — Dieppe, p. 89. — Épernay, p. 90. — Étampes, p. 93. — Évreux, p. 20. — Foix, p. 96. — Gap, p. 187. — Joigny, p. 97. — La Roche-sur-Yon, p. 101. — La Rochelle, p. 187. — Laval, p. 104. — Le Havre, p. 106. — Le Mans, p. 110. — Le Puy, p. 112. — Lille, p. 113. — Mâcon, p. 117. — Marseille, p. 118. — Montpellier, p. 120. — Nancy, p. 20. — Paris, p. 23, 120. — Pau, p. 120. — Périgueux, p. 188. — Poitiers, p. 126. — Quimper, p. 128. — Rodez, p. 130. — Rouen, p. 31. — Saint-Étienne, p. 130. — Sedan, p. 131. — Tarbes, p. 132. — Toul, p. 132. — Toulon, p. 134. — Troyes, p. 134. — Vendôme, p. 188. — Verdun, p. 134. — Versailles, p. 38. — Liste des ouvrages admis par la Commission consultative des bibliothèques populaires, p. 134.

ARCHIVES.

Rapport de M. Charmes à M. le Ministre de l'instruction publique, p. 145. — Archives nationales, p. 168. — Ardennes, p. 39. — Gard, p. 168. — Loir-et-Cher, p. 39. — Loire, p. 188. — Loire-Inférieure, p. 188. — Morbihan, p. 168. — Nord, p. 168, 188. — Savoie, p. 39. — Seine-Inférieure, p. 39. — Somme, p. 168. — Vosges, p. 39.

MÉLANGES.

Mélanges, p. 40, 169, 189.

ÉTRANGER.

Allemagne, p. 43, 170, 190. — Alsace-Lorraine, p. 171. — Belgique, p. 44, 191. — Danemark, p. 44. — Grèce, p. 71. — Italie, p. 45, 171, 197. — Portugal, p. 45. — Suède, p. 46, 171. — Suisse, p. 46.

DEMANDES, p. 172.

TABLE ALPHABÉTIQUE. (1)

Aarau, 46.
Affre, 163. 164.
Agaard, 184.
Agen, 161, 197.
Agostini, 110.
Ain, 147, 156.
Aire, 197.
Aisne, 155, 156.
Aix, 175, 197.
Aix-les-Bains, 54.
Ajaccio, 197.
Alba-Lasource, 55.
Albenque, 10.
Alençon, 197.
Alger (Bibliothèque-musée d'), 13.
Alglave, 5.
Allard (L'abbé), 162.
Allemagne, 43, 44, 170, 190, 191.
Allen, 46.
Allier, 155, 156, 162.
Alpes (Basses-), 148, 156.
Alpes (Hautes-), 59, 148, 151, 154, 156, 162.
Alpes-Maritimes, 156.
Alsace-Lorraine, 171.
Amiens, 40, 197.
Ancône, 45.
André (Fr.), 178.
Angers, 197.
Angoulême, 175, 178.
Annecy, 175.
Anner (D'), 72, 74.
Annerstedt, 184.
Aquila, 45.
Arbaud, 166.
Arbois, 54, 197.
Archinet, 189.
Ardennes, 39, 148, 153, 155, 157.
Ariège, 148, 157, 162.
Armand, 56.
Armentières, 175.
Arnaud (Fr.), 162.
Arras, 64, 186.
Artis, 55.
Ashburnham, 15, 16.
Asse, 54.
Athènes, 171.
Aube, 155, 157, 178.
Aubert, 7, 184.
Aubert (Alf.), 54.
Aubert (F.), 169.
Auch, 161, 197.
Aude, 157, 160.
Auriac (V. d'), 5, 7, 54.
Auvray (L.), 54.
Auxerre, 55, 197.
Auzou, 7.
Avesnes, 55.
Aveyron, 148, 155, 157, 163.
Avignon, 161, 197.

Babelon, 7, 174.
Babolène, 10.
Bagnères, 197.
Baguenault, 57.
Baguenault de Viéville, 57.
Bailly, 177.
Bâle. Bibliothèque de l'Université, 47.
Balmont, 10.
Bandol, 161.
Baratier, 58.
Barbier, 64.
Bardoux, 6.
Barotte, 58.
Barre de Lagarde, 163.
Barringer, 7.
Barrois (Fonds), 15, 19.
Barrois (D' Th.), 116.
Bastia, 197.
Baudrillart, 53.
Baume-les-Dames, 152.
Bayet, 56.
Bayeux, 109.
Bayonne, 161.
Béarn (Prince de), 165.
Beaune, 155.
Beaurain, 38, 57.
Beauregard (De), 167.
Beauséjour (De), 164.
Beauvais, 152, 175.
Béghin (Eug.), 116.
Bégin (D'), 7, 61, 62.
Bel, 10.
Belgique, 44, 191.
Bénet, 151, 153, 154.
Bénet (F.), 175.
Bergame, 45.
Berger (D'), 72, 74.
Berger (Elie), 189.
Bergès-Dounous, 176.
Berlin, 191. Bibliothèque royale. 43.
Bernex, 166.
Berrier, 64.
Bersot, 66.
Bertal, 7.
Bertholomey, 9.
Berthuel, 54.
Bertrand (A.), 78.
Bertrandy-Lacabane, 60, 152.
Besançon, 65, 197.

(1) Ne sont pas compris dans cette table les noms propres figurant dans la *Liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires*, non plus que les noms ne se rapportant pas directement aux bibliothèques, aux dépôts d'archives et au personnel.

Besnard, 176.
Besson, 55.
Besson (Mgr), 66.
Bessot de Lamothe, 168.
Béthune, 55, 154, 162.
Béziers, 9.
Biagi (G.), 45, 170.
Biais, 178.
Bienvenot, 10.
Bigo-Danel, 116.
Biochet, 110.
Birket Smitt, 184.
Biswang, 189.
Blanc (F.), 39.
Blanchet, 54.
Blanchet (L'abbé), 164.
Blanchet (C.), 7.
Blanchet (D.), 7.
Blandin, 57.
Bligny-Bondurand, 168.
Blondeau, 54.
Blondon (Dr) 164.
Bologne, 197.
Bonnassieux, 151.
Bonnefon, 8.
Bonnefoy (De), 165.
Bonsergent, 126.
Bordeaux, 55, 197.
Bordier (H.), 62, 63.
Borié, 9.
Borne, 177.
Bouardel, 9.
Boucher, 58.
Bouches-du-Rhône, 147, 153, 155, 157.
Bouchez, 79, 80.
Bouchot, 8, 19.
Bouillet, 66, 67.
Boulogne-sur-Mer, 67.
Bourbonne, 69.
Bouré, 175.
Bourganeuf, 57.
Bourgeois, 59.
Bourges, 197.
Bournon, 39, 152.
Boutet, 177.
Bovet (Alfred), 66.
Boyer, 59.
Brambach, 191.
Braquehais, 56, 109, 110.
Brassou, 165.
Bréal (M.), 5.
Bréchy, 177.
Brest, 71.
Bret, 56.
Brièle, 148.
Brincourt (J.-B.), 177.
Brisset, 163.
Brive, 55.
Brossard, 154.
Brouardel, 5.
Brousmiche (Dr), 72, 74.
Brousse, 58.
Brunel, 130.
Brunnhofer, 46.
Brutails, 169.
Bruun, 184.
Bruun (Ch.), 17.
Bruxelles, 191. — Archives, 196.—Bibliothèque royale, 44, 191.
Bruyères, 58.
Bucaille, 109.
Bunout (Mme), 177.
Burdeau, 6.
Buron, 9.
Busch (R.), 190.

Cabaret, 176.
Caen, 197.
Cahors, 76, 175.
Caillé (Ad.), 120.
Cailliac, 188.
Calais, 186.
Calvados, 147, 151, 154, 157, 163.
Cambrai, 77.
Cambridge (États-Unis, 170.
Camerino, 45.
Campardon, 151, 178.
Canel, 130.
Cangardel, 175.
Cantal, 155, 157, 163.
Capdepic, 176.
Capelle, 78.
Cappetter, 177.
Carchero, 139.
Carentan, 55.
Carlier, 64.
Carpentras, 197.
Carré de Busserole, 57.
Carret, 55.
Cartailhac, 177.
Cartier, 46.
Carvésier, 56.
Casiri (Michel), 79.
Cassagneau, 177.
Castan, 66.
Castres, 55, 81.
Câteau-Cambrésis, 152.
Cesbron, 167.
Cesena, 45.
Chabal, 10.
Chabrié, 166.
Chambéry, 55, 197.
Chambeyron, 7, 174.
Chambon, 9.
Chantavoine, 6, 53, 56.
Chanteau (De), 39, 152.
Chantepie du Dézert, 5.
Chaplain-Duparc, 56.
Charente, 151, 154, 157.
Charente-Inférieure, 148, 157, 163.
Charmes (X.), 5, 6, 53, 156.
Charolles, 152, 197.
Charpentier (Georges), 47.
Chartres, 152, 197.
Chartier, 10.
Charton (Ed.), 6.
Châteauroux, 197.
Chasles, 5.
Chatel, 151.
Chauvin (V.), 170.
Chaverondier, 188.
Chaze, 72, 73.
Chebrou (Dr), 120.
Cheltenham, 191, 197.
Cher, 59, 148, 157.
Cherbourg, 82.
Chertier, 57.
Chevalier (Abbé U.), 112, 184.
Chevalier-Joly, 58.
Chevreux, 39, 152.
Chicago, 191.
Choron, 177.
Christiania, 184.
Cirier, 78.
Clapier, 56.
Claude, 55.
Clermont de l'Oise, 197.
Clermont-Ferrand, 197.
Clichy, 10.
Cochon, 165.
Coduant, 55.
Colin, 69, 70.
Collin, 5.
Collin (J.), 67.
Collobrières, 154, 161.
Colombies, 10.
Combarieu, 152.

Côme, 45.
Commercy, 186.
Compiègne (Bibliothèque du palais de), 13.
Condom, 161.
Connac, 164.
Constantin (Aimé), 175.
Constantine, 88.
Conte, 56.
Copenhague, 17, 184.
Coquel, 7.
Coquerel, 189.
Corbeil, 175.
Corregio, 45.
Corrèze, 155, 157, 163.
Corse, 157, 163.
Corte, 197.
Cot, 10.
Côte-d'Or, 146, 147, 153, 155, 157, 160, 163.
Côtes-du-Nord, 153, 157.
Cottigny, 55.
Cottin, 8.
Coüard-Luys, 59, 60, 175.
Couderc (C.), 61, 77.
Couquet, 54.
Courbet, 66.
Courboin, 8.
Coutances, 197.
Cozette, 176.
Crécy-en-Ponthieu, 154, 161, 168.
Crême, 45.
Crépy (Édouard), 116.
Creuse, 155, 157.
Creuzé, 57.
Croset, 166.
Cruvellier (L'abbé), 162.
Cucheval-Clarigny, 8.
Curet, 175.
Curzon (De), 169.
Cuxac d'Aude, 160.

Dahlgren, 46.
Damourette (L'abbé), 165.
Danel (L.), 116.
Danemark, 44.
Daprey, 166.
Darboux, 6.
Darrasse, 56.
Daudé, 58.
Davanne, 9.
Dehaisnes (Abbé), 65.
Delaborde (Vte), 6, 59.
Delahaye, 40.
Delaunay, 175.
Delboulle, 109.
Delerot, 38.
Delisle (L.), 5, 15, 19, 44, 53, 61, 62, 179.
Delore, 9.
Demaison, 189.
Demeunynck, 116.
Démiaulte, 65.
Depping, 184.
Deschamps, 175.
Deschanel, 6.
Deslandes, 163.
Desnoyers (Jules), 61, 64.
Desponts, 164.
Desprez (H.), 110.
Dessoye, 72, 74.
Desvouges, 163.
Dévé, 175.
Develay, 9.
Dezeimeris, 55.
Dieppe, 89, 175.
Digne, 9.
Dijon, 161, 197.
Diomar, 55.
Dole, 197.
Dommer (Von), 170.
Doniol, 112.
Dordogne, 147, 157, 160, 163.
Douai, 55, 161, 197.
Doublet, 10, 163.
Doubs, 148, 152, 164.
Dozinel, 56.
Drôme, 147, 155, 157.
Dreux, 176.
Drevet, 175.
Drolsum, 184.
Duboy-Fresnay (Général), 105.
Dubuc, 55.
Du Buysson (Comte), 162.
Duchemin, 56.
Duchemin de Villiers, 105.
Duclos (L.), 6.
Dufresne, 54.
Dugas, 177.
Dunègre, 163.
Duplat, 58.
Duprat, 175.
Dupuy (Ch.), 6.
Dupuy (Ern.), 6.
Durand, 16, 154, 167.
Durand (G.), 168.
Durand (J.-V.), 9, 169.
Dussaut, 165.
Duvace, 57.
Duval, 154.
Duval (L.), 59.
Du Verne, 165.
Duvernoy, 10, 164.

East, 9.
Elbeuf, 55.
Épernay, 90.
Épinal, 153, 154, 162.
Erfurt, 43.
Estienne, 168.
Étampes, 92.
Étienne, 152.
Eure, 148, 157.
Eure-et-Loir, 148, 152, 158.
Évreux, 20.

Faivre (D'), 164.
Falgairolles, 184.
Falk, 170, 191.
Fauvel, 109.
Fauvel (H.), 110.
Favier, 22.
Feer (L.), 7.
Felsenhart, 44.
Ferry (Ch.), 153.
Ferry (J.), 15, 16, 18.
Finistère, 148, 158.
Finot, 168, 188.
Firmin, 6.
Flandrin, 8.
Fleurant, 177.
Fleury (De), 39, 151, 152.
Fleury-Bergier, 164.
Florence, 44, 45, 197.
Foix, 96.
Fontainebleau (Bibliothèque du palais de), 11, 13.
Fontanès, 109.
Forestier, 163.
Fourier, 162.
Fournier, 56.
Foy, 177.
François, 57, 132.
Franklin, 6, 53.
Fréjus, 197.
Fremaux (H.), 116.
Frété, 55.
Fréville (M. de), 61.

Freziers, 177.
Fribourg, 46.
Friedel, 6.
Frizon (L'abbé N.), 134.
Froidefond (De), 164.
Fumagalli (G.), 45, 171.
Funck-Brentano, 8.

Gail (De), 57.
Gaillard, 56.
Gaine, 176.
Galabert (L'abbé), 166.
Galland-Ruskoné, 78.
Galley, 130.
Gap, 187.
Garcère, 55.
Gard, 155, 158, 161, 168.
Gariel, 56.
Garnier (J.), 40, 42.
Garonne (Haute-), 155, 158, 161, 164.
Garrisson, 176.
Gasparin (Mme de), 110.
Gassier, 162.
Gasson, 58.
Gaudin (L.), 120.
Gauguet, 176.
Gaussin (L'abbé), 164.
Gauthier (J.), 152, 154.
Gautret, 56.
Gebhardt (Oscar von), 190, 191.
Genève, 46.
Gérard (Baron), 72, 74.
Germondy, 56.
Gers, 148, 158, 161, 164.
Giard, 116.
Giessen, 190.
Gildemeister, 170.
Girard, 58.
Giraudet, 9.
Gironde, 148, 158.
Givry, 154, 161.
Godard, 176.
Godefroy, 116.
Godet de la Ribouillerie (Baron), 167.
Godin, 7.
Goldmann, 43.
Goovaerts, 44.
Gorde, 9.
Gorse, 57.
Gossin, 116.
Gottlieb (Th.), 190.
Goulard, 176.
Goussault, 56.
Gousset (L'abbé), 164.
Grand (Mme), 164.
Grandclaudon, 58.
Grandmaison (De), 7.
Grandmange, 20.
Grasseau, 58.
Grasset (Comte de), 157.
Grassoreille, 60.
Grèce, 171.
Grenoble, 56, 161, 162, 197.
Grimaux, 184.
Grimbry (De), 65, 115.
Grisard, 54.
Grodée, 116.
Guardia (De), 166,
Guebin, 175.
Guégant, 72.
Guélon (L'abbé), 165.
Guérand, 58.
Guérard, 64.
Guibillon, 188.
Guiffrey, 151.
Guigue (C.), 152.
Guigue (G.), 59, 152.
Guillaume (Eug.), 6.
Guillaume (L'abbé P.), 59, 151.
Guilmoto, 39, 152.
Guiraud, 176.

Haberl, 191.
Hagen (F.-H. von der), 17.
Halle, 191.
Hambourg, 170.
Hami (Dr E.), 69.
Hannedouche, 58.
Harrwitz, 190.
Harunt, 9.
Haupt (H.), 190.
Havet, 7, 18, 174.
Haynaut, 55.
Heckel, 56.
Heidelberg, 170.
Heinemann (Otto von), 171, 191.
Heller, 170.
Henry, 56, 184.
Henry (V.), 116.
Hérault, 148, 152, 162.
Hermann, 10.
Heuser, 190.
Heyer, 170.
Hildebrand, 184.
Holm, 184.
Houet, 7.
Huguet, 69.
Husson (Marc), 131.

Ille-et-Vilaine, 148, 158, 164.
Indre, 158, 165.
Indre-et-Loire, 148, 158.
Isère, 155, 158, 161, 162.
Isnard, 57.
Italie, 45, 171, 197.

Jacob, 44.
Jacob (C.), 170.
Jacotin, 153.
Jacquard, 165.
Janot, 57.
Janville, 10.
Jaraud, 58.
Jasmin, 105.
Jean (Ch.), 10.
Jeandel, 189.
Jéhanne (D^r^), 72, 74.
Jonzac, 56.
Joigny, 97.
Jolibois, 154.
Joubert, 6, 105.
Jouffret, 56.
Joulin, 10.
Judicis, 165.
Julien, 56.
Jumel, 56.
Junge, 172.
Jura, 155, 158.
Jury, 177.
Jussieu (De), 39.

Katz, 175.
Knod (G.), 190.
Kohler, 9.
Koscher, 176.

Labat, 177.
Laborie (Mlle), 163.
Laboureix, 109.
Lacaze, 57.
Lacombe, 53.

Lacordaire, 70.
La Cour de La Pijardière (De), 152.
Lacroix, 154, 163.
Lafage, 166.
Laffon, 7, 174.
Lagarde (Paul de), 16.
Lagrave, 56.
Lalame (L.), 6.
Lamar, 169.
La Martinière (De), 167.
Lamouroux, 9.
Langer, 110.
La Nicollière (St.de), 178, 188.
Lapeyrouse de Bonfils (comte de), 163.
Lapommeraye (H. de), 6.
Laraud, 58.
Larchey (L.), 8.
La Roche-sur-Yon, 101.
La Rochelle, 7, 187, 197.
Laschesnay, 105.
La Trémoille (Duc de), 165.
La Tour (De), 8.
Latreille, 177.
Laudy, 168.
Laurent (Paul), 39.
Laurioz, 54.
Lavabre, 10.
Laval, 104.
La Villehervé (Robert de), 110.
Lavoix fils, 6, 19, 53, 179, 186.
Lebigre, 56.
Le Bihan, 72, 74.
Le Brès, 56.
Lecaron, 7.
Lecat, 78.
Lecène (P.), 6.
Leconte, 56.
Lecouflet, 109.
Ledeuil, 57.
Lefébure (Le P.), 77.
Lefebvre, 79.
Leglay, 79.
Legouvé, 6.
Legrand, 175.
Legrand (L.), 169.
Le Havre, 56, 106, 197.
Lehec, 7.
Lélie, 79.
Leloir (Dr), 116.
Leloir (J.), 189.
Lemaire (Jules), 175.
Lemale (A.), 110.
Lemale (G.), 109.
Le Mans, 56, 110, 197.
Lemarchand, 19.
Le Moine, 72, 73.
Lemonnier, 6, 177.
Lennel de La Farelle, 72, 74.
Lepage, 10.
Le Petit, 170
Le Puy, 112.
Leroux, 152.
Lespermont (Fonds), à Salins, 131.
Letellier, 177.
Letort, 7.
Leuridan fils, 152.
Le Vavasseur, 7.
Le Vigan, 161.
Lex, 59, 154.
Lhote, 165.
Libri (Fonds), 15, 19.
Liénard (De), 78.
Lille, 56, 113, 162, 197.
Linas (De), 64.
Loir-et-Cher, 39, 59, 148, 152, 158.
Loire, 155, 158, 188.
Loiret, 158, 161.
Loire (Haute-), 148, 153, 155, 158.
Loire-Inférieure, 158, 161, 188.
Londres, Musée britannique, 16, 17, 43.
Lorin, 55.
Lot, 152, 154, 158, 165.
Lot-et-Garonne, 158, 161.
Louis, 58.
Lyon, 56, 59, 152, 161, 176, 197.
Lyon (G.), 6.
Lyonnaz, 166.
Loisel, 164.
Lozère, 148, 152, 165.
Lund, 171.
Lunet, 165.

M. (Mlle Pauline), 166.
Mabilleau, 177.
Mâcon, 117.
Maine-et-Loire, 147, 159, 165.
Malafosse (J. de), 165.
Mallet, 5, 175.
Malmanche, 74, 75.
Mamers, 176.
Manche, 148, 159.
Mantoue, 45.
Mantz (P.), 6.
Marais, 174.
Marbach, 190.
Marcel, 7, 54.
Marchand, 56.
Marcoux, 177.
Maréchal (Dr), 72, 73.
Marion (H.), 6.
Marion (Dr), 72, 73.
Marmier (X.), 8.
Marne, 148, 155, 159, 165.
Marne (Haute-), 147, 155, 159.
Marseille, 56, 118, 153, 197.
Martellière, 57.
Martin (Alph.), 110.
Martin (H.), 10, 179.
Martonne (De), 39.
Maspero, 6.
Massicot, 57.
Mathieu, 187.
Maury, 145.
Maury (A.), 5, 6, 10.
Marvejols, 58.
Mayenne, 159.
Mazeaud, 163.
Mazzatinti, 197.
Melle, 58, 177.
Melon de Pradon, 9.
Melouzay, 6.
Ménétrel, 10.
Merle, 58.
Merlet, 152.
Metz, 170, 197.
Meurthe-et-Moselle, 10, 159.
Meuse, 148, 155, 159, 165.
Meyer, 18.
Meyer (A.), 170.
Mézières, 6.
Michelant, 6.
Migard, 7.
Migneaux, 177.
Mignot (Albert), 110.
Milan, 171.
Milet, 175.
Millies-Lacroix, 176.
Milne-Edwards (A.), 6.
Miorcec (Dr), 72, 74.
Mireur, 154.
Mitantier (Mme veuve), 134.
Modona, 197.
Mondon, 56.
Montauban, 176.

Montélimar, 9.
Mont-de-Marsan, 56, 119.
Montpellier, 120, 162, 197.
Moranvillé, 8, 18.
Morbihan, 148, 152, 168.
Morcrette, 176.
Moreau, 103, 105, 184.
Morlaix, 176.
Mortet, 9, 183.
Moselle, 171.
Mougel, 58.
Moulines, 163.
Moulnier, 9.
Mouronval, 55.
Mouton, 8.
Muller, 54.
Müller (A.), 170.
Müller (C.-F.), 191.
Munich, Bibliothèque royale, 43.
Müntz (E.), 6.
Murat, 110.
Murgrave-Claye (De), 57.
Musset, 187.

Nancy, 20, 197.
Nantes, 161, 178, 188.
Nemours, 197.
Neuchâtel, 46.
Nice, 197.
Nicolas (G.), 54.
Nielly (D^r), 72, 74.
Nièvre, 153, 155, 159, 165.
Nîmes, 161, 197.
Niort, 120.
Nique, 58.
Nivet-Fontaubert, 167.
Noël, 32, 33, 57.
Nogent-sur-Seine, 57.
Nord, 161, 162, 165, 168, 188.
Nouel, 188.
Noulibos, 121, 126.

Odhner, 46.
Ogier, 177, 171.
Oise, 59, 60, 152, 153, 159.
Olive, 57.
Ollières, 154, 161.
Omont, 7, 19, 43, 54, 179.
Orléans, 57, 161, 197.
Orne, 59, 147, 159, 165.
Ouvrard, 9.
Ovigneur, 56.

Pagès, 56.
Palé, 56.
Panassié, 163.
Papelier, 175.
Paris, 179, 197.
Paris. Archives nationales, 1, 3, 10, 14, 59, 145, 151, 152, 154, 155, 168, 178.
Bibliothèque nationale, 1, 3, 4, 6, 11, 12, 15, 19, 49, 52, 54, 61, 170, 173, 174, 179.
Arsenal, 1, 3, 8, 54, 64, 174, 179.
Mazarine, 1, 3, 49, 54, 64, 174.
Sainte-Geneviève, 1, 3, 179, 186.
Bibliothèque des Sociétés savantes, 173.
Bibliothèques d'art industriel, 23.
Bibliothèque de la mairie du VIIIe arrondissement, 120.
Paris (Amiral), 184.
Parison, 69.
Parville (De), 6.
Pas-de-Calais, 153, 155, 159, 162.
Passericu, 177.
Passier, 5, 6, 53.
Passy (Fr.), 6.
Paté (L.), 6.
Pau, 52, 53, 57, 120.
Pays-Bas, 43.
Pazat, 56.
Pech, 67.
Péclet, 67.
Pellechet (Mlle), 53, 169.
Pelletier, 7.
Peltereau, 57.
Périgueux, 10, 161, 188.
Perpignan, 197.
Perrier (Ed.) 6.
Pérouse, 45.
Petit, 58.
Petiville (De), 163.
Philippe (Jules), 175.
Phillipps (Sir Thomas), 43, 191, 197.
Picot, 105.
Picot (E.), 170.
Picot (G.), 110.
Picou, 177.
Pierre (Mme l'amirale), 59.
Pierret, 8.
Pillon-Dufresnes, 7.
Pin, 51.
Piot, 196.
Poirée, 9.
Poisot, 163.
Poitiers, 126, 197.
Pommier, 58.
Pontarlier, 152, 197.
Pontoise, 197.
Porto, 45.
Potey, 163.
Pouillat, 55.
Prath, 9.
Preschez, 110.
Prigent, 72, 74.
Proost, 44.
Proust (P.-F.), 120.
Provins, 57.
Prusse, 43.
Pujo, 132.
Puy-de-Dôme, 147, 155, 159, 161, 165.
Pyrénées (Basses-), 148, 159, 161.
Pyrénées (Hautes-), 148, 159.
Pyrénées-Orientales, 159, 165.

Quarré-Reybourbon, 116.
Quesvers, 166.
Quimper, 128, 176.
Quin (Charles), 109.
Quin (L.-Ch.), 110.
Quintard, 54.

Rabès, 9.
Rabot, 176.
Radel, 163.
Raffet, 8.
Raynaud, 7.
Rébatel, 56.
Reboul, 186.
Reboul de la Jullière, 177.
Reims, 176, 197.
Reinach (J.), 6.
Renard (Athanase), 69.
Renaudin, 9.
Rennes, 57, 197.
Renty (De), 56.
Reymant, 175.
Rhône, 148, 152, 155, 159, 161.
Richard, 176.
Richert, 7.

Riffaterre, 58.
Rigaux (H.), 116.
Riom, 161.
Riou-Kerhalet, 72, 73.
Rivière, 55.
Rivoire, 46.
Robert (Charles), 103.
Robert (Louis), 54.
Robert (Ul.), 53, 94, 128, 155.
Robertet, 5, 8, 53, 64.
Robillard de Beaurepaire(De), 39, 152.
Roche, 55.
Roche (J.), 6.
Rochefort (Charles), 177.
Rodez, 130.
Roger, 110.
Rogeron, 57.
Rolland, 72, 74, 176.
Romagny, 57.
Rome, 45.
Roquefeuil (De), 163.
Rose, 152.
Rosenzweig, 152, 168.
Rosse, 58.
Roth (F.-W. E.), 191.
Rott (D'), 179.
Rouen, 31, 57, 153, 197.
Rousseau, 58.
Roussel, 39, 59, 152, 175.
Roux, 177.
Roux (Adrien), 10.
Roux (Ém.), 10.
Rozière (De), 148.
Ruelens, 196.
Ruelle, 9, 184.

Sabatier, 57.
Saigne, 164.
Saint-Albin (De), archevêque de Cambrai, 77.
Saint-Chamond, 176.
Saint-Étienne, 130.
Saint-Germain-en-Laye, 177.
Saint-Joanny, 149.
Saint-Omer, 162.
Saint-Lager, 176.
Saint-Pétersbourg, 17.
Salins, 130.
Sandrin, 58.
Saône (Haute-), 148, 159, 166.
Saône-et-Loire, 59, 148, 153, 154, 161.
Sarthe, 160.
Sauer (Ed.), 171.
Saurel, 56.
Sauvage (D' E.), 69.
Saux, 164.
Savit, 189.
Savoie, 39, 153, 154, 155, 160.
Savoie (Haute), 148, 155, 166.
Schalck, 7.
Schorbach, 190.
Schum, 43.
Schwab (Moïse), 174.
Scrive-Bertin, 165.
Seclin, 154, 161, 188.
Sedan, 131, 177.
Seguin, 162.
Seine, 60, 148, 149.
Seine-Inférieure, 39, 148, 152. 153.
Seine-et-Marne, 148, 155, 166.
Seine-et-Oise, 60, 148, 152, 153, 154, 155, 160.
Semur, 57.
Sénemaud, 39.
Sepet, 7.
Servois, 10, 53, 145.
Sèvres (Deux-), 160.
Sieber, 47.
Sienne, 45.
Simon, 58.
Siomboing, 55.
Soissons, 177, 197.
Somme, 147, 153, 154, 155, 160, 161, 168.
Sorin. 19.
Spirgatis, 190.
Spol, 7, 54.
Spont, 9.
Spuller, 17.
Stal, 55.
Steeg, 6.
Stein (Henri), 43.
Stockholm, 46.
Stoddart, 170.
Strasbourg, 43.
Suède, 46, 171. Archives du royaume, 46.
Suisse, 46, 47.

Tanguy, 72.
Taphanel, 38.
Tarbes, 132.
Tardieu (Amb.), 184.
Tarn, 147, 155, 160, 166.
Tarn-et-Garonne, 160, 166.
Tegner (El.), 184.
Tellier, 131.
Teste (P.), 7.
Teulet, 59.
Thibaut, 79.
Thiébaut de Berneaud, 64.
Thierry (Ed.), 8.
Thiers, 161.
Thouron de Saint-Junien(De), 167.
Tonnet, 69.
Tougard (A.), 110.
Toul, 132.
Toulon, 134.
Toulouse, 161, 177, 197.
Tournus, 153, 161.
Tours, 9, 197.
Tremblay, 103.
Tremey (L'abbé), 166.
Trève, 110.
Trévoux, 58.
Trianon, 184.
Troyes, 134. 197.
Trouille, 72.
Trübner, 16, 17, 18, 44.
Tulle, 9.

Ulbach (L.), 174.
Upsal, 171, 184.
Utrecht, 44.
Uzès, 10.

Vaesen, 152.
Valenciennes, 197.
Valet (L'abbé), 166.
Valette, 9.
Vallée, 7.
Valluet, 189.
Valois (Noël), 151.
Val-Sainte-Marguerite, 47.
Van Drival (Chanoine), 64.
Var, 154, 160, 161, 166.
Varin d'Ainvelle, 164.
Vaucluse, 148, 153, 155, 160, 161.
Vaudier, 58.
Vaugeois, 167.
Vendée, 160.
Vendegies (Comte de), 78.
Vendôme, 57, 188.
Verdun, 134, 197.

Vermaere, 188.
Vérone, 45.
Versailles, 38.
Vesoul, 177, 197.
Vétault, 57.
Vidalise, 9.
Vidauban, 161.
Vieillescazes, 176.
Vienne, 147, 160, 167.
Vienne. Bibliothèque de l'Université, 43.
Vienne (Haute-), 152,155,160, 167.
Villefranche (Aveyron), 10.
Vion, 40.
Vitrant, 177.
Voisin, 177.
Volpicella, 190.
Vosges, 39, 152, 153, 154, 155, 160, 162.

Walferdin, 69.
Warnier (Commandant), 64.
Wattignies, 152
Werlé, 176.
Widmer (Ed.), 110.
Witkowski, 191.
Wolfenbüttel, 171, 191.
Wyss, 170.

Yonne, 153, 155, 160.

Zeller (J.), 6.
Zidler, 5, 6, 53.
Zofingen, 46.

Lille Imp. L. Danel.

Publications de H. Champion, libraire à Paris.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQUES

DE FRANCE

DONT LES CATALOGUES N'ONT PAS ÉTÉ IMPRIMÉS

Publié par M. Ulysse ROBERT.

Un grand nombre de bibliothèques publiques en province, et même à Paris, n'ont encore publié aucune liste, même sommaire, de leurs manuscrits, et pour ces bibliothèques, les savants sont encore obligés de recourir au livre déjà ancien de Haenel, forcément rempli d'erreurs et par trop incomplet.

En négligeant ainsi leurs bibliothèques, et en ne publiant pas le répertoire de leurs manuscrits, les villes ont permis à des collectionneurs peu scrupuleux de s'enrichir aux dépens du public.

L'inventaire de M. Robert atteindra donc un double objet : il rendra difficiles et même impossibles des dilapidations trop fréquentes, et fera connaître aux érudits des dépôts jusqu'ici négligés.

L'ouvrage, composé de 900 pages environ, paraît régulièrement par fascicules de 10 feuilles grand in-8° à deux colonnes.

Prix du fascicule..... 4 fr.
Papier vergé..... 7 fr.

Trois fascicules sont en vente.

INDICATEUR DES ARMOIRIES

DES VILLES, BOURGS, VILLAGES, MONASTÈRES COMMUNAUTÉS, CORPORATIONS, ETC.,

Contenues dans l'Armorial général de d'Hozier,

par M. Ulysse ROBERT.

In-8° de 192 pages.....

INVENTAIRE DES CARTULAIRES

Conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une bibliographie (par M. Léopold Delisle) *des Cartulaires publiés en France*, par M. Ulysse Robert, in-8° de 108 pages..... 5 fr.

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Tome I. Théologie. — Tome II. Jurisprudence. Chaque volume... ..... 7 fr. 50

Les tomes III et IV sont sous presse.

Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Fonds de Cluni, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, 1884, in-8°. 7 fr. 50

La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours. Notice historique par M. Morlreuil, secrétaire de la Bibliothèque, *Paris*, 1878, in-8°..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés, *Paris*, 1878, in-12 (*Manuscrits, imprimés, estampes*)..... 3 fr.

Notice des objets exposés dans la salle du Parnasse français à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille, *Paris*, 1884, in-12 ..... 0 fr. 50

Catalogue alphabétique des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, précédé d'un avertissement et accompagné d'un plan de la salle, par M. Thierry-Poux, conservateur-sous-directeur, *Paris*, 1879, in-12..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés, 6 cahiers par an, abonnement 8 fr.; paraît depuis 1882.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par Michel Hennin, rédigé par M. G. Duplessis, conservateur-sous-directeur-adjoint du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

Cet ouvrage forme cinq volumes gr. in-8°, chaque..... 12 fr.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, Imp. nationale, 1868-81, 3 volumes in-4° et atlas... ..... 100 fr.

La Bibliothèque nationale en 1875 et en 1876. Rapports annuels, par L. Delisle; deux parties in-8°, chacune..... ..... 5 fr.

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Histoire de France*. 13 volumes in-4°. Les tomes I à XI sont en vente à 25 fr. le volume.

Manuscrits orientaux : hébreux, syriaques, éthiopiens. Trois parties in 4°, à 15 francs chacune.

Manuscrits français. Tomes I, II et III, à 25 francs le volume.

Manuscrits espagnols, par A. Morel-Fatio, 1er vol. in-4°, 15 francs.

Sciences médicales. Tomes I, II, à 25 francs le volume.

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale par H. Bordier, bibliothécaire honoraire au département des manuscrits, *Paris*, 1883, in-4°, nombreuses planches ..... 30 fr.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier, *Paris*, 1881, in-8°..... 2 fr. 50

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1889
N° 1.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE.
9, Quai Voltaire.

M. D. CCC. LXXXIX.

SOMMAIRE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

PERSONNEL ; BIBLIOTHÈQUES : Commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires, p. 1. — Commission consultative des bibliothèques populaires communales et libres, p. 2. — Bibliothèque nationale, p. 2. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 3. — Bibliothèque Mazarine, p. 3. — Bibliothèques des départements : Argentan, p. 3. — Bayonne, p. 3. — Brest, p. 3. — Cambrai, p. 4. — Châtellerault, p. 4. — Coutances, p. 4. — Falaise, p. 4. — Granville, p. 4. — Honfleur, p. 4. — Issoudun, p. 4. — Le Mans, p. 5. — Lille, p. 5. — Nancy, p. 5. — Nantua, p. 5. — Nogent-sur-Seine, p. 5. — Oloron, p. 5. — Provins, p. 5. — Saint-Dizier, p. 5. — Saint-Malo, p. 6. — Salins, p. 6. — Soissons, p. 6. — Toul, p. 6. — Valenciennes, p. 6. — Vannes, p. 6. Versailles, p. 7. — Bibliothèques populaires : La Réole, p. 7. — Libourne, p. 7. — Lunéville, p. 7. — Moissac, p. 7. — Sotteville-lès-Rouen, p. 7.

ARCHIVES : Cantal, p. 8. — Gironde, p. 8. — Lot, p. 8. — Pyrénées-Orientales, p. 8. — Seine-et-Marne, p. 8. — Somme, p. 8.

CHRONIQUE ; BIBLIOTHÈQUES : Note sur les catalogues de la Bibliothèque nationale, p. 9. Aix, p. 24. — Ajaccio, p. 24. — Arbois, p. 24. — Bastia, p. 24. — Beauvais, p. 24. — Besançon, p. 24. — Bône, p. 27. — Bordeaux, p. 32. — Bourg, p. 35. — Brest, p. 35. — Cahors, p. 35. — Châlons-sur-Marne, p. 35. — Grenoble, p. 37. — La Rochelle, p. 37. — Laval, p. 37. — Narbonne, p. 37. — Pau, p. 37. — Remiremont, p. 37. — Toulouse, p. 40. — Vannes, p. 42. — Versailles, p. 42. — Yvetot, p. 42.

ARCHIVES. — Gironde, p. 43. — Montpellier, p. 43. — Rhône, p. 43.

MÉLANGES : Explication du système de catalogue du British-Museum, p. 46. — *Trésor de chronologie,....* de M. le comte de Mas-Latrie, p. 50. — Manuscrits relatifs à l'histoire de France, conservés dans la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, à Cheltenham, p. 54.

ÉTRANGER : Allemagne, p. 107. — Angleterre, p. 108. — Danemark, p. 108. — Espagne, p. 109. — Hollande, p. 109. — Italie, p. 109. — Pérou, p. 110.

DEMANDE, p. 111.

Pour répondre à de nombreuses réclamations qui nous ont été adressées, nous donnons ci-après la composition des quatre volumes parus du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives.*

Tome I. 1884 ..... **358 p.**

Trois numéros, 1 à 3.

Tome II. 1885 ... . **235 p.**

Deux numéros, 4 et 2.

On aurait dû mettre 1885, n° 1, car la livraison deuxième de cette même année porte n° 2.

Tome III. 1886 ..... **172 p.**

Numéroté 1886, n°s 1, 2, 3.

Tome IV. 1887. Trois numéros, 288 p.

Tome V. 1888. Trois numéros, 208 p.

NOV 14 18[illegible]

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

PERSONNEL.

BIBLIOTHEQUES.

Commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires. — Par arrêté du 23 janvier, la commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires a été constituée ainsi qu'il suit pour l'année 1889 : MM. Alfred Maury, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président; Ernest Renan, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, vice-président; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, vice-président; Alglave, professeur à la Faculté de droit de Paris; Michel Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris; de Chantepie du Désert, conservateur de la bibliothèque de l'Université; Xavier Charmes, membre de l'Institut, directeur du secrétariat et de la comptabilité; Chasles, inspecteur général de l'Université; Darboux, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris; le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts; Émile Deschanel, professeur au Collège de France, sénateur; Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine; Friedel, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris; Ludovic Lalanne, sous-bibliothécaire de l'Institut; Maspéro, membre de l'Institut, pro-

fesseur au Collège de France; Alphonse Milne-Edwards, membre de l'Institut, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle; Eugène Müntz, conservateur de la bibliothèque de l'École des beaux-arts; H. de Parville, publiciste, ingénieur civil; Jules Roche, député; Schefer, membre de l'Institut, administrateur de l'École spéciale des langues orientales vivantes; Jules Zeller, membre de l'Institut; Zidler, chef du 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire.

Commission consultative des bibliothèques populaires communales et libres. — Par arrêté du 23 janvier, la commission consultative des bibliothèques populaires communales et libres a été constituée ainsi qu'il suit pour l'année 1889 : MM. Mézières, de l'Académie française, député, président; Bardoux, sénateur, vice-président; Ernest Legouvé, de l'Académie française, vice-président; Xavier Charmes, membre de l'Institut, directeur du secrétariat et de la comptabilité, vice-président; Brunetière, maître de conférences à l'École normale supérieure; Burdeau, député; Henri Chantavoine, professeur au lycée Henri IV; Édouard Charton, membre de l'Institut, sénateur; Darboux, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris; Charles Dupuy, député; Ernest Dupuy, professeur au lycée Henri IV; le docteur Firmin, médecin du lycée Charlemagne et de l'Académie nationale de musique; Eugène Guillaume, membre de l'Institut; Edmond Guillaume, professeur à l'École des beaux-arts; Joubert, inspecteur de l'Académie de Paris; Henri de Lapommeraye, homme de lettres; Lavoix, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève; Paul Lecène, professeur à l'École normale supérieure de Sèvres et au lycée Charlemagne; Lemonnier, professeur à l'École des beaux-arts; Georges Lyon, professeur au lycée Henri IV; Paul Mantz, ancien directeur général des beaux-arts; Henri Marion, professeur à la Faculté des lettres de Paris; Alfred Maury, membre de l'Institut; Hippolyte Maze, sénateur; Melouzay, professeur au lycée Condorcet; Frédéric Passy, membre de l'Institut, député; Lucien Paté, homme de lettres; Edmond Perrier, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle; Joseph Reinach, homme de lettres; Jules Steeg, député; Zidler, chef du 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire; Léon Duclos, employé au 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité, secrétaire-adjoint.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 1er février, M. Victor d'Auriac, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été nommé bibliothécaire à la même Bibliothèque.

Par arrêté du 15 mars, MM. Huet et Levavasseur, stagiaires au dépar-

tement des imprimés de la Bibliothèque nationale, ont été nommés sous-bibliothécaires au même département.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par décret du 25 février, M. de Bornier (Henri), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé administrateur de ladite bibliothèque, en remplacement de M. Robertet, décédé.

Par arrêté du 19 avril, M. Henry Martin, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé conservateur adjoint au même établissement, en remplacement de M. Ulbach, décédé.

M. Bonnefon, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé bibliothécaire au même établissement, en remplacement de M. Henry Martin, nommé conservateur adjoint.

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du 9 février, MM. Duirard et Henry Manuel ont été nommés attachés non rétribués à la bibliothèque Mazarine.

Par arrêté du 20 février, M. Neveux (Pol) a été nommé attaché non rétribué à la bibliothèque Mazarine.

Par arrêté du 9 avril, M. Soullié (Louis), archiviste paléographe, a été nommé attaché non rétribué à la bibliothèque Mazarine.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Argentan. — Par arrêté du 23 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Argentan a été composé ainsi qu'il suit : MM. Pierre de Borville ; Vimont, professeur ; Bordel, professeur ; Humbert, professeur ; Ozenne, délégué cantonal ; Touchard, ancien instituteur.

Bayonne. — Par décret du 2 mai, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Hiriart (Léon-Cyrille-François), sous-lieutenant d'infanterie en retraite, ancien chef de bataillon de mobiles, bibliothécaire de Bayonne, 21 ans de services, trois campagnes, une blessure.

Par arrêté du 4 mai, M. Hiriart (Léon), bibliothécaire de la ville et conservateur du musée de Bayonne, a été nommé officier d'Académie.

Brest. — Par arrêté du 29 mars, M. Le Moine, pharmacien en chef de la marine, en retraite, a été nommé membre du comité d'inspection et

d'achats de livres près la bibliothèque de Brest, en remplacement de M. Hétet, décédé.

Cambrai. — Par arrêté du 14 janvier, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Cambrai : MM. Chappeau (Numa-Charles-Ernest), avoué ; Fliniaux (Désiré-Lucien-Charles-Pierre), avocat, en remplacement de MM. Bertrand et Cirier, démissionnaires.

Châtellerault. — Par arrêté du 7 février, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châtellerault a été composé ainsi qu'il suit : MM. Godard, ancien maire ; Saby, principal du collège ; Chotard, archiviste de la bibliothèque de la Ligue de l'enseignement ; Aubert, professeur ; Martin, professeur au collège ; Duprat, professeur d'histoire ; Alfred Papillault, conseiller municipal.

Coutances. — Par arrêté du 4 mai, M. Daireaux, bibliothécaire de Coutances, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Falaise. — Par arrêté du 4 mai, M. Robine (Adolphe-Louis), professeur de seconde au collège (bibliothécaire de la ville de Falaise), a été nommé officier de l'Instruction publique.

Granville. — Par arrêté du 14 février, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Granville : MM. Peyronnet (Paul), percepteur des contributions directes ; Villars (Auguste), capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, en remplacement de M. Le Coupé-Grainville, démissionnaire, et de M. Le Pelley-Fonteny, décédé.

Honfleur. — Par arrêté du 14 février, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Honfleur : MM. Butel, premier adjoint au maire ; Thiron, ancien instituteur, secrétaire de la mairie, en remplacement de MM. Guéret et Lecompagnon, décédés.

Issoudun. — Par arrêté du 28 janvier, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Issoudun a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Dardeau (Jules), greffier du tribunal civil ; Lespingal, conducteur des ponts et chaussées ; Leclerc (Aimé), avoué ; Liger (Albert) ; Boissard (Jules), élève breveté de l'École d'Angers ; Guilloù.

Le Mans. — Par arrêté du 15 mars, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque du Mans : MM. Deschamps, professeur au lycée, conseiller municipal; Ajam, avocat, conseiller municipal; Guibert, adjoint au maire; Lecomte, ancien inspecteur d'Académie; Brulé, adjoint au maire; Delépine, inspecteur d'Académie; Gentil, professeur au lycée; Dunoyer de Segonzac, archiviste, en remplacement de MM. Abord, Bourbon, Fringuet, Mengel, démissionnaires, et de MM. Bouchet, Hémon, Vérité-Bidault, décédés.

Lille. — Par arrêté du 6 avril, MM. Moy, doyen de la Faculté des lettres, et Georges Houbron, homme de lettres, licencié en droit, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lille, en remplacement de MM. Henry et de Renty, démissionnaires.

Nancy. — Par arrêté du 9 mars, M. Basser, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nancy, en remplacement de M. Viller, démissionnaire.

Par arrêté du 4 mai, M. Favier, conservateur de la bibliothèque de Nancy, a été nommé officier de l'Instruction publique, et Panigot (Nicolas-Eugène), bibliothécaire, a été nommé officier d'Académie.

Nantua. — Par arrêté du 21 février, M. Tétafort, avocat, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nantua, en remplacement de M. Sontonnax, décédé.

Nogent-sur-Seine. — Par arrêté du 15 avril, M. Vogeleis (Georges), avocat, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nogent-sur-Seine, en remplacement de M. Bègue, démissionnaire.

Oloron. — Par arrêté du 6 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque municipale d'Oloron a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Foix, docteur en médecine : Lamarque, docteur en droit, notaire; Peyré, conseiller municipal.

Provins. — Par arrêté du 4 mai, M. Michelin (Georges-François-Jules-Dalmas), ancien magistrat, membre de la commission des hospices, bibliothécaire-adjoint à Provins, a été nommé officier d'Académie.

Saint-Dizier. — Par arrêté du 9 mars, le comité d'inspection et

d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Dizier a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Lécuyer (Jean-Thiogène), ancien notaire ; Magrin (Georges) ; Lefèvre (Louis), avocat ; Perrot (Henri), professeur.

Saint-Malo. — Par arrêté du 6 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Malo a été composé ainsi qu'il suit : MM. Delion, conseiller municipal : Arondel, artiste peintre, conseiller municipal ; Delahaye, officier en retraite, conseiller municipal ; Pontallié, conseiller municipal.

Salins. — Par arrêté du 18 mars, M. Gabet (Albert), sous-inspecteur des forêts en disponibilité, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Salins, en remplacement de M. Baud, décédé.

Soissons. — Par arrêté du 9 février, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Soissons a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Choron, ancien maire, ancien député ; Migneaux, ancien principal du collège ; Letellier, adjoint au maire ; Lebon, adjoint au maire ; Labarre, ancien président du tribunal de commerce ; Vitrant, suppléant du juge de paix, administrateur des hospices et du bureau de bienfaisance.

Toul. — Par arrêté du 23 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Toul a été composé ainsi qu'il suit : MM. Benoît (Édouard-Jean-Baptiste), conseiller de Chambre honoraire ; Blocq (Louis-Alfred), avocat ; Bauvalet (Jean-Auguste) : Deligny (Édouard-Lucien), ancien maire de Toul : Denis (Léon-François) : Gilles (Prosper), professeur en retraite.

Valenciennes. — Par arrêté du 15 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Valenciennes a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Caffiaux, docteur ès-lettres ; Beauvois, docteur en droit ; Lecat, président du tribunal de commerce ; Desorbaix, licencié en droit ; Lemaître (Edmond).

Vannes. — Par arrêté du 9 février, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vannes a été composé ainsi qu'il suit : MM. Estienne, archiviste du département ; Lunden, conservateur-adjoint à la bibliothèque de la Société polymathique ; le docteur de Closmaden : le docteur Mauricet ; l'abbé Le Méné, ancien président de la Société polymathique ; Fontès, directeur de l'enregistrement et des domaines, en retraite.

Versailles. — Par arrêté du 6 mars, M. Délerot, ancien bibliothécaire de la ville de Versailles, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

La Réole. — Par arrêté du 4 mai, MM. Malherbe, inspecteur des écoles, et Decoles, professeur au collège, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la Réole, en remplacement de MM. Archu et Dupeyron, décédés.

Libourne. — Par arrêté du 30 avril, MM. Dagnant, professeur de physique, et Vincendeau, conseiller municipal, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque communale de Libourne, en remplacement de MM. Sauveroche et Cabaret, démissionnaires.

Lunéville. — Par arrêté du 6 janvier, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Lunéville : MM. Paulin, docteur en médecine ; France, artiste peintre, professeur de dessin, en remplacement de MM. Berr, démissionnaire, et Charpentier, décédé.

Moissac. — Par arrêté du 9 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Moissac a été composé ainsi qu'il suit : MM. Chambart (Nestor), publiciste ; Dugué (Joseph) ; Dario (Jean-Émile), professeur ; Delthil (Camille), publiciste ; Dupuy (Paulin), docteur en médecine ; Mignot (Auguste) ; Gauffard (Gaston), imprimeur ; Salers (Jules), avocat ; Bourtiac (Arthur) ; Pouzet (Ernest), avocat ; Beste (Firmin).

Sotteville-lès-Rouen. — Par arrêté du 6 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen a été composé ainsi qu'il suit : MM. Coulom (Louis-Pierre), docteur en médecine, délégué cantonal ; Duval (Frédéric-Arthur), licencié en droit, notaire ; Guilhon (Auguste-Casimir), chef de traction au chemin de fer de l'Ouest ; Huillier (Marie-Fernand), ingénieur des ateliers des chemins de fer de l'Ouest ; Leboulenger (Alphonse-Pierre), conseiller municipal ; Morize (Alfred-Esprit) ; Renoult (Alfred-Adolphe), ingénieur civil.

ARCHIVES.

Cantal. — Par arrêté du 4 mai, M. Aubépin (Marie-Charles), archiviste du département du Cantal, a été nommé officier d'Académie.

Gironde. — Par arrêté préfectoral du 13 février, M. Brutails, archiviste du département des Pyrénées-Orientales, a été nommé archiviste du département de la Gironde, en remplacement de M. Gouget, décédé.

Lot. — Par arrêté du 4 mai, M. Combarieu (Pierre-Louis), archiviste du département du Lot, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Pyrénées-Orientales. — Par arrêté préfectoral du 4 mars, M. Desplanques, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du département des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Brutails, nommé archiviste du département de la Gironde.

Rhône. — Par arrêté préfectoral du 15 février, M. Guigue, archiviste de la ville de Lyon, a été nommé archiviste du département du Rhône, en remplacement de M. Guigue père, décédé.

Seine-et-Marne. — Par arrêté du 4 mai, M. Lemaire (Côme), archiviste du département de Seine-et-Marne, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Somme. — Par arrêté du 4 mai, M. Durand (Jules-Marie-Georges), archiviste du département de la Somme, a été nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — *Note sur les catalogues de la Bibliothèque nationale.*

DÉPARTEMENT DES IMPRIMÉS.

Le but que poursuit l'administration de la Bibliothèque nationale, c'est d'arriver à constituer un catalogue ou inventaire général, qui doit remplir les conditions suivantes :

1° Embrasser tous les volumes et toutes les pièces des différentes séries ou collections ;

2° Recevoir aisément, au jour le jour, la mention de chacun des articles que le dépôt légal, les dons ou les acquisitions font arriver dans l'établissement ;

3° Donner le moyen de savoir promptement et sûrement sous quelle cote est classé un ouvrage ou un opuscule dont le titre est connu ;

4° Fournir, à peu de frais, les éléments de répertoires multiples, à l'aide desquels on puisse retrouver les publications relatives à un sujet déterminé, lors même que les titres exacts et les noms des auteurs n'en sont pas connus.

Pour faire apprécier à quel degré d'avancement est arrivée la préparation du nouveau catalogue qui réunira ces différentes conditions, il faut prendre successivement chacune des grandes divisions du département, énoncer le nombre d'articles dont elle se compose et indiquer les travaux effectués sur chaque division ou partie de division.

Rappelons d'abord les principes d'après lesquels sont aujourd'hui constitués les cadres du département.

Les livres imprimés de la Bibliothèque nationale sont répartis en trente grandes divisions, dont chacune a pour marque caractéristique une grande lettre de l'alphabet, accompagnée ou non d'une étoile, d'un chiffre ou d'une minuscule. En voici le tableau :

A. Écriture sainte.
B. Liturgie et conciles.

C. Pères de l'Église.
D. Théologie catholique.
D². Théologie non catholique.
E. Droit canon.
*E. Droit de la nature et des gens.
F. Droit civil.
G. Géographie et Histoire générale.
H. Histoire ecclésiastique.
J. Histoire ancienne : Grecs, Bizantins, Turcs, Romains, Antiquités.
K. Histoire d'Italie.
L. Histoire de France.
M. Histoire d'Allemagne, des Pays-Bas, des pays du Nord et de l'Est de l'Europe.
N. Histoire de la Grande-Bretagne.
O. Histoire d'Espagne et de Portugal.
O². Histoire d'Asie.
O³. Histoire d'Afrique.
P. Histoire d'Amérique.
P². Histoire d'Océanie.
Q. Bibliographie.
R. Sciences philosophiques, politiques, économiques, morales et physiques
S. Sciences naturelles.
T. Sciences médicales.
V. Mathématiques, sciences et arts.
Vm. Musique.
X. Linguistique et rhétorique.
Y. Poésie et théâtre.
Y². Romans.
Z. Polygraphie.

Sur ces trente divisions, il y en a huit dont les livres ont été classés méthodiquement dans les trente dernières années, sans qu'il soit resté trace des rangements antérieurs. Ce sont les divisions L, N, O, O², O³, P, P² et T. Chacune de ces divisions comporte un nombre plus ou moins considérable de subdivisions, à la fin de chacune desquelles trouvent place les livres de même nature dont s'enrichit la Bibliothèque.

Dans les vingt-deux autres divisions il faut distinguer trois fonds : 1° l'ancien fonds ou fonds porté, comprenant les livres portés sur les anciens catalogues méthodiques ; ces livres sont cotés et rangés suivant l'ordre de ces catalogues ; 2° le fonds intermédiaire ou fonds non porté, comprenant les livres qui ne figurent pas aux anciens catalogues et qui sont rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, ou pour les ouvrages anonymes suivant l'ordre alphabétique des premiers mots des titres ; 3° le fonds nouveau, où depuis un certain nombre d'années, généralement depuis 1876, viennent se placer, suivant l'ordre d'arrivée, les volumes qui entrent journellement à la Bibliothèque.

L'ancien fonds des divisions A, B, C, D, D², E, *E, X, Y, Y² et Z est coté et rangé suivant l'ordre de classement employé dans les volumes du cata-

logue imprimé au XVIIIe siècle et dans les suppléments manuscrits de ce catalogue.

L'ancien fonds des divisions F, G, H, J, K, M, Q, R, S et V est, sauf de rares exceptions, coté et rangé suivant l'ordre du catalogue dressé par Clément à partir de l'année 1688 et continué par différents bibliothécaires du XVIIIe et du XIXe siècle.

Le fonds intermédiaire a reçu, dans l'ordre alphabétique indiqué ci-dessus, la plupart des livres entrés à la Bibliothèque depuis la Révolution jusqu'en 1860 ou environ pour les divisions A, B, C, D, D^2 et E, — jusqu'en 1875 inclusivement pour les divisions E^*, F, G, H, J, K, M, Q, R, S, V, X, Y^2 et Z, — jusqu'en 1881 inclusivement pour la division Y.

Les volumes et les pièces du fonds ancien et du fonds intermédiaire, dans toutes les divisions autres que les divisions L, N, O, O^2, O^3, P, P^2, et T, ont été ou sont soumis à un nouveau numérotage, qui repose uniquement sur l'ordre dans lequel les volumes et les pièces se trouvaient sur les rayons au moment ou l'opération a été entreprise. Ce nouveau système de cotes n'a apporté aucun trouble à l'état antérieur, et l'on peut, aujourd'hui comme par le passé, trouver un article désigné par la cote ancienne ou faire une recherche en s'aidant du rangement méthodique des anciens fonds et du rangement alphabétique des fonds intermédiaires.

Pour les divisions A, B, C, D, D^2 et E, les volumes et les pièces du nouveau fonds ont pu être englobés dans la même série numérique que les volumes et les pièces du fonds ancien et du fonds intermédiaire. Dans les autres divisions, où le numérotage du fonds ancien et du fonds intermédiaire n'était pas arrêté, il a fallu ouvrir des séries distinctes pour les volumes et les pièces du fonds nouveau.

Dans chacune des grandes divisions, on a mis à part les articles qui, en raison de l'ancienneté, de la beauté ou de la rareté des éditions, de la condition des exemplaires, du luxe ou de l'élégance des reliures, de la célébrité des anciens possesseurs et de la valeur des annotations manuscrites, demandent des soins plus délicats et ne sauraient être communiqués sans des précautions particulières. C'est ce qui constitue la Réserve : les volumes de la Réserve portent pour signe caractéristique une lettre de classement dont les traits sont à jour, tandis que, sur les autres volumes, les traits de la même lettre sont pleins.

Les cotes des livres de la Réserve ne forment pas des séries distinctes dans les divisions récemment soumises à un classement méthodique (L, N, O, O^2, O^3, P, P^2 et T), ni dans les divisions A-E. Il en est autrement dans les autres divisions.

Telles sont les grandes lignes du système adopté pour le rangement des livres au département des imprimés. Ce système, dont l'origine date de la fin du XVIIe siècle, et dont beaucoup de parties ont été remaniées à diverses reprises et d'après des plans très-différents, est assurément défectueux ; mais il a bien fallu en conserver l'ensemble, d'abord parce que l'administration n'a jamais disposé ni du local, ni du personnel nécessaire pour une refonte complète, ensuite et surtout parce qu'il n'a jamais été possible d'interrompre le service des communications, comme l'aurait exigé la réforme générale des cadres.

La plupart des reproches qui peuvent être adressés à notre système de rangement tomberont le jour, relativement assez prochain, où tous les livres, jusqu'aux

moindres brochures, auront reçu des cotes régulières et où des répertoires alphabétiques permettront de trouver sous quelle cote est classé un livre ou un opuscule dont on connaît soit l'auteur, soit le sujet.

L'établissement de ces répertoires a été le but constant de nos efforts, et le plan que nous poursuivons a été combiné de façon à utiliser les travaux antérieurs et à profiter des nouveaux travaux, au moment même où chaque parcelle en est terminée. Voici exactement le point auquel nous étions arrivés dans chaque série le 1er avril 1889.

A. *Écriture sainte.*

17,473 articles, le tout coté et inventorié. Dans cette division et dans les cinq suivantes, les cartes d'inventaire ont été immobilisées pour former des registres ; il faudra les recopier en les abrégeant, pour que les livres des divisions A-E puissent être représentées dans l'inventaire général alphabétique.

B. *Liturgies et conciles.*

26,580 articles, le tout coté et inventorié.

C. *Pères de l'Église.*

4,634 articles, le tout coté et inventorié.

D. *Théologie catholique.*

69,662 articles, le tout coté et inventorié.

D². *Théologie non catholique.*

16,168 articles, le tout coté et inventorié.

E. *Droit canonique.*

8,333 articles, le tout coté et inventorié.

E*. *Droit de la nature et des gens.*

7,271 articles, le tout définitivement traité.

F. *Droit* (à l'exception du droit canonique et du droit de la nature et des gens). Fonds ancien et intermédiaire: 35,486 volumes, dont 6,122 traités définitivement ; 8,841 pièces traitées définitivement.

Collection de factums : 59,513 pièces, toutes traitées définitivement. Le catalogue des pièces antérieures à la Révolution vient d'être mis sous presse.

Collection de thèses : environ 12,000, classées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Fonds nouveau : 7,945 articles, tous traités définitivement.

Réserve : 1,961 volumes, pour lesquels il existe un répertoire spécial.

Total : 125,746 articles, dont 81,910 traités définitivement.

G. *Géographie et histoire générale.*

Fonds ancien et intermédiaire : 20,989 volumes ou pièces.
Fonds nouveau : 3,754 ouvrages et 492 pièces.
Réserve : 1,957 volumes.
Total : 37,182 articles, le tout traité définitivement.

H. *Histoire ecclésiastique.*

Fonds ancien et intermédiaire : 20,918 volumes en pièces, dont 13,087 sont définitivement traités.
Collection de procès de canonisation: 7,666 pièces, sommairement inventoriées.
Fonds nouveau : 1,907 ouvrages et 482 pièces, le tout traité définitivement.
Réserve : 1,716 volumes, dont il y a un répertoire spécial.
Total : 32,689 articles, dont 14,994 traités définitivement.

J. *Histoire ancienne (Grecs, Byzantins, Turcs, Romains, antiquités).*

Fonds ancien et intermédiaire : 21,342 volumes ou pièces.
Fonds nouveau : 2,422 ouvrages et 670 pièces
Réserve : 2,469 volumes.
Total : 26,903 articles. Le tout traité définitivement.

K. *Histoire d'Italie.*

Fonds ancien et intermédiaire : 14,338 volumes ou pièces.
Fonds nouveau 2,789 ouvrages ou pièces.
Réserve : 834 volumes.
Total : 17,961 articles. Le tout traité définitivement.

L. *Histoire de France.*

Ouvrages et pièces méthodiquement classés sous 256,635 cotes principales, qui sont réparties comme il suit dans les quinze chapitres de cette division :

Préliminaires et généralités (L)	4,006.
Histoire par époques (L a)	2,262.
Histoire par règnes (L b)	72,396.
Journaux et publications périodiques (L c)	12,379.(1)
Histoire religieuse (L d)	18,757.
Histoire constitutionnelle (L e)	31,005.
Histoire administrative (L f)	16,493.
Histoire diplomatique (L g)	1,038.
Histoire militaire (L h)	3,564.
Mœurs et coutumes des Français (L i)	3,116.
Archéologie française (L j)	5,826.
Histoire locale (L k)	43,863.
Histoire des classes (L l)	912.

(1) Y compris les journaux en paquets, cotés 3,096-4,862.

Histoire des familles françaises (L m)..... 2,453.
Biographie française (L n). .... 40,332.

Ces 256,635 cotes répondent à 385,000 volumes ou pièces, au minimum, le tout définitivement traité.

M. *Histoire d'Allemagne, de Suisse, des Pays-Bas, des pays du Nord et de l'Est de l'Europe.*

Fonds ancien et intermédiaire : 28,390 volumes (dont 9,680 définitivement traités) et 10,128 pièces (toutes définitivement traitées).

Fonds nouveau : 7,172 ouvrages et 1,413 pièces, le tout définitivement traité.

Réserve : 794 volumes, dont 144 définitivement traités.

Total : 47,897 articles, dont 18,537 définitivement traités.

N. *Histoire de la Grande-Bretagne.*

Environ 20,600 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 13,752 cotes principales, qui sont réparties dans les 24 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

O. *Histoire d'Espagne et de Portugal.*

Environ 10,800 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 7,215 cotes principales, qui sont réparties dans les 27 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

O². *Histoire d'Asie.*

Environ 9,500 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 6,299 cotes principales, qui sont réparties dans les 20 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

O³. *Histoire d'Afrique.*

Environ 4,700 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 3,128 cotes principales, qui sont réparties dans les 23 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

P. *Histoire d'Amérique.*

Environ 11,200 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 7,409 cotes principales, qui sont réparties dans les 26 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

P². *Histoire d'Océanie.*

Environ 450 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 302 cotes principales, qui sont réparties dans les cinq chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

Q. *Bibliographie.*

Fonds ancien et intermédiaire : 9,353 volumes ou pièces, traités définitivement.

Collections de catalogues de ventes de livres : environ 20,500 volumes ou pièces, dont environ 15,000 traités définitivement.

Fonds nouveau : 1,798 ouvrages et 714 pièces.

Réserve : 1,039 volumes dont 931 du fonds ancien ou du fonds intermédiaire, et 108 du fonds nouveau.

Total des articles : 33,400 environ, dont 5,000 restent à traiter.

R. *Sciences philosophiques, politiques, économiques, morales et physiques.*

Fonds ancien et intermédiaire : 67,687 volumes ou pièces, dont 31,340 traités définitivement.

Fonds nouveau : 9,758 ouvrages et 4,766 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 3,024 volumes, dont il y a un répertoire spécial.

Total : 85,235 articles, dont 46,174 traités définitivement.

S. *Sciences naturelles.*

Fonds ancien et intermédiaire : 67,687 volumes ou pièces, dont 15,924 traités définitivement.

Fonds nouveau : 7,361 ouvrages et 5,251 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 960 ouvrages ou volumes.

Total : 62,929 articles, dont 28,615 traités définitivement.

T. *Sciences médicales.*

Ouvrages et pièces méthodiquement classés sous 51,580 cotes principales, qui sont réparties comme il suit dans les huit premiers chapitres de cette division :

Préliminaires et généralités (T)	7,396
Anatomie (T a.)	1,979
Physiologie (T b.)	3,186
Hygiène (T c.)	3,936
Pathologie (T d.)	16,501
Thérapeutique et matière médicale (T e.)	20,036
Médecine légale et jurisprudence médicale (T f.)	1,135
Art vétérinaire (T g.)	1,411

Le catalogue, dont l'impression vient de s'achever, comprend l'indication des ouvrages compris sous 32,793 cotes. Le supplément, tenu à jour pendant et depuis l'impression des diverses feuilles du catalogue, ne porte pas sur moins de 22,787 cotes. L'ensemble des 51,580 cotes doit répondre à environ 65,000 volumes ou pièces, le tout définitivement traité.

Le dernier chapitre de la division des sciences médicales (T h.), qu'on a décidé de laisser en dehors du catalogue méthodique imprimé, est consacré aux thèses, dont le total monte à environ 80,000. La partie principale est reliée et forme une collection de 2,131 volumes. Il existe une table alphabétique des noms des auteurs des thèses. Une table alphabétique des sujets de thèses embrasse à peu près la moitié de la collection et consiste en 43,400 cartes ou environ.

V. *Mathématiques, sciences et arts.*

Fonds ancien et intermédiaire : 62,828 volumes (dont 46,355 définitivement traités) et 30,479 pièces (toutes définitivement traitées).

Fonds nouveau : 16,168 ouvrages et 10,447 pièces, le tout définitivement traité.

Réserve : 2,510 volumes ou ouvrages.

Total des articles : 122,432, dont 103,895 définitivement traités.

Vm. *Musique.*

Fonds ordinaire : environ 16,000 volumes et 3,780 cartons renfermant environ 180,000 morceaux.

Réserve : environ 600 volumes.

Total des articles, indépendamment des pièces en carton : environ 16,600 volumes, dont 9,436 sont traités.

X. *Linguistique et rhétorique.*

Fonds ancien et intermédiaire : 36,017 volumes ou pièces.

Fonds nouveau : 6,707 ouvrages et 924 pièces.

Réserve : 2,935 ouvrages ou volumes.

Total : 46,413, le tout définitivement traité.

Y. *Poésie.*

Fonds ancien ou intermédiaire : environ 115,000 volumes ou pièces.

Fonds nouveau : 4,617 ouvrages et 2,668 pièces.

Réserve : environ 12,000 volumes ou pièces.

Total : environ 134,285 articles, dont 22,358 sont définitivement traités, savoir les 7,285 articles du fonds nouveau, et dans les fonds anciens ou intermédiaires 2,568 de la section grecque, 6,561 de la section latine, 4,620 de la section française et 1,324 de la section espagnole.

Yth. *Pièces de théâtre isolées.*

Théâtre français	28,872	pièces
Théâtre italien	909	»
Théâtre espagnol	688	»
Théâtre portugais	302	»
Théâtre allemand	276	»
Théâtre néerlandais	3,578	»
Théâtre anglais	648	»

Total : 35,273 pièces, pour lesquelles il existe un répertoire spécial.

Y². *Romans.*

Ancien fonds et fonds intermédiaire : 75,090 volumes (dont 22,910 traités définitivement) et 1,826 pièces (traitées définitivement).

Nouveau fonds : 20,161 ouvrages et 1,245 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 2,993 volumes ou ouvrages.

Total : 101,315 articles, dont 46,377 traités définitivement.

Z. *Polygraphie.*

Ancien fonds et fonds intermédiaire : 65,772 volumes (dont 5,025 traités définitivement) et 4,220 pièces (toutes traitées définitivement).

Nouveau fonds : 5,012 ouvrages et 664 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 3,995 volumes ou ouvrages.

Total, sans diverses annexes de cette division : 78,663 articles, dont 14,921 traités définitivement.

Tous ces détails peuvent être résumés dans un tableau qui fera voir d'un coup d'œil le nombre des articles qui ont été traités et celui des articles qui restent à traiter dans chacune des grandes divisions.

	NOMBRE DES ARTICLES de la division.	NOMBRE DES ARTICLES cotés et traités.	NOMBRE DES ARTICLES à traiter	NOTES.
A	17473	17473	»	
B	26580	26580	»	(*a*). Dans ce nombre sont comprises les 10,000 thèses pour lesquelles un inventaire très sommaire sera suffisant et qui sont classées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.
C	4634	4634	»	
D	69662	69662	»	
D²	16168	16168	»	
E	8333	8333	»	
E*	7271	7271	»	(*b*). Y compris les 7,666 pièces de la collection des procès de canonisation, pour lesquelles il existe un inventaire très sommaire.
F	125746	82421	43325 (*a*)	
G	37182	37182	»	
H	32689	23142 (*b*)	9547	
J	26903	26903	»	(*c*) La partie de cette division qui reste à traiter consiste en catalogues de ventes de livres pour lesquels un inventaire sommaire suffit.
K	17961	17961	»	
L	258402	258402	»	
M	47897	18537	29360	
N	13752	13752	»	
O	7215	7215	»	(*d*). Non compris la série des thèses, au nombre d'environ 80,000, pour laquelle il existe un répertoire alphabétique par noms d'auteurs.
O²	6299	6299	»	
O³	3128	3128	»	
P	7409	7409	»	
P²	302	302	»	
Q	33400	28400	5000 (*c*)	(*e*). Non compris les morceaux classés dans 3,780 cartons et dont le classement peut dispenser d'un répertoire.
R	85235	46174	39061	
S	69929	28615	41314	
T	51580 (*d*)	51580	»	(*f*). Sans les annexes, pour lesquelles il y a des inventaires ou répertoires spéciaux.
V	122432	103895	18537	
Vm	16600 (*e*)	9436	7164	
X	46413	46413	»	(*g*). Annexes de Z :
Y	134285	22358	111927	Morel de Thoisy..... 10000 Fontanieu..... 9000 Beuchot ..... 2000 Bengesco..... 408 Payen.. ..... 1440 Vélins..... 2585 π..... 555 Nains..... 459 Obscènes ..... 850 Thèses de l'étranger.. 11966
Yth	35273	35273	»	
Y²	101305	46377	54938	
Z	78663 (*f*)	14921	63742	
Ann. de Z (*g*)	39260	36039	3221	
	1481031	1113255	367776	

En chiffres ronds, sur 1,500,000 articles (répondant à plus de deux millions de volumes ou de pièces), nous en avons traité 1,100,000. Il en reste 400,000 à traiter, soit un peu plus du quart.

C'est seulement quand l'opération sera terminée qu'il y aura lieu de fondre en une seule série alphabétique, par noms d'auteurs, et pour les publications anonymes par titres d'ouvrages, toutes les cartes d'inventaire. A ce moment aussi, il y aura lieu d'en multiplier les copies, pour en assurer la conservation, pour les mettre à la portée du public et pour se procurer les éléments de tables ou répertoires variés, propres à faciliter toutes sortes de recherches.

Dès maintenant, les parties d'inventaires terminées ou en cours d'exécution rendent des services journaliers aux bibliothécaires ; elles leur font trouver plus vite et plus sûrement les cotes des ouvrages dont la communication leur est demandée.

L'état matériel des cartes sur lesquelles sont relevés les titres de nos livres, et dont la plupart sont représentées par un exemplaire unique, ne permet pas de les laisser actuellement à la disposition du public. Mais des mesures sont prises pour que les lecteurs admis dans la salle de travail puissent dès maintenant trouver eux-mêmes presque toujours le titre et très-souvent la cote des ouvrages qu'ils ont intérêt à consulter.

Les titres leur sont fournis par les très nombreux et copieux recueils et répertoires bibliographiques qu'ils ont sous la main dans différentes armoires de la salle de travail et dont il convient de donner ici l'énumération.

Chaque mois, nous faisons imprimer un double bulletin qui contient le titre complet et la cote des livres d'origine française ou d'origine étrangère qui ont été incorporés dans nos collections le mois précédent. La publication de ces bulletins remonte à la fin de l'année 1874 pour les livres étrangers, et à l'année 1882 pour les livres français.

Le public est ainsi tenu, mois par mois, au courant des accroissements des collections ; mais nos bulletins lui rendent encore d'autres et de bien plus grands services. Nous en faisons découper les articles, et les découpures montées sur des fiches servent à constituer deux répertoires qui sont facilement tenus à jour et dans lesquels on trouve aisément les titres et les cotes des livres, soit d'après les noms des auteurs, soit d'après les mots caractérisant les sujets des ouvrages.

Le même traitement a été appliqué à des collections de livres que de généreux bienfaiteurs, M. le sénateur Schœlcher, Madame la baronne Davilliers et M. Angrand ont donnés à la Bibliothèque. Nous nous sommes fait une loi d'en imprimer les catalogues, pour assurer le souvenir du bienfait et pour en faire immédiatement profiter le public.

On a également publié, en fascicules distincts, le catalogue des publications périodiques étrangères que reçoit la Bibliothèque et celui des thèses des universités étrangères qui nous sont arrivées depuis 1882, en vertu de conventions internationales.

Il m'a paru utile de donner ici un relevé du nombre des articles de catalogue qui ont été imprimés dans ces dernières années pour faire connaître au public les livres récemment entrés à la Bibliothèque nationale :

Ouvrages modernes imprimés à l'étranger, entrés à la Bibliothèque depuis 1874 jusqu'en 1888	54,363
Ouvrages modernes imprimés en France, entrés à la Bibliothèque depuis 1882 jusqu'en 1888	48,796
Ouvrages anciens entrés à la Bibliothèque depuis 1882. (Le catalogue en est donné à la fin de divers fascicules du *Bulletin mensuel des livres modernes d'origine française*)	1,377
Publications périodiques étrangères (en deux fascicules imprimés en 1882 et en 1886)	1,236
Collection de thèses des universités néerlandaises	2,969
Collection de thèses des universités étrangères reçues depuis 1882 jusqu'en 1885(1)	5,997
Collection de livres et de documents principalement relatifs aux colonies et à l'esclavage, donnée par M. Schœlcher	1,776
Collection de livres principalement relatifs aux arts, donnée par Madame la baronne Davilliers	1,116
Collection de livres relatifs à l'Amérique léguée par M. Angrand	750
Total	118,380

Ce n'est pas seulement pour les récentes publications, au nombre de plus de 118,000, que les lecteurs ont le moyen de connaître le titre et la cote des livres conservés à la Bibliothèque nationale. En attendant l'achèvement de l'inventaire général, ils peuvent consulter des catalogues ou des répertoires qui embrassent des divisions plus ou moins étendues des anciens fonds et dont il importe de donner ici la nomenclature, avec le nombre des articles compris dans chacun d'eux.

Catalogue du fonds primitif des cinq divisions théologiques (A, B, C, D, D^2) et des deux premières divisions juridiques (E, E^*) en quatre volumes in-folio, imprimés au XVIIIe siècle	24,000
Inventaire alphabétique de la division de l'histoire générale (G), en sept volumes autographiés	31,000
Inventaire alphabétique de la division de l'histoire d'Italie (K), en cinq volumes autographiés	14,400
Catalogue méthodique de la division de l'histoire de France (L), en onze volumes imprimés depuis 1855 jusqu'en 1879. — Une table alphabétique des noms d'auteurs est en cours d'impression ; les 536 premières pages, allant jusqu'au mot MÉQUILLET, sont à la disposition des lecteurs	210,000
Supplément au précédent catalogue, contenant les volumes ou pièces ajoutés au chapitre de l'histoire locale (Lk) depuis 1863	
A reporter	279,400

(1) On ne tient pas compte ici des thèses des années 1886 et 1887, dont le catalogue est sous presse.

Report.....	279,400
jusqu'en 1880. Volume autographié, in-4° de 735 p. à deux colonnes.....	13,000
Supplément au même catalogue, contenant les volumes ou pièces ajoutés aux deux chapitres de l'histoire généalogique et de l'histoire biographique (L m et L n) depuis 1865 jusqu'en 1884. Volume autographié, in-4° de 953 p. à deux colonnes.....	13,000
Supplément au même catalogue, contenant les volumes ou pièces ajoutés aux deux chapitres de l'histoire des mœurs et de l'archéologie française (L i et L j) depuis 1861 jusqu'en 1885. Volume autographié, in-4° de 88 et 273 pages.....	5,200
Catalogue méthodique de la division de l'histoire de la Grande-Bretagne, autographié en 1878. Volume in-4° de 671 p..... ...	12,500
Catalogue méthodique de la division de l'histoire d'Espagne et de Portugal, autographié en 1883. Volume in-4° de 509 et 127 p.....	7,000
Catalogue méthodique de la division des sciences médicales. Deux volumes et demi, in-4°, imprimés de 1857 à 1889.....	42,400
Catalogue du fonds primitif des divisions des belles-lettres (X, Y, Y^2 et Z), en deux volumes in-folio imprimés au XVIIIe siècle.	18,000
	390,500

La réunion de ces différents catalogues ou inventaires, qui ne rentrent pas les uns dans les autres, donne un total d'environ 390,500 articles.

En ajoutant ce chiffre à celui des articles de catalogue répondant aux accroissements des dernières années, fixé ci-dessus à 118,380, nous arrivons à un total d'un peu plus d'un demi-million, et comme beaucoup des chiffres dont ce total est formé représentent des ouvrages en un grand nombre de volumes, il n'y a pas d'exagération à évaluer à environ un million le nombre des volumes ou brochures dont le catalogue est dès aujourd'hui mis à la disposition des lecteurs qui fréquentent la salle de travail.

On a tenu en dehors de ces supputations des catalogues dont l'autographie ou l'impression a été entreprise dans ces derniers temps et qu'il suffit de rappeler en deux mots.

Le catalogue méthodique de la division de l'histoire d'Asie (O^2) remplira un volume in-4° autographié, dont les 294 premières pages sont tirées.

Nous avons aussi commencé et nous poursuivons activement l'impression d'un catalogue alphabétique de notre collection de factums, c'est-à-dire de mémoires judiciaires publiés à partir du XVIIe siècle pour établir ou réfuter les prétentions des plaideurs devant différentes juridictions de Paris ou des provinces. Ces mémoires sont au nombre d'environ 35,000 pour la période antérieure à la Révolution. On y trouve exposées, et souvent appuyées sur des documents originaux, les origines des propriétés ou des droits litigieux, avec des détails qui offrent beaucoup d'intérêt pour l'histoire des localités, des corporations, des familles et des individus. C'est une immense galerie dans laquelle l'ancienne société française

semble s'être donné rendez-vous pour nous permettre de la passer en revue sous les aspects les plus variés. On y peut étudier les attributions des magistrats et des officiers municipaux, les difficultés auxquelles donnait lieu l'exercice des droits féodaux et l'assiette ou la perception des taxes fiscales, l'organisation des corporations d'arts et métiers, le régime des établissements de charité et d'instruction publique, en un mot, toutes les questions qui touchent à l'histoire de la propriété et du travail. Le catalogue de ces documents, dont la plupart sont inconnus, formera un complément essentiel du catalogue de l'histoire de France et de la *Bibliothèque historique* de Fevret de Fontette.

Par les détails qui précèdent, on peut se rendre un compte exact de l'état des catalogues qui ont été terminés ou qui s'élaborent au département des imprimés. Nous croyons devoir y joindre un aperçu très succinct des catalogues achevés dans ces dernières années pour les autres services de la Bibliothèque nationale et dont l'impression a permis de faire jouir le public.

SALLE PUBLIQUE DE LECTURE.

Liste des ouvrages communiqués dans la salle publique de lecture. Lille, 1887, in-8° de 376 p. à deux colonnes.

SECTION GÉOGRAPHIQUE.

Les cartes et documents géographiques dont les collections de la Bibliothèque se sont enrichies depuis le 1er janvier 1882 sont catalogués à la fin de chacun des Bulletins consacrés aux livres d'origine française qui ont été ci-dessus indiqués.

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

Fonds orientaux.

Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains, par M. Zotenberg. Paris, 1866, in-4°.

Catalogue des manuscrits syriaques et sabéens, par M. Zotenberg. Paris, 1874, in-4°.

Catalogue des manuscrits éthiopiens, par M. Zotenberg. Paris, 1878, in-4°.

Catalogue des manuscrits arabes, par M. le baron de Slane. Fascicules I et II. Paris, 1883 et 1889, in-4°. (Ces deux fascicules contiennent la notice de 4,057 manuscrits).

La collection Hennecart, par M. Léon Feer. Paris, 1877, in-8°.

Notice des manuscrits siamois, par M. le Mis de Croisier. Paris, 1887, in-8°.

Fonds grec.

Inventaire sommaire des manuscrits du supplément grec, par M. Henri Omont. Paris, 1883, in-8°.

Inventaire sommaire des manuscrits grecs, par M. Henri Omont. Paris, 1883-1886. Trois volumes in-8°. (Ce catalogue qui embrasse tous les manuscrits grecs de la

Bibliothèque, sera complété par un quatrième volume consacré aux tables alphabétiques).

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, par H. Bordier. Paris, 1885, in-4°.

Fonds latins et français.

Inventaire des manuscrits latins conservés sous les nos 8,823-18,613, par L. Delisle. Paris, 1863-1871, in-8° (avec un supplément contenant les manuscrits du fonds des nouvelles acquisitions entrés à la Bibliothèque du 1er août 1871 au 1er mai 1874).

Catalogue des manuscrits français de l'ancien fonds (T. I.-III) Paris, 1878-1881, in-4°. — Les 416 premières pages du tome IV sont tirées et s'arrêtent à la notice du manuscrit 4,587.

Inventaire sommaire des nouvelles collections de titres originaux, nos 25,297-26,484 du fonds français, par Ul. Robert. Paris, 1877, in-8° (Extrait du *Cabinet historique*).

Inventaire général et méthodique des manuscrits français, par L. Delisle. T. I. *Théologie*. Paris, 1876, in-8°. — T. II. *Jurisprudence ; sciences et arts*. Paris, 1878, in-8°.

Notice sur les collections manuscrites [relatives à l'histoire provinciale], par Delisle. Paris, 1871, in-8°. Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. XXXII).

Les collections de Bastard d'Estang, Catalogue analytique, par L. Delisle. Nogent-le-Rotrou, 1885, in-8°.

[Catalogue chronologique des pièces comprises dans le fonds Bourré] par M. Vaesen. A la suite de la *Notice biographique sur Jean Bourré*, par le même. Paris, 1886, in-8°.

Inventaire des cartulaires, par Ul. Robert. Paris, 1878, in-8°.

Bibliographie des chansonniers français des XIIIe et XIVe siècle, comprenant la description de tous les manuscrits, la table des chansons, etc., Paris, 1884, 2 vol. in-8° par G. Raynaud.

Inventaire des sceaux de la collection Clairambault, par G. Demay. Paris, 1885 et 1886. Deux vol. in 4°.

Inventaire des manuscrits du fonds de Cluni, par L. Delisle, Paris, 1884, in-8°.

Collections de M. Jules Desnoyers. Catalogue des manuscrits anciens et des chartes, par L. Delisle. Paris 1888, in-8°.

Catalogue des manuscrits relatifs à la Franche-Comté, par Ul. Robert. Paris, 1878, in-8°.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier. Paris, 1881, in-8°.

Inventaire sommaire des archives de la chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris, manuscrits français, 21,813-22,060 de la Bibliothèque nationale, par H. Omont. Paris, 1886, in-8°.

Catalogue des fonds Libri et Barrois, par L. Delisle. Paris, 1888, in-8°.

Fonds de manuscrits en diverses langues modernes européennes.

Catalogue des manuscrits anglais, par M. G. Raynaud. Paris, 1884, in-8°.

Catalogue des manuscrits danois, islandais, norvégiens et suédois, par Olaf Skæbne. 1887, in-8°.

Catalogue des manuscrits espagnols et portugais, par Alfred Morel-Fatio. Fascicule 1. Paris, 1881, in-4°. Ce fascicule contient le catalogue des manuscrits espagnols. Les feuilles du fascicule II, renfermant la notice des manuscrits portugais 1-97, sont tirées.

Inventaire des manuscrits italiens qui ne figurent pas dans le catalogue de Marsand, par G. Raynaud. Paris, 1882, in-8°.

Catalogue des manuscrits néerlandais, par Gédéon Huet. Paris, 1886, in-8°.

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES.

Inventaire des pièces dessinées ou gravées, relatives à l'histoire de France, conservées au département des manuscrits dans la collection Clairambault sur l'ordre du St-Esprit, rédigé par A. Flandrin. Paris, 1887, in-8°.

Inventaire des dessins et estampes relatifs au département de l'Aisne recueillis par M. Ed. Fleury, rédigé par H. Bouchot. Paris, 1887, in-8°.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée par Michel Hennin, rédigé par M. Duplessis. Paris, 1878-1884. Cinq vol. in 8°.

Les portraits au crayon des XVI et XVIIe siècles, conservés à la Bibliothèque nationale, par H. Bouchot. Paris, 1884, in-8°.

Notice sur la vie et les travaux d'Etienne Martellange, suivi du catalogue de ses dessins, par H. Bouchot. Paris, 1886, in-8°.

Catalogue de la collection de pièces sur les beaux arts, imprimées et manuscrites, recueillie par Mariette, Cochin et Deloynes ; par G. Duplessis. Paris, 1881, in-8°.

DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES.

Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque, par M. Chabouillet. Paris, 1858, in 12°.

Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale, par M. Henri Lavoix. *Khalifes orientaux.* Paris, 1887, in-8°.

Catalogue des monnaies gauloises, (non encore publié, mais entièrement tiré ou ou en épreuves bonnes à tirer).

Puissent ces simples indications montrer que les chefs des divers départements de la Bibliothèque nationale, secondés par le zèle de leurs collaborateurs, ne négligent rien pour faciliter au public la connaissance et l'usage des collections qu'ils sont fiers d'avoir à conserver et dont ils ont à cœur de maintenir et d'augmenter la réputation.

L'Administrateur général,

L. DELISLE.

Aix. — Sur le rapport de M. Mouravit, l'Académie des arts et belles-lettres d'Aix a voté l'impression dans ses Mémoires du catalogue des incunables de la bibliothèque Méjanes, par M. Vidal, sous-bibliothécaire.

Ajaccio. — Pendant l'année 1888, la bibliothèque d'Ajaccio a été fréquentée par 1,634 lecteurs sur place et par 5,420 emprunteurs qui ont consulté 8,820 volumes.

Le prince Roland Bonaparte a donné à la bibliothèque de cette ville 200 volumes de géographie et d'anthropologie. M. le Dr de Mercey, 170 brochures scientifiques.

Arbois. — M. Poncet a été nommé bibliothécaire de la ville d'Arbois, en remplacement de M. Jacquenod, décédé.

Bastia. — M. Vannucci, sous-commissaire de la marine en retraite, a été nommé bibliothécaire-adjoint de la ville de Bastia.

Beauvais. — Pendant l'année 1888, la bibliothèque de Beauvais a été fréquentée par 2,264 lecteurs qui ont consulté sur place 2,691 volumes, et pa 158 emprunteurs qui ont emporté 1,751 volumes.

Besançon. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à MM. les membres du comité d'inspection et d'achats; communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Messieurs, l'année dernière, je vous signalais un rabais considérable dans les chiffres de l'accroissement de la bibliothèque durant l'année 1887. Cette fois, j'ai à mentionner un relèvement très sensible de ces mêmes chiffres pour l'année 1888. En effet, il y a, au profit de 1888, une différence de 217 volumes et 211 fascicules. Les accroissements réalisés en 1888 se chiffrent ainsi : 649 volumes, 349 fascicules ou brochures, 4 manuscrits, 20 estampes et une médaille.

La plupart des acquisitions ont été faites, soit pour continuer le recrutement de nos grandes collections, soit pour répondre aux besoins de travailleurs qui fréquentent le dépôt, soit pour annexer aux groupes essentiels de nos richesses quelques éléments intéressants qui sont à saisir au passage.

Dans l'ordre des grands répertoires, nous avons acquis les *Miscellanea* de Baluze qui nous manquaient, le volume du *Corpus inscriptionum latinarum* relatif à la Gaule Narbonnaise, un volume nouveau des *Monumenta Germaniæ*, les volumes ou fascicules publiés du *Manuel des antiquités romaines* de Marquardt et Mommsen, du *Liber pontificalis* de l'abbé Duchesne, de l'*Atlas historique* de Longnon, de la *Grande Encyclopédie*, du *Supplément au Dictionnaire* de Larousse, de la *Biographie nationale de Belgique*, des *Grands écrivains français*, des *Artistes célèbres*, du *Manuel de l'amateur d'estampes*, de l'*Atlas de la guerre franco-allemande*, etc.

Parmi les livres dont nos lecteurs ont désiré l'achat, je citerai : l'*Histoire des Grecs*, de Duruy, plusieurs des *Dictionnaires* spéciaux publiés par l'abbé Migne, la *Révolution française*, de Quinet, le *Manuel de l'histoire de la peinture*, de Waagen, les *Mémoires* du bourgmestre Barthélemy Sastrow, les *Œuvres* des

poètes Coppée et Grandmougin, les *Mémoires* du comte de Falloux, les *Souvenirs* de Legouvé, le *Théâtre* de Labiche, etc.

Comme pièces acquises pour ajouter à nos joyaux, je mentionnerai un manuscrit sur vélin qui renferme les *procès-verbaux* de l'adjudication faite, en 1617, à Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, de biens seigneuriaux situés à Vuillafans et sur d'autres points de la vallée de la Loue, beau volume dont la reliure en veau fauve porte, sur chacun de ses plats, un blason doré de l'archevêque acquéreur. Je mentionne ai de plus huit gravures d'un artiste célèbre de la Franche-Comté, Jacques Courtois, dit le *Bourguignon des Batailles ;* un recueil des cartes géographiques éditées à Rome, de 1550 à 1580, par l'officine des deux franc-comtois Antoine Lafreri et Claude Duchet, premiers éditeurs des estampes gravées d'après Raphaël et Michel-Ange ; enfin le portrait au pastel encadré de Nicolas-Gabriel Clerc, de Baume-les-Dames, historien de la Russie.

En dehors des vingt-six recueils périodiques dont le Ministère de l'instruction publique assure à notre dépôt le service gratuit, la direction du secrétariat de ce Ministère nous a concédé un certain nombre des publications savantes qui s'exécutent sous ses auspices ou dont elle acquiert des exemplaires par voie de souscriptions. Nous avons ainsi reçu les fascicules parus des *Alchimistes grecs,* publiés par Berthelot ; divers volumes des *Œuvres* de Huygens, Lagrange, Fourier et Cauchy ; plusieurs parties de l'*Exploration scientifique de la Tunisie* ; le second tome de la *Géographie de la province romaine d'Afrique*, par Tissot ; la suite de la publication des *Manuscrits de Léonard de Vinci* ; celle du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France* ; celle du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par Godefroy ; celle du *Répertoire de droit administratif*, par Béquet et Dupré, etc. Parmi les périodiques, quelques-uns sont de véritables livres d'art : la *Gazette archéologique* peut être citée comme exemple.

A l'envoi des volumes de l'*Inventaire des richesses d'art de la France*, publiés par ses soins, l'Administration des beaux-arts a bien voulu ajouter quatre estampes de premier choix qui ont un particulier intérêt pour ce pays. Je veux parler des reproductions en gravure du *Fra Bartolommeo* de la cathédrale de Besançon ; des *Portraits* de Victor Hugo, par Bonnat et Desmoulins ; de l'*Homme à la ceinture de cuir*, par Courbet. Ces estampes étaient accompagnées d'un exemplaire de la belle *Médaille de Victor Hugo*, par Borrel.

De son côté, la Préfecture de la Seine nous a envoyé deux nouveaux volumes de l'*Histoire générale de Paris*, ainsi que l'*Inventaire des richesses d'art* de la région parisienne.

Le passage au Ministère de l'agriculture de M. Viette, député du Doubs, nous a valu une ample concession de livres modernes se rapportant à des spécialités qui n'étaient guère représentées dans notre dépôt que par d'anciens ouvrages. Nous voilà donc largement outillés au point de vue des travaux récents sur les forêts, les vignes et les diverses races d'animaux dont l'élevage concorde avec l'agriculture.

Plusieurs cadeaux témoignent encore de la notoriété d'importance qui est acquise à la bibliothèque de Besançon. C'est ainsi que la très honorable douairière lady Vernon a bien voulu comprendre notre dépôt parmi ceux auxquels elle a fait l'envoi de l'érudit ouvrage sur Dante, composé par les lords Georges-John

et Auguste-Henry Vernon, ouvrage publié en 4 magnifiques volumes du format in-4°. La commission royale d'histoire de Belgique nous a envoyé sept volumes de la grande collection des *Documents belges* dans laquelle est comprise la publication des *Lettres du cardinal de Granvelle*. De la commission royale d'histoire de Venise nous avons reçu, par la voie des échanges internationaux, un exemplaire de la publication des journaux (*Diarii*) de Marino Sanuto.

Nos compatriotes habitant Paris n'oublient pas la bibliothèque de l'ancienne capitale de la Franche-Comté. Une preuve bien touchante de ce sentiment vient de nous être donnée par les fils du docteur Marjolin, de Ray-sur-Saône, qui tint avec supériorité la chaire de chirurgie à la Faculté de médecine de Paris, entre les années 1819 et 1850. Les neuf volumes obtenus comme grands prix, en l'an XII, par ce compatriote distingué, figureront parmi les intéressantes reliques confiées à notre dépôt Les écrivains originaires de la Franche-Comté continuent à nous adresser volontiers leurs ouvrages. Dans les envois de ce genre qui sont parvenus en 1888, je mentionnerai : un exemplaire sur papier fort des *Causeries sur les artistes de mon temps*, par M. Jean Gigoux ; divers ouvrages de MM. Paul Laurens, l'abbé Suchet, Paul Girod, Léonce Pingaud, le capitaine de Terrier-Santans, etc., enfin la *Monographie du prieuré de Vaucluse*, par notre compatriote M. Ulysse Robert qui, dans son fonctionnement d'inspecteur général des bibliothèques, fait le possible pour être propice au principal dépôt de livres de l'ancienne province de Franche-Comté. C'est pour moi un devoir agréable de faire bénéficier la bibliothèque des envois qui m'arrivent en échange de mes publications personnelles. J'ai pu de la sorte offrir au dépôt, dans le cours de l'année 1888, soixante-dix articles, parmi lesquels je me permettrai de souligner un splendide volume de M. le duc de la Trémoïlle, plusieurs productions érudites de M. Léopold Delisle, les répertoires de bibliographie du P. Sommervogel, etc.

Par une circulaire en date du 15 février 1886, le Ministère de l'instruction publique avait demandé aux bibliothécaires municipaux un catalogue des incunables de leurs dépôts respectifs, catalogue qui devait être exécuté d'après un guide fourni par M. Léopold Delisle. Ce catalogue avait été aussitôt entrepris, et le résultat allait en être envoyé, quand une seconde circulaire en date du 25 juillet 1888, modifiant les prescriptions de la première, demandait que le catalogue désiré se bornât à une énumération simple des livres déjà correctement décrits dans le *Repertorium* de Hain, tandis que les descriptions seraient réservées aux volumes omis ou imparfaitement décrits dans le *Repertorium*. Ce nouveau travail a été accompli, et le résultat en a été adressé au Ministère dès le début du mois de février dernier. Le catalogue de nos incunables, c'est-à-dire des livres imprimés dans la seconde moitié du XVe siècle, comprend 815 numéros, et les exemplaires qui font double ou triple emploi n'y ont pas d'articles distincts. Nous possédons en ce genre, je le crois, le plus considérable des groupes appartenant aux bibliothèques de la France départementale. Le catalogue qui vient d'en être fait a été rédigé, sous ma direction, par M. Bouillet, l'un de mes adjoints, dont je ne saurais trop reconnaître la consciencieuse activité unie au permanent désir de faciliter les recherches des travailleurs qui fréquentent notre dépôt.

Le catalogue descriptif de notre fonds de manuscrits ne cesse d'être au premier rang de mes occupations professionnelles, et sa marche vers un prochain achève-

ment a encore gagné du terrain. Les articles peu nombreux dont il me reste à faire les notices sont tous de provenance franc-comtoise, et conséquemment leur caractérisation ne m'imposera plus aucun de ces problèmes dont la solution m'a si souvent arrêté dans ce travail qui sera l'œuvre maîtresse de mon fonctionnement de bibliothécaire.

Je disais, l'an dernier, que ce travail avait été fréquemment ralenti par l'impossibilité où je me trouve de faire des groupements de pièces dans un local spécialement affecté à ces manipulations. Les parois de ce local serviraient d'ailleurs à établir de nouveaux rayonnages pour installer des livres et liquider les empilements auxquels le défaut de place nous condamne. Le Conseil municipal, après avoir adopté le projet de construction de cette salle nouvelle, s'est vu dans la nécessité d'en ajourner l'exécution.

J'hésite dès lors à demander l'ouverture d'un crédit pour l'impression d'un nouveau volume du catalogue des imprimés de l'établissement, qui comprendrait les livres se rapportant aux sciences physiques, chimiques, naturelles, médicales et mathématiques. Le prix d'impression de ce volume atteindrait au moins 5,000 francs. Je me hâte toutefois de dire que de tous ces livres nous avons un catalogue manuscrit sur cartes, qui est mis à la disposition des personnes ayant le désir d'en prendre connaissance.

Pour l'année 1890, j'ai l'honneur de proposer au comité de solliciter du Conseil municipal le maintien des deux crédits précédemment alloués à l'établissement : 2,000 francs pour entretien du mobilier, chauffage, reliures et abonnements à divers recueils périodiques, puis 2,000 francs pour acquisitions de livres.

Le comité, approuvant ce rapport et en adoptant les conclusions, délibère que le Conseil municipal sera prié d'inscrire au budget de 1890, pour l'entretien et le recrutement de la bibliothèque de la ville, deux crédits de 2,000 francs chacun.

Bône. — *Rapport de M. le Bibliothécaire de Bône à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous exposer ci-après, conformément aux prescriptions du 22 février 1839, le rapport annuel sur le service de la bibliothèque de Bône pendant l'exercice 1888.

La bibliothèque est ouverte régulièrement au public (règlement du 28 juin 1886) les mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche de chaque semaine, de 2 à 4 heures, excepté le 1er janvier, les jours de fêtes nationale, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Ascension, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, et aussi pendant les vacances universitaires de Pâques et le mois de septembre ; mais ce n'est que de l'année dernière qu'elle a été fermée, pendant le mois de septembre.

Du 1er janvier au 31 décembre, il s'est présenté 3,733 lecteurs, dont 2,787 du sexe masculin et 946 du sexe féminin.

1° Les lecteurs masculins peuvent se ranger ainsi :

Hommes (professeurs, employés, négociants).....	1,146
Jeunes gens.	864

Enfants de 10 à 14 ans	322
Ouvriers de tout genre	277
Militaires de tous grades	178

Il n'est délivré de livres aux enfants, garçons et filles, que sur la demande des parents.

2° Lectrices.

Dames	456
Jeunes filles	490

Il est bon d'observer que ce nombre de 3,733 lecteurs et lectrices ne représente pas autant de personnes différentes, puisque la bonne moitié vient changer ses volumes à peu près toutes les trois semaines; il ne représente que 3,733 prêts distincts, comportant 5,562 volumes de toutes sortes que l'on peut classer à peu près comme il suit :

Philosophie et morale	133
Littérature, critique littéraire	1,642
Histoire, géographie, voyages, biographies	922
Sciences en général	714
Ouvrages populaires	573
Romans	1,579

Le nombre des livres sortis est inférieur de 1,065 à celui de l'exercice précédent qui était de 6,628, sans que le bibliothécaire puisse expliquer la cause de cette diminution. Toutefois le chiffre des sorties semble cette année devoir nous ramener progressivement à ceux de quelques exercices précédents, puisque, à la fin de ce premier trimestre 1889, il dépassera 2,000.

L'exposé qui précède ne donnerait pas une idée exacte des services que rend la bibliothèque si nous ne mentionnions pas le nombre des ouvrages consultés sur place : il a été pendant l'année de 805, demandés par 549 personnes.

La bibliothèque de Bône n'est pas une bibliothèque *populaire* dans le sens strict du mot : elle est, de par ses origines, une bibliothèque *d'étude* : elle n'a été ouverte au public qu'après la cession par la Ligue de l'enseignement d'environ 2,500 volumes d'histoire, de voyages, de littérature et de romans dont bon nombre de ces derniers sont hors d'usage, ou perdus par l'infidélité des emprunteurs.

Elle est encore moins un vulgaire cabinet de lecture, comme certains lecteurs, le supposent à tort, en venant demander les œuvres de Zola, de P. de Kock, de Pigault Lebrun et autres. Le comité ne comprend pas de ces romans sur ses listes.

On vient à la bibliothèque demander des romans parce que le prêt ne coûte rien et l'on s'étonne de n'y pas trouver tous nos romans contemporains.

Les ouvrages les plus demandés ou consultés, sont :

1° En littérature et en critique : P. Albert, Balzac, Boileau, Châteaubriand, Corneille, Dante, Deschanel, Gérusez, V. Hugo, Lafontaine, Laharpe, Lamartine, Molière, Patin, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Shakespeare, Voltaire, Cicéron, Platon, etc.

2° Périodiques littéraires : *Revue des Deux-Mondes*, *Musée des Familles*, *Journal de la jeunesse*, *Magasin d'éducation et de récréation*, *Revue politique et littéraire*.

3° En histoire : L. Blanc, Challamel, J. Claretie, T. Delord, Duruy, Guizot, H. Martin, Michelet, Thiers, A. Thierry, etc.

4° Géographie et voyages : E. Reclus, Bouillon, Vivien de Saint-Martin, *Tour du monde*, Burton, Cameron, Livingstone, Mage, Milton, Schweinfurth, Stanley, *Univers pittoresque*, ouvrages relatifs à l'Algérie, etc.

5° Comme science : le journal *la Nature*, *Revue scientifique*, *Revue internationale de l'électricité*, *journal d'astronomie populaire*, *Dictionnaire de chimie*, par Würtz, œuvres de L. Figuier, *Bibliothèque des merveilles*. etc.

6° Romanciers français : Ed. About, Cherbuliez, A. Daudet, A. Dumas, H. Malot, E. Souvestre.

7° Romanciers étrangers : Miss Braddon, Dickens, H. Conscience, F. Cooper, W. Scott, etc.

Et il n'y a, pour ainsi dire, pas de jour où l'on ne vienne consulter le *Dictionnaire* de Larousse.

C'est une idée humanitaire, démocratique que la diffusion de l'instruction à tous les degrés, et la Ligue de l'enseignement en créant, il y a une vingtaine d'années à Bône, une bibliothèque populaire et en la cédant à la ville, est entrée pleinement dans ce mouvement que suit la municipalité. Mais si l'application de cette idée est féconde en résultats, elle présente aussi, dans la pratique, bien des inconvénients, car le prêt au-dehors est la cause d'une prompte détérioration des volumes que l'insuffisance des crédits ne permet pas de remplacer, et de pertes assez nombreuses au milieu d'une population que la crise économique, qui s'accentue chaque jour, rend de plus en plus flottante. Ainsi, au 28 février dernier, il restait à recouvrer sur l'exercice 1886, 15 volumes, sur 1887, 17, et sur 1888, 64, c'est-à-dire un total de 96 volumes. Tous ces volumes doivent-ils être considérés comme perdus ? Non, car le bibliothécaire estime que plus des deux tiers rentreront, et que de lettres de rappel ne faudrait-il pas écrire pour arriver à ce résultat !... Le reste n'en sera pas moins une perte fort regrettable.

L'un des membres du comité de surveillance et d'achats, demandait un jour si les lecteurs connaissaient bien leurs obligations en venant emprunter des livres; le bibliothécaire répondit que tous devaient les connaître, puisque la plupart possèdent un catalogue en tête duquel se trouve le règlement, lequel est affiché à l'extérieur et à l'intérieur de la bibliothèque, mais que malheureusement c'étaient les personnes les plus à même de le connaître qui étaient toujours le plus en retard. C'est un fait facile à vérifier sur le registre de sortie.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici les pertes subies par la bibliothèque de 1873 à 1880 inclus, ainsi que le nombre des volumes prêtés annuellement depuis le 1er janvier 1871 au 31 décembre 1888.

1° Pertes subies :

1873 ..	3	1875.....	13	1877.....	22	1879.....	35
1874.....	8	1876.....	11	1878.....	26	1880.....	92

Total : 210 volumes.

2° Nombre des volumes annuellement sortis :

1871.....	2,032	1877.....	6,453	1883.....	8,308
1872.....	1,586	1878.....	6,641	1884.....	9,569
1873.....	3,217	1879.....	7,570	1885.....	7,288
1874.....	3,519	1880.....	8,662	1886.....	6,843
1875.....	4,110	1881.....	7,381	1887.....	6,628
1876.....	5,054	1882.....	2,716	1888.....	5,563

Ce qui forme, pour une période de 18 années, un total de 103,145 volumes prêtés au dehors, non compris ceux consultés sur place : moyenne annuelle 5,730 environ.

La bibliothèque est située au-dessus du prétoire de la justice de paix, bâtiment communal, dans une salle mesurant intérieurement, à peu de chose près, 14^m48 de longueur, 6^m65 de largeur moyenne et 3^m68 de hauteur : cette salle est percée de cinq fenêtres sur la rue Damrémont et de deux sur la rue du Lion, mais condamnées et masquées par un corps de bibliothèque : elle est accessible par la rue du Lion, n° 1, et son orientation principale sur la rue Damrémont est-sud-ouest ; elle est recouverte d'une terrasse assez mince sur laquelle le soleil donne depuis son lever jusqu'à son coucher, ce qui la rend très chaude en été et très froide en hiver, sans la préserver entièrement contre les pluies torrentielles, comme cela s'est vu encore cet hiver.

Les livres sont logés dans quatre corps de bibliothèque comprenant seize armoires distinctes, pouvant se démonter facilement, à portes vitrées et fermant à clef ; hauteur 3 mètres, largeur intérieure approximative 1^m43, profondeur 0^m35 pour le corps de l'armoire et 0^m63 pour le soubassement qui les supporte et qui a lui-même 0^m86 de hauteur. Ces quatre corps de bibliothèque ont été faits en 1882. De plus quatre armoires de même hauteur et de même largeur, mais moindres en profondeur, y ont été adjointes en 1885 ; elles sont placées dans les trumeaux des fenêtres.

Ces vingt armoires sont désignées par une lettre de l'alphabet, peinte au-dessus, depuis A jusqu'à T, et les soubassements divisés en deux compartiments par un chiffre, depuis 1 jusqu'à 40, également peint sur chaque battant de porte à panneau plein, pour obvier aux bris de glaces, qui ne manqueraient pas de se produire à chaque instant : un coup de genou les aurait vite enfoncées.

Les armoires sont garnies de plus ou moins de rayons selon le format des volumes. Le premier rayon qui n'est autre que le couvercle du soubassement, ne contient que des volumes in-4° ou de format analogue, et sur un seul rang ; les autres rayons comportent chacun deux rangs de livres.

Armoire A, rayons 1, 2, 3, voyages ; 4, 5, 6, jurisprudence ;
B » 1 à 6, géographie et voyages ;
C » 1, mélanges ; 2, 3, littérature étrangère ; 4, ouvrages militaires ; 5, 6, religion ;
D » 1 à 6, littérature française ;
E » 1 à 6, dictionnaires ; encyclopédies ;
F » 1, dictionnaires ; 2, *Biographie universelle* ; 3, 4, 5, 6, auteurs latins et grecs ;

Armoire G rayons 1 à 6, sciences ;

H » 1, *Musée des familles* ou *Année scientifique* ; 2, *la Nature*, la *Mosaïque*, bibliothèque Roret ; 3, *Magasin pittoresque* ; 5, *Magasin d'éducation et de récréation* ; 6, sciences naturelles ;

I » 1, Le *Tour du monde* ; 2 à 6, ouvrages de philosophie ;

J » 1 à 7, histoire de France ;

K » 1 à 7, histoire étrangère ;

L » 1, 2, 3, ouvrages relatifs à l'Algérie ; 4, brochures diverses ; 5, 6, ouvrages divers ; 7, médecine ;

M » 1, 2, 3, 4, ouvrages populaires (bibliothèque rose, Jules Verne, Erckmann-Chatrian) ; 5, *Bibliothèque des merveilles* ; 6, 7 et 8, littérature et philosophie

N » 1, mélanges ; 2, 3, 4, 5, 6, romans français ; 7, 8, médecine ;

O » 1, mélanges ; 2 à 8, romans français ;

P » 1, mélanges ; 2 à 7, littérature et romans étrangers ; 8, médecine ;

Q » 1 à 7, mélanges ;

R » d° d°

S » d° d°

T » lieu de dépôt provisoire.

Soubassement :

N°s 1 à 12, journaux ; atlas de géographie et d'explorations scientifiques ; 13 à 40, annales, bulletins, mémoires, revues que reçoit l'Académie d'Hippone des Sociétés avec lesquelles elle est en relation d'échanges ;

Frises :

1, Documents relatifs à l'histoire de France ; situation des établissements français en Algérie ;

2, Documents divers ;

3 et 4, *Revue des Deux-Mondes*.

Tel est, dans son ensemble, l'aménagement de notre bibliothèque. Cet arrangement est loin d'être parfait au point de vue méthodique, puisque nous n'avons qu'une salle, sans aucune annexe, et ce n'est qu'après bien des tâtonnements et des difficultés sans nombre, que j'ai pu, *toujours seul*, arriver à ce résultat. L'essentiel est de pouvoir retrouver, sans perte de temps, tel ouvrage demandé, et c'est chose facile, car chaque volume porte en haut du dos une étiquette sur laquelle se trouve, en majuscule, la lettre de l'armoire, le numéro du rayon à côté, et, au-dessous, celui de son numéro d'ordre sur le rayon.

Ces indications sont répétées en dedans du livre sur la couverture, car souvent le livre rentre sans son étiquette, et il serait trop long de retrouver sa place. Elles sont aussi sur la feuille de titre qui contient, en outre, dans un timbre rouge le numéro d'inscription au grand livre.

La bibliothèque a pour tout mobilier une table servant de bureau avec fauteuil, une grande table pour les lecteurs, avec chaises, et au bout une vitrine où sont

déposées les quelques médailles que nous possédons : de plus un poêle en fo il n'y a pas d'appareil pour l'éclairage, de sorte que la bibliothèque ne peut ouverte le soir.

Le bâtiment est assuré pour dix ans, depuis le mois de juin 1887, pour somme de 40,000 francs, et la bibliothèque et son matériel aussi pour une som de 40,000 francs.

Bordeaux. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Bordeaux communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, je viens vous présenter le rapport demandé par M. le Minist de l'instruction publique, sur le fonctionnement de la bibliothèque de Bordeaux.

Pour ce qui concerne les notions relatives au passé, je m'en réfère au rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 17 mai 1887, et qui a été inséré au t. IV, p. 105 et suivantes du *Bulletin des bibliothèques*.

Nous avons continué et continuons l'opération complexe du récolement général qui a marché moins rapidement que je ne l'espérais, par suite de la quantité considérable de recueils factices dont le contenu, à part les pièces réputées les plus importantes, n'avait jamais été catalogué. Nous avons, dans cette catégorie, trouvé un assez grand nombre de plaquettes curieuses, et même des incunables.

Il nous a fallu, en même temps, procéder à la réfection de plusieurs de nos registres de tables alphabétiques, que l'usage journalier finit par rendre inservables.

C'est là une obligation qui entraîne de grandes pertes de temps, et il serait bien souhaitable que la partie manuscrite de nos catalogues, actuellement suffisante pour constituer quatre gros volumes, et nos tables alphabétiques manuscrites pussent être imprimées, pour rendre inutile le renouvellement des registres manuscrits portant sur un ensemble de livres aussi considérable et qui grossit toujours.

A l'occasion de l'Exposition universelle, M. le Ministre de l'instruction publique a demandé l'envoi de nos catalogues imprimés, et des notices (s'il y en avait) relatives à l'histoire de notre dépôt. Ces envois ont été faits ; mais la notice publiée par M. Gergerès, en 1864, est si insuffisante, malgré son étendue, que pour répondre aux vœux de M. le Ministre, je vous ai proposé, Monsieur le Maire, de confier à M. Céleste, bibliothécaire adjoint, le soin de constituer à nouveau une notice précise, à l'aide des documents que, de longue date, il a recueillis soit dans notre bibliothèque, soit dans d'autres dépôts publics. Ce travail est avancé maintenant, et il a eu pour première conséquence la mise en ordre et l enrichissement de notre collection de documents relatifs tant à la bibliothèque elle-même qu'aux bibliothèques anciennes qui ont précédé la nôtre et l'ont constituée.

Depuis la rédaction de mon précédent rapport, la fréquentation de la bibliothèque n'a fait que s'accroître, et l'année 1888 a marqué à cet égard un progrès

sensible, soit quant au nombre de lecteurs envisagé en bloc (1), soit quant au caractère sérieux des consultations de livres. Professeurs, étudiants, érudits de la région sont venus fréquemment, — et nous nous en félicitons, — travailler dans notre grand dépôt.

Les *desiderata* de ces lecteurs ont été pris en grande considération dans les achats à faire, achats qui ont été continués conformément au programme général exposé dans mon rapport de mai 1887 (2).

Des circonstances imprévues nous ont aussi fourni l'occasion d'achats d'une importance spéciale.

Nous avons acquis, par exemple, une carte manuscrite de la région (de Bordeaux à l'embouchure de la Gironde) composée de douze feuilles, et dressée, de 1708 à 1723, par l'ingénieur Masse. Cet admirable travail, curieux comme un cadastre, au point de vue de l'indication des cultures, a une importance de premier ordre, pour ce qui concerne l'histoire de notre fleuve, dont Masse avait, par d'innombrables sondages, relevé minutieusement l'état précis au commencement du XVIIIe siècle. Ce document si intéressant a déjà servi à des études très sérieuses sur l'histoire du fleuve envisagé en ce qui concerne sa navigabilité. Entrées à la bibliothèque dans un état d'extrême fragilité, ces cartes ont été parfaitement remontées sur toile, grâce aux indications que M. Léopold Delisle a bien voulu nous fournir avec sa bonté habituelle.

Une vente importante, celle des livres de M. Solar, nous a permis aussi d'acquérir quelques ouvrages dignes d'être signalés :

Un *De Officiis* de Cicéron, manuscrit in-folio sur vélin, écrit très élégamment au XVe siècle, orné de belles initiales sur couleur, et, ça et là, de dessins délicats sur les marges.

Un manuscrit de Salluste in-4° sur vélin, moins élégant que le précédent, mais peut-être plus intéressant quant à la valeur philologique, et intéressant aussi au point de vue de l'histoire de la vulgarisation des auteurs classiques par les calligraphes italiens au commencement du XVe siècle.

Un *Lucain*, manuscrit in-folio, sur papier, de la première moitié du XVe siècle, et aussi d'origine italienne. Un lot important de volumes relatifs à l'œuvre de *Dante*, et parmi lesquels se trouve la belle édition donnée par lord Vernon, etc..,.

Au milieu d'autres acquisitions nombreuses, se rapportant aux sciences pures, aux sciences appliquées, à l'histoire et à la littérature, je signalerai l'édition d'Alde des *Vies de Plutarque* (exemplaire de Wytterbach). Nous possédions déjà

---

(1) En 1868, les lecteurs étaient au nombre de 5,796
En 1878 » » 8,622
En 1888, ils ont atteint le nombre de 12,132

(2) En 1888, le nombre des volumes entrés à la bibliothèque a été de 834, non compris les journaux et publications périodiques. Dans ce nombre, les dons de l'État figurent pour 373 volumes, y compris une série importante des publications des diverses classes de l'Institut. L'acquisition de la Carte de Masse, à cause du coût de celle-ci, a restreint les acquisitions de l'exercice.

les *Moralia* de l'édition d'Alde. Et, si je cite spécialement ce volume, c'est qu'il me semble vraiment nécessaire de ne pas négliger dans les grands dépôts publics la constitution de séries des principales éditions primitives des classiques anciens, surtout dans les dépôts déjà riches en livres de cette nature, et où quelques acquisitions peuvent constituer le moyen d'étudier le développement de la critique et de la philologie. Je sais que, dans le moment actuel, de jeunes maîtres sont disposés à envisager de tels livres comme des instruments sans utilité. C'est peut-être une erreur, au moins au point de vue de l'histoire littéraire ; et, si l'on ne songeait pas à immobiliser dans les dépôts publics des volumes qui, chaque jour, partent pour l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique, et même l'Australie, il pourrait devenir difficile de retrouver plus tard ces vénérables outils du savoir que l'on affecte un peu trop de dédaigner aujourd'hui, et que leur valeur mercantile actuelle rend facilement accessibles.

Pour des motifs analogues, bien que nous possédions le *Thesaurus* grec d'Henri Estienne de l'édition Didot, nous avons acquis l'édition de Londres. La disposition des mots par ordre étymologique conservée en ce livre, est peu commode, à coup sûr, pour une recherche rapide ; mais elle offre un sérieux intérêt pour l'étude de la valeur précise des composés si nombreux dans la langue grecque, et les dissertations multiples que renferme le livre et qui sont parfois hors d'œuvre, présentent très souvent aussi des ressources précieuses pour les philologues.

Ces indications générales, jointes à celles que j'ai exposées en 1887, indiquent quelle est la direction donnée aux acquisitions de la bibliothèque de Bordeaux. Je dois ajouter une observation dont il me semble nécessaire que communication soit fournie à M. le Ministre de l'instruction publique.

En qualité de conseiller général du département de la Gironde, j'ai demandé, il y a deux ans, qu'une modification soit appliquée à la répartition des exemplaires du dépôt légal, pour ce qui concerne les publications périodiques de chaque département, et que l'un de ces exemplaires fût directement affecté à la bibliothèque publique des chefs-lieux respectifs, sans subir les chances de perte par des voyages à Paris. Satisfaction a été donnée à ce vœu. L'accueil fait à ma proposition m'a enhardi, et, à la dernière session du Conseil général, sur ma demande, cette assemblée a émis le vœu que la loi régissant le dépôt légal (loi sur la presse) fût modifiée de telle façon que chaque imprimeur, à l'avenir, fût tenu de déposer un exemplaire de plus de chacune de ses impressions, et que cet exemplaire passât immédiatement de la Préfecture à la bibliothèque publique du chef-lieu du département où habite l'imprimeur. Cette obligation ne serait pas une charge sérieuse pour les imprimeurs auxquels elle fournirait, au contraire, la garantie de centralisation de leurs travaux dans un dépôt où l'on pourrait les consulter ; et l'on trouverait en cette mesure le moyen de conserver un nombre considérable de livres ou brochures qui, sous le régime pratiqué actuellement, sont détruits ou s'égarent et ne peuvent plus être rencontrés, même dans les régions qui les ont produits. Si cette mesure était approuvée d'une façon générale et légalement sanctionnée, chaque bibliothèque de chef-lieu se trouverait placée, par rapport à son département, dans la situation où est placée la Bibliothèque nationale par rapport à la France entière. Nos dépôts départementaux seraient

ainsi enrichis, en premier lieu, de tous les livres publiés dans leur région respective, ce qui serait un accroissement d'intérêt local sur l'importance duquel il n'y a pas à insister, et en second lieu, ils seraient nantis d'un nombre considérable de plaquettes dont l'intérêt spécial n'apparaît pas toujours au moment de leur publication, mais que l'on regrette ensuite d'avoir vu disparaître, sans profit pour personne et au détriment de tous.

Veuillez, etc.

Bourg. — Mme veuve Edgar Quinet vient de faire don à la bibliothèque de Bourg de 150 ouvrages ayant appartenu à son mari.

Brest. — M. Tissot (Pierre-Louis), lieutenant de vaisseau en retraite, a été nommé sous-bibliothécaire de la ville de Brest, en remplacement de M. Loyer.

Cahors. — Pendant l'année 1888, le nombre des lecteurs de la bibliothèque de Cahors s'est élevé à 1,150, qui ont consulté 2,188 volumes ; celui des emprunteurs à 2,234, auxquels 2,738 volumes ont été communiqués.

Châlons-sur-Marne. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Châlons-sur-Marne, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus deux états présentant le nombre des personnes qui ont fréquenté la bibliothèque pendant les mois de février et de mars 1889. J'ai choisi ces deux mois pour faire des relevés très précis, parce qu'ils terminent la saison d'hiver et qu'ils donnent une idée du service pendant cette saison.

Pendant le mois de février, nous avons eu 326 lecteurs et lectrices, ce qui donne, pour 24 jours d'ouverture, une moyenne de 13 lecteurs 1/2 par séance, la plus petite journée ayant été de 6 et la plus grande de 28 lecteurs.

Le mois de mars a donné 415 lecteurs ou lectrices, soit pour 27 jours de service public, une moyenne de 15 lecteurs et plus par séance, la plus petite journée ayant été de 4 lecteurs et la plus grande de 40 personnes.

La moyenne des communications pouvant être estimée à 5 volumes par personne, nous trouvons 1,580 volumes communiqués pour le mois de février et 2,075 pour le mois de mars.

C'est naturellement le dimanche et le jeudi que les lecteurs sont plus nombreux.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours de la semaine, le mercredi excepté, de midi à 5 heures.

Les séances du matin sont consacrées particulièrement aux travaux d'écriture et de classement qui ont pris une grande importance à la bibliothèque de la ville, pour les raisons que vous connaissez, ce qui ne nous empêche pas de faire, le matin, les communications utiles et urgentes qui peuvent nous être demandées.

Mais la statistique, Monsieur le Maire, en donnant des chiffres, ne rend pas compte de la situation morale d'une institution. Ainsi, pour une bibliothèque, il peut y avoir un mouvement notable de personnes et peu de services rendus, si le travail n'est pas utile et si la lecture est futile.

Depuis l'organisation du nouveau service, c'est-à-dire depuis le 11 novembre dernier, la bibliothèque de Châlons est en grand progrès. Les lectures et les recherches y sont très sérieuses et suivies dans toutes les sections de la littérature, des sciences et de l'histoire; on n'y lit pas de romans. Les lecteurs et les lectrices y font des séances d'étude et de travail qui durent une, deux, trois ou quatre heures.

Quant aux travailleurs, ils se composent de professeurs, de grands élèves du collège, de l'École normale, d'officiers, sous-officiers et soldats, de diverses personnes appartenant aux situations libérales, etc.

J'ai vu avec satisfaction, le dimanche, un assez grand nombre de jeunes soldats passant plusieurs heures à la bibliothèque et y faisant des lectures sérieuses.

Il y a une autre remarque à faire, Monsieur le Maire, c'est que les grands élèves du collège, je les appelle des étudiants, y viennent en plus grand nombre et avec plus d'assiduité qu'autrefois; ils ont une tenue absolument irréprochable, je me plais à leur rendre cette justice et à vous en faire part, parce que je suis certain que vous en éprouverez une sérieuse satisfaction.

Cette amélioration dans ce que j'appelle l'état moral de la bibliothèque, tient à la meilleure organisation de la salle de lecture qui est abondamment pourvue des ouvrages les plus intéressants à consulter. Elle tient aussi à ce que le service de la bibliothèque populaire étant absolument séparé, la bruyante circulation d'autrefois a cessé, le recueillement, la lecture et le travail sérieux sont devenus possibles à la bibliothèque de la ville.

Malgré la séparation des deux services, nous avons souvent été appelés à prêter à la Société de lecture un concours qui ne lui a pas fait défaut.

Vous savez, Monsieur le Maire, que l'année 1889 doit être consacrée à des travaux de restauration intérieure à faire dans les salles du premier étage de la bibliothèque. Les crédits ont été votés par le Conseil municipal; j'espère que ces travaux, exécutés selon les prévisions, seront terminés vers la fin de l'année. C'est alors que nous pourrons compléter l'organisation de la bibliothèque en procédant au classement de 20,000 volumes qui ont été déposés provisoirement dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, au-dessus de la salle du Conseil municipal.

Je vous avoue, Monsieur le Maire, que j'aspire après le moment où il nous sera donné de compléter l'organisation des 63,000 volumes composant l'importante bibliothèque de la ville de Châlons, comme le musée a été organisé. En quelques années, sans dérober au service public une seule heure, la ville a fait des travaux considérables de création, d'organisation, de reconstruction et réfection à la bibliothèque, aux archives, à la Société de lecture, au musée de peinture, sculpture, histoire naturelle, géologie, minéralogie, etc.

Je ne pense pas que beaucoup de villes en aient fait autant en un pareil délai, et avec un pareil ménagement des ressources financières.

J'ai l'honneur, etc,

L'importante bibliothèque de la Société de lecture, dont l'administration avait été confiée jusqu'ici aux fonctionnaires de la bibliothèque municipale de Châlons, vient d'être transférée dans un local spécial.

Grenoble. — Vient de paraître à la librairie Plon, Nourrit et Cie, le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Grenoble, qui forme le t. VII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Il a été rédigé par MM. P. Fournier, E. Maignien et A. Prudhomme. Il forme un vol. de LX-803 pages.

La Rochelle. — Vient de paraître à la librairie Plon, Nourrit et Cie, le catalogue des manuscrits de La Rochelle, qui forme le t. VIII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Il a été rédigé par M. Musset, bibliothécaire de La Rochelle ; il forme un vol. de IV-683 pages.

Laval. — M. Morice a été nommé sous-bibliothécaire de la ville de Laval, en remplacement de M. Chiron, démissionnaire.

Narbonne. — M. Tissier, archiviste-paléographe, a été nommé bibliothécaire-archiviste de la ville de Narbonne, en remplacement de M. Massip, nommé bibliothécaire-adjoint de la ville de Toulouse.

Pau. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a, dans sa séance publique du 20 décembre 1888, accordé une médaille d'argent à M. Soulice, pour son volume intitulé : *Catalogue de la bibliothèque de Pau*.

Remiremont. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Remiremont ; communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser, conformément aux prescriptions de l'article 38 de l'ordonnance royale du 22 février 1839, et des circulaires ministérielles des 30 septembre 1877 et 28 juin 1886, mon premier rapport annuel sur le service et l'état de la bibliothèque publique de la ville de Remiremont.

Comité d'inspection et d'achats de livres. — Le comité actuel se compose de neuf membres, savoir : MM. Petitdidier, Henri, adjoint au maire ; Thiéry, principal du collège ; Bourson, inspecteur de l'enseignement primaire ; Jacquot, dessinateur ; Bertrand, Charles, bibliothécaire de la Ligue de l'enseignement ; Robé, percepteur : Tissier, docteur en médecine, conseiller municipal ; Jacquin, notaire ; Puton, docteur en médecine.

M. le Maire, président de droit, n'est pas compris dans ces noms.

Ce comité est tout dévoué à l'œuvre, il l'a prouvé. A partir du jour de mon entrée en fonctions (17 août 1887), tous les membres du comité ont travaillé au récolement des livres. Je dois ici noter que M. Puton, docteur en médecine, m'a prêté son concours le plus intelligent et le plus actif pendant toute la durée de ce travail.

Lorsque nous eûmes constaté la disparition de quelques ouvrages importants du catalogue, le comité s'émut ; un nouveau règlement fut élaboré ; deux membres du comité vinrent à tour de rôle s'assurer de l'exécution de ce règlement et je crois qu'aujourd'hui aucune nouvelle déprédation n'est plus à craindre.

Grâce à l'activité du comité, nous avons pu obtenir du Conseil municipal des fonds dont l'emploi sera indiqué plus loin.

Origine, fondation. — En 1727, le cardinal de Rohan ordonna (art. 45 de ses règlements) l'établissement d'une petite bibliothèque qui, ajoutée aux archives du chapitre, servirait à l'instruction des ecclésiastiques. Le sieur Andréa, écolâtre, fut chargé de la former : ce fut le premier conservateur. A sa mort, en 1748, les héritiers vendirent presque tout. Les chanoines du clergé de Remiremont en achetèrent une bonne partie. Après la suppression des ordres monastiques, leur bibliothèque fut transportée à l'hôpital civil. Enfin, en 1825, elle fut établie par les soins de M. Bresson, maire, et du Conseil municipal, dans un local de la mairie, avec M. Marc comme bibliothécaire. Elle comprenait alors 1,632 volumes, dont 889 appartenant à des ouvrages complets. M. Richard, qui succéda à M. Marc, laissa à la bibliothèque des ouvrages sur l'histoire locale qui sont aujourd'hui recherchés pour les études sérieuses.

Depuis, elle s'est accrue successivement par les dons de l'État, de M. Bresson, député, et de MM. Albert Montémont, Pitois-Levrault, Puton, Forel, etc., et par des acquisitions. Malheureusement, un certain nombre d'ouvrages importants, parmi lesquels des manuscrits, disparurent, dit-on, lors d'un incendie en 1871.

Installation. — Elle est installée au 1er étage, dans trois salles contiguës de l'hôtel-de-ville, toutes trois hautes et bien éclairées : deux d'entr'elles sont vastes; la troisième, plus petite, renferme l'armoire aux manuscrits et les ouvrages en double ou incomplets. Enfin, une quatrième salle, voisine des précédentes, sert de salon de lecture.

Mobilier. — Le mobilier est suffisant et convenable, grâce à la générosité du Conseil municipal qui, dans le courant de la présente année, a fourni les fonds nécessaires à l'acquisition de trois nouveaux corps de bibliothèque, d'une armoire pour les manuscrits, de tables, de chaises, etc.

Dépenses. — Le crédit total annuel est de 550 fr., répartis comme suit :

Traitement du bibliothécaire honoraire	150 fr. »
Traitement du bibliothécaire	100 »
Entretien des salles	25 »
Abonnements	41 »
Subvention affectée à la reliure et à l'achat de livres	234 »
	550 fr. »

Dans ce nombre de 234 francs se trouvent compris les frais de timbre, d'expédition, de fournitures diverses, ce qui réduit, malheureusement, beaucoup les ressources disponibles.

Le Conseil municipal a de plus voté une somme de 550 francs pour l'impression d'un catalogue. Sur cette somme, 75 francs ont été employés à l'impression du catalogue des manuscrits.

Récolement. Estampillage. Classement. Inscriptions sur les registres. — Comme je l'indiquais précédemment, un récolement a été opéré. Il nous a permis de constater le désordre qui régnait dans les rayons : les numéros pêle-mêle, des

ouvrages entassés sur le parquet ; des livres salis par la poussière et par la semelle des souliers ; il y en avait surtout un monceau dans la troisième salle.

Pendant le récolement, l'ordre s'est rétabli dans les rayons, mais de nombreux livres étaient dispersés, on peut dire partout : j'en ai retrouvé à la bibliothèque populaire et à celle du comice agricole. Aujourd'hui, tout ce gâchis a disparu.

Un autre travail non moins important, l'estampillage est en voie d'exécution. Le cinquième des livres à peine était estampillé et encore incomplètement. Cette besogne est faite soigneusement, suivant les instructions données par M. Ulysse Robert.

Ce n'est pas tout : depuis 1877, aucun ouvrage n'avait été classé et inscrit au catalogue régulièrement. En dehors du récolement et du classement ordinaire, j'ai pu estampiller, classer, inscrire et placer en ordre sur les rayons 357 ouvrages nouveaux comprenant 512 volumes. Je ne pouvais faire plus.

Reliure. — Il y a énormément à faire sous ce rapport. Nous avons fait relier : 8 volumes de la *Mission scientifique au Mexique* ; le *Voyage de la Syrie,* et le *Voyage de l'Asie-mineure,* par Léon de Laborde; 8 volumes de la *Société d'émulation des Vosges ;* le *Bulletin des bibliothèques et des archives* ; 17 volumes venant compléter des ouvrages divers ; puis 43 volumes (couverture parchemin), 87 volumes (demi-reliure) appartenant à des ouvrages ayant tous rapport à l'histoire locale et la plupart anciens.

Heures d'ouverture. — La bibliothèque est ouverte : le jeudi, de 10 heures à midi, et le dimanche, de 9 à 10 du matin. Elle est fermée les jours fériés, et pendant les vacances universitaires.

Nombre de volumes. — La bibliothèque compte environ 4,000 ouvrages et 9,000 volumes. J'espère en donner le chiffre exact dans mon prochain rapport.

Prêts à domicile.— Du 1er janvier 1888 au 1er janvier 1889, il a été fait 432 prêts à 89 personnes, parmi lesquelles 12 dames, 25 professeurs et instituteurs et 59 lecteurs divers, où l'on note des avocats, des ecclésiastiques, des officiers, etc. Les auteurs les plus souvent prêtés pour la location à domicile, sont : en histoire, Michelet (6 fois), Thiers (4 fois), Guizot (4 fois), de Barante (3 fois), Audin (3 fois), etc.; en littérature : Voltaire (11 fois), Madame de Sévigné (8 fois), V. Hugo (7 fois), Molière (7 fois), Bossuet (7 fois), etc.; en critique littéraire : Sainte-Beuve (15 fois), Villemin (7 fois), Nisard (5 fois), etc., presque tous les auteurs grecs et latins ; nombre d'ouvrages d'agriculture et de géologie ; enfin 58 prêts sur l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine.

Les prêts sont gratuits et faits sous la responsabilité du bibliothécaire. Une autorisation de M. le Maire est exigée pour recevoir, à titre de prêts, des manuscrits, des livres anciens ou à gravures, des atlas.

Lecture sur place.— Le nombre des lecteurs sur place est en moyenne de 9 à 10 à chaque séance. Le *Dictionnaire* de Larousse y est couramment consulté. Les autres ouvrages les plus demandés sont : les documents historiques, les critiques littéraires, les voyages illustrés et les auteurs grecs et latins.

Registres. — 1° Un catalogue in-fol. manuscrit. Il a été rédigé avec méthode en 1877, par MM. Gillot et Boully.

2° Nombre des volumes annuellement sortis :

1871.....	2,032	1877.....	6,453	1883.....	8,308
1872.....	1,586	1878.....	6,641	1884.....	9,569
1873.....	3,217	1879.....	7,570	1885.....	7,288
1874.....	3,519	1880.....	8,662	1886.....	6,843
1875.....	4,110	1881.....	7,381	1887.....	6,628
1876.....	5,054	1882.....	2,716	1888.....	5,563

Ce qui forme, pour une période de 18 années, un total de 103,145 volumes prêtés au dehors, non compris ceux consultés sur place : moyenne annuelle 5,730 environ.

La bibliothèque est située au-dessus du prétoire de la justice de paix, bâtiment communal, dans une salle mesurant intérieurement, à peu de chose près, 14^m48 de longueur, 6^m65 de largeur moyenne et 3^m68 de hauteur : cette salle est percée de cinq fenêtres sur la rue Damrémont et de deux sur la rue du Lion, mais condamnées et masquées par un corps de bibliothèque : elle est accessible par la rue du Lion, n° 1, et son orientation principale sur la rue Damrémont est-sud-ouest ; elle est recouverte d'une terrasse assez mince sur laquelle le soleil donne depuis son lever jusqu'à son coucher, ce qui la rend très chaude en été et très froide en hiver, sans la préserver entièrement contre les pluies torrentielles, comme cela s'est vu encore cet hiver.

Les livres sont logés dans quatre corps de bibliothèque comprenant seize armoires distinctes, pouvant se démonter facilement, à portes vitrées et fermant à clef ; hauteur 3 mètres, largeur intérieure approximative 1^m43, profondeur 0^m35 pour le corps de l'armoire et 0^m63 pour le soubassement qui les supporte et qui a lui-même 0^m86 de hauteur. Ces quatre corps de bibliothèque ont été faits en 1882. De plus quatre armoires de même hauteur et de même largeur, mais moindres en profondeur, y ont été adjointes en 1885 ; elles sont placées dans les trumeaux des fenêtres.

Ces vingt armoires sont désignées par une lettre de l'alphabet, peinte au-dessus, depuis A jusqu'à T, et les soubassements divisés en deux compartiments par un chiffre, depuis 1 jusqu'à 40, également peint sur chaque battant de porte à panneau plein, pour obvier aux bris de glaces, qui ne manqueraient pas de se produire à chaque instant : un coup de genou les aurait vite enfoncées.

Les armoires sont garnies de plus ou moins de rayons selon le format des volumes. Le premier rayon qui n'est autre que le couvercle du soubassement, ne contient que des volumes in-4° ou de format analogue, et sur un seul rang ; les autres rayons comportent chacun deux rangs de livres.

Armoire A, rayons 1, 2, 3, voyages ; 4, 5, 6, jurisprudence ;
B » 1 à 6, géographie et voyages ;
C » 1, mélanges ; 2, 3, littérature étrangère ; 4, ouvrages militaires ; 5, 6, religion ;
D » 1 à 6, littérature française ;
E » 1 à 6, dictionnaires ; encyclopédies ;
F » 1, dictionnaires ; 2, *Biographie universelle* ; 3, 4, 5, 6, auteurs latins et grecs ;

Armoire G rayons 1 à 6, sciences ;

H » 1, *Musée des familles* ou *Année scientifique* ; 2, *la Nature*, la *Mosaïque*, bibliothèque Roret ; 3, *Magasin pittoresque* ; 5, *Magasin d'éducation et de récréation* ; 6, sciences naturelles ;

I » 1, Le *Tour du monde* ; 2 à 6, ouvrages de philosophie ;

J » 1 à 7, histoire de France ;

K » 1 à 7, histoire étrangère ;

L » 1, 2, 3, ouvrages relatifs à l'Algérie ; 4, brochures diverses ; 5, 6, ouvrages divers ; 7, médecine ;

M » 1, 2, 3, 4, ouvrages populaires (bibliothèque rose, Jules Verne, Erckmann-Chatrian) ; 5, *Bibliothèque des merveilles* ; 6, 7 et 8, littérature et philosophie

N » 1, mélanges ; 2, 3, 4, 5, 6, romans français ; 7, 8, médecine ;

O » 1, mélanges ; 2 à 8, romans français ;

P » 1, mélanges ; 2 à 7, littérature et romans étrangers ; 8, médecine ;

Q » 1 à 7, mélanges ;

R » d° d°

S » d° d°

T » lieu de dépôt provisoire.

Soubassement :

N°s 1 à 12, journaux ; atlas de géographie et d'explorations scientifiques ; 13 à 40, annales, bulletins, mémoires, revues que reçoit l'Académie d'Hippone des Sociétés avec lesquelles elle est en relation d'échanges ;

Frises :

1, Documents relatifs à l'histoire de France ; situation des établissements français en Algérie ;

2, Documents divers ;

3 et 4, *Revue des Deux-Mondes*.

Tel est, dans son ensemble, l'aménagement de notre bibliothèque. Cet arrangement est loin d'être parfait au point de vue méthodique, puisque nous n'avons qu'une salle, sans aucune annexe, et ce n'est qu'après bien des tâtonnements et des difficultés sans nombre, que j'ai pu, *toujours seul*, arriver à ce résultat. L'essentiel est de pouvoir retrouver, sans perte de temps, tel ouvrage demandé, et c'est chose facile, car chaque volume porte en haut du dos une étiquette sur laquelle se trouve, en majuscule, la lettre de l'armoire, le numéro du rayon à côté, et, au-dessous, celui de son numéro d'ordre sur le rayon.

Ces indications sont répétées en dedans du livre sur la couverture, car souvent le livre rentre sans son étiquette, et il serait trop long de retrouver sa place. Elles sont aussi sur la feuille de titre qui contient, en outre, dans un timbre rouge le numéro d'inscription au grand livre.

La bibliothèque a pour tout mobilier une table servant de bureau avec fauteuil, une grande table pour les lecteurs, avec chaises, et au bout une vitrine où sont

2° Nombre des volumes annuellement sortis :

1871.....	2,032	1877.....	6,453	1883.....	8,308
1872.....	1,586	1878.....	6,641	1884.....	9,569
1873.....	3,217	1879.....	7,570	1885.....	7,288
1874.....	3,519	1880.....	8,662	1886.....	6,843
1875.....	4,110	1881.....	7,381	1887.....	6,628
1876.....	5,054	1882.....	2,716	1888.....	5,563

Ce qui forme, pour une période de 18 années, un total de 103,145 volumes prêtés au dehors, non compris ceux consultés sur place : moyenne annuelle 5,730 environ.

La bibliothèque est située au-dessus du prétoire de la justice de paix, bâtiment communal, dans une salle mesurant intérieurement, à peu de chose près, 14^m48 de longueur, 6^m65 de largeur moyenne et 3^m68 de hauteur : cette salle est percée de cinq fenêtres sur la rue Damrémont et de deux sur la rue du Lion, mais condamnées et masquées par un corps de bibliothèque : elle est accessible par la rue du Lion, n° 1, et son orientation principale sur la rue Damrémont est-sud-ouest ; elle est recouverte d'une terrasse assez mince sur laquelle le soleil donne depuis son lever jusqu'à son coucher, ce qui la rend très chaude en été et très froide en hiver, sans la préserver entièrement contre les pluies torrentielles, comme cela s'est vu encore cet hiver.

Les livres sont logés dans quatre corps de bibliothèque comprenant seize armoires distinctes, pouvant se démonter facilement, à portes vitrées et fermant à clef ; hauteur 3 mètres, largeur intérieure approximative 1^m43, profondeur 0^m35 pour le corps de l'armoire et 0^m63 pour le soubassement qui les supporte et qui a lui-même 0^m86 de hauteur. Ces quatre corps de bibliothèque ont été faits en 1882. De plus quatre armoires de même hauteur et de même largeur, mais moindres en profondeur, y ont été adjointes en 1885 ; elles sont placées dans les trumeaux des fenêtres.

Ces vingt armoires sont désignées par une lettre de l'alphabet, peinte au-dessus, depuis A jusqu'à T, et les soubassements divisés en deux compartiments par un chiffre, depuis 1 jusqu'à 40, également peint sur chaque battant de porte à panneau plein, pour obvier aux bris de glaces, qui ne manqueraient pas de se produire à chaque instant : un coup de genou les aurait vite enfoncées.

Les armoires sont garnies de plus ou moins de rayons selon le format des volumes. Le premier rayon qui n'est autre que le couvercle du soubassement, ne contient que des volumes in-4° ou de format analogue, et sur un seul rang ; les autres rayons comportent chacun deux rangs de livres.

Armoire A, rayons 1, 2, 3, voyages ; 4, 5, 6, jurisprudence ;
B » 1 à 6, géographie et voyages ;
C » 1, mélanges ; 2, 3, littérature étrangère ; 4, ouvrages militaires ; 5, 6, religion ;
D » 1 à 6, littérature française ;
E » 1 à 6, dictionnaires ; encyclopédies ;
F » 1, dictionnaires ; 2, *Biographie universelle* ; 3, 4, 5, 6, auteurs latins et grecs ;

Armoire G rayons 1 à 6, sciences ;

H » 1, *Musée des familles* ou *Année scientifique* ; 2, *la Nature*, la *Mosaïque*, bibliothèque Roret ; 3, *Magasin pittoresque* ; 5, *Magasin d'éducation et de récréation* ; 6, sciences naturelles ;

I » 1, Le *Tour du monde* ; 2 à 6, ouvrages de philosophie ;

J » 1 à 7, histoire de France ;

K » 1 à 7, histoire étrangère ;

L » 1, 2, 3, ouvrages relatifs à l'Algérie ; 4, brochures diverses ; 5, 6, ouvrages divers ; 7, médecine ;

M » 1, 2, 3, 4, ouvrages populaires (bibliothèque rose, Jules Verne, Erckmann-Chatrian) ; 5, *Bibliothèque des merveilles* ; 6, 7 et 8, littérature et philosophie

N » 1, mélanges ; 2, 3, 4, 5, 6, romans français ; 7, 8, médecine ;

O » 1, mélanges ; 2 à 8, romans français ;

P » 1, mélanges ; 2 à 7, littérature et romans étrangers ; 8, médecine ;

Q » 1 à 7, mélanges ;

R » d° d°

S » d° d°

T » lieu de dépôt provisoire.

Soubassement :

N°s 1 à 12, journaux ; atlas de géographie et d'explorations scientifiques ; 13 à 40, annales, bulletins, mémoires, revues que reçoit l'Académie d'Hippone des Sociétés avec lesquelles elle est en relation d'échanges ;

Frises :

1, Documents relatifs à l'histoire de France ; situation des établissements français en Algérie ;

2, Documents divers ;

3 et 4, *Revue des Deux-Mondes*.

Tel est, dans son ensemble, l'aménagement de notre bibliothèque. Cet arrangement est loin d'être parfait au point de vue méthodique, puisque nous n'avons qu'une salle, sans aucune annexe, et ce n'est qu'après bien des tâtonnements et des difficultés sans nombre, que j'ai pu, *toujours seul*, arriver à ce résultat. L'essentiel est de pouvoir retrouver, sans perte de temps, tel ouvrage demandé, et c'est chose facile, car chaque volume porte en haut du dos une étiquette sur laquelle se trouve, en majuscule, la lettre de l'armoire, le numéro du rayon à côté, et, au-dessous, celui de son numéro d'ordre sur le rayon.

Ces indications sont répétées en dedans du livre sur la couverture, car souvent le livre rentre sans son étiquette, et il serait trop long de retrouver sa place. Elles sont aussi sur la feuille de titre qui contient, en outre, dans un timbre rouge le numéro d'inscription au grand livre.

La bibliothèque a pour tout mobilier une table servant de bureau avec fauteuil, une grande table pour les lecteurs, avec chaises, et au bout une vitrine où sont

2° Nombre des volumes annuellement sortis :

1871.....	2,032	1877.....	6,453	1883.....	8,308
1872.....	1,586	1878.....	6,641	1884.....	9,569
1873.....	3,217	1879.....	7,570	1885.....	7,288
1874.....	3,519	1880.....	8,662	1886.....	6,843
1875.....	4,110	1881.....	7,381	1887.....	6,628
1876.....	5,054	1882.....	2,716	1888.....	5,563

Ce qui forme, pour une période de 18 années, un total de 103,145 volumes prêtés au dehors, non compris ceux consultés sur place : moyenne annuelle 5,730 environ.

La bibliothèque est située au-dessus du prétoire de la justice de paix, bâtiment communal, dans une salle mesurant intérieurement, à peu de chose près, 14^m48 de longueur, 6^m65 de largeur moyenne et 3^m68 de hauteur : cette salle est percée de cinq fenêtres sur la rue Damrémont et de deux sur la rue du Lion, mais condamnées et masquées par un corps de bibliothèque : elle est accessible par la rue du Lion, n° 1, et son orientation principale sur la rue Damrémont est-sud-ouest ; elle est recouverte d'une terrasse assez mince sur laquelle le soleil donne depuis son lever jusqu'à son coucher, ce qui la rend très chaude en été et très froide en hiver, sans la préserver entièrement contre les pluies torrentielles, comme cela s'est vu encore cet hiver.

Les livres sont logés dans quatre corps de bibliothèque comprenant seize armoires distinctes, pouvant se démonter facilement, à portes vitrées et fermant à clef ; hauteur 3 mètres, largeur intérieure approximative 1^m43, profondeur 0^m35 pour le corps de l'armoire et 0^m63 pour le soubassement qui les supporte et qui a lui-même 0^m86 de hauteur. Ces quatre corps de bibliothèque ont été faits en 1882. De plus quatre armoires de même hauteur et de même largeur, mais moindres en profondeur, y ont été adjointes en 1885 ; elles sont placées dans les trumeaux des fenêtres.

Ces vingt armoires sont désignées par une lettre de l'alphabet, peinte au-dessus, depuis A jusqu'à T, et les soubassements divisés en deux compartiments par un chiffre, depuis 1 jusqu'à 40, également peint sur chaque battant de porte à panneau plein, pour obvier aux bris de glaces, qui ne manqueraient pas de se produire à chaque instant : un coup de genou les aurait vite enfoncées.

Les armoires sont garnies de plus ou moins de rayons selon le format des volumes. Le premier rayon qui n'est autre que le couvercle du soubassement, ne contient que des volumes in-4° ou de format analogue, et sur un seul rang ; les autres rayons comportent chacun deux rangs de livres.

Armoire A, rayons 1, 2, 3, voyages ; 4, 5, 6, jurisprudence ;
B » 1 à 6, géographie et voyages ;
C » 1, mélanges ; 2, 3, littérature étrangère ; 4, ouvrages militaires ; 5, 6, religion ;
D » 1 à 6, littérature française ;
E » 1 à 6, dictionnaires ; encyclopédies ;
F » 1, dictionnaires ; 2, *Biographie universelle* ; 3, 4, 5, 6, auteurs latins et grecs ;

Armoire G rayons 1 à 6, sciences ;

H » 1, *Musée des familles* ou *Année scientifique* ; 2, *la Nature*, la *Mosaïque*, bibliothèque Roret ; 3, *Magasin pittoresque* ; 5, *Magasin d'éducation et de récréation* ; 6, sciences naturelles ;

I » 1, Le *Tour du monde* ; 2 à 6, ouvrages de philosophie ;

J » 1 à 7, histoire de France ;

K » 1 à 7, histoire étrangère ;

L » 1, 2, 3, ouvrages relatifs à l'Algérie ; 4, brochures diverses ; 5, 6, ouvrages divers ; 7, médecine ;

M » 1, 2, 3, 4, ouvrages populaires (bibliothèque rose, Jules Verne, Erckmann-Chatrian) ; 5, *Bibliothèque des merveilles* ; 6, 7 et 8, littérature et philosophie

N » 1, mélanges ; 2, 3, 4, 5, 6, romans français ; 7, 8, médecine ;

O » 1, mélanges ; 2 à 8, romans français ;

P » 1, mélanges ; 2 à 7, littérature et romans étrangers ; 8, médecine ;

Q » 1 à 7, mélanges ;

R » d° d°

S » d° d°

T » lieu de dépôt provisoire.

Soubassement :

N°s 1 à 12, journaux ; atlas de géographie et d'explorations scientifiques ; 13 à 40, annales, bulletins, mémoires, revues que reçoit l'Académie d'Hippone des Sociétés avec lesquelles elle est en relation d'échanges ;

Frises :

1, Documents relatifs à l'histoire de France ; situation des établissements français en Algérie ;

2, Documents divers ;

3 et 4, *Revue des Deux-Mondes*.

Tel est, dans son ensemble, l'aménagement de notre bibliothèque. Cet arrangement est loin d'être parfait au point de vue méthodique, puisque nous n'avons qu'une salle, sans aucune annexe, et ce n'est qu'après bien des tâtonnements et des difficultés sans nombre, que j'ai pu, *toujours seul*, arriver à ce résultat. L'essentiel est de pouvoir retrouver, sans perte de temps, tel ouvrage demandé, et c'est chose facile, car chaque volume porte en haut du dos une étiquette sur laquelle se trouve, en majuscule, la lettre de l'armoire, le numéro du rayon à côté, et, au-dessous, celui de son numéro d'ordre sur le rayon.

Ces indications sont répétées en dedans du livre sur la couverture, car souvent le livre rentre sans son étiquette, et il serait trop long de retrouver sa place. Elles sont aussi sur la feuille de titre qui contient, en outre, dans un timbre rouge le numéro d'inscription au grand livre.

La bibliothèque a pour tout mobilier une table servant de bureau avec fauteuil, une grande table pour les lecteurs, avec chaises, et au bout une vitrine où sont

l'Exposition universelle, qui est aussi l'imprimeur du *Bulletin*. M. Danel méritait depuis longtemps cette distinction, moins peut-être à cause de ses travaux d'impression qu'à cause des soins tout particuliers qu'il donne à son personnel d'apprentis et de jeunes ouvriers. Il a établi dans son imprimerie une école dirigée par un instituteur, et dont les cours sont de quatre heures chaque jour. Un des associés de la maison Danel, M. Bigo, a obtenu la même distinction, pour ses travaux bibliographiques. Ainsi que M. Danel, il en est digne pour la sollicitude avec laquelle, lui aussi, il cherche à répandre les bienfaits de l'instruction parmi le personnel de l'imprimerie dont il est un des directeurs.

M. Lefranc, archiviste aux Archives nationales, a obtenu de l'Académie française un prix pour son livre intitulé : *la Jeunesse de Calvin*.

Explication du système de catalogue du British Museum (1).

L'arrangement du catalogue est fait par auteurs, dans l'ordre alphabétique, ou, dans le cas de livres anonymes, suivant des règles spécifiées ci-dessous.

Auteurs.

Dans le cas d'*auteurs associés* (*joint authors*), lorsqu'il y en a deux seulement, ils figurent tous les deux dans la tête d'article ; lorsqu'il y en a plus de deux, l'ouvrage est porté au premier seulement.

Les ouvrages publiés sous des *initiales* sont portés à la dernière de ces initiales.

Les *noms pseudonymes* (*assumed names*) et les *désignations descriptives* consistant en un mot seulement (comme *Lady*, *Gentleman*, etc.), sont traités comme les noms d'auteurs. Les désignations exprimées par plus d'un mot (comme *Total Abstainer*, *Presbyter Anglicanus*, *Officier in the Army*), sont rejetés comme circonlocution, excepté dans le cas de termes de fonctions comme *Lieutenant-colonel*, *Barrister-at-law* (avocat en loi), etc.

---

(1) Au sujet de la bibliographie anglaise, cf. les *Règles pour la rédaction des catalogues, adoptées par l'Association des bibliothécaires du Royaume-Uni*, traduites dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLII, 1881, p. 601-605, et *Sur l'arrangement et la conservation des manuscrits*, par E. Maunde Thompson, traduit t. XLVIII, 1887, p. 512-520. *L'Explanation of the system of the Catalogue*, dont nous donnons la traduction, est due à un bibliothécaire du British Museum, M. Frédéric Elliot Blackstone, qui composa, il y a quelques années, cette notice à l'usage des lecteurs qui fréquentent le *Reading-Room*. Le British Museum a fait également imprimer d'autres règles bibliographiques, destinées aux employés du catalogue et beaucoup plus détaillées, mais qui ne sont pas communiquées aux lecteurs.

Sous le titre de *Compendious cataloguing ruls for the author-catalogue of the Bodleian Library*, M. Ed.-B. Nicholson a fait imprimer, à la date du mois d'octobre 1882, les 56 règles suivies pour l'établissement du catalogue par noms d'auteurs des livres imprimés de la bibliothèque Bodléienne.

Les *collections* d'ouvrages par plusieurs auteurs, avec un titre collectif (comme les *Rerum italicarum Scriptores* de Muratori) sont portées à l'éditeur ; s'il n'y a pas d'éditeur, au titre collectif ; et s'il n'y a pas de titre collectif, au premier auteur.

Les *commentaires* accompagnés du texte original sont portés, non pas au nom du commentateur, mais à la tête d'article propre au texte. Les *traductions* contenant le nom de l'auteur de l'original sont portées à ce nom ; les autres traductions suivent les règles des ouvrages anonymes.

Têtes d'articles (Headings) spéciales.

Les *publications de Sociétés savantes* sont portées à la tête d'article générale *Académies*, dans l'ordre alphabétique des villes auxquelles elles appartiennent et dont les noms sont ajoutés comme sous-titres.

Les *périodiques* (excepté les Annuaires [*Almanacks*] et les périodiques publiés par les *Académies*) sont portés à *Periodical Publications*, dans l'ordre alphabétique des villes où ils ont été premièrement publiés.

Les *annuaires* (*Almanacks*) et *Index chronologiques* (*Calendars*) sont portés à *Ephemerides*, suivant l'ordre alphabétique du premier mot du titre.

Les *journaux étrangers* sont portés à *Periodical Publications* ; pour les journaux du Royaume-Uni, il y a une liste séparée.

Les publications de *Sociétés* (autres que les Académies), assemblées, institutions, corporations et corps semblables sont portées aux pays ou villes auxquels elles appartiennent, avec le nom de ces Sociétés comme sous-titres.

La *Bible* et ses différentes parties sont portées à la tête d'article générale *Bible*, avec sous-titres pour les diverses parties, chaque subdivision étant classée par langues.

Les *liturgies*, c'est-à-dire les offices autorisés, hymnes, formules de prière (*forms of prayer*), etc., sont portées à la tête d'article générale *Liturgies*, dans l'ordre alphabétique des différentes églises, sectes et ordres religieux, comme sous-titres ; et en tant que missels, heures, *Common Prayer* et offices particuliers, etc., dans des divisions subséquentes.

Les *lois et documents officiels* sont portés aux différents pays, avec sous-titres pour les souverains ou autres législateurs, les assemblées législatives et autres autorités publiques.

Les *traités*, *conventions*, etc., sont portés au premier mentionné des pouvoirs contractants, mais, lorsque l'un d'eux est l'Angleterre ou le Royaume-Uni, il est pris comme tête d'article.

Les *dictionnaires et vocabulaires*, s'ils sont anonymes, sont portés à *Dictionaries* ; les *Encyclopédies*, à l'éditeur, s'il est mentionné, sinon à *Encyclopædias*.

Les *répertoires d'adresses* (*Directories*), avec nom d'auteur ou anonymes et publiés périodiquement ou non, sont portés à la tête d'article générale *Directories*, avec trois subdivisions : 1° localités (*Localities*) ; 2° négoces et professions (*Trades and Professions*) ; 3° divers (*Miscellaneous*). Une explication du système de classement précède l'article.

Les *catalogues*, s'ils sont anonymes, sont portés à *Catalogues*.

Ouvrages anonymes.

Les ouvrages anonymes sont portés à l'une des têtes d'articles qui suivent,

selon ce qui est applicable à chaque cas, en choisissant de préférence dans l'ordre suivant :

1° Le nom de la personne réelle ou fictive, sur qui le livre est écrit, si elle y est nommée (les actions civiles sont portées à la première des parties, les procès criminels, à l'inculpé (*defendant*) ;

2° Le nom de la personne à qui le livre est adressé spécialement (*addressed*), et non simplement dédié (*dedicated*) ;

3° Le nom d'une société ou autre corps formant le sujet de l'ouvrage ;

4° Le nom de pays, de ville ou de localité mentionné dans le titre ;

5° Le nom d'un éditeur ;

6° Le nom d'un traducteur ;

7° Le premier substantif ou, à défaut de substantif, le premier mot du titre (un substantif employé adjectivement, comme dans *Family*, *Religion*, est considéré comme réuni au substantif suivant).

Les traductions anonymes, réponses ou commentaires sont portés à la même tête d'article que l'ouvrage traduit ou commenté, lorsqu'il est désigné de manière à pouvoir être identifié (par exemple, des traductions anonymes de « Le complet devoir de l'homme » (*The Whole Duty of Man*) sont portées à *Devoir* (*Duty*) ; « Fautes des deux côtés... par voie de réponse aux Pensées d'un honnête Tory » (*Faults on both sides... by way of answer to the Thoughts of an honest Tory*), à *Pensées* (*Thoughts*).

Forme des noms dans les articles du catalogue (*Entries*).

Les souverains (excepté les empereurs romains), les princes de maisons souveraines et les saints sont portés à leur nom de baptême (*Christian name*) ou à leur premier nom sous la forme anglaise. Les personnages hébreux et orientaux, lorsque leurs noms ne contiennent pas de nom de famille (*a family surname*), sont aussi portés à leur premier nom. La forme anglaise est employée pour les anciens noms grecs, les noms bibliques, les noms géographiques et pour les termes dénominatifs communs à différents pays et langues (par exemple, *Clergy* pour *Clerici*, *Bishops* pour *Évêques*).

Les autres noms étrangers sont en général sous la forme originaire de leur pays. Les femmes mariées sont portées à leur nom de fille, si elles ont écrit sous ce nom. Les noms de familles (*surnames*) étrangers, autres que les noms français, commençant par une préposition, par un article ou par ces deux mots ensemble, sont portés à la partie du nom qui suit cette préposition ou cet article. Les noms français commençant par une préposition seulement suivent la même règle ; ceux qui commencent par un article ou une préposition unie à cet article, sont portés à ce préfixe. Les noms auxquels un article, une préposition ou ces deux mots ensemble sont toujours réunis de manière à former un seul mot, sont adoptés sous cette forme comme tête d'article (par exemple : *Dejardin*, *Delepierre*, *Vandevelde*). Les noms de famille anglais d'origine étrangère sont traités de la même manière. Les noms de famille composés étrangers sont portés au premier nom, mais les noms hollandais et anglais sont portés au dernier, excepté lorsqu'ils sont réunis

par un tiret. Dans les noms allemands, les voyelles infléchies *ä*, *ö*, *ü* comptent pour les syllabes *ae*, *oe*, *ue*.

Dans les noms classiques latins, on choisit entre les différents noms du personnage celui sous lequel il est habituellement cité de nos jours, mais sous la forme latine, par exemple : Horace, à *Horatius Flaccus* (*Quintus*), mais Cicéron à *Cicero* (*Marcus Tullius*).

Les nobles, les archevêques et les évêques sont portés à leur nom de famille et non pas à celui de leur titre ou de leur siège.

Différentes personnes de même nom sont distinguées par des épithètes, excepté dans le cas de personnages fictifs.

Renvois (*Cross-References*).

Les renvois sont de deux sortes, *généraux et spéciaux*. Les premiers sont aussi courts que possible, la plupart n'étant simplement que des *renvois de forme* (*cross-references of form*), et, dans le cas de ceux qui se rapportent à des ouvrages, ils ne doivent pas contenir la date et le format, afin de servir pour toutes les éditions du même ouvrage.

Les *renvois de forme* d'un nom à un autre, pour indiquer la forme qui a été choisie comme tête d'article, sont faits dans les cas suivants : des titres de nobles et des sièges d'archevêques et évêques au nom de famille ;

Du nom de famille de personnes qui sont portées à leur nom de baptême ou à leur premier nom, à ce nom qui sert de tête d'article, excepté dans le cas de souverains et princes de maisons souveraines ;

De l'un des noms d'un nom composé à celui adopté comme tête d'article ;

De différentes façons d'orthographier les noms, par suite d'un changement de langue ou autrement ;

Des noms pseudonymes ou des noms ajoutés par les personnages à leur nom originaire ;

Des noms réels aux initiales, pseudonymes et noms académiques (*academical names*) ;

Des noms de sociétés, institutions et autres corps compris sous une tête d'article générale (comme *Académies*, *France*, etc.), à cette tête d'article.

Les renvois biographiques généraux (*general biographical cross-references*) sont faits du sujet d'une biographie à l'auteur, mais non pour les personnages fictifs, ni pour les personnages réels dans le cas d'un poème ou d'une œuvre de fiction ; à moins que ce poème ou cette œuvre n'ait une importance historique.

Les *renvois spéciaux* (*special cross-references*), c'est-à-dire un pour chaque cas individuel, réfèrent à l'article principal (*main entry*) : de titres d'ouvrages contenus dans des collections, des éditeurs, continuateurs, commentateurs, traducteurs, des biographes qui ont mis la vie de l'auteur en tête de ses ouvrages, des auteurs associés, des interprétateurs (*illustrators*) éminents, des sujets des satires, des auteurs d'ouvrages commentés ou attaqués, des parties aux causes des noms propres alternatifs (*alternative proper names*) mentionnés dans le titre, des propriétaires de collections dans l'article *Catalogue*, et des notes ajoutées aux titres entre crochets par le rédacteur (par exemple : l'identification d'auteur de livres anonymes).

En outre, pour des ouvrages publiés sous des *initiales*, on renvoie de toutes les têtes d'articles auxquelles l'ouvrage aurait été porté, s'il n'y avait pas eu d'initiales (présentement ceci n'a pas été complètement achevé).

Arrangement des titres.

Les articles d'auteurs (*entries under authors*), tant anciens que modernes, lorsque leurs ouvrages sont suffisamment nombreux, sont subdivisés en sections. Les œuvres complètes viennent en premier, puis les collections de deux ou plusieurs ouvrages, puis les ouvrages séparés classés alphabétiquement par leurs titres, puis les morceaux choisis, puis les ouvrages attribués, enfin un *appendix*, divisé par matières et qui consiste principalement en renvois à d'autres articles où l'auteur est commenté ou éclairci. Chaque subdivision est arrangée par langues, la langue originale en premier lieu, ensuite les polyglottes, puis l'anglais, et les autres langues par ordre alphabétique, excepté pour les classiques grecs et l'article *Bible*, où la version latine a la prééminence sur les autres langues particulières. Dans chaque subdivision, les différentes éditions sont classées dans l'ordre chronologique.

Dans les articles tels que ceux des pays avec leurs subdivisions respectives, souveraines, assemblées législatives, ministères (*departments of state*), etc., les collections viennent en premier, puis les publications séparées, et les articles sont classés chronologiquement.

L'arrangement général des articles dans le reste du catalogue est l'ordre alphabétique du premier mot (autre que l'article) du titre.

Il y a des catalogues séparés pour les ouvrages en chinois, en hébreu et autres langues orientales, mais la Bible et ses parties imprimées dans ces langues sont portées au catalogue général. Il y a aussi des catalogues séparés pour les cartes et la musique.

E.-D. GRAND.

(Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. L, p. 153-158).

M. le comte de Mas-Latrie, de l'Institut, vient de rendre un service inappréciable aux travailleurs en publiant le *Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge*. En effet, cet important ouvrage peut tenir lieu d'une véritable bibliothèque pour les médiévistes, autant à cause de l'intérêt que de la variété des matières. Le meilleur ou plutôt le seul moyen d'en signaler l'importance est d'indiquer les grandes divisions adoptées par l'auteur : 1° *Dissertation sur les dates des chartes, des chroniques,...* d'après l'*Art de vérifier les dates* ; — 2° *Table chronologique,...* également d'après l'*Art de vérifier les dates* ; — 3° *Explication et tables du calendrier lunaire perpétuel*, id. ; — 4° *Explication et tables du calendrier solaire perpétuel*, id. ; — 5° *Calendrier solaire perpétuel*, d'après l'ordre des trente-cinq Pâques différentes, d'après le travail du P. Escoffier ; — 5° *bis Table des Olympiades* ; — 6° *Table pour le calcul des indictions* ; — 7° *Table de concordance de l'ère arménienne et de l'ère chrétienne julienne* ; — 8° *Table de concordance entre les années de l'hégire et les années de l'ère chrétienne* ; — 9° *Glossaire des dates des documents du moyen âge*.

2e partie : *Chronologie historique.* 1° *Catalogue des saints et Hagiographie chronologique et géographique ou classement des principaux saints d'après les pays et les temps dans lesquels ils ont vécu ;* — 2° *Chronologie des Pères de l'Église et de leurs œuvres ;* — 3° *Chronologie historique des papes ;* — 4° *Chronologie des cardinaux ;* — 5° *Chronologies diverses : Conciles ; pélerinages, itinéraires et descriptions de la Terre sainte, ordres religieux et congrégations religieuses ;* — 6° *Séries historiques : empereurs romains, tyrans des Gaules, consuls romains, rois de France, évêques et archevêques ; rois de France ; principaux feudataires ; États divers, Italie, Espagne,* etc., etc., parmi lesquels des princes d'Orient.

3e partie : *Géographie ecclésiastique*, comprenant la liste des évêchés et des archevêchés par pays, une liste des monastères, le *Répertoire des évêchés anciens et modernes du monde chrétien*, etc., etc.

Parmi ces derniers répertoires, il y en a plusieurs qui ont été déjà publiés, il y a près de 50 ans, notamment dans les *Annuaires de la Société de l'histoire de France*, mais depuis l'érudition a fait des progrès; ce sera un grand honneur pour M. de Mas-Latrie de les avoir suivis et d'en faire ainsi profiter les travailleurs et les dépôts publics dont les ressources sont limitées. Afin de rendre cet ouvrage plus facilement accessible à tous, l'éditeur, M. Palmé, a décidé que les bibliothèques et les dépôts d'archives pourraient le payer sur deux exercices, soit 50 fr. par an.

Les critiques, il y en a même pour les meilleurs travaux, reprocheront peut-être à cet ouvrage de n'être pas entièrement neuf, de ne pas donner les listes d'évêques et d'archevêques du monde chrétien, comme l'a fait Gams, etc., etc. ; ils y trouveront certainement de petites fautes de détail. Mais que sont ces fautes en raison de l'importance d'un pareil travail, qui est et restera un des plus utiles dus à l'érudition contemporaine ?

En 1888, du 3 au 7 avril, la Société bibliographique a tenu à Paris un congrès international dans lequel les questions les plus variées et les plus vastes ont été examinées ou présentées d'une manière plus ou moins approfondie. Le résultat des travaux de ce congrès vient de paraître au siège de la Société bibliographique, sous le titre de : *Congrès bibliographique international.* Il mérite d'être signalé à l'attention des bibliothécaires à cause de la masse énorme de renseignements qu'il renferme sur les diverses branches de sciences qui ont été passées en revue.

D'abord, il importe de faire remarquer que les séances de la troisième section ont été consacrées presque entièrement à des discussions relatives à la Bibliothèque nationale, aux bibliothèques en général et aux bibliothèques populaires. Il a été notamment donné lecture d'un mémoire sur les catalogues du département des imprimés ; la lecture de ce mémoire a fourni matière à comparaison entre les catalogues de la Bibliothèque nationale, de la bibliothèque royale de Bruxelles et du Musée britannique.

Parmi les vœux qui ont été émis, figurent les suivants (2e section, publications populaires).

« VI. Le Congrès,

Considérant l'importance que prennent chaque jour les bibliothèques populaires

et les services que la Société bibliographique pourrait rendre à ces bibliothèques, trop souvent ignorées d'elles, et à l'état d'isolement,

Émet le vœu qu'une statistique complète de toutes les bibliothèques populaires soit entreprise et que la Société bibliographique soit mise à même d'en dresser un répertoire aussi complet que possible. »

Il s'agit, bien entendu, des bibliothèques populaires catholiques.

La troisième section (bibliographie proprement dite) a émis les vœux suivants :

« X. — Le Congrès, reconnaissant que les systèmes compliqués de classement, suivis dans nos bibliothèques, n'ont pas donné de résultats satisfaisants, exprime le vœu qu'on adopte pour toutes les bibliothèques un système de classement uniforme, consistant à placer les volumes dans l'ordre d'entrée et d'après leur format, et à faire imprimer les fiches à un nombre d'exemplaires suffisant pour un classement très détaillé.

XI. — Le Congrès exprime le vœu :

1° Que toutes les bibliothèques publiques mettent à la disposition de leurs lecteurs le catalogue des ouvrages qu'elles contiennent ;

2° Que ce catalogue soit rédigé d'une manière aussi détaillée que possible, pour faciliter les recherches par ordre alphabétique, méthodique et idéologique :

3° Que les rédacteurs prennent exemple principalement sur le catalogue du British Museum et le système adopté pour la Bibliothèque nationale de Paris, depuis 1882.

XII. — Le Congrès exprime le vœu :

Qu'en France et à l'étranger, il soit dressé des bibliographies par pays, par province et par région, et qu'en même temps des bibliographies individuelles soient consacrées aux personnages qui se sont illustrés dans l'histoire aussi bien que dans la carrière des sciences, des lettres et des arts. »

Voici maintenant la table des matières qui ont été traitées au Congrès : 1re section : mouvement scientifique et littéraire : *Apologétique chrétienne*, par M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet ; *Études sur le droit*, par M. Terrat ; *le Droit international*, par M. d'Avril ; *Philosophie*, par M. l'abbé Couture ; *Philosophie thomiste*, par M. Domet de Vorges ; *Enseignement secondaire*, par M. Silvy ; *Enseignement primaire*, par M. l'abbé Allain ; *Économie politique et sociale*, par M. Claudio Jannet ; *Biologie*, par M. Gedoelst ; *Physique*, par M. Witz ; *Anthropologie et archéologie préhistorique*, par M. Arcelin ; *Médecine*, par M. le Dr Ferrand ; *Beaux-arts*, par M. de la Tour ; *Littérature ancienne*, par M. Huit ; *Roman contemporain*, par M. Boissin ; *Littérature flamande*, par M. le baron Béthune de Villers ; *Littérature suédoise*, par M. Beauvois ; *Littérature slave*, par le P. Martinov ; *Littérature canadienne*, par M. Rameau ; *Études géographiques*, par M. le comte de Bizemont ; *Exégèse et histoire biblique*, par M. *** ; *Antiquités chrétiennes*, par M. Allard ; *Histoire de l'Église*, par M. le comte de l'Épinois ; *Sources de l'histoire de France*, par M. Le Vavasseur ; *Études franques*, par M. Kurth ; *Histoire moderne*, par M. Baguenault de Puchesse ; *Révolution française*, par M. de la Rocheterie ; *Histoire diplomatique*, par M. Vaudal ; *Paléographie et diplomatique*, par M. le comte de Bourmont ; *Numismatique*, par

M. A. de Barthélemy ; *Congrès scientifiques*, par M. le comte de Marsy ; *Instruction et mouvement intellectuel en Roumanie*, par Mgr Palma.

2e section : publications populaires : *Livres populaires depuis dix ans*, par M. l'abbé Bonnot ; *Littérature populaire en Angleterre*, par M. Masson ; *Publications populaires belges*, par M. Maes ; *Littérature populaire dans les pays scandinaves*, par M. l'abbé Braun ; *Bibliothèques populaires en France*, par M. Robelin ; *Publications relatives aux œuvres militaires*, par M. l'abbé de Laval.

3e section : bibliographie proprement dite : *Travaux bibliographiques de 1878 à 1888*, par M. Stein ; *Bibliographie du Montenegro*, par le P. Tondini ; *Bibliographie de la République de Costa-Rica*, par don José Maluquer y Salvador ; *Revues critiques de bibliographie*, par M. Dejace ; *Presse et publications sténographiques*, par M. Depoin ; *Bibliographie en relief*, par M. de la Sizeranne.

4e section : Sociétés et relations internationales.

Ces rapports ont une valeur très inégale ; beaucoup ont la forme de conférences et fournissent des indications bibliographiques naturellement moins précises que le rapport de M. de Bourmont, par exemple, sur la paléographie et la diplomatique, qui est une nomenclature sèche et aride, mais complète, sauf peut-être pour la diplomatique pontificale qui n'indique pas les travaux de M. de Pflugk-Harttung, travaux, il est vrai, mentionnés dans d'autres rapports. On est étonné à bon droit de voir la faible place qu'occupe dans le rapport de M. Stein la bibliographie des catalogues de bibliothèques et de constater l'absence complète de mention des inventaires d'archives, qui ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, quantité négligeable. Les *Mélanges Graux* paraissent n'avoir pas été connus ; des dissertations qu'ils renferment auraient cependant mérité d'être citées en plusieurs endroits. Il serait facile de signaler d'autres omissions, mais la somme des renseignements utiles est tellement abondante qu'il ne faut pas, pour quelques lacunes, dont quelques-unes semblent malheureusement volontaires, méconnaître l'utilité et l'intérêt d'un pareil recueil.

La Direction du *Bulletin* croit être utile à MM. les Bibliothécaires en les informant que la Société de l'histoire de France met à leur disposition, pour leurs bibliothèques, un certain nombre de volumes, à prix très réduit, 50 cent. pour les *Annuaires* et 1 fr. pour les volumes de textes dont suit l'indication :

1° Au prix de 0 fr. 50 :

Annuaires historiques, in-18. Années 1837, 1839, 1840, 1841, 1842, 1844, 1854.

Annuaires-Bulletins, in-8. Années 1863 à 1883 inclusivement.

Un volume par année.

2° Au prix de 1 franc :

Mémoires de Molé, t. I à IV ; *Pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. I et II ; *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, t. I à III ; *Mémoires de Mme de Mornay*, t. I et II ; *Mémoires de Bassompierre*, t. I à IV ; *Annales de Saint-Bertin*, 1 vol. ; *Chronique d'Ernoul*, 1 vol. ; *Chronique de Saint-Martial de Limoges*, 1 vol. ; *Nouveaux comptes de l'argenterie*, 1 vol. ; *Lettres de Louis XI*, t. I ;

Extraits des auteurs grecs, t. I à IV ; *Chronique de J. Le Fèvre de Saint-Remy*, t. I et II ; *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, t. II ; *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, 1 vol. ; *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret*, 1 vol. ; *Anecdotes d'Étienne de Bourbon*, 1 vol. ; *Récits d'un ménestrel de Reims*, 1 vol. ; *Mémoires de La Huguerye*, t. I à III ; *Mémoires de Nicolas Goulas*, t. I à III ; *Gestes des évêques de Cambrai*, 1 vol. ; *Introduction aux chroniques d'Anjou*, 1 vol. ; *Établissements de saint Louis*, t. I à III ; *Relation de Spanheim*, 1 vol.

S'adresser à M. Rivain, archiviste aux Archives nationales à Paris, archiviste-trésorier de la Société de l'histoire de France.

M. Alfred Leroux, archiviste du département de la Haute-Vienne, a eu l'heureuse idée de donner dans l'*Almanach limousin pour 1889* (p. 148-156) une liste des publications périodiques reçues à Limoges en 1888 par divers établissements, comme le grand Séminaire, la Société d'agriculture, la bibliothèque de la ville, la Société archéologique, la bibliothèque de la Préfecture, celle de l'Évêché, celle de l'École de médecine, celle de la Cour, etc. Il a voulu ainsi montrer quelles ressources les travailleurs pourraient avoir dans une ville comme Limoges, s'ils voulaient tout simplement se donner la peine de les chercher où elles se trouvent. Il est à désirer qu'une publication analogue se fasse dans d'autres villes.

Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, à Cheltenham.

La bibliothèque du feu baronnet anglais sir Thomas Phillipps, la plus riche et la plus nombreuse qu'un particulier ait jamais réunie, a été établie vers le commencement de ce siècle au château de Middlehill, dans le comté de Worcester. Transportée plus tard à Cheltenham (Glocester), dans l'ancienne résidence de lord Northwick, elle prit la place de la célèbre galerie de tableaux de Thirlestaine House, qui venait d'être dispersée en 1859 (1). C'est à Cheltenham que sir Thomas est mort le 6 février 1872. Retracer en détail l'histoire de la formation de cette bibliothèque, ce serait écrire jour par jour la biographie de son possesseur, dont toute la vie, toute l'activité ont été consacrées, pendant près de soixante ans, à l'accroissement incessant de ses collections (2). Son petit-fils et digne héritier, M. T.-Fitz Roy Fenwick, qui continue les traditions de goût éclairé et d'aimable hospitalité de son aïeul, possède tous les éléments de cette histoire et c'est à lui qu'il appartient de la publier.

Sir Thomas n'amassait pas pour lui seul ces trésors manuscrits qui, de tous côtés, venaient affluer dans sa bibliothèque ; il avait plaisir à les communiquer libéralement aux érudits qui faisaient le pèlerinage de Middlehill. Parmi nos com-

---

(1) Voir le *Catalogue of the late lord Northwick's.. collection of pictures...* (26 juillet 1859), en tête duquel est une vue de Thirlestaine House.

(2) On trouvera quelques détails sur l'état présent de la bibliothèque Phillipps dans le *Neues Archiv* (1877), t. II, p. 429-432.

patriotes, il suffira de rappeler les noms de Dom Pitra (le feu cardinal-bibliothécaire du Vatican) (1), d'André Salmon, de Paul Marchegay (2), qui signalaient, il y a quarante ans, dans la collection déjà célèbre du noble baronnet, des documents de premier ordre pour notre histoire nationale.

A côté de sa bibliothèque, sir Thomas avait établi une imprimerie dans la tour de Broadway, dépendant du domaine de Middlehill, et une série de volumes, la plupart relatifs à l'histoire d'Angleterre ou aux recherches généalogiques, sortaient de ses presses (3). En même temps, il y imprimait, de 1837 à 1871, au fur et à mesure de ses acquisitions, le catalogue, resté inachevé de ses manuscrits. Ce catalogue, dont les exemplaires sont fort rares tant en Angleterre que sur le continent, forme un volume in-folio de 436 pages, à deux colonnes, et contient les notices de 23,837 articles (4). L'inventaire du reste des manuscrits, continué après la mort de sir Thomas, n'a pas été imprimé ; il remplit aujourd'hui six petits cahiers in-quarto, où sont portés les numéros 23,838 à 34,316.

Les érudits qui se rendront maintenant à Cheltenham n'y trouveront plus entière la *Bibliotheca Phillippica ;* l'un des joyaux qui la composaient, la collection de manuscrits du collège des jésuites de Clermont, à Paris, que la France ne sut pas conserver en 1764, et dont sir Thomas Phillipps avait recueilli la plus grande partie à la vente de Meerman, en 1824, a été acquise dans l'été de 1887 pour la bibliothèque royale de Berlin. Récemment aussi la Belgique et la Hollande, grâce à des crédits spéciaux votés par les Chambres, ont pu rentrer en possession d'un grand nombre de manuscrits importants pour leur histoire ou leur littérature (5).

---

(1) *Archives des missions scientifiques et littéraires* (1850), t. I, p. 557-579; reproduit dans le *Dictionnaire des manuscrits* de l'abbé Migne (1853), t. II col. 267-286.

(2) *Bibliothèque de l'École des chartes* (1855), 4e série, t. I, p. 97-138. — On sait les fructueuses visites faites dans ces dernières années à Cheltenham par M. Paul Meyer. Voir la *Romania*, passim.

(3) M. T.-Fitz Roy Fenwick est l'auteur d'une bibliographie des publications sorties des presses de Middlehill : *The Middle hill Press.* A short Catalogue of some sir Thomas Phillipps' privately printed Works. (London, 1886, in-8° de 12 pages. — 124 numéros).

(4) Un exemplaire de ce catalogue est conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. — La première partie, qui comprend les nos 12,986, plus une série de volumes non encore cotés, avait été publiée, en 1830 dans les *Catalogi* de Haenel (col. 803-896) ; elle a été reproduite dans le *Dictionnaire des manuscrits* de l'abbé Migne, t. II, col. 155-268. Haenel a donné plus tard des extraits du catalogue Phillipps jusqu'au n° 15,659, dans Jahn's *Archiv f. Phil. u. Pæd.*, VI, 546, et VII, 494; puis dans le *Serapeum*, Intelligenzblatt, 1862), XXIII, 177 et 185. D'autres extraits de moindre étendue ont paru dans l'*Archiv* de Pertz, VII, 95 ; IX, 498, et le *Neues Archiv*, IV, 585 ; X, 588.

(5) Voir la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1888, t. XLIX, p. 694-703. — La Cour de chancellerie d'Angleterre a autorisé la vente d'une partie des manuscrits Phillipps, mais seulement à des gouvernements ou grands établissements publics, *à l'exclusion de toute collection particulière.*

En dehors des manuscrits de Clermont, désormais perdus pour nous, les volumes de provenance française, ou qui intéressent notre histoire à toutes les époques, sont encore nombreux à Cheltenham. C'est d'abord une série de plus de trente *cartulaires,* ou fragments de cartulaires, dont le plus ancien remonte au XIe siècle, et beaucoup sont du XIIe et du XIIIe siècle. Il suffira d'en parcourir la liste pour juger de leur importance :

ARRAS, Cartulaire des comtes d'Artois (fragments), XIVe siècle.
BAYEUX, Cartulaire de la chapelle de Notre-Dame, à la cathédrale, XIIIe siècle.
BEAUVAIS, Cartulaire de Saint-Quentin de Beauvais, XIIe siècle.
BESANÇON, Cartulaire de la Madeleine (fragments), XIIIe siècle.
BORDEAUX, Cartulaire de Saint-André de Bordeaux, XIIIe siècle.
— Cartulaire de Saint-Séverin de Bordeaux, XIIe-XIVe siècles.
— Cartulaire de l'abbaye de Sauve-Majeure, XIIIe siècle.
COUTANCES, Cartulaire de l'Hôtel-Dieu, XVe siècle.
ETERPIGNY, Cartulaire de la commanderie d'Eterpigny, XIIIe siècle.
FAREMOUTIERS, Cartulaire de l'abbaye de Faremoutiers, XIIIe siècle.
FÉCAMP, Cartulaire de l'abbaye de la Trinité, XVIe siècle.
FIEFFES, Cartulaire de la baillie de Fieffes, XVe siècle.
FONTEVRAUD, Cartulaire de l'abbaye de Fontevraud, XIIe-XIVe siècles.
LANGRES, Répertoire du cartulaire du chapitre, XIIIe siècle.
LAON, Cartulaire de l'évêché (fragments), XIIIe-XIVe siècles.
— Cartulaire de la cathédrale, XIIIe-XIVe siècles.
— Cartulaire de Saint-Jean de Laon, XIIIe siècle.
— Cartulaire de Saint-Vincent de Laon (fragment), XIVe-XVe siècles.
LIESSES, Cartulaire de l'abbaye de Liesses, XIIIe siècle.
LONGPONT, Cartulaire du prieuré de Longpont, XIIIe siècle.
METZ, Cartulaire de Freistrof, XIVe siècle.
— Cartulaire de Saint-Symphorien, XIIIe-XIVe siècles.
— Cartulaire de Sainte-Glossinde, XVe siècle.
— Cartulaire de Sainte-Marie, XIVe siècle.
NOIRMOUTIERS, Cartulaire de Notre-Dame de la Blanche, XVIIe siècle.
NOYON, Cartulaire du chapitre (fragments), XIVe siècle.
OURSCAMP, Cartulaire de l'abbaye d'Ourscamp, XIVe siècle.
PRÉAUX, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, XVe siècle.
PRÉMONTRÉ, Cartulaire de l'abbaye de Prémontré (fragments), XIIIe siècle.
REIMS, Cartulaire *F* de l'église de Reims, XIIIe siècle.
SAUMUR, Cartulaire de Saint-Florent de Saumur, XIe siècle.
SENLIS, Cartulaire de Saint-Maurice de Senlis, XIIIe-XIVe siècles.
SOMMEREUX, Cartulaire de la commanderie de Sommereux, XIIIe siècle.
VENDÔME, Cartulaire de l'abbaye de la Trinité (fragments de deux cartulaires), XIe et XIIe-XIIIe siècles.

A côté de ces cartulaires sortis de nos archives, les anciens *chroniqueurs* français sont largement représentés dans les collections de sir Thomas Phillipps ; citons six exemplaires des *Grandes Chroniques de France*, des XIVe et XVe siècles, puis différents textes des chroniques de *Guillaume de Nangis* , de *Froissart* (trois

exemplaires), de *Monstrelet* (deux exemplaires), de *Jean de Wavrin*, de *Chastelain*, de *Molinet*, etc.

Les pièces détachées, les recueils de lettres originales, les mémoires politiques relatifs à l'histoire de France, depuis le XIVe jusqu'au XIXe siècle, ne sont pas moins nombreux. Ce sont d'abord des *Comptes de l'Argenterie*, sous Jean le Bon, puis une série de fragments de *Comptes du Trésor*, de *Comptes de l'Hôtel*, de *Comptes de l'Épargne*, etc.; des XIVe, XVe et XVIe siècles, qui viennent combler plusieurs des lacunes des séries des Archives nationales. L'histoire politique, administrative, littéraire des XVIe et XVIIe siècles est représentée par une suite nombreuse de lettres originales, parmi lesquelles, avec des lettres de princes, ministres, ambassadeurs, etc., figurent une partie de la correspondance de Bayle et des papiers de Bossuet. Il en est de même pour le XVIIIe siècle : à côté de documents concernant la maison de Nicolaï, on trouve des correspondances politiques et littéraires du maréchal, du duc et du cardinal d'Estrées, de Mme de Graffigny (près de cent volumes), du président Hénault, du marquis de Montcalm, pendant la guerre du Canada, etc. De nombreux volumes, de valeur très diverse, d'extraits des *Registres du Parlement*, des *Mémoriaux de la Chambre des comptes, de la Cour des monnaies* et différents traités relatifs à l'histoire diplomatique des deux derniers siècles figurent aussi dans la bibliothèque Phillipps, à côté d'une grande quantité de papiers, la plupart de très médiocre intérêt, provenant des archives du Contrôle général, puis des Ministères des finances et de l'intérieur sous l'ancien régime, la Révolution, l'Empire et la Restauration.

Pour cette dernière période de notre histoire, les documents abondent : mémoires, rapports, lettres, pièces officielles de tout genre émanées de la Commune de Paris, du Comité de salut public, de la Convention nationale, de membres de ces assemblées et de personnages de tout rang. L'histoire militaire de la Révolution et de l'Empire y compte des documents de premier ordre : beaucoup de pièces entre autres de la correspondance de Napoléon Ier pendant la guerre d'Italie, l'expédition d'Egypte et les campagnes de 1813 et 1814.

L'histoire particulière des différentes villes de France est enfin largement représentée à Cheltenham, soit par des manuscrits relatifs à l'histoire de ces villes, soit par de nombreux volumes provenant d'anciens établissements religieux ou de corporations. En laissant de côté les *cartulaires*, dont il a été question plus haut, on remarquera plus particulièrement des documents relatifs à l'histoire des villes suivantes :

AMIENS, Chartes, des XIIIe et XIVe siècles.

ARRAS, Comptes, des XVIe et XVIIe siècles (Saint-Vaast).

AVIGNON, Statuts, du XIVe siècle.

BORDEAUX, Anciennes archives de la cathédrale, de l'abbaye de Sauve-Majeure, etc.; une trentaine de volumes et plusieurs milliers de chartes.

CHARTRES, Chartes, des XIIIe et XIVe siècles.

DAUPHINÉ, *Liber libertatum*, du XIVe siècle.

DOUAI, Comptes, du XVe siècle.

LANGRES, Comptes, des XIIe et XIVe siècles.

LAON, Chartes, des XIIe-XIVe siècles.

LILLE, Chartes, des XVe et XVIe siècles.

METZ, Chartes, des XIIe-XVIe siècles.

NORMANDIE, Histoire de Dudon de Saint-Quentin (XIIe siècle); — Chroniques de Normandie (trois exemplaires, des XIVe et XVe siècles); — Grand coutumier et Coutume (XVe siècle); — Chartes, des XIVe-XVIe siècles.

NOYON, Chartes, des XIIe-XIVe siècles.

ORLÉANS, Chartes, du XIIIe siècle.

PARIS, Statuts de l'Université (XIIIe-XIVe siècles); statuts de la Faculté de droit (XVe siècle); pièces relatives à la Sorbonne et au collège de Beauvais (XIIIe-XVIIe siècles), et les derniers comptes de l'Université (1792), etc.

PRÉMONTRÉ, Chartes, des XIIe et XIIIe siècles.

REIMS, Chartes, du XIIIe siècle.

ROUEN, Saint-Ouen (XIVe-XVe siècles); vicomté de l'Eau (XVe siècle).

SAINT-DENIS, Comptes, etc., des XIVe-XVIe siècles.

SAINT-QUENTIN, Chartes, des XIIe et XIIIe siècles.

SOISSONS, Comptes, du XVe siècle; chartes, des XIIe et XIIIe siècles.

TOURS, Comptes, des XVe et XVIe siècles.

TROYES, Nombreux comptes des XIIIe-XVe siècles; chartes, des XIIe et XIIIe siècles.

VERNON, Comptes, du XVe siècle.

Une notice sommaire de tous ces documents, qui intéressent à un titre quelconque l'histoire de France, est publiée plus loin. C'est le résultat d'une visite faite à Cheltenham au mois de septembre 1888, avec mes confrères et amis MM. Paul Durrieu et S. Bougenot. M Durrieu, conservateur adjoint au Musée du Louvre, a étudié d'une façon spéciale les riches manuscrits à peintures de la Libliothèque de sir Thomas Phillipps. M. Bougenot a bien voulu m'aider dans l'inventaire des nombreux manuscrits relatifs à l'histoire de France, dont l'examen nous a été facilité par M. Fenwick avec la plus parfaite obligeance.

Espérons qu'il nous sera donné de voir bientôt revenir en France ces monuments de toutes les époques de notre histoire, auxquels sir Thomas Phillipps a donné jadis asile dans ses collections.

I. — CHRONIQUES.

XIIIe-XVe siècles.

7078. Chronique universelle, en français. — Aux armes d'Esch. — XIIIe s. Parch., gr. in-fol.

6224. Chronique universelle, en français, s'arrêtant à l'année 1339. — XVe s. Parch., 283 fol., pet. in-fol.

312. Chronique universelle, en français (incomplète du commencement et de la fin), s'arrêtant à l'année 1378. — XVe s. Parch., in-fol.

9652. Bernard Gui, Fleurs des Chroniques (troisième édition). — XIVe s. Parch., 304 fol. (2 vol.), in-4°.

204. « Trésor des Histoires, » jusqu'à l'année 1394. — XIVe s. Parch., 410 fol., in-4°.

16381. Chroniques de Saint-Denys, s'arrêtant à l'année 1223. — XIVe s. Parch., fort vol. in-fol.

112. Chroniques de Saint-Denys, s'arrêtant à l'année 1381. (Tomes I et III.) — XIVe s. Parch., 2 vol. in-4°.

26092. « Croniques de plusieurs rois de France, » s'arrêtant au règne de Charles VI. — XVe s. Parch., gr. in-4°.

14882. Chroniques de France, s'arrêtant au règne de Charles VII. — XVe s. Pap., pet. in-fol.

6968. Chroniques de France, s'arrêtant à l'avénement de Charles VIII. — XVe s. Pap., VII^xx III fol., pet. in-4°.

3651. Chroniques de France, s'arrêtant à l'année 1471. — XVe s. Pap., pet. in-fol.

11735. « Le livre du recouvrement de la duchié de Normendie et d'une partie de Guyenne, fait par Berry, herrault du Roy... » — XVe s. Pap, 111 fol., pet. in-4°.

15760. Chronique de Monstrelet et Recouvrement de Normandie, par Berry. — XVe s. Pap., 313 fol., gr. in-fol.

1093. Honoré Bonnet, « l'Arbre des batailles. » — XIVe s. Parch., 106 fol., pet. in-fol.

11601. « Cronica Karoli hujus nominis septimi. » — XVe s. Pap., pet. in-fol.

13554. « Petit cronique... composé par... George Chastelain, chevalier, et maistre Jehan Mollinet » (1429-1496). — XVIIIe s. Pap., in-12.

132. Chronique universelle de Jean de Courcy. — XVe s. Parch., in-fol.

24441. Chronique universelle de Jean de Courcy. — XVe s. Parch., fort vol. gr. in-fol.

311. « Le romant Bertrand Dugueselin, jadis connestable de France... » — XVe s. Parch., gr. in-4°.

8193. Chronique de Dugueselin. — XVe s. Parch., pet. in-fol.

8194. Roman de Bertrand Dugueselin. — Copié en 1464. Pap., gr. in-4°.

1096. Toison d'or de Guillaume Fillastre. — XVe s. Pap., gr. in-fol.

131. Chroniques de Froissart (seconde rédaction). — XIVe-XVe s. Parch., in-fol.

24258. Chroniques de Froissart, second livre (première rédaction). — XVe s. Parch., in-fol.

1277. Chroniques de Froissart, troisième livre (troisième rédaction). — XIVe s. Parch., in-fol.

3212. Chronique de Jean de Haynin. — XVe s. Pap., 291 fol., gr. in-4°.

318. Loi salique et Miroir historial. — XVe s. Parch. et pap., in-4°.

8264. Chroniques de Jean Molinet, avec le supplément (1492-1506). — XVIe s. Pap., pet. in-fol.

857. « Apothéose de Philippe le Bon, par Jean Molinet. » — XVe s. Parch., pet. in-4°.

2272. « Extraict des cronicques de noble homme Enguerran de Monstrelet » (premier livre). — XVe s. Pap., 172 fol., gr. in-4°.

3950. Chroniques de Monstrelet abrégées. — XVe s. Pap., 8 et CLXXIV fol., in-fol.

200. Chronique de Guillaume de Nangis (incomplète du commencement). — XIVe s. Parch., in-4°.

217. « Croniques de Gennes, faictes et compousées en françoys par Alexandre Saulvage, de nacion Gennevoise, à la requeste du sire de Champdenier, pour lhors gouverneur dudict Gennes, soubz très-hault, très-puissant et très-excellent prince Loys XIIe, roy de France » (incomplètes de la fin). — XVIe s. Parch., in-fol.

17700. Chroniques de Jean Wavrin (second volume). — XVe s. Pap., in-fol.

II. — HISTOIRE PAR RÈGNES.

XIVe-XVIe siècles.

25050. Comptes de l'Argenterie (1353). « Primus [et secundus] computus Galcheri de Vannis. » — Parch. Fol. iiij, vj-xiij ; fol. iiij-xiij, xv-xix, xxij-xlvij ; fol. iiij-xvij, xx-xxj, xxiiij-xxvj, xxviij-lij. 420 et 430 × 325^mm.

4366. « C'est le compte des aydes, octroiez au Roy nostre seigneur pour sa redampcion, levez et receuz ou diocese de Langres et en certains lieux des dyoceses de Thoul et de Bezançon... au premier jour d'octobre [M]CCCLVI. » Parch., 22 fol., 365 × 272^mm.

1317. « Computus thesauri domini Regis, Parisius, de termino nativitatis Domini, anno M CCC IIII^xx IIII^to..., per thesaurarios Philippum de Sancto Petro, Reginaldum de Capella, Nicolaum de Mauregart et Nicolaum de Fontenayo... » Parch., 47 fol., gr. in-4°.

4365. « Veneria pro termino Candelose M CCC IIII^xx XV. Le compte Philippe de Courguilleroy, chevalier, maistre veneur du Roy... » — Parch., 8 fol., 340 × 295^mm.

2986. « C'est ceu que li trezoriers ont paieit et delivrey dès la Chandelour par IIII^xx et VIII jusques à la Chandelour par IIII^xx et VIII. » Primes pour la destruction des loups (1389-1390). — Parch. Rouleau de 4 mètres environ.

3004. « XXXIIIe compte des despens de l'ostel le roy Charles [VI] » (1er janvier 1407/8-1er juillet 1408). — Par., 12 fol., pet. in-fol.

9064. « Registrum presentacionum curie et jurisdictionis superioris regni Francie nuper... per dominum Karolum, illustriss. regis Francorum filium, Dalphinum Viennensem... » (1418). — Parch., 185 fol., 350 × 270^mm.

6448. « Le procès de Jehenne la Pucelle. » — « Appartient à moy Fleurette d'Armaignac. Blaise de Villemeur. » — XVe s. Parch., pet. in-fol.

3532. Texte de la paix d'Arras, entre le roi de France et le duc Philippe de Bourgogne (1435). — XVe s. Pap., gr. in-4°.

4413. Rôles des dépenses de Jean, comte d'Angoulême. « Parties baillées par Guillemin le Vesville. » Romorantin, 1454. — Parch. 2 rouleaux de 3 et 5 mètres environ.

3531. Entrée de Louis XI à Paris (31 août 1461). — Bulles concernant la croisade projetée en 1463 et lettre de Philippe le Bon à ce sujet (Bruges, 25 novembre 1463). — XVe s. Pap., gr. in-4°.

22221. « Ystoria cedis et belli seu stragis que accidit juxta oppidum Moreto

intra territorium illorum de Bern situm et in districtu domini ducis de Sabadia. » — XVe s. Pap., 3 pages in-fol.

22356. « Diarium statuum generalium Francie habitorum Turonibus anno 1483, regnante Carolo octavo. » — XVIIIe s. Pap., 111 fol., pet. in-fol.

9295. Autre exemplaire. — XVIIIe s. Pap., 356 pages, pet. in-fol.

830. « Publ. Faust. Andrelini Foroliviensis de Neapolitana expugnatione et Fornoviensi transitu » (aux armes de France). — XVe s. Parch., in-8°.

2631. Emblèmes et vers adressés à Charles VIII (armes écartelées de France et de Jérusalem, avec la devise : « C'est vous ». — XVe s. Parch., in-fol.

XVIe siècle.

261. Funérailles d'Anne de Bretagne, par le héraut Bretaigne. — XVIe s Parch., in-8°.

8934. État de la maison de la reine Marguerite, femme de saint Louis ; — de Jeanne de Bourgogne (1316) ; — de la reine Marie de Luxembourg (1322) ; — de la reine Jeanne d'Évreux (1326) ; — de Charles, duc d'Alençon, et de sa femme, Marguerite d'Orléans (1512, 1517, 1524) ; — de Mme Marguerite d'Orléans, reine de Navarre (1529 et 1539). — XVIIe s. Pap., fol. 329-710, in-fol.

4303. Recueil de lettres patentes, etc., de François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, etc. — Parch. 60 pièces environ, recueillies pour les signatures.

17147. Copies de lettres de François Ier, d'après les originaux de la bibliothèque Cottonienne. — XIXe s. Pap., 79 pages, in-4°.

24129. Fragment de compte de l'Épargne (1549 ?). Fol. XXXVIJ-XL. 340 × 285^mm. — Autre fragment, allocations à des capitaines italiens, etc. (s. d.). Fol. 21-43. 335 × 245^mm. — Parch.

1350. Dépenses de bouche de la cour de Henri II (9 journées, 1550, 1554, 1555) ; — de Henri III (5 journées, 1566, 1576, 1575) ; — de Henri IV (2 journées, 1603) ; — de Louis XIII (une journée, 1624) ; — de Louis XIV (1647, 1653, 1654, 1676). — Parch., in-4°.

8395. Recueil de lettres (autographes) adressées au Roi, au duc de Guise, au cardinal de Lorraine, et signées : « Montmorency, Noailles, Chaulne, Joyeuse, Champagny, Laubespine, cardinal de Lorraine, Charles de Bourbon, » etc. — XVIe s. Pap., gros vol. in-fol.

2995. Rôle des dépenses des « obsèques de Henri II. 1559. » — Parch., 26 fol., pet. in-fol.

23616. Recueil de lettres des XVIe-XVIIIe siècles, parmi lesquelles : lettres de Catherine de Médicis, Henri III, Anne d'Autriche, etc. — Pap., in-fol.

18586 et 19992. Lettres et dépêches (1562-1563) relatives à Marie Stuart, adressées au duc de Guise et au cardinal de Lorraine (copies). — XVIe s. Pap., 30 fol. environ.

11893. Recueil de pièces historiques du XVIe siècle, parmi lesquelles : « Lignaige de Coucy, de Dreux, de Bourbon et de Courtenay... 1569. » — Entrée de Jacques [de Croy], évêque de Cambrai, à Cambrai, 10 février 1510/11. —

Ordre de l'entrée du roi à Paris, 16 juin 1549, etc. — XVIe s. Pap., 272 pages, pet. in-fol.

3695. Recueil de pièces historiques du XVIe siècle, parmi lesquelles : « Interrogatoire de Dubourg, huguenot.» —« Conspiration contre la royne d'Escosse. » — « Mémorial du règne de Charles IX, roy de France » (1565-1573). — « Discours sur les barricades de Paris, du 12 may 1588. » — « Protestation des catholiques de Paris qui n'ont faict leur prouffict des deniers publics, » etc. — XVIe-XVIIIe s. Pap., 292 fol., gr. in-4°.

11885. Recueil de pièces historiques des XVIe et XVIIe siècles ; notamment copies des instructions envoyées au comte de Mansfeld, avec les réponses du comte. — XVIe et XVIIe s. Pap., 438 pages, in-fol.

2281. « Manière d'appaiser les troubles actuels de la France. — A la Royne, mère du Roy. » — XVIe s. Pap., in-12.

12426. Mémoires de Nicolas de Neufville de Villeroy. — XVIe s. Pap., gr. in-4°.

17501. Procès-verbal des États de Blois (1576). — XVIIIe s. Pap., 411 pages, in-fol.

4596. « Assemblée de Saint-Germain, en l'an 1583. » — XVIIe s. Pap., in-fol.

205. « Trésorerie généralle de la marine de Ponant. . 1586. — Mes M. Lebeau et J. Chauvelin, trésoriers. — Double. » — Parch., gr. in-4°.

2305. Emblèmes de la Ligue, dédiés au cardinal Caietan, légat du Saint-Siège (peintures). — XVIe s. Parch., 54 fol., 405 × 260^mm.

22296. Recueil de lettres de la fin du XVIe siècle ; en tête, une lettre de Henri IV à M. de Fontenay (29 novembre 1589). — XVIe s. Pap., 20 pages environ, pet. in-fol.

17148. « Lettres autographes inédites de Henri IV, avec le portrait de ce monarque, dessiné par F. Gérard, lithographié par le comte de Lasteyrie. A Paris, » (s. d.). — 10 lettres, in-4°.

4408. « Écurye du Roy pour l'année finye le dernier jour de décembre mil Ve IIII^XX dix-sept. — Double. » — Parch., 196 fol., 312 × 255^mm.

25727. « Recueil de plusieurs instructions et mémoires donnez par Henri IV, roy de France et de Navarre, avecq quelque traictez touchant les royaumes d'Espaigne et de Turquie. » — XVIIe s. Pap., in-fol.

XVIIe siècle.

3144-3192. Recueil de lettres et dépêches (XVIe et XVIIe siècles).

3144. Lettres interceptées en 1634 et autres pièces (1610-1639).

3145. Lettres du Roi et autres à M. de Montmorency (1594-1610).

3146. Lettres, mémoires et avis au Roi (1610-1622).

3147. Id. (1614-1625).

3148. Lettres de M. de Puysieux et autres à M. de Sainte-Catherine, résident en Allemagne (1612-1626). — 2 volumes.

3149. Lettres du Roi et de la Reine aux ducs de Nevers et de Nemours (1614-1626).

3150-3151. Lettres du Roi et autres à M. de Montmorency (1595-1620). — Cf. le n° 3145.

3152. Évasion de la Reine mère (1631).

3153. Dépêches de M. de Brienne (1653-1661). — 10 volumes.

3154. Dépêches de Louis XIV (1661-1670). — 7 volumes (in-4°).

3155. Dépêches de M. de la Boderie pendant son ambassade en Allemagne (1606-1610). — 4 volumes.

3156. Lettres diverses aux rois, etc. (de François Ier à Henri IV).— 3 volumes.

3157. Lettres de MM. d'Aumale et de Guise (1548-1553). — Tome IV.

3158. Lettres du Roi à M. d'Aumale (1546-1556). — Tome V.

3159. Lettres de plusieurs princes (1537-1596). — Tomes VI-VIII (3 volumes).

3160. Lettres de M. de Buzenval (1603-1605). — 3 volumes.

3161. Négociations de M. de Sabran (1630-1645). — 8 volumes.

3162. Lettres de M. le marquis de Cœuvres, depuis maréchal d'Estrées (1614-1631).

3163. Lettres écrites au maréchal d'Estrées. — 2 volumes.

3164. Lettres de M. de Marca à M. Le Tellier (1644-1651). — 8 volumes.

3165. Généalogies des principales familles de la cour et de Paris. — 8 volumes.

3166. Lettres du Roi à M. de Béthune (1601-1603).

3167. Dépêches de M. de Béthune (1603-1613). — 3 volumes.

3168. Dépêches de M. de Brèves (1608-1610).

3169, 3170, 3171 (1 vol.), 3172. Lettres de M. de Béthune à divers (1601-1630).

3173. Lettres de M. Gueffier (1632-1660). — 13 volumes (cf. le n° 3175).

3174. Lettres du Roi au cardinal Bichi (1643-1653).

3175. Lettres de M. Gueffier. (Cf. le n° 3173.)

3176. Dépêches de M. de Saint-Chamond (1643-1645). — 2 volumes.

3177. Dépêches relatives à la paix d'Italie (1643-1644).

3178. Lettres et mémoires d'Italie (1605-1643).

3179. Lettres de M. de Castille (1611-1613).

3180. Lettres de M. de Caumartin (1641-1648). — 5 volumes.

3181. Lettres du Roi et de la Reine (1601-1602, 1607-1609, 1610-1612, 1612-1617). — 4 volumes.

3182. Lettres de MM. de Léon, d'Avaux et de la Tuillerie (1614-1636).

3183. Lettres de M. Houssay à M. d'Estrées (1638-1641).

3184. Lettres à MM. de Candalle et d'Épernon (1653-1660).

3185. Lettres de M. Marescot (1632-1637). — 4 volumes.

3186. Lettres et négociations relatives au mariage d'Henriette-Marie, sœur de Charles Ier (1624-1625). — 5 volumes.

3187. Id. — 4 volumes.

3188. Lettres et mémoires concernant les affaires d'Espagne, Flandre, Hollande et Suisse (1632-1637).

3189. Mémoire de M. de Basville sur le Languedoc, 1699 (avec planches).

3190. Paix de Münster (1643-1648). — 8 volumes.

3191. Mémoires préliminaires de la paix de Münster (1640).

3192. Ambassade de Münster (1646, 1648). — 2 volumes.

Les volumes 3144-3188 sont reliés aux armes de Gabriel Bernard de Rieux; les volumes 3190-3192 sont aux armes du chancelier d'Aguesseau. — XVIIe s. Pap., in-fol.

10591. Table des documents renfermés dans la collection de Brienne. (340 volumes relatifs à l'histoire de France aux XVIe et XVIIe siècles.) — XVIIIe s. Pap., 3 forts vol. in-fol.

3542 (55). Inventaire des biens de M. Le Camus, conseiller d'État. 1637.

866. « Éloge de Louis XIII. — La vie de Louis XIV comprise en dix éloges placez sous autant de portraits de Sa Majesté, selon ses différents âges » (portraits gravés). — XVIIIe s. Pap., in-fol.; aux armes de France.

10585. « Intrigues de la cour de France sous le règne de Louis XIII. » — XVIIe s. Pap., in-8°.

10374. « Narration... de ce qui s'est passé en France depuis le commencement de la régence d'Anne d'Autriche jusques en 1652. » — XVIIe s. Pap., 198 fol., pet. in-fol.

6248. « Lettere del card. Mazarini. » — XVIIIe s. Pap. 5 vol. in-fol.

20730-20733. « Lettere del card Mazarini (1647-1651). — XVIIIe s. Pap., 4 forts vol. in-4°.

18465. Recueil. 1° « Réformacion des ordonnances de l'hostel de Mgr le Duc. » Vannes, 1415. — 2° Compte de Jehan Mauleon, trésorier de l'épargne du duc de Bretagne (1434-1442). — 3° Ratification de la ligue de Gien par le duc de Berry et ses alliés (1er nov. 1410). — 4° « Proposition faite au Roy, en l'année 1623, » par le maréchal de Bassompierre. — 5° Estat du paiement » fait aux officiers domestiques de Louis XIII (1633). — 6° Distribution d'aumônes, etc., faite par ordre de « Gaston et Marie » d'Orléans, « souverains de Dombes, » en 1627. — 7° Nominations d'officiers, deux actes sur parch., signés par Gaston d'Orléans (1650). — XVIIe s. Pap., 335 p., petit in-fol.

8916. « Recepte generale du clergé de France. Année 1639. » — XVIIe s. Parch., petit in-fol.

24461. « Apologie de M. de Beaufort. — Guerre de Paris. — Lettre de M. le cardinal de Mazarin à M. de Brienne. — Articles et conditions dont Son Altesse Royale et monsieur le Prince sont convenus pour l'expulsion du cardinal Mazarin » (24 janv. 1652). — XVIIe s. Pap., 102 fol., in-fol.

26020. Pièces historiques et politiques, des XVIe-XVIIe siècles, parmi lesquelles : « Discours véritable de ce qui s'est passé aux barricades de Paris,... 12 may 1588. — Establissement de la charge d'admiral des mers du Levant et sa fonction séparée de celle d'admiral de France. — Relation des costes de Provence. — Vita R. P. Josephi, capucini. » — Etc. — XVIIe s. Pap., petit in-fol.

25026. « Diverses lettres escriptes à M. le marquis de Chasteauneuf pendant qu'il a tenu les sceaux et durant qu'il a exercé la charge de premier ministre du royaume, ès années 1650 et 1651. » (Orig.) — XVIIe s. Pap., petit in-fol.

7442. Recueil de lettres de Séguier, Colbert, Le Tellier, Seignelay, etc., à d'Aguesseau, intendant de Limoges (1666-1689). — Pap., 26 forts vol. in-fol.

865. « Recueil de lettres et diverses pièces du règne de Louis XIV. » — XVIIIe s. Pap., in-12.

9253. « Traicté de la succession des royaumes, et des partages et apanages des fils de France, sous la 1re, 2e et 3e race de nos rois. » Dédié au chancelier Pierre Séguier, par de La Lane. — XVIIe s. Pap., 59 fol., in-8°.

25130. P. Dupuy, Recueil de traités des droits du Roi (1630-1637). Autogr. — XVIIe s. Pap., fort vol. in-fol.

4419. « Table [numérique] des volumes mss. du cabinet de M. Du Puy..., avec une table alphabétique. » (Cette table manque.) — XVIIIe s. Pap., 3 vol. in-fol.

25688. Lettres de Fortunio Liceto, Jean Vesling et Jérôme Bardi à Gabriel Naudé (1637-1649). — Pap., in-fol.

16325. Lettres de Paganino Gaudenzi à Gabriel Naudé (1639-1641). — Pap., 55 p. in-4°.

16480. Lettres diverses, en italien, adressées à Gabriel Naudé, etc. — XVIIe s. Pap., in-fol.

8687. Lettres de Pierre Bayle (1670-1706). 150 lettres, la plupart adressées à son frère, au Carlat et à Montauban. — Pap., in-fol.

14305. Fragments de la correspondance de Bossuet ; lettres de l'abbé Bossuet et de l'abbé Ledieu. (Papiers ayant servi à l'édition de Dom Deforis). — Ces papiers se trouvent dans les mss. nos 14305-14317, 14125, 20905 (anc. 24847), 14319, 14323, 14324 (anc. 3542), 18417, 18625, et aussi dans un volume non coté de la collection de papiers portée sous le n° 3542. — Pap., in-4° et in-fol.

3542 (176). Recueil de lettres du XVIe siècle : Mme du Châtelet, La Ferté-Sénecterre (1644), etc.

21475. « Traité des siéges..., fait pour l'usage de Mgr le duc de Bourgogne par M. le maréchal de Vauban. » — XVIIIe s. Pap., 445 pages et 33 planches in-fol.

23884. « Remontrance au Roy sur la remise des places maritimes de Flandres entre les mains des Anglois, » au sujet du rétablissement dans ces places du culte protestant. (35 pages.) — « Mort chrestienne de la duchesse d'Orléans, » en 1670, par son confesseur, M. Feuillet. — Etc. — XVIIIe s. Pap., in-4°.

7338. « Relation de la campagne de 1687, en Levant. » — XVIIe s. Pap., petit in-fol.

7140. « Abrégé historique de ce qui s'est passé en Catalogne pendant les campagnes de 1689, 1690, 1691 et 1692. » (60 planches.) — XVIIe s. Pap., in-fol., aux armes de France.

825. « Agates, cristaux, porcelaines, bronzes et autres curiositez qui sont dans le cabinet de Monseigneur le Dauphin à Versailles, inventoriez en M. DC. LXXXIX. » (Avec les prix.) — XVIIe s. Pap., gr. in-fol. Rel. maroq. rouge, aux armes du Dauphin.

3542 (15, 19, 29, 73, 97, 162,*) et 14109. Correspondance du maréchal, du comte, puis duc d'Estrées et du cardinal d'Estrées. — XVIIe-XVIIIe s. Pap., 333, 335, 307, 270, 167 pages, 25 feuillets et 131 pages, petit in-fol.

3542 (41). Inventaire des biens de Nicolas Nicolay, sr de Goussainville. 1686. — XVIIe s. Pap., 154 feuillets, petit in-fol.

3542 (67). Inventaire des papiers de Nicolas de Nicolay. — XVIIe s. Pap., 159 feuillets, petit in-fol.

3542 (64). Terrier du marquisat de Thillay (appartenant à la maison de Nicolay). — XVIIe s. Pap., 110 feuillets, petit in-fol.

XVIIIe siècle.

3542 (36). Lettres de la marquise de Mailly à son intendant (1707).— XVIIIe s. Pap., in-4°.

868. Mémoire sur la situation des affaires dans le courant de 1712. — XVIIIe s. Pap., 110 pages, gr. in-4°.

3542 (195). Lettres diplomatiques adressées par M. de Morville à M. de Fénelon (1726). — XVIIIe s. Pap., 87 pages, petit in-fol.

9380. Journal d'une mission dans le Maduré (1699-1701). — Lettres des PP. Dolu, Martin, Barbier, etc., relatives aux missions (1679-1740). Autogr. — XVIIIe s. Pap., in-4°.

8548. Recueil de pièces signées (1400-1760). — Parch., 17 vol. in-fol.

16764. Recueil de pièces signées de Louis XIV et de Louis XV. — Parch., petit in-fol.

18624. « Catalogue des livres du Cabinet du Roi. 1722. — État des livres de feu Monseigneur, de feu M. le Dauphin et Madame la Dauphine, que le Roi a ordonnés être gardés pour en composer le cabinet de M. le Dauphin, dont M. l'abbé Perot est chargé... 26 nov 1712. » — XVIIIe s. Pap., 152 pages, in-4°. Rel. aux armes.

4188. « Catalogue des pierres gravées de Monseigneur le duc d'Orléans. M DCC XLI. » — XVIIIe s. Pap., 125 pages (1467 n^os), in-4°. Rel. aux armes.

3692. « État de la vaisselle portée à la Monnoie de Paris... et dans les villes de provinces. 1759. » (Avec les prix). — Pap., in-fol.

17473. Lettres sur les affaires du temps (1742-1747). — XVIIIe s. Pap, 603 pages, in-4°.

22243. Mémoire sur la situation financière des diverses villes de France, vers 1767. — XVIIIe s. Pap., 486 pages, gr. in-4°.

211. Revenus des évêchés et abbayes en régie; revenus des religionnaires fugitifs (1747). « Brefs etats » et « Bordereaux » signés : D'Aguesseau, Pontcarré de Viarmes, Trudaine, de Miromesnil, Poulletier, etc. — Pap., 935 pages, in-fol.

11891. « Catalogue des religieux de la congrégation de St-Maur, ordre de St-Benoît, par ordre alphabétique, fait en 1760. » — XVIIIe s. Pap., 361 pages, gr. in-4°.

17415. Quinze lettre de Jean Soanen, évêque de Senez, au P. Delaporte, bénédictin de Clermont (1729-1732). — Pap., pet. in-4°.

20055. Dix-neuf lettres autographes du même (1735-1740). — Pap., petit in-4°.

6431. Mémoire des évêques au Roi sur les Jésuites (31 déc. 1761). Copie. — XVIIIe s. Pap., 33 pages, in-fol.

16795. Recueil de lettres de Lamoignon de Basville (1717), de Samuel Masson à Le Brun (1768), de Mercier de Saint-Léger, etc. — XVIIIe s. Pap., 129 pages, gr. in-4°.

18480 et 18491. Recueil de pièces signées de différents princes ou personnages du XVIIIe s. — Pap., in-fol. et in-4°.

23900, 24071 et 25476. Lettres adressées à madame de Graffigny, ou adressées par elle à M. Devaux, receveur des finances à Lunéville (1738-1773). — Pap., 97 vol. in-4°.

11324. Mémoire de David Hume sur ses rapports avec J.-J. Rousseau. — Pap., pages 5-29, in-4°.

3542 (*). Observations sur la Hollande et la Pologne, attribuées à l'abbé de Saint-Pierre. — 30 pages.

16537. Lettres du marquis de Paulmy au président Hénault (Varsovie, 1760). — Pap., 25 lettres, in-4°.

16479. Lettres diverses adressées au président Hénault (1767). — Pap., fort vol. in-4°.

10404. Correspondance de divers membres de la famille de Breteuil avec M. Formé, procureur au parlement de Paris (vers 1745). — Pap., 2 vol. de 345 et 151 pages, in-4°.

3542 (*). Mémoire des pierreries de la duchesse de Gesvres (1765) et autres pièces y relatives. — 77 pages.

3542 (4). Mémoire des ouvrages de peinture faits par les frères Slodtz pour le duc de Gesvres, en 1746. — Divers mémoires relatifs à l'établissement de manufactures de glaces (XVIIIe s.). — 205 pages.

22413. « État des gouvernements militaires... et états-majors des places du Royaume. » 1773. — XVIIIe s. Pap., 117 fol., in-12.

21731. Recueil de lettres et papiers divers relatifs au commerce avec les colonies. 1760 et années suivantes. — XVIIIe s. Pap., in-fol.

3714. Correspondance du marquis de Montcalm pendant la guerre du Canada (1756-1760). — Tome I. Lettres du Roi et des ministres à « Mr de Bourlamaque. » 1756. Lettres de M. de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France. Instructions, etc. — Tome II. Relations de la campagne de 1756-1760. — 415 et 517 pages, in-fol.

Tome I. Lettres de Montcalm, de Bougainville, etc., à Bourlamaque, brigadier des troupes du Roi (1756-1759). — Tome II. Lettres de M. de Vaudreuil (1756-1760). — Tome III. Lettres du même, etc. (1759-1760). — Tome IV. Lettres du chevalier de Levis, de Bougainville, etc. (1757-1760). — 618, 546, 228 et 442 pages, in-4°.

11546. « Miscellanea, » recueillis par M. de La Rochette. Tome I. Sur les courses de chevaux. — Tome II. Notes pour une description géographique de l'Amérique. — Mémoire sur le nombre des feux établis sur les côtes d'Angleterre (vers 1760). — Pap., 2 vol. in-fol.

25982. « Relation du siège de Pondichéry, soutenu par M. de Bellecombe » (1778). — Pap., 93 pages, in-4°.

16824. Recueil de lettres officielles adressées à M. Tergat, lieutenant de la prévôté de l'hôtel du Roi (1778-1781). — Pap., petit in-fol.

1313. « Rolle de plusieurs parties et sommes de deniers que le Roi a commandé... à Me Charles-Pierre Savalete, garde de son trésor royal, de payer comptant ou assigner... aux ci-après nommés pour les rentes de son exercice. 1776. » — Pap., 110 fol., in-fol.

3542 (2) et 21919. Billets adressés au sieur Barbier, marchand d'étoffes, par la princesse de Lamballe et diverses dames de la Cour. 1780 et années suivantes. — Pap., 26 pages et 120 fol., petit in-12.

25544. Copie de la correspondance échangée entre MM. de Polignac et de Vergennes et la république de Genève (1779-1782). — XVIIIe s. Pap., 309 fol., in-fol.

10865. « Soliloques » du comte d'Antraigues, commencés à la Bastide (1782). Autogr. — XVIIIe-XIXe s. Pap., in-4°.

3542 (7). Recueil de pièces concernant la maison de Montmorency-Laval. — XVIIIe et XIXe s. Pap., 163 pages, petit in-fol.

16915. « Catalogue des livres de la bibliothèque de S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre, à Louveciennes,... par Augustin-Martin Lottin l'aîné... et copié à Louveciennes par Rosier. M. DCC LXVIII. » — Pap., in-fol.

16916. « Catalogue des livres de la bibliothèque du château de Château-Neuf-sur-Loire. 1786. » (Bibliothèque du duc de Penthièvre.) — Pap., in-fol.

11889. Note de l'abbé Rive sur la bibliothèque du duc de La Vallière, en réponse à une demande de l'abbé Desaulnays, de la Bibliothèque du Roi (28 mai 1777). — Lettre du duc de La Vallière, du 5 oct. 1757, réclamant ce que lui et le duc de Luxembourg ont gagné au jeu au Roi, en juillet, août et septembre (6,036 l.). — Pap., 9 pages, in-12.

10208. Copies de chartes diverses adressées à Bréquigny pour le Cabinet des chartes. — XVIIIe s. Pap., 273 pages, in-fol.

Trésor des chartes.

Parlement. — Chambre des comptes. — Cérémonial. — Affaires étrangères.

24359. « Inventaire des chartes du Roi. » — XVIIIe s. Pap., 10 vol. gr. in-fol. (dont un de table). Aux armes de Fleuriau d'Armenonville.

8754-8759. Inventaire des chartes du roi. — XVIIIe s. Pap., 6 vol. in-fol.

10211-10212. Inventaire du Trésor des chartes. Mélanges. — XVIIe s. Pap., 2 forts vol. in-fol.

8689. « Extraicts des inventaires des chartes de la Sainte-Chapelle. » — XVIIe s. Pap., in-fol.

10171. Extraits de l'inventaire du Trésor des chartes. — XVIIe s. Pap., 346 pages, in-fol.

259. Extraits des registres du Parlement et du Châtelet de Paris (jusqu'en 1752). — XVIIIe s. Pap., 65 vol. (le vol. 34 manque), in-8°.

7118. « Registrata dicta *Olim*. Inquestæ terminatæ Parisius in parlamento sancti Martini hiemalis anno 1258 » (jusqu'en 1317). — « Ordonnances royaux faictes sur le faict et estat de la cour de parlement du Roy ordonnée seoir à Poictiers » (1418-1436). — Extraits des registres du Parlement (1469-1504),

des Grands jours d'Auvergne (1520-1596), des Grands jours de Poitiers (1634). — XVIIe s. Pap., petit in-fol.

21916. Extraits des registres *Olim*. — XVIIe s. Pap., 286 pages, petit in-fol.

13542. « Conseil secret [du Parlement] de l'année 1651. » — Copie du XVIIe s. Pap., 212 pages, in-8°.

6957. « Conseil secret du Parlement (nov. 1710-oct. 1711). — XVIIIe s. Pap., petit in-4°.

21728-21729. Extraits des registres de la Chambre des comptes (1309-1599). — XVIIIe s. Pap., 657 fol., gr. in-4°.

213. Table alphabétique des registres de la Chambre des comptes (1316-1686). — XVIIIe s. Pap., 457 fol., in-fol.

4184. « Table des registres de la Chambre des comptes, contenant un abrégé des 75 registres depuis 1358 jusqu'à 1660, avec un recueil de tous les annoblissements enregistrés dans lesdites archives depuis 1433 jusques en 1706. » — XVIIIe s. Pap., in-fol.

212. Registre Saint-Just de la Chambre des comptes. Copie du XVIIIe s. Pap., 195 pages, in-fol.

214. Extraits divers de registres de la Chambre des comptes. Copie du « Registre de la Chambre des comptes, côté L-1240 » (jusqu'en 1593). — XVIIIe s. Pap., 316 fol., in-fol.

9133. « Annoblissements extraits des registres de la Chambre des comptes (1349-1660), par Me François Godé de Soudé... 1675 » (258 pages). — « Inventaire des lettres... touchant le fait du Roy avec les roys d'Angleterre Henry et aussi Edward, et le roy d'Escoce, lesquelles sont au coffret signé A. » (96 pages). — Etc. — XVIIe-XVIIIe s. Pap., in-8°.

20740. « Mémoire instructif des matières qui se traitent en la Chambre des comptes. Liste suivie des premiers présidents, avocats, procureurs généraux, maîtres correcteurs et auditeurs de la Chambre des comptes de Paris. » — XVIIIe s. Pap., fort vol. in-fol.

11894. « Instruction sur le faict de la Chambre des comptes. » — XVIe s. Pap., 161 fol., petit in-fol.

12182-12193. Extraits des registres de la Cour des monnaies. Tomes I-VI. Extraits (1400-1699). Tome VII. Affineurs. Tomes VIII. Juridiction de la Cour. Tomes IX-XII. Tireurs d'or, marques du contrôle, essayeurs, etc. — XVIIIe s. Pap., 12 vol. gr. in-fol.

232. « Compte de Jehan de Serre, dit Vigneron, commis par Mons. le Régent du royaume, daulphin de Viennois, duc de Berry..., à recevoir le prouffit et emolument des monnoyes de Tours, Angiers, Poitiers, La Rochelle, Chinon et Loches, et depuis... du Mont-Saint-Michiel, Orléans, Fontenay-le-Conte, Bourges, Saint-Poursain, Le Puy, Villefranche et Limoges... » (1520-1521). — Parch., 28 fol., gr. in-4°.

22082. Listes des églises et abbayes de France avec la taxe due au Saint-Siège. — XVIIe s. Pap., 1751 pages, petit in-fol.

288. Rôle des villes et bourgs de France taxés pour la guerre. — Description de la cour de France. — Prérogatives du Roi. — État des secrétaires

du Roi. — Protocole. — Description sommaire des provinces. — XVIIe s. Pap., in-4°.

9267. « Table alphabétique des maîtres des requêtes de l'hôtel, » depuis saint Louis jusqu'à Louis XVI. — XVIIIe s. Pap., in-12.

18809. « Discours, mémoires, plaidoyez touchant l'origine des ducs et pairs de France. » — XVIIIe s. Pap., 4 forts vol. in-fol.

6970. État du Conseil privé et d'État; protocole, charges relevant de la couronne. — XVIIe s. Pap., 265 pages, in 8°.

220. « Entrevues des roys et princes souverains. — Cérémonies observées à jurer les traictez de paix. — Cérémonies observées en des festins royaux. » — XVIIe s. Pap., in-fol.

9101. « Inventaire des cérémonies observées et des fêtes données pendant les règnes des rois de France... (depuis 494 jusqu'à l'avénement de Louis XIV) pour servir d'addition au *Projet d'un nouveau cérémonial français*, imprimé en 1746. » — XVIIIe s. Pap., 131 fol., petit in-fol.

310. Traités des rois de France avec les papes, les ducs de Ferrare, les républiques de Florence, de Lucques, les ducs de Milan, de Mantoue et de Parme. — XVIIe s. Pap., in-fol. Aux armes de Loménie de Brienne.

2989. Rapports au Roi par le cardinal de Joyeuse, en particulier au moment de l'élection du pape Léon XI (1605). — XVIIe s. Pap., petit in-fol.

2820. « Journal du voyage de M. Arnauld de Pomponne, ambassadeur extraordinaire du roi en Suède. » 1666. — Copie du XVIIe s. Pap., gr. in-4°.

2819. « Voyage fait en Hongrie, en 1704 et 1705, » par le secrétaire de M. Desalleurs, envoyé du Roi auprès du prince Ragoczy. — XVIIIe s. Pap., gr. in-4°.

21186. « État des consuls, vice-consuls, chanceliers et autres employés en Espagne, Portugal, Italie, Nord, Levant et Barbarie : celui des drogmans, secrétaires-interprettes, jeunes de langues à Paris et à Constantinople. Année 1779.» — XVIIIe s. Pap., 2 vol., petit in-4°. Aux armes de M. de Sartines.

16311. « Advertissemens comme les Anglois ont accoustumé estre traictés en jugement par cy devant et comme ils y sont traités à present et aussi comme les Françoys sont traictés en Angleterre. » — XVIe s. Pap., 6 fol., petit in-fol.

Ordres militaires.

5583. « Indice di tutte le lingue della religione Gerosolimitana. » — XVIIe s. Pap., 81 pages, in-fol.

9459. « Catalogue des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. » — XVIIIe s. Pap., petit in-fol.

2934. « Le martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem..., par frère Matthieu de Goussancourt. » (Copie de l'imprimé, de 1654.) — XVIIe s. Pap., 710 pages in-4°. — Voy. plus loin Beauvais-en-Gâtinois, Eterpigny, Fieffes, Metz, Orléans, le Saulce et Sommereux.

1323. Statuts de l'ordre de Saint-Michel. — XVe s. Parch., in-4°.

20699. « Suite du recueil de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit »

(1623-1731), par M. de La Font d'Eaubonne, de Lyon. — XVIIIe s. Pap., 407 pages, gr. in-4°.

24208. « Preuves des chevaliers du Saint-Esprit, lors de l'institution dudit ordre, » en 1578 (jusqu'en 1682). — XVIIe s. Pap., 402 fol., in-fol.

4373. « Compte de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Année 1759; par M. Thomas, trésorier général dudit ordre. » — Pap., in-fol.

26056. Recueil de brevets « de chevalier de justice de minorité » dans l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel (1720); — de « salpetrier ordinaire de Sa Majesté » (1608); — de « chevalier de la Légion d'honneur » (1816); — « d'huissier-priseur-vendeur de meubles en la prévôté et châtellenie de Dun, » etc. — XVIIe-XIXe s. Parch., 25 pièces environ, gr. in-fol.

XVIIIe et XIXe siècles.

Recueils de lettres et pièces, la plupart sur les finances, sous l'Ancien régime, la Révolution, l'Empire et la Restauration.

16661. Recueil d'autographes de personnages des XVIIe-XIXe siècles : Guichenon, La Beaumelle, Lenglet du Fresnoy, Florian, Cuvier, etc. — 51 pages, in-fol.

20537, 20538 et 20926. Recueil d'autographes de littérateurs des XVIIIe et XIXe siècles : Andrieux, Bernardin de Saint-Pierre, Boissonnade, Carnot, François de Neufchâteau. Lacépède, etc. — La plupart de ces lettres sont adressées aux rédacteurs en chef du *Mercure de France* et du *Journal de Paris*.— In-4°.

3542 (13, 20, 22, 80, 83, 107, 117-126, 150-155). Recueils de lettres diverses de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe. Plus 19 autres volumes sans numéros.

3542 (*). Lettres diverses de Louis XVIII (1795); Kociuszko (1814); Oudinot, Macdonald (1820); Canclaux (1812); Jomini, Menou (1806); Lannes (1809); Jourdain, Lefebvre-Desnouettes (1813); Moreau (1793); la princesse des Ursins (1716): le duc de Lorraine (1709); Maurice de Saxe (1727); Louis XIV (1697); L.-A de Bourbon (comte de Toulouse), etc.

8073. Lettres diverses de Voltaire, Lacépède, Geoffroy Saint-Hilaire, Leibnitz, l'abbé de Saint-Léger, etc. — XVIIIe et XIXe s. Pap., in-4°.

18396 (2 vol.), 18477-18479, 18501, 18502 et 19431-19478. Papiers, lettres, etc., provenant du Contrôle général, puis du Ministère des finances. — XVIIIe et XIXe s. Pap., 55 vol. in-fol. et in-4°, auxquels il faut joindre un certain nombre d'autres volumes faisant partie de la série comprise sous le n° 3542 :

(73-75, 77-82 et 88). Papiers divers du Contrôle des finances. — XVIIIe et XIXe s. 266, 255, 145, 133, 199, 212, 299, 296, 350 et 199 pages.

(43). Pièces satiriques et mémoires sur les finances du XVIIIe s. — 154 fol.

(69). Projet de répartition d'impôts dans la généralité de Paris (1767). — 217 pages.

(99). De la répartition des tailles, par l'abbé Clary (1778). — 112 pages. — Lettres adressées par divers personnages.

(100). Lettres de l'abbé Terray, la duchesse douairière d'Uzès, le duc de Duras, de Lorge, de Pontchartrain, Trudaine, l'abbé de Lubersac, de Barentin, etc. (1704-1789). — 311 pages.

(167). Lettres de de Moncrif, de Maupeou, d'Eon, Sedaine, Marmontel, La Grange, Piron, Fréron, Lacépède, La Condamine, etc. (1723-an IV). — 81 feuillets.

(96). Lettres du prince de Rohan, la comtesse de Polignac, MM. de La Feuillade, de Miromesnil, etc. (1725-1787). — 255 pages.

(101). Lettres de de Poilly, de la Houssaye, de Breteuil, Louis-Joseph de Bourbon, et différents archevêques et évêques français (1730-1785).

(*). Lettres de Manuel, Gail, le bailli de Mirabeau, de la Guerche, Malouet, Merlin (1756-1791).

(166). Lettres, provenant du Ministère des finances, de Ginguené, Manuel, Lakanal (décrivant sa retraite), La Revellière-Lepeaux, Lavoisier, Le Peletier de Saint-Fargeau (1769-an IV.) — 134 pages.

(108). Lettres de Charron de Ménars, d'Armenonville, la comtesse de Bérulle, Gilbert de Voisins, Héricart de Thury, Joly de Fleury, l'abbé de Grimaldy, Tronson, etc. — 497 pages.

(86). Bons du roi Louis XV; pièces signées du duc de Bourbon et de Philippe d'Orléans.

(78 *bis*). Reçus du maréchal de la cour du roi de Pologne (1735): autres signés de Mirabeau, de Madame Victoire, du maréchal de Noailles, etc. — Lettres de Goezmann, relatives à son procès (1774). — 463 pages.

(157). Lettres du duc de Broglie (1788), de Camille de Rohan (1787), du duc de Choiseul (1769), etc. — XVIIIe-XIXe s. 47 pages.

(63). Lettres de différents évêques (1782-1787). Examen de bacheliers en chirurgie, signé : Corvisart (1787). — 203 pages.

(94-95). Lettres de divers archevêques et évêques de la fin du XVIIIe siècle, de Méchain (1793), La Rochethulon, le comte de Grammont, Merlin, etc. — 518 pages.

(103). Lettres du duc de Charrost (1789), Champion de Villeneuve (1787), le duc de Luynes (1789), le maréchal de Beauvau (1791), Rœderer (1792), Camus (an VII), Robert Lindet (an VIII), Choiseul-Praslin (an IX), etc. — 585 pages.

(*) Lettres des ducs du Châtelet et de Laval, le baron de Montesquieu (1789), Ginguené (an III), Achard (an IV), Guillotin (an V), Chaptal (an IX), Serrurier (an XI), Kellermann (an XI), Louvet (1808), Lanjuinais (1812), etc. — 338 pages.

(55-56). Lettres diverses (1792-1825). — 209 et 310 pages.

(57). Lettres de Pigalle, Camus, Lacépède, Joseph Bonaparte, etc. (1790-1813). — 433 pages.

(58). Lettres de Delaville Le Roulx (1792), Sedaine (an IV), Barbé-Marbois (an IX). — 299 pages.

(102). Letires du maréchal de Beauvau, le chevalier de Boufflers, Dom Poirier, Fr. de La Rochefoucauld (1812), etc. — 512 pages.

(112). Lettres de Berthelot, procureur général de la Seine (1793), Benjamin Constant (an VIII), Clément de Ris (an X), etc. — 400 pages.

(158-159). Lettres de Carnot, Pelet, Collot d'Herbois, Chaumette, Cadet-Gassicourt, Courtois, etc.

(165). Lettres de Merlin, Cambacérès, Billaud-Varennes, Robert Lindet, Barère, Eschassériaux, etc. — 157 pages.

(169-172). Lettres de Pache, La Rochefoucauld, l'abbé de Prades, etc — 4 vol.

Révolution.

10792 et 11347. Lettres adressées de Paris sur les affaires publiques et la Révolution (1789-1793). — 552 et 320 pages, in-4°.

21499. Lettre de Duportail à M. de Liancourt (4 décembre 1790) lui envoyant un projet de peupler la Corse de colons irlandais, etc. — In-fol.

3542 (*). « État des sommes payées par le trésorier de la Commune de Paris, pour le compte du Conseil général, sur les fonds attribués aux dépenses extraordinaires occasionnées par la Révolution du 10 août 1792 ; ledit état arrêté le 20 novembre suivant. » — 35 feuillets.

21476. « Deuxième registre pour servir à l'enregistrement des loix, commencé le 6 novembre 1792, l'an Ier de la République. » — Jusqu'au 23 thermidor, an III. — In-fol.

3542 (156). Recueil de pièces de l'époque de la Révolution. — Commissaires pour la bibliographie au district de Valognes, an III. — Copie d'un rapport pour l'établissement d'une salle d'assemblée pour la Convention nationale, an Ier. — Instructions pour le citoyen Duvivier (1793). — Comités révolutionnaires des 4e et 10e arrondissements. — 85 pages.

10952. Réflexion sur les finances, la politique, etc., datées d'Abbeville, janvier 1793. — 253 pages, in-4°.

21857. « Comité de salut public, sur la guerre (an III). » — 26 pages.

3542 (208). Lettres du Comité de salut public au Comité des finances, signées : Carnot, Collot d'Herbois, Barère, Prieur, Robert Lindet, St-Just, Billaud-Varennes, etc. — 58 pages.

3542 (186). Lettres du cardinal de Bernis relatives à la canonisation de Jeanne de Valois (1772). — Pièces diverses du Comité de salut public et de la Convention nationale.

3542 (179). Lettres de Duval, ministre de la police (an VII), Roger Martin, Pache (an II), etc.

21440. « Session de l'an X. Notes des envois de messages, projets de lois, discussions, promulgations, etc. » — Pet. in-fol.

3542 (205). Projets de décorations, signés de Visconti (29 thermidor an XI).— 12 pages.

22043. Documents officiels, signés de Pichegru, Saint-Just, Collot d'Herbois, Carnot, Soult, etc., provenant des Ministères de l'intérieur et de la guerre. — Pet. in-fol.

3542 (*). Lettres de Fouquier-Tinville (1793), Carnot (an VII), A. de Montalembert (1818), Dupré de Saint-Maur (1784), l'abbé Fauchet (1790), etc.

18675 et 16864. Lettres adressées à John Charretie, commissaire du gouvernement français à Londres, à l'époque de la Révolution. — Pet. in-fol.

3542 (*). Papiers du peintre Gautherot; sa correspondance avec la Société populaire d'Auxerre (1793). — 2 volumes de 57 et 80 pages.

24739. Billets adressés au peintre Gautherot († 1825). — 88 pages, in-4°.

16431. Lettres de Berthollet, etc. (ans V-IX). — Pet. in-fol.

18907. Billets de Mmes Roland, Fanny Beauharnais, Amable Tastu, de Genlis, etc.

16899 et 18474. Recueil d'autographes divers, la plupart du temps de la Révolution. — 2 volumes, pet. in-fol. et in-8°.

11717. Recueil de lettres adressées aux ministres de la guerre, sous la Révolution et l'Empire, par les généraux Bessières, Bonnard, Brune, Dugommier, Dumas, etc. — Rapport de Carnot aux consuls, 7 vendémiaire an IX. — 124 pages, in-fol.

15698. Autre recueil de lettres des généraux Augereau, Drouot, etc. — 95 pages, in-4°.

23617. Pièces officielles adressées par des généraux aux ministres de la guerre et de la justice, sous la Révolution et l'Empire. — 525 pages, pet. in-fol.

14102-14103. Billets autographes d'Abrial, Augereau, Barthélemy, Berthier, Cambacérès, Daru, Grouchy, Lameth, Lebrun, Mollien, Pichegru, Roger-Ducos, etc. — 133 et 79 pages, in-4° et in-12.

18692. Recueil d'autographes du temps de la République et de l'Empire. — Pet. in-fol.

18399. Recueil d'autographes, la plupart du temps de l'Empire. — Pet. in-fol.

18889. Recueil d'autographes, la plupart du temps de l'Empire : Azaïs, Briffault, Cadoudal, Cambon, Conway, Dejean, etc. — 200 pages, in-4°.

25671. Copies de pièces, poésies, etc.; beaucoup sont relatives à Augereau. — 20 pages environ, in-fol.

17233. Correspondance officielle de Napoléon Ier avec le général Baraguey d'Hilliers, ans IV et V (signatures). — 118 fol., in-fol.

25661. Copies de lettres de Bonaparte pendant l'expédition d'Égypte, an VII, adressées surtout au général Fugières. — 20 lettres env., pet. in-fol.

15616. Correspondance de l'armée française en Égypte (non vu).

19704. Pièces comptables relatives aux subsistances de l'armée d'Orient en Égypte, en l'an VIII. — Pet. in-fol.

11007. Notes autographes (de Chassipollet?) sur l'Égypte et Méhémet-Ali. — In-fol.

3542 (193-194). Lettres et instructions adressées au général Vial, commandant la province de Damiette, (an VII). — 138 et 203 pages.

11319. Signalement des conscrits de la première classe du canton de Thiaucourt (Meurthe), an VII. — 40 pages, pet. in-4°.

3542 (9). Pensions de retraite accordées à l'époque du Consulat (titres originaux). — 318 pages.

23625. Documents officiels adressés, en grande partie, à M. Petiet, ministre

extraordinaire de la République française près le gouvernement cisalpin, par des généraux et autres officiers français installés à Milan (ans IX et X). — 187 pièces, in-fol.

Empire.

11317. Lettres adressées par Bonaparte, premier consul, au ministre de la guerre (an VIII). — Quatre-vingts lettres environ adressées par Napoléon Ier au prince de la Moskowa (1813-1814). — Rapports adressés à Bonaparte, premier consul ou empereur, par le ministre de la guerre. — In-4°. (Une copie des lettres de Napoléon Ier qui se trouvent dans le manuscrit 11317 forme le numéro 20631).

3542 (*). Lettres de Joseph et Louis Bonaparte ; de Napoléon Ier à la princesse Pauline (Borghèse) et au duc de Berg (Murat). — 87 pages.

25044. Recueil de signatures de Napoléon Ier et de différents généraux de l'Empire. — Gr. in-plano.

15912-15915 et 17757. Lettres italiennes, pièces diverses et généalogie de la famille Bonaparte. — XVIe-XIXe s. 5 vol., in-fol.

20618. Dépenses du grand maître des cérémonies (1810). — Dépenses du mariage de Napoléon Ier (1813).

11715. Deux mémoires de dépenses de Constant, valet de chambre de Napoléon Ier. — 33 pages, in-4°.

21040. Copie du projet de budget pour 1810. — In-fol.

3542 (153). Récépissés des receveurs particuliers et généraux (1811-1812).

24175. Copie de la correspondance entre le ministre et les évêques de France au sujet d'établissements d'annexes ou de demandes en érection de chapelles (30 avril 1808-10 février 1812). — 252 fol., in-fol.

3542 (*). Code de procédure criminelle promulgué en Hollande par Jérôme-Napoléon, avec sceau et sign. autogr. (19 août 1808).

11307-11316, 11318, 11326 et 23611-23616. Lettres et documents officiels adressés à M. Hirsinger, M. de Montholon et au comte Germain, ministres plénipotentiaires à Wurzbourg. — Correspondance officielle de M. de Wagner, conseiller intime d'État de l'archiduc grand-duc de Wurzbourg, etc., à l'époque de l'Empire. — 18 vol., pet. in-fol.

18503. Mémoires politiques du temps de l'Empire. Moyens de détacher la Hollande de l'Angleterre. Situation de l'Espagne, etc. — Pet. in-fol.

3542 (207). Lettres de l'empereur d'Haïti, Jacques Ier, et du roi Henri-Christophe (1804-1816). — 29 pages.

22203. Documents officiels signés de ministres plénipotentiaires et de consuls du temps de l'Empire. — 533 pages, in-fol.

20131. Documents officiels divers (1808-1816). Pet. in-fol.

20068. Lettres du directeur général de la caisse d'amortissement (1815) relatives à des saisies d'argenterie faites, vers 1807, dans des églises de Magdebourg et Munster. — Pet. in-fol

15680. « Revue de l'armée russe, près Vertus, 1815. » — Ordre de bataille de l'armée impériale russe, commandée par Barclay de Tolly. — 11 plans.

Restauration.

24180. Copie de la correspondance entre le Ministère et les évêques de France (novembre 1824-octobre 1825). — 395 pages, in-fol.

15446. État des secours accordés par le Ministère aux prêtres indigents (1825-1828). — Pet. in-fol.

3542 (132, 134, 136, 137, 140). Lettres diverses adressées à M. Baudouin, imprimeur, Anisson-Duperron, directeur de l'Imprimerie royale, au directeur du *Journal de Paris*, à M. Tastu, directeur du *Mercure*, par le sculpteur Bosio, de Humboldt, Lacretelle aîné, Mollevaut, Dupont de Nemours, le comte de Caylus, le duc de la Rochefoucauld, la baronne de Stael, Silvestre de Sacy, Carnot, Adèle Legouvé, Lemontey, Anquetil, Cabanis, Millevoye, Fourcroy, Désaugiers, Benjamin Constant, Andrieux, Laffitte, Félix, Châteaubriand, de Gérando, d'Alembert, Maine de Biran, Ginguené, Buffon, Guizot, Collin d'Harleville (vers 1806-1824).

3542 (164). Lettres de Raoul-Rochette, Lemercier, Félix, Nodier, Ducange, Salverte, etc., adressées aux rédacteurs en chef du *Journal de Paris* et du *Constitutionnel*. — 187 pages.

3542 (191). Lettre de « Marat, l'ami du peuple, » 4 novembre 1791. — Lettres diverses adressées à M. Tastu, directeur du *Mercure de France*.

16695. Adresses de félicitations envoyées aux Parisiens après la révolution de Juillet par les villes de Leeds, New-Castle-upon-Tyne, Dublin, Birmingham. — Parch. et pap., in-plano.

15902-15903. Copies de lettres de M. Audin au comte de Saint-Leu (1841-1842) et lettres adressées à M. Audin (1830-1840). — 2 vol., pet. in-4°.

25140. Billets d'hommes de lettres et artistes : le graveur Dupont, Chenavard, Villemain. Beaucoup de ces billets sont adressés à M. Auguis. — 207 pages, in-12.

25765. « Palais de la Chambre des députés. » Notice historique et plans, par M. Ch.-L.-G. Eck, architecte, inspecteur des travaux de la Chambre des députés (1834). Exemplaire offert au Roi. — 12 feuillets et 4 planches, dont 2 gravées, gr. in-fol.

III. — Histoire des villes et anciennes provinces.

Abbeville. — 9711. « Les armes et blasons des antiens maieurs et échevins de la ville d'Abbeville, depuis l'an 1083, » jusqu'en 1789. — XVIIe-XVIIIe s. Pap., 569 fol., plus la table ; in-fol.

Agen (Collège des Jésuites d').

1001. Boetius de consolatione philosophiæ. — XIIIe s. Parch., in-8°.

1003. Ciceronis opuscula philosophica : Paradoxa, Somnium Scipionis, Topica, de Amicitia, de Senectute, etc. — XVe s. Pap., in-8°.

1004. Titi Livii orationes. — XVe s. Pap., in-4°.

1006. Solini liber de mirabilibus mundi. — xv^e s. Pap., in-8°.

1007. Donati, Diomedis, Servii opuscula grammatica, etc. — xv^e s. Pap., in-8°.

1008. Fulgentii Planciadis mythologia, etc. (1483). — xve s. Pap., in-8°.

1011. Sirmondi annotationes in Virgilium (1582). — Pap., pet. in-4°.

1014. Ciceronis opuscula philosophica : de Senectute, de Amicitia, Somnium Scipionis, etc. — xve s. Pap., in-8°.

1028. Formulaire d'actes de Pèdre IV le Cérémonieux, roi d'Aragon (1336-1387). — xive-xve s. Pap., 156 fol., in-4°.

2291. Sallustius. — xive-xve s. Parch., in-8°.

2714. Valerius Maximus. — xve-xvie s. Parch., 124 fol., in-4°.

2945. Sallustius. — xve s. Pap., 92 fol., in-8°.

3363. Pomponius Mela et Solinus (1469-1470). — Pap., 126 fol., in-8°.

4737. Boetius de consolatione philosophiæ. — xiv^e s. Pap., in-fol.

9072. Senecæ epistolæ. — xv^e s. Pap., in-fol.

9303. Vita et prophetia sanctæ Hildegardis. — xii^e-xiii^e s. Parch., in-fol.

14939. SS. Cyrilli et Basilii opuscula, a Georgio Trapezuntio latine versa. (1514). — xvi^e s. Pap., in-fol.

24058. Chronicon Italiæ. (*Neues Archiv*, X, 589). — xve s. Pap., in-4°.

Aignay-le-Duc. — 8891. « Compte 6e de Nicolas Garnier, receveur d'Aignay-le-Duc pour le Roy. » (1er oct. 1525-30 sept. 1526). — Parch., 53 fol. 347 × 255^mm.

Amboise. — 3745. « Ordinaire Amboyse pour une année finie le dernier jour de septembre M. V^c XXXVII. Conte de Alexandre Blandin, receveur ordinaire... d'Amboise... » — Parch., 325 × 280^mm, environ 40 fol. — « Mises et despences faictes par ledict trésorier l'an de ce présent compte. » — Parch., 20 fol. 527 × 360^mm.

Amiens. — 17809. Chartes concernant Amiens dans ce recueil. — (xiiie-xive s.)

Célestins d'Amiens.

818. Bernardus de Gordonio. — Tacuinus de sanitate. — Epistola Vincentii Belvacensis ad Ludovicum regem de morte amici. — Page 281 : « Iste liber est de monasterio fratrum Celestinorum de Ambianis, donatus quondam per venerabiles viros, domini nostri Regis consiliarios, magistros Huguonem et Johannem de Allyaco, una cum plurimis aliis bonis que prelibato monasterio, ob salutem et remedium animarum suarum misericorditer erogaverunt. » — xive s. Parch., 287 p., in-fol.

10231. « Vita, obitus et miracula Petri Celestini confessoris. » — xve s. Parch., pet. in-4°.

Angers. — 229. « Ce sont les choses et revenues dou doyen et chapitre d'Angiers en leurs terres d'Estiau et de Joué, rédigées... par mons. Guillaume de Launey, gouvernours de celles terres... » (1380-1383). — Parch., 287 pages, petit in-fol.

1324. Décrétales de Grégoire IX, avec gloses. — Au verso du dernier feuillet, on lit : « Has Decretales pro sexaginta decem sol., et sunt Johannis de Kaer, canonici in ecclesia Andegavensi. » — XIIIe s. Parch., in-4°.

Angoulême. — 4413. Dépenses de Jean, comte d'Angoulême. « Parties paiées et délivrées par Guillemin le Vesville... » Château de Romorantin, 1454. — Parch. 2 rouleaux de 3 et 5 mètres environ.

Arras. — 2895. Cartulaire des comtes d'Artois (*Cartularium Matildæ, comitissæ Artesiæ*). — Fragments comprenant les chartes numérotées au XVIIIe siècle : n°s 63-102 (fol. 1-6) ; n°s 151-169 (fol. 7-12) ; n°s 297-336 (fol. 13-20). — XIVe s. Parch., 20 fol. 322 × 250[mm].

14257. « Comptes des revenues et mises de la ville d'Arras. » (1er nov. 1535-30 oct. 1536). — Autre compte (1er nov. 1534-30 oct. 1535.) — Suivent différents fragments de comptes. Parch., fort vol. in-fol.

8787. « Compte des revenues, » etc. (1er nov. 1572-30 oct. 1573.) — Parch., environ 30 fol. 397 × 320[mm].

24299. Compte de la ville d'Arras pour l'année 1668 ; et fragments de divers comptes et inventaires. — Parch., 264 pages, in-fol.

25030. Fragments de comptes de l'abbaye de S. Vaast, notamment pour les années 1518, 1530, 1541, 1542, 1543. — XVIe-XVIIe s. Parch., 8 volumes in-fol.

10631-10633. « Compte de la value et revenu du buffet de l'église et abbaye de Sainct-Vaast d'Arras. » (1616-1617.) – 184 feuillets (manquent les ff. 61-182). — Même compte pour l'année 1653. Fol. IX-XLIIII. — Autres fragments, du XVIe s. — Parch., in-fol.

17776, 18679, 18767-18769, 19037, 19060 et 19074-19076. Chartes diverses d'Arras. XVIe-XVIIIe s.

3526. Recueil de pièces historiques sur la ville d'Arras. (XVe-XVIIIe s.). Ce recueil débute par une chronique française d'Arras s'arrêtant à l'année 1549. — XVIIIe s. Pap., 5 vol. in-fol.

10203. « Rolle... des villages... de l'Artois. » — XVIIIe s. Pap., in-fol.

8792. « Remarques faictes sur plusieurs articles de la Coutume d'Artois, » par le conseiller Hébert. — XVIIIe s. Pap., 647 pages, in-fol.

Asprières. — 16578. Obituaire de l'église « de Aspreriis. » — XVe-XVIIIe s. Parch., fol. xv-xxxj (avec lacunes, en tout 12 fol.), in-4°.

Auberive. — 17585. Ordonnances de Denys l'Argentier, abbé de Clairvaulx, concernant le monastère de Notre-Dame d'Auberive (8 mars 1622). — Pap., 5 fol., in-4°.

Aumône (Abbaye de l'). — 25098. Bulle du pape Alexandre III en faveur de cette abbaye.

Autun. — 9671. Anonymi tractatus de virtutibus. « De effigie, sive specie

virtutis. Scit omnis populus... » — En tête du fol. 1, on lit : « Anthonius Borrenet, præpositus, canonicus et officialis Hæduensis, sub reverendo patre domino Charolo Ailleboust, Hæduensi episcopo, possidebat. 1578. » — xv^e s. Parch., pet. in-4°.

Avignon. — 18818. Statuta civitatis Avinionensis, a. 1243. — Conventiones inter Alfonsum, comitem Tholosæ, Carolum, comitem Provinciæ, comitem Forcalquerii, et communem ejusdem civitatis, a. 1251.— Etc. — xiv^e s. Parch., in-fol.

4575-4576. Registres des « lettere scritte da mons^r Francesco Niccolini, vicelegato d'Avignone, nell'anno 1677, a'SS^mi cardinali della S. Congr. de Propaganda fide. » (1677-1685). — Pap., 10 vol., in-4°.

4590. « Lettere del Re e Ministri di Francia a M. Niccolini, V. Legato di Avignone, dal 1677 al 1685. » — Pap., in-fol.

16322. Mémoire sur le Comtat Venaissin et sur la ville d'Avignon. Recherches historiques sur Carpentras. Sédition d'Avignon, en 1653, etc. — xviiie s. Pap., petit in-fol.

15705. Recueil de pièces manuscrites et imprimées sur la ville d'Avignon. (1789-1790.) — Pap., 583 pages, in-4°.

10399. Revenus et cens dus à Raymond « Carrerie, archidiaconus monasterii Sancti Pauli de Mauseolo, in ecclesia Avinionensi, ratione sui archidiaconatus. » 1401. — Parch., in-fol.

Balerne (Abbaye de N.-D. de), diocèse de Besançon.

23056. « In Lamentationnes Iheremiæ expositio Pascasii Ratberti. » Au bas du dernier feuillet, on lit : « Liber Sancte Marie de Balerna. » — xiie s. Parch., in-fol.

Bayeux. — 10337. « Antiquus cartularius capellæ B^æ Mariæ virginis in ecclesia Bajocensi. » — xiiie s. Parch. 250 × 170^mm. 2 volumes.

16104. Compte rendu par Gabriel Suhard, frère héritier de feu Jehan Suhard, chanoine de Bayeux et receveur de la commune dudit chapitre (1585-1586). Incomplet du commencement. — Parch., in-fol.

22890. « Oraison funèbre de Mgr. Joseph-Dom. de Cheylus, évêque de Bayeux..., prononcée par M. Philibert, curé de Mesnil-Rainfroy, le 2 mai 1797. » — Pap., in-fol.

4206. Diogène Laerce, traduction d'Ambroise Traversari. — Au fol. de garde : « Ex libris Caroli d'Humieres, episcopi Bajocensis. » (1548-1571.)

Bazoches, près Falaise. — 2994. État des ventes assises au bois de Bazoches. 1553. — Parch., in-4°.

Beaucaire. — 7426. Enquête sur les droits du Roi dans la sénéchaussée de Beaucaire. (Incomplet du commencement et de la fin.) — xvie s. Pap., fol. 49-216, in-4°.

16246. « Dissertation sur la ville d'Ygerno, colonie grecque à laquelle a succédé Beaucaire. » — xviiie s. Pap. 27 pages, in-fol.

Beauvais. — 7404. Cartulaire de Saint-Quentin de Beauvais. — XIIe siècle. Parch., 231 fol., in-fol.

21373. « Recepta bonorum pertinentium ad domum de Ailliaco, facta per Johannem de Senarpont presbiterum, a festo beati Arnulphi, anno Domini M° CC° nonagesimo VIII°, de qua idem J. computavit in capitulo Belvacensi... » — Parch. Rouleau.

19977. Charte de Barthélemy de Montcornet, évêque de Beauvais (s. d.), dans ce recueil.

2860. Pentateuque. — Au verso du dernier feuillet, l'ex-libris : « Sancti Petri Belvacensis. » — IXe s. Parch., fort vol. in-fol.

Beauvais-en-Gâtinais. — 1333. Vingt chartes de la commanderie de Beauvais-en-Gâtinais, concernant Ormoy, la Brosse, Corbeil, Tourny ; terrier de la commanderie du Bourgoult (1482). — XIIIe-XVe s. Parch.

2976. Quelques chartes de la commanderie de Beauvais-en-Gâtinais. (XIIIe-XVe s.)

Belvès, etc. (Dordogne). — 86. « Titres et memoyres concernans Belver, Bigarrocque, Saint-Cyprien et Mozens, Coze, Millac. » Copie collationnée (Philiparie). — XVIe siècle. Parch., 248 fol., in-4°.

Besançon. — 7405. Cartulaire de la Madeleine de Besançon. (Nombreuses lacunes.) — XIIIe s. Parch., 64 pages. 300 × 215[mm].

3002. Copie du diplôme de l'empereur Mathias, contenant les privilèges de l'église cathédrale de Besançon. (23 janv. 1613.) — XVIIe s. Parch. 10 fol., in-fol.

17743. « Synopsis rerum gestarum circa decanatum majorem ecclesiæ metropolitanæ Bisuntinæ ab anno 1662 usque ad præsentem annum 1667. » — XVIIe s. Pap., 144 pages, in-4°.

23113. Chartes (XIIIe s.) dans ce recueil.

3601. « Catalogus numismatum musæi Chifletiorum secundum seriem variarum historiarum quæ in eo continentur. » — XVIIIe s. Pap., 147 pages, in-4°.

Blois. — 7095. « Compotus Johannis Delet, clerici, grenetarii ecclesie Sancti Salvatoris Blesensis, de recepta granorum venientium apud Bles. et de vendicione eorumdem..., a vigilia beatorum Jacobi et Christophori anni 1417-1418. » — Parch., 33 fol. 520 × 370[mm].

25033. « Compte de la petite bource de l'église Sainct-Sauveur de Bloys pour l'année finie à la St-Jean 1644. » — Parch., 47 pages.

Bonne-Combe (Abbaye de), diocèse de Rodez.

8403. « Dirivationes quas composuit magister Guicho. » — A la fin : « Liber Sancte Marie Bone Cumbe. » — XIVe s. Parch., fort vol. in-fol.

Bordeaux. — 113. Rentale archiepiscopatus Burdegalensis (1259). — Parch., fol. I-XVI, in-fol.

2855. Rentale archiepiscopatus Burdegalensis. — XIIIe s. Parch., fol. 87-100, in-fol.

1314. Terrier de l'archevêché de Bordeaux (1494). — Parch., 294 fol., in-fol.

1319. « Contredictz des chapitres St-André et St-Severin de Bordeaux en matière de deffenses contre l'archevêque de Bordeaux, concernant la bulle d'exemption. » — XVe s. Parch., in-4°.

82. Cartulaire, censier et obituaire du chapitre de Saint-André de Bordeaux (avec quelques lacunes). — XIIIe s. Parch., 122 fol., in-fol.

16902. Fol. 67-68 du ms. 82 qui précède.

1316. Terrier de Saint-André de Bordeaux (1440-1456.) — Parch., 144 fol., in-fol.

3003. Acquisition faite par le chapitre de Saint-André de Bordeaux de dîmes appartenant à Gaston de Montferrant (1488.) — Parch., 6 fol., in-fol.

71. Cartularium S. Severini Burdegalensis. (« Sanctii comitis liber parvus.») — XIIe, XIIIe et XIVe s. Parch., 170 fol., in-fol.

1340. Terrier de Saint-Seurin de Bordeaux (1429-1432.) — Parch., 148 fol., in-fol.

1315. Terrier de Saint-Seurin de Bordeaux (1440-1444, et 1448-1476.) — Parch., 330 et 174 fol. 2 vol.

1327. Statuts, comptes et délibérations de Saint-Seurin de Bordeaux, jusqu'en 1606. — XIVe-XVIIe s. Parch., 37 fol., petit in-fol.

20290. « Collection de 160 chartes des XIIIe, XIVe et XVe siècles, reliée en un volume in-folio et parafée, en 1790, par les officiers municipaux de la ville de Bordeaux. Cette collection, qui renferme tous les titres de la confrairie du Saint-Esprit établie dans l'église de St-Severin de Bordeaux, a été formée au XVIIIe siècle... » — Parch., in-fol.

3507. « Rotulus confratrie Sancti Spiritus in ecclesia Sancti Severini Burdegalensis. Actum fuit anno Domini M° CCC°. » — Parch., 14 fol., petit in-4°. Ce ms. est aussi porté au catalogue imprimé sous le n° 3872.

9718. « Terrier de la confrérie du Saint-Esprit de Bordeaux. » (1460-1474.) — Parch. Deux fragments de 17 et 15 fol., in-fol

4371. Obituaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux. « Asso son los universaris que moss^r l'abat deu monastey Sca Crotz de Bordeu diu far per las armas qui los instituien dedins lo dit monestey de Sca Crotz de Bordeu... » — XIVe s. Parch., 8 fol. 232 × 180^mm.

4412. Procès entre le duc de Guyenne, roi d'Angleterre, et l'abbé de Sainte-Croix de Bordeaux au parlement de Paris pour la haute justice de Saint-Nazaire. 1312 et suiv. — Parch. Rouleau de 15 mètres environ.

69. Cartulaire de l'abbaye de Sauve-Majeure de Bordeaux. Incomplet du commencement et de la fin ; brûlures (1220-1250.) — Parch., 54 fol., in-8°.

4364. Cartulaire de l'abbaye de Sauve-Majeure, contenant cinquante-six actes du XVe siècle, signés du notaire « Johannes de Rato » ; paginé I-XLVI.— Parch., in-fol.

1318. Terrier de l'abbaye de Sauve-Majeure (1474.) — Parch., fol. 70-441, grand in-4°.

1334. Terrier de l'abbaye de Sauve-Majeure (1480.) — Parch., XXXII fol., grand in-4°.

2859. Terrier de l'abbaye de Sauve-Majeure (1493-1494.) — Parch., 56 fol., in-fol.

2857. Terrier de l'abbaye de Sauve-Majeure ; fragments de 1489-1510. — Parch., 8 fol., in-fol.

4069. Dépositions des témoins produits par l'abbaye de Sauve-Majeure dans un procès avec le roi d'Angleterre au sujet d'un champ où avaient lieu les combats judiciaires (Vers 1280.) — Plaintes de l'abbaye de Sauve-Majeure contre le roi d'Angleterre qui avait usurpé quelques-uns de ses droits féodaux (Vers 1280.) — Parch. Deux rouleaux.

1069. Recueil de bulles originales en faveur de l'abbaye de Sauve-Majeure. (Célestin III, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, Alexandre IV et Clément IV.) — XIIe-XIIIe s. Parch., 16 bulles.

11886, 13814, 14258, 16135-16170, 16509, 17235, 17510, 17537, 17808, 18258, 18656, 18767-18769, 18928, 19382, 19383, 19498, 19499, 19860, 19977, 21566, 24114, 24115, 24123, 24124, 24387, 24432, 24465, 25672, 25755, 25790, 26105. Chartes de Saint-Seurin, de Sauve-Majeure, de l'hôpital de Saint-Jacme, etc., de Bordeaux. — XIIe-XVIe s. Parch. Environ 3,000 chartes, plus deux caisses de chartes de Bordeaux, non classées.

1341. Terrier de l'hôpital Saint-Jacme de Bordeaux (1460-1516.) — Parch., 41 fol., in-fol.

2854. Terrier du couvent des Jacobins de Bordeaux. — A la fin : « Terrier de la maison noble de Lescombes, appelée la maison de Corbin, autrement Labadan. » — XVIe s. Parch., fol. 23-140. 400 × 305^mm.

1331. Procès entre les Cordeliers et les Jacobins de Bordeaux (1489). — Parch., 24 fol., petit in-4°.

2997. Copie de lettres patentes de Henri II rendant à Bordeaux ses privilèges (1550.) — Parch., 4 fol., petit in-fol.

6432. Copie de la correspondance de Boutin, intendant de la généralité de Bordeaux, avec les ministres. (1er oct. 1760-31 déc. 1762.) — XVIIIe s. Pap., 220 pages, petit in-fol.

25929. Chronologie universelle. (XVe s. Parchemin. Rouleau.) — Aux armes d'Artus de Montauban, archevêque de Bordeaux (1468-1478.)

Bourbourg. — 2259. « Recueil de ce quy s'est passé pendant la vacance après la mort de feue madame Marie-Anne d'Assigny, abbesse de cette abbaye de Bourbourg, décédée le 29 décembre 1694. » — XVIIe s. Pap., in-4°.

Bretagne. — 21859. Coutumes de Bretagne. « Aucunes fois est advenu... » Incomplet du dernier chapitre. — XVe s. Parch., 416 pages, petit in-4°.

23266. « Assize des États generaux et ordinaires du pays et duché de Bretagne, convoqués... en la ville de Dinan..., le mercredi, 15 décembre 1717. » (Copie.) — Pap., 218 fol., in-fol.

3710. « Traité historique des barons de Bretagne, par Dom Lobineau. » — XVIIIe s. Pap., 806 pages in-fol.

3542 (72). Pièces officielles relatives aux États de Bretagne. — XVIIIe s. Pap. 308 pages, petit in-fol.

3542 (*). Correspondance du président Ogier relative à la Bretagne (1768).

Broc (N.-D du), diocèse de Clermont. — 3682. « Inventaire sive repertoire soumairement faict et extraict d'une partie de ce qu'est contenu en septante ung articles que y a en la fundation du coliege de Nostre-Dame du Broc, datée du IIIe et XVe avril 1546. » — XVIe s. Parch., gros in-8°.

Caen. — 3699. « Recepte generalle des finances de la generallité de Caen... 1634. Bernard Chasot, recep. general. » — Parch , 300 × 237[mm].

11895. « Recepte generalle des finances de la generallité de Caen... 1655. Bernard Chasot, recep. general. » — Parch., 214 fol., petit in-fol.

10338. « Mémoires et titres pour servir à l'histoire de l'abbaye de Ste-Trinité de Caen. » Recueil de 66 pièces mss. et impr. formé par l'abbé De La Rue. — Pap., in-fol.

10339. « Mémoires et titres pour servir à l'histoire de l'abbaye de St-Étienne de Caen. » Recueil formé par l'abbé De La Rue. — Pap. 3 vol. de 55, 7 et 26 pièces, in-fol.

10584. Cahiers de classes du collège des Jésuites de Caen (1645-1721). Lacunes. — Noms des élèves des différentes classes depuis la *Quinta* jusqu'aux *Physici*, avec mentions : « Ætas, Tempus scholæ, Mores, Soluta oratio, Præcepta, Ingenium, Frequentia, Judicium præcept., Judicium examin., Ultima censura. » — Pap., 39 vol., petit in-4°.

Cahors. — 20961. « La vie du... Père Dom Jean de Libra, religieux profez de la Chartreuse de Caors, par le P. Dom Bruno Malvesin..., de la même maison. » 1705. — Pap., 127 pages, in-4°.

Cambrai. — 2283. « Touchant la paix faicte en la ville de Cambray, en l'an XVe XXIX. » 1° « Je veul laisser les escrips poeticques... » 2° Liste des seigneurs et dames qui accompagnèrent la Régente et l'archiduchesse d'Autriche. — XVIe s. Pap., 17 fol., in-4°.

8264. Chronique de Jean Molinet. Au commencement et à la fin, l'ex-libris de : « Cornelius Larre, canonicus Sancti Gaugerici Cameraci. » — XVe s. Pap., petit in-fol.

Carpentras. — Voy. Avignon.

Cassan. — 8076. Obituaire du prieuré de Cassan, diocèse de Béziers. — XIIe s. Parch., 224 fol., in-fol.

Castelnau. — 79 (et 809). Cartulaire d' « Armandi de Castro Novo » (Castelnau), diocèse de Saint-Flour. — XIVe s. Parch., 204 fol., in-fol.

Castelnau-de-Médoc. — 231. « Terrier pour Castelnau, contenant....

plusieurs baillettes et recognoissances faites à messire Jean de Foix. » (1471.) — Parch., 43 fol., in-fol.

2858. Terrier de messire Jean de Foix, captal de Buch [Ste-Hélène, Cussac, Castelnau, etc]. (1478.) — Parch., 59 fol., in-fol.

Chaise-Dieu (Abbaye de), diocèse de Clermont. — 855. Petri de Sancto Necterio orationes et epistolæ. Dédiées à Jacques de Seneterre, abbé de Chaise-Dieu, son oncle. — XVIe s. Pap., in-fol. Peintures médiocres.

Châlons-sur-Marne. — 16919. « Tractatus de justitia et jure... Cathalauni, in maj. sem., anno D. 1790. » — Pap., in-12.

Chalon-sur-Saône. — 805. « Mare magnum compositum a R. P. Joanne Maria de Polutiis.... » Recueil de bulles en faveur de l'ordre des Carmes. « Ex bibliotheca Carmelitarum Cabilonensium. » — XVIe s. Parch., in-fol.

Champagne. — 26413. Affranchissement des habitants de Mertrud, par frère Gabriel d'Anglure, chambrier de Montier-en-Der, seigneur dudit lieu (2 juin 1539). — Parch. Rouleau.

26434. Affranchissement des habitants de Vaux-sur-Blaize, par le même (19 juin 1539). — Parch. Rouleau.

26409. Affranchissement des habitants de Vaux, Doulevant-le-Petit, Ragecourt et Villemblezois, par le même (17 juillet 1541.) — Parch. Rouleau.

Charolais. — 4494. « Inventaire des papiers et titres du comté de Charollois, qui sont tant en la Chambre des comptes de Dijon qu'en celle de Dôle, et du château de Charrolles, fait en 1718. » — Pap., 466 pages, in-fol.

Chartres. — 4410. « Compotus redditus per Guidonem Succorum (?), presbiterum et fratrem domus Elemosine Beate Marie Carnotensis, de receptis et misiis reddituum dicte domus.... » (1333-1334.) — Parch. Rouleau de 6 mètres environ.

25104. Quelques chartes du XIIIe s. dans ce recueil intéressent le pays chartrain.

Chartreuse (Grande), diocèse de Grenoble.

14036. « Sententiæ ex epistola beati Pauli ad Romanos a beato et glorioso Cypriano episcopo expositæ atque ex opusculis ejus in ordinem digestæ. — Ex dictis patrum diversis catholicorum Hæc Lugdunensis Florus collegit in unum. » — XIIe s. Parch., gr. in-fol.

Châteaudun. Voy. Dunois.

Châteauroux. — 7117. Inventaire des titres du duché de Châteauroux. — XVIIIe s. Pap., 2 vol. in-fol.

Chaumont-sur-Loire. — 3542 (43). « Compte de la châtellenie de Chaulmont-sur-Loyre, » 1567.

Chaylard (Lozère). — 11918. « Recognoissances de Chaylar. » Terrier de 1514. — Pap., gros in-fol.

Cîteaux. — 19860. Bulle du pape Innocent IV à l'abbé de Cîteaux. « Solet annuere sedes... Lugduni, x kal. junii, a. 3. »

Clermont (Saint-Allyre de). — 13842. Lectionarium. — XIIe s. Parch., in-fol.

Compiègne. — 1348. « Compte de la chastellenie de Compieingne... » (1537.) — Pap., 596 fol., in-fol.

Condé. — 18812. « Projet pour surprendre la ville de Condé. » (21 nov. 1744.) — Pap., 48 pages, in-4°.

Corbeil. — 9413. « Registre des lettres, chartes, pancartes, sentences, reglemens concernant la justice de la ville, prevosté et chastelnye de Corbeil, compillé, extraict et transcript des tiltres originaulx, par m^e^ Jeham de la Barre, prevost de Corbeil, en l'année 1608 et années subséquentes de sa prevosté. » (Jusqu'en 1624.) — XVIIe s. Pap., 813 pages, in-fol.

10243. « Bibliandrothèque de Corbeil, » par l'abbé Guiot. — XVIIIe s. Pap., in-4°.

Craon. — 296. « Aveu... des fiefs et seigneuries, cens et autres droits de l'église collégiale de la ville de Craon fait par les vénérables chanoines et chapitre, le 22 mai 1539. » — Pap., 50 fol., in-8°.

Coutances. — 9411. Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Coutances. (32 chartes.) — XVe s. Parch., 27 fol. in-4°.

Dauphiné. — 867. « Liber libertatum pro patria Delphinatus. » — XIVe s. Parch., in-fol.

Dijon. — 7112-7113. « Registre secret du parlement de Dijon. » (1654-1679.) — XVIIIe s. Pap., 12 vol. gr. in-fol. (Aux armes de G. Rolland, 1761, et de G. Bernard de Rieux.)

7114. Tables des édits enregistrés au parlement de Dijon, depuis son origine jusqu'en 1680. — XVIIIe s. Pap., gr. in-fol. (Même provenance.)

Domfront. — 7261. Adjudication des terres de la forêt d'Andaine, en la vicomté de Domfront (1490.) — Parch., 15 fol., in-fol.

Douai. — 16895. Vitæ SS. Amati et Mauronti. — XIIe et XIIIe s. Parch., fol. 9-148 (avec nombreuses lacunes). 298 × 180^mm^.

8519. « Pour la Court. Compte Arnoul de Goy, conseillier de mons[r] le duc de Bourgoingne... et son bailli à Douay, de tout ce qu'il a eu et reçeu des explois de la dicte baillie.... » (Sept. 1438-1450.) — xve s. Parch., 55 fol., in-fol.

Dunkerque. — 16241. « Discours sur l'artillerie et le jet des bombes, fait en l'année 1694, par le s[r] S. R. » Contient une « Description historique de la ville de Dunkerke. » — xviie s. Pap., 340 pages, in-8°.

Dunois. — 25033. « Compte du don gratuit accordé au Roy en 1641 pour l'archidiaconé de Dunoys, diocèse de Chartres. » (Parch., 6 fol.) — 11034 (?) « Compte... des revenues... des seigneuries de Vouvent et Marvenent, pour le comte de Dunois et de Longueville, grant chambellan de France... » (1464-1467.) — Parch., 11 fol., in-fol.

Écouis (Eure). — 7409. « Inventaire pour M[rs] les doyen et chanoines d'Ecouis. Année 1766. » — Pap., 2 vol. de 1,987 pages, plus la table.

Épernay. — 23115. Charte de Jean, abbé de Saint-Martin d'Épernay (1235), dans ce recueil.

Ernecourt (Meuse). — 10600. « Compte... de Charles de Landriau, escuyer..., curateur aux enfans mineurs... de feu honoré seigneur Gilles d'Ernecourt... » (1626-1633.) — xviie s. Pap., 363 pages, petit in-fol.

Éterpigny (Somme). — 2972. Cartulaire de la commanderie d'Eterpigny. « En l'an de grace mil CC quatre vins et V fu fais chius escris selonc toutes les letres appartenans à le baillie d'Estrepigni, au tans frere Jehan d'Aubemarle, warde adonc de ledite baillie. — Iste liber factus est de manu Johannis dicti Scriptoris, clerici, curie Noviomensis notarii, in anno supradicto. » — Parch., xviii et 137 fol., in-4°.

Étiolles. — 8913. « Terrier de la seigneurie d'Étiolles, » près Corbeil (1700.) — Pap., 225 pages, in-fol.

Falaise. Voy. Bazoches.

Faremoutiers, diocèse de Meaux. — 9535. Cartulaire de l'abbaye de Faremoutiers (1139-1239). — xiiie s. Parch., 122 fol., petit in-4°.

Fécamp. — 21189. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. (460 actes. Copie du xvie s.) — Pap., 430 pages, gr. in-fol.

18105. Journal du grenier à sel de Fécamp (1412). — Pap., 24 fol., in-4°.

16539. Charte de Charles V pour Fécamp (16 juillet 1380).

Fieffes (Somme). — 4372. Cartulaire de la baillie de Fieffes. « Ci après

s'ensuit la copie des chartres et lettres de la baillie de Fieffes, tant en latin comme en françois... (1409), lesquelles a fait extraire frere Jehan de Fontainnes... et a baillié le coppie à mons. le prieur frere Regnault de Giresme, pour lors prieur de France. » — XVe s. Parch., 38 fol., in-fol.

Flandres. — 10863. « Receuil des antiquités de Flandres. » (En 144 chapitres.) — XVe s. Pap., 321 fol., petit in-fol.

Flavigny. — 13838 (et 12206). « Inventaire des titres, registres, papiers, meubles et effets appartenans à la commune de Flavigny. » (15 floréal an XII.) — Pap., 21 fol., petit in-fol.

Foigny (Abbaye de), diocèse de Laon. — 25098 et 25674. Deux bulles des papes Innocent IV et Clément IV relatives à cette abbaye.

Fontainebleau. — 2998. Comptes des sommes payées aux peintres qui ont besogné « ès ouvraiges de stucq faictz » en la grande galerie du château de Fontainebleau et en la chambre de la reine (août 1535-novembre 1536). — Parch., 4 fol., petit in-fol.

Fontevraud (Abbaye de). — 67. Cartulaire de l'abbaye de Fontevraud (pages 257-530). — XIIe-XIVe s. Parch., 137 fol., in-fol.

2861. « Censes, rentes et aultres devoirs appartenans aux houstelz de la Pignonnière et de Haultenville, menbres deppandans... de Fontebraud » (1464). — Parch., 62 fol., gr. in-4°.

Forges (Seine-et-Oise). — 25008. « Inventaire des titres de la baronnie de Forges, St-Martin du Tertre y réunie et des fiefs y annexés » (1788.) — Pap., 741 pages, in-fol.

Gastines (Anjou). — 233. « Ce sont les cens, serviges, rentes et devoirs deuz chacun an à noble homme Jehan de Cheiveris, seigneur de Gastines... » (1396-1407.) — Parch., 105 fol., petit in-fol.

Genève. — 224. « Computus venerabilium virorum dominorum Roberti de Sancto Jorio et Jacobi Renguisii, canonicorum et celerariorum ecclesie Gebennensis, necnon domini Petri Jordaneti, capellani, procuratoris venerabilis capituli Gebennensis. » (1er mai 1438-30 avril 1439.) — Parch., 80 fol., petit in-fol.

Gex (Pays de). — 3542 (168, 185, 203). Lettres et mémoires relatifs au pays de Gex. — XVIIIe s. Pap., 108, 272 et 25 pages, petit in-fol.

Gif (Abbaye de), diocèse de Paris. — 24462. « Registre contenant les examens des novices pour la profession » de l'abbaye de N.-D. de Gif (1655-1722.) — Pap., 54 pages, in-fol.

La Flèche. — 3680. « Remembrances de l'Assise de la Fleiche, tenue

par Olivier Tillon le juenne... » (1395-1397). — Parch., fol. 156-245. 340 × 275mm.

La Guiche (Minimes de), diocèse de Chalon-sur-Saône. — 131. Chroniques de Froissart. — XIV-XVe s. Parch., in-fol.

La Meilleraye (Poitou). — 7180. « Inventaire... des titres... concernant le duché de la Meilleraye..., à present dans le thrésor du chasteau. » (1671.) — Pap., 170 pages, petit in-fol.

Langres. — 2983. Répertoire du cartulaire du chapitre de Langres. — XIIIe s. Parch., 113 fol. 330 × 235mm.

13196-13198, 2990-2991. Comptes du chapitre de Langres (1280, 1282, 1284, 1285, 1287 et 1326.) — Parch., in-fol.

2996. Revenus de l'évêché de Langres (1378.) — Parch., in-fol.

Laon. — 1322. Cartulaire de l'évêché de Laon (Chartes nos 125-144.) — XIIIe et XIVe siècles. Parch., 14 fol. 250 × 178mm.

77. Cartulaire de la cathédrale de Laon. — XIIIe-XIVe s. (et additions jusqu'au XVIIIe s.). Parch., 182 fol., petit in-fol.

1335. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Laon (95 chartes; 1174-1265) — XIIIe s. Parch., 124 pages. 180 × 130mm.

68. Cartulaire de Saint-Vincent de Laon. — XIVe-XVe s. Parch. Fol. LXXXX-CCCLXXXX, gr. in-4°.

18676, 19860, 19977, 21382, 22309, 23112-23114, 25674. Chartes diverses de Laon. 50 environ. (XIIe-XIVe s.)

21373. « Pro capitulo. Le compte Jehan le Seneschal, chanoine de Laon, sur l'office des grosses amendes de ladicte église depuis le jour saint Barnabé l'an [MCCC]LXVIII, dedint les drois des prevoz. » — Parch. Rouleau.

815. « De sacro Jesu Christi triumpho habito Lauduni adversus dæmonem mulierculæ corpus agitantem compendiosa historia, ecclesiastici collegii nomine et pii omnium conventus efflagitatione conscripta, auctore Chr. Hericurtio, Laudunensis ecclesiæ decano. » (1569.) — Parch., in-fol.

Le Mans. — 4367. « Fondations faittes dans l'eglise du Mans par reverend Pere en Dieu Philippe de Luxembourg, cardinal, evesque du Mans. » (1507-1513.) — XVIe s. Parch., 20 fol., in-fol.

3709. « Cenomania, de episcopis Cenomanensibus, item de comitibus Cenomanicæ regionis, » par Dom Denis Briant († 1716). — XVIIIe s. Pap., 424 pages, petit in-fol.

4206. Diogène Laerce, traduction d'Ambroise Traversari. — Sur le feuillet de garde, à la fin, on lit : « Nicolaus Daverton Cenomanus hunc a magnificentissimo viro avunculo suo dono accepit. N. Daverton, anno 1531°. » — XVe s. Parch., in-fol.

Liessies. — 8839. Cartulaire de l'abbaye de Liessies, diocèse de Cambrai. (272 chartes.) — XIIIe s. Parch., petit in-fol.

Lille. — 8520. « Pour la Court. xve compte de Jehan de la Haye, receveur de la chastellenie de Lille, pour ung an fini le derrenier jour de septembre 1476 includ. » — Parch., 45 fol. 355 × 260^mm^.

11734. « Extraict du registre aulx repertoires des chartres jadis reposantes au chasteau de Lille, et adpresent en la... tour de la Chambre des comptes audict Lille. » — xvie s. Pap., 200 fol., petit in-fol.

3533. « Renouvellement de la loy de la ville de Lille, » et autres pièces sur l'histoire municipale de Lille ; liste des commissaires, échevins, conseillers (1592-1632.) — xviie s. Pap., petit in-4°.

3540. Notice historique sur la ville de Lille (xie-xvie s.) — xviiie s Pap., 160 pages, gr. in-4°.

21910 (anc. 3638). « Tournois de Lille. » (Vœux du faisan, 17 févr. 1453/4.) — xve s. Parch., in-fol.

Limoges. — 7234. Calendrier à l'usage de Saint-Martial de Limoges, avec quelques notes d'obits. — xiiie s. 10 fol., in-fol.

7442. Recueil de lettres de Séguier, Colbert, Le Tellier, Seignelay, etc., à d'Aguesseau, intendant de Limoges (1666-1689.) — Pap., 26 forts vol. in-fol.

3005. Plauti comœdiæ. « Collegii Lemovicensis Societatis Jesu. » — xve s. Parch , in-fol.

Longpont. — 9331. Cartulaire du prieuré de Longpont (diocèse de Paris). — xiiie s. Parch., 39 fol. 222 × 148^mm^.

Longpont (Abbaye de), diocèse de Soissons. — 4221. Hildeberti Cenomannensis de mysterio missæ. Au verso de l'avant-dernier feuillet : « Liber Beate Marie Longipontis. » — xiiie s. Parch., 14 fol., in-8°.

Lorraine. — 9005. Protocole de la chancellerie de Lorraine. — xviie s. Pap., gr. in-4°.

1297. « Epitome des gestes des ducs... de Lorraine..., ensembles aucuns ducs de Mosellane, Ardenne, etc., le tout receuilly... par R. Dehaut, de Nancy. » — xviiie s. Pap., in-fol.

Lyre (Abbaye de), diocèse d'Évreux.

2837. Genesis, cum glossa ordinaria.

2842 (2 vol.). Mattheus et Lucas, cum glossa ordinaria. — « Ex libris monasterii B. Mariæ de Lyra, ordinis S. Benedicti. » — xiie-xiiie s. Parch., in-fol.

Maillezais. — 3871. Charte de Guy-Geoffroy (Guillaume VI), comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, en faveur de l'abbaye de Maillezais (1076.) — Non vue.

Mauriac. — 3542 (*). Antiquités de Mauriac. — xviiie s. Pap., in-4°.

Mayenne. — 3746. « Recepte de la barronnie de Maienne..., faite à Mgr. le duc de Guise..., par Me Bernard Chaucheys, recepveur. » (1531.) — Pap., XIXX XIV fol., petit in-4°.

Meaux (Abbaye de Saint-Faron de). — 2839. Missel à l'usage de Paris. En tête du fol. 1 : « Monasterii S. Faronis, Cong. S. Mauri. » — XVe s. Parch., 6 et CCCI fol. à 2 col., petit in-fol.

Melin (Côte-d'Or). — 23890. « Plaix de Quinzaine à Mellin. » — XVIe s. Pap., 227 pages, in-4°.

Mende. — 9652. Bernard Gui, Fleurs des Chroniques. — Au fol. 1 : « Ex bibliotheca illustrissimi domini Hyacinti Serroni, episcopi Mimatensis. » — XIVe s. Parch., 2 vol. in-4°.

Metz. — 1320. Fol. 1-27. « Ci sont escrites les censes c' om doit as dames de Fristorf, ... renouvelées et escrites l'an M. CCC. et XXXVIII. » — Fol. 1. « Ce sont li transcrit des escrits des arches des amans de Mes et des divises des censes c' om doit as dames de Fristorf dedans Mes, ... li queilz transcris furent renovelei entre Pasque et la Penthecoste, kant li mill. corroit par M. et CCC. et XVI ans... » (Avec additions jusqu'en 1397.) — Parch., 137 fol., petit in-fol.

10456 (et 13619). Cartulaire de Saint-Symphorien de Metz. — XIIIe-XIVe s. Parch., 161 pages. 250 × 210mm.

4370. « Ceu sont li heritaiges de Florey, qui sont des quartiers de Ste Glossenne, qui furent escris par lou grei des tenens. » (1er et 2e cahiers.) — XIIIe s. Parch., 15 fol. 230 × 155mm.

2246 (et 13639). Cartulaire de Sainte-Glossinde de Metz. — XVe s. Pap., 2 gros vol. in-4° de 525 et 432 fol., plus les tables.

76. Cartulaire de Sainte-Marie de Metz. (90 chartes, en français. 1348-1355.) — XIVe s. Parch., fol. [XCVII-]CXLII, in-4°.

4368-4369. « Ce sont les censes que on doit à l'ospitaul Saint Jehan, la moitiet à Noel et l'autre à la S. Jehan, à paier dedans Mes » — XIIIe s. Parch., 5 fol. (288 × 188mm) et 8 fol. (230 × 170mm).

21373. « Ce sont les cens c' on doit à lai frarie S. Jehans Ewangeliste ai S. Martin en Curtis .., renouvelleis par signour Jehan Andreus, maistre de la ditte frarie, l'an M CCC IIIIXX II ans. » (Rouleau. Parchemin.) — « C'est ceu que li eschaving de l'eglixe de S. Supplixe ont delivreu à mesire Hanrit de S. Supplixe par [M CCC] IIIIXX et III, lou XIIIe jour de may. » (Rouleau. Parchemin.)

9469. Formulaire de l'officialité de Metz. — XVIe s. Pap., 99 fol. 152 × 210mm.

10619. « Declaration du revenu d'aucunes eglises » dans les trois Évêchés — XVIe s. Pap.. 35 fol., petit in-fol.

15365, 15366, 16135-16156, 16509, 16776, 17776, 17808, 18004, 18367-18375, 18659, 18700, 18750-18754, 18783-18787, 18990, 19407, 19778, 21566, 21911, 22088, 22104, 22337, 23845, 23951, 24378, 24453, 24569, 25654, 25674, 25730, 25747, 26110, 26116, 26433. Chartes diverses de Metz, la plupart en français. — (XIIe-XIVe s.) Environ 1,700 pièces.

10621. « Compte... de Jean Samson, practicien du palais de Metz, » de toutes les rentes qu'il touche à Metz et au pays Messin pour dame Nicole de Vienne, veuve de messire Jacques de Jaucourt (1619-1620). — Pap., 244 pages, petit in-fol.

Mirepoix. — 4418. Pontifical de Mirepoix, enluminé aux armes et avec l'ex-libris de « Philippus de Levi, episcopus Mirapissensis, Dei gratia, 1537. » — XVIe s. Parch., 146 fol. Peint., grand in-fol.

Mont-Dieu (Chartreuse de), diocèse de Reims. — 12221 (et 20681). « Instrumenta professionum religiosorum hujus Cartusiæ Montis-Dei. » (XVe s. — 1787.) — Parch., 187 fol. 145 × 225^mm^.

Mont-Saint-Éloi (Abbaye du), diocèse d'Arras. — 17776. Chartes du XIIIe s. dans ce recueil.

Mont-Saint-Michel (Abbaye du). — 12204. Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (1758). — Pap. in-fol.

Montier-en-Der (Abbaye de). Voy. Champagne.

Montjean-Chastel (Maine-et-Loire).— 3696 et 21657. « Cinquiesme aveu de Putille, rendu à la baronnie de Montejean par Jacques Chenu, du 26 janvier 1489. » — XVe s. Parch., 35 fol., petit in-4°.

Moret (Seine-et-Marne). — 2988. « Martirologe ou état des fondations, rentes et appartenants à l'œuvre et fabrique de Notre-Dame de Moret. 1758. » — Pap., 370 pages (plus la table), petit in-fol.

Moulins. — 2980. « Interrogatoire de Jean Michel, [menuisier à Moulins], magicien, condamné d'estre bruslé vif en 1623. » (Copie du temps.) — Pap., petit in-folio.

4392. Opuscules théologiques : « Tous orgueilleux se veulent à Dieu comparer... » — En haut du fol. 2 : « Ad usum Capucinorum conventus Molinensis. » — XVe s. Parch., in-4°.

Nancy. — 11328. « Compte du dépôt de mendicité de Nancy. » (An II.) — Pap., 43 pages, in-fol.

3660. Vies des Saints, en français. — A la fin : « Galterus de Virduno me scripsit. » En tête, l'ex-libris : « Collegii Nanceiani Societ. Jesu... 1755. » — XIVe s. Parch., in-fol.

Narbonne — 9652. Bernard Gui, Fleurs des Chroniques. — Au fol. 1, l'ex-libris de « Mgr de Beauvau, archevêque de Narbonne. » — XIVe s. Parch., 2 vol. in-4°.

Nevers. — 25290. Charte de l'officialité de Nevers. Nov. 1249.).

Nîmes. — 4392. Opuscules théologiques : « Tous orgueilleux se veulent à Dieu comparer... » — A la fin, on lit : « Iste liber est mei Matei Gervasii, licentiati in LL. et bacc. in Decretis, quem scribi feci Nemausi, anno Domini M° IIII° LXXX, et die sexta octobris... Gervasii. » — XV° s. Parch., in-4°.

Nogent-le-Rotrou.— 9025. « Recepte faitte par Estienne Bisuel, comis à ce de par très haute et puissante dame madame Jehanne de Bretaigne, dame de Cassel, de tous les cens, rentes, fermes et aultres revenues apparten. aus villes et chastellenies de Nogent-le-Rotrou, de Rivere, de Montlandon, de la terre de Montigny... [depuis la] Nativité saint Jehan Baptiste l'an mil CCC quarante et neuf jusques à la Nativité saint Jehan en suivant. » — XIV° s. Parch., XLVIII fol. 275 × 200^{mm}.

Noirmoutiers. — 7406. Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de la Blanche de l'île de Noirmoutiers. 1632. — XVII° s. Parch., 1123 pages. 355 × 295^{mm}.

Normandie. — 8171. Dudonis S. Quintini de moribus et actis primorum Normanniæ ducum likri I-III. (Incomplet de la fin.) — XII° s. Parch., 37 fol. 255 × 180^{mm}.

3777. Chronique de Normandie. « Par la division que li ancien sage firent de toutes les terres... » — XIV° s. Parch., petit in-4°.

9034. Chronique de Normandie (270 chapitres.) — XV° s. Pap., in-fol.

25028. Chronique de Normandie. « Combien que les croniques racontent que Rou... » — XV° s. Parch., petit in-fol.

8670. Recueil de quittances sur parchemin, concernant surtout la Normandie et provenant de la Chambre des comptes (1325-1399.) — Volume in-fol.

8906, 17841, 19407, 21716. Chartes diverses concernant la Normandie, 100 environ. (XIV°-XVI° siècles.)

9223. « Jura et consuetudines quibus regitur ducatus Normannie. Cum nostra sit intencio... » (129 chapitres.) — XV°-XVI° s. Parch. 178 × 125^{mm}.

251. « Coustumes de Normandie. Pour ce que nostre intencion... » — XV° s. Parch. Peintures. 170 × 122^{mm}.

22403. Coutume de Normandie. « Pour ce que nostre intencion... » (VI^{XX} III chapitres.) Suit « la Chartres aux Normans. » — XV° s. Parch. 132 × 95^{mm}.

9058. « Prérogatives et dignité du clergé, de la noblesse et de la magistrature. Mémoire des députés du clergé et de la noblesse de la province de Normandie, en forme d'observations sur la réponse des officiers du bailliage de Rouen et des autres juridictions. » — Signé à la fin : « L'abbé Lallemant, député, au nom du clergé et de la noblesse. » — XVIII° s. Pap., 188 pages, gr. in-4°,

2295. « Neustria subterranea, ou histoire nécrologique de la province de Normandie, » par l'abbé Guiot. — XVIII° s. Pap., 400 pages, gr. in-fol.

21392. « Journal du voyage que messieurs Sébastien Vaillant et Antoine Trystan Danty d'Isnard ont fait ensemble sur les costes de Normandie et de Bretagne, pour la recherche des animaux, des végétaux et des minéraux, par l'ordre de monsieur Fagon, conseiller du Roy en ses conseils d'État et privé, premier médecin de Sa Majesté Louis XIV, surintendant du jardin royal des Plantes à

Paris et des bains et fontaines minerales de tout le royaume, à commencer depuis le samedy dix-septième jour du mois de septembre l'an mil sept cent sept jusqu'au mardy dix-huitième jour du mois d'octobre de la même année. » — XVIIIe s. Pap., 166 pages, in-4°.

Noyon. — 3340. Sacramentaire de Noyon. — XVe s. Parch., 412 pages (incomplet de la fin). 395 × 158^mm.

17838. Fragments de cartulaires du chapitre de Noyon ; feuillets III^c DVIII-III^c LXIII (ou III^c IIII^XX III-III^c IIII^XX VIII), 224 × 154^mm, et fol. XV-XX, 218 × 150^mm. — XIVe s. Parch.

22882. Fragments d'un autre cartulaire du chapitre de Noyon. (Cahier coté IIII.) — XIVe s. Parch., 8 fol. à 2 col. 337 × 232^mm.

22309, 23113, 25098. Chartes de Noyon (XIIe et XIIIe siècles) dans ces deux recueils.

Notre-Dame de Noyon. — 3339. Justiniani institutiones. — « Pertinet ecclesie Noviomensi. » — XIVe s. Parch., in-fol.

3355. S. Gregorii Magni Dialogi. — « Liber Sancte Marie Noviomensis. » — XIIe s. Parch., in-fol.

Orange. — 3542 (47, 53, 60 et 66). — Droits du Roi sur les principautés d'Orange et de Neufchâtel. — XVIIIe s. Pap., 4 vol. in-4°.

Orléans. — 23113. Chartes d'Orléans (XIIIe s.) dans ce recueil.

2981. Censier de la commanderie de Saint-Marc d'Orléans (Hospitaliers). 1458. — Parch., 69 fol., petit in-fol.

9473. « Minutissima descrittione geografica, istorica e politica fatta all' Academia de' nobili Veneti sopra il governo d'Orleans nella Francia, con le vite di diversi re, duchi, principi, gran ministri e personaggi... » — XVIIIe s. Pap., 733 fol., gr. in-4°.

Ourscamp (Abbaye d'). — 16868. Cartulaire de l'abbaye d'Ourscamp, diocèse de Noyon (partie concernant Lassigny). — XIVe s. Parch., fol. I-XXIX. 260 × 170^mm.

PARIS.

Églises. — 2999. Censier de la fabrique de l'église Notre-Dame de Paris. (1555-1585.) — Copies d'actes des évêques de Paris et d'actes royaux intéressant le corps des marguilliers. (XIIIe-XIVe s.) — « Reliquaires, joyaulx et aultres vaisseaux sacrez de l'église de Paris venduz par messieurs de ladite eglise pour subvenir aux affaires du Roy pour le payement de sa gendarmerie levée contre les Huguenotz..., en l'an 1562. » — Parch., 25 et 95 fol., petit in-fol.

25178 (anc. 3773). « Collectarium Parisiense ad usum ecclesiæ S. Eustachii. Parisiis, 1687. » — Parch., 300 et XLII pages, petit in-fol.

201. « Lectionarium ad usum ecclesiæ regalis et parrochialis Sancti Germani,

Autissiodorensis episcopi. M DCC LX. — Opera Joannis Lamare. » — Parch., in-fol.

11001. Fondation de la confrérie de Saint-Joseph en l'église des Feuillants du faubourg Saint-Honoré (16 oct. 1628), avec les règlements de ladite confrérie. — Parch., petit in-fol.

7413. « Registre des vestures, novitiats et professions des religieuses de chœur et sœurs converses... de Saint-Antoine-des-Champs lez Paris, ordre de Cisteaux.» (1702-1733.) — Pap., 47 fol., in-fol.

18057. « Copy of the diary of a convent of English nuns of the Immaculate Conception, from its establishment in the faubourg St-Antoine, Paris, 1658, to the year 1711, with a list of all the professors nuns, scholars and pensioners, and of the benefactors of the convent. » — XIXe s. Pap., in-8°.

17809. Robert Gaguin, ministre des Trinitaires, accorde une chapelle plus grande à la confrérie de Sainte-Barbe (Paris, 9 sept. 1481). — Pièce sur parch. dans ce recueil.

Université. — 876. Statuta universitatis Parisiensis. — Fin XIIIe s.-comm. XIVe s. Parch., 72 fol. 320 × 158^mm.

2863. « Statuta concernentia principaliter scolares Parisius audientes in jure canonico. » (LVIII fol.) — Privilèges et statuts de l'Université de Paris. (77 fol.) — XVe s. Parch. 225 × 150^mm.

2975. Recueil de chartes relatives au fief des Roziers et aux biens du collège de Beauvais. (XIIIe-XVIe siècles.) — Environ 50 pièces, en deux cartons ; entre autres :

1265, juillet. — Amauri de la Roche, commandeur de la maison du Temple, vend pour 200 l. à Jean « de Benis », prêtre, la moitié du fief des Roziers, mouvant de Jean » de Liciis », chevalier.

1265, novembre. — Vente du fief des Roziers à Robert de Sorbon, par Jean « de Liciis », pour 300 l.

1265. novembre. — Amortissement par Ansel de Rochefort et Alips, sa femme, et cession de leurs droits seigneuriaux sur le fief qui appartenait à Robert de Sorbon (sans doute le fief des Roziers).

1265/6, mars. — Jean « de Liciis » reconnaît avoir reçu 300 l. de Robert de Sorbon.

1265 (lundi après *Reminiscere*). — Ratification devant l'official de Paris par Roger « de Villa Aurayo », écuyer, et « Anelina », sa femme, sœur de Jean « de Liciis », de la vente faite par ledit Jean.

1271, octobre. — Ratification par Ansel de Rochefort de la vente faite à Robert de Sorbon par Jean « de Liciis » de la moitié du fief de Roziers et de l'arrière-fief sur l'autre moitié.

1284, mai. — Lettres d'amortissement par Ranulf d'Hombloniére, évêque de Paris, en faveur des maîtres de Sorbonne, des deux tiers du fief des Roziers.

1284, novembre. — Enregistrement, en la cour de l'officialité de Paris, de l'amortissement fait par l'évêque de Paris. Cet acte renferme aussi la bulle du pape Clément IV : « Suadente vobis gratia bonitatis... Viterbii,

x kal. apr. anno IV », et la mention de l'élection du proviseur Guillaume de Montmorency.

234. « Règlemens pour le collège de la Marche. 1423. » (Copie.) — XVIIe s. Pap., petit in-fol.

3001. « Inventaire de plusieurs affaires » du collège de Champagne ou de Navarre. Baux, legs, etc. (1551-1556.) — Parch., 77 fol. petit in-fol.

17850. Recueil de documents, procurations, correspondance, inventaires, mémoires concernant le collège des Écossais à l'époque de la Révolution. — Pap., gros vol., petit in-fol.

2979. « Fondations faites au collège du Plessis-Sorbonne, par MM. Berthe, Collot et Gobinet, demoiselle Corneille, M. Guignon et demoiselle Nasse. » — XVIIIe s. Pap., gr. in-4°.

2993. Comptes de l'Université de Paris (1788 ; 20 sept. 1791-23 juin 1792.) — Pap., in-fol.

2852. « Du rétablissement des études et de la réformation des Universitez. Toutes les choses du monde... » — XVIIe s. Pap., 114 fol., in-8°.

Varia. — 13786. « Recueil des principaux seigneurs qui passèrent la mer avec Guillaume, conquereur d'Angleterre... » Dédicace au Roy, signée : « A St-Germain-des-Prez, lez Paris, ce premier jour de janvier 1568... J. Bénard. » — Pap., XXXI fol. et 440 pages, in-fol.

17496. « Département de Paris. Relevé alphabétique des bibliothèques des religieux et religieuses, fait sur les inventaires des municipalités. » — Pap., 12 fol., gr. in-4°.

6977. « Manuscrits de l'Institution de l'Oratoire. » (2 fol., in-fol.) — « Noms de baptême et de famille des PP. de l'Oratoire dont les vies sont contenues dans les manuscrits que l'on fait lire à l'Institution. » (16 fol. in-8°.) — « Poètes latins modernes apportés de Rome et qui se trouvent à Sainte-Geneviève. » (20 fol. in-8°.) — « Sur le projet de réunir à Paris dans un seul dépôt les cartulaires des principales églises et abbayes de la République. » (2 fol.) — XVIIIe s. Pap.

10977. « Scriptores congregationis Oratorii domini Jesu recensiti ac notis historicis illustrati », par le P. Desmolets. — XVIIIe s. Pap., 28 pages, in-4°.

10946. « Bibliothèque Sainte-Geneviève. » (Note d'une page, in-4°.) — « Livres incomplets de la bibliothèque Sainte-Geneviève, en 1761. » — « Nouveau projet d'un catalogue de bibliothèque », par le P. Le Courayer (impr. 1712). — Notes sur quelques mss. de l'abbaye de Saint-Victor, etc. — XVIIe s. Pap., 128 pages, in-4°.

24430. Épitaphes des églises de Paris. — XVIIe s. Pap., 3 vol. in-fol.

24360. « Tombeaux des personnes illustres... inhumées dans les églises de Paris. » — XVIIe-XVIIIe s. Pap., 3 vol. in-fol.

2987. Tombes et sépultures des églises de Paris. — XVIIIe s. Pap., 230 fol., petit in-fol.

8943. « Recherches et extraits d'actes sur des familles de Paris. » [Parlement et Chambre des comptes.] — XVIIIe s. Pap., 700 pages, petit in-fol.

3542 (60 et 62). Gages des officiers du Châtelet de Paris, en 1696 et 1702. — XVIIIe s. Pap., 2 vol. petit in-fol.

4574. Recueil de pièces historiques (copies), du XVIIe siècle : Éloges de de Thou, de Séguier ; privilèges des notaires de la Cour ; testaments de Ramus, de Jean Mauroy, « contenant la fondation d'un collège pour les pauvres enfans orphelins... à l'instar de la Trinité de Paris ; contrat de mariage de M. et Mme de Nemours, etc. » — Pap., 237 fol., in-fol.

4394. Recueil de pièces de vers, du XVIIe s.; entre autres : « L'Académie des Beaux-Esprits pour la réformation de la langue françoise, érigée à Paris, l'an... Comédie. » — « Le Pas de clerc du clergé sur le différend de messieurs de Rouen et de Coustances.— Gazette de Paris. 1647. »— « La pompe funèbre [de Voiture, 1648], à M. Ménage. » Etc. — Pap., petit in-4° (manque le fol. 1).

10588. Plan du Palais-Royal et du jardin. — XVIIIe s. Pap., 2^m^ × 1^m^50 environ.

3000. « Information faicte... à la requeste des maistres jurez de la marchandise et mestier de chaussetterie à Paris », relativement à leurs statuts (1520). — XVIe s. Parch., 25 fol., petit in-fol.

Célestins. — 7834. Vitæ Sanctorum. — A la fin : « Iste liber est Celestinorum Beate Marie de Parisius, quem scripsit frater Odo Tiberti, religiosus professus ejusdem monasterii. » — XVe s. Parch., VIII^XX^ VI fol., petit in-8°.

Chartreux. — 2866. « Lotharii [Innocentii III] de vilitate conditionis humane. » — Au bas du fol. 1, en rouge : « Iste liber pertinet Cartus. prope Parisius. » XIVe s. Parch., petit in-8°.

Feuillants. — 4265. Exodus, cum glossa ordinaria. — A la fin, de première main : « *Pater noster* pro anima Clementis peccatoris. » Au bas du fol. 1 : « Ex bibliotheca Fuliensium Parisiensium. » — XIIe-XIIIe s. Parch., in-fol.

Jésuites de Clermont (Collège des). — 199. Légende dorée, traduction de Jean de Vignay. — XVe s. Parch. in-4°.

[1388-2010. Mss. du Collège de Clermont acquis, en août 1887, pour la bibliothèque royale de Berlin.]

2355. Symeonis Sethi de alimentorum facultate. — XVIe s. Pap., in-4°.

2381. Christophori Conteleontis de immortalitate animæ. — XVIe s. Pap., in-8°.

3079. SS. Joannis Chrysostomi et Gregorii Nysseni opuscula.— XVIe s. Pap., in-fol.

3080. Expositio alphabetica sacræ Scripturæ.— 1542. Pap., in-fol.

3081. S. Justini opuscula. — XVIe s. Pap., in-fol.

3082. Cæsarii et Theodoreti opuscula. — XVIe s. Pap., in-fol.

3083. Theodori Studitæ adversus iconomachos. — XVIe s. Pap., in-fol.

3084. Dioscorides. — XVIe s. Pap., in-fol.

3085. Aristotelis moralia et œconomica, etc. — XVIe s. Pap., in-fol.

3086. Oppiani halieutica, etc. — XVIe s. Pap., in-8°.

3086 (3336). Michaelis Pselli opuscula. — XVIe s. Pap., in-8°.

3087. Libanii declamationes, etc. — XVe s. Pap., in-4°.

3087 (3337). Xenophontis de arte equestri. — XVIe s. Pap., in-8°.

3892. Meletii de natura hominis. — XVIe s. Pap., in-4°.

4360. Tite-Live, traduction de Pierre Bersuire. — XIVe s. Parch., 4 vol. in-fol.

6666. Cassiodori variarum epistolarum libri. — XIIe s. Parch., in-fol.

6756. Collectanea ex SS. PP. — XVIIe s. Pap., in-fol.

6757. Symeonis monachi de passionibus, etc. — 1608. Copie de Sirmond. Pap., in-4°.

6758. S. Anastasii Sinaïtæ quæstiones ; S. Joannis Chrysostomi homiliæ XIII in Matthæum ; S. Basilii ascetica, etc. — XIVe s. Bombyc., in-4°.

6759. Anthologion (en mauvais état). — XVIe-XVIIe s. Pap., in-8°.

6760. Photii CP. nomocanon, cum Theodori Balsamonis scholiis. — XVIe s. Pap., in-fol.

6761. Hermiæ commentarius in Platonis Phædrum. — XVIe s. Pap., in-fol.

6762. Geoponica jussu Constantini Porphyrogeniti collecta. — XVIe s. Pap., in-fol.

6763. Stephani Alexandrini de urinis, etc. — XIVe s. Pap., in-4°.

6764. Aristotelis ethica ad Nicomachum. — XVe s. Parch., in-8°.

6765. Symeonis Sethi de alimentorum facultate. — XIVe s. Parch., in-8°.

6766. Georgii Syncelli et Theophanis chronographia. — XVIIe s. Pap., in-fol.

6767. Nicetæ Choniatæ opera. — XVIe s. Pap., in-fol.

6768. S. Augustini et Fulgentii opuscula. — XIIe s. Parch., in-fol.

6769. « Cassiodori variarum libri I-V, IX-XII. Item liber de anima. » — XIIe s. Parch., in-fol.

6773. « Annotationes in 3. Pomp. Melæ de statu orbis, D. Sirmondo dictante, anno Domini 1586. » — XVIe s. Pap., in-4°.

6775. Mémoire sur « la possession légitime des payis héréditaires dans la maison d'Autriche. » Dédié à « Madame la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont. » 1744. — Pap., petit in-4°.

6776. « Libro primo. Aforismi dell' arte bellica in astratto. » — XVIIe s. Pap., 303 pages, in-fol. Aux armes de Condé.

11605. Theophylacti expositio in Joannis evangelium. — XVIe s. Pap., in-fol.

11606. Eusebii Cæsariensis contra Marcellum Ancyranum. — XVIe s. Pap., in-fol.

11607. Theodoreti expositio in Ezechielem et Danielem. — XVIIe s. Pap., in-fol.

11608. S. Maximi de theologia, etc. — XVIIe s. Pap., in-fol.

11609. Nicolai Cabasilæ et S. Joannis Damasceni opuscula. — XVIe s. Pap., in-fol.

11610. Anecdota theologica. — XVIIIe s. Pap., in-fol.

11812. Germani CP. in Annunciationem B. Mariæ (gr.-lat.). — XVIIIe s. Pap., in-fol.

13332. Tite-Live, traduction de Pierre Bersuire. — XVe s. Parch., 4 vol. in-fol.

14034. S. Cypriani epistolæ. — XVIIe s. Pap., in-fol.

14041. Olympiodori catena in Job. — XVIe s. Pap., in-fol.

25133. Fragments de manuscrits. — Xe s. Parch., in-fol.

Navarre (Collège de). — 2874. Anonymi « tractatus de virtutibus. » — A la fin : « Istum librum legavit collegio theologorum Navarre magister Petrus de Parrochia. » — XIIIe s. Parch., petit in-8°.

Pithiviers. — 16581. « Cayer des noms des confrères et sœurs de la confrairie de Sainct-Gregoire, érigée et entretenue en l'église de Saint-Martin-le-Seul, » en 1714. (Copie de 1770). — Parch., 8 fol., in-4°.

16579. « Cayer de la confrérie du bienheureux martir Sainct-Laurens, » établie dans la chapelle du grand cimetière de Pithiviers (Copie de 1741). — Parch., 9 fol., petit in-fol.

Poitiers. — 2856. Procès entre l'aumônier de Saint-Cyprien de Poitiers et les religieux de Noaillé (1452-1453). — XVe s. Parch., 9 fol., in-fol.

10845. « Copie du registre nommé le grand Gauthier, faite par ordre de M. de Verdun, surintendant des finances de mons^r le comte d'Artois. » — XVIIIe s. Pap., 2 forts vol. in-fol.

Ponthieu. — 2977. « Vie des hommes illustres de la comté de Ponthieu. » (Vies de Jean Bailleul, roi d'Écosse, de Gabriel Naudé, etc.) — XVIIIe s. Pap., 5 vol. petit in-4°.

Pontigny (Abbaye de), diocèse d'Auxerre. — 10227. Vita S. Thomæ Cantuariensis. — XIIe s. Parch., in-fol.

23029. Hegesippi de bello Judaïco. — A la fin : « Liber Beate Marie Pontiguiacy. » — XIIe s. Parch., in-fol.

Préaux (Abbaye de), diocèse de Lisieux. — 85. Cartulaire de Saint-Pierre de Préaux. — XVe s. Parch., XIV et 202 fol., in-fol.

25090. Copie du cartulaire de Saint-Pierre de Préaux. — XIXe s. Pap., 171 pages, petit in-fol.

Prémontré (Abbaye de). — 1321. Fragment du cartulaire de l'abbaye de Prémontré. (VI^a-XVI^a karta.) — XIIIe s. Parch., 8 fol. 235 × 160^mm.

19977, 23112-23115. Chartes de l'abbaye de Prémontré (XIIe-XIIIe s.), parmi lesquelles un acte de Philippe-Auguste réglant un différend entre l'abbaye de Prémontré et les bourgeois de Chauny ; juin 1216.

Reims. — 2275. Cartularium ecclesiæ Remensis (Cartulaire *F*). — XIIIe s. Parch., 74 fol. à 2 col., petit in-4°.

22309, 23113. Chartes de Reims (XIIIe s.) dans ces recueils.

Abbaye de Saint-Denis de Reims. — 4374. « Libor Anselmi de casu primi angeli » et « Cur Deus homo. » — En tête du fol. 1 : « De conventu Sancti Dionysii Rem. .v. » — XIIe s. Parch., 18 fol., in-8°.

Retz (Loire-Inférieure). — 10358. « Plan de la forest de Retz..., par M. de Bauclas, lieutenant général de la connétablie et maréchaussée de France. » (1742.) — Pap., 154 pages, in-4°. (Aux armes d'Orléans.)

Rieux (Haute-Garonne). — 1332. Terrier de la seigneurie de Borrian, près Rieux, en Languedoc (1460). — Parch., 39 fol., in-fol.

Rodez. — 7124. « Histoire des comtes de Rhodez, » par Ant. Bonal. — XVIIe s. Pap., petit in-fol.

Romorantin. — Voy. Angoulême.

Rouen. — 2877. Recueil sur l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Notes sur la réception des archevêques de Rouen à Saint-Ouen à leur arrivée et à leur mort. — « Presentacio consueta prioratus Beate Marie de Bello Monte in Algia, Lexoviensis diocesis, » par l'abbé de Saint-Ouen de Rouen. — « Modus et forma abbatem eligendi, » et règlements divers pour l'intérieur de l'abbaye de Saint-Ouen. — XIVe-XVe s. Parch., 40 fol. 173 × 125^mm.

4391. Recueil sur le privilège de Saint-Romain de Rouen. « Missa de S. Romano. — Vita S. Romani. — Chartre de la confirmation du privilège de Mr S. Romain... 1512. — Formulaire de l'insinuation du privilège de Mr S. Romain. — Ordre à observer en la commission des prisons... pour dresser les procès-verbaux des prisonniers... » Etc. — XVIIe s. Parch., petit in-4°.

10866. « Observations tant générales que particulières sur le bastiment du Séminaire de Rouen, commencé le dixiesme jour de mars 1692, et l'estat où il se trouve au mois d'aoust M. DC. XCIX. » Avec descriptions et plans des séminaires de Lisieux, Évreux et Rennes. — XVIIe s. Pap., 233 pages (plus la table), petit in-4°.

17715. Vidimus de l'official de Rouen de bulles de Jules II (1506-1510) au sujet des différends des frères Mineurs conventuels et de l'Observance. Imprimé, avec la signature de Nic. Rigault, notaire apostolique, de Rouen. — Parch., 6 fol., gr. in-8° (goth.).

4393. Processionnal des Emmurées de Rouen (1674). — Parch., in-8°.

3551. Statuts des chapeliers de Rouen. Copie collationnée de 1467, avec additions (1489-1602). — Parch., 67 fol., petit in-8°.

4320. Coutumes et usages de la Vicomté de l'eau de Rouen. — A la fin, « la Chartre aux Normans. » — XVe s. Parch. 90 × 60^mm.

3977. Livre d'heures, avec calendrier à l'usage de Rouen. Aux armes de la famille Duhamel (?). — XVIe s. Parch., in-8°.

Royaumont (Abbaye de), diocèse de Beauvais.

1344. Lectionarium. — XIIe-XIIIe s. Parch., in-fol.

4555. « Expositiones difficiliorum vocabulorum de Bibliotheca. » — XIVe s. Parch., in-fol.

4734. Libri Sapientiales, cum glosa ordinaria. — Au fol. 179 v°, note en écriture postérieure : « Ce livre a esté acquis par frère Gille de Roye, abbé de Royaulmont, de Jehan Guymier, libraire de Paris, par eschange fait avec luy des IIII l. des *Rois* et de *Lucas* et *Johannes glosati*, lesquels estoient doubles en la librairie de Royaulmont, et n'en y avoit point de pareil à ce present. Fait le mois de fevrier l'an Mil cccc lviij. » — XIIIe s. Parch., 179 fol., in-fol.

Rugny (Yonne). — 16577. Obituaire de l'église de Rugny. — XVe-XVIIe s. Parch., 12 fol., gr. in-4°.

Saint-Amand (Abbaye de). — 4531. « Forma scribendi collationes beneficiorum vacancium situatorum in diocesi Cameracensi, existentium de patronatu domini abbatis monasterii Sancti Amandi in Pabula... » — XVIe s. Pap., petit in-4°.

3532. « Liste chronologique des abbés de Saint-Amand. » — XVIe s. Pap., gr. in-4°.

Saint-Cyr. — 15675. « Mémoire de ce qui s'observe dans la royalle maison de St-Louis... » à Saint-Cyr. — XVIIIe s. Pap., 57 pages, in-12.

18406 (anc. 1031). « Histoire de la maison royale de Saint-Cyr, par madame d'Eperville, élève de madame de Maintenon. » — XVIIIe s. Pap., petit in-4°.

Saint-Denis (Abbaye de). — 15361. « Extrait du « Livre Vert » de Saint-Denys, contenant les franchises... et rentes de ladite abbaye. » — XVIIIe s. Pap., petit in-fol.

10219. « Cens, rentes, prés, terres et toutes autres revenues de la ville de Saint-Denys, de Guarge, d'Argenteuil, de Cormeilles-en-Parisis, d'Erblay-sur-Seine, de Franconville, de Saint-Ouyn-en-France et de la Chapelle emprès Paris, appartenans à l'office de l'aumosne de l'eglise mons. Saint-Denys-en-France. » (1394-1397.) — Parch., 4 vol. de 72, 74, 72 et 74 fol. 325 × 258^mm.

8954. « C'est le croys de cens du chascun an à monseigneur l'aumosnier de Sainct-Denys en la ville de la Chappelle, pour le terme de Noël, l'an mil CCC IIII^xx et seize. » — Parch., 19 fol., in-12.

2978. Cérémonies pour la réception et la sépulture des religieux de Saint-Denys. — XVIIe s. Parch., 19 fol., in-12.

1328. « Comptes que rend Catherine Goguer, veufve de feu Guillaume Duval, appothicaire de messieurs de Sainct-Denys. » (1581-1584.) — Pap., in-4°.

22192. « Journal historique fait par le c^en Druon, ci-devant bénédictin de Saint-Denys, lors de l'extraction des cercueils de plomb des rois, en 1793. » (Copie.) Suivi de notes sur le rétablissement des sépultures et de l'installation du chapitre (1817). — Pap., petit in-fol.

Saint-Mihiel (Abbaye de). — 4493. S. Gregorii Magni Dialogi et Vitæ Patrum. — En haut du fol. 1 : « Benedictinorum S. Michaelis in Lotaringia. » — XIIe s. Parch., petit in-fol.

Saint-Omer. — 3210. « Chronicon monasterii S. Bertini in Sithiu, descriptum jussu reverendi D. Francisci de Mamez, cantoris et canonici cathedralis Iprensis, anno 1642, juxta prothotypum desumptum ex monumentis dicti monasterii, anno 1522, cui addita sunt sequentia annum 1522 usque ad annum hunc 1642. » — XVIIe s. Pap., 211 fol., petit in-fol.

16716. Élection de Dom Pierre Bourgeois, comme abbé de Saint-Bertin (1403). — Parch. Rouleau.

16717. « Concordia inter abbatem Sancti Bertini de Sancto Audomaro et abbatem Sancti Silvini de Alchiaco. » (1414.) — Parch. Rouleau.

16718. Procès, sans doute de l'abbaye de Saint-Bertin. — XVe s. Parch. Rouleau.

Saint-Quentin. — 2865. Obituarium ecclesiæ Sancti Quintini. — XIVe s. Parch., 49 fol. 300 × 240^mm^ (manque le dernier fol.).

8518. « Registre nouveau de tous les fiefz tenus de la court de monseigneur... l'abbé d'Ysle à Saint-Quentin, en Vermandois, avec la nouvelle description des limites d'iceulx..., au territoire du Franc, au comte de Flandres... » (1569.) — Parch., 87 fol. gr. in-4°.

18676, 23113 et 25098. Chartes relatives à Saint-Quentin (XIIe-XIIIe s.) dans ces recueils.

Saint-Sauveur-le-Vicomte (Abbaye de), diocèse de Coutances. — 3501. Evangelia IV. — Au verso du dernier feuillet, on lit : « Iste liber est de abbacia Sancti Salvatoris Vicecomitis, Constantiensis diocesis. » — XIIe s. Parch., petit in-4°.

Sainte-Menehould. — 4610. « Histoire de Sainte-Menehould. » — XVIe-XVIIIe s. Pap., 157 et 280 pages, in-4°.

Saulce (Commanderie du), Yonne. — 2976. Cinq boîtes contenant 184 chartes du XIIIe au XIVe siècle, la plupart relatives à cette maison.

Saumur. — 202. « Continet hoc præsens calendarium omnes et singulas servitiorum fundationes quæ cunctis diebus... in ecclesia parochiali et collegiata Beatri Petri de Salmuro... pro animabus defunctorum celebrari debent. » — XVIIe s. Parch., 51 fol., in-fol.

70. Cartulaire de Saint-Florent de Saumur. « In hoc corpore continentur antiquorum præcepta regum Ludovici, Pipini, Karoli Calvi de abbatia Sancti Florentii, Glomnensis cœnobii seu de alio cœnobio quod constructum est in loco qui dicitur Salmurus a Teutbaldo comite. » — XIe s. Parch., XII^xx^ I fol., in-fol.

10470. « Privilegia hujus monasterii » S. Florentii de Salmuro. [N°s 1-9.] — XVe s. Pap., 11 fol., in-4°.

10471. Cérémonial de Saint-Florent de Saumur. — XVe s. Parch., 71 fol., gr. in-fol.

Savigny (Abbaye de), diocèse d'Avranches. — 21183. Copie du cartulaire de l'abbaye de Savigny. — XIXe s. Pap., 221 pages, in-fol.

Sedan. — 13573. Recueil de pièces sur Sedan, entre autres : « Procès des Pères Jésuites du collège de Sedan. 1670. » — XVIIe-XVIIIe s. Pap., 203 pages, in-8°.

Senlis. — 7410. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maurice de Senlis. — XIIIe et XIVe s. Parch., L fol. 290 × 210^mm^.

9116. « Enqueste faicte sur la transaction d'entre les religieux abbé et convent de Saint-Vincent de Senlis d'une part et Marie Potier d'autre, » au sujet de la terre de Blancmesnil (1463-1502). — Parch., in-4°.

Soissons. — 10410. « Spicilegium de vitis sanctorum a D. Nicolao de Beaufort, canon. S. Joannis Suession., cum catalogo mss. quæ servabantur in bibliothecis Suession., Rem., in monasteriis Longipont., Orbac., Resbac., Ignac., Gotwic., Branensis, Vallis Secreti et Celestinorum Suess. Paris., an. 1590; de quibus monumentis suum fecit Spicilegium, prælo commissum, cum privilegio Senatus Bruxellensis, sed non absolutum. » — XVIe s. Pap., 72 fol., petit in-fol.

21373. « C'est ce qui appartient et qui est deu à l'office du revestiaire de l'église Nostre [Dame] de Soissons, tant en argent comme en grains, par chascun an. » (XIVe s.) — « Déclaration des maisons..., terres, prés, bois, vignes... assis à Ambrief, Lyeval, Maisseny et autres lieux, que tient de présent à rentes Gillet Ladmiral, demourant à Ambrief, des religieux Celestins de Villeneufve-les-Soissons... » (1499.) — Parch., 2 rouleaux.

19977, 22309, 23112-23114, 25098, 25674. Chartes relatives à Soissons (XIIe-XIIIe s.), dans ces recueils.

Célestins de Soissons.

4586. Histoire des Romains. — Sénèque, des quatre vertus cardinales, traduction de Jean Courtecuisse (1403). — A la fin, on lit : « Cest livre est à moy, et le m'a donné frère Guillaume Rommain, provincial des Célestins, le XXIIIJ^e^ jour de septembre mil CCCC LXXIJ, en lieu et recompense de deux rachaps qu'il me pria quitter aux Célestins de Soixons, ce que fis à sa requeste et pour estre en leurs prières. » — XVe s. Parch., gros vol. in-fol.

3686. Vita S. Germani Paris. — 3687. Mariale. — 3688. Sulpicii Severi vita S. Martini. — 3689. Passiones SS. Dionysii, Rustici et Eleutherii. — 3690. Vita S. Silvestri. — « Ex biblioth. C. R. Jardel. Bran. Suess. » — XIIIe s. Parch., in-fol.

4572. Senecæ epistolæ et opuscula. — (Même ex-libris.) — XIIe s. Parch., in-fol.

9802. « Recueil d'épitaphes choisies. » Tome I. — (Même ex-libris). — XVIIe s. Pap., 365 fol. petit in-fol.

16370. Vegetius, de re militari. — (Même ex-libris.) — XIe s. Parch., in-4°.

Sommereux (Oise). — 2973. Cartulaire de la commanderie de Sommereux. « S'ensuivent les copies des chartres des donations et acquisitions faictes à la commanderie de Sommereux..., et aussy de celle de Milly-soubz-Clermont en Biauvoysin... » — XIIIe s. Parch., 77 fol., in-fol.

2976. Quelques chartes relatives à cette maison dans les cinq boîtes portées sous ce numéro. (XIIIe-XVe s.)

Strasbourg. — 221. Censier du grand hôpital de Strasbourg (1522-1526). — Parch., in-fol.

Talant (Saône-et-Loire). — 8789. « Arpentage ou description topographique des terres composans le domaine de Tallan. » (1722.) — Pap., 32 fol.

Tavant (Indre-et-Loire). — 16580. « Adveu et denombrement du prieuré conventuel de Nostre-Dame de Tavant. » (1506.) — Parch., 5 fol., petit in-fol.

Toul. — 8363. « Système de l'ordre et de la chronologie des évêques de Toul. » — XVIIe s. Pap., petit in-4°.

3528. « Constituciones synodales Tullenses, scripte et complete per manum domini Johannis Hermanni de Omemonte, prefate Tullensis diocesis. » — XVe s. Pap., 36 fol., gr. in-8°.

19977. Charte de Hugues Ier, abbé de Saint-Epvre de Toul (1157), dans ce recueil.

11076. Raphaelis de Pornasio, ord. Prædic., opuscula. — En haut du fol. 1 : « Ex bibliotheca... D. Andreæ Du Saussay, episcopi et comitis Tullensis, an. 167[5] defuncti. » — XIVe s. Parch., 205 pages, in-4°.

Toulouse. — 13833. « Historia chronologica parlamentorum patriæ Occitanæ et diversorum conventuum trium ordinum..., scripta per me Guilhelmum Bardinum, consiliarium clericum in parlamento Tholosæ... » (Jusqu'en 1454.) — XVIIe-XVIIIe s. Pap., gr. in-4°.

Tournon. — 914. Ciceronis de inventione et rhetorica ad Herennium. — Au fol. 1, l'ex.libris : « Collegii Turnonensis Societatis Jesu. » — XIIIe s. Parch., in-4°.

Tours. — 7234. Calendrier d'un missel à l'usage de Tours. — XVe s. Parch., 6 fol., in-fol.

16583. « Ce sont les rentes perpétuelles dehues au chapellain de la chapelle Saint-Michel, fondée en l'église de Tours... » (1357). — Parch., 8 fol., in-8°.

1339. Deux chartes (non vues) de Saint-Martin de Tours. — XVe s. Parch.

16582. « Mouvances... de la terre de Chahaignes, » en la paroisse de Samblançay, appartenant à l'abbaye de Marmoutiers. — XVe s. Parch., 3 fol., in-4°.

17776. Compte des dépenses faites par les « esleuz sur le fait des fortifications de Tours. » (1419-1420). — Parch., in-fol.

15645. Mandements des « esleuz sur le fait de la fortiffication, empavement et deffense de la ville de Tours et païs d'environ. » (1420-1423). — Parch., 102 pièces.

26275. Mandements semblables. (1420-1423). — Parch., 40 pièces environ.

25751. Mandements des maires de Tours (1466-1483). — Parch., 40 pièces environ.

25698. Mandements semblables. (1480-1482). — Parch., 40 pièces environ.

24467. Rouleaux de comptes de la ville de Tours. (1480-1481,) — Parch., 40 feuillets environ, in-fol.

24454. « État de la recepte appartenant à la fortification... de la ville de Tours... » (1483-1484.) — Parch., in-fol.

18984-18986. Pièces diverses provenant des archives municipales de Tours. (xve s.) — Parch., 150 pièces environ. (2 volumes et un troisième volume non vu, n° 18986.)

9729. Statuts des « appoticaires et espiciers » du bailliage de Touraine (1565). — Parch., in-fol.

8337. George d'Esclavonie, le château de Virginité, composé pour « Yzabeau de Villeblanche, religieuse du couvent de dames de Beaumont emprès Tours » (1411). — xve s. Parch., in-8°.

6946. « Vidimus des privileges conceddés par les papes aux freres hermittes de Sainct-Augustin. » — Vidimus de l'official de Tours à la demande de « fratris Francisci de Paula.. , ordinis Minimorum, conventus Jesu-Mariæ de Plesseyaco juxta Turon. » (1497). — xve s. Parch., 13 fol., in-fol.

8847. Bulle d'approbation de la seconde règle de saint François de Paule, par le pape Alexandre VI (1er mai 1501). — Parch., 17 fol., in-fol.

6945 (et 6654). Privilèges des Minimes du Plessis-lez-Tours (1507). — xvie s. Parch., xxxvii fol., in-4°.

Cathédrale de Saint-Gatien de Tours. — 7408. « Exceptiones decretorum pontificum. » — xie s. Parch., 245 fol., in-4°. (Delisle, *Manuscrits disparus de Tours*, n° liv.)

Église de Saint-Martin de Tours. — 26067. « Rabanus in Ezechielem. » — En haut du fol. 1 : « Iste liber est de armario Beati Martini Turonensis. » — xiie s. Parch., in-fol. (Cf. *op. cit.*, p. 62, n° xliii.).

Troyes. — 13855. Constitutions du chapitre de l'église cathédrale de Troyes. (1374.) — Grande charte sur parchemin.

11882. « Census situs apud Eschenilli, solvendus in festo sancti Remigii..., receptus per Jacobum de Baaton . canonicum Trecensem, in anno [M CC] nonagesimo quarto. » — Parch., 12 fol. 310 × 225[mm].

8569. « Compotus camerarum de Essartis et de Pontibus super Sequanam. » (1384-1385). 10 fol. 292 × 233[mm]. — « Compotus fabrice Trecensis ecclesie...» (1333-1334). 21 fol. 307 × 247[mm]. — Même compte (1339-1340). 8 fol. — Même compte (1372-1373). 32 fol. — « C'est le compte du celier de l'église de Troyes » (1432-1433). 18 fol. 330 × 250. — « Compotus celerii ecclesie Trecensis » (1368-1369). 16 fol. 315 × 257[mm]. — Même compte (1355-1356). 29 fol. 298 × 220[mm]. — « Compotus censuum ecclesiæ Trecensis » (1374-1375). 6 fol. 310 × 218[mm]. — Même compte (1371-1372). 4 fol. 299 × 211[mm]. — « C'est le compte des chambres de Giffaumont, Radonvilliers et Lacicourt , » rendu par le doyen de Saint-Étienne (1402-1404). 7 fol. 395 × 210[mm]. — « Compotus censuum ecclesie Trecensis » (1367-1368). 16 fol. 315 × 250[mm]. — « Compotus Domus Dei Sancti Nicholai Trecensis » (1307-1308). — Parch. 312 × 220[mm].

8872. « Compotus magne camere ecclesie Sancti Stephani Trecensis » (1393-1394). — Parch., 16 fol. 320 × 254[mm].

10206. « Census Trecensis ecclesie , recepti apud Ecchenilly, in festo sancti Remigii. » (1316 et 1346). — Parch., 74 fol. 335 × 260[mm].

10207. « Census minuti ecclesie Trecensis » (1346 et 1352). — Parch., 239 fol. 330 × 262^{mm}.

10407. « Compotus camere ecclesie Trecensis. » (1363-1364). 34 fol. — (1327-1328). 16 fol. — « Compte de la grant Chambre de l'église de Troyes. » (1413-1414). — Parch., 42 fol. 420 × 305^{mm}.

10408. « Compotus celerii ecclesie Trecensis. » (1373-1374). — Parch., 14 fol. 467 × 305^{mm}.

8920. « Taillia prepositure de Prignyaco in Vallibus facta et imposita anno 1343. » 313 × 227^{mm}. — « Taille des hommes et femmes de la mairie de Noes, apparten. à mess^{rs} doyen et chapitre de l'esglise de Troyes..., imposée le 16 déc. 1499. » — Parch., 345 × 265^{mm}.

9962. « Compte du celier de l'eglise de Troyes. » (1411-1412). — Parch., fol. v-xvi. 333 × 247^{mm}.

9726. « Compte des deniers de la fabrique de l'église de Saint-Estienne de Troyes » (1432-1433). — Parch., 432 × 305^{mm}.

18475. Pièces diverses provenant de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes (1515-1549). Parmi ces pièces se trouve une lettre de Henri IV à M. de Fontenay (20 mars 1596). — Pap., 33 pièces, petit in-fol.

17808, 17809, 19977, 23112, 23114. Chartes diverses relatives à Troyes (XIIe-XIIIe s.), parmi lesquelles trois actes de Thibaut de Champagne (1259 1269).

11755. « Histoire des troubles arrivés dans l'église de Troyes... au sujet de la R. P. R. (1539-1594), par Nicolas Pithou, sieur de Chamgobert, 1642. » — XVIIe s. Pap., 309 pages (plus la table), in-fol.

Turenne (Corrèze). — 813. « Privileges du vicomté de Turenne. » (1523.) Copie collationnée (1524) ; peint. aux armes de Turenne. — Parch., in-4°.

Valenciennes. — 11737. Mémoires de « Jehan Biernier, » prévôt de Valenciennes (1330 et suiv.). — XVe s. Pap., 49 pages, in-4°.

3521. Statuts, règlements et arrêts concernant les ciriers et les apothicaires de Valenciennes (1597-XVIIIe s.). — Parch., 88 fol., petit in-fol.

Vaulx (Pas-de-Calais). — 7098. « Registre aux causes de la terre, seigneurie et baronnie de Vaulx. 1765. » — Pap., 236 fol., petit in-fol.

Vence (Alpes-Maritimes). — 16584. « Cartularium cavalcate et albergue quas mag^{cus} vir Franciscus de Villanova, condominus civitatis Vencie, habet seu percipit anno quolibet in dicta civitate... » (1441). — Parch., 4 fol., in-8°.

Vendôme. — 2970. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. (Chartes, n°s 1-162.) — XIe s. Parch., 40 fol. à 2 col. (Manquent les fol. v-xx).

2971. Autre cartulaire de la Trinité de Vendôme. (Chartes, n°s 808-900.)

— XII[e] et XIII[e] s. Parch., 29 fol. (Anc. fol. II[c] LI-II[c] LXXX). 257 et 238 × 175 et 160[mm].

17712. Fragment d'un cartulaire de la Trinité de Vendôme (Chartes n°s 904-905 et 910-911.) — XII[e] s. Parch., 2 fol. (Anc. fol. II[c] IIII[xx] II et II[c] IIII[xx] V.) 217 × 105[mm].

4263 (et 3509). Copies de diverses chartes du cartulaire de la Trinité de Vendôme. — XVIII[e] s. Pap., 55 fol., in-fol.

4264. Copies des bulles de papes du cartulaire de la Trinité de Vendôme. — XVIII[e] s. Pap., 132 fol., in-fol.

25058. « Histoire de la maison de Vendôme, recueillie de plusieurs chroniques, tiltres... » (Notes adressées à Mabillon.) — XVIIe s. Pap., 268 fol. (incomplet), petit in-fol.

Verdun. — 17808. Charte de Humbert, évêque de Verdun (1032), dans ce recueil.

Vernon (Eure). — 17594. « Livre de compte des rentes et revenues appartenans aux chanoines et chappitre de l'eglise collegiale Nostre-Dame de Vernon, pour un an commençant le jour saint Barnabé 1432. » (Jusqu'en 1438.) — Parch., gros vol. de 310 × 360[mm].

4395. « C'est la première partie de la terre mons[r] Guillaume de Vernon, chevalier en Costantin... » (3 parties.) — Fol. 10. « Genealogie de la Haye-Hue. » — XVe s. Parch., 109 fol., petit in-4°.

Vienne. — 2992. Privilèges des commanderies et hôpitaux de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois. — XVIe-XVIIe s. Parch., 69 fol., petit in-fol.

Vienney (Doubs). — 25012. « Inventaire général de tous les tiltres... concernant la propriété de la terre et seigneurie de la Moutonnière, paroisse de Vienny et de la Boische, paroisse d'Yevre. » — XVIIe s. Pap., 50 fol., gr. in-fol.

Vire. — 9054. « Roolle que baille Pierre Maupas, consierge et garde des prisons du Roy, à Vire. » (1679-1680.) — Parch., 4 fol. 242 × 280[mm].

H. OMONT.

(Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, p. 68-96 et 180-217.)

ETRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et renseignements suivants :

6e année, n° 1, janvier 1889. — Richard Förster : manuscrits et éditions du *Secretum secretorum* attribué jadis à Aristote. — Wilh. Walther : les psautiers du moyen âge avec traduction allemande. — A. J. Hammerle : un manuscrit allemand de Salzbourg.—O. H. (artwig) : la *Memoria* de Diego Velasquez. (Prétendu ouvrage de Velasquez, qui aurait été découvert à Cadix en 1871 par M. Adolfo de Castro et qui paraît bien n'être qu'une falsification.) — Comptes-rendus : *Katalog over den arnamagnaenske handskriftsamling ; Bibliothek der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin.* — Notes diverses.

N° 2, février 1889. — Richard Förster : manuscrits et éditions du *Secretum secretorum* (suite et fin.) — Kerler : observations pratiques, II. (Soutient qu'il est inutile de classer les livres par ordre de matières. Il faut les disposer sur les rayons de la façon qui économise le plus la place et les pas des employés, et ne pas s'occuper d'autre chose. L'article de M. Kerler paraît très judicieux ; pourtant la rédaction du *Centralblatt* n'a cru pouvoir l'insérer qu'avec des réserves formelles.) — Comptes-rendus : publications de M. Sp.-P. Lambros, en grec, sur les manuscrits du Mont-Athos ; Hayn, *Thesaurus librorum Philippi Pfister Monacensis.* — Chronique des bibliothèques (Polémique sur la décision du gouvernement de Brunswick, qui interdit le prêt des manuscrits de la bibliothèque de Wolfenbüttel. La rédaction soutient la cause libérale du prêt des manuscrits et fait ressortir les profits que la science en tire tous les jours.) — Ouverture de la bibliothèque grand-ducale Charles-Alexandre à Eisenach.

N° 3, mars 1889. — R. Busch : catalogue des incunables imprimés à Cologne, conservés à la bibliothèque grand-ducale de Darmstadt. — H. J. Mathews : où est l'édition de 1602 du *Manuale Hebraicum et Chaldaicum* de Buxtorf ? — Ad. Hofmeister : une annonce de libraire du XVe siècle en bas-allemand. — J. Flemming : une collection de manuscrits persans à Göttingen. — Convention concernant les échanges internationaux pour les documents officiels et pour les publications scientifiques et littéraires : (entre la Belgique, le Brésil, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, le Portugal, la Serbie et la Suisse ; texte français, reproduit d'après le *Moniteur belge.* Suivi d'une convention complémentaire du même jour, pour l'échange des journaux officiels et des annales et documents parle-

mentaires.) — Comptes-rendus : Beer et Jimenez, *Noticias bibliograficas y catalogo de los codices de la Santa Iglesia catedral de Léon* ; Keuffer, *Beschreibendes Verzeichniss der Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier.* — Chronique des bibliothèques. (Suite de la discussion sur le prêt des manuscrits, etc. ; bibliothèque de l'État à Dessau, principauté d'Anhalt.) — Mélanges. (Discussion sur les avantages respectifs des catalogues par ordre méthodique et des répertoires par ordre alphabétique de matières. La rédaction du *Centralblatt* se montre peu sympathique à ces derniers. Elle en fait pourtant, en quatre mots, un bien bel éloge : « Dans ce répertoire, n'importe qui, pourvu qu'il sache seulement ce qu'il veut, peut se débrouiller. » Oserait-on en dire autant des catalogues méthodiques ? On en dirait plutôt exactement le contraire. Dans les catalogues, nul, si savant et si bien préparé qu'il soit, ne peut être sûr de ne pas se perdre.)

N° 4, avril 1889. — A. Heyer : journaux du XVIIe siècle dans les bibliothèques de Breslau. — Règlement de la salle de lecture de la bibliothèque de l'Université de Halle. (Notons à titre de curiosité une singulière tournure au § 7 de ce règlement : « Le bulletin de demande doit être grand au moins comme une demi-feuille de papier blanc in-octavo » (*nicht kleiner als ein halbes weisses Octavblatt*). Une feuille de papier blanc est-elle plus petite ou plus grande qu'une feuille de papier de couleur ?) — Comptes-rendus : ouvrage hongrois de J. Csontosi sur les portraits du roi Mathias Corvin et de la reine Béatrix, etc. — Chronique des bibliothèques. — Mélanges. (Extrait des débats du parlement prussien, à propos du budget de la bibliothèque royale.)

N° 5, mai 1889. — Walther Schultze : le rôle des moines écossais-irlandais dans la conservation et la propagation de la science au moyen âge. — F. W. E. Roth : l'imprimeur Mayençais Pierre Jordan, 1531-1535. — Comptes-rendus : L. Delisle, *Catalogue des mss. des fonds Libri et Barrois ;* S. Wiedmann, *Eine Mainzer Presse der Reformationszeit im Dienste der katholischen Litteratur.* — Chronique des bibliothèques. (Extrait du journal de voyage de Constantin Huygens le fils en Allemagne en 1680, etc.) — Mélanges, etc.

Julien Havet.

On annonce que le professeur Delius a légué à la bibliothèque de la ville de Brême sa collection de livres, riche surtout en ouvrages sur Shakespeare.

Vient de paraître : *Beschreibendes Verzeichniss der Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, von Max Keuffer. Erstes Heft. Bibel-Texte und Kommentare. — Trier, Fr. Lintz, 1888, in-8°, de IX et 77 pages. (112 numéros.)

Angleterre. — La bibliothèque de Cambridge vient de recevoir deux donations considérables : les livres de logique du Dr Venn, comprenant un millier de volumes, collection unique en son genre ; et les livres et manuscrits orientaux composant la bibliothèque du Dr George Percy Badge.

Le 29 août dernier est mort, à l'âge de 65 ans, M. Gustave Masson, bibliothécaire de Harrow on the Hill, qui a été, pour l'Angleterre, le correspondant du *Bulletin des bibliothèques et archives.*

Danemark. — Vient de paraître : *Aarsberetninger og Meddelelser fra det*

store kongelige Bibliothek (Rapports annuels et communications de la grande bibliothèque royale), t. III, fasc. 13, qui contient les rapports des deux années 1886-87 et 1887-88. Pendant ces années, le nombre des ouvrages imprimés s'est accru de 4,772 + 5,074 volumes, non compris 3,370 + 3,512 pièces, etc. La bibliothèque a été ouverte au public en 1886-87 : 281 jours ; en 1887-88 : 277 jours. En 1886-87, 9,176 volumes ont été prêtés au dehors, la salle de lecture a été fréquentée par 9,785 personnes, qui ont fait 16,036 demandes et à qui 35,021 volumes ont été communiqués, en 1887-88 ; les nombres des prêts au dehors, des lecteurs, des demandes et des volumes communiqués sont respectivement : 9,384, 9,030, 14,942 et 23,905.

En préparation : *Recueil de lettres inédites, écrites par divers savants à Pierre Bayle*, dont la bibliothèque royale de Copenhague possède les originaux. La collection formera deux ou trois volumes et sera publiée aux frais de la fondation de Carlsberg par M. le Dr E. Gigas, de la bibliothèque royale, qui compte aussi publier plus tard une partie de la correspondance des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, conservée également à ladite bibliothèque.

Espagne. — Vient de paraître : *Noticias bibliograficas y catalogo de los codices de la Santa Iglesia catedral de Léon*, por Rodolfo Beer y J. Eloy Diaz Jimenez. — Léon, Mariano Garzo, 1888, in-8°, de XXXIV et 44 pages. (40 numéros.)

Codices y manuscritos que se conservan en la biblioteca de la Universidad de Valladolid, con un prologo de D. Juan Ortega y Rubio, y una advertencia preliminar del Exc. p. Gutierrez del Cano. Sr. D. Enr. de Leguina. Valladolid, hijos de Rodriguez, 1888, in-8° de x-210 pages.

Hollande. — Le 22 janvier, est mort à Utrecht, M. P.-A. Tièle, bibliothécaire, à qui on doit notamment le *Catalogus van handschriften op de bibliotheek der Remonstrantsch-Gereformeerde gemeente te Rotterdam* (en collaboration avec M. H.-C. Rogge). Amsterdam, 1869.

Italie. — Le Ministre de l'instruction publique a décerné deux prix de 500 fr. à M. Antoine Favaro, professeur à l'Université de Padoue, pour son mémoire : « *La libreria di Galileo Galilei descritta e illustrata* » ; à M. Salveraglio, sous-bibliothécaire à la bibliothèque nationale de Milan, pour la *Bibliografia della pellagra*, et un prix de 3,000 fr. à MM. Fumagalli et Ottino, pour la *Bibliotheca bibliographica italica*. Cet ouvrage, qui forme un volume de près de 500 pages in-8°, dont les auteurs sont, l'un bibliothécaire à la bibliothèque nationale de Milan, et collaborateur du *Bulletin*, l'autre bibliothécaire attaché au Ministère de l'instruction publique à Rome, vient de paraître récemment à Rome, chez L. Pasqualucci. Il est divisé en trois parties : la première, *Bibliologie*, comprend toutes les publications relatives à l'histoire du livre et de l'imprimerie en Italie ; la seconde, *Bibliographie*, comprend tous les catalogues et les bibliographies d'auteurs italiens ou relatifs à l'Italie ; la dernière, *Bibliothéconomie*, donne les titres des ouvrages italiens sur l'organisation des bibliothèques et sur l'histoire des

bibliothèques publiques et privées d'Italie, catalogues, notices historiques, descriptions, règlements, etc. Ce répertoire, qui sera pour l'Italie ce qu'est l'ouvrage de M. Vallée pour la littérature générale, contient plus de 5,000 titres de livres italiens, avec plusieurs suppléments, qui mentionnent les plus importantes bibliographies étrangères.

Un décret royal du 17 mai ordonne la publication aux frais de l'État, pour l'anniversaire du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique (1892), de la collection des écrits de Christophe Colomb et des documents et monuments cartographiques qui se rattachent à son histoire. Ce recueil sera suivi d'une bibliographie des livres publiés en Italie et à l'étranger sur Colomb et sur ses voyages.

A la bibliothèque communale de Ferrare on a inauguré une nouvelle salle, dédiée à Torquato Tasso; y sont conservés le testament olographe et plusieurs autographes du grand poëte.

Le 4 octobre dernier, est mort à Meina, sur le lac Majeur, le Comm. César Correnti, jadis président de l'Institut historique italien et du Conseil supérieur des archives. On lui a donné pour successeur dans ses hautes charges le sénateur Marc Tabarrini de Florence, très connu par ses travaux historiques et littéraires.

Le 10 décembre, à Florence, ont eu lieu, à la Bibliothèque nationale, les examens pour l'admission des stagiaires aux bibliothèques. Cet examen n'offrirait rien d'important pour les lecteurs du *Bulletin*, si à ce concours ne s'étaient pas présentées Mlle Julie Sacconi et Mlle Annita Castellano, qui, les premières, ont eu en Italie l'idée de se consacrer aux fonctions de bibliothécaires. Toutes deux ont été reçues et Mlle Sacconi a été classée la première.

Viennent de paraître : Sarfatti (Attilio), *I codici Veneti delle biblioteche di Parigi : richerche*. Roma, Forzani e C., in-8°, de XI-198 pages, et dans la série officielle des *Indici e cataloghi : Indice del Mare magnum di Francesco Marucelli*, a cura di Guido Biagi. Firenze, tip. Bencini, in-8° de 338 pages.

M. Fumagalli vient de publier à Florence, sous le titre de : *Edifici di biblioteche italiane*, une brochure de 24 p. in-12 contenant l'indication des descriptions de bibliothèques italiennes et de gravures les représentant.

Pérou. — D'après une statistique du *Boletin bibliografico* de Lima, du 1er octobre 1888, reproduite par le *Livre* de janvier, la bibliothèque nationale du Pérou comprend 15,882 volumes européens, 5,697 américains et 165 mss. curieux se rapportant au Pérou.

DEMANDE.

M. le comte de la Sizeranne, qui possède un exemplaire de la *Josephina*, mystère en vers espagnols, imprimé en 1540, à Palencia, par Diego Fernandez de Cordova, in-4° gothique, composé de 5 cahiers de 8 feuillets chacun, sauf le dernier qui n'en a que six, (exemplaire que l'on a considéré jusqui'ci comme unique), désirerait savoir si l'on en connaît d'autres de cette même année 1540.

Prière de répondre à M. le comte de la Sizeranne, 67, rue Pierre Charron, à Paris.

Publications de H. CHAMPION, libraire à Paris.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQUES

DE FRANCE

DONT LES CATALOGUES N'ONT PAS ÉTÉ IMPRIMÉS

Publié par M. ULYSSE ROBERT.

Un grand nombre de bibliothèques publiques en province, et même à Paris, n'ont encore publié aucune liste, même sommaire, de leurs manuscrits, et pour ces bibliothèques, les savants sont encore obligés de recourir au livre déjà ancien de Hænel, forcément rempli d'erreurs et par trop incomplet.

En négligeant ainsi leurs bibliothèques, et en ne publiant pas le répertoire de leurs manuscrits, les villes ont permis à des collectionneurs peu scrupuleux de s'enrichir aux dépens du public.

L'inventaire de M. Robert atteindra donc un double objet : il rendra difficiles et même impossibles des dilapidations trop fréquentes, et fera connaître aux érudits des dépôts jusqu'ici négligés.

L'ouvrage, composé de 900 pages environ, paraît régulièrement par fascicules de 10 feuilles grand in-8° à deux colonnes.

Prix du fascicule..... 4 fr.
Papier vergé..... 7 fr.

Trois fascicules sont en vente.

INDICATEUR DES ARMOIRIES

DES VILLES, BOURGS, VILLAGES, MONASTÈBES
COMMUNAUTÉS, CORPORATIONS, ETC.,

Contenues dans l'Armorial général de d'Hozier,

par M. ULYSSE ROBERT.

In-8° de 192 pages.....

INVENTAIRE DES CARTULAIRES

Conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une bibliographie (par M. LÉOPOLD DELISLE) *des Cartulaires publiés en France*, par M. ULYSSE ROBERT, in-8° de 108 pages..... ..... 4 fr

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Tome I. Théologie. — Tome II. Jurisprudence. Chaque volume... ..... 7 fr. 50

Les tomes III et IV sont sous presse.

Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Fonds de Cluni, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. *Paris*, 1884, in-8°. 7 fr. 50

La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours. Notice historique par M. Mortreuil, secrétaire de la Bibliothèque, *Paris*, 1878, in-8°..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés, *Paris*, 1878, in-12 (*Manuscrits, imprimés, estampes*)..... 3 fr.

Notice des objets exposés dans la salle du Parnasse français à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille, *Paris*, 1884, in-12..... 0 fr. 50

Catalogue alphabétique des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, précédé d'un avertissement et accompagné d'un plan de la salle, par M. Thierry-Poux, conservateur-sous-directeur, *Paris*, 1879, in-12..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés. 6 cahiers par an, abonnement 8 fr.; paraît depuis 1882.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1883 à la Bibliothèque nationale par Michel Hennin, rédigé par M. G. Duplessis, conservateur-sous-directeur-adjoint du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

Cet ouvrage forme cinq volumes gr. in-8°, chaque..... 12 fr.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, Imp. nationale, 1868-81, 3 volumes in-4° et atlas... ..... 100 fr.

La Bibliothèque nationale en 1875 et en 1876. Rapports annuels, par L. Delisle; deux parties in-8°, chacune..... ..... 3 fr.

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Histoire de France* 13 volumes in-4°. Les tomes I à XI sont en vente à 25 fr. le volume.

Manuscrits orientaux : hébreux, syriaques, éthiopiens. Trois parties in 4°, à 15 francs chacune.

Manuscrits français. Tomes I, II et III, à 25 francs le volume.

Manuscrits espagnols, par A. Morel-Fatio, 1er vol. in-4°, 15 francs.

Sciences médicales. Tomes I, II, à 25 francs le volume.

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale par H. Bordier, bibliothécaire honoraire au département des manuscrits, *Paris*, 1883, in-4°, nombreuses planches ..... 20 fr.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier, *Paris*, 1881, in-8°..... ..... 2 fr. 50

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1889
N° 2.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE.
9, Quai Voltaire.

M. D. CCC. LXXXIX.

SOMMAIRE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION ; BIBLIOTHÈQUES : Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque, p. 113.

PERSONNEL : Administration centrale, p. 183. — Bibliothèque nationale, p. 184. — Bibliothèque Mazarine, p. 184. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 184. — Bibliothèques des départements : Avallon, p. 184. — Cambrai, p. 184. — Cette, p. 184. — Clermont-Ferrand, p. 184. — Dijon, p. 185. — Foix, p. 185. — Gournay, p. 185. — Honfleur, p. 185. — Lons-le-Saulnier, p. 185. — Lorient, p. 185. — Lunéville, p. 185. Lyon, p. 185. — Marseille, p. 185. — Morlaix, p. 186. — Reims, p. 186. — Saint-Mihiel, p. 186. — Saint-Nazaire, p. 186. — Toulouse, p. 186. — Tournus, p. 186. — Vienne, p. 186. — Bibliothèques populaires : Juvisy-sur-Orge, p. 186. — Poligny, p. 187. — Ribérac, p. 187.

ARCHIVES : Dordogne, p. 188. — Haute-Saône, p. 188. — Reims, p. 188. — Versailles, p. 188. — Yonne, p. 188.

CHRONIQUE ; BIBLIOTHÈQUES : Bibliothèque nationale, p. 189. — Carcassonne, p. 193. — Constantine, p. 196. — Épernay, p. 198. — Épinal, p. 202. — Évreux, p. 202. — Grenoble, p. 204. — La Rochelle, p. 205. — Laval, p. 207. — Le Hâvre, p. 209. — Le Mans, p. 214. — Le Puy, p. 216. — Lille, p. 217. — Mâcon, p. 220. — Marseille, p. 225. — Montbéliard, p. 226. — Nancy, p. 228. — Orléans, p. 231. Rennes, p. 232. — Rochefort, p. 237. — Saint-Chamond, p. 238. — Sedan, p. 238. — Troyes, 239.

ARCHIVES. — Rapport au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la situation des archives nationales, départementales, communales et hospitalières, p. 240. — Archives nationales. Rapport de M. Servois, garde général des archives nationales, à M. le Ministre de l'instruction publique, p. 259. — Aisne, p. 275. — Finistère, p. 275. — Lot-et-Garonne, p. 275. — Pontarlier, p. 175. — Yonne, p. 275.

MÉLANGES : Archivistes et bibliothécaires correspondants du Ministère de l'instruction publique, p. 276.

ÉTRANGER : Allemagne, p. 279. — Angleterre, p. 280.— Belgique, p. 280. — Danemark, p. 280. — Italie, p. 281.

Pour répondre à de nombreuses réclamations qui nous ont été adressées, nous donnons ci-après la composition des quatre volumes parus du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives.*

Tome I. 1884 ..... **358 p.**

Trois numéros, 1 à 3.

Tome II. 1885 ... . **235 p.**

Deux numéros, 4 et 2.

On aurait dû mettre 1885, n° 1, car la livraison deuxième de cette même année porte n° 2.

Tome III. 1886 ..... **172 p.**

Numéroté 1886, nos 1, 2, 3.

Tome IV. 1887. Trois numéros, 288 p.

Tome V 1888. Trois numéros, 208 p.

APR 19 19

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHEQUES.

Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque.

I. Estampillage des livres.

L'une des premières mesures à prendre dans une bibliothèque, c'est d'en estampiller les livres pour en empêcher la dilapidation. L'estampille doit être apposée conformément aux prescriptions contenues dans une circulaire en date du 24 décembre 1884, dont le texte est reproduit à l'appendice V.

II. Nécessité de coter les livres.

Une bibliothèque ne saurait être bien administrée si tous les livres n'en sont pas cotés, c'est-à-dire si chacun d'eux ne porte pas une cote ou un numéro qui fournisse le moyen de le trouver sur les rayons et de le remettre en place sans la moindre hésitation. Autant que possible, la cote doit être inscrite à la fois sur le dos du volume et à l'intérieur, soit sur le titre ou le faux titre, soit sur un feuillet de garde.

III. Conservation des anciens numérotages.

Quand il existe un ancien numérotage, il peut être conservé, pourvu qu'il ne présente pas trop d'anomalies et de complications, pourvu aussi

qu'on puisse en corriger les irrégularités. L'essentiel est que les cotes se succèdent sans interruptions, qu'il n'y ait point de volumes dépourvus de cotes et que la même cote ne s'applique jamais à deux volumes différents.

La conservation des anciens numérotages peut aisément se concilier avec les mesures dont il va être question en vue surtout des bibliothèques soumises à un nouveau classement. Tout en laissant les volumes rangés et cotés comme par le passé, on peut en dresser l'inventaire en juxtaposant des cotes d'inventaire aux anciens numéros (1), suivant le système qui sera exposé dans le chapitre suivant. Une colonne de l'inventaire fournira la concordance exacte des nouvelles cotes avec les anciennes, et rien ne sera plus facile que d'établir la contrepartie de cette concordance pour avoir le moyen de passer du n° de l'ancien catalogue à la cote correspondante du nouvel inventaire.

On trouvera à l'appendice II un modèle d'inventaire et de concordance établis dans ces conditions.

IV. Établissement d'un nouveau numérotage, sans modification de l'ordre dans lequel les livres sont placés sur les rayons.

Quand il n'existe pas de numérotage ou que le numérotage existant est trop imparfait pour être conservé, le bibliothécaire qui doit procéder à un nouveau numérotage peut, à la rigueur, ne pas modifier le classement, fût-il même très défectueux, d'après lequel les livres sont placés sur les rayons; il veillera seulement à ce que les différents volumes d'un même ouvrage soient rapprochés les uns des autres. Cette précaution prise, il pourra numéroter les livres suivant l'ordre dans lequel il les trouvera, en commençant par le premier rayon de la première armoire, et en poursuivant le numérotage jusqu'au dernier rayon de la dernière armoire.

V. Classement des livres en vue d'un nouveau numérotage. — cadre de classement.

Mais il est bien préférable de ne pas procéder au numérotage avant d'avoir réparti les livres dans un certain nombre de divisions, suivant la diversité des matières, de façon, par exemple, à rassembler, à côté les uns des autres, tous les ouvrages de théologie, puis tous ceux de jurisprudence, et ainsi de suite. Chacune des divisions recevra, comme signe

---

(1) Si les anciens n^{os} sont marqués au bas du dos des volumes, on pourra coller au haut du dos les étiquettes portant les nouvelles cotes.

caractéristique, une lettre de l'alphabet : A, B, C, etc. Voici un cadre dans lequel trouveraient aisément place tous les ouvrages dont se composent la plupart de nos bibliothèques municipales :

A. Théologie.
B. Jurisprudence.
C. Sciences philosophiques, politiques et morales.
D. Sciences physiques et chimiques.
E. Sciences naturelles. — Agriculture.
F. Médecine.
G. Sciences mathématiques et applications. — Mécanique. — Astronomie. — Marine. — Art militaire. — Jeux.
H. Beaux-arts.
I. Linguistique et littérature. — Généralités. — Mélanges. — Langues et littératures autres que celles pour lesquelles il existe des divisions spéciales.
J. Langues et littératures de l'Orient.
K. Langues et littératures classiques (la Grèce et Rome).
L. Langue et littérature française.
M. Langues et littératures des États de l'Europe autres que la France.
N. Histoire universelle. — Généralités de la géographie et des voyages, de la chronologie, de la biographie, de l'archéologie, de la paléographie et de l'histoire ecclésiastique, y compris les croisades.
O. Histoire ancienne de l'Orient. — Juifs. — Égyptiens. — Assyriens, etc. — Indiens. — Chinois.
P. Histoire ancienne des Grecs et des Romains. — L'empire byzantin.
Q. Histoire de France.
R. Histoire des États européens autres que la France.
S. Histoire de l'Asie et de l'Afrique. On y pourra comprendre la Turquie.
T. Histoire de l'Amérique et de l'Océanie.
U. Bibliographie et histoire littéraire.
V. Mélanges encyclopédiques et autres. — Collections. — Polygraphie.

Ce cadre peut recevoir un nombre infini de modifications. Dans les bibliothèques dont le fonds principal vient des établissements religieux de l'ancien régime, au lieu d'avoir une seule division pour la Théologie, on pourra en affecter cinq aux livres de cette catégorie :

A. Écriture sainte.
B. Liturgie et conciles.
C. Pères de l'Église.
D. Théologiens et mélanges de théologie catholique.
E. Hétérodoxes.

Ailleurs, ce seront les divisions consacrées aux livres scientifiques, littéraires ou historiques qu'il faudra multiplier.

Si le nombre des divisions était supérieur à celui des lettres de

l'alphabet, on devrait recourir au doublement des lettres : AA, BB, CC, etc.

On pourra aussi, dans les divisions trop considérables, établir des subdivisions, entre lesquelles on répartira, suivant leur spécialité, les différents ouvrages de la division. Étant donné, par exemple, la division Q (Histoire de France), on pourra la subdiviser en six groupes :

Qa. Généralités de l'histoire de France. — Géographie. — Histoires générales. — Résumés. — Collections de documents.
Qb. Détails de l'histoire de France par périodes et par règnes.
Qc. Publications périodiques relatives à l'histoire de France.
Qd. Histoire des institutions, et des usages politiques, ecclésiastiques, administratifs, militaires, commerciaux, etc., de la France.
Qe. Histoire provinciale et locale.
Qf. Histoire des familles et des individus (Généalogies et biographies).

VI. Constitution d'une Réserve.

Il y a grand avantage à mettre à part, pour les conserver avec un soin tout particulier, les livres les plus précieux d'une bibliothèque, tels que les incunables (livres publiés avant l'année 1501), les éditions rares, les impressions sur vélin ou sur grand papier, les volumes ornés de gravures remarquables, ceux qui renferment des annotations manuscrites, ceux qui ont appartenu à des personnages illustres ou qui sont revêtus de reliures artistiques.

Quand il y a une assez nombreuse collection d'incunables, on peut en former une série spéciale, dont les différents articles, partagés suivant les formats, seront rangés et cotés, soit en suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs ou des premiers mots des titres quand les ouvrages sont anonymes, soit en suivant l'ordre chronologique des dates d'impression et en rejetant à la fin les incunables non datés auxquels un classement alphabétique peut seul être appliqué. La cote des incunables peut être l'abréviation *Inc.*, suivie d'un chiffre : *Inc.* 1, *Inc.* 2, *Inc.* 3, etc., jusqu'à *Inc.* 800, s'il y a 800 incunables dans la bibliothèque.

Ce qui vient d'être dit des incunables s'applique à plus forte raison aux manuscrits, dont il est indispensable de toujours former une série indépendante. Mais il ne doit être ici question ni des manuscrits ni des incunables, qui ont donné lieu à des instructions spéciales.

Dans la série de la Réserve, les volumes seront partagés par formats, et les livres de chaque format rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des premiers mots des titres. La cote des ouvrages mis dans la Réserve pourra être *Rés.* 1, *Rés.* 2, *Rés.* 3, etc., jusqu'à *Rés.* 1500, s'il y a 1500 articles mis dans la Réserve.

Quand on fait entrer dans la Réserve un volume qui portait un numéro dans une série du fonds ordinaire, on doit remplacer ce volume sur les rayons du fonds ordinaire par une planchette, un carton ou une fiche indiquant le numéro que le volume a pris dans la Réserve. Ainsi supposons que la division théologique renferme sous la cote A. 1245 un Bréviaire de Chezal-Benoît, imprimé à Paris en 1586 : ce bréviaire, à raison de sa rareté, sera pris pour la Réserve, où il recevra la cote *Rés.* 495. Il sera aussitôt remplacé dans le fonds ordinaire par un carton ou par une fiche sur laquelle sera inscrite cette mention :

A. 1245. Breviarium congregationis Casalis Benedicti. Par., 1586 = *Rés.* 495

VII. Constitution d'une série de livres spécialement relatifs a une province ou a une localité.

L'usage s'est introduit dans un certain nombre de bibliothèques de réunir en une division spéciale toutes les publications relatives à une province ou à une localité. Cet usage présente de sérieux avantages, et les efforts des bibliothécaires qui travaillent à rassembler les volumes, brochures ou pièces volantes intéressant leur pays ou leur ville ne sauraient être trop encouragés.

La division consacrée à ce genre de documents doit être désignée par un signe quelconque, soit la dernière lettre de l'alphabet Z, et partagée en plusieurs subdivisions répondant chacune à un genre différent de documents : chaque subdivision sera distinguée par une lettre minuscule juxtaposée au Z majuscule. A titre d'exemple, nous proposons le cadre suivant pour une collection relative à une ville de moyenne importance :

Z a. Topographie physique. — Histoire naturelle. — Météorologie.
Z b. Topographie historique. — Voirie.
Z c. Histoire générale. — Origines et antiquités. — Monographies relatives à différentes époques et à différents évènements.
Z d. Journaux.
Z e. Rapports de la ville avec l'État. — Institutions politiques. — Élections des députés aux assemblées de l'ancien et du nouveau régime.
Z f. Municipalité.
Z g. Institutions et établissements religieux. — Cimetières.
Z h. Institutions et établissements d'instruction. — Beaux-arts.
Z i. Institutions et établissements charitables. — Exercice de la médecine.
Z j. Institutions et établissements militaires. — Fortifications.
Z k. Institutions judiciaires. — Factums.
Z l. Agriculture, industrie et commerce.
Z m. Usages, mœurs et parlers. — Fêtes publiques. — Théâtre.
Z n. Associations diverses autres que les compagnies se rattachant aux institutions dont l'histoire appartient aux groupes précédents.

Z o. Généalogies et biographies.
Z p. Ouvrages d'auteurs originaires du pays.
Z q. Livres dans lesquels se font remarquer des morceaux importants relatifs à la localité.
Z r. Impressions locales.

Le cadre doit se modifier suivant les lieux et surtout d'après l'abondance et la nature des matériaux. Pour telle ville considérable, riche en souvenirs et en monuments de l'époque romaine, il conviendra de créer un groupe consacré aux publications sur l'histoire et les antiquités romaines. Pour telle autre, qui est ou qui fut le centre d'une industrie considérable, il sera bon de former un groupe de tout ce qui concerne cette industrie.

Un écueil à éviter dans la constitution de la série dont il est ici question, c'est la tentation d'y faire entrer, sous un prétexte futile, des livres dont la véritable place est dans les autres divisions de la bibliothèque. Ainsi, le bibliothécaire qui organiserait une série angevine ne devrait pas y mettre le *Gallia christiana*, par le motif qu'une notable partie du tome XIV de cet ouvrage concerne l'évêché, le chapitre et les abbayes d'Angers. Le *Gallia christiana* ne saurait sortir du groupe des livres relatifs à l'histoire ecclésiastique de la France ; mais, tout en l'y maintenant, il serait parfaitement légitime de le représenter dans les catalogues de la série angevine par une mention avec renvoi au groupe dans lequel l'ouvrage est classé.

Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter à des scrupules de cette nature pour des livres dépourvus par eux-mêmes de valeur historique, scientifique ou littéraire, dans lesquels se détachent, souvent parmi les pièces liminaires, quelques pages présentant un réel intérêt pour les études locales. De tels livres sont tout à fait à leur place dans la série dont nous parlons ; ils peuvent y prendre une notable importance, qui sera mise en relief dans le catalogue particulier de la division dont il est ici question.

La série des impressions locales doit être constituée avec beaucoup de discernement, surtout quand il s'agit de villes dans lesquelles l'art typographique a été longtemps florissant et a produit un grand nombre de livres. Il ne faut faire entrer dans cette série que les impressions anciennes, celles qui se rattachent aux origines des principaux ateliers, qui en font suivre les progrès, qui sont en quelque sorte des chefs-d'œuvre et qui permettent d'établir d'une façon authentique la succession des notables imprimeurs ou libraires de la région ou de la localité.

VIII. Mise a part des ouvrages et des collections les plus fréquemment consultés.

Le service d'une bibliothèque est singulièrement facilité quand les livres

les plus usuels, au lieu d'être dispersés dans des armoires plus ou moins éloignées, sont réunis soit dans la salle de lecture, soit à côté de cette salle. Il faut même s'ingénier pour que les lecteurs, sans être obligés de s'adresser à un fonctionnaire ou à un gardien, puissent prendre eux-mêmes sur les rayons, autour de la salle de travail, les ouvrages auxquels ils ont à recourir le plus habituellement, comme les dictionnaires de langues, les encyclopédies générales ou particulières, les bibliographies, les répertoires chronologiques, biographiques, juridiques et scientifiques, les collections de textes, etc. Il faudra donc retirer du fonds ordinaire les livres qu'on croira pouvoir et devoir affecter à cet usage, et leur assigner des cotes spéciales qui indiqueront nettement à quel endroit le lecteur peut les trouver et doit les replacer. Ces cotes peuvent coexister avec les cotes assignées aux volumes dans le classement général de la bibliothèque, celles-ci étant appliquées au bas des dos, tandis que les autres seront collées au haut. Par exemple, si les trois volumes de l'*Art de vérifier les dates*, édition in-folio, sont classés sous les cotes M. 6, M. 7 et M. 8 dans le fonds général de la bibliothèque, ils pourront recevoir les n°s 21, 22 et 23 dans la série des livres mis à la disposition du public. Ils porteront sur le dos une double cote :

(21)	(22)	(23)
M. 6.	M. 7.	M. 8.

Dans l'armoire destinée aux volumes de la division M, à la place laissée vacante par la translation de l'*Art de vérifier les dates* dans la salle de lecture, on aura soin de mettre une planchette, un carton ou une fiche portant cette inscription :

M. 6-8. *Art de vérifier les dates* = 21-23 de la salle de lecture.

Il sera dressé une liste spéciale des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans les conditions qui viennent d'être indiquées.

IX. Collection de cartes géographiques et de plans. — Estampes.

Les cartes et les plans, surtout quand une bibliothèque les possède à l'état de feuilles isolées, peuvent former une section distincte, dans laquelle les premières cotes seront réservées pour les atlas proprement dits, c'est-à-dire pour les cartes reliées en volumes ; les cotes plus élevées seront affectées aux portefeuilles dans lesquels sont placés les cartes et les plans isolés.

On peut appliquer le même traitement aux estampes, qui, dans certaines

bibliothèques, sont assez nombreuses pour former une section indépendante.

Les signes AA et BB peuvent servir à désigner la section des cartes et celle des estampes.

X. Constitution de recueils factices.

Il y a souvent un réel intérêt à former et à conserver en bon ordre certaines collections de pièces qu'il n'est pas indispensable et qu'il serait trop long de coter et de cataloguer une à une. On en constituera des recueils factices consacrés chacun à un sujet bien déterminé. Les pièces de chaque recueil seront, d'après leur nature, classées tantôt suivant l'ordre chronologique, tantôt suivant un ordre alphabétique. L'ensemble de chaque recueil factice recevra un numéro dans la division ou la subdivision du cadre bibliographique à laquelle il aura été rattaché.

C'est surtout dans les bibliothèques où l'on veut réunir et classer tout ce qui concerne une localité que le besoin de créer ces recueils factices se fera sentir. Un bibliothécaire soigneux recueillera tout ce qui s'imprime sur les institutions, les établissements et les habitants de sa ville. Ainsi, il rassemblera dans des portefeuilles in-folio, in-quarto ou in-octavo, selon les formats, toutes les pièces, y compris certaines affiches, qui se rapportent aux élections des députés, aux sociétés de secours mutuels, aux collèges et aux écoles, à l'état-civil des personnes notables, etc., etc., etc. De cette façon se trouveront constitués des recueils qui pourront être ainsi cotés et intitulés :

Ze. 115. Recueil de professions de foi, d'affiches et de pièces diverses relatives aux élections de députés et de sénateurs, dans la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zh. 37. Palmarès et autres documents relatifs aux distributions de prix dans le collège de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zh. 38. Recueil de pièces relatives aux écoles primaires de la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zm. 63. Recueil de pièces relatives aux représentations théâtrales données dans la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zn. 63. Statuts, comptes, rapports et documents divers concernant la Société de secours mutuels de la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-8°.

Zo. 18. Billets de mort de différents habitants de la ville de .. ou des environs. Portefeuille in-4°.

XI. Distinction par formats des livres appartenant a chaque division ou subdivision du cadre de classement. — Ordre suivant lequel doivent être rangés et numérotés les livres de chaque format dans chaque division ou subdivision.

Quand on aura réuni tous les ouvrages appartenant à une division ou à

une subdivision, on formera, dans cette division ou dans cette subdivision une série spéciale pour les livres de chaque format, d'abord pour les atlas, ensuite pour les in-folio, puis pour les in-quarto et enfin pour les in-octavo et les formats inférieurs. Peuvent être attribués à la série des atlas, les volumes dont la taille dépasse 52 centimètres ; — à la série des in-folio, ceux dont la taille est comprise entre 31 et 52 centimètres ; — à celle des in-quarto, ceux dont la taille est comprise entre 25 et 31 centimètres ; — et à la dernière série, les volumes dont la hauteur ne dépasse pas 25 centimètres.

Reste à trouver dans quel ordre doivent être rangés les ouvrages de chacune des séries d'une division ou d'une subdivision. On pourrait les classer méthodiquement, en prenant pour guide la table méthodique qui remplit le dernier volume du *Manuel du libraire*, par Brunet. Mais, pour simplifier l'opération et éviter bien des tâtonnements, il suffira de ranger les livres suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des premiers mots du titre quand l'ouvrage est anonyme.

Toutefois, pour certaines divisions ou subdivisions, on aurait avantage à adopter un classement chronologique. Par exemple, dans le groupe Qb (détails de l'histoire de France par périodes ou par règnes), on suivrait l'ordre chronologique des événements au récit desquels les livres sont consacrés. Ailleurs, dans la subdivision Qe (histoire provinciale et locale de la France), on établirait le classement d'après l'ordre alphabétique des noms de provinces et de lieux.

Le numérotage peut être établi ou par ouvrages ou par volumes : suivant le premier système, autant de numéros sont attribués à un ouvrage que cet ouvrage a de volumes ; suivant le second, un seul numéro est affecté à l'ensemble de l'ouvrage, dont les différents volumes sont distingués par des sous-chiffres. Le premier système est surtout applicable à des séries anciennes et fermées, c'est-à-dire dans lesquelles ne figurent que tout à fait exceptionnellement des ouvrages non terminés, dont il reste à paraître un nombre indéterminé de volumes. Conformément au premier système, nous avons, dans notre spécimen, assigné les cotes A 38-74 aux 37 volumes de la collection des conciles imprimée à l'imprimerie royale, le premier volume étant coté A. 38. le deuxième A. 39, le troisième A. 40 et ainsi de suite. — Dans l'autre système, la collection toute entière aurait porté le n° A. 38 : le premier volume aurait été coté A. 38.1, le deuxième A. 38.2, le troisième A. 38.3, et ainsi de suite.

Une seule série de cotes sera appliquée aux différents ouvrages ou volumes d'une division ou d'une subdivision, c'est-à-dire que, par exemple, si la subdivision Qf renferme 5 volumes atlas, 30 in-folio, 54 in-quarto et 265 in-octavo ou de format inférieur, on donnera les cotes :

Qf. 1-5 aux atlas.

Qf. 11-40 aux in-folio.
Qf. 81-134 aux in-quarto.
Qf. 201-465 aux in-octavo et aux livres de format inférieur.

On verra plus loin que les cotes non employées sont réservées pour les ouvrages qui viendront ultérieurement compléter la subdivision Qf. Le nombre des cotes non employées à la fin de chaque format sera plus ou moins grand suivant que les accroissements doivent être plus ou moins considérables.

Si les accroissements dépassent les prévisions, on aura la ressource d'ouvrir des séries nouvelles au delà des numéros réservés à l'origine pour les livres des différents formats d'une division ou d'une subdivision déterminée. Supposons, par exemple, que dans la subdivision Q f, où nous aurions réservé

les n°s 1-10 pour les atlas,
11-80 pour les in-folio,
81-200 pour les in-quarto,
201-1000 pour les in-octavo,

supposons, dis-je, que dans cette subdivision, par suite de l'arrivée de nombreux volumes in-quarto, on ait épuisé la série des n^{os} réservés pour ce format, c'est-à-dire qu'on ait atteint le n° 200 : les volumes in-quarto qu'on aura à coter après avoir employé le n° 200 pourront prendre les n°s 1501 et suivants.

XII. Numérotage des brochures ou pièces.

On peut être embarrassé par la présence d'un plus ou moins grand nombre de brochures ou pièces dans certaines divisions bibliographiques. Les pièces (1) reliées ou cartonnées isolément ne donnent lieu à aucune difficulté ; on n'a qu'à les traiter comme des volumes ordinaires. Beaucoup des autres peuvent être réunies en volumes, pourvu qu'on ne mette dans un même volume que des pièces de taille égale, portant sur des matières homogènes ou composées par un même auteur.

Si les ressources de la bibliothèque ne permettent pas de cartonner les pièces isolément ou de les relier collectivement, on pourra simplement les mettre dans des cartons ou dans des portefeuilles, ou même en former de simples liasses, après les avoir classées dans l'ordre qui paraîtra le plus satisfaisant. Il y a de grands avantages à rapprocher les pièces

(1) A la Bibliothèque nationale on considère comme pièces toutes les impressions qui ont moins de 49 pages.

relatives à une même question ou traitant de sujets analogues ; mais, le plus souvent, il sera beaucoup plus simple de classer les pièces suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Les recueils ainsi constitués, soit à l'état de volumes reliés, soit sous la forme de cartons, portefeuilles ou liasses, seront aisément compris dans le numérotage que nous recommandons comme la mesure la plus nécessaire pour assurer l'ordre dans une bibliothèque.

A chacun de ces volumes, portefeuilles ou liasses on peut assigner un numéro unique, sauf à distinguer chaque pièce par un sous-chiffre inscrit entre parenthèses. On peut aussi donner à chaque pièce une cote individuelle appartenant à la série générale des cotes et désigner le recueil (volume, portefeuille ou liasse) par l'ensemble des cotes inscrites sur les différentes pièces dont il est composé. Ainsi, le recueil d'opuscules de Léon de Bastard, qui, dans notre spécimen, est coté V. 1050-1056 et qui renferme sept pièces, pourrait être simplement coté V.1050, et, dans cette hypothèse, les sept pièces qu'il comprend seraient cotées V. 1050 (1), V. 1050 (2), V. 1050 (3) et ainsi de suite.

Les recueils constitués comme il vient d'être dit, trouveront leur place à la fin de la division ou subdivision bibliographique à laquelle ils auront été rattachés. Il sera, bien entendu, tenu compte des formats : les recueils d'opuscules in-4° venant après les volumes in-4°, et les recueils in-8° après les volumes in-8°.

XIII. Traitement des doubles.

Il ne faut pas négliger les doubles qui peuvent exister dans une bibliothèque : souvent, en effet, ils sont appelés à rendre de grands services, soit pour remplacer des exemplaires usés ou détériorés, soit pour faciliter des prêts extérieurs, soit pour fournir la matière d'échanges que parfois une bibliothèque peut utilement conclure, après en avoir obtenu l'approbation du Ministre de l'instruction publique.

Au moment du rangement des livres d'une bibliothèque, les différents exemplaires d'un même livre doivent être rapprochés les uns des autres pour en rendre la comparaison plus facile. Il sera toujours bien entendu que les différentes éditions d'un même livre ne constituent pas des doubles. Il y a plus : les différents états d'une même édition ne sont généralement pas à considérer comme des doubles.

En vérifiant les doubles d'une bibliothèque, on ne saurait examiner avec trop d'attention les ouvrages anciens et précieux. Il faut scrupuleusement rechercher s'ils ne présentent pas de particularités dignes de remarque. Telle serait, par exemple, la présence de ces feuillets qui, au cours du tirage ou pendant l'écoulement de l'édition, ont été remplacés par des cartons, c'est-à-dire par des feuillets sur lesquels le texte primitif a été

modifié. Telle encore, l'addition de cartes, de figures ou de pièces annexes. Telle aussi, toute circonstance qui, pour les vrais bibliophiles, augmente la valeur d'un livre : impression sur vélin ou sur grand papier, reliure de luxe, notes ou signatures de possesseurs illustres.

Tous les doubles de cette condition ont leur place marquée dans la Réserve. C'est ainsi que, dans notre spécimen, on trouvera portés deux exemplaires de la Concordance de la Bible publiée à Cologne en 1684 : l'un, de condition ordinaire, destiné à l'usage courant, est classé sous la cote A. 617 ; l'autre, relié en maroquin rouge, aux armes de Colbert, forme le n° 552 de la Réserve. — Autre exemple. Un exemplaire ordinaire de l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par dom Tassin, est enregistré dans notre spécimen sous la cote U. 375 ; un exemplaire du même livre, contenant les feuillets supprimés par la censure, y figure sous le n° 381 de la Réserve.

Les doubles ordinaires peuvent porter la même cote que l'exemplaire retenu pour le service de la bibliothèque, avec addition du mot *Double*. Supposons qu'on se trouve posséder trois exemplaires du Lexique grec-latin de J. Scapula, imprimé à Genève en 1616 : on choisira le meilleur, qui prendra la cote K.346 ; les deux autres recevront aussi la cote K.346, mais elle sera complétée par la mention *Double*.

Dans les bibliothèques peu considérables, si la disposition du local le permet, on pourra mettre les doubles à côté de l'exemplaire qui porte la cote simple. Mais le plus souvent, pour ménager l'espace dans les pièces les plus saines, les mieux éclairées et les plus voisines de la salle de travail, il faudra placer les doubles dans un local particulier, où ils seront rangés suivant l'ordre des cotes.

XIV. Mesures a prendre pour le classement et le numérotage des livres qui viennent s'ajouter a l'ancien fonds.

Les livres qui, par suite de dons ou d'achats, viennent s'ajouter aux collections de la bibliothèque peuvent y être classés de la façon suivante :

Suivant le sujet de ces livres, ils seront rattachés à la division ou subdivision dont ils doivent faire partie, et ils y prendront le premier des numéros vacants dans la série qui correspond à leur format. Ainsi, supposons que la bibliothèque vienne d'acheter ou de recevoir en don les trois ouvrages suivants :

Tarbé (Théodore). Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens. 2e édition. Paris, 1888. In-folio.

Chartularium Universitatis Parisiensis, ed. Henricus Denifle. T.I. Parisiis, 1889. In-4°.

Fontenay (Harold de). Autun et ses monuments, avec un précis historique par Anatole de Charmasse. Autun, 1889. In-16.

Tous les trois appartiennent à la subdivision de l'histoire provinciale ou locale de la France Qe ; le premier est in-folio, le deuxième in-quarto, et le troisième in-seize. Après avoir constaté que dans la subdivision Qe, la dernière cote employée est 95 pour la série in-folio, 201 pour la série in-quarto et 1231 pour la série des petits formats, le bibliothécaire assignera :

la cote Qe. 96 à l'ouvrage de M. Tarbé ;
la cote Qe. 202 au Cartulaire de l'Université de Paris ;
la cote Qe. 1232 au livre de M. Harold de Fontenay.

Prenons un autre exemple. La bibliothèque a reçu une douzaine de brochures portant sur divers points de l'histoire provinciale ou locale de la France. Les n^{os} Qe. 2001 et suivants ayant été réservés pour cette catégorie de pièces, le bibliothécaire donnera à ces douze brochures les cotes Qe. 2001, Qe. 2002,... Qe. 2012 et les mettra dans une chemise ou dans un portefeuille portant au dos la cote Qe. 2001 — 2012. Les autres brochures d'histoire provinciale ou locale qui arriveront plus tard à la bibliothèque seront cotées Qe. 2013, Qe. 2014, etc., et seront mises dans une autre chemise ou portefeuille portant la cote Qe. 2013 — ... : Les portefeuilles ou chemises affectés à cet usage contiendront chacun un plus ou moins grand nombre de pièces suivant que les pièces renfermées dans le portefeuille ou la chemise seront plus ou moins épaisses.

Quand la bibliothèque reçoit la suite d'un ouvrage dont le commencement est déjà classé dans les collections, le bibliothécaire doit donner aux volumes nouvellement arrivés le numéro assigné à la partie du même ouvrage qui se trouve déjà sur les rayons. Ainsi, quand les tomes II et III du Cartulaire de l'Université de Paris entreront à la bibliothèque, ils recevront les cotes Qe. 202 (2). et Qe. 202 (3).

Dans les bibliothèques dont l'ancien numérotage aurait été conservé et dont les cadres se prêteraient difficilement à l'intercalation ou à l'addition des livres qui viendraient s'ajouter aux anciennes collections, on pourrait ouvrir des séries nouvelles ou supplémentaires dans lesquelles tous ces livres se placeraient sans causer le moindre embarras.

XV. Soins exigés pour les périodiques et les ouvrages qui paraissent par livraisons.

Les périodiques et les ouvrages qui paraissent par livraisons demandent quelques soins particuliers. Il convient de ne les mettre en place qu'au moment où un volume est achevé et que les feuilles dont il se compose ont pu être assemblées en un volume broché, cartonné ou relié. En attendant l'achèvement d'un volume, il est bon d'en conserver les

livraisons à plat, sur une table ou sur des rayons, en formant un tas particulier des livraisons de chaque périodique ou de chaque ouvrage paraissant par livraisons.

Ainsi, dans une bibliothèque qui reçoit la *Bibliothèque de l'École des chartes*, le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy, la *Grande encyclopédie*, le *Journal des savants*, la *Nature*, la *Revue des deux mondes*..., on formera un tas des livraisons de chacun de ces recueils ou ouvrages. Quand une livraison de chacun d'eux arrivera, on l'estampillera et on la mettra sur le tas auquel elle appartient, en vérifiant s'il n'y a pas de lacune entre cette livraison et celle qui se trouve déjà sur le tas. Cette vérification est indispensable pour pouvoir réclamer en temps utile les livraisons qui ne seraient pas régulièrement arrivées.

Si les livraisons sont communiquées à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque, il faut représenter par des fiches les livraisons communiquées, pour être à même de s'assurer qu'il n'y a pas de lacunes dans le tas.

Quand on a reçu toutes les livraisons d'un volume, il est indispensable de les faire brocher, cartonner ou relier; mais avant de les confier à l'ouvrier, il faut vérifier si les titres et les tables sont bien à leur place. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que beaucoup d'éditeurs ont la fâcheuse habitude de distribuer après coup le titre et les tables qui complètent un volume.

XVI. Rédaction de l'inventaire.

Au moment même où les livres d'une division de la bibliothèque sont mis en ordre et qu'ils reçoivent une cote, il faut en dresser l'inventaire, c'est-à-dire un état sommaire qui suivra minutieusement l'ordre des cotes. Cet inventaire est la plus sûre garantie du maintien de l'ordre ; il permettra de faire en peu de temps des récolements exacts et de reconnaître à quel ouvrage se rapporte une cote qu'on ne trouverait pas représentée sur les rayons. Il est aussi très nécessaire pour éviter des erreurs dans le numérotage des livres qu'on doit ajouter à une division ou à une subdivision.

Dans l'inventaire il suffit d'indiquer brièvement les ouvrages répondant aux différentes cotes. On n'y reproduira que les parties essentielles des titres, en s'attachant à copier très scrupuleusement les noms des auteurs et les dates de publication. Un modèle d'inventaire est donné à la fin des présentes instructions, appendice I.

XVII. Catalogue alphabétique par noms d'auteurs ou par premiers mots des titres pour les ouvrages anonymes.

Le répertoire le plus indispensable dans une bibliothèque est celui qui

permet à la fois de s'assurer instantanément si, oui ou non, le dépôt renferme un ouvrage dont le titre est exactement donné, et, dans le cas de l'affirmative, d'aller sans la moindre hésitation prendre le livre sur les rayons. Mieux que tout autre, un catalogue alphabétique répond à ce double besoin ; mais il ne rendrait pas tous les services qu'on est fondé à lui demander s'il n'était pas rédigé suivant une méthode très rigoureuse. C'est un instrument de précision, dont toutes les parties doivent être préparées et montées avec le plus grand soin, pour qu'un ouvrier, même peu exercé, puisse s'en servir sans embarras.

Les règles à suivre pour la rédaction d'un catalogue alphabétique seraient très longues à exposer, s'il fallait prévoir toutes les difficultés qui se présenteront au cours de l'examen d'une bibliothèque de quelque étendue (1). Mais, pour le but que nous nous proposons, il suffit de poser

---

(1) Aux bibliothécaires qui voudraient se rendre un compte exact des solutions proposées pour les difficultés que présente la rédaction du catalogue alphabétique des livres d'un grand dépôt, nous recommanderons particulièrement la lecture des « règles bibliographiques » que M. Daniel Grand a données dans la *Grande Encyclopédie*, t. VI, p. 613-634 Nous leur indiquerons aussi les publications suivantes :

1° [*British Museum.*] *Alphabetical catalogue of printed books. Rules to be observed in preparing and entering titles.* S. l. ni d. in-folio de 39 p. à deux colonnes.

2° *Smithsonian report. On the construction of catalogues of libraries and their publication by means of separate stereotyped titles, with rules and examples*, by Charles C. Jewett. *Second edition.* Washington, 1853. In-8° de XII et 96 p.

Il existe une traduction italienne du travail de Jewett : *Della compilazione dei cataloghi e del modo di pubblicarli... Regole ed esempi di* Charles C. Jewett. *Prima versione dall' inglese a cura del* D. Guido Biagi. Firenze, 1888. In-8° de IX et 121 p.

3° *Rules for a printed dictionary catalogue*, by Charles A. Cutter, librarian of the Boston Athenæum. (*Public libraries in the United States of America, their history, condition and management. Special report. Department of the interior, bureau of education. Part II.* Washington, 1876.) In-8° de 89 p.

4° *Instruction für die Ordnung der Titel im alphabetischen Zettelkatalog der Königlichen und Universitäts-Bibliothek zu Breslau*, ausgearbeitet von Dr Carl Dziatzko. Berlin, 1886. In-8° de XI et 74 p. — Le travail du Dr Dziatzko a été l'objet d'intéressantes observations, publiées par le Dr R. Garnett, du Musée britannique, dans *The Library chronicle*, vol. V, p. 166-169.

Il y a une traduction italienne des règles du Dr Dziatzko : *Regole per il catalogo alfabetico a schede della reale biblioteca universitaria di Breslavia, compilate dal* Dr Carlo Dziatzko. *Prima versione dal tedesco, con aggiunte e correzioni dell' autore, a cura di* Angelo Bruschi. Firenze, 1887. In-8° de VII et 112 p.

5° *Cataloghi di biblioteche e indici bibliografici. Memoria di* Giuseppe Fumagalli. Firenze, 1887. In-8° de XIX et 199 p.

6° *How to catalogue a library*, by Henry B. Wheatley. London, 1889. In-16 de XII et 268 p.

On trouvera dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XLII, 1881, p. 601-605, et t. L. 1889, p. 153-158) les règles adoptées par l'association des bibliothécaires de la Grande Bretagne et le résumé que M. Frédéric Elliot Blackstone a donné des règles du Musée britannique.

quelques principes, applicables au plus grand nombre des livres conservés dans les bibliothèques municipales, en dehors, bien entendu, des incunables, pour lesquels des instructions spéciales ont été données en 1886.

Nous parlerons successivement :

1° De la rédaction des cartes du catalogue;

2° De la mise en vedette des mots d'après lesquels seront classées les cartes portant des noms d'auteurs ;

3° De la mise en vedette des mots d'après lesquels seront classées les cartes d'ouvrages anonymes;

4° De la rédaction des cartes secondaires ou de rappel ;

5° Du rangement des cartes ·

6° De la forme matérielle à donner au catalogue.

1° *Rédaction des cartes.*

Chaque ouvrage doit être représenté par une carte, en tête de laquelle on réservera une ligne de blanc pour recevoir le nom de l'auteur, comme il sera dit plus loin. On copiera sur la carte le titre du livre, en omettant ce qui n'est pas nécessaire pour bien caractériser l'ouvrage, mais sans jamais modifier la rédaction ni l'orthographe du titre ; le nom de l'auteur sera reproduit tel qu'il est sur le titre. On reproduira de même l'adresse bibliographique : lieu de publication, nom de l'imprimeur ou du libraire, date d'année ; quand il s'agit de livres modernes, on peut omettre dans les adresses bibliographiques les noms des imprimeurs ou des libraires ; — mais l'histoire de l'imprimerie et de la librairie en France, présentant encore beaucoup de lacunes, les rédacteurs des catalogues feront œuvre utile en relevant avec le soin le plus scrupuleux toutes les particularités relatives aux imprimeurs et aux libraires français, surtout à ceux des villes d'une importance secondaire. — Après l'adresse bibliographique, il faut indiquer le format et le nombre des volumes. — Il n'est pas inutile de mentionner le genre de reliure, ni de signaler les lacunes ou les défauts notables des exemplaires.

Quand le nom de l'auteur n'est pas imprimé sur le titre, mais indiqué (exemple I) à la fin de la préface ou de l'ouvrage, on le mentionne ainsi sur la carte de catalogue : [signé.....]. — On met simplement [par... ...] quand le nom de l'auteur figure au privilège ou qu'il est de notoriété publique (exemple III). — Si la connaissance du nom de l'auteur vient d'une autre source, on le mentionne sous forme d'observation, au bas de la carte, en notant d'après quelle autorité l'attribution est proposée (exemples II et IV).

On ajoutera de même entre crochets le véritable nom des auteurs qui se sont cachés sou un pseudonyme ou de toute autre façon (exemple III).

On met aussi entre crochets le lieu et la date de l'impression quand ils ne figurent pas au titre et qu'on a pu les déterminer par un procédé quelconque (exemples I et II).

Si le titre ne fait pas connaître le sujet de la publication, il faut l'expliquer par une observation ajoutée au bas de la carte (exemple I).

L'application de ces règles est rendue sensible par les exemples suivants :

(Exemple I).

Un Polygraphe, esquisse. [Signé : Émile Bégin.] Meulan, [1873]. In-8°. Qf. 1954.

Notice sur L. G. Alfred de Martonne.

(Exemple II.)

André Laudy. 1848-1888. Nogent-le-Rotrou, [1889]. In-8°.

Notice signée P. B. [Bonnassieux, suivant une note manuscrite] et discours de M. Rocquain. — Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*

(Exemple III.)

Notice historique et bibliographique sur Antoine et Pierre Baquelier, citoyens de Grenoble, et les ouvrages qu'ils ont publiés au XVe et au XVIe siècle, par un vieux bibliophile dauphinois [Eugène Chaper]. Grenoble, 1885. In-8°.

(Exemple IV.)

Compte demandé à M. Thiers. Paris, 1840. In-16.

Par M. B. Guérard, suivant la nouvelle édition de Barbier.

Les titres rédigés dans une langue peu familière aux lecteurs d'une bibliothèque seront, autant que possible, accompagnés d'un sommaire en français. Exemples :

König Ludwig I von Bayern und seine Kunstschöpfungen zu allerhöchstdessen hundertjähriger Geburtstagsfeier, geschildert von Hans Reidelbach. München, 1888. In-4°. R. 2352.

Louis I, roi de Bavière, et ses créations artistiques.

Deutsche Reichsgesetze in Einzel-Abdrucken mit Inhalts-Verzeichniss und ausführl. Sachregister. Herausgegeben von Dr C. Gareis. I-II. Giessen, s. d. 2 vol. in-8°. B. 3628.

Lois de l'empire allemand.

2° *Mise en vedette des mots d'après lesquels seront rangées les cartes portant des noms d'auteurs.*

Quand le titre d'un livre aura été copié et disposé comme il vient d'être dit, il faudra ajouter ou souligner au haut de la carte le nom de l'auteur, ou les premiers mots du titre, si l'ouvrage est anonyme, pour bien fixer la place que la carte devra prendre dans la série alphabétique. C'est là une opération importante et délicate, à laquelle il faut procéder avec beaucoup d'attention, parce que c'est d'elle que dépend le classement des éléments du catalogue et qu'un classement défectueux suffirait pour

enlever une grande partie de leur utilité aux meilleures cartes de catalogue.

Nous entrerons donc dans quelques détails sur la façon dont il convient de bien mettre en relief ou en vedette les mots d'après lesquels s'effectuera le classement. Prenons d'abord les cartes portant des noms d'auteurs.

En tête de chacune des cartes, on placera en gros caractères le nom de famille de l'auteur ou le nom sous lequel il est le plus connu ; à la suite de ce nom on ajoutera entre parenthèses le prénom :

CORNEILLE (Pierre)..... HUGO (Victor).....

Si plusieurs auteurs portent le même nom et le même prénom, il conviendra d'ajouter une qualification qui permette d'identifier chacun d'eux, pour prévenir le danger de confondre pêle-mêle dans un même groupe les ouvrages de différents écrivains.

Par exemple, il faudra bien distinguer :

MARTIN (Henri), historien, membre de l'Académie française;
MARTIN (Henri), professeur, membre de l'Académie des inscriptions;
MARTIN (Henri), archiviste-paléographe, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

Certains personnages, tels que les princes souverains, les grands feudataires, les prélats du moyen âge, divers écrivains, etc., n'ont point, à proprement parler, de noms de famille, ou du moins ne sont pas dans la pratique désignés par un nom de ce genre. Pour eux, on mettra en vedette ce que nous appelons les noms de baptême, et on distinguera les homonymes par le nom des états qu'ils ont gouvernés, des églises qu'ils ont administrées, des localités dont ils sont originaires. Dans la série des homonymes, les saints passent au premier rang. Les papes viennent à la place que l'ordre alphabétique assigne au mot *pape*. Exemples :

ALEXANDRE d'*Aphrodisias*...
ALEXANDRE III, *pape*...
ALEXANDRE I, empereur de *Russie*...
CHARLES VIII, roi de *France*...
CHARLES, duc d'*Orléans*...
PAUL (Saint).
PAUL *Diacre*.
PAUL d'*Égine*.
PAUL III, *pape*.
PAUL I, empereur de *Russie*.
PHILIPPE, abbé de *Bonne Espérance*.
PHILIPPE le Bon, duc de *Bourgogne*.

PHILIPPE II, roi d'*Espagne*.
PHILIPPE III, roi de *France*.
PHILIPPE de *Thessalonique*.

Les femmes mariées seront relevées à la forme sous laquelle elles sont le plus connues : c'est d'ordinaire le nom qu'elles ont pris en se mariant.

DACIER (Anne Lefèvre, femme d'André)...
SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de)...

Pour les personnages qui ont porté des noms différents pendant les périodes successives de leur vie, on prendra le nom le plus connu, généralement celui qui correspond à la plus haute dignité dont ils aient été investis. Toutes les œuvres de Prosper Lambertini, pape sous le nom de Benoît XIV, seront mises sous la rubrique BENOIT XIV, sauf à mentionner simplement *Lambertini* (*Prosper*), avec renvoi à BENOÎT XIV. — Le même traitement pourra être appliqué aux œuvres de PIE II ; mais on n'oubliera pas de renvoyer du nom ÆNEAS SILVIUS et du nom PICCOLOMINI (Æneas Silvius) au nom PIE II.

Autant que possible, les noms des auteurs doivent être relevés suivant la forme que ces noms affectent dans la langue maternelle des auteurs. Ainsi, les ouvrages d'André Duchesne, de Henri Estienne et de Denis Godefroy seront mis sous les rubriques DUCHESNE, ESTIENNE, GODEFROY, et non sous les rubriques QUERCETANUS, STEPHANUS, GOTHOFREDUS. Toutefois, beaucoup de noms, ceux surtout de l'antiquité, peuvent être relevés sous les formes françaises qu'un usage constant a consacrées dans notre pays. Un catalogue alphabétique peut parfaitement indiquer sous les rubriques CICÉRON, JÉROME (Saint), PÉTRARQUE (François), JOVE (Paul)..., plutôt que sous les rubriques CICERO, HIERONYMUS (Sanctus), PETRARCA (Francesco), GIOVIO (Paolo)..., les textes originaux et les traductions des œuvres de ces écrivains.

Les noms composés se mettent généralement au premier mot qui entre dans la composition du nom : ARNAULD D'ANDILLY, BOILEAU DESPRÉAUX LENAIN DE TILLEMONT, MALTE-BRUN, QUATREMÈRE DE QUINCY, VICQ D'AZYR, et non pas ANDILLY (Arnauld d'), DESPRÉAUX (Boileau), TILLEMONT (Lenain de), etc.

Toutefois les noms des auteurs sont relevés sous la forme qui est la plus généralement connue. Nous aurons ainsi des articles :

BUFFON (Jean-Louis Leclerc, comte de) ;
MONTESQUIEU (Charles de Secondat, baron de) ;
TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri Clerel de).

Les noms de famille anglais, quand ils sont composés de deux noms, se

classent au second nom ; ainsi, nous aurons dans la série alphabétique ;

HARDY (Thomas Duffus), et non DUFFUS HARDY (Thomas).
THOMPSON (Edward Maunde), et non MAUNDE THOMPSON (Edward).

Dans le classement alphabétique des noms d'auteurs, on ne tient compte ni de la particule *de*, en français, quand elle n'est pas soudée au nom, ni du *von* allemand. Le *van* néerlandais est considéré comme faisant partie du nom. Les articles contractés *Du*, *Des*, qui entrent dans la composition de tant de noms français, déterminent le classement de ces mots à la lettre D. Les noms commençant par les articles *Le* ou *La* se classent pareillement à la lettre L. Ainsi, la série d'une dizaine de noms que nous prenons au hasard pour servir d'exemples, s'établirait comme il suit :

DELABORDE (Henri), et non LABORDE (Henri de) ;
DES CHAMPS (Eustache), et non CHAMPS (Eustache des) ;
DU BOULAY (César Egasse), et non BOULAY (César Egasse du) ;
LABORDE (Léon de), et non BORDE (Léon de la) ;
LA FONTAINE (Jean de), et non FONTAINE (Jean de la);
LA ROCHEFOUCAULT (François de), et non ROCHEFOUCAULT (François de la);
LE MAIRE (Jean), et non MAIRE (Jean le) ;
SICKEL (Theodor von), et non VON SICKEL (Theodor);
VAN PRAET (J. B. B.), et non PRAET (J. B. B. Van).

Dans les noms allemands, les voyelles surmontées d'un tréma *ä*, *ö*, *ü*, sont considérées comme l'équivalent de *ae*, *oe*, *ue*, de sorte que les noms HÄNEL, LÖWENFELD et DÜMMLER seront placés dans la série alphabétique à la place qu'ils devraient occuper s'ils étaient écrits HAENEL, LOEWENFELD et DUEMMLER. C'est même sous ces dernières formes qu'il sera bon d'inscrire les noms au haut des cartes de catalogue.

Est-il besoin de faire observer que, pour les personnages qualifiés de *saints* ou de *bienheureux*, les mots *saint* et *bienheureux* doivent être mis de côté, tandis que ces mots font partie intégrante des noms de lieu ou d'institution dans la composition desquels ils sont entrés ? C'est ainsi que, pour rédiger une table alphabétique, nous rangerions sous les lettres B, D et L les articles :

BENOÎT (Saint). Règle...
DENIS (Saint). Hiérarchie céleste...
LOUIS (Saint). Enseignements...

Mais nous mettrions à la lettre S les articles :

SAINT-BENOIT sur Loire (Abbaye de)...
SAINT-DENIS en France (Ville de)...
SAINT-LOUIS (Ordre de)...
SAINT-LOUIS des Français à Rome...

Il faudrait aussi classer à la lettre S les noms d'hommes tirés d'un nom dans lequel le mot *saint* entre comme partie intégrante, par exemple :

SAINT-FOIX (de). Essais historiques sur Paris...
SAINT-PIERRE (Bernardin de). Paul et Virginie...
SAINT-VICTOR (J. M. Bins de). Tableau historique et pittoresque de Paris...

3° *Mise en vedette des mots d'après lesquels seront rangées les cartes des ouvrages anonymes.*

Pour les ouvrages anonymes, ce sont les premiers mots des titres qui doivent être soulignés ou écrits en caractères plus gros.

Ne seront pas considérés comme premiers mots des titres certains articles et certaines formules anciennes. comme il sera expliqué un peu plus loin quand nous aurons à parler du rangement des cartes.

La règle d'après laquelle les cartes d'ouvrages anonymes, en vue du rangement général et définitif, doivent porter en vedette les premiers mots des titres souffre quelques exceptions.

Pour certaines publications administratives, il y a tout profit à prendre comme mot déterminant la place dans la série alphabétique le nom de l'administration, du département, de la ville ou de l'établissement duquel émane le document ou auquel il se rapporte. Étant donné le volume intitulé : *Département de la Seine. Ville de Paris. Direction des travaux. Notes du Directeur à l'appui du budget de l'exercice 1872.* (Paris, 1871, in-4°), nous écririons volontiers en tête de la carte la rubrique : PARIS (Ville de). Nous conseillerions pareillement de mettre la rubrique ROUEN (Ville de), en tête de la carte qui représente le volume intitulé : *République française. Ville de Rouen. Catalogue de la 31e exposition municipale de beaux-arts, ouverte au Musée de Rouen, le 1er octobre 1888* (Rouen, 1888, in-12), à moins qu'on n'ait décidé la formation d'un groupe sous la rubrique : EXPOSITION (Catalogues d').

Le plus souvent on peut négliger les formules administratives qui sont en tête d'un certain nombre de titres, comme : *Ministère de..... Direction générale de....., Ville de....., Université de France, Faculté des lettres de .....* et autres du même genre. Ainsi, étant donné le volume intitulé : *Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Lois et règlements organiques de l'enseignement primaire* (Paris, 1888, in-8°), nous mettons en relief sur la carte de catalogue le mot LOIS..... et non pas le mot MINISTÈRE.....

Il y a des livres dont la réunion forme des groupes parfaitement homogènes et indivisibles, et que des variantes de forme, insignifiantes pour le fond, obligeraient à éloigner les uns des autres, si l'on suivait judaïquement l'ordre alphabétique des premiers mots des titres. Tels sont les

Missels, que, dans un catalogue alphabétique, il faut tous rassembler sous la rubrique MISSALE, encore bien que les uns soient intitulés *Missale*, et les autres *Ordo missalis*.

De même toutes les éditions des anciennes coutumes de nos provinces doivent être rangées, comme l'a fait Brunet, sous une rubrique unique COUTUMES, et non pas disséminées à dix ou douze endroits, suivant que les titres commencent par les mots *Consuetudines*, *Costumes*, *Coustumes*, *Coustumier*, *Fors et coustumes*, *Grant coustumier*, *Jura et consuetudines*, *Lois*, *Chartes et coustumes*, *Louables coustumes*, *Statuts et coustumes*, *Usage*, *etc.*

Il sera avantageux de rassembler en un groupe, sous la rubrique BIBLIOTHÈQUES (Catalogues de), les cartes relatives aux catalogues de bibliothèques, en distinguant dans ce groupe : 1° les bibliothèques d'états, de villes, de corporations et d'établissements publics, le tout rangé suivant l'ordre alphabétique des noms des villes dans lesquelles les collections existent ou ont existé; 2° les bibliothèques de particuliers, suivant l'ordre alphabétique des noms des propriétaires, que les catalogues aient été rédigés en vue d'une vente ou autrement, les catalogues anonymes étant rejetés à la fin pour recevoir un rangement chronologique; 3° les fonds de libraires, classés suivant l'ordre alphabétique des noms de libraires.

On pourra aussi grouper ensemble, sous une rubrique commune MUSÉES (Catalogues de), tous les catalogues de collections d'objets d'art, d'archéologie, d'histoire naturelle, etc., en distribuant les cartes d'après les principes qui viennent d'être indiqués pour les catalogues de bibliothèques.

La rubrique EXPOSITION (Catalogues d') pourrait servir à grouper les catalogues des expositions temporaires d'objets d'art ou d'industrie.

On comprend l'utilité de ces groupes pour éviter l'inconvénient de disséminer dans un catalogue alphabétique par titres d'ouvrages des publications absolument semblables, que les éditeurs appellent indifféremment *Catalogue*, *Description*, *Liste*, *Livres*, *Notice*, etc.

Les publications des Sociétés savantes, *Annales*, *Bulletins*, *Comptes rendus*, *Mémoires*.....), peuvent aussi former un groupe sous la rubrique SOCIÉTÉS SAVANTES. Il serait subdivisé soit d'après le titre de la Société, soit d'après le nom de la ville qui en est le siége.

Dernier exemple. On ne saurait songer à disperser les diverses éditions de la farce de Pathelin, qui seraient séparées les unes des autres si le classement était rigoureusement établi d'après des titres aussi différents que : *Comedia nova que Veterator inscribitur alias Pathelinus*, *Comédie des Tromperies... de maistre Pierre Pathelin*, *Farce de maître Pierre Pathelin*, *Maistre Pierre Pathelin*, *Vie de maistre Pierre*

Pathelin... Toutes ces éditions seront placées sous la rubrique : PATHELIN.

Il n'y a là toutefois que des exceptions à un principe qui domine l'économie de tout catalogue alphabétique : la succession des articles consacrés aux ouvrages anonymes doit y être réglée d'après les premiers mots des titres. On ne s'écartera de ce principe fondamental qu'avec beaucoup de circonspection et dans des cas très rares, analogues à ceux qui ont été cités comme exemples.

4° *Rédaction de cartes secondaires ou de rappel.*

Outre la carte principale par laquelle un ouvrage est représenté dans le catalogue, il est indispensable de préparer des cartes secondaires, ou de rappel, pour que les noms des collaborateurs, mentionnés sur les titres (quand toutefois ils ne sont pas très nombreux) et ceux des traducteurs ou annotateurs figurent à leur rang dans la série alphabétique.

Ainsi la traduction de l'*Histoire de la littérature du moyen âge*, de A. Ebert, sera l'objet d'une carte principale et de deux cartes de rappel :

(Carte principale :) EBERT (E.). — Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident, par A. Ebert ; traduit de l'allemand, par le Dr Aymeric et le Dr James Condamin. Paris, 1883. 3 vol. in-8°. U. 2315.

(Cartes secondaires :) AYMERIC (Docteur). Trad. de Hist. de la littérature du moyen âge, par A. Ebert. U. 2315.

(et :) CONDAMIN (James). Trad. de Hist. de la littérature du moyen âge, par A. Ebert. U. 2315.

Deux cartes représenteront la curieuse chronique que M. Thompson vient de publier en Angleterre :

(Carte principale :) LE BAKER (Geoffroi) de Swynebroke. — Chronicon Galfridi Le Baker de Swynebroke, edited with notes by Edward Maunde Thompson. Oxford, 1889. In-4°. R. 935.

(Carte secondaire :) THOMPSON (Edward Maunde). Éditeur de Chronicon Galfridi Le Baker. R. 935.

Pour les ouvrages anonymes dont le nom de l'auteur aura été reconnu avec pleine certitude, il y aura une carte principale au nom de l'auteur, et une carte secondaire ou de rappel aux premiers mots du titre. Exemple :

(Carte principale :) TASSIN (dom René-Prosper). — Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Bruxelles et Paris, 1770. In-4°. U. 375 et Réserve 381.

(Carte secondaire :) HISTOIRE LITTÉRAIRE de la congrégation de Saint-Maur, [par dom R.-Pr. Tassin]. U. 375 et Réserve 381.

Il n'y aura pas de cartes de rappel pour les initiales qui, sur beaucoup de titres, tiennent lieu des noms des auteurs.

Des cartes de rappel seront nécessaires pour les ouvrages de certains auteurs qui portent des noms composés, ou qui sont également connus par un nom et par un surnom. Ainsi, Fevret de Fontette étant appelé tantôt *Fevret*, tantôt *de Fontette*, nous aurons deux cartes, portant :

(L'une :) FEVRET DE FONTETTE. Édit. de Bibliothèque historique de la France. U. 57-61.
(L'autre :) FONTETTE, voy. FEVRET DE FONTETTE.

Il ne faudra pas oublier de rédiger des cartes de rappel pour renvoyer d'un nom latinisé à la forme française, quand il y a un certain écart entre les deux formes. Après avoir mis sous la rubrique : DU BOULAY, la carte de la célèbre Histoire de l'Université de Paris :

DU BOULAY (César Égasse). — Historia Universitatis Parisiensis.. auctore Caesare Egassio Bulæo. Parisiis, 1665-1673. 6 vol. in-fol.,

on écrira sur une autre carte :

BULÆUS (C. Egassius), voy. DU BOULAY.

Un bibliothécaire intelligent saura trouver dans quelle mesure il convient de rédiger des cartes de rappel pour les noms doubles ou composés. En les multipliant à l'excès, on surchargerait inutilement un catalogue. Chez nous, il est parfaitement inutile d'insérer dans un catalogue des articles tels que les suivants :

AROUET, voy. VOLTAIRE.
CLEREL, voy. TOCQUEVILLE.
LECLERC, voy. BUFFON.
SECONDAT, voy. MONTESQUIEU.

Il faut distinguer deux espèces de cartes de rappel : celles qui se rapportent à un auteur et celles qui se rapportent à un ouvrage déterminé.

Pour les premières, il suffit de la plus courte formule de renvoi. Ainsi, les différents ouvrages de Vulson de La Colombière étant mis sous la rubrique VULSON DE LA COLOMBIÈRE, comme l'auteur est parfois appelé *La Colombière* et non *Vulson*, nous aurons une carte de rappel ainsi conçue : LA COLOMBIÈRE (VULSON DE), voy. VULSON DE LA COLOMBIÈRE, et rien de plus ; le renvoi s'applique à tous les écrits de cet auteur.

Pour l'autre catégorie des cartes de rappels, les renseignements doivent être plus complets. Ainsi, dans une bibliothèque qui posséderait plusieurs

des nombreuses traductions d'auteurs latins qu'a publiées Michel de Marolles, il ne suffirait pas d'avoir un article de rappel ainsi libellé :

MAROLLES (Michel de), traducteur de : Catulle, Grégoire de Tours, Horace, Lucrèce, Virgile. Voy. ces noms.

Il faudrait détailler chaque traduction, comme il suit :

MAROLLES (Michel de), Trad. de Catulle. Paris, 1653. K. 1817.
— Trad. de Grégoire de Tours. Paris, 1668. Q b. 965, 966.
— Trad. d'Horace. Paris, 1652. K. 1972, 1973.
— Trad. de Lucrèce. Paris, 1650. K. 2103.
— Trad. de Virgile. Paris, 1649. K. 265.

Dans les exemples ci-dessus rapportés, on remarquera que les articles de rappel, autres que les renvois d'une forme secondaire à la forme principale des noms d'auteurs, se terminent par l'indication de la cote du livre. Cette précaution a pour but de simplifier et d'abréger beaucoup de recherches. Dans bien des cas elle dispensera de feuilleter le catalogue à plusieurs endroits. Ainsi, l'article MAROLLES (Michel de), tel qu'on le voit quelques lignes plus haut, nous apprend que, pour avoir les différentes traductions de l'abbé de Marolles possédées par la bibliothèque, il faut aller chercher sur les rayons les volumes cotés K. 265, K. 1817, K. 1972 et 1973, K. 2103, Q b. 965 et 966. Avec un article renvoyant simplement aux mots CATULLE, GRÉGOIRE de Tours, HORACE, LUCRÈCE, VIRGILE, on n'aurait pas obtenu la connaissance de ces cotes sans avoir consulté le catalogue à chacun de ces cinq noms.

Il est assez commode de fournir un moyen de distinguer à première vue les cartes principales des cartes secondaires ou de rappel. En tête de ces dernières on peut mettre une étoile ou un astérisque.

5° *Rangement des cartes.*

On a vu comment il faut préparer les cartes qui doivent entrer dans la composition d'un catalogue alphabétique. Pour constituer ce catalogue, il reste à ranger les cartes d'après les mots mis en vedette ou transcrits en plus gros caractères.

Le catalogue alphabétique dont nous nous occupons peut, à la rigueur, se diviser en deux séries distinctes, l'une pour les noms d'auteurs, l'autre pour les premiers mots des titres des ouvrages anonymes. Mais, surtout quand il s'agit d'une bibliothèque peu considérable, il n'y a aucun inconvénient à fondre toutes les cartes dans une série unique, qui comprendra à la fois les noms d'auteurs et les premiers mots de titres d'ouvrages anonymes.

Voyons d'abord comment on opérera sur les cartes de noms d'auteurs. On les rangera suivant l'ordre alphabétique des noms :

Aaron. — Abadie. — Abailard. — Abauzit.— Abbadie.— Abbatucci. — Abbon. — Abel, — Etc., etc.

Quand un nom est commun à plusieurs auteurs, il faut partager les cartes relatives aux ouvrages de ces auteurs en autant de groupes qu'on aura distingué d'auteurs différents. Ces groupes se classeront entre eux suivant l'ordre alphabétique des prénoms des auteurs, les premiers rangs étant réservés aux auteurs dont les prénoms ne sont pas connus. Voici, comme exemple, l'ordre dans lequel le rédacteur de la table alphabétique du catalogue de l'Histoire de France a disposé les articles des écrivains appelés *Lenoir* ou *Le Noir*.

LENOIR. Discours lu à l'assemblée du district des Feuillants.
LENOIR. Défense de la vie monastique de saint Augustin.
LENOIR (A.)...
LENOIR (le docteur Adolphe)...
LENOIR (Albert)...
LENOIR (le chevalier Alexandre)..
LENOIR (B.-A.)...
LENOIR (D.)...
LE NOIR (Sœur Françoise-Radegonde)...
LE NOIR (dom Jacques-Louis)...
LENOIR (Jacques-Marie-Siméon)...
LENOIR (L'abbé Jean)...
LENOIR (Jean) fils, chirurgien...
LENOIR (Jean-Charles-Pierre)...
LENOIR (V.-P.)...
LE NOIR, S^r DE CREVAIN (P.)...
LENOIR-LAROCHE (le comte J.-J.)...
LENOIR-LAROCHE (Claire Reguis, comtesse)...

Les différents ouvrages enregistrés sous le nom d'un auteur se classent suivant l'ordre alphabétique des premiers mots des titres. Ainsi, l'article consacré à l'œuvre de Benjamin Guérard dans un catalogue alphabétique serait disposé comme il suit :

GUÉRARD (Benjamin).
Bienfaisance (la) du baron de Montyon...
Causes (Des) principales de la popularité du clergé...
Compte demandé à M. Thiers...
Condition des personnes et des terres...
Discours sur la vie de J. A. de Thou.
Essai sur le système de divisions territoriales de la Gaule...

Explication du capitulaire de Villis...
Gustave Fallot...
Lettre au sujet d'un article de la *Quotidienne*.
Notice sur M. Daunou...
Provinces et pays de France...
Semur en Auxois...
Système (Du) monétaire des Francs...
Éditeur de : Cartulaire de l'abb. de Saint-Bertin...
— Cartulaire de l'abb. de Saint-Père...
— Cartulaire de l'abb. de Saint-Victor...
— Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris...
— Polyptyque de l'abbaye de Saint-Rémi...
— Polyptyque de l'abbé Irminon...

En tête de l'article consacré à un auteur peut prendre place la mention des œuvres complètes ou choisies de cet auteur.— Les différentes éditions d'un même ouvrage sont indiquées suivant l'ordre chronologique de publication. — Les traductions se mettent à la suite des textes originaux.

L'ordre des cartes des ouvrages anonymes s'établit d'après les premiers mots des titres. Pour le classement, il n'est tenu compte ni des articles simples (*le, la les*), ni des articles combinés avec la préposition *de* (*du, de la, de les*) ; mais on tient compte de la préposition *à*, soit seule, soit combinée avec les articles (*au, à la, aux*), et de la préposition *de* non suivie d'un article. On néglige les anciennes formules, telles que *Ci commence...* ou *S'ensuit...*

Quelques exemples donneront une idée de la façon dont s'appliquent ces règles :

A la mémoire de très honorable Charles-Louis Terray...
A ma mère patrie de 1830...
A mes amis les ouvriers...
A nous deux, Cassagnac...
A Paris pendant le siège...
A propos des égouts de Rennes...
Abrégé d'histoire de France...
Aux débris de la vieille armée...
Avenir (L') scientifique...
Cent (Les) nouvelles nouvelles...
D'après nature...
D'où vient tout le mal...
De clericis præsertim episcopis...
De Dijon à Brême...
De origine Francorum...
Deffaite (La) des trouppes du maréchal de Turenne...
Discours (S'ensuit le) du siège et camp du viscomte de Thurenne...

Grande (La) Encyclopédie...
Guerre (La), l'Europe et les coalitions...
Palais Royal (Le) ou histoire de M. Du Perron...
Secret de l'histoire naturelle (C'est le).
Une vocation...

On remarquera que, dans ces exemples, l'ordre a été établi d'après la succession des mots et non d'après celle des lettres, c'est-à-dire que le mot *Abrégé...* se trouve placé après tous les articles commençant par le mot A, tandis que, si l'on tenait compte de la succession des lettres, le titre : *Abrégé d'histoire...* aurait été placé avant le titre *A la mémoire...*

6° *Forme matérielle à donner au catalogue alphabétique.*

Dans une bibliothèque dont les accroissements annuels ne sont pas considérables, le bibliothécaire, après avoir rangé les cartes comme il vient d'être dit, pourra en copier ou faire copier le contenu sur un ou plusieurs registres, dont il laissera les versos en blanc. Il pourra aussi réserver un vide entre chaque article. Moyennant cette double précaution, le catalogue pourra être tenu à jour pendant un assez grand nombre d'années, sans qu'il s'y introduise de confusion.

Si la copie des cartes était un travail trop long ou trop coûteux, on pourrait les immobiliser, soit en les fixant par un talon articulé dans des appareils spéciaux, soit en y pratiquant, vers l'extrémité inférieure, un trou dans lequel on fait passer une petite corde ou une vergette métallique.

Si au lieu de cartes on avait employé des fiches d'une certaine grandeur, on pourrait les enfermer dans des reliures mobiles dont il existe beaucoup de modèles différents.

La forme des registres est à coup sûr la meilleure : c'est elle qui offre le plus de commodités au bibliothécaire pour exécuter les recherches avec rapidité. C'est elle aussi qui permet de laisser le catalogue à la disposition des lecteurs. Mais tout système est acceptable, pourvu qu'il assure la fixité du catalogue et qu'il se prête aisément à l'intercalation d'articles nouveaux.

L'usage des cartes mobiles s'impose dans certaines circonstances ; mais les boîtes qui les renferment ne sauraient être livrées au public qui fréquente la bibliothèque. Le désordre s'y introduirait à bref délai, si le bibliothécaire n'était pas seul à s'en servir, ou s'il ne surveillait pas attentivement les lecteurs admis exceptionnellement à les consulter.

Ce que nous disons de la forme matérielle du catalogue alphabétique

s'applique, par les mêmes raisons, au catalogue méthodique et au répertoire alphabétique par noms sujets dont nous avons à nous occuper.

XVIII. Catalogue méthodique.

Quand le catalogue alphabétique aura été achevé, les cartes qui auront servi à le former pourront être employées à la composition d'un catalogue méthodique. On devra procéder comme il suit :

S'il a été fait une copie du catalogue alphabétique, on mettra soigneusement de côté les cartes principales, c'est-à-dire toutes les cartes autres que les cartes de rappel ; si le catalogue alphabétique n'a pas été transcrit, il faudra se procurer une copie de toutes les cartes principales qui en font partie. Par là, dans l'un et dans l'autre cas, on aura, pour chaque ouvrage de la bibliothèque, une carte qui en indiquera le titre, le format et la cote. C'est la totalité de ces cartes qu'il conviendra de distribuer dans les différentes divisions, subdivisions et paragraphes d'un cadre bibliographique, plus ou moins détaillé, dont le *Manuel* de Brunet fournit le modèle le plus souvent adopté en France. Ce modèle pourra toutefois être simplifié dans la plupart des cas.

Quel que soit le cadre adopté, il est bon de ne pas pousser le classement méthodique jusqu'aux dernières ramifications. Quand un groupe homogène aura été formé, il suffira souvent de ranger alphabétiquement les ouvrages qui en font partie. Ainsi, étant donné le groupe des Pères de l'Église, au lieu de les classer, comme on le faisait autrefois, suivant l'ordre chronologique, on pourra les ranger suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs : *Ambroise*, *Augustin*, *Basile*, *Bède*, *Bernard*, *Jérôme*, *Léon*, *Origène*, *Raban Maur*, *Théodoret*. — De même pour le groupe des poètes français et pour celui des romanciers : il suffira de partager ces groupes par grandes périodes (moyen-âge ; du règne de François 1er à la Révolution; XIXe siècle), et de classer les productions de chaque époque suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des premiers mots des titres quand on est en présence d'ouvrages anonymes. — Un dernier exemple fera encore mieux comprendre la portée de notre observation. Un peu plus loin, nous citons une cinquantaine de publications récentes concernant l'aérostation. Autant il serait difficile d'imaginer des subdivisions dans lesquelles viendraient se placer méthodiquement ces cinquante publications, et dans lesquelles seraient réservées des places pour les futures publications relatives à l'aérostation, autant il est simple et commode d'en avoir la liste alphabétique dressée d'après les noms des auteurs, comme on le verra dans le chapitre suivant.

XIX. Répertoire alphabétique par noms de sujets ou de matières.

Les progrès de la science, les développements de la production littéraire et les raffinements de la bibliographie ont rendu très difficile la composition des catalogues méthodiques. Les opérations nécessaires pour y intercaler convenablement la mention des livres nouveaux sont longues et délicates.

Très souvent il y a lieu d'hésiter sur la place qui doit logiquement leur être assignée. Combien de fois n'est il pas arrivé aux meilleurs bibliothécaires de ne plus savoir exactement, quand ils reçoivent la suite d'un ouvrage, dans quelle case du catalogue méthodique ils en ont, peu d'années auparavant, placé les premiers volumes ? Comment les différents employés qui travaillent simultanément ou successivement dans une bibliothèque peuvent-ils s'astreindre à suivre avec une rigoureuse uniformité des règles qui n'ont rien d'absolu, qui reposent parfois sur des idées vieillies et dont la raison d'être a disparu dans les évolutions ou les révolutions qui, de temps à autre, viennent transformer le champ des sciences et des arts comme celui des institutions ? L'expérience n'a-t-elle pas d'ailleurs suffisamment démontré que très peu de lecteurs sont en état ou prennent la peine de s'orienter dans le dédale des catalogues méthodiques les plus perfectionnés ? De là le discrédit dans lequel sont tombés les catalogues méthodiques, auxquels tendent de plus en plus à se substituer des bibliographies spéciales, dans lesquelles celui qui étudie un sujet déterminé trouve l'indication de tout ce qu'il a intérêt à connaître, non seulement en fait d'ouvrages proprement dits et de mémoires publiés à part, mais encore en fait de travaux ou de communications insérés dans des recueils de tout genre.

Mais si l'on peut renoncer à un catalogue méthodique, ou du moins en ajourner l'exécution, il convient d'être toujours a même de connaître les ressources qu'une bibliothèque présente pour l'étude d'une question, et de trouver une publication dont on ignore le nom de l'auteur. On atteindra ce but à l'aide d'un répertoire dans lequel les ouvrages seront enregistrés suivant l'ordre alphabétique des mots qui caractérisent les sujets traités dans ces ouvrages. Pour établir ce répertoire, il faut relever chacun des mots caractéristiques que renferme le titre du livre, en prenant soin, autant que possible : 1° de traduire ces mots en français quand le livre est écrit dans une langue étrangère, morte ou vivante ; 2° de ramener à un type unique les diverses formes sous lesquelles se présentent les noms d'hommes et de lieux ; 3° d'adopter toujours le même mot pour répondre à la même idée, quand cette idée peut être exprimée par plusieurs synonymes.

Quoique nous donnions en appendice un modèle de répertoire alphabé-

tique par noms de sujets, correspondant à la fois à notre modèle d'inventaire et à notre modèle de catalogue alphabétique par noms d'auteurs ou par premiers mots des titres, il est indispensable de montrer ici, par quelques exemples, comment doivent être choisies et arrangées les rubriques à mettre en tête des cartes qui formeront le répertoire alphabétique par noms de sujets. Nous prendrons six ouvrages, et au titre de chacun d'eux nous joindrons le texte des différents articles par lesquels l'ouvrage sera indiqué au répertoire.

I. Ernest Gaullieur. L'imprimerie à Bordeaux en 1486. Bordeaux, 1869. In-8°.

IMPRIMERIE. L'imprimerie à Bordeaux en 1486, par E. Gaullieur. Bordeaux, 1869. In-8°.

BORDEAUX. L'imprimerie à Bordeaux en 1486, par E. Gaullieur. Bordeaux, 1869. In-8°.

II. Jeanne d'Arc à Reims. Ses relations avec Reims, ses lettres aux Rémois, par Henri Jadart. Reims, 1887. In-8°.

JEANNE D'ARC. Jeanne d'Arc à Reims, par Henri Jadart. Reims, 1887. In-8°.

REIMS. Jeanne d'Arc à Reims, par Henri Jadart. Reims, 1887. In-8°.

III. Ad Henricum, Galliæ regem,... Joachimi Perionii, Benedictini Cormœriaceni, in Petrum Aretinum oratio. Ejusdem de B. Joannis qui βαπτίστης dicitur laudibus oratio. Parisiis, 1551. In-8°.

HENRI II, ROI DE FRANCE. Ad Henricum, Galliæ regem, Joachimi Perionii in Petrum Aretinum oratio. Par., 1551. In-8°.

ARETINO (Pietro). Joachimi Perionii in Petrum Aretinum oratio. Par., 1551. In-8°.

JEAN BAPTISTE (Saint). Joachimi Perionii de B. Joannis Baptistæ laudibus oratio. Par., 1551. In-8°.

IV. Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ. Fasciculus documentorum minorum ad Byzantina lipsana in Occidentem sæculo XIII° translata spectantium, et historiam quarti belli sacri imperiique gallo-græci illustrantium. (Signé : Comte Riant). Genevæ, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

CONSTANTINOPLE. Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ, par le comte Riant. Genevæ, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

RELIQUES. Fasciculus documentorum ad Byzantina lipsana in Occidentem translata spectantium, par le comte Riant. Genevæ, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

CROISADES. Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ. Fasciculus documentorum minorum historiam quarti belli sacri imperiique gallo-græci illustrantium, par le comte Riant. Genevæ, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

(Il n'y a pas d'article BYZANCE : le rédacteur se sera imposé pour règle de mettre sous la rubrique CONSTANTINOPLE tout ce qui concerne la ville et l'empire de Byzance).

V. A Dictionary of miniaturists, illuminators, calligraphers and copyists, with references to their works, and notices of their patrons, from the establishment of christianity to the eighteenth century, by John W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

MINIATURISTES. A dictionary of miniaturists, by J. W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

ENLUMINEURS. A dictionary of illuminators, by J. W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

CALLIGRAPHES. A dictionary of calligraphers, by J. W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

COPISTES. A dictionary of copyists, by J. W Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

VI. Briefwechsel von Jakob Grimm und Hoffmann-Fallersleben mit Hendrik van Wyn. Nebst anderen Briefen zur deutschen Litteratur, herausgegeben und erläutert von Karl Theodor Gaedertz. Bremen, 1888. In-8°.

GRIMM (Jakob). Correspondance avec Hendrik Van Wyn. Bremen, 1888. In-8°.

HOFFMANN-FALLERSLEBEN. Correspondance avec Hendrik Van Wyn. Bremen, 1888. In-8°.

VAN WYN (Hendrik). Correspondance de J. Grimm et de Hoffmann-Fallersleben avec H. Van Wyn. Bremen, 1888. In-8°.

Quand un très grand nombre d'articles se trouveront réunis sous la même rubrique, il faudra les partager en plusieurs groupes bien définis et classer ces groupes secondaires suivant l'ordre alphabétique des mots qu'on aura choisis pour les caractériser.

Tous les articles qui portent la même rubrique formeront un groupe dans lequel le classement s'établira suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs auxquels sont dus les ouvrages rattachés au groupe. On trouvera plus bas, à titre d'exemple, une cinquantaine d'articles rangés sous la rubrique AÉROSTATION.

Beaucoup de rubriques se composent de noms d'hommes; pour la distinction et le classement des nombreux homonymes qu'on rencontrera, il faudra suivre les règles qui ont été indiquées ci-dessus à propos du classement des noms dans le catalogue alphabétique par noms d'auteurs.

Pour le rangement alphabétique des noms de lieux, les principes ne sont pas aussi nettement arrêtés que pour celui des noms d'hommes. Aucun doute n'existe pour les noms qui commencent par le mot *Saint*, *Sainte...* : *Saint-Denis*, *Saint-Quentin* ne peuvent aller qu'à la lettre S : mais pour les mots qui commencent par un article, les avis sont partagés. Le Dictionnaire des postes met *Le Mans* à la lettre M, tandis que le Catalogue de l'Histoire de France le met à la lettre L. Les deux systèmes peuvent se défendre par de bonnes raisons. A quelque parti qu'on

s'arrête, on devra s'efforcer de résoudre les questions douteuses d'après une règle uniforme.

Les noms de lieux étrangers seront ramenés à la forme usitée en France : *Florence*, *Londres*, *Vienne*... et non pas *Firenze*, *London*, *Vindobona*, *Wien*...

L'opération la plus délicate consiste à englober dans un même groupe tous les ouvrages relatifs à une question, quand les titres de ces ouvrages renferment des mots très différents pour exprimer des idées semblables ou analogues. Prenons pour exemple les récentes publications relatives à l'aérostation. Si l'on s'en tenait strictement à l'énoncé des titres, ces publications seraient partagées en plusieurs groupes, sous les rubriques : AÉRIEN (Navire), AÉRIENNE (Locomotion), AÉRIENNE (Navigation), AÉRIENS (Voyages), AÉRONAUTES, AÉRONAUTIQUE, AÉROSTAT, AÉROSTATION, AIRS (Voyages dans les), BALLONS. Ce système est admissible, surtout pour le premier établissement du répertoire; mais, à un moment donné, il sera bon de rassembler sous une seule et même rubrique, toutes les indications relatives à l'aérostation, sauf à représenter les autres rubriques par une simple mention avec renvoi à la rubrique adoptée comme type principal. On aurait ainsi ces articles de rappel :

AÉRIEN (Navire), voy. AÉROSTATION.

AÉRIENNE (Locomotion ou Navigation), voy. AÉROSTATION.

AÉRIENS (Voyages), voy. AÉROSTATION.

BALLONS, voy. AÉROSTATION.

L'article principal, AÉROSTATION, se présenterait sous la forme suivante : (1)

AÉROSTATION.

Arsène-Olivier. — Note sur un projet d'aérostat dirigeable. Paris, [1884]. In-8°.

Bel (Jules). — Ballon captif fusiforme. Paris, 1886. In-8°.

Bertinet (E.). — Causerie sur la navigation aérienne. Reims, 1888. In-8°.

Buonaccorsi di Pistoja (Adolf von). — Leuftschiffahrts-Studien. Wien, 1880. In-8°. (Études aéronautiques).

Cassé (E.). — Aérostation pratique. Paris, 1883. In-8°

Castelin jeune. — Exposé d'un aérostat dirigeable de M. A. Le Compagnon. Paris, 1888. In-8°.

(1) Les indications suivantes ont toutes été tirées du Répertoire alphabétique par noms de sujets qui, pour les publications récentes, est tenu à la disposition des lecteurs dans la salle de travail de la Bibliothèque nationale.

Casenove (Raoul de). — Premiers voyages aériens à Lyon en 1784. Lyon, 1887. Grand in-8°.

Dallet (G.). — La navigation aérienne. Paris, [1886]. In-16.

Desnos (Armand). — Description d'un moteur à chocs applicable aux ballons, voitures et bateaux. Nancy, 1885. In-8°.

Duroy de Bruignac. — Exposé sommaire de l'état présent de l'aéronautique. Paris, 1884. In-8°.

Espitallier (M.-G.). — Les ballons et leur emploi à la guerre. Paris, 1887. In-8°.

Figuier (Louis). — Les aérostats. Paris, 1884. In-16.

Fontaine (J.-A.). — Exposé d'un nouveau système d'aérostats dirigeables. Paris, 1886. In-4°.

Fonvielle (Wilfrid de). — L'aérostat dirigeable de Meudon. Paris, 1884. In-8°.

— La catastrophe du ballon *l'Arago*. Paris, 1888. In-8°.

— Conférence sur les travaux aéronautiques de Henry Giffard. Paris, [1885]. In-8°.

Goupil (A.). — La locomotion aérienne. Charleville, 1884. In-8°.

Gourmont (Rémy de). — En ballon. Paris, [1884]. In-16.

Graffigny (Henri de). — Les ballons et l'aérostation française. Limoges, [1888]. In-8°.

— La navigation aérienne et les ballons dirigeables. Paris, 1888. In-16.

— Récits d'un aéronaute. Histoire de l'aérostation. Paris, 1885. In-8°.

Greil (G.). — Description d'un navire aérien, pour la solution du problème de la navigation aérienne. Constantine, 1885. In-8°.

Grilleau (B. de). — Les aérostats dirigeables. Le ballon de Meudon. Paris, 1884. In-18.

Janvier (A.). — Les premiers essais d'aérostation en Picardie. Amiens, 1883. In-12.

Lacaille. — Navigation aérienne. Chaumont, 1885. Grand in-8°.

Lachambre (A. et H.). — Les ballons captifs, leur emploi au point de vue stratégique. Paris, 1888. In-8°.

La Landelle (G. de). — Dans les airs, histoire élémentaire de l'aéronautique. Paris, 1884. In-18.

Louvet (Léon). — Les ballons, conférence faite à Rouen. Rouen, 1886. In-8°.

Moedebeck (H.). — Handbuch der Luftschiffahrt... Leipzig, 1886. In-8°. (Manuel de navigation aérienne, particulièrement au point de vue militaire).

Nadar. — Les ballons en 1870. Paris, 1870. In-18.

Navires aériens, solution du problème. Saint-Étienne, s. d. In-4°.

Nomenclature de l'aérostation militaire. Paris, 1887. In-folio.

Perron (L.). — De la giration des ballons libres. Nevers, 1883. Grand in-8°.

Pompéien-Piraud (J.-C.). — Causerie sur la navigation aérienne. Torpilleur aérien. Lyon, 1886. In-8°.

— Navigation aérienne. Aéronef à ailes artificielles articulées. Lyon, 1886. In-8°.

— Notes sur le ballon et l'appareil de direction et d'aviation inventé et construit par J.-C. Pompéien-Piraud. Lyon, 1883. In-8°.

Renard (Commandant Ch.). — Conférence sur la navigation aérienne. Paris, 1886. In-8°.

Robichon (Alfred). — Le ballon dirigeable. Paris, 1883. In-16.

Tissandier (Gaston). — Application de l'électricité à la navigation aérienne. Paris, 1884. In-4°.

— Les ballons dirigeables. Application de l'électricité à la navigation aérienne. Paris, 1885. In-12.

— Conférence sur la navigation aérienne. Lille, [1886]. In-8°.

— Deux conférences sur les aérostats : 1° La météorologie en ballon; 2° la direction des aérostats. Paris, [1884]. In-18.

— Histoire des ballons et des aéronautes célèbres. Paris, 1887. Grand in-8°.

— La photographie en ballon. Paris, 1886. In-16.

— Le problème de la direction des aérostats. Paris, 1883. In-8°.

— Voyages dans les airs. Paris, 1885. In-8°.

Turgan (Julien). Histoire de la locomotion aérienne. Paris, 1851. In-12.

Variétés. — Navigation aérienne, par M***, du Lyon républicain. Lyon, 1885. In-8°.

Il est inutile d'insérer dans le répertoire alphabétique par noms de sujets les articles qui feraient double emploi avec certains articles du catalogue par noms d'auteurs et par premiers mots de titres. Il est bien entendu qu'on n'y fera pas figurer au nom d'un auteur l'indication des ouvrages de cet auteur et qu'on n'y répétera pas les articles collectifs du catalogue alphabétique consacrés à certains groupes de livres. Ainsi, au mot VOLTAIRE, le répertoire enregistrera toutes les publications relatives à Voltaire; mais ce sera dans le catalogue alphabétique qu'on devra chercher la liste des éditions des divers ouvrages de Voltaire. Le répertoire ne donnera pas au mot MISSEL la liste des missels possédés par la bibliothèque; on y trouvera seulement un renvoi à l'article MISSEL du catalogue alphabétique, qui contient, sous cette rubrique, l'indication de tous les missels.

La nature de certains ouvrages dispense de les faire figurer au répertoire alphabétique par noms de sujets. Tels sont notamment ceux que les éditeurs ont formés en réunissant les œuvres complètes ou choisies de divers auteurs. Il serait ridicule d'avoir sous la rubrique ŒUVRES, l'indi-

çation des *Œuvres de Bossuet*, des *Œuvres de Leibniz*, des *Œuvres de J. J. Rousseau*, etc.

Quand un ouvrage a eu beaucoup d'éditions, il est inutile d'en donner le détail dans le répertoire. Ainsi, aux articles HENRI IV et LOUIS XIV, on pourra se borner à mettre :

HENRI IV. *Voltaire.* La Henriade. Pour le détail des éditions, voy. le catalogue alphabétique, au mot VOLTAIRE.

LOUIS XIV. *Voltaire.* Siècle de Louis XIV. Pour le détail des éditions, voy. le catalogue alphabétique, au mot VOLTAIRE.

Un perfectionnement, que le répertoire pourra recevoir après coup, consistera en rubriques générales fournissant des renvois aux rubriques particulières qui se rapportent à un ensemble de matières homogènes. Par exemple, du mot LITURGIE on pourra renvoyer aux mots *Bréviaires*, *Heures*, *Missels*.... pour établir la série complète des livres liturgiques que possède la bibliothèque. — De même, sous la rubrique HYGIÈNE, on trouverait, après l'indication des ouvrages relatifs à l'hygiène en général, un renvoi aux rubriques particulières sous lesquelles sont rangés les traités ou documents auxquels ont donné lieu beaucoup de questions spéciales se rattachant plus ou moins intimement à l'hygiène.

XX. REGISTRE D'ENTRÉE.

Dans les chapitres précédents il a été à peu près exclusivement question des catalogues à l'aide desquels peuvent être cherchés et trouvés les livres que le public désire consulter. Il reste à parler de registres administratifs, dont la tenue régulière assure l'ordre dans une bibliothèque : le registre d'entrée, celui de la reliure et celui du prêt.

Le bibliothécaire doit apporter tous ses soins à la tenue du registre où seront portés, jour par jour, les livres ou parties de livres qui arrivent dans le dépôt, soit par voie d'acquisition, soit par suite de dons. Dans les grandes bibliothèques, il peut être utile d'avoir deux registres d'entrée, l'un pour les livres achetés, l'autre pour les livres donnés ; mais le plus ordinairement, il suffira d'ouvrir, pour tout ce qui arrivera dans la bibliothèque, un registre unique disposé à peu près comme le tableau ci-contre.

Quand un volume arrive à la bibliothèque, il est bon d'en vérifier l'état, c'est-à-dire de s'assurer si, par suite d'une erreur de brochage, il n'y a pas de feuilles doubles ou absentes.

Les imperfections de ce genre sont d'ordinaire assez faciles à réparer quand elles sont signalées en temps opportun soit aux libraires, soit aux

N° d'ordre.	DATE.	TITRE DU LIVRE.	ORIGINE NOM DU VENDEUR OU DU DONATEUR.	PRIX.
167	1888. 1er janv.	Suger, éd. Molinier. Paris, 1887, in-8°.....	Picard, libraire...	4 fr.
168	—	Cartulaire de la Charité, éd. René de Lespinasse. Nevers, 1887, in-8°.....	Picard, libraire...	6
169	— 9 janv.	Godefroy. Dictionnaire de l'ancienne langue française, livraisons 50-54.....	Don du Ministère de l'instr. publ.	»
170	— 15 janv.	Hoefer. Hist. de la physique. In-16.....	Hachette.....	4
171	—	— Hist. des mathématiques. In-16.....	Hachette.....	4
172	—	Saglio. Dictionnaire des antiquités, fasc. 11.	Hachette.....	5
173	— 15 févr.	Bibliothèque histor. de la France, éd. Fontette. 5 vol. in-fol.....	Champion.....	120
174	— 20 févr.	Chassaing. Spicilegium Brivatense. Paris, 1886, in-4°.....	Don de l'auteur...	»
175	— 1er mars.	Davanne. Les progrès de la photographie. Paris, 1877, in-8°.....	Gauthier-Villars..	6 50
176	—	Davanne. La photographie appliquée aux sciences. Paris, 1881, in-8°.....	Gauthier-Villars..	1 25
177	— 9 mars.	Notices et extraits des manuscrits, t. XXXI, part. II. Paris, 1886, in-4°.....	Don de l'Académie des inscriptions.	»

personnes par l'intermédiaire desquelles sont arrivés les exemplaires défectueux. La collation se fera plus rapidement s'il y est procédé avant que les feuillets du livre aient été coupés.

La collation faite, il faudra couper ou faire couper les feuillets. C'est le seul moyen de prévenir des accidents qui se produisent infailliblement si on livre aux lecteurs des volumes dont les feuillets n'ont pas été coupés.

Quand un volume a été collationné, que les feuillets en ont été coupés et qu'il a été inscrit au registre d'entrée, il faut marquer sur le volume lui-même le numéro sous lequel il a été porté au registre. Cette précaution permettra de toujours trouver sans le moindre tâtonnement à quelle époque et comment un livre est arrivé à la bibliothèque. Ainsi, en voyant le n° 167 inscrit dans la partie inférieure du titre ou du faux-titre de l'édition de Suger, publiée par M. Molinier, il suffira de se reporter à l'article 167 du registre d'entrée pour constater que le livre a été acquis d'un libraire, en 1888, au prix de 4 francs.

Aussitôt qu'un volume est porté au registre d'entrée, il doit recevoir la cote sous laquelle il sera conservé. Il ne sera point mis en place sur les rayons sans que le titre en ait été inséré dans l'inventaire et dans les catalogues.

Quand la bibliothèque se procure la tête ou une série d'un recueil

périodique (1), ou bien quand elle y prend un abonnement ou qu'elle est portée sur la liste des abonnés gratuits, le fait doit être consigné au registre d'entrée. Par exemple :

225	1889.	10 janvier ..	Revue archéologique. 3e série, t. I - XII. In-8°.....	Don de M.***	
226	—	—	Revue archéologique. Abonnement à l'année 1889.....	Ern. Leroux.	30 fr.

Après avoir inscrit au registre d'entrée le commencement d'un recueil périodique ou d'un ouvrage paraissant par livraisons à intervalles réguliers ou rapprochés, on peut se dispenser d'y faire figurer l'arrivée successive des livraisons suivantes. Mais, pour chacune des publications de cette nature, il est bon d'avoir une fiche, en carte ou en papier fort, sur laquelle on prend note de l'arrivée de chaque partie de la publication. Ainsi, la *Bibliothèque de l'École des chartes* et l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance* seraient l'objet de fiches ainsi disposées :

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
Année 1887. 1, 2 - 3, 4, 5, 6.
Année 1888. 1, 2 - 3, 4 - 5, 6.
Année 1889. 1 - 2, 3.

MUNTZ. — HISTOIRE DE L'ART PENDANT LA RENAISSANCE.
Tome I. Livraisons 1, 2, 3, 4 - 6, 7, 8, 9 - 15, 16, 17, 18 - 25, 26 - 33, 34 - 37, 38 - 44, 45, 46.

Les numéros des différentes livraisons auraient été successivement inscrits sur les fiches au moment de l'arrivée des livraisons.

Des fiches du même genre doivent être consacrées aux collections, et notamment aux recueils de Sociétés savantes ; mais les indications à y porter ne doivent pas être aussi sommaires que celles des modèles précédents. Il importe de noter exactement la date de l'arrivée de chaque volume et d'indiquer, pour certaines Sociétés de publication, la correspondance entre les volumes reçus et les cotisations acquittées.

(1) On doit assimiler aux recueils périodiques et traiter comme tels les ouvrages de plus ou moins longue haleine que les éditeurs font paraître par livraisons mensuelles ou hebdomadaires.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

222.	Journal de Nic. de Baye, t. I	1er octobre 1885.	Exercice 1885.
223.	Lettres de Louis XI, t. II	–	
224.	Rigord, t. I	25 avril 1886.	
225.	Auteurs grecs, t. V	—	
226.	Annuaire Bulletin, 1885	»(1)	
227.	Établissements de saint Louis, t. IV	25 avril 1886.	Exercice 1886.
228.	Règle du Temple	—	
229.	Hist. d'A. d'Aubigné, t. I	12 février 1887.	
230.	Table de l'Annuaire Bulletin	—	
231.	Annuaire Bulletin, 1886	»	
232.	Mémoires de Villars, t. II	12 février 1887.	Exercice 1887.
233.	Le Jouvencel, t. I	—	
	.....		

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE (ANNUAIRE BULLETIN DE LA).

1885. Feuilles 1 - 4, 5 - 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
1886. Feuilles 1 - 5, 6 - 8, 9, 10, 11, 12 - 17.
1887. Feuilles 1 - 4, 5.

Il est encore bon, dans les bibliothèques d'une certaine importance, d'avoir des fiches au nom des établissements, tels que le Ministère de l'instruction publique, la Direction des beaux-arts, l'Institut, etc., qui font habituellement des concessions de livres à ces bibliothèques. On y mentionnera, au fur et à mesure des réceptions, les volumes ou parties de volumes qui viennent de chacun de ces établissements. C'est le meilleur moyen de voir si les volumes auxquels on a droit sont exactement retirés. A cette occasion, nous conseillerons aux bibliothécaires de charger un correspondant parisien d'aller périodiquement (tous les six mois ou au moins tous les ans) dans les bureaux des administrations pour y prendre livraison des volumes destinés à la bibliothèque dont le correspondant est le mandataire.

XXI. REGISTRE DE LA RELIURE.

Les écritures auxquelles donnent lieu les travaux de reliure se réduisent à peu près à la tenue d'un registre qui peut être disposé comme il suit :

(1) L'*Annuaire bulletin* paraissant par livraisons est l'objet d'une fiche spéciale qui est donnée ci-dessous comme modèle.

N° d'ordre.	NOM du RELIEUR.	TITRE DU LIVRE.	FORMAT	NOMBRE des VOLUMES.	NATURE du TRAVAIL.	PRIX.	DATE de la SORTIE.	DATE de la RENTRÉE.
68	M. M***	Prud'homme. Histoire de Grenoble....	8°.	1	d. r. m. r(1).	4 fr.	5 mars 1889.	1er mai
69	—	Journal des Savants. 1885-1888.....	4°.	4	d. r. v. f.	20 »	—	—
		— (1884 donné comme modèle).....	4°.	1			—	—
70	—	Valois. Notitia Galliarum.....	fol.	1	réparation.	1 »	—	20 mars
71	—	Revue critique, 1888.....	8°.	2	cartonnage.	1 50	—	1er avril
72	—	Hauréau. Les œuvres de Hugues de S. Victor. 1886.....	8°.	1	d. r parch.	1 25	—	1er mai

(1) Il serait superflu d'expliquer ici les abréviations les plus ordinairement employées pour désigner les divers genres de reliure, telles que *d. r. m. r.* = demi-reliure en maroquin rouge ; — *v. f.* = veau fauve.

Avant de livrer des volumes au relieur, il est bon de fixer avec lui le prix du travail. Il faut lui donner, dans une note très nettement écrite, le libellé des titres qu'il devra dorer ou imprimer sur les dos.

Les volumes rendus par le relieur doivent être exactement vérifiés. Il faut s'assurer si le travail a été solidement exécuté, si l'ordre des feuilles n'a pas été interverti et si les titres des dos sont bien corrects.

Pendant qu'un volume sera dans l'atelier du relieur, il sera remplacé sur les rayons par une fiche ou un carton qui expliquera la cause de l'absence. Par exemple, la *Notitia Galliarum* de Valois, donnée au relieur le 5 mars 1889, sera représentée par une fiche ou carton portant :

Qa. 340. Valois. Not. Gall.
A la reliure, 5 mars 1889.

ou simplement

Qa. 340. Reliure, n° 70.

A la rentrée du volume, il faut avoir soin d'enlever le carton ou la fiche qui le représentait sur les rayons, et d'inscrire la date de la rentrée dans la dernière colonne du registre de la reliure.

XXII. Registre du prêt.

Il n'y a pas lieu de parler ici des conditions dans lesquelles le prêt à l'extérieur peut être autorisé.

Chaque bibliothèque a ses règlements à l'esprit et au texte desquels le bibliothécaire doit se conformer, en s'efforçant de concilier la plus grande libéralité avec la nécessité de ne jamais compromettre la conservation des livres et de ne pas entraver les recherches des lecteurs qui fréquentent la salle de travail. Ce qu'il importe de rappeler ici, ce sont les précautions à prendre pour que le prêt n'entraîne pas des abus qui compromettraient la conservation des livres et le bon ordre des collections.

Tout prêt doit être inscrit sur un registre. La durée du prêt doit toujours être déterminée ; les délais ne devraient pas dépasser trois mois, sauf, dans certains cas, la faculté laissée à l'emprunteur de demander la prolongation du prêt. Le bibliothécaire ne doit jamais laisser un livre sorti de la bibliothèque pendant plus d'un an.

Le modèle suivant donnera une idée de la façon dont peut être tenu le registre de prêt, qui doit avoir la forme d'un journal :

N° d'ordre.	DATE du PRÊT.	NOM de L'EMPRUNTEUR.	TITRE de L'OUVRAGE PRÊTÉ.	SIGNATURE de L'EMPRUNTEUR.	TERME fixé pour la RESTITUTION.	DATE de la RESTITUTION.
225	1888. 1 juin	M. Albert A	Boutaric. La France sous Phil. le Bel. 1861. In-8°	.....	15 juil. 1887	20 juil. 1887.
226	— 2 juin	M. Ed. de M.....	Arbogast. Calcul des dérivations. 1800. In-4°	.....	1er août —	8 août —
227	— 4 juin	M. Paul B.....	La Bruyère, éd. Servois, te I. 8°.....	.....	20 juin —	18 juin —
228	—	M. A. Le G.....	Revue des deux mondes. 1er juin 1888...	.....	15 juin —	15 juin —
229	— 7 juin	M. Louis C.....	Ovidii opera, éd. Nisard. 8°.....	.....	1er sept. —	25 août —
230	— 10 juin	M. Jules T.....	Duchesne. Histor. Norm. Scriptores. Folio	.....	10 sept. — prorogé au 1er déc. 1887	20 nov. —
231	— 12 juin	M. Albert A	De Guilhermy. Itinéraire archéol. de Paris. 1855. In-12	.....	15 juil. —	20 juil. —

Aussitôt qu'un volume prêté est rendu, il faut inscrire la date de la restitution dans la dernière colonne du journal et passer un trait sur l'article relatif au prêt de ce volume.

Concurremment avec le journal, il faut tenir un répertoire qui renseigne exactement sur la situation de chaque emprunteur. A cet effet, on aura sur fiches les noms des personnes autorisées à emprunter, et chaque fois que l'une d'elles se fera prêter un ou plusieurs volumes, on inscrira sur la fiche qui la concerne le n° du journal relatif au prêt. Ainsi la fiche de M. ALBERT A..... porterait les n°s 225 et 231. Cela suffirait pour constater la date et la nature des emprunts faits par M. Albert A.... Quand les volumes ont été rendus, il faut biffer sur la fiche les numéros de renvoi aux articles du journal constatant le prêt de ces volumes.

Pendant que, par suite d'un prêt, un volume est sorti de la bibliothèque, il doit être représenté sur les rayons par un carton ou par une fiche qui indique la cause de l'absence du volume. Étant donné le prêt du recueil de Duchesne enregistré au journal sous le n° 230 à la date du 10 juin 1888, le bibliothécaire mettra à la place du volume prêté une fiche ou un carton portant ces mots :

Qe. 112. Hist. Normann. scriptores, ed. Duchesne.
Prêté à M. Jules T....., 10 juin 1888, n° 230.

ou tout simplement :

Qe. 112. Prêté, n° 230.

On aura soin de retirer ce carton ou cette fiche le jour où le volume, rendu par l'emprunteur, reprendra sa place sur les rayons.

XXIII. RÉCOLEMENTS.

Pour vérifier l'état d'une bibliothèque, il faut, de temps à autre, procéder à des récolements, c'est-à-dire, s'assurer de la présence de tous les volumes portés à l'inventaire et constater que chacun d'eux occupe bien sur les rayons la place qui correspond à sa cote. Rien n'est plus aisé que cette opération, quand on a un système de cotes simples et régulières, et que l'inventaire est disposé suivant l'ordre même du placement des volumes.

Pour que le récolement donne des résultats rigoureusement exacts, il faudra marquer d'un signe conventionnel tous les articles de l'inventaire correspondant aux ouvrages ou opuscules dont on aura constaté la présence et le placement régulier.

Quand la revue de la bibliothèque aura été terminée et qu'on aura remis à leur véritable place les volumes trouvés hors de leur rang, il y aura lieu de faire une enquête sérieuse sur le sort des livres dont la notice n'aura pas été marquée du signe conventionnel. Si la recherche demeure infructueuse, le déficit sera noté sur l'inventaire, avec la date de la constatation et le paraphe du bibliothécaire.

Au cours du récolement on régularisera la condition des volumes qu'on rencontrera dépourvus de cotes et omis à l'inventaire.

APPENDICE I. — MODÈLE D'INVENTAIRE POUR UNE BIBLIOTHÈQUE SOUMISE A UN NOUVEAU RANGEMENT.

A. *Théologie.*

1-10. Atlas.

.....

11-200. In-folio.

A. 11. *Agenda* ecclesiæ Moguntinensis. Moguntiæ, 1551. In-fol.

12-25. *Augustin* (S.). — S. Aurelii Augustini opera. Par., 1670-1690. 10 tomes in-fol. reliés en 14 vol.

26. — S. Aurelii Augustini vita, necnon indices. Par., 1700. In-fol.

27. — S. Augustin, de la Cité de Dieu, trad. par le sieur de Ceriziers. Par., 1655. In-fol.

28-31. *Bède.* — Venerabilis Bedæ opera. Coloniæ, 1612. 8 vol. in-fol. reliés en 4.

32-37. *Bible.* — Biblia polyglotta, ed. Brianus Waltonus. Lond., 1657. 6 vol. in-fol.

38-40. — Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ, studio Petri Sabatier. Remis, 1743. 3 vol. in-fol.

41. — Biblia vulgatæ editionis, a Sixto V recognita. Romæ, 1590. In-fol.

42. — Biblia latina, Clementis VIII auctoritate recognita. Romæ, 1592. In-fol.

43. — La Bible nouvellement translatée, par Seb. Chateillon. Bâle, 1555. In-fol.

44. *Bona.* — Rerum liturgicarum libri duo, auctore Jo. Bona. Romæ, 1671. In-fol.

45. *Booke* (The) of the common prayer. Lond., 1549. In-fol.

46. *Calvin.* — Joannis Calvini tractatus theologici. In bibliopolio Commel., 1611. In-fol.

47. — Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin. Genève, 1566. In-fol.

48-84. *Conciliorum* omnium generalium et provincialium collectio regia. Par., 1644. 37 vol. in-fol.

85. *Ephrem* (S.). — Sancti patris Ephraem Syri opera omnia. Antverpiæ, 1619. In-fol.

86. *Jean Chrysostome* (S.). — S. patris nostri Joannis Chrys. homiliæ LXXII. Ed. Fronto Ducæus. Par., 1609. In-fol.

87. *Liturgiæ*. — Λειτουργιαι των αγιων πατερων. Par., 1560. In-fol.

88. *Missale* ecclesiæ Parisiensis. Par., 1585. In-fol.

89. *Missale* Romanum. Venetiis, 1582. In-fol.

90. *Novum Testamentum*, ab Erasmo Roterodamo recognitum. Basileæ, 1519. In-fol.

91. — Jesu Christi Domini Novum Testamentum, cum interpret. Theodori Bezæ. Cantabrigiæ, 1642. In-fol.

92. *Pontifical* d'Amiens, publié par Victor de Beauvillé et Hector Josse. Amiens, 1885. Grand in-4°.

93. *Sguropulus* (Sylv.). Concilii Florentini exactissima narratio; transtulit Robertus Creyghton. Hagæ Comitis, 1660. In-fol.

201-500. In-quarto.

.....

501-.... In-octavo et formats inférieurs.

.....

A. 617. *Concordantiæ* (Sacrorum Bibliorum), a Franc. Luca. Col., 1684. In-8°.

K. *Langues et littératures classiques* (*Grèce et Rome.*)

1-20. Atlas.

.....

21-150. In-folio.

.....

151-400. In-quarto.

.....

K. 346. *Scapula* (Jo.). Lexicon græco-latinum. Genevæ, 1616. In-4°. — Deux exemplaires doubles.

Qa. *Généralités de l'histoire de France.*

1-30. Atlas.

.....

31-400. In-folio.

.....

Q a. 340. *Valois* (Adrien de). Notitia Galliarum. Par., 1675. In-fol.

401-1000. In-quarto.

.....

1001-..... In-octavo et formats inférieurs.

.....

Q e. *Histoire provinciale et locale de la France.*

1-25. Atlas.

.....

26-170. In-folio.

Q e. 26-95. — (Ouvrages divers, in-folio, relatifs à l'histoire des provinces ou des localités de la France, rangés suivant l'ordre alphabétique des noms de provinces ou de localités. Série arrêtée au moment où les livres de la bibliothèque ont été rangés et numérotés).

62. *Normandie.* — Historiæ Normannorum scriptores ; ed. A. Duchesnius. Paris, 1619. In-fol.

.....

96-169. (Supplément à cette série. Les ouvrages y sont enregistrés suivant l'ordre d'arrivée).

96. *Sens.* — Recherches sur la ville de Sens, par Tarbé. 2e édition. Paris, 1888. In-fol.

.....

171-300. In-quarto.

Q e. 171. *Alger.* — Narrative of a residence in Algiers, by Pinanti. London, 1818. In-4°.

172. *Autun.* — Recherches et mémoires servant à l'histoire d'Autun, par J. Munier. Dijon, 1660. In-4°.

173-176. *Auxerre.* — Mémoires concernant l'hist. d'Auxerre, par l'abbé Lebeuf, continués par Challe et Quantin. Auxerre, 1848-1854. 4 vol. gr. in-8°.

177. *Bourgogne.* — De antiquo statu Burgundiæ liber per G. Paradinum. Lugduni, 1542. In-4°.

177 *bis. Bourgogne.*—Hist. des roys, ducs et comtes de Bourgongne et d'Arles, par André Du Chesne. Paris, 1619. In-4°.

178-181. *Bretagne.* — Dictionnaire histor. et géogr. de la province de Bretagne, par M. Ogée. Nantes, 1778-1780. 4 vol. in-4°.

182. *Carcassonne.* — Hist. ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne, par le R. P. Bouges. Paris, 1741. In-4°.

183. *Corse.* — Journal of a tour to Corsica, by the Rev. A. Burnaby. London, 1804. In-4°.

184. *Gatinais.* — Hist. générale des pays de Gastinois... par G. Morin. Paris, 1630. In-4°.

185. *Languedoc.* — Armorial des États de Languedoc, par Jac. Beaudeau. Montpellier, 1686. In-4°.

186. *Marseille.* — Historia reipublicæ Massiliensium, scripsit Henr. Ternaux. Gottingæ, 1826. In-4°.

187-189. *Noyon.* — Annales de l'église de Noyon, par Jac. Le Vasseur. Paris, 1633-1634. Deux vol. reliés en 3.

190. *Rhin (Bas-).* — Procès-verbal des séances du Conseil général du Bas-Rhin. Année 1791. In-4°.

191. *Rouen.* — Nouveau pouillé des bénéfices du dioc. de Rouen. Paris, 1704. In-4°.

192. *Soissons.* — Hist. de l'abbaye royale de N. D. de Soissons, par Michel Germain. Paris, 1675. In-4°.

193-195. *Valois.* — Hist. du duché de Valois, [par Carlier]. Paris, 1764. 3 vol. in-4°.

196. *Vaucluse.* — Mémoire statistique sur le département de Vaucluse, par Maxime Pazzis. Carpentras, 1808. In-4°.

197. *Verdun.* — Hist. ecclésiastique et civile de Verdun [par Roussel]. Paris, 1745. In-4°.

198. *Vienne.* — Hist de la sainte église de Vienne, par Charvet. Lyon, 1761. In-4°.

N.-B. Ici s'arrête la série in-4° des livres relatifs à l'histoire provinciale ou locale de la France que la bibliothèque possédait, quand le classement et le numérotage des collections ont été arrêtés. Les n^os^ suivants sont affectés aux ouvrages qui viennent successivement se placer dans cette série.

199. *Saint-Quentin.* — Le Livre rouge de Saint-Quentin, publ. par Bouchot et Lemaire. Saint-Quentin, 1881. In-4°.

200. *Belfort.* — Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort, par Léon Viellard. Besançon, 1884. Grand in-8°.

201. *Forez.* — Cartul. des francs fiefs du Forez, publ. par le comte de Charpin-Feugerolles. Lyon, 1882. In-4°.

202. *Paris.* — Chartul. universitatis Parisiensis, ed. H. Denifle. T. I. Par. 1889. In-4°.

301-.... In-octavo et formats inférieurs.

Qe. 301-1231. (Ouvrages divers, in-octavo, relatifs à l'histoire des provinces ou des localités de la France, rangés suivant l'ordre alphabétique des noms de provinces ou de localités. Série arrêtée au moment où les livres de la bibliothèque ont été rangés et numérotés.)

.....

912. *Paris.* — Itinéraire archéologique de Paris, par F. de Guilhermy. Paris, 1855. In-12.

....

1232-..... (Supplément à cette série. Les ouvrages y sont enregistrés suivant l'ordre d'arrivée.)

1232. *Autun* et ses monuments, par Harold de Fontenay. Autun, 1889. In-16.
[Les nos 2001 et suiv. sont réservés pour les brochures relatives à l'histoire provinciale et locale dont la bibliothèque s'accroîtra successivement.]

2001. *Paris.* — Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, par Robert de Lasteyrie. Paris, 1876. In-8°.

2002. *Brive.* — Notice sur une inscription découverte à Brive, par R. de Lasteyrie. Brive, 1879. In-8°.

2003. *Bigorre.* — Procès pour la possession du comté de Bigorre, par L. Merlet. Paris, 1857. In-8°.

2004. *Saint-Claude.* — La bibliothèque de l'abbaye de S. Claude du Jura, par A. Castan. Besançon, 1889. In-8°.

2005. *Corbigny.* — Chartes de l'abbaye de Corbigny, publ. par A. de Charmasse. Autun, 1889. In-8°.

2006. *Arles.* — Antiquités de la ville d'Arles, par Rabatu, publ. par J. de Laurière. Tours, 1876. In-8°.

2007. *Vienne* (*Haute-*). — Monuments historiques de la Haute-Vienne, par Louis Guibert. Limoges, 1889. In-8°.

2008. *Tours.* Notes sur le cimetière des juifs à Tours, par Louis de Grandmaison. Paris, 1889. In-8°.

2009. *Canteleu.* — Le château de Canteleu près Rouen, par Gust. A. Prévost. Caen, 1889. In-8°.

2010. *Troyes.* — Le service du ban dans le bailliage de Troyes, par Alph. Roserot. Troyes, 1889. In-8°.

2011. *Marne.* — Les monuments historiques du dép. de la Marne, par Éd. de Barthélemy. Châlons, 1889. In-8°.

2012. *Sézanne.* — La ville de Sézanne et l'abbaye du Reclus, par Ed. de Barthélemy. Troyes, 1879. In-8°.

2013. *Avignon.* — L'atelier monétaire d'Avignon en 1589, par Roger Vallentin. Avignon, 1889. In-8°.

U. *Bibliographie et Histoire littéraire.*

1-100. In-folio.

.....

101-600. In-quarto.

....

375. [*Tassin* (dom).] Histoire de la congrég. de S.-Maur. Paris, 1770. In-4°.

.....

601-.... In-octavo et formats inférieurs.

.....

V. *Mélanges encyclopédiques et autres. — Collections. — Polygraphie.*

1-10. Atlas.

.....

11-300. In-folio.

V. 11-13. *Achery* (Luc d'). Spicilegium. Par., 1723. 3 vol. in-fol.

.....

301-1000. In-quarto.

.....

1001-..... In-octavo et formats inférieurs.

V. 1050-1056. *Bastard* (Léon de). — Opuscules. In-8°.

1050. — Recherches sur l'insurrection comm. de Vézelay. Paris, 1851.

1051. — Recherches biogr. sur Jean de Ferrières. Auxerre, 1855.

1052. — Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857.

1053. — Fragment de l'histoire de Maligny. Auxerre, 1857.

1054. — Lettres de l'abbé Lebeuf. Auxerre, 1857.

1055. — Lettres de l'abbé Lebeuf. Auxerre, 1859.

1056. — Le duc de Guise dans l'Auxerrois. Auxerre, 1859.

Réserve (1).

1-10. Atlas.

4. Fêtes données par la ville de Paris en 1755. Grand in-fol. Mar. rouge.

11-150. In-folio.

41, 42. *Corneille* (P.). Le Théâtre. Rouen et Paris, 1664. 2 vol. in-fol.

64. *Léon* (Saint.). Leonis Magni, Maximi, et Petri Chrysologi opera. Par., 1614. In-fol. Ex. de J.-A. de Thou.

---

(1) Nous supposons une Réserve composée d'un millier de volumes. Les n°s 1-10 seraient affectés aux volumes de très grand format, les n°s 11-150 aux in-folio, les n°s 151-400 aux in-quarto et les n°s 401-... aux volumes de petit format. Nous avons pris nos exemples çà et là, dans la série des n^os^ consacrée à chaque format.

78, 79. *Ménage*. Dictionn. étymol. de la langue françoise. Par., 1750. 2 vol. in-fol. Mar. rouge.

87. *Montaigne*. Les Essais. Paris, 1595. In-fol.

105. *Pétrarque*. Les Triumphes, en françois. Paris, 1520. In-fol.

151-400. In-quarto.

181. *Bossuet*. Oraison de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. Paris, 1683. In-4°.

210. *Du Fouilloux*. (Jac.), etc. La vénerie. Paris, 1585. In-4°.

223, 224. *Elien*. De natura animalium. Lond., 1744. 2 vol. in-4°. Grand pap.

306. *Pascal* (Blaise). Les Provinciales. Cologne, 1657. In-4°.

353-355. *Rabelais* (François). Œuvres, éd. Le Duchat. Amst., 1741. 3 vol. in-4°.

381. *Tassin* (dom). Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Paris, 1770. In-4°. Ex. non cartonné.

401-.... In-octavo et formats inférieurs.

433. *Bible*. Biblia, studio Rob. Stephani. Genevæ, 1555. In-8°. Rel. à compartiments.

436. — Biblia sacra Sixti V. Colon., 1630. In-8° Mar. rouge.

495. *Breviarium* monasticum congreg. Casalis Benedicti. Par., 1586. In-8°. Goth.

537. *Chartier* (Alain). Œuvres. Paris, 1529. In-8°.

552. *Concordantiæ* sacrorum Bibliorum. Col., 1684. In-8°. Mar. rouge, aux armes de Colbert.

603. *Heures* à l'usage d'Amyens. Par., J. Amazeur, vers 1555. In-8°. Sur vélin.

605. *Heures* à l'usage de Paris. Par., la veuve de Th. Kerver, 1525. In-8°. Sur vélin.

641. *Imitation* (L') de J.-C., traduite en vers par P. Corneille. Rouen et Paris, 1651. In-12. Mar. rouge.

678, 679. *La Fontaine*. Contes et nouvelles. Amsterdam. 1762. 2 vol. in-8°. Figures. Mar. rouge.

690. *La Fresnaye-Vauquelin*. Diverses poésies. Caen, 1612. In-8°. Mar. rouge.

732-738. *Molière*. Œuvres. Paris. 1674-1675. 7 vol. in-12.

755. *Montaigne*. Essais. Bordeaux, 1580. In-8°.

803. *Pascal*. Pensées sur la religion. Paris, 1670. In-12.

827. *Pastissier* (Le) françois. Amsterdam, 1655. In-12.

842. *Pathelin* (Maistre Pierre). Rouen, s. d. In-16.

APPENDICE II. — MODÈLE D'INVENTAIRE POUR UNE BIBLIOTHÈQUE DONT L'ANCIEN NUMÉROTAGE A ÉTÉ CONSERVÉ.

N°s d'inventaire.	N°s de l'ancien catalogue.	
		In-folio.
1 — 6.	A. 1.	Biblia sacra hebraice, etc. (Polyglotte de Ximenès). Compluti, 1515. 6 vol. in-fol.
7 — 16.	A. 2.	Biblia hebraica, etc. (Polyglotte de Le Jay.) Par. 1645. 10 vol. in-fol.
17.	A. 4bis.	Novum Testamentum græce. Par., 1642. In-folio.
18 — 20.	A. 5.	Biblia sacra, græce ex versione LXX interpretum, latine duplicis versionis, germanice ex versione M. Lutheri. Hamburgi, 1596. 3 vol. in-folio.
21.	A. 6.	Biblia latina. Lugd., 1546. In-folio.
22.	A. 8.	Biblia latina, ex edit. theologorum Lovaniensium. Antuerp., 1583. In-folio.
23.	A. 8ter.	Biblia sacra vulgatæ editionis. Par., 1662. In-folio.
24.	A. 10	La Bible translatée par Rob. Olivetanus. Neufchastel, 1535. In-folio.
25.	A. 12.	Concordantiæ Bibliorum a Petro de Besse. Par., 1611. In-folio.
26 — 39.	A. 13.	Critici sacri. Lond., 1660. 14 vol. in-folio.
40.	A. 17.	Joannis Maldonati commentarii in IV evangelistas. Mussiponti, 1596. In-folio.
.....	.....	.....
		In-quarto.
501.	A. 3.	Biblia hebraica cum punctis. Basileæ, 1536. In-4°.
502.	A. 5bis.	Biblia latina ex translatione Sanctis Pagnini. Lugd., 1527. In-4°.
503.	A. 8bis.	Biblia sacra vulgatæ editionis. Par., 1653. In-4°.
504.	A. 14.	Histoire critique du Vieux Testament, par le P. Richard Simon. Par., 1678. In-4°.
505.	A. 14bis.	Même ouvrage. Rotterdam, 1680. In-4°.
506.	A. 15.	Cornelii Jansenii Pentateuchus. Lovanii, 1641. In-4°.
.....	.....	....
		In-octavo.
1001 — 1004	A. 4.	Novum Testamentum græce. Par., 1534. 4 vol. in-8°.
1005 — 1009	A. 7.	Biblia latina. Antuerp., 1564. 5 vol. in-16.
1010.	A. 9.	Psalmi Davidis vulgatæ edit. Par., 1582. In-8°.
1011.	A. 11.	L'Apocalypse avec une explication par Jac.-Ben. Bossuet. Par., 1689. In-8°.
1012 — 1015	A. 16.	Explication de S. Augustin sur le Nouveau Testament, par M. Fontaine. Par., 1689. 4 vol. in-8°.
.....	.....	....

Modèle de concordance des anciens nos avec les nouvelles cotes de la bibliothèque à laquelle se rapporte le fragment d'inventaire qui précède :

Anciens numéros.	Nouvelles cotes.	Anciens numéros.	Nouvelles cotes.
A 1.	1-6	8 *ter*.	23.
2.	7-16.	9.	1010.
3.	501.	10.	24.
4.	1001-1004.	11.	1011.
4 *bis*.	17.	12.	25.
5.	18-20.	13.	26-39.
5 *bis*.	502.	14.	504.
6.	21.	14 *bis*.	505.
7.	1005-1009.	15.	506.
8.	22.	16.	1012-1015.
8 *bis*.	503.	17.	40.

APPENDICE III. — MODÈLE DE CATALOGUE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS ET PAR PREMIERS MOTS DE TITRES POUR LES OUVRAGES ANONYMES.

N. B. Les livres compris dans ce modèle sont ceux qui figurent plus haut au modèle d'inventaire, Appendice I.

Pour ménager l'espace et simplifier le travail, on a réduit au strict nécessaire la reproduction des titres et on a écourté les adresses bibliographiques. Cela est largement suffisant pour les catalogues de service, surtout dans les bibliothèques ordinaires.

ACHERY (Luc d'). — Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis delituerant, olim editum opera ac studio d. Lucæ d'Achery. Nova editio..., per Lud. Franc. Jos. de La Barre. — *Parisiis*, 1723. 3 vol. in-fol.
V. 11-13.

ÆLIANUS. Voy. ELIEN.

AGENDA ecclesiæ Moguntinensis per reverendissimum dominum Sebastianum, archiepiscopum Moguntinum, typis evulgata. — *Moguntiæ*, 1551. In-fol.
A. 11.

AUGUSTIN (Saint). — Sancti Aurelii Augustini, Hipponensi, sepiscopi, operum tomus primus (.... decimus), opera et studio monachorum ordinis Sancti Benedicti e congregatione Sancti Mauri. — *Parisiis* — 1679, 1690. 10 tomes in-folio, reliés en 14 vol.
A. 12-25.

— — Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, vita... necnon indices generales... opera et studio monachorum ordinis Sancti Benedicti e congregatione Sancti Mauri. — *Parisiis*, 1700. In-fol.
A. 26.

AUGUSTIN (Saint) De la Cité de Dieu, traduite par le sieur de Cériziers, aumosnier du roy. — *Paris*, 1655. In-fol.
A. 27.

BARTHÉLEMY (Édouard de). — Les monuments historiques du département de la Marne, par E. de Barthélemy. *Châlons-sur-Marne*, 1889. In-8°.
Qe. 2011.

— — La ville de Sézanne et l'abbaye du Reclus. Notes historiques, par le comte Édouard de Barthélemy. — *Troyes*, 1879. In-8°. (Extrait des Mém. de la Soc. acad. de l'Aube).
Qe. 2012.

*BASTARD (Léon de). — Fragment de l'histoire de Maligny... — *Auxerre*, 1857. In-8°.
V. 1053.

* — — Notes et documents pour servir à l'histoire locale... — *Auxerre*, 1859. In-8°.
V. 1056.

* — — Recherches biographiques sur Jean de Ferrières. — *Auxerre*, 1855. In-8°.
V. 1051.

— — Recherches sur l'insurrection communale de Vézelay, au XIIe siècle, par M. Léon de Bastard. — *Paris*, 1851. In-8°. (Extr. de la *Bibl. de l'École des chartes*).
V. 1050.

* — — Édit. de Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis.
V. 1052.

* — — Edit. de Lettres de l'abbé Lebeuf.
V. 1054 et 1055.

BEAUDEAU (Jacques). — Armorial des États du Languedoc, enrichi des éléments de l'art du blason, gravé et recueilli par Jacques Beaudeau. — *Montpellier*, 1686. In-4°.
Pe. 185.

*BEAUVILLÉ (Victor de). — Édit. de Pontifical d'Amiens.
A. 92.

BÈDE. — Venerabilis Bedæ presbyteri anglo-saxonis, viri sua ætate doctissimi, opera quotquot reperiri potuerunt omnia. — *Coloniæ Agrippinæ*, 1612. 8 vol. in-fol. reliés en 4.
A. 28-31.

*BÈZE (Théodore de). — Trad. et annot. de Novum Testamentum.
A. 91.

BIBLE. — Biblia polyglotta, complectentia textus originales... opus totum edidit Brianus Waltonus. — *Lond.*, 1657. 6 vol. in-fol.
A. 32-37.

— — Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ seu vetus italica... opera et studio D. Petri Sabatier, ordinis Sancti Benedicti, e congregatione Sancti Mauri. — *Remis*, 1743. 3 vol. in-fol.
A. 38-40.

— — Biblia emendata studio et opera Roberti Stephani. — (*Genevæ*), excudebat Robertus Stephanus, 1555. In-8°. Reliure du XVIe siècle, à compartiments.
Rés. 433.

— — Biblia vulgatæ editionis, a Sixto V recognita et approbata. — *Romæ*, 1590. In-fol.
A. 41.

— — Biblia latina, Clementis VIII auctoritate recognita et recusa. — *Romæ*, 1592. In-fol.
A. 42.

— — Biblia sacra vulgatæ editionis, Sixti V, pontificis maximi, jussu recognita atque edita. — *Coloniæ Agrip-*

pinæ, 1630. — In-8°. Mar. rouge, dentelles.

Rés. 436.

BIBLE. — La Bible nouvellement translatée, avec la suite de l'histoire depuis le temps d'Esdras jusqu'aux Maccabées, et depuis les Maccabées jusqu'à Christ. Item les annotations sur les passages difficiles par Sébastien Chateillon. — *Bâle*, 1555. In-fol.

A. 43.

*BLAQUIÈRE (Edw.).—Annot. de Narrative of a residence in Algiers.

Qe. 171.

BONA (Jean). — Rerum liturgicarum libri duo, auctore Joanne Bona. — *Romæ*, 1671. In-fol.

A. 44.

BOOKE (The) of the common prayer and administracion of the sacramentes and other rites and ceremonies of the churche of England. — *Londini*, 1549, mense junii. In-fol.

A. 45.

BOSSUET. — Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre 1683, par messire J. B. Bossuet. — *Paris*, 1683. In-4°. Mar. noir.

Rés. 181.

*BOUCHOT (Henri). — Édit. du Livre rouge de Saint-Quentin.

Qe. 199.

BOUGES (le R. P.). — Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne, par le R. P. Bouges. — *Paris*, 1741. In-4°.

Qe. 182.

BRÉVIAIRE. — Breviarium monasticum congregationis Casalis Benedicti. (A la fin :) In urbe Parrhisiensi, opera magistri Caroli Roger impressum, impensis Sebastiani Nivellii, anno 1586, mense martio. — *Paris*, 1586. In-8°. Goth.

Rés. 495.

BURNABY (A.). — Journal of a tour to Corsica, in the year 1766, by the Rev. A. Burnaby, with a series of original letters from general Paoli to the author, refering to the principal events which have taken place in this island from 1766 to 1802. — *London*, 1804. In-4°

Qe. 183.

CALVIN (Jean). — Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin, avec deux indices, l'un des matières principales ; l'autre des passages de l'Écriture exposez en icelle, recueillis par A. Marlorat. — *Genève*, 1566 In-fol.

A. 47.

— — Joannis Calvini tractatus theologici omnes in unum volumen certis classibus congesti... Altera editio, emendatior, cui accesserunt ejusdem Calvini in libros Senecæ de clementia commentarii. — *In bibliopolio Commeliniano*, 1611. In-fol.

A. 46.

*CAMERARIUS (Joachimus).— Annot. de Novum Testamentum.

A. 91.

*CARLIER. — Histoire du duché de Valois. *Paris*, 1764. Trois vol. in-4°.

Qe. 193-195.

CARTULAIRE des francs-fiefs du Forez, 1090-1292, publié par le comte de Charpin-Feugerolles. — *Lyon*, 1882. In-4°.

Qe. 201.

— — Chartularium universitatis Parisiensis, ed. Henricus Denifle, auxiliante Aemilio Chatelain. Tomus I. — *Parisiis*, 1889. In-4°.

Qe. 202.

CARTULAIRES. — Voy. Chartes.

CASTAN (Auguste). — La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire, par Auguste Castan. — *Besançon*, 1889. In-8°. (Extr. de la Biblioth. de l'École des chartes)

Qe. 2004.

* CATHERINE de Médicis. Correspondance avec Gaspard de Tavannes; voy. Charles IX.

V. 1052.

*CÉRIZIERS (Le sieur de). — Trad. de la Cité de Dieu de S. Augustin.

A. 27.

*CHALLE. Édit de Mémoires concernant l'hist. d'Auxerre.

Qe. 173-176.

CHARLES IX. — Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes, lieutenant-général du roi en Bourgogne au sujet de MM de Maligny. 1561, janvier. [Publiée par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1857. In-8°.

V. 1052.

*CHARMASSE (Anatole de). — Précis historique, en tête de : Autun et ses monuments. — *Autun*, 1889. In-16.

Qe. 1232.

* — — Édit. de Chartes de l'abbaye de Corbigny.

Qe. 2005.

*CHARPIN-FEUGEROLLES (Comte de). Édit. de Cartulaire des francs fiefs du Forez.

Qe 201.

CHARTES de l'abbaye de Corbigny, publiées par Anatole de Charmasse. — *Autun*, 1889. In-8°. (Extr des Mém. de la Soc. éduenne).

Qe. 2005.

CHARTIER (Alain). — Les œuvres de feu messire Alain Chartier. — *Paris*, Galliot du Pré, 1529. In-8°. Rel. en vélin.

Rés. 537.

CHARTULARIUM. Voy. CARTULAIRES.

CHARVET. — Histoire de la sainte église de Vienne par M. C. Charvet. — *Lyon*, 1761. — Supplément à l'histoire de l'église de Vienne. Corrections et additions. S. l. n. d. — Le tout en un vol. in-4°.

Qe. 198.

*CHATEILLON (Séb.). — Trad. de la Bible. A. 43.

CHATELAIN (Ém.). — Édit. de Chartul. universitatis Parisiensis.

Qe. 202.

*CLÉMENT VIII, pape. — Édit. de la Bible. A. 42.

CONCILES. — Conciliorum omnium generalium et provincialium collectio regia. — *Parisiis*, 1644. 37 vol. in-fol.

A. 47-84.

CONCORDANCES. — Sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis concordantiæ, ad recognitionem jussu Sixti V pontificis maximi Bibliis adhibitam, recensitæ atque emendatæ a Francisco Luca, theologo et decano Audomaropolitano. — *Coloniæ Agrippinæ*, 1684. In-8°.

A. 617.

Autre exemplaire, relié en mar. rouge aux armes de Colbert.

Rés. 552.

CORNEILLE (P.). — Le Théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'auteur. *Rouen et Paris*, 1664. 2 vol. in-fol.

Rés. 41, 42.

*CORNEILLE (P.)—Trad. de l'Imitation. 1651.

Rés. 641.

*CREYGHTON (Robert). — Trad. de Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos.

A. 93.

*DENIFLE (Henricus). — Édit. de Chartul. univers. Parisiensis.

Qe. 202.

*Doucet (Camille). — Préf. de Recherches sur la ville de Sens par Th. Tarbé.

Qe. 96.

*Ducœus (Fronto). — Édit. de S. Joannis Chrysostomi homiliæ LXXII.

A. 86.

Du Chesne (André). — Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgongne et d'Arles, par André Du Chesne. — *Paris*, 1619. In-4°.

Qe. 17.

* — — Édit. de Historiæ Normannorum scriptores.

Qe. 62.

Du Fouilloux (Jacques). — La vénerie et fauconnerie de Jaques du Fouilloux, Jean de Franchieres et autres divers autheurs, corrigées et augmentées de chasses non encores par cy devant imprimées, par J. D. S. (Jean de Sansicquet). — *Paris*, Abel L'Angelier, 1585. Deux parties en 1 vol. in-4°.

Rés 210.

Élien. — Æliani de natura animalium libri XVII, gr. et lat., cum notis variorum, cura Abr. Gronovii. — *Londini*, 1744. Deux vol.in-4°.Grand papier.

Rés. 223, 224.

Éphrem (Saint). — Sancti patris Ephraem Syri, scriptoris Ecclesiæ antiquissimi et dignissimi, opera omnia, nunc recens latinitate donata, scholiisque illustrata, interprete et scholiaste reverendo D. doctore Gerardo Vossio. — *Antverpiæ*, 1619. In-folio.

A. 85.

*Érasme. — Édit. et trad. de Novum Testamentum.

A. 90.

*Estienne (Henri). — Epitome Thesauri græcæ linguæ. — *Genevæ*, 1616. In-4°.

K. 346.

Fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin, en 1745. — Grand in-fol. mar. rouge, aux armes de la ville de Paris.

Rés. 4.

Fontenay (Harold de). — Autun et ses monuments, par Harold de Fontenay, avec un Précis historique par Anatole de Charmasse. — *Autun*, 1889. In-16.

Qe. 1232.

Fragment de l'histoire de Maligny. XIVe siècle. Gilles de Maligny. [Par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1857. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne).

V. 1053.

*Franchières (Jean de). — Fauconnerie. Paris, 1585. Voy. Du Fouilloux.

Rés. 210.

Germain (Michel). — Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, de l'ordre de Saint-Benoît, divisée en quatre livres, avec les preuves ; composee par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. (Signé : Fr. Michel Germain). — *Paris*, 1675. In-4°.

Qe. 192.

*Gondy (Pierre de), évêque de Paris. — Édit. de Missale Paris.

A. 88.

Grandmaison (Louis de). — Note sur le cimetière des Juifs à Tours, par Louis de Grandmaison. — *Paris*, 1889. In-8°. (Extr. de la Revue des études juives).

Qe. 2008.

*Gronovius (Abr.). — Édit. d'Elien. 1744. Rés. 223, 224.

GUIBERT (Louis). — Louis Guibert. Monuments historiques [du département de la Haute-Vienne]. Rapport de la commission chargée d'examiner à nouveau la liste des monuments historiques. — *Limoges*, 1889. In-8°.
Qe. 2007.

GUILHERMY (de). — Itinéraire archéologique de Paris par M. F. de Guilhermy. — *Paris*, 1855. In-12.
Qe. 912.

*GUYOT (Marie).—Illustr. de Recherches sur la ville de Sens, par Th. Tarbé.
Qe. 96.

HEURES à l'usaige de Amyens. (A la fin:) Imprimées nouvellement à Paris, par Jehan Amazeur, pour Magdalene Boursette, veufve de François Regnault. — *Paris*, vers 1555. In-8°. Gothique. Figures. Imprimé sur vélin. Relié en velours.
(Au commencement, almanach pour les années 1555 à 1569).
Rés. 603.

HEURES à l'usaige de Paris. — *Paris*, la veufve de Thielman Kerver, 1525. In-8°. Gothique. Figures. Imprimé sur vélin.
Rés. 605.

*HEUSSENSTAMM (Séb. de), archev. de Mayence.—Édit. de Agenda ecclesiæ Moguntinensis.
A. 11.

HISTOIRE du duché de Valois, ornée de cartes et de gravures, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois jusqu'en l'année 1703. [Par Carlier]. — *Paris*, 1764. Trois volumes in-4°.
Qe. 193-195.

HISTORIÆ Normannorum scriptores antiqui; nunc primum edidit Andreas Duchesnius Turonensis. — *Lutetiæ Parisiorum*, 1619. In-fol.
Qe. 62.

HISTOIRE ecclésiastique et civile de Verdun, avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville; par un chanoine de la même ville. — *Paris*, 1745. In-4°. (Par l'abbé Roussel, suivant Fevret de Fontette.)
Qe. 197.

HISTOIRE littéraire de la congrégation de Saint-Maur. [Par dom Tassin]. — *Bruxelles et Paris*, 1770. In-4°.
U. 375.

— Autre exemplaire, à la fin duquel on a relié les feuillets supprimés ou remplacés par des cartons dans les exemplaires mis en vente.
Rés. 381.

IMITATION (L') de Jésus-Christ, traduite en vers françois, par P. Corneille. — *Rouen et Paris*, 1651. Petit in-12. Mar. rouge.
Rés. 641.

*JAULT. Édit. de Dictionn. de la langue françoise, par Ménage, 1750.
Rés. 78, 79.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint). — Sancti patris nostri Joannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani..., homiliæ LXXII. Ed. Fronto Ducæus, Burdegalensis, Societatis Jesu theologus. — *Lutetiæ Parisiorum*, 1609. In-fol.
A. 86.

*JOSSE (Hector). — Édit. de Pontifical d'Amiens.
A. 92.

*LA BARRE (L. Fr. Jos. de). — Édit. de Spicilegium olim editum studio Lucæ d'Achery.
V. 11-13.

LA FONTAINE. — Contes et nouvelles en vers, par M. de La Fontaine. — *Amsterdam*, 1762. 2 vol. in-8°. Figures. Mar. rouge. (Édition dite des Fermiers généraux.)
Rés. 678, 679.

La Fresnaye-Vauquelin. — Les diverses poésies du sieur de La Fresnaye-Vauquelin. — *Caen, Charles Macé*, 1612. In-8°, Mar. rouge.
Rés. 690.

Lasteyrie (Robert de). — Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, place Gozlin, par M. Robert de Lasteyrie. — *Paris*, 1876. In-8°. (Extr. de la Revue archéologique.)
Qe. 2001.

Lasteyrie (Robert de). — Notice sur une inscription du XIIIe siècle découverte à Brive (Corrèze), par M. Robert de Lasteyrie. — *Brive*, 1879. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc. de la Corrèze.)
Qe. 2002.

*Laurière (Jules de).—Édit.de Rebatu, Antiquités de la ville d'Arles.
Qe. 2006.

Lebeuf (l'abbé). — Lettres de l'abbé Lebeuf [publiées par Léon de Bastard]. *Auxerre*, 1857. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne.)
V. 654.

— Lettres de l'abbé Lebeuf [publiées par Léon de Bastard]. *Auxerre*, 1859. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne)
V. 655.

— Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse, par l'abbé Lebeuf; continués par MM. Challe et Quantin. — *Auxerre*, 1848-1854. Quatre vol. grand in-8°.
Qe. 173-176.

*Le Duchat.—Édit.de Rabelais,1741.
Rés. 353-355.

*Lemaire (Emm.). — Édit. du Livre rouge de Saint-Quentin.
Qe. 199.

Léon (Saint). — Leonis Magni, Maximi, Taurinensis episcopi, et Petri Chrysologi, Ravennatis episcopi, opera omnia. — *Parisiis*, 1614. In-fol. Mar. vert, aux armes de J. A. de Thou.
Rés. 64.

Le Vasseur (Jacques). — Annales de l'église cathédrale de Noyon, jadis dite de Vermand, avec une description et notice sommaire de l'une et l'autre ville; par M. Jacques Le Vasseur. — *Paris*, 1633-1634. Deux vol. in-4°, reliés en trois.
Qe. 187-189.

Liturgiæ. — Λειτουργιαι των αγιων πατερων. Omnia latine seorsim excusa sunt. — *Parisiis*, 1560. In-fol.
A. 87.

Livre rouge (Le) de l'Hôtel-de-ville de Saint-Quentin, publié, avec une préface de M. Henri Martin, par Henri Bouchot et Emmanuel Lemaire. — *Saint-Quentin*, 1881. In-4°.
Qe. 199.

*Lucas (Franc.) — Sacrorum bibliorum concordantiæ. — *Coloniæ*, 1684. In-8°.
A. 617 et Rés. 552.

Maistre Pierre Pathelin. Voy. Pathelin.

*Marlorat (A.)—Annot.del'Institution de Jean Calvin.
A. 47.

*Martin (Henri). — Préf. du Livre rouge de Saint-Quentin.
Qe. 199.

*Maxime (Saint), évêque de Turin. Opera. — 1614. Voy. Léon (Saint).
Rés. 64.

Ménage. — Dictionnaire étymologique de la langue françoise, par Ménage. Nouvelle édition, corrigée et augmentée par Jault. — *Paris*, 1750. 2 vol. in-fol. Mar. rouge.
Rés. 78, 79.

MERLET (Lucien). — Procès pour la possession du comté de Bigorre (1254-1503), par M. Lucien Merlet. — *Paris*, 1857. In-8°. (Extr. de la Biblioth. de l'École des chartes.)

Qe. 2003.

MISSELS. — Missale insignis ecclesiæ Parisiensis, restitutum et emendatum domini Petri de Gondy, Parisiensis episcopi, jussu. — *Parisiis*, 1585. In-fol.

A. 88.

— Missale Romanum ex decreto sacrosancti concilii Tridentini restitutum, Pii V pontificis maximi jussu editum. — *Venetiis*, 1582. In-fol.

A. 89.

MOLIÈRE. — Œuvres de M. de Molière. — *Paris, D. Thierry*, 1674-1675. 7 vol. in-12 Veau fauve.

Rés. 732-738.

MONTAIGNE. — Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne. Livre premier et second. — *A Bourdeaux, par S. Millanges*, 1580. Deux tomes en 1 vol. in-8°.

Rés. 755.

— Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne, édition nouvelle, trouvée après le deceds de l'auteur et augmentée par lui d'un tiers. — *Paris*, 1595. In-fol. Rés. 87.

*MONTALTE (Louis de). Voy. PASCAL (Blaise).

MORIN (Guillaume). — Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois, contenant la description des antiquités des villes, bourgs, châteaux, abbayes, églises et maisons nobles, avec les généalogies des seigneurs et familles, composée par feu R. P. d. m Gal. Morin. — *Paris*, 1630. In-4°.

Qe. 184.

MUNIER (Jean). — Recherches et mémoires servant à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun, par feu M. Jean Munier, revus et donnés au public par M. Claude Thiroux. — *Dijon*, 1660. In-4°.

Qe. 172.

NOTES et documents pour servir à l'histoire locale. Le duc de Guise dans l'Auxerrois [par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1859. In-8°. (Extr. de l'Annuaire historique de l'Yonne.)

V. 1056.

NOUVEAU pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen. — *Paris*, 1704. In-4°.

Qe. 191.

NOUVEAU TESTAMENT. Novum Testamentum omne multo quam ante hac diligentius ab Erasmo Roterodamo recognitum, emendatum ac translatum. — (A la fin :) *Basileæ, in ædibus Joannis Frobenii*, 1519. In-fol.

A. 90.

NOUVEAU TESTAMENT. Jesu Christi Domini nostri Novum Testamentum sive Novum Fœdus, cujus græco textui respondent interpretationes duæ, una vetus, altera Theodori Bezæ; ejusdem Theodori Bezæ annotationes ..... Accessit etiam Joachimi Camerarii in Novum Fœdus commentarius. — *Cantabrigiæ*, 1642. In-fol.

A. 91.

OGÉE. — Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, par M. Ogée. — *Nantes*, 1778-1780. Quatre vol. in-4°.

Qe. 178-181.

*PAOLI Général. Lettres. Voy. BURNABY, Journal.

Pe. 183

PARADIN (Guillaume). — De antiquo statu Burgundiæ liber, per Gulielmum Paradinum. — *Lugduni*, 1542. In-4°.

Qe. 177.

PASCAL (Blaise). — Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers. — *Paris, Guillaume Desprez*, 1670. In-12. Relié en parch.

Rés. 803.

— Les Provinciales ou les lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. — *Cologne, P. de La Vallée*, 1657. In-4°.

Rés. 306.

PASTISSIER (Le) françois où est enseignée la manière de faire toute sorte de pastisserie..... — *Amsterdam, Louys et Daniel Elzevier*, 1655. In-12. Veau fauve.

Rés. 827.

PATHELIN. — Maistre Pierre Pathelin, de nouveau reveu et mis en son naturel, avec le blason et loyer des fausses et folles amours. — *Rouen, chez la vefve de Robert Mallart*, s. d. In-16. Rel. en vélin.

Rés. 842.

PAZZIS (Maxime). — Mémoire statistique sur le département de Vaucluse, par Maxime Pazzis. — *Carpentras*, 1808. In-4°.

Qe. 196.

PÉTRARQUE (François). — Les triumphes messire Françoys Petrarque, translatez de langage toscan en françois. — *A Paris, pour Hemon Le Fèvre*, 1520. In-fol. Gothique. Rel. en vélin.

Rés. 105.

*PICART (B.). — Figures pour l'édit. de Rabelais, 1741.

Rés. 353-355.

PIE V. — Édit. de Missale Romanum.

A. 89.

*PIERRE CHRYSOLOGUE. Opera. Par. 1614. Voy. LÉON (Saint).

Rés. 64.

PINANTI. — Narrative of a residence in Algiers, comprising a geographical and historical account of the regency, biographical sketches of the dey and his ministers, by signor Pinanti, with notes by Edward Blaquière. — *London*, 1818. In-4°.

Qe. 171.

PONTIFICAL d'Amiens, publié d'après un manuscrit original du XIe siècle, avec notes et commentaires, par Victor de Beauvillé et Hector Josse. — *Amiens*, 1885. Gr. in-4°.

A. 92.

PREVOST (Gustave A.) — Le château de Canteleu près Rouen et ses propriétaires depuis le XVIIe siècle, par Gustave A. Prevost. — *Caen*, 1889. In-8°. (Extr. du Bulletin monumental.)

Qe. 2009.

PROCÈS-VERBAL des séances du Conseil général du Bas-Rhin. Année 1791. — *Strasbourg*, 1792. In-4°.

Qe. 190.

*QUANTIN (Max.). Édit. de Mémoires, concernant l'hist. d'Auxerre.

Qe. 173-176.

RABELAIS (François). — Œuvres de maître François Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de Le Duchat. Nouvelle édition, ornée de figures de B. Picart. — *Amsterdam*, 1741. 3 vol. in-4°.

Rés. 353-355.

REBATU. — Antiquités de la ville d'Arles, ouvrage inédit du conseiller Rebatu, publié par Jules de Laurière. — *Tours*, 1876. In-8°. (Extr. des Comptes-rendus du Congrès tenu à Arles en 1876.)

Qe. 2006.

RECHERCHES biographiques sur Jean de Ferrières, seigneur de Maligny, vidame de Chartres [par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1855. In-8°, 50 p. (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne.)

V. 1051.

ROSEROT (Alphonse). — Le service du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes au XVIIe siècle (1689-1695), par Alphonse Roserot. — *Troyes*, 1889. In-8°. (Extr. de l'Annuaire de l'Aube.)

Qe. 2010.

*ROUSSEL (L'abbé). Histoire ecclés. et civile de Verdun. — *Paris*, 1745. In-4°.

Qe. 197.

*SABATIER (Pierre). Édit. de Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ.

A. 38-40.

*SANSICQUET (Jean de). — Édit. de Jacques Du Fouilloux, etc. 1585.

Rés. 210.

SCAPULA (Jo.). — Lexicon græco-latinum seu Epitome Thesauri græcæ linguæ ab Henrico Stephano constructi, quæ hactenus sub nomine Johannis Scapulæ prodiit : Lexicon sane, ultra præcedentes editiones, innumeris dictionibus e probatis autoribus petitis locupletatum. — *Genevæ*, 1616. In-4°.
Trois exemplaires.

K. 346.

SGUROPULUS (Sylvester). — Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini exactissima narratio, græce scripta per Sylvestrum Sguropulum.....; transtulit in sermonem latinum... Robertus Creyghton— *Hagæ Comitis*, 1660. In-fol.

A. 93.

*SIXTE V, pape. Édit. de la Bible. 1590.

A. 41.

— 1630.

Rés. 436.

*STEPHANUS (Henricus), Voy. ESTIENNE (Henri).

TARBÉ (Théodore.) — Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens, recueillies et rédigées par Théodore Tarbé. 2e édition, illustrée de 120 dessins, par Mlle Marie Guyot. Préface de M. Camille Doucet. — *Paris*, 1888. In-fol.

Qe. 96.

*TASSIN (dom). — Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. — *Bruxelles et Paris*, 1770. In-4°.

U. 375 et Rés. 381.

TERNAUX (Henri). — Historia reipublicæ Massiliensium a primordiis ad Neronis tempora, scripsit Henricus Ternaux. — *Gottingæ*, 1826. In-4°.

Qe. 186.

*THIROUX (Claude).— Édit. de Recherches et Mémoires servant à l'hist. d'Autun.

Qe. 172.

VALESIUS. Voy. VALOIS.

VALLENTIN (Roger). — Roger Vallentin. L'atelier monétaire d'Avignon en 1589. — *Avignon*, 1889. In-8°.

Qe. 2013.

VALOIS (Adrien de). — Hadriani Valesii Notitia Galliarum ordine litterarum digesta. — *Parisiis*, 1675. In-fol.

Qa. 340.

*VAUQUELIN. Voy. LA FRESNAYE VAUQUELIN.

VIELLARD (Léon). — Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort (Haut-Rhin français), recueillis et publiés par Léon Viellard. — *Besançon*, 1884. Grand in-8°.

Qe. 200.

*Vossius (Gerardus). — Trad. et annot. de S. Ephraem opera omnia.
A. 85.

Waltonus (Brianus). Édit. de Biblia polyglotta.
A. 32-37.

Appendice IV. — Modèle de répertoire alphabétique par noms de sujets.

Alger.

Pinanti. Narrative of a residence in Algiers, with notes by Edw. Blaquiere. London, 1818. In-4°.
Qe. 171.

Amiens.

Heures à l'usaige de Amyens. Paris, Jehan Amazeur. Vers 1555. In-8°.
Rés. 603.

— Pontifical d'Amiens, publié par V. de Beauvillé et Hector Josse. Amiens, 1885. In-4°.
A. 92.

Angleterre (Église d').

The booke of the common prayer. Lond., 1549. In-fol.
A. 45.

Animaux.

Æliani de natura animalium libri XVII. Londini, 1744. 2 vol. in-4°.
Rés. 223, 224.

Arles.

Duchesne (André). Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgongne et d'Arles. Paris, 1619. In-4°.
Qe. 177bis.

Rebatu. Antiquités de la ville d'Arles; publié par J. de Laurière. Tours, 1876. In-8°.
Qe. 2006.

Armorial des États de Languedoc, par Jacques Beaudeau. Montpellier, 1686. In-4°.
Qe. 185.

Arrière-ban. V. Ban.

Autun.

Fontenay (Harold de). Autun et ses monuments, avec un Précis historique par A. de Charmasse. Autun, 1889. In-16.
Qe. 1232.

Munier (Jean). Recherches et mémoires servant à l'histoire d'Autun, revus par Claude Thiroux. Dijon, 1660. In-4°.
Qe. 172.

Auxerre.

Lebeuf. Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre, continués par MM. Challe et Quantin. Auxerre, 1848-1854. 4 vol. in-8°.
Qe. 173-176.

Auxerrois.

Bastard (Lé-n de). Le duc de Guise dans l'Auxerrois. Auxerre, 1859. In-8°.
V. 1056.

Avignon.

Vallentin (Roger). L'atelier monétaire d'Avignon en 1589. Avignon, 1889. In-8°.
Qe. 2013.

Ban.

Roserot (A.). Le service du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes. Troyes, 1889. In-8°.
Qe. 2010.

Belfort.

Viellard (Léon). Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort. Besançon, 1884. In-8°.

Qe. 200.

Bible. Voy. le catalogue alphabétique au mot BIBLE.

Concordances. — Sacrorum bibliorum concordantiæ, ed. Franc. Luca. Colon., 1684. In-8°.

A. 617 et Rés. 552.

Bibliothèque. — Saint-Claude.

La bibliothèque de S. Claude du Jura, par A. Castan. Besançon, 1889. In-8°.

Qe. 2004.

Bigorre.

Merlet (Lucien). Procès pour la possession du comté de Bigorre (1254-1503). Paris, 1857. In-8°.

Qe. 2003.

Blason.

Beaudeau (Jacques). Art du blason. Montpellier, 1686. In-4°.

Pe. 185.

Blason et loyer des fausses et folles amours, à la suite de Pathelin. Rouen, s. d. In-16.

Rés. 842.

Bourgogne.

Duchesne (A.). Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgongne. Paris, 1619. In-4°.

Qe. 177bis.

Paradin (G.). De antiquo statu Burgundiæ liber. Lugduni, 1542. In-4°.

Qe. 177.

Bretagne.

Ogée. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nantes, 1778-1780. 4 vol. In-4°.

Qe. 178-181.

Bréviaires. Voy. le catalogue alphabétique, à ce mot.

Brive.

Lasteyrie (Rob. de). Notice sur une inscription du XIIIe siècle, découverte à Brive. Brive, 1879. In-8°.

Qe. 2002.

Canteleu.

Prevost (Gust.-A.). Le château de Canteleu près Rouen. Caen, 1889. In-8°.

Qe. 2009.

Carcassonne.

Bouges (Le R. P.). Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne. Paris, 1741. In-4°.

Pe. 182.

Cartulaires. Voy. le catalogue alphabétique, à ce mot.

— Le Livre rouge de l'Hôtel-de-ville de Saint-Quentin. Saint-Quentin, 1881. In-4°.

Qe. 199.

Catherine de Médicis, reine de France. Correspondance avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857. In-8°.

V. 1052.

Charles IX, roi de France. Correspondance avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857. In-8°.

V. 1052.

Chasse.

Venerie (La) et fauconnerie de Jaques du Fouilloux, Jean de Franchieres et autres, augmentées de chasses non encores par cy devant imprimées, par J. D. S. [Jean de Sansicquet]. Paris, 1585. In-4°.

Rés. 210.

Chezal-Benoît.

Breviarium monasticum congregationis Casalis Benedicti. Paris, 1586. In-8°.

Rés. 495.

Cimetière. — Paris.

Note sur un cimetière mérovingien

découvert à Paris, par Robert de Lasteyrie. Paris, 1876. In-8°.
Qe. 2001.

Cimetière. — Tours.
Note sur le cimetière des Juifs à Tours, par Louis de Grandmaison. Paris, 1889. In-8°.
Qe. 2008.

Conciles.
Conciliorum omnium collectio regia. Par., 1644. 37 vol. in-fol.
A. 47-84.

— Voy. les noms des villes dans lesquelles se sont tenus des conciles : *Florence*...

Concordances de la Bible. Ed. Franc. Luca. Colon., 1684. In-8°.
A. 617 et Rés. 552.

Corbigny.
Chartes de l'abbaye de Corbigny, publiées par A. de Charmasse. Autun, 1889. In-8°.
Qe. 2005.

Corse.
Burnaby (Rev. A.). Journal of a tour to Corsica in the year 1766, with a series of original letters from general Paoli. London, 1804. In-4°.
Pe. 183.

Dauphin. Fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin en 1745. Grand in-fol.
Rés. 4.

Dictionnaires. Voy. aux noms des langues : française, grecque...

Essais de Montaigne. Voy. le Catalogue au mot MONTAIGNE.

Farce. Voy. Pathelin.

Fauconnerie.
La venerie et fauconnerie de J. du Fouilloux, Jean de Franchieres et autres. Paris, 1585. In-4°.
Rés. 210.

Ferrières (Jean de).
Bastard (Léon de). Recherches biographiques sur Jean de Ferrières. Auxerre, 1855. In-8°.
V. 1051.

Fêtes publiques données par la ville de Paris en 1745.
Rés. 4.

Florence (Concile de).
Sguropulus (Sylv.). Concilii Florentini exactissima narratio. Hagæ Comitis, 1660. In-fol.
A. 93.

Forez.
Cartulaire des francs-fiefs du Forez, par le comte de Charpin-Feugerolles. Lyon, 1882. In-4°.
Qe. 201.

Française (Langue).
Ménage. Dictionnaire étymologique de la langue françoise. Éd. de Jault. Paris, 1750. 2 vol. in-fol.
Rés. 78, 79.

France (Géographie ancienne de la).
Hadriani Valesii Notitia Galliarum ordine litterarum digesta. Parisiis, 1675. In-fol.
Qa. 340.

Gatinais.
Morin (dom G.). Histoire générale des pays de Gastinois, etc. Paris, 1630. In-4°.
Qe. 184.

Grecque (Église).
Sguropulus (Sylv.). Vera historia unionis non verse inter Græcos et Latinos. Hagæ Comitis, 1660. In-fol.
A. 93.

Grecque (Langue).
Scapula (Joh.). Lexicon græcolatinum seu Epitome Thesauri græcæ linguæ ab Henrico Stephano constructi. Genevæ, 1616. In-4°.
K. 346.

Guise.
Bastard (Léon de). Le duc de

Guise dans l'Auxerrois. Auxerre, 1859. In-8°.
V. 1056.

Hurepois.

Morin (dom G.). Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois. Paris, 1630. In-4°.
Qe. 184.

Imitation (L') de Jésus-Christ. Voy. le Catalogue, au mot : IMITATION.

Inscription.

Lasteyrie (Robert de). Notice sur une inscription du XIIIe siècle découverte à Brive. Brive, 1879. In-8°.
Qe. 2002.

Jésuites.

Les Provinciales. Voy. le Catalogue, au mot : PASCAL.

Juifs.

Grandmaison (Louis de). Note sur le cimetière des Juifs à Tours. Paris, 1889. In-8°.
Qe. 2008.

Languedoc.

Beaudeau (J.). Armorial des États de Languedoc. Montpellier, 1686. In-4°.
Qe. 185.

Le Reclus.

Barthélemy (Ed. de). L'abbaye du Reclus. Troyes, 1879. In-8°.
Qe. 2012.

Liturgie.

Bona (Jo.). Rerum liturgicarum libri duo. Romæ, 1671. In-fol.
A. 44.

— Λειτουργιαι των αγιων πατερων. Omnia latine seorsim excusa sunt. Par., 1560. In-fol.
A. 87.

— Voy. au Catalogue alphabétique les mots : AGENDA, BOOKE OF THE COMMON PRAYER, BRÉVIAIRES, HEURES, MISSELS, PONTIFICAUX.

Maligny.

Bastard (Léon de). Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis au sujet de MM. de Maligny. Auxerre, 1857. In-8°.
V. 1052.

Bastard (Léon de). Fragment de l'histoire de Maligny. XIVe siècle. Gilles de Maligny. Auxerre, 1857. In-8°.
V. 1053.

Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France.

Bossuet. Oraison funèbre. Paris, 1683. In-4°.
Rés. 181.

Marne.

Barthélemy (Ed. de). Les monuments historiques du dép. de la Marne. Châlons, 1889. In-8°.
Qe. 2011.

Marseille.

Ternaux (Henri). Historia reipublicæ Massiliensium. Gottingæ, 1826. In-4°.
Qe. 186.

Mayence.

Agenda ecclesiæ Mogunt. Moguntiæ, 1551. In-fol.
A. 11.

Mérovingiens.

Lasteyrie (Robert de). Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris. Paris, 1876. In-8°.
Qe. 2001.

Monuments historiques.

Barthélemy (Ed. de). Monuments historiques du dép. de la Marne. Châlons, 1889. In-8°.
Qe. 2011.

Guibert (Louis). Monuments historiques de la Haute-Vienne. Limoges, 1889. In-8°.
Qe. 2007.

Normandie.

Historiæ Normannorum scriptores

antiqui, ed. Andreas Duchesnius. Lutetiœ, 1619. In-fol.
Qe. 62.

Noyon.
Le Vasseur (Jac.). Annales de l'église cathédrale de Noyon. Paris, 1633-1634. 2 vol. in-4° reliés en 3.
Qe. 187-189.

Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, par J.-B. Bossuet. Paris, 1683. In-4°.
Rés. 181.

Paris.
Fêtes publiques données en la ville de Paris en 1745. Grand in-fol.
Rés. 4.

— Guilhermy (F. de). Itinéraire archéologique de Paris. Paris, 1855. In-12.
Qe. 912.

— Heures à l'usaige de Paris. Paris, la veuve de Th. Kerver, 1525. In-8°.
Rés. 605.

— Lasteyrie (Rob. de). Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, place Gozlin. Paris, 1876. In-8°.
Qe. 2001.

Paoli (Général).
Letters from general Paoli. London, 1804. In-4°.
Qe. 183.

Pathelin, voy. le Catalogue à ce mot.

Pâtisserie.
Le pastissier françois. Amsterdam, 1655. In-12.
Rés. 827.

Pensées de M. Pascal. Voy. le Catalogue au mot PASCAL.

Polyglotte.
Biblia polyglotta, ed. Br. Waltonus. Lond., 1657. 6 vol. in-fol.
A. 32-37.

Pouillé de *Rouen.*
Nouveau pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen. Paris, 1704. In-4°.
Qe. 191.

Pouillé de *Verdun.*
Histoire de Verdun, avec le pouillé du diocèse, [par l'abbé Roussel.]. Paris, 1745. In-4°.
Qe. 197.

Prières.
The booke of the common prayer. Lond., 1549. In-fol.
A. 45.

Provinciales (Les). Voy. le Catalogue au mot PASCAL.

Religion chrétienne.
Calvin. Institution de la religion chrétienne. Genève, 1566. In-fol.
A. 47.

Rouen.
Nouveau pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen. Paris, 1704. In-4°
Qe. 191.

Rhin (*Bas-*).
Procès-verbal des séances du Conseil général du Bas-Rhin. 1791. Strasbourg, 1792. In-4°.
Qe. 190.

Saint-Claude du Jura.
Castan (A.). La bibliothèque de S. Claude du Jura. Besançon, 1889. In-8°.
Qe. 2004.

Saint-Maur.
Tassin (dom). Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Bruxelles et Paris, 1770. In-4°.
U. 375
et Rés. 381.

Saint-Quentin.
Le Livre rouge de l'Hôtel-de-ville de Saint-Quentin, publié avec une préface de Henri Martin, par Henri Bouchot et Emmanuel Lemaire. Saint-Quentin, 1881. In-4°.
Qe. 199.

Senonais.
Morin (G.). Histoire générale des

pays de Gastinois, Senonois et Hurepois. Paris, 1630. In-4°.
Qe. 184.

Sens.
Tarbé (Th.). Recherches sur la ville de Sens. 2e édition. Paris, 1888. In-fol.
Qe. 96.

Sézanne.
Barthélemy (Ed. de). La ville de Sézanne. Troyes, 1879. In-8°.
Qe. 2012.

Soissons.
Germain (Michel). Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons. Paris, 1675. In-4°.
Qe. 192

Spicilegium, studio Lucæ d'Achery. Par., 1723. 3 vol. in-fol.
V. 11-13.

Tavannes (Gaspard de).
Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857. In-8°.
V. 1052.

Théâtre (Le) de P. Corneille. Rouen et Paris, 1664. 2 vol. in-fol.
Rés. 41, 42.

Tours.
Grandmaison (Louis de). Note sur le cimetière des Juifs à Tours. Paris, 1889. In-8°.
Qe. 2008.

Triomphes. Voy. le Catalogue au mot PÉTRARQUE.

Troyes.
Roserot (A.). Le service du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes. Troyes, 1889. In-8°.
Qe. 2010.

Valois.
Carlier. Histoire du duché de Valois. Paris, 1764. 3 vol. in-4°.
Qe. 193-195.

Vaucluse.
Pazzis (Maxime). Mémoire statistique sur le département de Vaucluse. Carpentras, 1808. In-4°.
Qe. 196.

Venerie et fauconnerie de Jaques du Fouilloux, Jean de Franchieres, etc. Paris, 1585. In-4°.
Rés. 210.

Verdun.
Roussel (L'abbé). Histoire ecclésiastique et civile de Verdun. Paris, 1745. In-4°.
Qe. 197.

Vermand.
Le Vasseur (Jacques). Annales de l'église cathédrale de Noyon, jadis dite de Vermand. Paris, 1633-1634. In-4°.
Qe. 187-189.

Vezelay.
Bastard (Léon de). Recherches sur l'insurrection communale de Vezelay. Paris, 1851. In-8°.
V. 1050.

Vienne.
Charvet (M. C.). Histoire de la sainte église de Vienne. Lyon, 1761. In-4°.
Qe. 198.

Vienne. (*La Haute-*).
Guibert (Louis). Monuments historiques de la Haute-Vienne. Limoges, 1889. In-8°.
Qe. 2007.

APPENDICE V. — CIRCULAIRE RELATIVE A L'ESTAMPILLAGE DES DOCUMENTS CONSERVÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Monsieur le Maire, un catalogue exact, un foliotage rigoureux, et une estampille habilement placée sont, vous le savez, les principales mesures conservatoires d'une collection bibliographique. Ces mesures sont toutes indispensables : car, si chacune d'elles fournit une preuve importante de propriété, leur réunion établit cette propriété d'une manière indiscutable.

L'ensemble de ces précautions supprime, pour ainsi dire, toute longue revendication en la rendant inutile, et l'intervention des tribunaux, en ne permettant aucun doute sur leur décision ; en même temps, il donne un moyen de surveiller avec facilité les dépôts les plus considérables.

C'est ce qui m'a amené à vous en entretenir plusieurs fois déjà ; et récemment encore j'ai insisté auprès de vous sur la nécessité du catalogue et du foliotage avec trop d'énergie pour qu'il me paraisse nécessaire de reprendre ce sujet. Mais il me semble opportun et urgent d'appeler votre attention la plus active sur l'estampillage des documents qui vous sont confiés. Certains bibliothécaires, en effet, ont le tort grave de ne pas attribuer à l'estampillage l'intérêt particulier qui s'attache à cette garantie exceptionnelle de propriété ; il est essentiel qu'ils en comprennent mieux les avantages, et vous avez toute autorité pour les leur indiquer.

Le catalogue leur permet de remarquer l'absence ou la présence d'un volume sur les rayons ; quelquefois par les descriptions qu'il en fournit, de le distinguer de tout autre et de le revendiquer, s'il a été soustrait et si on le retrouve ; le foliotage leur donne le moyen de constater les lacérations faites dans les manuscrits, et les amène à en rechercher et à reconnaître les parties arrachées, mais une estampille ineffaçable peut empêcher le vol, le rend en tout cas apparent pour tous, lorsqu'il a été commis, et apporte avec elle une preuve matérielle de propriété, la meilleure, la plus claire des preuves, partant la moins discutable.

Cette mesure, disent quelques bibliothécaires, endommage les documents ; et sous ce prétexte, ils en rejettent à ce point l'emploi, que l'inspection générale m'a signalé des bibliothèques, parfois importantes, absolument privées d'estampille. Le prétexte est inacceptable surtout avec les excellents timbres d'aujourd'hui, car une estampille apposée avec adresse, ne produit aucune détérioration ; et l'estampillage a, d'ailleurs, de si sérieux avantages, qu'on devrait en négliger les inconvénients, même s'ils étaient réels.

Il importe donc que tous les documents d'une bibliothèque publique, imprimés, manuscrits, chartes, gravures, cartes ou plans, soient soigneusement estampillés, et je vous prie avec insistance, Monsieur le Maire, de vouloir bien donner des ordres pour qu'il en soit ainsi dans la bibliothèque de.....

Vous veillerez à ce que les manuscrits, les chartes, les autographes, les incunables, les ouvrages rares ou couverts de notes, en un mot ceux qui ont une valeur particulière, soient tout d'abord l'objet des soins du bibliothécaire. Ces premiers documents estampillés, le travail pourra être continué au gré du bibliothécaire, pourvu qu'il soit poursuivi sans interruption.

Tant dans les manuscrits que dans les imprimés, l'estampille doit être apposée au commencement, à la fin, et une fois au moins à l'intérieur du volume. Quelques bibliothèques choisissent une page déterminée pour recevoir le timbre intérieur : cette excellente mesure a l'avantage de faciliter beaucoup les identifications en cas de détournement.

Lorsqu'un volume, manuscrit ou imprimé, forme un recueil de plusieurs pièces, chacune de ses parties doit être considérée et traitée comme si elle était isolée.

Il faut appliquer l'estampille *tout près* du corps de la page, mais de façon à ne pas couvrir le texte, surtout s'il s'agit de manuscrits dont l'écriture présente des difficultés de déchiffrement. Toutefois il vaut mieux encore empiéter sur le texte que de placer le timbre dans les marges blanches, où il serait tout à fait inutile, car il suffirait, pour le faire disparaître, de couper les bandes du parchemin ou du papier. S'il y a des espaces blancs dont l'envers soit écrit ou imprimé, c'est là qu'il convient de mettre l'estampille.

Dans les peintures et les ornements des manuscrits, la partie enluminée ne sera, en aucun cas, estampillée ; on apposera au verso, en prenant garde de ne point écailler les couleurs, une estampille de petite dimension, alors même que cette estampille devrait couvrir le texte.

Sur les chartes, gravures et plans, l'estampille doit être appliquée au verso de la surface écrite, gravée, imprimée ou lithographiée.

Quant aux lettres autographes, elles seront autant que possible estampillées au verso de la signature.

Il n'est pas indifférent de faire usage de telle ou telle espèce d'estampille. Le timbre humide doit seul être employé, le timbre sec ne laissant pas une empreinte assez apparente.

Le timbre métallique, qui était usité jusqu'à ces dernières années, avait l'inconvénient de risquer d'écailler les couleurs ; il existe aujourd'hui des timbres en caoutchouc qui présentent tous les avantages du timbre humide métallique, sans en avoir les inconvénients. Ils donnent, même à une légère pression, une empreinte ineffaçable.

Les estampilles oblongues de moyenne ou de faible dimension pouvant être plus facilement appliquées dans les petits espaces blancs sans couvrir le texte, sont les meilleures ; mais les bibliothèques importantes ont d'ordinaire deux estampilles : une pour l'usage journalier, une plus petite pour les pièces qui demandent à être timbrées avec beaucoup de précautions. Il est à propos de recommander que les estampilles soient aussi simples que possible et sans ornements ni armoiries ; elles seront ainsi de moindre dimension et par là plus pratiques, en même temps que d'une exécution moins coûteuse. La légende, entourée d'un filet, et en caractères maigres, doit être réduite aux mots et aux lettres strictement indispensables : BIBL. DE

Il est essentiel que l'encre dont on se servira pour estampiller soit indélébile et puisse résister à toute action chimique : les encres grasses employées dans l'imprimerie (de préférence l'encre rouge) réunissent ces conditions à un degré suffisant. Pour que l'encre sèche vite sans maculer les feuillets juxtaposés et pour que l'empreinte ne s'efface point, il sera utile d'y ajouter un bon siccatif. Il est nécessaire de nettoyer souvent l'estampille et d'étendre l'encre en couche légère et égale sur

le tampon d'étoffe destiné à la recevoir, afin d'obtenir une empreinte nette et d'éviter tout encrassement qui dégraderait les volumes.

Tels sont, Monsieur le Maire, les détails que je crois devoir vous prier de transmettre au bibliothécaire de votre ville. Il est bien certainement inutile que j'insiste davantage sur l'urgence d'une mesure plus importante qu'aucune autre pour la conservation des précieux documents des bibliothèques publiques; vous en comprenez trop le grand intérêt, pour que je doute de votre bon vouloir empressé à l'accomplir; mais je vous serai obligé de me tenir au courant du travail qui sera effectué sur vos instructions.

Recevez, Monsieur le Maire, etc.

TABLE.

I. Estampillage des livres, 113.
II. Nécessité de coter les livres, 113.
III. Conservation des anciens numérotages, 113.
IV. Établissement d'un nouveau numérotage sans modification de l'ordre dans lequel les livres sont placés sur les rayons, 114.
V. Classement des livres en vue d'un nouveau numérotage. — Cadre de classement, 114.
VI. Constitution d'une Réserve, 116.
VII. Constitution d'une série de livres spécialement relatifs à une province ou à une localité, 117.
VIII. Mise à part des ouvrages et des collections les plus fréquemment consultés, 118.
IX. Collections de cartes géographiques et de plans. — Estampes, 119.
X. Constitution de recueils factices, 120.
XI. Distinction par formats des livres appartenant à chaque division ou subdivision du cadre de classement. — Ordre suivant lequel doivent être rangés et numérotés les livres de chaque format dans chaque division ou subdivision, 120.
XII. Numérotage des brochures ou pièces, 122.
XIII. Traitement des doubles, 123.
XIV. Mesures à prendre pour le classement et le numérotage des livres qui viennent s'ajouter à l'ancien fonds, 124.
XV. Soins exigés pour les périodiques et les ouvrages qui paraissent par livraisons, 125
XVI. Rédaction de l'inventaire, 126.
XVII. Catalogue alphabétique par noms d'auteurs ou par premiers mots des titres pour les ouvrages anonymes, 126.
1. Rédaction des cartes, 128.
2. Mise en vedette des mots d'après lesquels seront rangées les cartes portant des noms d'auteurs, 129.
3. Mise en vedette des mots d'après lesquels seront rangées les cartes des ouvrages anonymes, 133.
4. Rédaction des cartes secondaires ou de rappel, 135.
5. Rangement des cartes, 137.
6. Forme matérielle à donner au catalogue alphabétique, 140.

XVIII. Catalogue méthodique, 141.
XIX. Répertoire alphabétique par noms de sujets ou de matières, 142.
XX. Registre d'entrée, 148.
XXI. Registre de la reliure, 151.
XXII. Registre du prêt, 153.
XXIII. Récolements, 155.

APPENDICE I. Modèle d'inventaire pour une bibliothèque soumise à un nouveau rangement, 156.
— II. Modèle d'inventaire pour une bibliothèque dont l'ancien numérotage a été conservé, 163.
— III. Modèle de catalogue alphabétique par noms d'auteurs et par premiers mots de titres pour les ouvrages anonymes, 164.
— IV. Modèle de répertoire alphabétique par noms de sujets, 174.
— V. Instruction relative à l'estampillage des documents conservés dans les bibliothèques publiques, 180.

II. PERSONNEL.

Administration centrale. — Par décret du 13 juillet, M. Charmes (François-Anne-Marie-Xavier), directeur du secrétariat et de la comptabilité au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, membre de l'Institut, a été promu officier de la Légion d'honneur. Chevalier du 13 juillet 1884.

Par arrêté du 24 juin, M. Zidler, chef du 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité (bibliothèques), a été admis, sur sa demande et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

M. Passier, sous-chef du 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité, a été nommé chef du même bureau, en remplacement de M. Zidler.

M. Mallet, rédacteur au 3e bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité, a été nommé sous-chef du même bureau, en remplacement de M. Passier.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 25 juillet, M. Gaston Raynaud, dont la démission a été acceptée, a été nommé bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

M. Louis Loizeau de Grandmaison, archiviste paléographe, stagiaire au département des imprimés, a été nommé stagiaire au département des manuscrits.

M. Albert Isnard, archiviste paléographe, a été nommé stagiaire au département des imprimés, en remplacement de M. Loizeau de Grandmaison.

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du 11 mai, M. Nerlinger (Charles-Jean), archiviste paléographe, a été nommé attaché non rétribué à la bibliothèque Mazarine.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par arrêté du 13 juillet, M. Depping, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé officier de l'Instruction publique.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Avallon. — Par arrêté du 17 mai, M. Brivet, professeur au collège, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Avallon, en remplacement de M. Baudot, démissionnaire.

Cambrai. — Par arrêté du 13 juillet, M. Blin (Jean-Baptiste), bibliothécaire de la ville de Cambrai, a été nommé officier d'Académie.

Cette. — Par arrêté du 5 juin, M. Vitou (Prosper), conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Cette, en remplacement de M. Vivarès, démissionnaire.

Clermont-Ferrand. — Par arrêté du 13 juillet, M. Vimont, biblio-

thécaire-archiviste de la ville de Clermont-Ferrand, a été nommé officier d'Académie.

Dijon. — Par arrêté du 15 juin, M. Milsand (Philibert), membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, [sous-bibliothécaire de la ville], a été nommé officier de l'Instruction publique.

Foix. — Par arrêté du 4 juin, M. Paul Baby, commis des postes et des télégraphes à la direction départementale, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Foix, en remplacement de M. Gajac, démissionnaire.

Gournay. — Par arrêté du 7 août, M. Étienne (Georges), membre de la commission cantonale d'hygiène, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Gournay, en remplacement de M. le docteur Duval, décédé.

Honfleur. — Par arrêté du 12 juin, MM. Bisson (Jules-Auguste), conseiller municipal, et Michaud (Charles-Henri), chimiste, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Honfleur, en remplacement de M. Butel, démissionnaire, et de M. Charles, décédé.

Lons-le-Saunier. — Par arrêté du 13 juillet, M. Guillermet, bibliothécaire-archiviste de la ville de Lons-le-Saunier, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Lorient. — Par arrêté du 21 mai, M. Leyar, ancien professeur de l'Université, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lorient, en remplacement de M. Chauveau, démissionnaire.

Lunéville. — Par arrêté du 13 juillet, M. Poirel (Paul-Prosper), sous-bibliothécaire de Lunéville, a été nommé officier d'Académie.

Lyon. — Par arrêté du 2 juillet, M. Guigue fils, archiviste départemental, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près les bibliothèques publiques de Lyon, en remplacement de M. Guigue père, décédé.

Marseille. — Par arrêté du 2 juillet, M. Vidal-Naquet fils, avocat, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Marseille.

Morlaix. — Par arrêté du 20 août, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Morlaix : MM. Delannégrie (Victor), adjoint au maire ; Legras, principal du collège, en remplacement de MM. Rigolage et Cloarce, démissionnaires.

Reims. — Par arrêté du 13 juillet, M. Courmeaux (Eugène), bibliothécaire de la ville et conservateur du musée de Reims (Marne), a été nommé officier d'Académie.

Saint-Mihiel. — Par arrêté du 27 juin, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Mihiel : MM. George (Auguste), président du tribunal : Roussel (François), ancien receveur des hospices.

Saint-Nazaire. — Par arrêté du 28 août, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Saint-Nazaire a été composé ainsi qu'il suit : MM. Pocard-Kerviler, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Galibourg, avocat ; Port, professeur au collège.

Toulouse. — Par arrêté du 17 juillet, M. Lambert, sous-bibliothécaire de la bibliothèque de Toulouse, a été nommé officier d'Académie.

Tournus. — Par arrêté du 13 juillet, M. Martin (Jean), archiviste-bibliothécaire de la ville de Tournus (Saône-et-Loire), a été nommé officier d'Académie.

Vienne — Par arrêté du 25 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vienne : MM. Guillermand, greffier au tribunal civil, et Savigné, imprimeur.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Juvisy-sur-Orge. — Par arrêté du 2 juillet, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque populaire de Juvisy-sur-Orge a été composé ainsi qu'il suit : MM. Legendre, conseiller municipal ; Lesage, conseiller municipal ; Malherbe, conseiller municipal ; Flammarion, conseiller municipal ; docteur Bernard, conseiller municipal ; Charlot, conseiller municipal.

Poligny. — Par arrêté du 27 juin, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Poligny : MM. Ligier (Ferdinand-Marie-Alphonse), docteur en médecine, membre du conseil municipal ; Pelletier (Léon), membre du conseil municipal ; Arcelin (Claude-Félix), membre du conseil municipal : Loutet (Charles-Félix), membre du conseil municipal, en remplacement de MM. Blondeau, Charton et Simonin, décédés.

Ribérac. — Par arrêté du 10 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque populaire de Ribérac, a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Thomas, inspecteur primaire (ancien membre) ; de Mégret de Belligny, juge d'instruction ; Cazalas, contrôleur des contributions directes ; Longand, directeur de l'école primaire supérieure ; Vidal, greffier au tribunal.

ARCHIVES.

Dordogne. — Par arrêté du 15 juin, M. Villepelet, membre de la Société historique et archéologique du Périgord, archiviste du département de la Dordogne, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Haute-Saône.— Par arrêté préfectoral du 4 mai, M. Eckel (Auguste), archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département de la Haute-Saône, en remplacement de M. Froment.

Reims. — Par arrêté du 13 juillet, M. Demaison (Louis), archiviste de la ville de Reims, a été nommé officier d'Académie.

Versailles. — Par arrêté du 17 juillet, M. Laurent-Hanin (Joseph-Prosper), archiviste de la ville de Versailles, a été nommé officier d'Académie.

Yonne. — Par arrêté du 13 juillet, M. Molard (Francis), archiviste du département de l'Yonne, bibliothécaire de la ville d'Auxerre, a été nommé officier de l'Instruction publique.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Vient de paraître : *Inventaire détaillé des catalogues usuels de la Bibliothèque nationale*, par Émile Pierret. Paris, Quantin, 1889, in-4° de 31 pages. (Extrait du *Livre*, mai 1889).

Notice d'un choix de manuscrits, d'imprimés et d'estampes acquis dans ces dernières années et exposés dans le vestibule. Mai 1889. Paris, Chamerot, 1889, in-8° de 51 pages.

Section de géographie. Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés dans la section de géographie. Mai 1889. Paris, Chamerot, 1889, in-8° de 57 pages.

Catalogue des sciences médicales, t. III. Paris, in-4° de 287 pages.

Brest. — *Rapport de M. le Bibliothécaire de Brest à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport sur le service de la bibliothèque, pendant l'année 1888.

Dons et achats. — Au 1er janvier 1888, la bibliothèque comptait 40,000 volumes.

Au 1er janvier 1889, elle en possédait 41,069. Cet accroissement de 1,069 volumes résulte des achats ou dons, dont voici la liste sommaire : (Le détail en est donné dans trois états annexés au présent rapport).

1°	— Mairie de Brest. Achats ou dons	804
2°	— Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts	54
3°	— Ministère des finances	2
4°	— d° des travaux publics	3
5°	— d° de la guerre	1
6°	— Direction générale des douanes	2
7°	— Préfecture de la Seine	3
8°	— d° du Finistère	2
9°	— Diverses mairies	25
10°	— Dons particuliers	173
	Total	1,069

Ce chiffre de 41,069, dans lequel ne figurent que les imprimés, donne à notre bibliothèque, comme nombre de volumes, un rang assez élevé dans la hiérarchie des bibliothèques des principales villes de province. Beaucoup d'entr'elles, plus importantes comme chiffre de population, sont moins riches que celle de Brest à ce point de vue. Ainsi, par exemple, le Havre, dont la population est presque double de celle de notre cité (112,000), ne possédait que 39,617 volumes au dernier recensement (1888) et cependant le budget annuel de la bibliothèque est de 2,500 fr. pour achats de livres, et de 800 fr. pour la reliure, c'est-à-dire, *plus que double* de celui que le Conseil municipal alloue — depuis deux ans seulement — à notre bibliothèque. Ces chiffres sont extraits d'une pièce officielle, du rapport du bibliothécaire du Havre, au Ministre pour 1887. Nous ajouterons — non sans un légitime amour-propre — que 30 lecteurs seulement peuvent trouver place aux tables de la salle de lecture du Havre, tandis que les nôtres peuvent en recevoir 45 à 50.

Les divans, placés près des fenêtres, permettent, en outre, à 10 lecteurs de lire dans des conditions d'éclairage et de confort qui ne laissent rien à désirer.

Achats ou dons de la Mairie. — L'acquisition la plus importante a été faite, au mois de février dernier, à l'aide d'un crédit supplémentaire de 2,400 fr. libéralement voté par le Conseil municipal, pour l'achat de la bibliothèque Malmanche, composée de 363 ouvrages formant un ensemble de 563 volumes, concernant l'histoire de France et l'art héraldique. Nous n'en faisons mention que pour mémoire, ayant déjà eu l'occasion, dans notre rapport de l'année dernière, de dire en quoi elle consistait, et le cachet particulier qu'elle devait donner à notre bibliothèque, déjà si riche en documents de même nature.

Une partie de notre budget normal a été affectée à la reliure et au paiement intégral de la collection du journal l'*Art*. Une somme d'environ 250 fr. a été employée à solder l'abonnement des nombreux journaux ou revues que nous recevons.

La plupart des ouvrages achetés, cette année, concernent l'histoire de France, l'histoire de Bretagne, la littérature de notre pays, les sciences mathématiques et physiques, la pédagogie et la bibliographie.

Parmi ces ouvrages, il en est, et des meilleurs, ou tout au moins, des plus difficiles à se procurer, qui ont été achetés *d'occasion*. Leur prix d'achat représente à peine le quart du prix de leur reliure. Dans ce nombre, nous citerons :

1° — *Les libertez de l'Église gallicane* de Pithou, gr. in-fol. de 948 p., rel. veau.

2° — *Les œuvres de Lucien*, en grec et en latin, gr. in-4° de 1,200 pages, même reliure.

3° — *Les œuvres de Salvian, évêque de Marseille*, gr. in-4°, rel. veau.

4° — *La décade philosophique, littéraire et politique*, in-8°, 33 vol., rel. veau.

5° — *Les discours de Fox et de Pitt*, in-8°, 12 vol. rel. veau.

6° — *L'antiquarius* de Laurenberg, in-4°, parch.

Tous ces volumes sont en parfait état de conservation.

Dans le courant de janvier de cette année, nous avons avons acheté, au prix

de 150 fr., au lieu de 250 fr., le *Dictionnaire de l'industrie et des arts industriels*, de Lami, formant 8 gros volumes, ornés de 2,400 gravures. Cette encyclopédie ne figurera que dans la liste des ouvrages acquis en 1889.

Nous nous sommes fait un devoir de signaler au comité d'achats les livres dont nous manquons, et qui nous paraissent répondre aux désirs ou aux besoins des lecteurs, toutes les fois que nous les voyons figurer, soit dans les catalogues des ventes de bibliothèques particulières, soit dans les nombreux catalogues de livres *d'occasion*, que nous recevons ou que publie le *Journal de la librairie*.

Don des Ministères. — Le Ministère de l'instruction publique nous a fait don de 49 volumes, dont le détail se trouve dans l'état n° 2, annexé à notre rapport. La plupart de ces ouvrages font suite à ceux que nous recevons de la même source, chaque année. Parmi les plus considérables, nous citerons *l'Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, les *Lettres de Catherine de Médicis*, la *Collection des Anciens alchimistes grecs*, de MM. Berthelot et Ch. Ruelle, et un certain nombre de journaux et de revues littéraires et scientifiques.

Dons particuliers. — Nous avons reçu 170 volumes offerts par quelques-uns de nos concitoyens (Voir l'état n° 3).

Les dons les plus importants de cette catégorie sont ceux que nous devons à la libéralité de notre compatriote, l'amiral Réveillère, qui nous a envoyé 27 volumes formant l'ensemble des ouvrages qu'il a publiés sous le pseudonyme de Paul Brandat, et ceux de M. Hétet, ancien pharmacien en chef de la marine, ancien directeur du laboratoire municipal.

Parmi les ouvrages donnés par l'amiral Réveillère, ne figurent pas les 10 volumes qui ne nous sont parvenus qu'en janvier 1889 et formant le complément de ses œuvres littéraires.

Le don Hétet se compose surtout d'ouvrages scientifiques que nous ne possédions pas encore, et de la collection des *Archives de médecine navale* qui nous manquaient également.

Nombre de lecteurs. — Le nombre des lecteurs est, à peu de chose près, le même que dans les deux dernières années.

Pour nos séances de jour, la moyenne est de 20 par jour, et de 25 pour les séances du soir. Pendant les mois de juin, juillet et août, on compte à peine *deux* ou *trois* lecteurs le soir. Ces séances pourraient être, pensons-nous, supprimées, dans l'intérêt du budget de la bibliothèque. La dépense qu'entraîne l'éclairage ne nous semble pas suffisamment justifiée par la présence de deux ou trois lecteurs que l'attrait des romans ou des journaux illustrés y appelle.

Dans notre rapport de 1886, nous disions que *les heures d'ouverture* de la bibliothèque pourraient être utilement modifiées. Elle est ouverte, en effet, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 6 à 10 heures du soir. Dans ces conditions, elle n'est guère accessible qu'aux retraités ou aux gens inoccupés ; l'immense majorité des Brestois, militaires, fonctionnaires ou commerçants, doivent consacrer leur journée au travail de bureau ou à leurs occupations professionnelles. Pour les séances du soir, les heures des repas ne permettent d'en profiter que de 8 à 10 heures. Nous ajoutions qu'en soumettant ce *desideratum* à

l'administration municipale, nous ne faisions que transmettre un vœu souvent exprimé devant nous par un grand nombre de nos concitoyens.

Une expérience récente semble justifier la mesure que nous sollicitions et mérite d'attirer l'attention de l'administration. Elle a été faite dans une grande ville maritime dont les mœurs et les habitudes, par conséquent, offrent quelque analogie avec les nôtres.

Nous lisons, en effet, dans le rapport du bibliothécaire du Havre, pour l'année 1887, au Maire de cette ville : « jusqu'au 30 mai, la bibliothèque a été ouverte » de 11 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 6 heures 1/2 à » 9 heures 1/2 du soir.

» Sur la demande de nombreux habitants, vous avez — par l'arrêté du 27 mai » 1887 — apporté aux heures d'ouverture les modifications suivantes :

» A partir du 30 juin, le public a été admis de 9 heures du matin à midi, de » 2 heures à 5 heures de l'après-midi, et de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir. Il en » est résulté une augmentation de 6,500 lecteurs, et cet accroissement doit être » principalement attribué aux facilités plus grandes, faites au public par le chan- » gement d'heure édicté par l'arrêté du 27 mai 1887. »

Cet essai nous semble concluant et mériterait d'être renouvelé à Brest. Nous pensons ne pas trop nous avancer en prédisant que ces résultats avantageux seraient encore plus marqués à Brest qu'au Havre. Tous les bureaux civils ou militaires ferment, en effet, à 4 heures dans notre ville, ce qui n'a pas lieu dans les bureaux des maisons commerçantes ou industrielles des grands ports de commerce comme le Havre.

Liste des ouvrages les plus souvent demandés. — A ce point de vue, la physionomie de notre bibliothèque ne diffère en rien de celle des années précédentes. Les ouvrages les plus lus sont, par ordre de préférence : le *Dictionnaire* de Larousse, dont trois ou quatre volumes à la fois sont constamment en lecture, pendant les séances de jour ; la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue scientifique et littéraire*, la *Géographie* d'Elisée Reclus, l'*Illustration*, le *Monde illustré*, les œuvres de Victor Hugo, de Thiers, de Michelet, les classiques, les ouvrages d'histoire héraldique et nobiliaire concernant la Bretagne, les monographies sur le Finistère et les départements limitrophes.

Prêts. — Sur six demandes d'autorisation d'emporter des livres de la bibliothèque, trois seulement ont été accordées, et encore s'agissait-il de membres de l'enseignement. Un petit nombre, parmi les personnes autorisées, en a usé d'une façon suivie.

Catalogue. — Un grand nombre d'erreurs et d'omissions, existant dans les catalogues manuscrits, nous avons dû revoir, pour ainsi dire, un à un, sur les rayons, les ouvrages appartenant à la section des belles-lettres, avant de faire imprimer le nouveau catalogue. Ce travail de revision et un outillage insuffisant de l'imprimeur adjudicataire en ont retardé la publication. Il est aujourd'hui terminé, et nous allons pouvoir, sans désemparer, livrer à l'impression le manuscrit du catalogue d'histoire qui comprendra trois volumes.

Nous disions, en commençant, que notre bibliothèque possédait, au 1er janvier

de cette année, 41,069 articles, sans compter les manuscrits. Nous avons reçu depuis cette époque, les dons suivants :

— Paul Brandat, 10 vol. rel. (Don de l'auteur).

— Du Chatellier père et fils (Œuvres de MM.) 12 vol. (Don de M. Du Chatellier fils).

— *Comptes-rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 4 vol. (Don du Dr Maréchal).

— *Journal de musique*, 10 vol. (Don du Choral Chevé).

— Ministère de l'instruction publique, 62 vol.

— Achats de la Mairie, 26 vol.

Soit ensemble : 124 volumes.

En réalité, nous avons donc, à l'heure actuelle, 41,193 ouvrages. D'autres dons nous sont annoncés. Les nouvelles acquisitions que nous ferons cette année et les périodiques que nous recevons, soit du Ministère, soit de la Mairie, par abonnement, porteront, sans aucun doute, à 42,000 le chiffre de nos volumes. Ils sont déjà placés sur deux ou trois rangs, dans les locaux dont nous disposons qui ne pourraient en contenir un plus grand nombre. Aussi, voyons-nous venir, avec quelque appréhension, le moment où nous devrons, faute de place, laisser séjourner, dans des caisses, peut-être pendant deux ou trois ans, les livres qui nous seront envoyés. Nous faisons donc des vœux pour que la question de construction d'une nouvelle bibliothèque, admise en principe, l'année dernière, par le Conseil municipal, soit tranchée le plus tôt possible. Cette création s'impose d'une façon urgente.

Je suis, etc.

Carcassonne. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Carcassonne, transmis à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel sur les divers services de la bibliothèque municipale de Carcassonne, en vous priant de vouloir bien le transmettre à M. le Ministre de l'instruction publique.

Ce n'est pas sans éprouver un sentiment d'envie que naguère en feuilletant, d'une main un peu fièvreuse, le n° 2 du *Bulletin des bibliothèques et des archives de l'année 1888*, je constatais les accroissements successifs, rapides, multiples des différentes bibliothèques de France. A peu près toutes, qu'elles appartiennent aux grandes ou aux petites villes, voient leurs entrées annuelles grossir sans cesse, — et si, en 1887, Brest hérite de 2,500 volumes ; Lille, de 2,241 ; Le Havre, de 973 ; Poitiers, de 420 ; — je prends au hasard, Le Puy, reçoit 630 volumes ; La Roche-sur-Yon, 620 ; Pau, 579 ; Constantine, 528 ; Quimper, 436 ; Épernay, 398 ; Boulogne, 353, etc., etc. Aussi les bibliothécaires de ces heureux établissements se félicitent de leur sort ; ils ont bien raison, tout afflue chez eux et de partout ; — dons de l'État, achats par les villes, cadeaux des particuliers.

En voyant la bibliothèque de Carcassonne privée de partager ces joies, je me

demande par quelle fatalité elle se trouve sous le coup d'une proscription générale. Mérite-t-elle l'abandon de l'État, l'indifférence financière de la ville, l'éloignement de la générosité privée ?

Si la réserve, imposée par mes humbles fonctions, m'interdit de rechercher les causes qui ont pu amener cette douloureuse situation, je considère comme un devoir de la faire connaître, et je me permettrai même d'ajouter qu'elle ne paraît pas répondre tout à fait à mes efforts.

Convaincu que les livres collectionnés dans une bibliothèque n'y ont pas été accumulés, à grands frais, dans la succession des années, pour être simplement livrés, dans une immobilité perpétuelle, aux vers et à la poussière, mais bien pour servir au développement intellectuel et moral des habitants de la ville, ma préoccupation constante a eu pour but d'attirer le plus de lecteurs possible, en donnant une impulsion plus pratique aux deux moyens qui s'offrent naturellement pour l'atteindre, le prêt et la lecture sur place. Mon titre d'ancien membre de l'Université me rendait les relations faciles et avec les professeurs et avec les élèves du lycée.

Beaucoup, surtout parmi ces derniers, sont venus, viennent même encore ; mais que de déceptions je leur ai procurées! Bien peu de représentants existent à la bibliothèque de Carcassonne, je ne dis pas seulement des écoles philosophiques étrangères, allemandes ou anglaises, mais de la philosophie française de notre époque. Royer-Collard, Cousin, Caro, Taine, Vacherot, Fouillée, Janet, Ribot, etc., sont à peu près inconnus chez nous, et les jeunes élèves de la classe de philosophie n'ont pour principale ressource que le *Dictionnaire philosophique* de Franck ; je n'ai sur ce point d'exception à faire que pour Kant : *Critique de la raison pure ;* — Herber Spencer, *les bases de la morale évolutionniste* ; — Th. Caro, *l'idée de Dieu dans la critique contemporaine* ; — Alf. Fouillée : *l'idée moderne du droit.*

Aux élèves de rhétorique et de seconde, je ne puis offrir que La Harpe pour leurs études de littérature ; nous sommes toujours dans l'attente de l'arrivée des œuvres de Villemain, Sainte-Beuve, D. Nisard, J.-J. Ampère, Saint-Marc-Girardin, Loménie, Deschanel, etc., etc. Si nos historiens sont mieux représentés par Thiers, Guizot, H. Martin, L. Blanc, Michelet, dont l'histoire de France est incomplète, — Vaulabelle, Dareste, etc., — nos poètes contemporains, Lamartine, Alfred de Musset, V. Hugo y sont déjà, trouveront sans doute leur place ici après leur mort. Les jeunes gens qui se livrent à l'étude des sciences ne sont pas mieux partagés.

Les professeurs du lycée qui se rencontrent à la bibliothèque avec leurs élèves, me confient leurs doléances, que je ne puis qu'aggraver en y joignant les miennes.

Je n'ai parlé que d'ouvrages de littérature indispensables ; que n'aurais-je pas à dire s'il s'agissait de livres de fond !

Et malgré tout, y a-t-il cependant dans les deux services dont j'ai parlé plus haut, quelque progrès qui puisse adoucir un peu une amertume légitime ! L'année 1887 présentait une moyenne de 10 lecteurs par jour ; 1888 a vu cette moyenne s'élever à 18 ; c'est donc pour 10 mois d'ouverture de la bibliothèque 3,000 lecteurs en 1887, — 5,400 en 1888, c'est-à-dire une augmentation de 2,400. —

Le service des prêts a donné un accroissement encore plus considérable : 176 volumes sont sortis de la bibliothèque en 1887 ; 608 en 1888 ; différence en plus, 432.

Le lycée, dont j'ai parlé longuement, parce que dans une petite ville comme la nôtre, il est le centre le plus important des études sérieuses, n'a pas seul contribué à cette prospérité relative ; l'armée et certaines administrations, postes, ponts et chaussées, etc., etc., ont fourni un nombre important de lecteurs et d'emprunteurs.

Quelques personnes, pleines de sollicitude pour les richesses de notre établissement, sont tentées de trouver, tout au moins imprudente, sinon dangereuse, l'extension donnée au service des prêts. Il suffit, je crois, pour rassurer ces scrupules bienveillants, d'affirmer qu'il ne s'est jamais produit jusqu'ici le moindre inconvénient, soit pour la tenue, soit pour la rentrée des livres prêtés, et que nous n'avons fait que suivre dans cette voie l'exemple d'un grand nombre de bibliothèques publiques de Paris et de province. Et est-il même nécessaire d'aller chercher ailleurs que chez nous des motifs de cette conduite ? La Société de lecture de Carcassonne a vu près de 20,000 volumes de sa littérature un peu mondaine sortir dans un an de son enceinte, sans éprouver d'autre préjudice qu'un peu d'usure des livres prêtés. Ce succès, s'il n'est pas fait pour inspirer le moindre sentiment d'envie à cause de la frivolité des ouvrages mis en jeu, est une preuve incontestable du goût des habitants de notre ville pour la lecture ; je ne m'aventurerai pas jusqu'à prétendre qu'il est aussi prononcé pour l'étude sérieuse des lettres et des sciences ; la fréquentation de plus en plus marquée de notre bibliothèque atteste cependant qu'il l'est dans une mesure fort louable.

Des considérations qui précèdent il résulte que la dernière partie de ma tâche, qui consiste à énumérer les acquisitions pendant l'année 1888 ne peut être que brève et facile.

Il me suffit, en effet, de citer quelques ouvrages envoyés par le Ministère de l'instruction publique : *Œuvres de Cauchy* (tome VI) ; *de Lagrange* (tome XI) ; *de Fourier* (tome I) ; — *Lettres de Catherine de Médicis, de Peiresc* ; — *Remontrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle* ; — *Itinéraires de Philippe-le-Hardi et Jean-Sans-Peur* ; — un petit nombre de *Bulletins du comité des travaux historiques* ; et quatorze volumes de littérature et d'histoire en langue espagnole ; — et comme provenance de la municipalité, dix périodiques ; *Revue des Deux-Mondes* ; — *Revue historique* ; — *Revue politique et littéraire* ; — *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences* ; — *Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme* ; — *Revue d'hygiène* ; — *l'Économiste français* ; — *la Bibliographie de la France* ; — *l'Artiste*.

Quant aux dons des particuliers, je n'aurais à citer que quatre petites brochures, s'il n'était de mon devoir de signaler un exemple bien digne d'imitation. Il s'est trouvé à Carcassonne un homme qui a mis depuis longtemps sa générosité au service des lettres, aussi bien que la sûreté de son goût littéraire et la solidité de son érudition. Ses dons à la bibliothèque s'élèvent jusqu'ici à plus de 1,800 volumes, et l'année 1888 y figure pour 54. Ce bienfaiteur, qui se nomme M. Cornet-Peyrusse, mérite la reconnaissance de la ville et de ses habitants ; celle du bibliothécaire lui est assurée dans sa plus haute expression de sincérité.

Mais si cette conduite a droit aux plus grands éloges, n'a-t-elle pas pour contre-coup de mettre encore plus en relief l'indifférence des pouvoirs publics pour notre bibliothèque ? Si chaque siècle, aux diverses phases de son évolution, apporte son contingent plus ou moins élevé, plus ou moins durable aux productions de l'esprit humain, chaque génération, dans une cité, a pour devoir de recueillir, avec discernement et selon ses moyens, les œuvres qu'elle juge les plus utiles, et les représentants élus de la ville, celui de les mettre à la disposition des habitants pour le développement de leur instruction littéraire, scientifique et morale. Laisser à nos successeurs des lacunes trop larges à combler serait s'exposer à encourir leur blâme aussi sévère que mérité.

Le 23 décembre 1888, après environ deux ans d'une existence ignorée, le comité d'inspection et d'achats de la bibliothèque a été enfin régulièrement installé. Composé d'hommes d'une compétence incontestable, d'un dévouement éprouvé pour tout ce qui touche au domaine de l'intelligence, il se fera à la fois un honneur et un devoir, j'en suis assuré, de soumettre à l'État, au Conseil municipal, comme au Conseil général de l'Aude, les besoins de la bibliothèque et les vœux du bibliothécaire.

J'ai l'honneur, etc.

Constantine. — *Rapport de M. le Maire de Constantine à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, conformément aux prescriptions contenues dans les circulaires ministérielles des 20 septembre 1887 et 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le fonctionnement de la bibliothèque municipale de Constantine.

Le comité d'inspection et d'achats fonctionne régulièrement, les procès-verbaux des séances sont inscrits sur un registre spécial.

Les divers catalogues et registres sont bien tenus et à jour.

Un crédit de 2,600 fr. est alloué par la ville pour l'entretien de la bibliothèque ; ces fonds ont été employés comme suit pendant l'exercice 1888 :

1° Traitement du bibliothécaire	1,100 »
2° Achat d'ouvrages	804 60
3° Abonnements divers à des périodiques	211 90
4° Reliure	483 50
Total égal	2,600 00

L'entretien du local et du matériel, les fournitures de bureau, le chauffage et l'éclairage sont payés sur les crédits alloués par la ville pour le service général de la Mairie.

Situation numérique de la bibliothèque à la date du 1er janvier 1889.

	MANUSCRIT.	IMPRIMÉS.					TOTAL des imprimés	
		Sciences et arts.	Théologie.	Jurisprudence.	Histoire et Géographie.	Littérature.	par ouvrages.	par volumes, brochures ou livraisons.
Il existait au 1er janvier 1888	1	1,695	51	81	1,374	600	3,801	10,868
Entrées du 1er janvier au 31 décembre 1889.....	»	27	»	4	40	35	115	545
Il existe au 1er janvier 1889.	1	1,722	51	85	1,423	635	3,916	11,413

Les entrées pendant l'année 1888 se décomposent comme suit :

1° Achats ..	Ouvrages nouveaux 66.....	164 v.	205 volumes
	Suites d'ouvrages.....	41 v.	
2° Abonnements à des périodiques.....			115 v. ou liv.
3° Dons des Ministères	Ouvrages nouveaux 17...	17 v.	189 v. ou liv.
	Suites d'ouvrages.....	20 v.	
	Périodiques..	142 v.	
4° Dons des particuliers.....	32...		36 v. ou liv.
Totaux.....	115 ouvrages formant		545 v., liv. ou br.

183 volumes ou albums ont été reliés dans l'année moyennant une dépense de 483 fr. 50.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, de 8 à 11 heures du matin, et de 2 à 5 heures du soir.

8 à 10 volumes par jour sont remis pour être lus sur place à une moyenne de 6 lecteurs.

12 à 15 volumes par jour sont prêtés au dehors à une moyenne de 8 emprunteurs autorisés.

Le personnel de l'enseignement forme un peu plus des 2/3 du total des lecteurs.

Les ouvrages demandés plus particulièrement sont ceux d'histoire, de géographie, de littérature et de critique littéraire.

En résumé, la bibliothèque de Constantine fonctionne bien ; il y a cependant lieu de signaler qu'étant de création récente, il ne lui est pas toujours facile de suffire aux besoins du public studieux. Le personnel de l'enseignement, qui est considérablement accru et qui en est la principale clientèle, ne trouve pas tou-

jours, il s'en faut, les éléments d'étude qu'il désire. C'est à peine si la série des classiques anciens et modernes commence à se compléter.

L'histoire, en général, est insuffisamment représentée ; l'histoire locale, plus souvent demandée, commence cependant à l'être assez convenablement. La littérature et la critique littéraire contemporaines laissent beaucoup à désirer. De là, trop souvent, l'impossibilité de satisfaire aux demandes des lecteurs.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien considérer que la bibliothèque de Constantine est encore dans sa période de formation, qu'en conséquence elle a plus particulièrement besoin d'être aidée et je sollicite de votre bienveillance une part plus large dans les concessions d'ouvrages accordés par l'État.

Veuillez agréer, etc.

Épernay. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire d'Épernay, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le fonctionnement de la bibliothèque pendant l'année 1888.

Comité d'inspection. — Le comité d'inspection se réunit tous les trois mois, sous la présidence du premier de vos adjoints, auquel vous avez confié la mission de veiller aux intérêts de la bibliothèque.

Les procès-verbaux des séances sont inscrits sur un registre spécial qui reste entre les mains du secrétaire.

Catalogue méthodique. — L'impression du catalogue, commencée en 1882, est enfin terminée pour le moment, le 3e volume ayant paru dans le courant de mars dernier.

Un exemplaire, placé dans la salle principale de l'établissement, reste constamment à la disposition du public.

Actuellement, il ne s'agit plus que de fixer le prix de vente de cet important travail, et de le mettre aussitôt que possible à la disposition des personnes qui se proposent d'en faire l'acquisition.

Inventaire général des volumes. — La bibliothèque ne possédait guère, vers 1867, que 10,000 volumes, non compris les manuscrits ; ils étaient classés de la sorte :

Théologie.....	3,600	volumes.
Jurisprudence.....	610	—
Sciences et arts.....	1,050	—
Belles-lettres.....	1,400	—
Histoire	2,400	—
Mélanges.....	450	—

Aujourd'hui, le nombre de volumes qui s'y trouvent est de plus de 24,000, qui se répartissent de la manière indiquée dans les deux tableaux suivants :

1° *Inventaire général par volume du catalogue.*

VOLUMES du catalogue.	Format in-fol.	Format in-4°.	Format in-8° et autres.	TOTAUX.
1er volume	975	806	3,880	5,661
2e volume.....	317	588	6,174	7,079
3e volume.....	1,075	1,434	8,954	11,463
TOTAUX....	2,367	2,828	19,008	24,203

Dans les résultats ci-dessus ne sont pas compris les manuscrits qui se répartissent ainsi : 36 volumes in-fol. ; 105 vol. in-4°, et 64 vol. in-8°. En tout, 205 volumes.

2° *Classement des volumes par matières.*

MATIÈRES.	Format in-fol.	Format in-4°.	Format in-8° et autres.	TOTAUX.
Théologie.....	772	527	2,620	3,919
Jurisprudence.	206	285	1,374	1,865
Sciences et arts	265	482	3,554	4,301
Histoire	587	1,158	5,984	7,729
Mélanges.....	437	217	1,323	1,977
TOTAUX....	2,367	2,828	19,008	24,203

Ce qui précède donne occasion de constater ceci : c'est que, dans l'espace de vingt et quelques années, le nombre des volumes que possédait la bibliothèque a plus que doublé.

Cette augmentation si rapide doit être attribuée en grande partie aux acquisitions de la Société de la bibliothèque ; et pour le reste, aux envois des Ministères et à ceux de la Société de l'Histoire de France ; aux dons et hommages des auteurs et éditeurs ; finalement, aux générosités toutes récentes de quelques-uns de nos honorables compatriotes, tels que MM. Louis Perrier, Isidore Godart, baron Le Fol, Th. Bucquet, A. Roger, etc., etc.

Et maintenant, si j'ajoute que plusieurs centaines de volumes qui viennent d'être acquis n'ont pu être compris dans l'inventaire précédent, nous sommes autorisé à dire que la bibliothèque d'Épernay possède en chiffre rond 25,000 volumes.

Accroissement de la bibliothèque. — Pendant l'année 1888, le fonds de la bibliothèque, ainsi que le constate la liste qui accompagne le présent rapport, s'est enrichi de 343 volumes et brochures des provenances suivantes :

1° Acquisitions de la Société	250	volumes.
2° Envois des Ministères et de quelques municipalités	17	—
3° Envois de la Société de l'Histoire de France	22	—
4° Dons particuliers	54	—

Ces 343 articles sont ainsi répartis dans les différentes séries du catalogue.

1° Théologie	1	volume.
2° Jurisprudence	»	—
3° Sciences et arts	79	—
4° Belles-lettres	145	—
5° Histoire	118	—

Les achats de la Société de la bibliothèque se sont élevés à la somme de 1685 fr., savoir :

Livres nouveaux	865 fr.
Revues et publications collectionnées	760 »

Reliures. — La somme dépensée pour reliures et autres menus frais, à la charge du budget communal, s'est élevée à 952 fr. 95 c.

Le nombre des volumes reliés a été de 371.

En plus des Revues et d'ouvrages nouvellement acquis ou fatigués, nous avons fait relier les six derniers volumes in-fol. du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (n° 957, t. III du catalogue) ; la collection des *auteurs latins* de l'édition Lemaire ; le *Voyage archéologique en Grèce* ; une douzaine de manuscrits dont il a fallu raccommoder soigneusement les feuillets ; quelques ouvrages de luxe, etc., etc.

Règlement de la bibliothèque. — L'ancien règlement, qui remontait à 1867, alors qu'il n'y avait pas de catalogue, renfermait certaines dispositions qui n'étaient plus en harmonie avec l'époque actuelle.

Nous avons senti la nécessité de le rajeunir dans quelques-uns de ses articles.

Un nouveau règlement, élaboré par l'administration municipale de concert avec le comité d'inspection, contient les mesures préservatrices en rapport avec la situation présente.

Ainsi, l'article 5 interdit formellement aux lecteurs ou visiteurs de toucher aux atlas, cartons et in-folios placés sur les tables ou dressés dans les corps de boiserie, de monter aux échelles et de prendre eux-mêmes les livres sur les rayons de la bibliothèque.

Cet abus, qui existait depuis la fondation de la Société et qu'en l'absence de catalogue les bibliothécaires avaient dû tolérer, a disparu aujourd'hui d'une manière à peu près absolue.

J'ajoute que les membres de la Société, qui ont cependant droit à quelques égards, se sont généralement soumis d'assez bonne grâce à la règle commune.

Cette importante amélioration méritait d'être signalée.

D'autre part, l'article 10 porte que les ouvrages de luxe, les éditions rares et les manuscrits, etc., ne peuvent être prêtés au dehors.

Cette restriction, qui ne semble pas admettre d'exceptions, a paru tellement sévère à M. le Ministre de l'instruction publique, qu'il a cru devoir vous exprimer le désir que le comité d'inspection fût appelé à modifier cet article du règlement dans un sens plus libéral.

Avant de prendre une décision, le comité a tenu à se rendre compte au plus juste de ce qui se fait sous ce rapport dans les bibliothèques les plus importantes de notre région.

D'après les renseignements plus ou moins explicites qui ont été ainsi recueillis, il résulte que dans les établissements auxquels je viens de faire allusion, le prêt au dehors des manuscrits, précieux ou non, est interdit ; et que cette interdiction s'applique également aux livres rares ou illustrés, aux collections, gravures, etc.

Ces réponses étant conformes aux mesures conservatrices énoncées en l'article dont il est question, le comité, en réponse à la lettre de M. le Ministre, a émis l'avis, à l'unanimité des membres présents, que « *dans l'intérêt de la bibliothèque » et pour la bonne conservation des manuscrits et autres ouvrages précieux, il y avait » lieu de maintenir dans le règlement les mesures restrictives et conservatrices qui y » sont portées.* »

Dans l'hypothèse que je ne serai pas désavoué par le comité, je prends sur moi d'ajouter que, bien certainement, vous ne refuseriez pas, le cas échéant, de donner une suite favorable à toute demande d'emprunt qui vous serait présentée sous les auspices de M. le Ministre de l'instruction publique.

Lecteurs sur place. — D'après l'article 1er du règlement, la bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Pendant l'année, 184 personnes s'y sont présentées : les unes, en très petite quantité, pour lire sur place et y rester plus ou moins longtemps ; les autres, pour demander à compulser les documents dont elles avaient besoin, mais sans y séjourner.

Prêts de livres. — Le service des prêts est établi de telle sorte qu'aucune erreur ne peut s'y produire.

En effet, chaque volume qui sort est inscrit en trois endroits différents : d'abord sur un registre *ad hoc* ou main-courante ; puis sur une feuille qui le concerne tout spécialement ; enfin, sur une fiche qui porte le nom de l'emprunteur.

Conséquemment, tout volume qui rentre doit être émargé aux trois places où a eu lieu l'inscription primitive. C'est en quelque sorte une comptabilité en partie double et où les opérations se contrôlent réciproquement.

Les membres de la Société seuls, à moins d'une autorisation de M. le Maire, sont admis à emporter des livres.

Le tableau comparatif ci-après vous permettra d'apprécier l'importance de ce service.

ANNÉES.	Journées d'ouverture de la bibliothèque.	NOMBRE ANNUEL		MOYENNE JOURNALIÈRE	
		de prêts.	de volumes.	des prêts	des volumes.
1887.....	275	3,309	6,435	12,03	23,40
1888.....	275	3,344	6,150	12,15	22,36
Dif. en plus..	»	33	»	0,12	»
Dif. en moins	»	»	285	»	1,04

De l'examen de ce tableau, il résulte, que pour 1888, le nombre de prêts a été en augmentation de 33 sur 1887 ; mais que le nombre des livres prêtés a subi une diminution de 285.

Pour ne pas répéter ce que j'ai dit l'année dernière à ce sujet, je me bornerai à ajouter que les goûts de nos emprunteurs ne varient guère d'année à autre : les lectures frivoles et légères l'emportent de beaucoup sur les lectures intéressantes et instructives.

Matériel et installation. — L'entretien de l'édifice et le matériel, le chauffage et l'éclairage, prévus au budget, ne laissent rien à désirer.

Toutefois, il y a lieu de faire une réserve en ce qui concerne le parquet dont la réfection intégrale s'imposera à bref délai.

En résumé, la bibliothèque d'Épernay, parfaitement organisée, fonctionne dans d'excellentes conditions.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien, aux termes de la circulaire du 28 juin 1886, communiquer à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts les documents qui font l'objet du présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Épinal. — M. Chapellier a été bibliothécaire de la ville d'Épinal, en remplacement de M. Lecomte.

Évreux. — *Rapport sur le service de la bibliothèque de la ville d'Évreux.*

Observation préliminaire. — La situation générale des services de la bibliothèque publique de la ville d'Évreux a été exposée en détail dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser à la date du 20 novembre 1883.

Les conditions dans lesquelles se trouvent les diverses collections de la bibliothèque ne se sont pas modifiées depuis et donnent lieu aux mêmes remarques. Le présent compte-rendu ne comprendra par conséquent que les renseignements spéciaux sur le fonctionnement du service pendant l'année 1888.

Accroissements de la bibliothèque. — Pendant l'année 1888, la bibliothèque s'est

accrue de 83 ouvrages comprenant 226 volumes, brochures ou fascicules. Le nombre des volumes se décompose comme il suit, d'après leur provenance :

Dons de l'État. — 29 volumes et 60 brochures et fascicules faisant suite aux ouvrages en publication, ci	89
Dons des auteurs et divers. — 38 volumes et 16 brochures, ci.....	54
Don de la veuve de l'amiral Bourgois, le 7 février 1888..	83
Total en volumes et fascicules	226

Dans ces chiffres ne figure pas le don très important fait à la ville par M. Lucien Fouché, ancien percepteur à Évreux. M. Fouché, décédé le 16 novembre 1888, a légué par testament à la ville d'Évreux, sa bibliothèque composée de plusieurs milliers de volumes comprenant principalement des ouvrages anciens et modernes de littérature et d'histoire.

Par suite de l'encombrement des locaux affectés au service de la bibliothèque, les livres provenant de ce legs, dont la ville a dû prendre immédiatement possession, ont été placés provisoirement dans les dépendances du musée municipal. Il n'est pas probable que leur installation définitive puisse être effectuée avant la construction du nouvel hôtel-de-ville projeté, qui doit comprendre les salles de la bibliothèque municipale.

Il n'a été fait aucun achat de livres. Le crédit annuel de 300 francs, inscrit au budget municipal pour le service de la bibliothèque, a été en effet entièrement absorbé par les reliures et l'entretien.

Catalogue. — Le catalogue sur fiches, complètement terminé, a été tenu régulièrement au courant au fur et à mesure des entrées nouvelles. L'estampillage et le numérotage des volumes, tant anciens que nouveaux, ont été continués.

Communications de livres. — Le nombre des personnes qui ont fréquenté la bibliothèque pendant l'année 1888 a été sensiblement le même que pendant les années précédentes. Les lecteurs ordinaires appartiennent à la classe des professeurs et surveillants du lycée et comprennent aussi un certain nombre de fonctionnaires, d'employés et quelques rentiers. Les livres sont consultés sur place ou confiés aux personnes munies d'une autorisation de M. le Maire.

Le nombre des volumes ainsi confiés ne s'est élevé qu'à 68. Pour expliquer ce chiffre, il convient de ne pas perdre de vue que la bibliothèque municipale d'Évreux se composant presque exclusivement d'ouvrages anciens et d'érudition et ne bénéficiant depuis longues années que de dons ou d'envois peu importants, n'offre pas au point de vue scientifique et littéraire toutes les ressources que l'on pourrait souhaiter.

Comité d'inspection et d'achats de livres. — Le comité d'inspection et d'achats de livres s'est réuni une seule fois et à titre officieux sur la convocation du Maire. Il n'y a pas de réunions périodiques. La modicité du crédit inscrit au budget annuel ne permettant pas l'acquisition de livres et la solution des questions générales concernant le service de la bibliothèque, étudiée par le comité dans plusieurs séances tenues de 1881 à 1886, se trouvant ajournée jusqu'à l'installation de la bibliothèque dans le nouvel hôtel-de-ville projeté, le comité n'est actuellement convoqué que lorsque son attention est appelée sur un point déterminé.

Une vacance s'est produite au sein du comité par suite du décès de son vice-résident, M. Lucien Fouché.

Grenoble. — *Rapport de M. Maignien, bibliothécaire de la ville de Grenoble, à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation de la bibliothèque de Grenoble pendant les exercices 1887-1888.

Administration et personnel. — La commission de surveillance et d'achats de livres, formée de vingt membres, sous la présidence du Maire de la ville, se réunit régulièrement tous les trois mois, depuis l'année 1888. Notre personnel se compose d'un conservateur, de deux aides bibliothécaires et de quatre surveillants.

Ressources financières. — Un crédit de 2,000 francs est alloué par la ville pour l'achat de livres ; un crédit de 800 francs est destiné à la bibliothèque du Dauphiné et aux achats de médailles et antiques.

Accroissements. — Du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1888, la bibliothèque s'est accrue de 390 ouvrages, parmi lesquels sont compris 171 volumes ou fascicules, qui sont dus à la générosité de votre Ministère. Le nombre des ouvrages de la bibliothèque est de 166,648, au 31 décembre 1888.

Catalogue et classement. — Les ouvrages portés au registre d'entrées ont été estampillés, et en même temps, inscrits au catalogue et classés à leurs séries respectives.

Estampillage. — L'estampillage n'a pas été terminé, à la fin de l'année dernière, comme je l'espérais. Ce travail était fait par un surveillant qui ne pouvait donner tout son temps à cette opération. J'ai organisé le service de manière à ce qu'un employé soit constamment occupé à cette vérification. Il a été estampillé 130,245 ouvrages ; il reste encore 36,403 volumes qui recevront l'estampille d'ici à quelques mois.

Manuscrits. — Le catalogue des manuscrits, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, va paraître incessamment ; il comprend 2,089 numéros et 1,786 autographes et formera un volume de 664 pages (1).

Prêts de livres. — Le nombre des lecteurs a été, en 1887, de 7,066 ; en 1888, de 7,819 ; le nombre des volumes prêtés s'est élevé, en 1887, à 12,400 ; en 1888, à 12,798, soit une moyenne de 28 visiteurs par séance ou de 588 par mois ; en 1888, nous avons eu 31 visiteurs par séance, nous donnant 651 lecteurs par mois. La bibliothèque est fréquentée également par toutes les classes de la société.

Prêts au dehors. — Les livres sont prêtés au dehors aux personnes munies d'une autorisation de M. le Maire ; le nombre des volumes prêtés a été :

en 1887.....	1,940 volumes	à 561	emprunteurs.
en 1888.....	1,306 »	à 558	»

Les prêts sont surtout faits aux professeurs des Facultés et du lycée.

(1) Il a paru depuis la rédaction de ce rapport.

Dons particuliers. — M. Eugène Chaper, qui ne cesse, depuis quelques années, de nous donner des preuves de sa libéralité, a enrichi notre bibliothèque d'une importante collection de journaux dauphinois, et d'une série de manuscrits autographes, contenant les travaux littéraires et philosophiques de Servan. Nous sommes également redevables à M. Mégard-Savin, capitaine d'infanterie de marine, d'un *Satra* de l'Inde, ou livre ancien de philosophie religieuse hindoue, en langue et caractères pali. Les caractères de ce précieux manuscrit sont tracés au burin sur des feuilles de latanier. Citons encore parmi les principaux donateurs : MM. Aristide Albert, Panckoucke, Jules Chevalier, etc.

Atelier de reliure. — Depuis 17 ans, un atelier de reliure fonctionne régulièrement dans notre bibliothèque. La ville consacre, depuis cette époque, un crédit annuel de 6,000 francs pour son entretien. 5,599 volumes ont été reliés pendant les années 1887-1888.

La Rochelle. — *Rapport de M. le Maire de La Rochelle à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous les renseignements que vous avez bien voulu me demander sur la situation de la bibliothèque publique de la ville de La Rochelle.

La bibliothèque a été visitée en 1888 par M. l'inspecteur général Lacombe, qui en a reconnu l'excellente organisation et le bon fonctionnement.

M. Musset, bibliothécaire, a rédigé, cette même année, l'inventaire général et analytique des manuscrits de notre dépôt. Cet inventaire a été imprimé par le Ministère de l'instruction publique dans la collection ayant pour titre : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France.* Il occupe, dans cette collection, le tome VIII, série des départements.

Une amélioration demandée avec instance par le public qui fréquente assidûment la bibliothèque, consiste dans l'impression du catalogue des livres imprimés attribués ou légués à la bibliothèque depuis l'année 1879. — Ce catalogue, dont la minute est terminée, va pouvoir être livré à l'impression, grâce à un crédit de 750 francs voté, à cet effet, par le Conseil municipal.

Il fera suite aux précédents catalogues et comprendra l'inventaire de 2,000 volumes environ légués à la bibliothèque par M. le général Callier, décédé récemment à Paris ; ces volumes vont nous être adressés incessamment.

Tout en achevant l'inventaire analytique des manuscrits et le catalogue des imprimés, le conservateur de la bibliothèque a entrepris un inventaire iconographique de la bibliothèque, c'est-à-dire la liste de toutes les gravures, portraits, plans et cartes détachés qui existent dans notre dépôt, et qui, le plus souvent, sont compris sous le titre général du volume les renfermant.

Cet inventaire contiendra en outre la nomenclature et la description de tous les dessins et gravures d'intérêt régional disséminés dans les volumes imprimés ou manuscrits.

A ce travail succédera, en 1890, la confection du catalogue des nombreux doubles qui existent dans nos collections et pour quelques-uns desquels nous demanderons la vente ou l'échange.

Les états ci-joints indiquent les dons et acquisitions d'ouvrages en 1888 et le mouvement comparatif des prêts pendant les deux dernières années.

Dons et acquisitions en 1888.

DISTINCTION DES OUVRAGES par catégorie.	MANUSCRITS.			IMPRIMÉS (volumes).			TOTAL général.
	Dons.	Acquisitions	TOTAL	Dons.	Acquisitions	TOTAL	
Sciences	néant.	néant.	néant.	38	53	91	91
Belles-lettres	»	»	»	196	211	407	407
Beaux-arts	»	»	»	15	27	42	42
TOTAL pour les dons	»	»	»	249	»	540	249
TOTAL pour les acquisitions	»	»	»	»	291		291
	Néant.			540			540

Tableau comparatif du mouvement des livres pour les années 1887 et 1888.

INDICATION DES MOIS.	Nombre de jours.		Nombre d'emprunteurs.		Nombre de livres empruntés.	
	1887	1888	1887	1888	1887	1888
Janvier	13	13	143	139	367	481
Février	11	12	132	127	323	370
Mars	13	15	144	174	421	521
Avril	11	10	102	118	431	415
Mai	13	11	149	115	408	393
Juin	10	13	136	130	378	432
Juillet-Août	16	13	167	167	700	763
Octobre	11	12	143	129	446	466
Novembre	12	12	122	119	329	383
Décembre	12	14	148	128	555	422
TOTAL 10 mois	122	125	1386	1346	4358	4646
Moyenne par mois	12	12	138	134	435	464
Moyenne par jour	»	»	»	»	»	»
Moyenna par emprunteur	»	»	»	»	»	»
Nombre de personnes munies d'autorisations			178	175		
Nombre approximatif des livres consultés sur place (revues comprises)					8,300	8,100
TOTAL des livres consultés sur place ou emportés à domicile					12,658	12,746

En terminant ce court exposé, je me fais un devoir de vous remercier à nouveau, Monsieur le Ministre, du haut intérêt que vous voulez bien porter à notre bibliothèque municipale et de vous exprimer ma gratitude pour les volumes que vous avez bien voulu nous accorder dans le courant du dernier exercice.

Veuillez agréer, etc.

Laval. — *Rapport de M. le Bibliothécaire de Laval à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel concernant le service de la bibliothèque de Laval, pour l'année 1883.

Le nombre des volumes entrés pendant l'année qui vient de s'écouler a été de 572, ce qui porte à 26,156 le total des volumes ; dans ce nombre sont compris ceux dont l'acquisition a été approuvée par la commission (231), ceux qui ont été concédés par l'État (64), enfin ceux qui proviennent de dons (277). Une liste de ces ouvrages accompagne mon rapport.

Les achats ont pu être assez nombreux (231 vol.) relativement à la somme dépensée (1,118 fr. 55 c.), par suite des conditions avantageuses auxquelles nous ont été cédés certains volumes provenant de bibliothèques particulières.

Parmi les dons, nous signalerons en premier lieu, Monsieur le Ministre, les manuscrits laissés à notre établissement par suite des dispositions testamentaires de M. Almire Bernard, ancien notaire de Saint-Pierre-sur-Orthe. Ces documents qui concernent exclusivement l'histoire du Bas-Maine se composent de 30 volumes in-fol., et d'environ 10 liasses. On y remarque en particulier : 3 volumes in-fol. d'extraits du registre des insinuations du diocèse du Mans (1,900 pages) ; 15 vol. in-fol. formant un ensemble de plus de 5,000 pages contenant des notices historiques paroissiales, dont plusieurs sont très importantes et semblent prêtes pour l'impression ; on y trouve des documents intéressants sur presque toutes les communes de l'arrondissement de Mayenne, sur une partie de celles qui sont situées au nord de l'arrondissement de Laval et sur quelques paroisses des départements de la Sarthe et de l'Orne, situées aux confins du département de la Mayenne. Bien qu'il existe un certain ordre dans tous ces papiers, il y aura lieu de faire un nouveau classement, afin de rendre les recherches plus faciles.

Parmi les autres donateurs, je citerai l'un des membres de notre commission, M. Fontaine, qui a donné 166 volumes ; des remerciements sont également dus à M. le général Duboys-Fresney et à M. Dutreil, sénateurs, qui nous ont envoyé des documents administratifs et politiques, ainsi qu'à MM. Lachesnaie, de La Trémoïlle, Moreau, Bougaud, Joubert, etc. Enfin je dois mentionner le don d'un nouveau volume du grand ouvrage sur le Silurien de Bohême, que l'auteur, feu M. Barrande, avait bien voulu, sur ma demande, donner à la bibliothèque de Laval. Cet ouvrage, dont la valeur actuelle s'élève à 1,200 fr., n'est pas encore terminé, mais les dispositions testamentaires de l'auteur nous assurent la possession des volumes que MM. Novak et Waagen sont chargés de faire paraître et qui nous seront envoyés par le musée de Prague.

En ce qui concerne la mise en ordre de tous ces ouvrages, je tiens à vous rappeler, Monsieur le Ministre, que chacun d'eux, après avoir été inscrit au registre

d'entrée, est représenté par une fiche placée alphabétiquement dans notre répertoire et que l'inscription a lieu au catalogue méthodique où nous multiplions les renvois pour rendre les recherches plus fructueuses.

Les personnes autorisées à emporter des livres ont été au nombre de 153, et 2,696 volumes ont été prêtés en dehors de la bibliothèque. En parcourant le registre de sortie, on constate que l'étude guide la plupart des lecteurs dans leur choix ; du reste les personnes appartenant à l'enseignement, soit comme professeurs, soit comme élèves, comptent parmi nos habitués les plus assidus, et j'ajouterai, les plus dignes d'intérêt.

En récapitulant l'emploi divers des fonds alloués pour l'entretien de la bibliothèque, soit une somme de 1,750 fr., nous relevons les indications suivantes :

Achats de livres	1,118 55
Reliure	349 55
Chauffage	148 35
Ports, frais de bureau, etc.	83 90
Mobilier	49 22
Total	1,749 57

Le dernier article « mobilier » comprend la surélévation de certains dressoirs, opération devenue nécessaire par suite du manque d'espace pour placer les volumes nouveaux. Ce fait m'a amené a signaler au maire de Laval l'exiguité de notre local ; déjà, à plusieurs reprises, on a reculé la difficulté en construisant des dressoirs supplémentaires dans la salle de lecture, puis dans le grenier et dans l'escalier qui y conduit ; quelques années après on nous accorda un local dans un établissement municipal où nous pûmes déposer les volumes moins souvent consultés de la vieille jurisprudence, et quelques collections de statistique auxquelles nos lecteurs recourent rarement. Actuellement, l'exhaussement des dressoirs de la grande salle, travail qui sera terminé l'an prochain, nous donne quelques rayons disponibles, mais nous espérons bien, grâce aux arrivages incessants, combler ces vides et prouver prochainement qu'il y a urgence à agrandir le local actuel. Dans cette prévision nous avons indiqué à M. le Maire un moyen pratique et peu onéreux pour la ville, et nous avons demandé qu'on transformât en salle de lecture le rez-de-chaussée de la bibliothèque occupé par les musées d'histoire naturelle et d'archéologie. Les ouvrages d'un usage plus fréquent seraient transportés dans ce nouveau local et la salle actuelle servirait de réserve. Les dépenses consisteraient simplement dans la construction de dressoirs, et dans l'aménagement d'un mobilier convenable pour les lecteurs. Nous aurions ainsi, pour un laps de temps qu'on peut évaluer à un demi-siècle environ, un emplacement suffisant pour installer les volumes présents et à venir.

La ville de Laval, comptant très prochainement construire un musée de tableaux, pourrait y trouver une place pour les collections archéologiques. Quant au musée d'histoire naturelle, sa situation nous semble tout indiquée dans une maison actuellement inoccupée et qui fait partie du jardin que la ville a acquis récemment et qu'elle transforme en Jardin des Plantes.

Veuillez agréer, etc.

Le Havre. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire du Havre, transmis à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, conformément aux prescriptions de l'ordonnance du 22 février 1839, rappelée par la circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le service de la bibliothèque publique pendant l'année 1888, avec prière de le transmettre à M. le Ministre de l'instruction publique avant le 1er mars 1887.

La bibliothèque, en vertu de l'arrêté municipal du 27 mai 1887, est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, les jours fériés et le temps des vacances.

Les heures d'ouverture sont : le matin, de 9 heures à midi, et l'après-midi, de 2 à 5 heures.

Il y a en outre des séances du soir les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine. Elles durent de 7 heures 1/2 à 9 heures 1/2.

Le jeudi soir est réservé pour les séances du comité d'inspection et d'achat de livres.

Il y a eu dans le cours de l'année 1888 :

520 séances de 3 heures.....	=	1560 heures,
+ 218 séances de 2 heures.....	=	436 heures.
Total.....		1996 heures.

Pendant ces 1996 heures d'ouverture, il s'est présenté 17,000 personnes qui ont demandé 22,700 volumes.

La moyenne par séance a donc été de $\frac{17,000}{520+218} = 23$ lecteurs et $\frac{22,700}{520+218}$ volumes prêtés.

En 1887 il s'était présenté 16,800 lecteurs qui avaient demandé 21,000 volumes.

Toutes les classes de la société sont représentées à la bibliothèque : commerçants, ouvriers, soldats, marins, artistes, professeurs, médecins, avocats, fonctionnaires, rentiers, etc.

Les 22,700 volumes prêtés sur place se répartissent comme il suit :

Sciences.....	4,550 volumes
Lettres.....	5,100 »
Droit.....	750 »
Théologie.....	600 »
Histoire et géographie.....	4,800 »
Polygraphie.....	6,900 »
Total.....	22,700 volumes

Les ouvrages le plus souvent demandés sont :

La *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue britannique*, la *Nouvelle Revue*, la *Revue scientifique*, la *Revue politique et littéraire*, la *Nature*, l'*Économiste français*, le *Journal officiel de la République française*, le *Journal du Havre*, le journal *Le Havre*, le *Courrier du Havre*, les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, le *Bulletin des bibliothèques et des archives*, la *Bibliographie de la France*, l'*Illustration*, le *Tour du monde*, le *Magasin pittoresque*, l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, la *Normandie littéraire, archéologique, historique*, etc., la *carte de France* du dépôt

de la guerre, les cartes nautiques, la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par le Ministère de l'instruction publique, la *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France* (Petitot), la *Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France* (Michaud) ;

Et les œuvres de Victor Hugo, Jules Verne, Voltaire, Diderot, J.-J. Rousseau, Pierre Corneille, Molière, Racine, Boileau, Rabelais, La Fontaine, Châteaubriand, Lamartine, Bernardin de Saint-Pierre, Casimir Delavigne, Jules Michelet, Henri Martin, Élisée Reclus, Guizot, Thiers, Victor Duruy, Désiré Nisard, Littré, H. Taine, Alexandre Dumas fils (Théâtre), Eugène Labiche (Théâtre), Gœthe, Schiller, Walter Scott, Fenimore Cooper, Charles Dickens, Emile Souvestre, Charles Deslys, Alphonse Karr, G. de la Landelle, Roret (Manuels), Ad. Joanne (géographie des départements de la France), Dom Bouquet (*Recueil des historiens des Gaules et de la France*), la Société de l'histoire de France, le P. Anselme (*Histoire généalogique de la maison de France*), d'Hozier (*Armorial de la noblesse de France*), Michaud (*Biographie universelle*), Vapereau (*Dictionnaire des contemporains*), Pierre Larousse (*Grand dictionnaire du XIXe siècle*), Diderot et d'Alembert (*Encyclopédie méthodique*), Taylor et Nodier (*Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*), Ch. Gavard (*Galeries historiques de Versailles*), Bernard de Montfaucon (*L'antiquité expliquée, les monuments de la monarchie française*), M.-N. Bouillet, Bachelet et Dezobry, la Société des antiquaires de Normandie, la Société de l'histoire de Normandie, Ed. Frère (*Manuel du bibliophile normand*), Mme Oursel (*Nouvelle biographie normande*), Magny (*Nobiliaire de Normandie*), etc.

Prêts externes. — 198 personnes sont autorisées à emporter des volumes pour les lire à domicile.

Voici, pour l'année 1888, la statistique de ces prêts externes, qui sont faits aux conditions suivantes : chaque lecteur peut emporter trois volumes au plus et ne doit pas les garder plus d'un mois.

	Sciences.	Lettres.	Droit.	Théologie.	Histoire et géographie.	Polygraphie.	TOTAUX.
Janvier	35	22	7	9	50	26	149
Février	53	28	12	8	28	32	161
Mars	41	29	12	16	40	40	178
Avril	48	26	12	6	50	55	197
Mai	56	20	6	9	23	40	154
Juin	43	33	22	20	55	42	215
Juillet	63	38	5	13	35	35	189
Août	30	27	6	6	23	31	123
Septembre	14	32	»	8	31	29	114
Octobre	58	52	19	6	46	39	220
Novembre	44	39	16	7	35	20	161
Décembre	44	26	8	5	21	21	125
TOTAUX	529	372	135	113	437	410	1986

Ont été prêtés au dehors :

202 fois : *Revue des Deux-Mondes.*
93 fois : *Revue politique et littéraire.*
66 fois : *la Nature.*
48 fois : Académie de Rouen.
46 fois : *la Lumière électrique, Revue scientifique.*
44 fois : la *Nouvelle Revue.*
43 fois : Voltaire.
39 fois : *Gazette des beaux-arts.*
34 fois : le *Tour du monde.*
30 fois : Sainte-Beuve.
27 fois : Cooper (Fenimore).
25 fois : Walter Scott.
24 fois : Demolombe.
23 fois : Frère (Edouard).
20 fois : Havet.
17 fois : Cohen, Vesque (Charles), Viollet-le-Duc.
16 fois : Caumont (Arcisse de).
15 fois : Beaurepaire (Charles de), Dickens (Charles), Michelet.
14 fois : Labiche, Ravaisson.
13 fois : *Journal (le) du Havre*, Pline le naturaliste.
11 fois : Cochet, Oursel (Mme).
10 fois : Dalloz, Fresquet, Guizot, *Magasin pittoresque*, Sismondi.
9 fois : Borély, *Courrier du Havre*, Daniel, Lamartine.
8 fois : Châteaubriand, *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, Joanne (Adolphe), Laferrière, Pardessus, Quinette de Rochemont.

7 fois : Balzac, Delavigne (Casimir), Ercilla, Gœthe, *Revue britannique*, Saint-Pierre (Bernardin de), Tacite, Tite-Live, Vignole.

7 fois : Bollandistes (les), Brizeux, Buisson, Cicéron, Comte (Auguste), Conseil (le) général de la Seine-Inférieure, Dumoustier (Arthur), Duplessis (Georges), Froissart, Grétry, Guy-Patin, Homère, Legros, Mabillon, Massillon, Odolant-Desnos, Plutarque, *Revue critique d'histoire et de littérature*, Vauvenargues, Véron, Vivien (L.) et de Morogues, Xénophon.

5 fois : Académie (l') des sciences, Blanc (Charles), Bougy (Alfred de), Delisle, Dessolins, Hœfer, Hugo (Victor), Juvénal, Labutte, Lapparent (de), Meyerbeer, Mézeray, Nisard (D.), Quérard, Santallier, Senèque le philosophe, Thiers, Velly, Zsckokke.

4 fois : Augustin (saint), Bastiat (Frédéric), Bénédictins (les) de la congrégation de Saint-Maur, Benoist, Bourget (Paul), Chassant, *Chronique des quatre premiers Valois, Chroniques (les grandes) de France*, Cochon (Pierre), *Constructions civiles et industrielles*, Dante, Dioscoride Hoffmann, Leroy-Beaulieu, Lucrèce, Madvig, Müller (Ottfried), Nillus, Rousseau (Jean-Jacques), Shakespeare, Société (la) de numismatique, Sorel (Albert), Taine, Théâtre espagnol, Thucydide, Villaret.

3 fois : Ampère, Bohl de Aron (Mme), Bourassé, Brachet, Brouard, Calvin

(Jean), Chéruel, Chouquet, *Chronique des ducs de Normandie*, Cormon, Dariot, Deslys (Charles), *Dictionnaire des manuscrits*, Diez, Disraëli, Duby (Tobiesen), Du Pays, Durand (*Monographie de la cathédrale de Chartres*), Faguet, Fénelon, Gautier (Léon), Gautier (Théophile), Gréhan (Amédée), Hérodote, Jal, Janvrain, *Journal historique*, *Journal (le) officiel de la République française*, La Rochefoucauld, Lebeuf (l'abbé), Le Brasseur, Le Tac, Le Vasseur, Lucien, *Maison rustique du XIXe siècle*, Marie (Maximilien), Masselin, Matter, Michaud (*Biographie universelle*), Montesquieu, *Musée des familles*, Programme du baccalauréat ès-lettres, Schiller, *Société (la) havraise d'études diverses*, Souvestre (Émile).

2 fois : Arioste, Bailliard, Beulé, *Bibliotheca benedictina*, Blanqui, Boileau, Bourdaloue, Braun (Th.), Brissaud, Champfleury, Chassant, Claretie, *Commission (la) des antiquités de la Seine-Inférieure*, Coppée (François), Demmin, Depping, Descartes, Dumont d'Urville, Enault (*Droit français*), Erasme, *États généraux sous Charles V*, Fleury (*Littérature orale de la Basse-Normandie*), Fleury (*Mémorial havrais*), Flourens, Fromentin, Géruzez, Gordon, Halévy (*Grèce tragique*), Herson, Horace, Isocrate, Issaurat, Janet, Janin (Jules), La Bruyère, Lacroix (Paul), Lalobbe, Langlois (Hyacinthe), Las Cases, Lecomte (l'abbé), Lemonnier, Leroy, Lingard, Lenormand, Littré, Loisel, Lucain, Maistre (J. de), Malais, Mann (Horace), Martin (Henri), Melville, Milton, Moisy, Morestel, Nadault de Buffon, *Nouvelle évaluation des propriétés bâties en France*, Pascal (Blaise), Peignot, Petit de Julleville, Platon, Poirson, *Ports maritimes de la France*, Pulligny (de), Quicherat, Ravaisson (François), Reclus (Elisée), *Revue de géographie*, *Revue de la noblesse*, Rossini, Rotrou, Schmidt, Société de l'histoire de France, Spencer (Herbert), Swift, Teulet, *Tesoro de romanceros*, Tocqueville (de), Tougard, Tréville, Vigny (Alfred de), Vinet (*la maison champêtre*), Virgile.

1 fois : Albert (Paul), Alexis Piémontais, *Annales de Saint-Bertin*, *Annales du commerce extérieur*, *Annuaire statistique de la France*, *Archives de la Bastille*, *Art (l')*, Asselineau, Aubigné (Agrippa d'), Aulard, Auteurs grecs, Azaïs, Bailleul (H.), Baratte, Baschet, Baucher, Baudrillart (Jacques-Joseph), Baudrillart (Henri), Baye (Nicolas de), Beauvillé (V. de), Bédé, Beecher-Stowe (Harriett), Belleforest, Béthencourt, *Bibliographie de la France*, Binet, Blanc (Louis), Blanchard, Bluntschli, Boccace, Bocquain, Boisteau, Bonnefoux, Bosquet (Amélie), Bossuet, Braddon (Mistress), Braquehais, Brébisson, *Breviarium ecclesiae Rothomagensis*, Brianchon, Briand, Brunet, Budée, Bueil (J. de), *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, Bunel et Tougard, Camoens, Carlyle, *Catalogue de la bibliothèque Canel*, Causen, Chambre (la) de commerce du Havre, Chéruel, Choul (Du), Condorcet, Conseil (le) général de la Seine-Inférieure, Conseil (le) municipal du Havre, Constancio, Cousin (Victor), *Coutumier (le grand) de France*, Cummins (Mistress), Curé (un) de campagne, Cuvier (Georges), Daguin, Damas-Hinard, Dancourt, David (Emeric), Decorde, Defodon, Delagarde, Delamare (*Histoire de Roncherolles-en-Bray*), Deldevez, Démosthène, Descartes, Desmousseaux, *Dictionnaire des sciences médicales*, Diderot, Dumont (Ernest), Dutot, Duval, *Economiste (l')*, Eichhoff, *Encyclopédie du XIXe siècle*, *Encyclopédie théologique*, Endrès, Eschine, Esquiros, Estienne (Henri), Evonyme, Feuillet (Octave), Figuier (Louis), Fougerolle, François (René), Frissard, Gailhabaud, Galland, Gambetta, Ganot, Gasparin, Gaultier, Gladwin, Gorriz y Munoz (Ricardo José),

Grégoire de Tours, Guicciardini, Guiffrey, Guilbert (*Mémoires biographiques*), Guillot (Denis), Guilmin, Harel (Rose), Harris, Himly, Hippeau, *Histoire des ordres monastiques*, Houdetot (Adolphe d'), Houel, Houssaye (Arsène), Hospitalier, Huet, *Illustration* (*l'*), Jost, Jove (Paul), Karr (Alphonse), Kerckoffs, Labbe, Laboulaye (*Dictionnaire des manufactures*), Labrunie (Gérard) dit de Nerval, Lacordaire, Lacretelle, Laurencin (Paul), Laya, Lecadre, Lecour, Lefranc et Gallois, Lehr, Leitch, Lemale (A.-G.), Lennier (Gustave), Lespinasse (Mlle de), Leudet et Lecadre, Lœwenfeld (S.), Louis XI, Luzel, Macaulay, Machiavel, Mager (Henri), *Manuel de perspective et de miniature*, Maquet, Marcel (Léopold), Marlowe, Martin (Alphonse), Masselin, *Mélanges normands*, Merlet, Milleville (de), *Moniteur* (*le*) *universel*, Morlent (Joseph), Mortreuil, Mourlon, Musset (Alfred de), Napier, Naudet, Ollendorf, O'Reilly, Ovide, Panigarole, Peiresc, Pelletan (*Le microscope*), Picard, *Plan général de la ville du Havre*, Pline le naturaliste, Poey d'Avant, *Ports maritimes de la France*, Properce, Ramée (Daniel), *Revue de la Normandie*, *Revue des langues vivantes*, Ricardo, Richelet, Roguet, Rondel, Saadi, Savot, Sadler, Say (Jean-Baptiste), *Sermons nouveaux*, Staaff, *Statistique agricole de la France*, Sully-Prudhomme, Sulpice Sévère, Suzanne, Talbot, Touroude, Tripier, Turquet, Uriol (Mariano) de Altamar, Ursins (Jouvenel des), Verne (Jules), Villemain, Vogel, Walckenaer, Zachariae.

De très nombreuses demandes vous ont été adressées en vue d'obtenir l'autorisation d'emporter des volumes. Ces demandes ont été soumises par vous au comité d'inspection, qui a craint de voir transformer ainsi la bibliothèque en bibliothèque de circulation et a indiqué provisoirement comme il suit les classes de lecteurs auxquels il a cru que cette faveur pouvait être accordée : les conseillers municipaux, les membres du comité d'inspection et d'achats près la bibliothèque, les fonctionnaires chefs de service, les licenciés des diverses facultés, le personnel des lycées et des écoles primaires communales, les membres des Sociétés savantes reconnues d'utilité publique, les auteurs qui ont donné leurs ouvrages à la bibliothèque, les personnes connues par leurs publications ou par leurs études. Ce système de classes a paru le seul moyen de ne pas blesser les personnes qu'on ne peut admettre au bénéfice des prêts externes.

Insuffisance du local. — Les rayons qui ont été posés l'an dernier contre les parois de mon cabinet de travail transformé en salle de dépôt sont aujourd'hui complètement garnis de livres. Je vais être obligé maintenant de placer une double rangée de volumes sur un plus grand nombre de rayons, ce qui présente ces inconvénients qu'une moitié des livres est cachée par l'autre et qu'il faut en enlever plusieurs de la première rangée pour en prendre un de la seconde.

Personnel. — M. le Ministre de l'instruction publique a décerné à M. Léon Braquehais, sous-bibliothécaire, les palmes d'officier d'Académie en récompense de ses bons services.

Comité d'inspection et d'achats de livres. — Le comité d'inspection et d'achats de livres, composé de MM. Bucaille, Delboulle, Fauvel, Fontanès, Laboureix, Lecouflet, Lemale et L.-Charles Quin, a tenu sept séances, dont quatre ordinaires et trois extraordinaires. Il s'est réuni le 19 janvier, le 15 mars, le 5 avril, le 7 juin, le 12 juillet, le 11 octobre et le 20 décembre 1888.

Il a émis son avis sur les ouvrages à acquérir, sur les personnes qu'il convenait d'admettre au bénéfice des prêts externes, et a vérifié l'exécution des mesures prescrites par la circulaire du 28 juin 1886.

Il a, en outre, sur la proposition de M. Laboureix, exprimé le vœu qu'un supplément du catalogue soit imprimé chaque année à partir de 1889.

Acquisitions. — Dans le courant de l'année, la bibliothèque s'est augmentée de 1,024 volumes provenant de dons ou legs, 471 volumes provenant d'achats de la ville, soit en tout de 1,495 volumes.

La bibliothèque, qui, à la date du 31 décembre 1887, comptait 39,617 volumes, en possédait donc à la date du 31 décembre 1888, 39,617 + 1,495 = 41,112.

Les donateurs sont :

Le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, le Ministère de l'intérieur, le Ministère des travaux publics, le Ministère du commerce, le Ministère de la guerre ;

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, l'Association normande, l'Association scientifique de France, la Chambre de commerce du Havre, la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, la Commission permanente d'hygiène de l'enfance, la Direction générale des douanes, l'Institut, les Ponts et Chaussées, la Préfecture de la Seine, la Préfecture de la Seine-Inférieure, la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, la Société d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre, la Société de géographie commerciale du Havre, la Société havraise d'études diverses, les villes du Havre, de Montpellier et de Stockholm ;

MM. Babin (Augustin), Bert (A.), Blondel, Bœll (Paul), Bonamy de Villemereuil, Braquehais (Léon), Delisse-Morin, Desprez (H.), Dumas (F.), Fauvel (Henri), Flour de Saint-Genis, Guillot (Denis), Lerond, Leroy-Perquer, Marqfoy, Morillon, Murat, Revelière, Roger, Rondel, Tougard, Widmer (E.) ; Mme Dorieux-Brothek.

Veuillez agréer, etc.

Le Mans. — *Rapport de M. le Bibliothécaire du Mans à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser, d'après l'avis que j'en ai reçu de M. le Maire du Mans, le présent rapport sur le service de la bibliothèque communale pendant l'année 1888.

Comme l'année précédente, la bibliothèque a été ouverte au public, tous les jours, de 11 heures à 4 heures, dimanches, mercredis et jours fériés exceptés.

Elle a été fréquentée également par toutes les classes de la société, mais principalement par les professeurs, les officiers de la garnison, les élèves du lycée et des établissements d'instruction de la ville. C'est en général dans l'après-midi du jeudi qu'elle reçoit le plus de visiteurs ; professeurs et élèves du lycée ; instituteurs et élèves de l'école normale.

Les auteurs les plus demandés sont : Taine, Thiers, H. Martin, Michelet, L.

Blanc, Aug. et Am. Thierry, Guizot, Petitot et Monmerqué, Élisée et Onésime Reclus, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Musset, Casimir Delavigne, Victor Hugo, Lamartine, Sully-Prudhomme, Augier, Labiche, Mme de Sévigné, François Coppée, Larousse, Vapereau, Bouillet, J.-J. Rousseau, Grimm, Diderot.

Aux ouvrages mentionnés ci-dessus, nous devons ajouter les publications suivantes : la *Nature*, le *Tour du monde*, le *Journal des Savants*, *Journal des Économistes*, *Journal d'agriculture*, le *Correspondant*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Polybiblion*, *Revue critique d'histoire et de littérature*, *Revue des questions historiques*, *Magasin pittoresque*, la *Romania*, *Revue d'archéologie*, *Revue politique et littéraire*, *Revue scientifique*.

Les séances de chaque jour ont encore accru nos occupations vis-à-vis du public qui fréquente de plus en plus la bibliothèque ; et je suis heureux, Monsieur le Ministre, d'avoir à vous signaler l'empressement apporté à venir consulter nos richesses bibliographiques, si utiles aux maîtres, aux élèves, aux officiers, et aussi à tous les travailleurs sérieux. Du reste, le personnel de la bibliothèque met tout en œuvre pour donner pleine et entière satisfaction aux lecteurs, soit en les aidant dans leurs recherches, soit en leur indiquant les sources les plus sûres pour les questions à traiter ou à résoudre.

Les livres des prêts et des entrées sont tenus avec la plus grande régularité. Le bibliothécaire, comme par le passé, s'occupe de la rédaction des cartes méthodiques des ouvrages entrant à la bibliothèque, et destinées au supplément du catalogue. Les volumes sont toujours inscrits sous 2 n^os^ : n° d'ordre et n° de classification ; aussi est-il facile de retrouver en quelques secondes un ouvrage demandé. — Chaque volume est revêtu, après son inscription, du cachet de la bibliothèque aux armes de la ville.

Les achats, pendant l'année 1888, ont donné le total de 152 vol. ou fascicules. Nous avons reçu du Ministère 77 vol. ou fascicules ; de l'Institut 7 vol., et de dons particuliers 34 vol. ou brochures.

Les fonds alloués à la bibliothèque pour l'année 1888, ont été employés intégralement pour les achats, les périodiques, les reliures, les frais d'administration.

En voici l'énumération :

Reliure	451 fr.	»
Achats de livres	1,584	»
Abonnements aux périodiques	656	»
Chauffage	88	10
Fournitures	60	10
Ensemble	2,839 fr.	20

Je termine ce rapport, Monsieur le Ministre, en vous adressant la liste des ouvrages entrés à la bibliothèque pendant l'année 1888.

Veuillez agréer, etc.

Le Puy. — *Rapport de M. le Maire du Puy à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Ressources financières. — La somme de 1000 francs, votée annuellement par le conseil municipal du Puy a été suivant l'usage, affectée à la confection de reliures, à l'acquisition de livres et à de menues dépenses. Nous regrettons que l'état de nos finances ne nous permette pas d'accorder une allocation plus considérable.

Communications. — Le nombre des lecteurs qui, en 1887, s'élevait à 1,846, a atteint cette année le chiffre de 2,234 ; différence en plus, 388. Malgré la création récente dans notre ville d'une bibliothèque populaire, les hommes vraiment désireux de s'instruire n'ont cessé de fréquenter la bibliothèque municipale. Cette préférence s'explique d'ailleurs par le grand nombre de volumes que possède cet établissement, par le choix et la variété des ouvrages et l'accroissement de nos richesses bibliographiques locales.

Le nombre des emprunteurs, qui était de 71 en 1887, s'est élevé à 74.

Plus de 8,000 volumes ont été consultés sur place.

A signaler parmi les ouvrages consultés le plus souvent, les dictionnaires de Larousse, de Littré, la *Revue des Deux-Mondes*, les œuvres de Victor Hugo, Lamartine, Michelet, Sainte-Beuve, les Mémoires de l'Institut, la collection latine de Lemaire, la collection grecque de Didot, les *Voyages au continent africain* de Livingstone, Stanley, Caméron, la *Géographie* d'Élisée Reclus, divers ouvrages scientifiques, etc.....

Accroissement des collections. — 486 livres, fascicules et brochures, provenant de dons ou d'acquisitions, sont encore venus grossir nos collections bibliographiques. Ils forment trois séries distinctes : concessions, 115 ; dons de divers particuliers, 243 ; achats, 128.

Concessions. — Parmi les principaux ouvrages accordés par l'État figurent : le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* ; le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio ; l'*Inventaire général des richesses de la France*, la *Revue archéologique*, le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par Godefroy, etc.....

Dons des particuliers. — Notre honorable compatriote, M. Doniol, directeur de l'Imprimerie nationale à Paris, qui ne cesse de manifester ses sympathies pour la bibliothèque publique, l'a enrichie, cette année, de 164 volumes, fascicules ou brochures.

M. Henry Vaschalde, directeur de l'établissement thermal de Vals-les-Bains (Ardèche), nous a transmis sur le Vivarais 9 ouvrages sortis de sa plume et notamment son beau travail sur Olivier de Serres, seigneur du Pradel, qui a valu à son auteur une médaille d'or décernée par la Société d'agriculture de France.

MM. Louis Pascal, homme de lettres à Paris, et Joseph Roman, correspondant du Ministère de l'instruction publique, nous ont fait don de plusieurs de leurs propres écrits.

Enfin, divers donateurs, au nombre de 39, méritent encore nos remerciements.

En résumé, les dons et achats se décomposent ainsi :

Achats	128,	y compris deux photographies.
Envois des Ministères..... .	115	
Dons des particuliers	243,	plus un portrait.
Total.....	486.	

Les ouvrages locaux figurent pour une large part dans les acquisitions de 1888.

Installation. — A défaut de place sur nos rayons, un grand nombre d'ouvrages s'entassent dans des armoires ou sur le plancher de nos deux salles. Pour obvier à cet encombrement, l'administration du lycée met temporairement à notre disposition une pièce attenant à la bibliothèque publique et pouvant contenir de 2 à 3 mille volumes. La création d'un local plus vaste et mieux agencé s'impose néanmoins ; mais l'état actuel des finances de la ville ne nous permet pas encore de réaliser ce projet.

Lille. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Lille, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le service de la bibliothèque communale.

Pendant l'année 1888, notre salle de lecture a été ouverte 347 jours ; 29,137 lecteurs s'y sont présentés et ont eu en communication 57,791 volumes.

Comme terme de comparaison, voici quels étaient ces chiffres pour les trois exercices précédents :

Années.	Nombre de lecteurs.	Nombre de volumes.
1885	17,080	40,291
1886	24,109	60,115
1887	28,963	65,277

Comme vous le voyez, le chiffre des lecteurs paraît être arrivé à son apogée, et il faudra même, je pense, compter sur une légère diminution pour l'année 1889, car les étudiants des Facultés des lettres et de droit, ayant maintenant à leur disposition la bibliothèque universitaire, fréquentent un peu moins notre salle de lecture.

D'autre part, le nombre de volumes consultés en 1888 est moindre que celui de 1887, mais cette différence tient à la façon de compter maintenant les fascicules de revues ou journaux : au lieu de compter chacun des fascicules communiqués, on ne compte, depuis 1888, qu'un seul volume, qu'il y ait un ou plusieurs numéros d'une même revue donnés en lecture à la même personne. Les deux tableaux statistiques ci-joints peuvent donner une idée exacte des ouvrages consultés, par ordre de matières, ainsi que des diverses catégories de personnes qui fréquentent notre bibliothèque. Les sections du catalogue : Histoire, Belles-lettres et Sciences, les Sciences médicales surtout, voient leurs ouvrages fort recherchés ; par contre, la jurisprudence et la théologie paraissent un peu négligées.

Quant à notre public, c'est en général un public sérieux, composé de professeurs et d'étudiants des diverses Facultés ; parmi ces derniers, les étudiants en médecine sont en grande majorité, et constituent plus du quart de notre total de lecteurs.

Un certain nombre d'élèves du lycée et des écoles académiques fréquentent aussi notre salle, ainsi que quelques employés et militaires.

Les mois d'hiver (décembre, janvier, février et mars), sont toujours ceux qui nous amènent le plus de monde : le mois de mars nous donne un total de 3,356 lecteurs. Les mois d'août et de septembre sont ceux où notre salle est le moins fréquentée ; au mois de septembre, 1,063 personnes seulement y ont été reçues. D'ailleurs, comme je le disais en commençant, il y a une légère tendance à la diminution de l'affluence qui encombrait notre salle à certains jours de l'année 1887. Tandis que dans les journées les plus chargées de ce dernier exercice, nous arrivions en décembre à des totaux quotidiens de 183,188 et même 194 lecteurs, nous n'avons atteint en 1888 qu'un maximum de 187 le 24 janvier et de 169 le 13 décembre.

Bibliothèque de prêt. — 51 séances ont été tenues en 1888 pour ce service ; voici les résultats comparatifs des quatre dernières années :

Années.	Nombre d'emprunteurs.	Nombre de volumes.
1885.	4,397	8,837
1886	5,589	9,405
1887	5,907	11,142
1888	6,610	12,697

La moyenne des lecteurs, pour l'exercice qui vient de finir, est de 130 par séance, et celle des volumes prêtés de 248 environ. Il faut aussi tenir compte du prêt de 202 volumes fait à 115 étudiants des Facultés.

Mouvement total. — Ces différentes statistiques nous donnent, pour l'année 1888, un mouvement total de 35,862 lecteurs et de 70,690 volumes communiqués. Ces chiffres en 1887 étaient respectivement de 34,920 et de 76,498.

Accroissements. — *Achats.* — Les acquisitions de l'exercice 1888 ont fait entrer dans nos rayons 1,943 volumes, brochures ou pièces, inventoriés sous 1,218 numéros.

Parmi ces ouvrages divers, les périodiques proprement dits figurent au nombre de 74, formant 137 volumes, et ont nécessité une dépense de fr. 1,739,35. Quant aux ouvrages, dont les suites ne paraissent qu'à des intervalles indéterminés, ils sont au nombre de 30, ayant fourni 95 volumes, pour lesquels une somme de fr. 1,141,35 a été dépensée. Ces deux catégories d'ouvrages, qui constituent une dépense pour ainsi dire obligatoire, ont donc ensemble grevé notre budget d'une somme totale de fr. 2,880,70. Parmi les achats de cette année, il faut distinguer particulièrement celui de 129 plans ou cartes concernant la région du Nord ; cette collection est venue combler une lacune de notre bibliothèque, qui était assez pauvre en documents de cette espèce. L'achat de quelques lots assez importants de brochures locales qu'on avait jusqu'à présent négligé de réunir constitue

pour une grande partie le nombre des volumes portés cette année à notre inventaire. Toutes ces brochures, publications de sociétés, pièces de circonstance, notices nécrologiques, éloges funèbres, impressions lilloises, pourront, un peu à la fois, former un ensemble intéressant capable de fournir plus tard des renseignements impossibles à trouver ailleurs. Parmi les autres achats votés par la commission, je citerai : la collection des reproductions des planches rarissimes des graveurs primitifs, publiée par la Société chalcographique internationale, l'*Histoire de l'Académie des sciences*, par Maindron, *Daumier, l'homme et l'œuvre*, par Arsène Alexandre, l'*Histoire de Pierre du Marteau*, imprimeur à Cologne, par L. Jaumont de Brouillant, les *Mœurs et la caricature en France*, par Grand-Carteret, l'*Histoire de l'art pendant la Révolution*, de Renouvier, le *Dictionnaire général des tissus anciens et modernes*, de Bezon, l'ouvrage sur les populations agricoles de la France, par Baudrillart, l'ouvrage sur les styles, publié par la librairie de l'Art, les *Livres à clef*, par Drujon, les *Fontaines monumentales*, de Visconti, le *Répertoire général des contributions directes*, de Lemercier de Jauvelle, l'*Iconographie de l'Institut royal de France*, par Boilly, l'*École des beaux-arts*, par Alexis Lemaistre, l'*Histoire de l'Ecole navale*, la *Monographie de l'église Saint-Ambroise*, par Ballu, le *Manuel de l'amateur d'estampes*, de Dutuit, etc , etc., etc.

Dons. — Pendant l'année 1888, le nombre des donateurs s'est élevé à 140, qui ont fait entrer dans nos rayons 1,219 volumes, fascicules, brochures ou pièces; le Gouvernement et les diverses sociétés ou administrations locales ont contribué, comme de coutume, à enrichir nos collections. Il nous faut signaler parmi nos principaux donateurs MM. de Grimbry, L. Danel, F. Danchin, A. Testelin, D. Leloir, etc., etc.

Travaux. — Outre la besogne courante, tous les ouvrages entrés pendant l'année 1888 ont été catalogués sur fiches et au supplément manuscrit des catalogues.

Le catalogue-inventaire des incunables a été terminé et envoyé à M. le Ministre de l'instruction publique.

Le catalogue de la bibliothèque du prêt a été refondu entièrement et livré à l'impression. Grâce à cette mesure, ce service du prêt, qui devient plus important de jour en jour, sera singulièrement facilité. C'était là, si vous vous le rappelez, Monsieur le Maire, l'un des *desiderata* que j'énumérais à la fin de mon rapport de l'année dernière. Grâce à l'initiative de la commission, ce vœu va être rempli. De son côté, l'impression du catalogue Godefroy, que nous avions réclamée à plusieurs reprises, va aussi entrer dans la voie de la réalisation ; une annuité destinée à en couvrir les frais a été en effet proposée par l'administration municipale pour le budget de 1889 et votée par le Conseil.

Il ne nous reste donc plus, au risque d'être importuns, qu'à renouveler nos réclamations incessantes pour la construction d'une bibliothèque nouvelle. Il est à prévoir malheureusement que la difficulté de concilier les intérêts des bibliothèques universitaires avec ceux de la bibliothèque communale, ne vienne compliquer la situation et retarder la solution, en doublant les lenteurs inhérentes à toute mesure administrative.

Souhaitons cependant, pour voir cesser l'encombrement et le désordre inévi-

table qu'il amène, que la question soit au plus tôt vidée, et que la bibliothèque universitaire et la bibliothèque communale se trouvent bientôt réunies côte à côte pour le plus grand bien de la science et de tous les travailleurs.

Mâcon. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Mâcon, transmis à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, conformément à l'ordonnance du 22 février 1839 et à la circulaire du 28 juin 1886, j'ai l'honneur de vous adresser, et de transmettre à M. le Ministre de l'instruction publique mon rapport sur la situation de la bibliothèque de Mâcon, pendant l'exercice 1887-1888 et pendant l'année 1888.

Local. — J'ai eu l'honneur d'appeler, à la date des 14 mai et 10 septembre 1888, votre bienveillante attention sur le fait des répétitions de la société musicale l'*Harmonie* à l'Hôtel-de-Ville. Ces répétitions, qui ont lieu plusieurs fois par semaine, dans la salle située immédiatement au-dessous de la bibliothèque, privent absolument les lecteurs du silence et de la tranquillité nécessaires à leurs travaux.

Il n'a été apporté d'autre modification à l'état du local que la confection d'environ dix mètres de rayonnages nouveaux et la réparation du meuble destiné à contenir la description de l'Egypte publiée sous la direction de M. Jomard.

Règlement. — J'ai tenu la main à la stricte exécution du règlement mis en vigueur par arrêté de l'un de vos prédécesseurs en date du 31 octobre 1886.

Accroissements. — La bibliothèque s'est accrue de 255 volumes en 1887 et de 252 en 1888. Sur ces 252 volumes, 124 proviennent d'acquisitions, 94 d'envois administratifs et 34 de dons. Je signalerai, parmi les acquisitions, le résumé de l'ouvrage du grand état-major prussien sur la guerre de 1870-71, par F. Bonnet (3 v. in-8°, 1882-86); les dix premières années (1876-85) de la *Revue historique*, les t. I-V de l'*Histoire universelle* de Marius Fontane, les *Causes célèbres* de Gayot de Pitarel (1771-75, 26 vol.), l'*Abrégé de l'histoire des ordres de chevalerie*, par Dambreville, exemplaire acheté en 1808 par le général Petit, originaire de Sennecey-le-Grand, etc.; — parmi les envois, les procès-verbaux des réunions annuelles des Sociétés des beaux-arts des départements (12 v. in-8°), etc., — parmi les dons, une *Grammaire des dames* imprimée à Pont-de-Vaux (Ain), en 1797, offerte par M. L. Dupasquier, une édition des *Monuments du culte secret des dames romaines*, de 1797, inconnue de Brunet, etc.

Le nombre des volumes de la bibliothèque est de 14,093 au 1er janvier 1889; il était de 13,841 volumes au 1er janvier 1888.

Catalogue et classement. — Tous les ouvrages portés au registre d'entrée ont été en même temps inscrits au catalogue sur fiches et classés à leurs séries respectives.

Séances, entrées, communications et prêts. — Le chiffre des entrées de lecteurs et celui des communications sur place sont en voie d'augmentation; le chiffre des séances de la bibliothèque et celui des prêts d'un ou plusieurs volumes sont au contraire en voie de diminution.

Voici, d'ailleurs, à cet égard, un tableau comparatif des trois exercices 1885-86, 1886-87 et 1887-88.

MOIS.	Séances.			Entrées.			Communications.			Prêts.		
	1885-6	1886-7	1887-8	1885-6	1886-7	1887-8	1885-6	1886-7	1887-8	1885-6	1886-7	1887-8
Octobre.....	14	14	14	91	75	105	60	31	34	21	33	28
Novembre.....	18	18	19	135	102	150	75	39	67	29	57	43
Décembre. . .	18	16	17	112	88	131	50	40	50	43	40	46
Janvier.....	15	17	17	93	94	130	44	28	45	43	51	52
Février	19	16	15	121	79	100	65	23	35	55	48	43
Mars.....	18	15	17	113	76	163	40	36	68	43	32	41
Avril.....	14	13	13	69	95	103	23	20	31	22	43	32
Mai.....	17	18	14	84	125	98	45	47	25	20	48	41
Juin.....	17	17	20	77	111	115	43	40	41	33	38	39
Juillet	19	20	16	82	98	92	40	23	26	19	26	32
TOTAUX..	169	164	162	973	943	1187	485	327	422	328	416	397

Comité d'inspection et d'achats. — Le comité s'est réuni sous votre présidence le vendredi 2 mars 1888.

Veuillez agréer, etc.

Autre rapport de M. Lex, bibliothécaire, à M. le Maire de Mâcon, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique (1er juillet 1889).

Monsieur le Maire, depuis l'apparition en 1887 du tome VI du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements* (1), publié sous les auspices de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, (Paris, Plon, in-8°), deux dons importants ont augmenté de sept articles les fonds des manuscrits de la bibliothèque de Mâcon. Ces derniers comprennent aujourd'hui 85 volumes au lieu de 78.

Au mois de novembre 1887, M. de Saint-Ildephont, propriétaire à Mâcon, a bien voulu me remettre deux cartes qui sont ainsi cataloguées :

79. « Carte des environs de Weissembourg pour connoître du ban de Weissembourg et ceux adjacents à une lieue aux environs de ladite place relativement aux chasses de Mundat. »

1755. Papier, collé sur toile, 1m,50 de long sur 1m,20 de haut.

80. « Carte du cours de la rivière et des lignes de la Lauter depuis le Pigeonnier jusqu'au Rhin. »

---

(1) *Manuscrits de la bibliothèque de Mâcon*, par L. Lex, p. 344-358.

An VII. Papier, 1m,40 de long sur 0,30 cm. de haut.

Les 22 mars et 25 juin 1889, M. F. Dupasquier, président du tribunal de commerce de Mâcon, a gracieusement offert à la bibliothèque cinq manuscrits, dont par malheur, quatre à l'état fragmentaire, qui tous proviennent de l'abbaye de Cluny. Mon confrère, M. H. Omont, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a bien voulu les identifier. Ils peuvent être décrits comme suit :

81. Fragment d'un commentaire sur le prophète Isaïe (1).

Commencement : «..... et ponentes in loco suo, et stabit, ac de loco suo non movebitur..... »

Fin : «..... et nequaquam ultra tardare, nec procul fieri. Dedit enim Sion...»

Xe siècle. Parchemin. 1 feuillet, paginé anciennement 332 et 333, à 2 col. 336 sur 285 millim. Petites initiales rouges.

82. Fragment d'un manuscrit théologique.

Commencement : «..... Hic est enim primus discipline actualis ingressus. Omnis quippe labor hominis.....»

Fin : «..... necesse est ut ad illa quibus ab infantia inbuta est con..... »

XIIe siècle. Parchemin. 2 feuillets, paginés anciennement 358-361, à 2 col. 350 sur 252 millim. Grandes initiales polychromes (bleu, rouge, vert et jaune).

83. Fragment d'une Somme de théologie (2).

Commencement : «..... precanti, quod videtur per hoc quod dicitur... »

Fin : «..... omnia in figuras tingebat, illis fuit autem.....»

XIIIe siècle. Parchemin. 8 feuillets anciennement foliotés CLXXIIII, CCXXVI-CCXXVIII, CCXXX-CCXXXIII et paginés 347-348, 451. — [456] (3), 459-466, à 2 col. 365 sur 250 millim. Initiales rouges et bleues.

84. Œuvres théologiques de Richard de Saint-Victor, de Hugues de Saint-Victor, de S. Cyprien et de Hugues de Fouilloi (4).

Fol. 1. « Incipiunt capitula de contemplatione majori. » — Fol. 38 v°. « Explicit tractatus magistri Ricardi de Sancto Victore de tabernaculo federis et ejus pertinenciis qui dicitur Major contemplatio (5) ».

---

(1) C'est très certainement le n° 34 des manuscrits du « Catalogue des livres de la bibliothèque de la ci-devant abbaye de Cluny » fait en l'an IX (Archives départementales, T) : « 34. Commentaria in Isaïam. Msc. sur vélin, in-4°, écriture ancienne, difficile à lire, pages sur 2 col., lignes appuyées, majuscules en rouge, 1 vol. »

(2) Vraisemblablement le n° 197 du « Catalogue » : « 197. Theologia. Msc. sur vélin, in-fol., écriture ancienne, majuscules en rouge, lignes appuyées, 1 vol. »

(3) Le feuillet CCXXVIII a été l'objet d'une mutilation semi-circulaire bien caractéristique.

(4) C'est le n° 205 du « Catalogue » : « 205. Hugonis de S. Victore, De contemplatione, et Liber de claustro ; Hugonis Ambianensis varia opera. Msc. sur vélin, du XIIIe siècle, majuscules coloriées, lignes appuyées, 1 vol. »

(5) *Histoire littéraire*, t. XIII, p. 477 § V et p. 483 § XXVII.

Fol. 38 v°. « Incipiunt capitula in Contemplationem minorem que dicitur Benjamin. »

Fol. 59 v°. « Explicit Minor contemplatio Ricardi » (1).

Fol. 59 v°. « De mensa per quam designatur vita activa. »

Fol. 63. « De candelabro quod figurat vitam prelati. »

Fol. 68 v°. « De tabernaculo super intelligentiam anagogiarum. »

Fol. 87 v°. « Incipit tractatus Ricardi de quatuor gradibus caritatis » (2).

Fol. 92. « Incipit expositio Ricardi de visionibus Danielis. »

Fol. 134 v°. « Incipit tractatus Ricardi, venerabilis prioris Sancti Victoris, de potestate judicandi. »

Fol. 155. « Incipit exposicio Ricardi super Apocalipsim » (3).

Fol. 215. « Defloraciones quedam de libro psalmorum Ricardi » (4).

Incomplet (5) de la fin : « ..... hanc in evangelio Dominus a parte ..... » (fol. 250 v°).

Fol. 251. [« De exterminacione mali et promocione boni (6) »].

Incomplet du commencement : « ..... liumque figuram in intellectibilium intelligenciam speculantis animus..... »

Fol. 252 v°. « Didascalicon Hugonis de studio legendi » (7).

Fol. 271 v°. [« Super trenos »].

Fol. 290 v°. « Incipit prologus magistri Hugonis de laude caritatis » (8).

Fol. 292 v°. « Incipit prologus De studio ornandi (9). Explicit prologus. Incipit liber de virtute ornandi » (10).

Fol. 295. « Incipit tractatus de institutione noviter conversorum ad religionem morum maximam docens informacionem », ou | « de informacione noviciorum »] (11).

Fol. 303. « Responsio magistri Hugonis de Sancto Victore super quinque dubitacionibus ».

Fol. 303 v°. « Incipit libellus sancti Cipriani, episcopi et martyris, de XII abusivis seculi » (12).

---

(1) *Histoire littéraire*, t. XIII, p. 477 § IV.

(2) *Id.*, p. 481, § XIV et XV.

(3) *Id.*, p. 485, § XXXII.

(4) *Id.*, p. 484, § XXVIII.

(5) Manquant les 24 feuillets anciennement foliotés 251-274.

(6) *Histoire littéraire*, t. XIII, p. 475 § I.

(7) *Id.*, t. XII, p. 18 § XV.

(8) *Id.*, p. 16 § XI.

(9) *Sic* pour *orandi*.

(10) *Histoire littéraire*, t. XII, p. 17 § XII

(11) *Id.*, p. 15 § IX.

(12) Ed. dans *D. C. Cypriani Carthaginiensis episcopi opera* (Paris, 1632), in-f°), p. 590.

Fol. 307. « Incipit prologus in soliloquium de arra anime » (1).

Fol. 312. « Explicit istud opus, lucens ut in ede pyropus,
Fulgens ut ropus ; nec reperies in eo pus ».

Fol. 312. [« De claustro anime »] (2).

Fol. 361 v°. « Explicit liber quartus et ultimus de claustro anime, compositus ab Hugone, priore canonicorum Sancti Laurencii in pago Ambianensi. »

Fol. 362. Table alphabétique des matières.

XIIIe siècle, table du XIVe. Parchemin. 373 feuillets anciennement foliotés 1-250 et 275-385 à 2 col. 282 sur 195 millim. Initiales rouges et bleues. Rubriques.

Rel. veau marbré. — Dans la marge supérieure du fol. 1, on lit : « Primum ad Cluniac. cathal. inscript. 1634. » Sur le feuillet de garde, on lit : « Ce munuscrit a été offert à la bibliothèque de Mâcon par M. François Dupasquier, président du tribunal de commerce de cette ville, sous la condition expresse qu'il ne sera jamais, pour quelque raison que ce soit, ni donné, ni échangé, ni vendu. Mâcon, le 22 mars 1889. F. Dupasquier ; E. Thévenin, maire ; L. Lex, bibliothécaire. » Cette mention est reproduite au v° du f° 373 et dernier.

85. Fragment d'un commentaire sur les titres 32 et 33 du livre I des Décrétales de Grégoire IX (3).

Commencement : «..... de hoc habetur III..... ».

Fin : «..... dilectis..... ».

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 2 feuillets mutilés, paginés anciennement 269 et 270, 273 et 274 à col. 365 (sans la marge inférieure) sur 255 millim. Initiales rouges, bleues et violettes.

Sur les 295 manuscrits conservés à Cluny en l'an IX, 198 ont été volés depuis cette époque (4), et les 97 autres ont été acquis, avec un certain nombre de chartes, au prix de 20,000 francs, par la Bibliothèque nationale, en 1881. Je viens donc d'avoir la bonne fortune d'en retrouver cinq, dont quatre, il est vrai, sont à considérer comme irrémédiablement détruits. Aussi ne puis-je assez à mon gré louer l'intention du généreux donateur qui a voulu restituer à un dépôt public la propriété de ces précieuses reliques, et vous, Monsieur le Maire, de votre côté, ne sauriez-vous assez proposer cet exemple à l'imitation des nombreux détenteurs de pièces frauduleusement soustraites de nos archives, de nos bibliothèques et de nos musées.

Veuillez agréer, etc.

---

(1) *Histoire littéraire*, t. XII, p. 16 § X.

(2) *Id.*, t. XIII, p. 496.

(3) Très probablement le n° 256 du « Catalogue » : « 256. Incogn. Super Decretalia. Msc. sur vélin, du XVe siècle, in-fol., pages sur 2 col., majuscules coloriées, lignes appuyées, 1 vol. »

(4) Cf. L. Delisle, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, 1884, in-8°.

Marseille. — *Rapport de M. le Bibliothécaire de Marseille à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel sur les divers services de la bibliothèque de Marseille, conformément à l'art. 38 de l'ordonnance de 1839.

Fréquentation de la bibliothèque. — L'insuffisance des salles actuellement ouvertes au public, depuis longtemps reconnue par l'administration municipale, s'est fait sentir plus vivement cette année-ci, le nombre des lecteurs ne faisant que s'accroître.

A titre de spécimen, voici le relevé du mois de février dernier, les séances de jour étant réunies et la séance de nuit (8 heures à 10 heures du soir) comptée à part.

Séances de jour.....	5,828	lecteurs.
» de nuit.....	1,677	»
Total.....	7,505	»

Il y a eu 24 jours d'ouverture, ce qui donne une moyenne quotidienne de 314 lecteurs.

Le maximum a été de 344 ; le minimum de 213.

En outre, le prêt à l'extérieur a porté sur 801 volumes (du 1er mars 1888 au 28 février 89) réparti entre 469 emprunteurs.

Ce sont toujours, d'ailleurs, les mêmes ouvrages et collections qui sont le plus souvent consultés ; nous nous en référons, pour ce, à nos rapports antérieurs. Il y a pourtant à signaler la faveur qui s'attache depuis plusieurs mois aux œuvres (et surtout aux documents de l'époque même) concernant la Révolution et plus spécialement le rôle que la Provence a joué dans ces graves circonstances.

Matériel. — Nous n'avons à signaler que les entrées d'ouvrages nouveaux qui s'élèvent à 577, par suite d'envois ministériels et d'acquisitions à titre onéreux ou gracieux, — indépendamment des périodiques et des suites.

Le service de la reliure s'effectue réglementairement au fur et à mesure des arrivées.

Catalogues. — J'ai dû, d'après les indications et les vues d'ensemble du comité d'inspection, faire procéder à la confection du catalogue du Fonds de Provence (1re partie, — histoire). Ce travail a été terminé, sur cartes, avant la fin de 1888, par M. Barré, sous-bibliothécaire, et accepté par le comité siégeant sous la présidence de M. l'Adjoint délégué. Cette première partie comprendra 5,370 pièces, sauf quelques modifications de détail possibles pendant la confection du manuscrit définitif ; elle forme deux sections :

1° Histoire civile ; 2° histoire religieuse, paralipomènes, géographie. Soit deux tomes pouvant être reliés en un vol. in-8° d'environ 580 pages. Le manuscrit du 1er tome a déjà été remis au Conseil municipal et l'impression va commencer en avril. Le second sera terminé avant la fin du semestre et dans deux ans au plus tard, le 2e volume (sciences, lettres, droit et théologie) sera prêt et le public

studieux aura ainsi à sa disposition un instrument de recherches indispensable jusqu'au jour où paraîtra la « Bibliographie provençale » attendue en vain depuis deux siècles bientôt.

Le catalogue des manuscrits vient d'être refondu pour la collection du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques départementales*, par M. l'abbé Albanès.

Depuis que nous avons expédié le catalogue des incunables, le redressement d'une erreur dans un des anciens catalogues de service nous a fait constater l'existence à la bibliothèque d'un nouvel ouvrage remplissant les conditions prescrites.

C'est le Catholicon de Jean Balbi de Gênes, (s. l. n. n. typ., 1491 ; in-fol., goth., de 237 fol. non chiffrés à 2 col.) Brunet, Hain, Panzer, Graesse, La Serna, etc., ayant omis cette édition, nous avons cru devoir porter ce fait à votre connaissance.

Tels sont les seuls documents sur la bibliothèque, offrant quelque intérêt, pour l'exercice 1888.

Je m'empresse de vous les transmettre et suis, avec le plus profond respect, etc.

Montbéliard. — *Rapport de M. le Bibliothécaire à M. le Maire de Montbéliard, transmis à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, conformément à nos usages, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel prescrit par la circulaire ministérielle du 23 juin 1886, sur la situation et les acquisitions de notre bibliothèque publique pendant l'année 1888.

Le service s'est fait comme d'habitude et le prêt des livres a eu lieu régulièrement le jeudi de chaque semaine. Le nombre des lecteurs est resté à peu près stationnaire. La ville a bien voulu nous maintenir la subvention annuelle de 350 fr. qui, jointe au produit de la cotisation hebdomadaire pour prêt des livres, et dont la moitié est attribuée à la bibliothèque de la ville, tandis que l'autre moitié revient à la Société de lecture, a fait un chiffre de 416 fr. 25, avec lequel nous avons dû pourvoir aux frais de service, de chauffage, à l'entretien des livres, à la reliure, et enfin aux achats que la commission a jugés particulièrement utiles.

M. le professeur Godard s'est offert spontanément à nous venir en aide et s'est particulièrement occupé à continuer la transcription sur registre des fiches de notre catalogue qu'on ne manquait pas de déplacer et de brouiller chaque fois qu'elles étaient consultées. A cette copie sur registre qui facilitera considérablement les recherches, j'ajouterai une nouvelle classification par ordre alphabétique, de sorte qu'au bout d'un certain temps, nous aurions à la fois la classification sur cartes et sur registre, et la classification par matières et par ordre alphabétique.

Les acquisitions de l'année sont de deux sortes : les unes proviennent de dons, les autres d'achats. Nous avons dû à la bienveillance de M. le Ministre de l'instruction publique les suites de plusieurs catalogues de manuscrits appartenant à nos principales bibliothèques de France ; plusieurs précieux volumes de documents inédits : les *Alchimistes grecs*, de M. Berthelot; trois volumes de docu-

ments sur l'enseignement supérieur ; les suites de l'*Expédition scientifique au Mexique* ; les suites de diverses publications provenant des Sociétés savantes : la *Revue d'archéologie*, le *Journal des Savants*, les *Mémoires* ou *Annales* des Sociétés de géographie, de météorologie, etc. Nous avons regretté qu'il n'ait pu nous être attribué quelqu'une des grandes publications se rattachant aux explorations scientifiques ou archéologiques qui autrefois contribuaient si efficacement à enrichir nos collections et nous étaient d'un si grand secours pour les travaux de la Société d'émulation. Nous avons reçu, d'ailleurs, de M. le Ministre de l'agriculture, un lot important de mémoires relatifs à diverses spécialités agricoles ; et enfin de M. Ch. Lalance différents ouvrages ou brochures provenant de sa bibliothèque particulière.

A cela se sont ajoutés nos achats ; et malgré la modicité de nos ressources, je crois pouvoir dire que depuis quelques années, notre bibliothèque s'est peuplée de nombreux et utiles ouvrages. Nous avons, en quelque façon, refait un Rollin contemporain en groupant les travaux de MM. Lenormant, Babelon et Duruy, que nous avons complétés par les quatre volumes déjà parus de l'*Art antique*, par MM. Chipiez et Perrot, et par l'ouvrage d'H. Cohen, sur la numismatique romaine, qui nous est d'un usage journalier pour la détermination des monnaies provenant de Mandeure. A son tour, l'histoire de France est représentée par le *Recueil des historiens des Gaules*, de Dom Bouquet, dont nous avons presque achevé l'acquisition ; puis par les ouvrages plus récents de Sismondi, Michelet, H. Martin, Thierry, Vaulabelle, L. Blanc, etc., jusqu'à nos jours. Il nous reste à faire disparaître les lacunes existant dans l'histoire des autres nations pendant le moyen âge et dans les temps postérieurs.

Dans un autre ordre d'idées, nous nous sommes appliqués à remplacer par les bonnes éditions modernes les classiques français dont nous ne possédions que des exemplaires sans valeur, usés ou incomplets. C'est ainsi que nous avons successivement acheté, appartenant à l'édition des grands écrivains : Corneille, Malherbe, La Bruyère, Madame de Sévigné, Molière ; et nous cherchons l'occasion pour nous procurer Racine, la Rochefoucault et les autres. De Bossuet, nous ne possédions que quelques ouvrages isolés, et en mauvaise condition ; j'ai pu faire dans des conditions raisonnables, l'acquisition d'un exemplaire complet de ses œuvres, édit. Lebel. Voici encore le Victor Hugo de Quantin ; enfin, je mentionnerai l'achat des douze premiers volumes de l'*Histoire littéraire de France* des Bénédictins, que nous nous appliquerons à compléter peu à peu selon nos moyens.

Comme vous pouvez le présumer, Monsieur le Maire, ces achats n'ont pas tous été faits dans l'année 1888, mais en rappelant les opérations des deux ou trois années qui viennent de s'écouler, j'ai tenu à vous faire connaître l'esprit dans lequel avait procédé la commission, et son désir de maintenir le caractère sérieux de notre établissement en offrant aux travailleurs des éléments d'études solides et de bon aloi. Je puis, du reste, signaler encore comme acquisition toute récente la traduction, par Porchat, des œuvres de Gœthe, dont nous n'avons que le texte allemand, les principaux ouvrages de Darwin, et enfin quelques vieux livres se rattachant à la bibliographie montbéliardaise.

Cette collection que nous tenons particulièrement à enrichir, ne s'augmente cependant que lentement et difficilement. Les ouvrages imprimés à Montbéliard,

ne se rencontrent guère que dans quelques catalogues venus d'Allemagne, où ils sont d'ailleurs, d'une rareté extrême, et cotés à des prix exorbitants.

Veuillez agréer, etc.

Nancy. — *Rapport de M. le Vice-président du comité d'inspection à M. le Maire de Nancy, communiqué à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Maire, les améliorations que, depuis moins de trois ans, nous avons demandées pour le service de la bibliothèque, et qui, devons-nous le rappeler? ne nous ont été successivement accordées qu'après quelque hésitation, peuvent être jugées aujourd'hui, non par des promesses sujettes à illusions, mais par des résultats positifs, disons mieux, par des chiffres hors de toute contestation.

La durée d'ouverture de la salle de lecture a été presque doublée depuis trois ans; elle est aujourd'hui de treize heures continues, et il est peu probable qu'aucun établissement public similaire ait, sous ce rapport, un fonctionnement supérieur au nôtre.

Cette augmentation et surtout la continuité du service quotidien a, comme vous le verrez, d'après le tableau dressé ci-après, augmenté considérablement le nombre des lecteurs, et par contre diminué, dans la même proportion, le nombre des places disponibles, devenu aujourd'hui plus qu'insuffisant. Il y a 15 ans, la salle pouvait recevoir 20 lecteurs; devenue trop étroite, sa superficie fut doublée et donna 45 places: Aujourd'hui, on est fréquemment obligé de refuser des lecteurs; aussi attendons-nous avec impatience le jour où nous serons mis en possession *de la salle du rez-de-chaussée encore consacrée aux réunions publiques.*

Nombre de lecteurs. — En 1887, le nombre des lecteurs avait été de 31,813; en 1888, il s'est élevé à 42,323.

MOIS.	NOMBRE de séances.	NOMBRE de lecteurs.
Janvier	25	5,073
Février	23	4,912
Mars	24	4,837
Avril	19	3,027 (1)
Mai	25	3,338
Juin	26	3,453
Juillet	25	3,150
Août	26	718 (2)
Septembre	22	552 (2)
Octobre	27	2,851
Novembre	24	4,887
Décembre	25	5,525
Total		423,23

(1) Vacances de Pâques.
(2) Service de vacances.

Nombre de volumes entrés en 1888. — Il est entré :

Théologie.....	43	ouvrages formant	235	volumes.
Jurisprudence.....	27	—	36	—
Sciences et arts.....	266	—	456	—
Belles-lettres	306	—	1,064	—
Histoire	564	—	1,332	—
Total.....	1,206	—	3,123	—

Sous la rubrique « Histoire », sont compris :

1° 115 périodiques formant 345 volumes.

2° Mémoires de 140 Sociétés savantes qui échangent leurs publications avec l'Académie de Stanislas, formant 200 volumes.

N.-B. Les livres déposés par la Faculté de droit ne figurent pas dans ce tableau.

Ce nombre de 3,123 volumes peut être subdivisé comme il suit :

1° 723 volumes entrés par voie d'achats et abonnements payés ;

2° 1,605 provenant de la bibliothèque Sommariva ;

3° 795 volumes offerts tant par le Ministre de l'instruction publique que par divers donateurs, déposés par l'Académie de Stanislas (et versés par la maison Berger-Levrault en vertu du contrat).

En ajoutant les volumes ci-dessus aux volumes existant au 31 décembre 1887, on obtient :

Théologie.....	5,350	+	235	=	5,585
Jurisprudence.....	7,674	+	35	=	7,710
Sciences et arts.....	18,449	+	456	=	18,905
Belles-lettres	10,477	+	1,064	=	11,541
Histoire.....	35,636	+	1,332	=	36,968
Total.....	77,586	+	3,123	=	80,709

Manuscrits. — Notre collection de manuscrits s'est augmentée de 23 volumes, ce qui en porte le nombre de 1,155 à 1,178. Ces volumes ont été ajoutés, en supplément, au catalogue imprimé, sous les numéros 1,156 à 1,178.

Prêts au dehors. — Le service des prêts au dehors a été également augmenté ; le nombre des volumes prêtés avait été de 2,626 en 1887 ; il a été de 3,542 en 1888.

Ce service ne se fait que pour les livres imprimés ; cependant dans l'intérêt de la science, le comité a donné un avis favorable à deux demandes relatives à des manuscrits :

1° L'Université de Christiania nous a demandé en communication, pour l'usage d'un de ses professeurs, le n° 441, « Ptolemei cosmographia. »

2° M. Frédéric Godefroy, historien de la langue française, a demandé à Paris, le n° 70, « Livre de vraie sapience ».

La question était d'autant plus délicate qu'il s'agissait de deux volumes extrêmement précieux, qui allaient être exposés aux dangers de longs voyages ; mais les personnes qui les demandaient étaient si recommandables et leurs motifs si

puissants, que le comité n'a pu répondre par un refus. D'ailleurs les plus grandes précautions ayant été prises, les choses se sont passées très correctement et les manuscrits sont rentrés en temps et lieu et en parfait état.

Bibliothèque Sommariva. — Au commencement de l'année, un legs important, nous a été fait, je veux parler de la bibliothèque de Mme de Sommariva. M. le Conservateur vous a adressé un rapport sur les opérations qu'il a faites pour prendre possession des 3,000 volumes qui la composaient, sur le triage qu'il a fait des doubles, et enfin sur la manière dont il a classé, installé et catalogué les autres.

Desiderata. — Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur le service de la bibliothèque pendant l'année 1887, j'ai dû attirer votre attention sur la nécessité qu'il y avait d'augmenter certains crédits :

1° Pour la reliure, à raison de l'accroissement des achats de livres ;

2° Pour le chauffage et l'éclairage, à raison du service de permanence ;

3° Pour frais divers, achat et entretien de mobilier, époussetage des livres, appropriation des salles, fournitures de bureau, etc., etc., à raison de l'accroissement considérable du nombre de lecteurs.

La somme de ces différentes augmentations s'élevait à 1,000 fr.

Vous avez bien voulu en référer au Conseil municipal qui, dans sa séance du 30 juin 1888, a voté un crédit supplémentaire de 500 fr. seulement ; il a pensé que cette somme serait suffisante, puisqu'il ne restait plus qu'un semestre de l'année courante. Mais les services qui avaient été les mêmes pendant les six premiers mois de l'année, avaient entraîné les mêmes frais.

Si, à la rigueur, la somme de 250 fr. pouvait sembler suffisante pour le chapitre des reliures, il n'en était pas de même pour les autres dépenses qui étaient absolument inévitables.

Vous ne serez donc pas surpris de constater, par le tableau ci-dessous, le déficit qui s'est produit dans notre crédit et qui a été occasionné par les articles *chauffage et éclairage et dépenses matérielles.*

État des dépenses effectuées en 1888.

NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES PRÉVUES.	DÉPENSES EFFECTUÉES.
Traitements.....	10,300 »	10,306 »
Honoraires de M. Dauchez.....	150 »	123 80
Chauffage et éclairage	725 »	990 47
Achats de livres.....	5,200 »	5,199 85
Reliure	1,750 »	1,750 »
Dépenses matérielles	375 »	503 90
Totaux	18,500 »	18,874 02

Différence : 374 fr.

En conséquence, Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous prier d'accorder à la bibliothèque un crédit supplémentaire de 375 fr., qui nous est nécessaire pour solder nos dépenses de l'exercice 1888.

Ces progrès et ces résultats favorables sont dûs, Monsieur le Maire, au personnel dont tous les membres, chacun dans la sphère d'action qui lui est assignée, remplissent leurs fonctions avec un zèle, une régularité et une courtoisie qu'on ne saurait trop citer. Nous n'avons plus à faire l'éloge de M. le Conservateur ; MM. les Bibliothécaires placés sous sa direction suivent son exemple. Cependant, l'un deux, M. Panigot, a vu ses moyens et non son activité rencontrer dans une affection de la vue, sans cesse grandissante, des obstacles qui nous ont forcés, bien malgré nous, à l'inviter à prendre une retraite devenue nécessaire. Le service n'a pas souffert, car chacun s'est empressé de prendre une part de la tâche à laquelle ne pouvait suffire M. Panigot.

Aussi, Monsieur le Maire, appelons-nous toute votre bienveillance sur deux fonctionnaires de la bibliothèque : M. Panigot, d'abord, dont les longs et utiles services sont dignes d'une indemnité, motivée par une pension de retraite modique et peut-être prématurée ; puis M. Badel, surnuméraire, qui, depuis près d'un an, fait un service gratuit, auquel il a consenti, il est vrai, en prenant ses fonctions, mais que nous serions heureux de voir appeler à une position rémunérée.

Orléans. — *Extrait du rapport de M. le Bibliothécaire d'Orléans à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Communication des livres. — Le nombre moyen des lecteurs pendant le dernier exercice a été de 17 par jour durant les mois d'hiver et de printemps, et d'un peu moins pendant l'été.

Comme antérieurement, les ouvrages les plus fréquemment demandés sont relatifs à l'histoire générale et aux belles-lettres. Les grands classiques grecs, latins et français sont souvent réclamés, surtout par les professeurs et par les étudiants.

Le clergé, comme cela est naturel, consulte surtout le fonds de théologie qui est très riche, en particulier les Pères de l'Église et les Conciles.

Enfin les membres des trois Sociétés savantes étudient principalement l'archéologie et les manuscrits.

Les livres prêtés au dehors se sont élevés à 425 volumes ; c'est un peu moins que les années précédentes.

Accroissements. — L'accroissement de la bibliothèque dans le cours de l'année 1888 a été de 398 volumes, dont voici les origines :

1° Acquis sur le crédit affecté à la bibliothèque, 76 volumes....	76
2° Envois des Ministères et de l'Institut.....	185
3° Dons des particuliers (volumes et brochures).....	125
4° Périodiques donnés, tels que journaux, revues.	12
	398

Catalogue des imprimés et des manuscrits. — La table alphabétique des noms d'auteurs a été terminée en 1887, et on y a porté au crayon seulement et comme provisoires les numéros des ouvrages d'histoire inscrits à l'ancien catalogue.

On a continué, en 1888, la levée des fiches pour le catalogue de l'histoire qui comprendra plus de 20,000 volumes. Ce travail préliminaire est encore loin d'être terminé. Quand toutes les fiches seront levées, on commencera la rédaction méthodique de l'histoire, faisant suite à celui des sciences et arts et à celui des lettres, qui sont terminés. Après l'achèvement de ce catalogue méthodique, les fiches seront classées dans des boîtes d'après l'ordre alphabétique de noms d'auteurs. En sorte que l'histoire aura deux catalogues, l'un méthodique, d'après les formes anciennes et porté sur des registres, l'autre mobile, consistant en fiches rangées alphabétiquement et où les additions seront toujours faciles.

Le nouveau catalogue des manuscrits, rédigé par M. Cuissard, sous-bibliothécaire, est achevé et doit trouver place, en 1889, dans le tome XII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, publié chez Plon (1).

Legs en faveur de la bibliothèque. — M. Chabassière, conseiller municipal, décédé en avril 1888, a légué cent volumes reliés à la bibliothèque publique d'Orléans ; sur ce nombre, 74 volumes formaient des doubles. Le Conseil municipal a réparti ces doubles entre l'École professionnelle, la bibliothèque populaire de la rue de la Cerche, et la Société des employés de commerce.

Cette société a reçu, pendant la même année, en vertu d'une délibération du Conseil municipal, 19 volumes appartenant à la bibliothèque publique et qu'elle possédait en double.

Annexion d'une nouvelle salle à la bibliothèque. — Sur le rapport de M. Chalons-Desforges, cette annexion a été votée par le Conseil municipal, dans sa séance du vendredi, 14 décembre 1888.

Rennes. — *Rapport de M. Vétault, bibliothécaire de Rennes, à M. le Ministre de l'instruction publique.*

I. — *Communications.* — Du 1er janvier au 31 décembre 1888, la salle de lecture a été ouverte 301 jours. Il y a eu 424 séances, dont 123 pendant les soirées d'hiver.

Le nombre des volumes communiqués s'est élevé à 42,276, celui des lecteurs à 18,675 : soit une augmentation de 668 volumes et 456 lecteurs sur l'année précédente.

Le tableau ci-dessous présente, mois par mois, le mouvement de la salle de lecture :

(1) Ce volume a paru depuis.

		NOMBRE des séances.	NOMBRE des lecteurs.	MOYENNE.	VOLUMES communiqués.
Janvier	Jour	25	1,191	47	2,449
	Soir	25	1,363	54	2,837
Février	Jour	23	1,499	64	3,070
	Soir	23	1,317	57	2,688
Mars	Jour	25	1,541	61	3,121
	Soir	25	1,165	46	2,378
Avril	Séance unique	24	1,325	55	3,246
Mai	Séance unique	25	1,233	49	3,239
Juin	Séance unique	26	1,061	40	2,800
Juillet	Séance unique	25	954	38	2,668
Août	Séance unique	26	526	20	1,457
Septembre	Séance unique	25	618	24	1,557
Octobre	Séance unique	27	908	33	2,561
Novembre	Jour	25	1,017	40	2,111
	Soir	25	1,107	44	2,148
Décembre	Jour	25	931	37	1,860
	Soir	25	1,039	41	1,086
TOTAUX		424	18,795	»	42,276

Les communications se répartissent comme suit :

Bibliographie et ouvrages encyclopédiques	2,418	vol.
Journaux et revues	11,486	
Sciences religieuses	336	
Philosophie	504	
Sciences morales et politiques	637	
Droit	3,561	
Linguistique	611	
Littérature	8,543	
Beaux-arts	890	
Géographie et voyages	2,070	
Histoire et archéologie	4,168	
Histoire nobiliaire. — Armoriaux	332	
Sciences physiques et chimiques	1,956	
— naturelles	963	
Sciences médicales	2,608	
Mathématiques pures et appliquées	513	
Agriculture. — Arts et métiers	193	
Manuscrits	257	
Archives (antérieures à 1790) : registres et dossiers	227	
Total des communications	42,276	

II. — *Accroissements.* — La bibliothèque s'est enrichie en 1888 de 771 volumes imprimés, avec une carte géographique et une gravure. Le chiffre total de nos imprimés s'est ainsi trouvé porté à 61,192 volumes ou pièces.

Sur les 771 articles entrés dans le courant de l'année dernière, 300 ont été versés par l'Ecole de médecine (297 thèses et 3 volumes de revues). Voici la provenance des 471 autres :

Acquisitions :		
1° Ouvrages désignés par le comité d'achats.....	55 vol.	171
2° Suites d'ouvrages dont les souscriptions remontaient aux années antérieures.....	37	
3° Périodiques reçus par abonnement.....	79	
Dons :		
1° du Ministère de l'instruction publique	94 vol. 1 cart. 1 grav.	96
2° du Ministère de la justice..		1
3° d° de l'intérieur.....		1
4° d° du commerce		3
5° d° de la guerre		5
6° de l'Institut de France.....		6
7° de la Préfecture de la Seine...		5
8° d° d'Ille-et-Vilaine		4
9° de la Cour d'appel de Rennes.....		5
10° de l'Académie de Rennes.....		5
11° de la mairie de Rennes. — Journaux.....	20	123
Documents administratifs.....	10	
Classiques des écoles municipales.....	93	
12° des 26 donateurs ci-après désignés.....		50
Total		471

Noms des donateurs et numéros d'entrée des dons. (L'astérisque indique les dons d'auteurs :

MM.

1° Argillier, employé à la bibliothèque (5128).

2° Caillière, éditeur à Rennes (5134,5135, 5136).

3° Carré, professeur à la Faculté des lettres de Rennes (*5236).

4° Decombe, directeur du musée archéologique (5208).

5° Delacour (Dr), directeur de l'École de médecine (4747).

6° Delise-Morin (*5310).

7° Ducroquet, inspecteur de l'enregistrement à Rennes (*5218, *5219).

8° Dumas, lieutenant-colonel (*5211).

9° Farinha (J. P.), docteur-médecin à Rio-de-Janeiro (5007).

10° Godefroy (Eug.), docteur-médecin à Marseille (5262-65, 5311).

11° Grandin, commandant en retraite (*5126).

12° Guyot, (Alph.), à Gyé-sur-Seine (Aube) (5258, 5259, 5260).

13° La Grasserie (Raoul de), juge au tribunal civil de Rennes (*5231, *5175).

14° Lanjuinais, député du Morbihan (5269).

15° Loth (Jh), professeur à la Faculté des lettres de Rennes (*5274).

16° Louail (Jules), à Argentan (Orne) (*5127).

17° Marqfroy (Gustave) (*5233, *5234).

18° Mauricet (Dr), (*5220).

19° Puech (Aimé), professeur à la Faculté des lettres de Rennes (*5227, *5228).

20° Revelière (L.), (5256, 5257).

21° Saulnier (Frédéric), conseiller à la Cour de Rennes (*5214, *5271, *5272, 5280).

22° Vérel, receveur du Bureau de bienfaisance (5125, *5270).

23° Vidalin, à Dion-sur-Loire (Allier), (*5238, *5239, *5240, *5241).

24° Villemereuil (de), capitaine de vaisseau, à Paris (5255).

25° et 26° Deux anonymes (5261, 5317).

III. — *Catalogue.* — Le catalogue méthodique, dont la préparation était annoncée dans mon rapport de l'année dernière, vient d'être achevé. Les notices qui le composent, rédigées sur fiches articulées système Bonnange, sont classées à demeure dans un meuble *ad hoc*, où les lecteurs peuvent les feuilleter sans en troubler l'ordre. Les 61,192 volumes, pièces isolées ou recueils factices, étiquetés sur les rayons forment 34,179 ouvrages, fournissent matière à autant d'articles. Sur ce nombre, 14,249 appartiennent à l'ancien fonds et figurent dans les catalogues de 1828-1843. Le reste représente les entrées des quarante-cinq dernières années, jusqu'au 31 décembre 1888.

Il convient de rappeler que le chiffre de ce nouveau fonds se trouva plus que doublé, en octobre 1885, par la réunion à notre dépôt de la bibliothèque de l'École de médecine, comprenant, avec environ 1,500 ouvrages divers, une collection de thèses dont le nombre s'élève aujourd'hui à 8,632. L'accroissement du fonds municipal proprement dit se trouve ainsi ramené, pour la période ci-dessus indiquée, à 9,800 numéros.

Voici le tableau de la répartition des ouvrages entre les grandes divisions du catalogue général :

	NOMBRE DES ARTICLES.		
	Ancien fonds.	Nouveau fonds.	TOTAL.
Théologie	2,114	419	2,533
Jurisprudence	2,145	1,245	3,390
Philosophie, morale et sociologie	758	540	1,298
Sciences : généralités. — Physique et chimie	218	225	443
Histoire naturelle	381	434	815
Sciences médicales ; ouvrages divers	636	1,857	11,125
Thèses de médecine et de pharmacie	»	8,632	
Sciences exactes. — Sciences occultes. — Arts, industrie et métiers	1,347	871	2,218
Linguistique et belles-lettres	2,737	1,932	4,129
Histoire universelle et histoires anciennes	1,631	501	2,132
Histoire moderne	1,091	2,572	3,663
Ethnographie ancienne et moderne et archéologie	775	508	1,283
Histoire littéraire et bibliographie	211	551	767
Polygraphie	205	178	383
TOTAUX	14,249	19,930	34,179

Une copie abrégée de tous les articles du catalogue méthodique, destinée à être annexé au contrat d'assurance de la bibliothèque, est en cours d'exécution et sera terminée d'ici à quelques semaines.

En même temps se poursuit la préparation d'un nouvel instrument de recherches, pour le service de la salle de lecture ; c'est la transcription des cartes du répertoire alphabétique sur des bulletins collectifs, qui, grâce à un système de reliure mobile, pourront être mis à la disposition du public.

Le catalogue général contient la mention, à leur ordre de classement, d'un certain nombre d'ouvrages remontant au premier âge de l'imprimerie. Mais la description minutieuse qu'exigent ces éditions anciennes, ne pouvait trouver place dans un travail d'ensemble.

Conformément à l'instruction ministérielle du 15 février 1886, il en a été fait, à part, un catalogue raisonné, susceptible encore de quelques additions et qui compte actuellement 116 numéros, concernant :

1° 71 ouvrages, datés de 1475 à 1500.

2° 31 autres dépourvus de date, mais que des caractères certains, permettent d'attribuer à la même époque. C'est dans cette catégorie que se trouve le plus ancien livre de notre dépôt, un exemplaire du *De Oratore* de Cicéron, sorti des presses de Sweynheim et Pannartz, à Subbiaco, vers 1467.

3° Enfin, 14 ouvrages rares des premières années du XVIe siècle.

Notre collection de *Coutumes* de Bretagne occupe à elle seule douze numéros du catalogue des impressions rares. Elle y est représentée par trois incunables

datés (un de 1480, deux de 1485), un quatrième sans date, antérieur à 1404, et par huit autres éditions successives, de 1507 à 1546.

IV. — *Budget.* — Le crédit d'entretien, inscrit au budget de 1888 sous le n° 93 et s'élevant à 4,000 fr., a été employé comme suit :

Achats de livres et abonnements.....	2,868 25
Reliure.....	530 30
Matériel et frais de bureau.....	561 45
Honoraires du correspondant de la bibliothèque à Paris.....	40 »
Total.....	4,000 00

Rochefort. — *Rapport de M. le Maire de Rochefort à M. le Ministre de l'instruction publique.*

La bibliothèque communale de Rochefort qui, au 1er janvier 1871, ne possédait que 10,952 volumes, en contient aujourd'hui 13,673, œuvres en grande partie des écrivains du XVIIIe et du XIXe siècle, bien qu'il s'y trouve aussi une certaine quantité d'éditions précieuses des auteurs du XVIIe siècle et même du XVIe siècle.

Le nombre des volumes de la bibliothèque a augmenté pendant l'année 1888, de 131, formant 91 ouvrages qui se répartissent ainsi qu'il suit, d'après leur provenance et leur classement :

Provenance.

Envoi des divers Ministères.....	37 volumes,	formant 17 ouvrages.
Dons particuliers.....	51 d°	35 d°
Achats.....	43 d°	39 d°
Totaux.....	131 volumes	formant 91 ouvrages.

Classement.

Sciences et arts.....	36 volumes	131 volumes.
Linguistique et littérature.....	46 d°	
Histoire et géographie.....	49 d°	

C'est toujours le comité d'inspection qui dresse et arrête la liste des ouvrages à acquérir au moyen du crédit ouvert au budget communal pour cette dépense.

Quelque peu considérable que soit l'accroissement pour chaque année du nombre des volumes de la bibliothèque, il est désirable qu'aucune cause ne vienne ralentir cette marche.

Pendant l'année 1888, il a été prêté 483 volumes appartenant presque tous, l'Administration est heureuse de le déclarer, à des ouvrages sérieux. Du reste, dans nos collections, il existe peu d'écrits frivoles.

Quoique la moyenne des lecteurs sur place soit faible, eu égard au chiffre de la population de Rochefort, la bibliothèque communale n'est point délaissée. Indé-

pendamment des habitués, chaque jour, quelques personnes viennent faire des recherches ou consulter certains documents. Plus souvent encore, on constate que les professeurs du lycée qui ont cependant la faculté d'emporter les volumes à domicile, aiment mieux travailler dans nos salles, parce qu'ils ont plus de matériaux sous la main. Quelquefois même, il arrive que des fonctionnaires de la Guerre ou de la Marine viennent se distraire de leurs études techniques par des lectures d'ouvrages de littérature ou d'histoire.

Je crois devoir rappeler ici qu'il existe à Rochefort deux bibliothèques populaires et deux bibliothèques scientifiques établies dans les locaux de la Marine, lesquelles ont chacune leurs lecteurs spéciaux et assidus.

Les collections que renferme la bibliothèque communale sont l'objet de tous les soins du conservateur, qui mérite réellement des éloges pour l'ordre et la propreté qui règnent dans l'établissement placé sous sa garde.

Saint-Chamond. — Vient de paraître : *La bibliothèque de Saint-Chamond*, par Gustave Lefebvre, conservateur de la bibliothèque et des archives. Saint-Chamond, impr. Poméon, 1889, in-8° de 34 pages, avec 1 pl.

Sedan. — *Rapport de M. le Maire de Sedan à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, conformément à la circulaire ministérielle du 30 septembre 1877, j'ai l'honneur de vous adresser ci-après le rapport annuel sur le service de la bibliothèque publique de la ville de Sedan, pendant l'année 1888.

1° *Crédit.* — Le crédit alloué par la ville, soit 450 francs, a été dépensé entièrement.

2° *Volumes entrés en 1888.* — Pendant l'année 1888, la bibliothèque a reçu 219 ouvrages en 423 volumes ou livraisons, qui se répartissent de la manière suivante :

Théologie.....	3	ouvrages,	3	volumes.	
Droit..	8	d°	8	d°	
Sciences et arts.....	63	d°	100	d°	
Lettres.....	35	d°	72	d°	
Histoire.	48	d°	82	d°	(plus 38 cartes).
Revue.....	14	d°	108	d°	

Ces ouvrages proviennent : 1° des achats faits par la commission ; 2° des envois du Ministère ; 3° des dons particuliers.

3° *Reliure.* — Nous avons fait relier 38 volumes pour la somme de 101 f. 80. Cette somme est assez importante, mais je dois rappeler qu'il restait encore 9 volumes in-folio à faire relier, et la reliure de ces 9 volumes a coûté 51 fr.

4° *Dons.* — Nous avons reçu un certain nombre de volumes offerts, pour la plupart, par leurs auteurs ; presque tous ont pour objet notre histoire locale.

Nous devons signaler en particulier le don de M. Warnesson qui nous a fait parvenir 93 ouvrages en 160 volumes, plus 31 brochures et 38 cartes.

Enfin, de la succession de Mme Monard, nous avons reçu 9 ouvrages en 12 volumes.

5° *Numérotage des volumes.* — Conformément aux instructions de M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et des archives, le bibliothécaire s'est occupé d'apposer, sur les volumes, des n^os^ d'ordre. Ce travail est terminé pour la philosophie, les sciences, les arts, les lettres. Il sera continué avec toute la diligence possible. Néanmoins, il exigera encore un certain temps, car le bibliothécaire ne peut se livrer à ce travail qu'en dehors de ses heures de service et le jeudi matin.

6° *Prêts.* — Le nombre des emprunteurs a été de 959 et le total des volumes prêtés a été de 3,147.

Le nombre des lecteurs qui viennent lire ou consulter les ouvrages à la bibliothèque, a été de 6 par soirée.

7° *Réunions de la commission.* — La commission s'est réunie 4 fois dans l'année et, dans chaque séance, on a examiné avec soin les titres des ouvrages qui devaient être achetés.

M. Marc Husson, nommé, à cet effet, par la commission, s'est rendu très souvent à la bibliothèque, afin de vérifier le livre des prêts et voir si toutes les prescriptions ministérielles étaient observées.

Veuillez agréer, etc.

Troyes. — Le 17 mai, est décédé à Troyes, dans sa 71e année, M. Jean-Baptiste-Émile Socard, conservateur de la bibliothèque de cette ville, officier d'Académie, chevalier des ordres de François-Joseph d'Autriche et de la Couronne d'Italie, ancien président de la Société académique de l'Aube, etc. M. Socard avait remplacé Harmand, dont on n'a pas oublié les coupables agissements. Dans le cours de sa carrière de bibliothécaire, M. Socard a publié, avec son dévoué adjoint, qui est devenu son successeur, M. Det, 15 volumes de catalogue (1875-1888). Dans aucune autre bibliothèque, il n'a été donné un pareil exemple d'activité. A ce point de vue, M. Socard, dont le nom est honorablement connu par ses travaux, a bien mérité de la bibliographie et de la ville de Troyes.

ARCHIVES.

Rapport au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la situation des archives nationales, départementales, communales et hospitalières, pendant l'année 1888.

Monsieur le Ministre, LES ARCHIVES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — Dans un volume et un atlas ayant pour titre : *Musée des archives départementales*, le service des archives avait fait passer sous les yeux du public, à l'exposition de 1878, la reproduction héliographique d'un choix de documents très variés de toutes les provinces de France. Ces documents offraient des spécimens d'actes de tous genres, publics ou privés, ecclésiastiques ou civils, rédigés dans les dialectes parlés sur notre territoire et écrits d'après tous les modes d'écriture employés du VIIIe siècle à 1789. Une pareille publication ne pouvait être recommencée : elle reste comme un monument de la richesse de nos collections et de l'érudition de nos archivistes. Il y manquait toutefois des actes contemporains des premiers rois de France, les archives nationales en possédant seules et ce grand dépôt n'ayant pas concouru à la formation d'un recueil réservé aux archives départementales. C'était là une lacune bien regrettable ; elle sera comblée. On reproduit en ce moment, par l'héliogravure, les papyrus mérovingiens. Si le travail n'était pas assez avancé pour figurer dans son ensemble à l'exposition, on y peut voir du moins les premières épreuves de quelques-uns de ces précieux documents et se faire ainsi une idée de ce que sera la publication.

Mais, à côté de cette œuvre inachevée, le service des archives figure à l'exposition universelle sous une forme plus large. On y voit l'inventaire des titres antérieurs à 1790 compris dans les archives départementales, communales et hospitalières, et cet inventaire ne compte pas moins de 254 volumes ; et l'on y peut étudier également 10 volumes de documents publiés par les archives nationales, et 6 volumes de l'inventaire de cet établissement. Je ne m'arrêterai pas à ces divers ouvrages : j'ai donné à leur sujet des explications détaillées, et j'en ai fourni le catalogue dans un rapport spécial adressé à l'un de vos prédécesseurs. Le public si nombreux qui visite le Champ de Mars peut d'ailleurs juger de cette importante publication.

Il ne manquera sans doute pas d'être frappé, dans la même salle, par des empreintes de sceaux, préparées en vue de l'exposition universelle, d'après un procédé nouveau. Elles se divisent en trois sections distinctes. La première, la plus importante, qui forme un ensemble complet, comprend tous les sceaux des

communes et des corporations de France dont les archives nationales possèdent un exemplaire ; il a paru intéressant, au moment où le pays célèbre le centenaire de la fondation de la liberté nationale, de réunir ces emblèmes de libertés partielles, obtenues à si grands efforts dans les siècles passés de notre histoire. Mais il était juste de ne pas s'occuper uniquement de la France dans une exposition universelle ; aussi, à cette intéressante collection on a joint un choix de sceaux de diverses nations, qui forme une seconde section. Une troisième comprend des moulages pris parmi les plus beaux sceaux de toute provenance : sceaux royaux, féodaux, ecclésiastiques, etc. ; ils permettront d'apprécier les services que peuvent rendre à l'archéologie ces petits monuments qui fournissent des représentations authentiques de personnages de toutes conditions, d'objets de toute nature, avec des détails sur le costume civil, religieux et militaire, le blason, etc., représentations d'autant plus précieuses que les actes au bas desquels elles sont appendues portent une date incontestable.

Ces empreintes, on le remarquera, sont de la même matière que l'original, c'est-à-dire en cire ; c'est là un fait nouveau, les moulages de cette sorte étant tous jusqu'ici en plâtre ou en soufre. De plus, ces empreintes ont la couleur du sceau lui-même : verte, rouge, brune, jaune ou blanche. Cette couleur n'est pas, comme dans les essais tentés en Angleterre, au Musée britannique, le résultat d'une application extérieure, mais elle est mêlée à la pâte. On peut teindre ainsi la cire, le plâtre et le soufre.

A côté des empreintes, on a placé un certain nombre de matrices en métal ; elles permettent d'apprécier l'habileté des anciens graveurs.

L'exposition des archives offre ainsi, je l'espère, un intérêt assez complet et fort sérieux ; mais elle n'a pas absorbé nos archivistes, et le service a continué, pendant l'année dernière, à fonctionner avec activité et régularité.

Versements. — Le nombre des liasses et registres versés dans les dépôts départementaux s'est élevé, du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, à 68,980. Les archives nationales, du 1er janvier au 31 décembre 1888, ont reçu 2,535 articles.

Recherches. — Les archives nationales ont fait au public 20,160 communications. Dans les préfectures, on a répondu à 57,334 demandes de recherches. A ce dernier total manque le chiffre de la Seine dont l'archiviste, gravement malade, n'a pu fournir son rapport annuel.

Batiments.— Un bâtiment neuf a été livré à l'archiviste d'Indre-et-Loire pour y installer les collections départementales, et le local des archives de l'Isère a été doublé par l'addition d'une aile au dépôt existant. De plus, les conseils généraux de la Nièvre et du Var ont décidé la construction de deux édifices nouveaux destinés à leurs archives.

Mais, aux archives nationales, aucune solution n'a pu être donnée à la question, pourtant si urgente, de la salle de travail. Le chiffre croissant des recherches, cité tout à l'heure, démontre cependant combien cette salle devient de jour en jour plus insuffisante.

Inspection générale. — Le nombre des inspecteurs généraux ayant été réduit à trois en 1888, et ces inspecteurs devant examiner en détail les bibliothèques en même temps que les archives, l'inspection a porté sur moins de dépar-

tements que l'année précédente ; toutefois, vingt-cinq ont été visités avec un soin minutieux (1).

INVENTAIRE. — 1° *Archives départementales.* — L'approche du centenaire de la Révolution française a appelé l'attention des chercheurs et des curieux sur les documents de la fin du dernier siècle, dont une partie seulement, celle qui concernait la vente des domaines nationaux, avait jusqu'ici été mise en ordre. L'administration, prévoyant les demandes qui allaient lui être adressées, s'était préoccupée, depuis quelque temps déjà, de faire classer partout, d'après un plan uniforme, l'ensemble des dossiers de la période révolutionnaire, et, avec le concours de la commission supérieure des archives, elle avait rédigé des instructions qui furent envoyées dans les préfectures le 11 novembre 1874. Ces instructions n'avaient encore été que très incomplètement exécutées à la fin de l'année 1887. Les archivistes, partagés entre le dépouillement des titres antérieurs à 1790 et le service administratif journalier, hésitaient devant une entreprise nouvelle qui devait les forcer à suspendre les travaux en cours d'exécution. On a voulu qu'ils n'attendissent plus pour commencer un classement si utile ; on leur a demandé un redoublement d'efforts, et cet appel a été entendu. Sauf deux ou trois archivistes arrêtés par des circonstances exceptionnelles, tous sont à l'œuvre et la mise en ordre des séries L et Q est aujourd'hui en pleine activité dans les préfectures. Voici d'abord pour la série L (*Administration de 1789 à l'an IX*), l'état des inventaires terminés au 30 juin de cette année :

Alpes-Maritimes, par M. Morris ;
Charente-Inférieure, par M. de Richemont ;
Drôme, par M. Lacroix ;
Corrèze, par M. Hugues ;
Gard, par M. Bligny-Bondurand ;
Gers, par M. Parfouru ;
Landes, par M. Tartière ;
Lot, par M. Combarieu ;
Mayenne, par M. de Martonne ;
Meurthe-et-Moselle, par M. Lepage ;
Morbihan, par M. Estienne ;
Sarthe, par M. Dunoyer de Segonzac ;
Seine-et-Marne, par M. Lemaire ;
Var, par M. Mireur.

Des catalogues semblables ont été dressés pour tous les papiers de la série Q (*Expertise, sequestre, vente des biens nationaux*) dans les départements suivants :

Charente-Inférieure, par M. de Richemont ;
Drôme, par M. Lacroix ;

(1) Départements inspectés en 1888 : Ardèche, Ariège, Aude, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Eure-et-Loir, Garonne (Haute-), Gers, Gironde, Landes, Loire (Haute-), Lot, Maine-et-Loire, Marne (Haute-), Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Pyrénées (Basses-), Pyrénées (Hautes-), Pyrénées-Orientales, Sarthe, Sèvres (Deux-), Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée.

Gard, par M. Bligny-Bondurand ;
Landes, par M. Tartière ;
Mayenne, par M. de Martonne ;
Morbihan, par M. Estienne ;
Pyrénées (Basses-), par M. Flourac ;
Seine-et-Marne, par M. Lemaire.

Une copie de ces inventaires sera déposée aux archives nationales, à l'usage des érudits de la capitale.

Ce travail extraordinaire et les recherches nombreuses exécutées par les archivistes pour les différents ministères qui ont ouvert des enquêtes, en vue de l'exposition universelle, sur la situation de certaines branches de l'activité nationale, il y a cent ans, ont forcément ralenti la rédaction et l'impression du catalogue des documents antérieurs à 1790. Je ne puis donc ici vous présenter une énumération aussi longue que celle de mon dernier rapport, où je vous signalais 26 volumes publiés dans le courant de l'année 1887. Les résultats obtenus sont cependant encore très importants. Du 1er janvier au 31 décembre 1888, on a rédigé 11,481 articles d'inventaire (1) ; 493 feuilles ont été tirées (2) et 13 volumes ont paru.

Les archivistes qui ont fourni la somme de travail la plus considérable sont : MM. Bénet (Calvados), Mireur (Var), Laurent (Ardennes), Dolbet (Manche), Duval (Orne), Morris (Alpes-Maritimes), Pélicier (Marne), de Beaurepaire (Seine Inférieure), Berthelé (Deux-Sèvres), etc. M. Prudhomme (Isère) a donné un exemple qu'il convient de citer : il a montré comment il est possible à un archiviste de faire œuvre d'historien sans que son travail professionnel en souffre. En rédigeant un catalogue détaillé et consciencieux des archives municipales de Grenoble, il a tiré de ses notes un livre sur l'histoire de cette ville, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de récompenser.

Voici le détail des volumes d'inventaire d'archives départementales que je viens de signaler comme édités en 1888 :

Ardennes. — Séries G (*Églises collégiales et paroissiales*), 289 articles, H (*Abbayes et prieurés*), 119 art., I (*Mélanges*), 8 art., par MM. Sénemaud et P. Laurent.

Gard. — Série E, supplément (*Archives communales d'Aiguesmortes, Aigues vives, Ayrargues et Aramon*), 1,137 art., par MM. Bessot de Lamothe et Bligny-Bondurand.

Garonne (Haute-). — Série B, tome III (*Registres du parlement de Toulouse*), art 593 à 1898, par MM. E. Lapierre et C. Roques.

---

(1) Archives départementales : 9,186 articles ; — archives communales : 2876, — archives hospitalières : 1,419.

(2) Archives départementales : 386 feuilles ; — archives communales : 97 ; — archives hospitalières : 10.

Loire. — Série B, tome II (*Justices seigneuriales, Chambre des comptes de Montbrison*), art. 1583 à 1906, par E. Chaverondier.

Nord. — Série B, tome VI (*Chambre des comptes de Lille : Recette générale des finances*), art. 2788 à 3228, par M. J. Finot.

Oise. — Série H (*Abbayes et prieurés*), art. 1 à 1717, par MM. A. Rendu et Coüard-Luys.

Pas-de-Calais. — Série A, tome II (*Trésor des chartes d'Artois*), art. 504 à 1013, par M. J.-M. Richard.

Savoie. — Série C (*Intendance de Savoie*), art. 1 à 2,153, par M. A. de Jussieu.

Somme. — Série C (*Intendance de Picardie*), art. 1 à 952, par M. G. Durand.

Yonne. — Tome III, série H (*Abbayes, prieurés, etc.*), art. 1398 à 2204, par M. F. Molard.

Il y faut joindre quatre volumes de catalogues d'archives communales :

Gard. — *Nimes*, tome II (séries OO à VV et tables), par MM. Bessot de Lamothe et A. Teissier.

Loire-Inférieure. — *Nantes*, tome Ier (séries AA à DD), par M. S. de la Nicollière-Teijeiro.

Nord. — *Seclin*, par MM. J. Finot et Vermaere.

Somme. — *Crécy-en-Ponthieu*, par M. G. Durand.

Aucun catalogue d'archives hospitalières n'a été complètement imprimé en 1888.

Pendant que paraissaient ces volumes, treize inventaires nouveaux ont été mis sous presse :

Corrèze, ville de Tulle.
Gard, série E.
Hérault, série C, tome III.
Loire-Inférieure, ville de Nantes, tome II.
Marne, série G.
Marne (Haute-), série G.
Mayenne, ville de Mayenne.
Morbihan, série G.
Nord, série B, tome VII.
Seine-et-Oise, série G.
Seine-Inférieure, série G, tome V.
Somme, ville d'Amiens.
Vosges, série G, tome II.

On voit que l'inventaire général de nos archives départementales et com-

munales se poursuit de la manière la plus satisfaisante. Les conseils généraux ont inscrit pour son impression, au budget de 1888, une somme totale de 43,685 fr.

Le département de la Haute-Marne était le seul en France qui n'eût encore rien fait pour la divulgation des titres historiques que contiennent ses archives. Son abstention était d'autant plus regrettable que ce département possède une remarquable collection de pièces remontant au moyen âge, et notamment de diplômes carolingiens, très rares dans les autres dépôts. Grâce aux efforts persévérants du préfet, M. Delpech, l'attention de la commission départementale a été appelée sur l'intérêt que présenterait la mise en lumière de ces documents. Elle a consenti à engager la publication des premières feuilles, afin que le conseil général pût prendre une décision en connaissance de cause. Cette assemblée approuvera, je l'espère, son initiative et pourvoira par son intelligente libéralité à la continuation d'une aussi louable entreprise.

2° *Archives nationales.* — Les archives nationales ont dû renoncer, quelques regrets que nous en ayons éprouvés, à faire paraître les tables des procès-verbaux de la Convention dont j'annonçais l'année dernière la publication prochaine. L'impression ne pouvait se faire qu'avec l'aide du Parlement ; le Sénat avait offert une souscription et l'on comptait sur le même concours de la part de la Chambre ; mais, malgré l'intérêt que leur inspirait le projet qui leur avait été soumis, les questeurs de cette assemblée n'ont pas cru pouvoir engager, à la fin d'une législature, une dépense de cette nature.

Les autres travaux que je signalais dans mon précédent rapport ont été poursuivis. Les premiers jours de 1888 avaient vu se terminer la rédaction de l'*État sommaire par séries des documents conservés aux archives nationales* et le *Répertoire numérique du fonds du parlement de Paris*. On a aussitôt commencé l'impression de ces deux ouvrages (1). Celle de l'*Inventaire des procès-verbaux du conseil de commerce* et du tome II de l'*Inventaire des arrêts du conseil d'État sous Henri IV* a été reprise (2).

D'autres catalogues, non destinés à l'impression, mais dont une copie sera mise à la disposition du public dans la salle de travail, ont été préparés dans les sections et approuvés par la commission supérieure des archives. La section législative et judiciaire a produit : 1° le *Répertoire numérique de la série U*, dressé par M. Furgeot (extraits et mélanges provenant de diverses juridictions) ; — 2° le *Répertoire numérique de la série V*, par M. Campardon (grande chancellerie, prévôté de l'hôtel et des requêtes de l'hôtel grand-conseil, conseil privé, conseil des Dombes) ; — 3° le *Répertoire numérique de la sous-section ZZ*, par M. Campardon (notariats et tabellionages). Dans la section administrative et domaniale, M. Noël Valois a fait le *Répertoire numérique de la série E* (conseils du roi, conseil des Dombes, de Lorraine, de Bouillon). Le secrétariat auquel est confiée la garde du musée des archives nationales a dressé le *Répertoire des documents mérovingiens et carolingiens*, qui y sont conservés. M. Lecestre est l'auteur de ce travail.

---

(1) Elle est aujourd'hui achevée en ce qui concerne le répertoire du Parlement.

(2) Il a été tiré, en 1888, pour l'ensemble des publications des archives nationales, 22 feuilles

D'après le plan tracé par la commission supérieure des archives, les répertoires numériques doivent être suivis d'inventaires plus détaillés. M. Campardon, chef de la section législative et judiciaire, ayant terminé la portion de répertoires numériques dont il s'était chargé, a entrepris le catalogue analytique de l'importante collection des registres du Châtelet de Paris, contenant les insinuations de donations, de 1539 à 1791, qui, par les indications qu'elles fournissent sur les familles, peuvent atténuer en partie la perte des registres de l'état civil antérieurs à 1790, détruits dans la catastrophe de 1871. Les premiers volumes ont été dépouillés, et le commencement de ce travail a été mis sous les yeux de la commission supérieure : la publication en a été jugée très utile. Le budget des archives nationales ne suffirait pas à cette nouvelle dépense ; mais le conseil municipal de Paris, qui a tant de sollicitude et se montre si libéral pour tout ce qui intéresse l'histoire de la capitale, prêterait peut-être son concours à cette entreprise. Des démarches seront tentées en vue de l'obtenir.

Les résultats dont l'exposé précède permettent de constater les effets de la réunion entre les mains du Ministère de l'instruction publique des diverses branches de l'administration des archives. Cette réunion, dont vous avez eu l'initiative, et la reconstitution du service qui en a été la conséquence, peuvent être regardées, Monsieur le Ministre, comme une mesure sage et féconde ; elles auront certainement sur le développement des études historiques dans notre pays la plus heureuse influence.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

CHARMES.

Paris, le 1er juillet 1889.

VOLUMES EN PRÉPARATION AU 30 JUIN 1889.

(Les lettres indiquent les séries ; les chiffres, le nombre de feuilles imprimées.)

ARCHIVES DEPARTEMENTALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

Archives civiles.

A. Actes du pouvoir souverain et du domaine public.
B. Cours et juridictions.
C. Administrations provinciales
D. Instruction publique, sciences et arts.
E. Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
F. Fonds divers se rattachant aux archives civiles.

Archives ecclésiastiques.

G. Clergé séculier.
H. Clergé régulier
I. Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques.

Ain. — G et H. — G 1 à 12, H 13 à 28.

Allier. — C à E. — C 1 à 7, D 1 à 4.

Alpes (Basses-). — Tome Ier. B et C. — B 1 à 43, C 1 à 2.

Alpes (Hautes-). — G 1 à 24.

Alpes-Maritimes. — H 1 à 17.

Ardennes. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 45.
Tome III. C à E. — C 1 à 19, D 1...

Ariège. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 27.

Aube. — G. Tome II. — 1 à 48.

Aude. — Tome II. B. — 1 à 40.
G 1 à 14.

Aveyron. — G 1 à 21.

Bouches-du-Rhône. — C. Tome II. — 1 à 39.
H. — Notice et liste des chevaliers de Malte (prieuré de Saint-Gilles), par M. le comte de Grasset, 1 à 31.

Calvados. — Tome Ier. A et B. — A..., B 1 à 6.
F 1 à 17.
H supplément 1 à 18.

Cantal. — Tome Ier. A à E. — A..., B..., C 1 à 6, D..., E 1 à 6.

Charente. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 7...
E 1 à 6.

Charente-Inférieure. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 18.
E supplément 1 à 17.

Cher. — E 1 à 18.

Corrèze. — Supplément aux séries *B* à E. — B 1 à 5, D 1, E 1 à 45.

Corse. — A 1 à 3. — B 1 à 13. — C 1 à 19.

Côte-d'Or. — C. Tome IV. — 1 à 50.

Côtes-du-Nord. — E 1 à 25.

Creuse. — Tome Ier. A et B. — A 1.
E supplément 1 à 4.
G à H supplément. — G..., H.... H supplément 1 à 7.

Dordogne. — Tome II. B. — 1 à 24.

Drôme. — Tome V. E supplément. — 1 à 27.

Eure. — C à E. — C 1 à 6, D 1, E 1 à 17.
H 1 à 16.

Eure-et-Loir. — Tome VI. G. — 1 à 38.

Finistère. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 8, B 1 à 51.
Tome II. B à D. — B..., C 1 à 4, D 1 à 2.

Gard. — E 1 à 10.

Garonne (Haute-). — B. Tome Ier (refait), 1 à 2.
C. Tome II. — 1 à 33.

Gers. — C 1 à 39.
D et E. — D..., E 1 à 13.
G et H. — G 1 à 5, H 1 à 2.

Gironde. — C. Tome II. — 1 à 43.
G 1 à 55.

Hérault. — C. Tome III. — 1 à 5.

Ille-et-Vilaine. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 5.
C. Tome II. — 1 à 42.

Indre. — A et B. — A 1 à 18.
C à E. — C..., D..., E 1 à 21.
G 1 à 23.

ndre-et-Loire. — Tome III. H. — 1 à 36.

Isère. — Tome III. — B 1 à 15.

Jura. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 14, B 1 à 15.
G. Tome I. — 1 à 34.

Loir-et-Cher. — G 1 à 19.

Loire. — C à E. — C 1 à 2, D..., E 1 à 40.
E supplément 1 à 28.

Haute-Loire. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 15.

Loire-Inférieure. — Tome II. B à D. — B..., C 1 à 13...
E supplément 1 à 33.

Loiret. — Tome III. B. — 1 à 7.

Lot. — Tome III. D et E. — 1 à 3.

Lot-et-Garonne. — Tables alphabétiques des matières, des noms de lieux et de personnes, pour les séries A à H. — 1 à 23.
E supplément 1 à 26.

Maine-et-Loire. — Tome Ier. A à D. — A 1, B..., C 1 à 3, D 1.
E supplément. Tome III. — 1 à 7.
H. et H supplément. — H 1 à 26, H supplément 1 à 15.

Manche. — C à E. — C 1 à 5.
H. Tome II. — 1 à 20.

Marne. — Tome Ier. A et B. — A 1...
C à E. — C 1 à 26. D 27 à 37.
G 1...

Haute-Marne. — Tome Ier. A à C. — A 1, B..., C 1 à 5.
G 1...

Mayenne. — Tome II. B. — 1 à 23.
Tome III. C à E. — C 1 à 7, D 1, E 1 à 7.

Meurthe-et-Moselle. — Tome VI, deuxième partie. — Tables alphabétiques des matières, des noms de lieux et de personnes, pour les séries A à H. — 38 feuilles.

Meuse. — Tome Ier. B à F. — B..., C 1 à 5, D..., E..., F 1 à 15.

Morbihan. — G 1...

Nièvre. — Tome Ier. B. — 1 à 40.
Tome II. C à E. — C..., D 1 à 4.

Nord. — B. Tome VII. — 1 à 8.

Oise. — Tome Ier. A et B. — A..., B 1 à 6.

Orne. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 11...
H 1 à 38.

Pas-de-Calais. — G 1 à 38.
H 1 à 8...

Puy-de-Dôme. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 6...
Tome IV. C. — C 1 à 16.

Hautes-Pyrénées. — Tome Ier. B à E. — B 1 à 3, C 1 à 6.
G et H. — G 1 à 18, H 1...

Pyrénées-Orientales. — G 1 à 11.

Rhône. — Tome II. E. — 1 à 28.
G 1 à 2.

Saône (Haute-). — Tome IV. C à E. — C 1 à 26, D 26 à 29, E 29 à 42.

Saône-et-Loire. — Tome II. B à C. — B 1 à 8, C 1 à 28.
Tome IV. A supplément, D supplément et E supplément. — A supplément 1, D supplément 1 à 8.
Tome V. G. — 1 à 26.
Tome VI. H. — 1 à 27.

Sarthe. — Tome II. B supplément. — 1 à 39.

Savoie. — C. Tome II. — 1 à 15...

Seine-et-Oise. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 26.
E. Tome V. — 1 à 24.
G 1 à 8.

Seine-Inférieure. — G. Tome V. — 1 à 9.

Deux-Sèvres. — B à H. — B 1 à 17, C 1 à 2, D ½, E 1 à 8, E supplément 1 à 13, F 1, G 1, H 1 à 6.

Tarn. — Tome III. E supplément. — 1 à 58.

Tarn-et-Garonne. — Tome Ier. A et B. — A 1.
G 1 à 51.

Var. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 51.

Vaucluse. — C et D. — C 1 à 8..., D 1 à 15.
G 1 à 23.

Vendée. — Tome Ier. A à C. — A 1, B 1 à 27, C 1 à 2.

Vienne. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 5.
C et D. — C 1 à 21, D 1 à 5.

Vienne (Haute-). — Tome Ier. B et C. — B..., C 1 à 9.

Vosges. — Tome Ier. A à E. — A 1, B..., C 1 à 3, D..., E 1 à 10.
Tome IV. G. — 1 à 4.

Yonne. — Tome II, H supplément. — 1 à 2.

ARCHIVES COMMUNALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

AA. Actes constitutifs et politiques de la commune.
BB. Administration communale.
CC. Impôts et comptabilité.
DD. Propriétés communales, eaux et forêts, mines, édifices, travaux publics, ponts et chaussées, voirie.
EE. Affaires militaires, marine.
FF. Justice, procédure, police.
GG. Cultes, instruction et assistance publiques.
HH. Agriculture, industrie, commerce.
II. Documents divers, inventaires, objets d'art, etc.

Aude. — *Cuxac d'Aude.* — BB 1 à 18.

Corrèze. — *Tulle.* — 1 à 3.

Côte-d'Or. — *Dijon.* Tome III. — I 1 à 8, J 1 à 7, K 1 à 8 (1).

Dordogne. — *Périgueux.* — A A à C C, 1 à 17.

Gard. — *Le Vigan.* — A A à G G et tables, 1 à 26.

Haute-Garonne. — *Toulouse.* — A A 1 à 50.

Gers. — *Auch.* — A A 1 et B B 1.
Condom. — A A 1 et B B 1 à 4.

Isère. — *Grenoble.* — A A 1 à 5, B B 1 à 28, C C 1 à 11.

Loire-Inférieure. — *Nantes.* — Tome II, EE, 1 à 2.

Loiret. — *Orléans.* — A A 1, B B 1 à 3, C C 1 à 18.

Mayenne. — *Mayenne*, A A et B B 1...

Nord. — *Douai.* — A A 1 à 8, B B 1 à 11, C C 1 à 22, D D 1 à 9 E E 1 à 3.

(1) Cadre spécial.

Puy-de-Dôme. — *Riom.* — A A 1 à 2.
Thiers. — A A à DD 1 à 5.

Basses-Pyrénées. — *Bayonne.* — A A 1 à 2, B B 1 à 7, C C 1 à 18, D D 1 à 5, E E 1 à 3, F F 1 à 21, G G 1 à 9, H H 1 à 10, I I 1 à 2.

Rhône. — *Lyon.* Tome IV. — C C 1 à 2.

Saône-et-Loire. — *Givry.* — AA et GG, 1 à 13.
Tournus. — A A à G G et tables, 1 à 34.

Somme. — *Amiens.* — AA, 1 à 6.

Var. — *Bandol.* — A A à G G 1 à 11.
Collobrières. — AA à II 1 à 5.
Ollières. — AA à II 1 à 8.
Vidauban. — A A à GG 1 à 14.

Vaucluse. — *Avignon.* — 1 à 29.

Vosges. — *Épinal.* Tome Ier. — A A... et B B 1 à 18.
Tome III. — DD 1 à 12.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

CADRE DE CLASSEMENT.

A. Actes de fondation de l'établissement.
B. Titres de propriété : donations, échanges, acquisitions.
C. Matières ecclésiastiques en général.
D. Inventaires généraux et partiels.
E. Administration de l'établissement.
F. Registres d'entrée et de sortie des personnes admises dans l'établissement.
G. Papiers et registres des institutions succursales de l'établissement.
H. Papiers et correspondances diverses ne rentrant pas dans les séries précédentes.

Hérault. — *Montpellier.* — 1 à 2.

Isère. — *Grenoble.* — 1 à 38.

Nord. — *Lille.* — Fonds des Vieux-Hommes, 1 à 3.

Pas-de-Calais. — *Béthune.* — 1 à 2.
Saint-Omer. — 1 à 16.

État des dons faits aux archives départementales du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888.

Ain. — M. A'''', de Bourg : Registre de la chevalerie du jeu de l'arquebuse de Bourg (1710-1736).

Allier. — M. Grégoire, chef de division à la préfecture : Terrier de la seigneurie d'Asnières (1605).

M. le comte de Buisson : Seize pièces relatives à l'abbaye de Sept-Fonds, dont une de 1306.

Alpes (Basses-). — M. Paul Arbaud, d'Aix : Nombreuse collection de titres concernant diverses communautés et familles de la Provence ; actes d'achats et de ventes ; papiers relatifs aux eaux et forêts (XVIe-XIXe siècles).

M. l'abbé Raynaud : Transaction entre les communautés de Saint-Benoît et de Castellet-les-Sausses, au sujet du passage des bestiaux (1571) ; reconnaissance des habitants de la Bréole en faveur de la cour royale de Provence (1364), etc.

M. l'abbé Allard : Lettres de Robert, comte de Provence, demandant des subsides à la communauté de Mison (1319) ; lettres de Henri II portant création d'une foire à Mison (1554), etc.

M. de Berluc-Pérussis : Copie du cadastre de la communauté de Pierrerue (1717); titres concernant diverses familles, etc.

M. Colomb, de Sisteron : Deux contrats de mariage (1649 et 1775).

M. Pontès, greffier en chef du tribunal de Forcalquier : Bail des mines de charbon de Saint-Martin-de Renacas (1626); reconnaissance des habitants de Basson, en faveur de Guiraud de Simiane (1587), etc.

Alpes (Hautes-). — M. Serre, notaire à Saint-Julien de Champsaur : 35 registres de minutes d'anciens notaires (1527-1751).

M. Bertrand, notaire à Serres : 144 registres de minutes d'anciens notaires (1480-1725), etc.

M. Joubert, notaire à Rosans : 332 registres de minutes d'anciens notaires ; cadastres, inventaires, etc. (10 volumes : XVIe-XVIIIe siècles).

Alpes-Maritimes. — M. Reillanne, notaire à Vence : 392 volumes de protocoles de notaires (XVIe-XVIIIe siècles).

Ardennes. — M. Jadart, bibliothécaire-adjoint à Reims : Documents antérieurs à 1790, intéressant les hospices et fabriques de Rethel, Givry, Adon et Villers-devant-le-Thour ; copie d'un pouillé du diocèse de Reims (1711) ; pièces concernant le château de Villers devant Mézières, et le casernement des Russes en 1816.

Aveyron. — M. Affre, ancien archiviste départemental : Liasse de documents (les plus anciens de 1397) relatifs à la communauté des prêtres d'Entraygues, aux seigneurs de cette ville, etc.

Calvados. — M. Deslandes, curé de Robehomme : Documents provenant du chartrier d'Escoville.

M. Gasté, professeur à la Faculté des lettres de Caen : Copie sur parchemin d'un diplôme de Robert, duc de Normandie, pour l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

M. de Petiville, membre du conseil général : 3 registres, 155 pièces sur parchemin et 273 sur papier relatifs à diverses familles.

Cantal. — M. Périer, notaire à Aurillac : 120 registres d'anciens notaires (XIVe-XVIIIe siècles).

M. Muratel, notaire à Aurillac : 160 registres d'anciens notaires (XVIIe-XVIIIe siècles).

M. l'abbé Trioullier, aumônier du collège d'Aurillac : État des anciennes paroisses et chapelles du diocèse de Saint-Flour ; documents provenant du chapitre de Villedieu (XVIIIe siècle).

M. le comte de Dienne : Copies faites au XVIIIe siècle de pièces relatives au prieuré de Bredon et datant des XVe et XVIe siècles.

Charente-Inférieure. — Mme Godineau : Chartrier des seigneurs de Bardon et Courcerac, de la maison Aubert (1391-1738).

Mlle Clément : Manuscrit inédit du dictionnaire des lieux-dits de la Charente-Inférieure, par Amédée Clément.

Cher. — M. Garsaut, de Bourges : 40 pièces et 17 plans relatifs à la seigneurie de Prunay (XVIe-XVIIIe siècles).

Corrèze. — M. Leymarie, chef de division à la préfecture : Nombreux titres relatifs à la famille d'Alboy (XIIIe-XVIIIe siècles).

M. Guillebeau, juge de paix à Égletons : Tableau des revenus patrimoniaux d'Égletons en 1765 et collection de minutes notariales (XVIIe-XVIIIe siècles).

Côte-d'Or. — M Huguenin, de Dijon : Contrat d'aliénation d'un domaine de la commanderie de Saint-Antoine de la Marche-sur-Saône.

M. Lereuil : Sentence rendue dans un procès entre l'abbaye de Cîteaux et Eudes d'Orges, au sujet de la terre de Rosey (XIIe siècle) ; terrier de la seigneurie de Gresigny (1603) ; étalon de la mesure des grains de Baigneux-les-Juifs.

M. Grignard, de Thoisy-la-Berchère : 16 volumes in-4° de manuscrits historiques, concernant la Bourgogne.

Mme la comtesse de La Pommeraye, de Paris : Papiers de famille (1290-1789).

M. Potey, de Minot : Titres et plans relatifs aux seigneuries de Minot, Échalot, Barjon, Larçon, Selongey, Boussenot et Occey (1585-1700) ; papiers de famille (1601-1801) ; un programme des exercices du collège Godran, à Dijon, etc.

M. Ladey : Papiers de famille.

Dordogne. — M. Chavoix, député : Anciennes minutes notariales d'Excideuil (15 liasses, depuis 1663).

M. Beau, notaire à Grignols : Minutes de notaires (30 liasses, de 1613 à 1791).

M. Caillac, bibliothécaire de Périgueux : Quatre baux et actes de vente (1601-1785).

M. de Froidefond : Copie du XVIe siècle d'une lettre signée des cardinaux d'Ossat et du Perron.

M. Ducher, maire de Badefols d'Ans : Documents ecclésiastiques, rôles de la taille de la paroisse de Tamniès (XVIIe-XVIIIe siècles) ; un manuscrit en vers patois du XVIIe siècle.

M. Lafargue, propriétaire à Périgueux : Deux registres in-folio contenant les recettes et dépenses de l'hôpital de Périgueux (1733-1759).

M. Hardy, bibliothécaire-archiviste de Périgueux : Deux liasses de titres de famille (XVIIIe siècle).

Doubs. — Mme de La Pommeraye : 3,000 titres et 15 registres, concernant diverses localités et familles de Franche-Comté et de Bourgogne (à partager entre le Doubs et la Côte-d'Or).

M Fleury-Bergier, ancien juge de paix : Copies anciennes des franchises de Vercel (1482) et du traité de Cambrai (1516).

M. Éberlé, aumônier de l'hôpital civil de Besançon : Plusieurs reproductions du saint-suaire de Besançon (XVIIe-XVIIIe siècles).

M. Saillard, ancien directeur des postes : Lettres de prêtrise signées d'Antoine-Pierre Ier de Grammont, archevêque de Besançon (1671).

M. André, clerc de notaire : Pièces de procédure de l'officialité de Besançon (1679).

M. Gloriod, clerc de notaire : Documents relatifs au passage de la Dauphine à Besançon (1828).

M. Gaston Perruche, de Velna : Arpentement de la communauté de Charbonnières (1747); autres pièces concernant les localités de la région.

M. Gaussin, curé de Moncey : 180 pièces concernant diverses localités et familles de la région (1647-1790).

M. Munier, avocat à Besançon : Plan manuscrit de Besançon (1770)

M. le docteur Mercier, à Besançon : Titres relatifs à diverses localités et familles du pays (1588-1788).

Drôme. — MM. de Gallier et Chazottes : Pièces concernant les gabelles, le prieuré de Saint-Blaize de Vienne, lettres de l'abbé de Saint-Ruf, etc.

M. Emblard : Titres de familles.

Eure. — M. l'abbé Langlois, à Évreux : Liasse de documents relatifs à l'industrie de la tannerie à Louviers (XVIIe-XVIIIe siècles).

M. Veuclin, à Bernay : Cinq liasses de titres de l'ancienne confrérie de la Charité de Chambrais-Broglie (XVe-XVIIIe siècles).

Gard. — M. X..., par l'intermédiaire de M. Clément, conservateur du musée d'histoire naturelle : Vente d'une maison à François de Caladon, sieur de Lavalette (parchemin, 1559).

Gers. — M. Desponts, pharmacien à Auch : Registre de baptêmes, mariages et sépultures des paroisses d'Ansan et Luevielle (1721-1743); divers titres concernant la commune d'Haulies, etc.

Gironde. — Le secrétaire de l'Académie des sciences et arts de Bordeaux : Registre des délibérations de la Commission populaire du salut public de la Gironde (1798).

Indre. — M. Beaugard : Comptes de la seigneurie de Levroux (1707).

M. Gaillard, ancien agent voyer : Collection importante de journaux locaux.

Isère. — M. le chanoine Auvergne, ancien secrétaire général de l'évêché : Procès-verbal de limites entre les mandements de Montfort et de la Terrasse (1343).

M. le curé de Saint-Agnin : Procédure concernant un curé de Saint-Agnin (1754).

Lot-et-Garonne. — MM. le marquis de Châteaurenard, le baron de Saint-Géry, Henri Duvigneau, de Lustrac, de Mautor : Archives du château de Xaintrailles (un millier de pièces historiques et de titres de familles (1319-1789).

Lozère. — M. Tardieu, agent voyer, maire de Belvezet : Cadastres de cette commune ; rôles d'emprunts de la commune de Bagnols ; reconnaissances féodales concernant le chapitre cathédral de Mende.

M. l'abbé Pratlong, curé de Pompidon : Documents relatifs à la famille Sabatier, aux seigneurs de Barre, etc.

M. Mazel, maçon : 80 dossiers d'anciennes procédures.

Mme veuve Blanc : Documents relatifs à la famille Montaloux, à diverses chapelles, au prieuré de Lanuéjols, au collège des Cinq-Plaies, etc.

Maine-et-Loire. — Les héritiers du marquis de Jalesnes : 90 volumes in-f° de titres de propriété et plusieurs plans (XIIIe-XVIIIe siècles).

M. Poupard, de Beaufort : Titres de famille (XVIIe siècle).

M. Louis Bernard, de Dannes : Pièces de procédure.

Marne. — M. Biston, avocat à Paris : Plusieurs liasses de titres de propriété provenant de la famille Bocquet d'Anthenay.

M. Lhote, employé à la bibliothèque municipale de Châlons : Copies de minutes de notaires des XVIe-XVIIe siècles.

Mayenne. — M. le comte de Saint-Paul : Titres de la seigneurie de Bois-Thibault.

Meurthe-et-Moselle. — M. le comte de Pibrac : Papiers de la famille de Thumery.

Meuse. — M. Persenot, curé de Louppy-le-Château : Documents des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, relatifs à la prévôté de Louppy.

Nièvre. — M. l'abbé Benoist, supérieur du petit séminaire de Pignelin, et M. l'abbé Gérault, ancien professeur : Documents des XVe et XVIIe siècles, provenant de l'ancien château des Bordes, près Urzy.

Mlle Frébault : Pièces provenant de l'ancienne seigneurie de Soultrait (XVe et XVIe siècles).

M. Léveillé, ancien maire de Moulins-Engilbert : Minutes de notaires, remontant à 1499.

M. Petit de Touteuille et Mme d'Armaillé : Titres concernant les terres du Tremblay et de Tintury.

Nord. — M. Houzé de l'Aulnoit, à Lille : Devis des travaux de construction du palais de justice, à Lille.

Orne. — M. J. Cochon, sous-inspecteur des forêts à Alençon : Titres concernant diverses familles.

Pas-de-Calais. — M. Vaillant, de Boulogne : Plans et devis de la citadelle de Calais et du fort de Nieulay.

M. le comte de Baulaincourt-Marles : Documents relatifs à la localité d'Aix-Noulette.

Puy-de-Dôme. — M. René Fage, avocat à Limoges : Lettres de provision de receveur alternatif des tailles à Saint-Flour et Mauriac (1705).

M. l'abbé Guilon, curé de la Sauvetat : Papiers provenant de la châtellenie de la Sauvetat (XVIIIe siècle).

M. Chénier, inspecteur des télégraphes : Liève du chapitre de Billom (XVIIe siècle).

Pyrénées (Basses-). — M. Lamieussiens, notaire à Orthez : Anciennes minutes de notaires de cette ville.

Pyrénées-Orientales. — M. Guiter, ingénieur civil à Saint-Laurent de la Salanque : Acte de vente de 1584.

Saône (Haute-). — M. Duplessis, président du tribunal civil de Saint-Étienne : Titres de famille (XVIe et XVIIe siècles).

M. Guyard, conseiller municipal de Saulx : Deux manuscrits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté (XVIIe et XVIIIe siècles).

Saône-et-Loire. — M. Chanudet, de Saint-Laurent (Ain) : Certificat de civisme signé de Lafayette et de Bailly (1790).

Anonyme : Liasse de titres domaniaux (1675 à l'an V).

Sarthe. — M. Brossiet, du Mans : Manuscrit du dix-huitième siècle, contenant un commencement latin de la *Physique* d'Aristote.

Savoie (Haute-). — Mme la marquise de Raymond de Lagrange : Chartes, contrats, lettres, etc. (1444-1695).

M. l'abbé Alexandre Tremey, à Moutiers : Actes de ventes et titres divers (1310-1675).

M. Chenal, curé de Beaufort-sur-Doron : Reconnaissance en faveur des frères de Saint-Jeoire (1422).

M. Sérand, archiviste adjoint : Titres de la famille Neveu de Bonneville (1622-1670).

Seine-Inférieure. — M. Fourcin : Document manuscrit concernant le pays de Bray.

M. Levaillant, ancien notaire à La Meilleraye : Aveu du marquisat de La Meilleraye (1701).

La fabrique de Saint-Vincent, de Rouen : Plusieurs registres d'anciennes paroisses.

Mme Ernest Le Borgne, de Fécamp : 28 chartes originales des XIIe et XIIIe siècle et plusieurs autres pièces provenant de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux.

Seine-et-Marne. — Mme Berton, de Melun : Liasse de titres de famille (1699-an IX).

M. Paul Quesvers, de Montereau : Deux procès-verbaux d'arpentage (1733-1746) ; inventaire de papiers de la seigneurie d'Aulnoye (1380-1589).

M. Lhuillier, chef de division à la préfecture : Hommage de la seigneurie de Laval au roi Charles VII (1454) ; mandement de Maximilien 1er, empereur d'Allemagne (1505) ; titres de la seigneurie de Nandy (1713-1781) ; actes notariés (1693-1770) ; vente et décret d'une ferme (1676) ; édit sur l'exemption de la taille (1766).

M. Leroy, bibliothécaire de la ville de Melun : Divers titres et plans relatifs à cette localité.

Sèvres (Deux-). — MM. Léo Desaivres et Th. Perrain, conseillers généraux, M. Florentin Pinchaud, maire de Moncoutant, conseiller d'arrondissement : Documents historiques intéressant les familles et les anciens établissements religieux.

M. de Saint-Romans : Le chartrier du château de Caffard.

Les héritiers de M. Tirant, avoué à Niort : Collection de documents antérieurs à la Révolution.

M. Prest, de Louin : Idem.

Somme. — M. l'abbé Haigneré, président de la commission départementale des antiquités du Pas-de-Calais : Fragment du cartulaire de l'évêché d Amiens.

Tarn. — M. Cambefort, notaire à Lavaur : Trois cent vingt-six volumes de minutes de notaires du diocèse.

M. Revelli, négociant à Albi : Deux compoix de la paroisse de Saint-Pierre-de-Vers (XVe siècle), etc.

Var. — M. le marquis de Boisgelin : État des dettes communales de Callas en 1688.

M. de Berluc-Pérussis : Livre terrier de la seigneurie de Carqueiranne, etc. (1730).

M. Paul Arbaud, d'Aix : Liasse de titres intéressant les familles de Castellane, de Lesdiguières, du Bourguet, de Pontevès de Buoux, de Cuers-Cogolin (1550-1755) ; mémoire d'un ouvrier armurier du port de Toulon sur l'invention d'une nouvelle pièce de canon (1785).

M. Gabriel, maire de Régusse : Document relatif au droit de pâturage (XVe siècle).

Vienne. — M. Tornezy : Pièces concernant l'abbaye des Alleuds, etc. (XVIIe et XVIIIe siècles).

M. Chauveau, notaire à Poitiers : Titres de familles (XVIIe et XVIIIe siècles).

M. Noirault, pharmacien : Deux titres sur parchemin relatifs à la seigneurie du Moulin-de-Férard (1581-1599).

Vienne (Haute-) — M. Péconnet du Châtenet : Titres de famille ; documents relatifs à la paroisse de Nilue (XVIe et XVIIIe siècles).

Archives nationales. — *Rapport de M. Servois, garde général des Archives nationales, à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'administration des Archives nationales que prescrit l'article 19 du décret du 14 mai 1887. L'année 1888, qui en fait l'objet, a été laborieuse et utilement employée : le personnel des Archives a rempli ses devoirs professionnels avec un zèle et un esprit de suite dignes d'éloges, se consacrant avec une égale régularité à la recherche des documents dont les administrations et le public ont demandé la communication, et à la rédaction des inventaires, qui est aujourd'hui et demeurera la principale de nos occupations : l'énumération que je me propose de faire des inventaires et des répertoires qui sont achevés ou près de l'être (1) confirmera le témoignage que je me plais à rendre dès le début de ce rapport.

Consacré aux travaux de l'année 1888, mon rapport vous serait parvenu plus tôt, Monsieur le Ministre, si je n'avais tenu à y consigner les explications qu'il convient d'ajouter à celles que j'ai déjà présentées sur la préparation de l'*État sommaire des fonds des Archives nationales,* dont la rédaction appartient aux exercices précédents et dont la revision et l'impression se poursuivent : plusieurs des questions soulevées pendant l'impression n'ont pu être résolues que récemment.

I. *Bâtiments et locaux.* — Le décret de 1887 a tracé le cadre de ce compte-rendu, et le premier chapitre doit traiter des bâtiments des Archives. Il me faudra donc rappeler tout d'abord combien il serait nécessaire que la salle publique fût déplacée. Issues de la Révolution, les Archives nationales entrent dans leur centième année : permettez-moi, Monsieur le Ministre, d'exprimer le vœu que nous puissions célébrer leur centenaire par l'ouverture d'une salle de travail où le public soit désormais assuré de trouver, en tout temps, autant de place, de lumière et d'air respirable qu'il est nécessaire.

Presque chaque jour nous entendons de trop explicables doléances sur l'insuffisance de l'hospitalité offerte au public. Je les ai déjà reproduites, et j'y ai ajouté les nôtres. Touché de la légitimité de nos requêtes, le Ministère a bien voulu appeler en 1888 l'attention de la Direction des bâtiments civils sur l'exiguité et l'état défectueux de notre salle de lecture. Puissent ne plus se faire attendre longtemps les effets de la correspondance échangée à ce sujet entre la Direction du secrétariat et de la comptabilité d'une part, et de l'autre la Direction des bâtiments ! Il ne s'agit point seulement d'assurer la publicité de notre dépôt et la libéralité de ses communications, en offrant à sa clientèle un emplacement suffisant, où les conditions de l'hygiène ne soient plus méconnues ; il s'agit encore de soustraire les documents consultés à des risques quotidiens, tant pendant les longs transports qu'ils subissent à travers les cours

(1) Plusieurs inventaires récemment imprimés ont pris place, au Champ de Mars, dans l'une des salles du Ministère de l'instruction publique, à côté des publications antérieures des Archives nationales, de la collection d'empreintes de sceaux en cire colorée que notre atelier de moulages a exécutée en vue de l'Exposition universelle, et d'héliogravures représentant plusieurs des diplômes mérovingiens dont nous préparons la reproduction.

et qui s'effectuent péniblement à dos d'hommes, que pendant leur séjour, entre les séances, dans un cabinet trop étroit pour les recevoir en bon ordre. Aussi la question du déplacement de la salle publique prime-t-elle celles qui sont relatives aux autres aménagements intérieurs dont j'ai sollicité l'exécution. Interrogé par M. le Directeur des bâtiments civils sur l'ordre dans lequel mon administration souhaite que les questions d'aménagement soient étudiées et résolues, j'ai dû répondre que s'il faut, de toute nécessité, établir un ordre de priorité entre les demandes que j'ai déjà présentées, s'il faut marquer une préférence entre des travaux dont l'urgence est également démontrée, nous considérerons comme un devoir de mettre les intérêts du public au-dessus des nôtres. Nous prierons donc l'Administration de vouloir bien installer une nouvelle salle d'étude avant même de reprendre et d'achever la réfection, d'intérêt si pressant cependant, des étages supérieurs du corps de bâtiment qui sépare la cour Clisson et la cour des dépôts, c'est-à-dire avant de nous rendre : 1° l'usage des combles où nous devons réunir les archives, encore éparses aujourd'hui, du Ministère de la justice ; 2° l'usage de l'ancienne salle des gardes et de l'ancienne salle des bustes, que les travaux interrompus depuis 1885 ont laissées dans un état déplorable.

Où conviendrait-il d'établir une nouvelle salle d'études ? J'ai examiné cette question dans le rapport de l'an dernier : je me borne à rappeler brièvement mes propositions.

Dans l'état actuel des bâtiments, la combinaison la moins dispendieuse serait l'aménagement des salles, nouvellement reconstruites, du rez de chaussée du palais Soubise, qui précèdent le salon ovale (l'ancienne salle des cours de l'Ecole des Chartes), et qui ont été provisoirement converties en salles de musée. Encore les frais s'éleveraient-ils à 60,000 francs, suivant les premières estimations de l'architecte, M. Thomas : le devis comprendra l'achèvement des salles, leur décoration, l'établissement de corps de bibliothèques et de tables de travail (1), les armoires destinées à recevoir provisoirement les documents à communiquer, l'installation des garçons de bureau de service, la transformation de la petite pièce qu'on nomme la *salle modèle* en nouveau Bureau des renseignements, la construction de cabinets dans le sous-sol, et celle d'un calorifère, qui sera coûteuse, à raison des précautions qu'elle exigera. Je souhaite vivement que la somme aujourd'hui prévue se trouve très sensiblement diminuée par les évaluations plus précises auxquelles M. Thomas se livre en ce moment.

Une autre solution pourrait être étudiée dans le cas où la maison voisine (n° 56 de la rue des Francs-Bourgeois) serait achetée pour l'agrandissement et surtout pour la sécurité des Archives : peut-être pourrait-on élever au fond du jardin une salle se reliant à la partie orientale du dépôt ; mais il serait aujourd'hui pour le moins prématuré d'examiner l'usage qui pourrait être fait du terrain dont une acquisition éventuelle permettrait de disposer. La solution dont j'ai parlé en premier lieu, évidemment la plus économique, a ce mérite, en outre, qu'elle peut être immédiatement acceptée.

---

(1) Les tables rondes dont l'on se sert aujourd'hui et qui proviennent du Tribunat rendent la surveillance malaisée.

Je viens de faire allusion à l'extension qui pourrait être procurée aux Archives par l'acquisition d'une propriété contiguë. Il s'agit de la maison et de l'hôtel de M. Garnier, qui contiennent des magasins de produits chimiques. Le voisinage de ces magasins est un danger permanent pour les Archives ; déjà le feu les a menacés par trois fois dans ces dernières années. Le Ministère a souvent reçu la confidence des appréhensions que leur proximité inspirait à mes prédécesseurs : dans un rapport tout récent, j'ai moi-même exposé les raisons qui recommandent cette question à votre attention, Monsieur le Ministre ; je ne les reproduirai pas.

Les questions relatives à la sécurité des Archives, il est superflu de le dire, nous préoccupent constamment (1). Un jour par mois, hors les mois d'hiver où l'eau pourrait être congelée, les hommes de service s'exercent au maniement des bouches et des tuyaux d'incendie, en présence du personnel administratif et sous la surveillance de l'Architecte inspecteur.

L'année dernière, j'ai signalé l'état défectueux de la toiture métallique du bâtiment qui longe la rue des Quatre-Fils, et dont la réfection s'imposera dès que de suffisants crédits permettront de la remplacer. Heureusement nul accident ne s'est produit en 1888 de ce côté.

En résumé, Monsieur le Ministre, nous devons souhaiter très vivement : pour la sécurité de l'établissement, l'acquisition de la propriété de M. Garnier ; dans l'intérêt du service, la création d'une nouvelle salle publique et la réfection des étages supérieurs de l'aile qui sépare la cour Clisson et la cour des dépôts ; pour la sécurité des passants, la réfection, avant qu'elle ne subisse de plus graves dommages, de la toiture qui est du côté de la rue des Quatre-Fils.

II. *Versements de dossiers administratifs.* — Les Archives ont reçu du Ministère de l'instruction publique, en sept versements, 2,933 articles, presque tous en liasses. Nul autre Ministère ne nous a envoyé de dossiers administratifs (2). Nous sommes obligés de souhaiter que l'année 1889 ne nous enrichisse pas beaucoup plus que la précédente. Jusqu'à ce que la disposition des salles inachevées des combles du palais Soubise nous ait été rendue, il sera malaisé d'installer convenablement, et même d'installer tant bien que mal, des versements abondants.

La Direction des postes et télégraphes nous avait fait annoncer l'envoi prochain d'une partie de ses archives : nous avons pris les mesures nécessaires pour en accueillir le dépôt, mais il ne nous en est encore rien parvenu.

Un autre versement, et celui-là moins incertain, nous sera fait prochainement. Averti en novembre 1888, par M. Bruel, que le pavillon de Marsan, aux Tuileries, renfermait, au milieu d'un amas considérable de registres modernes de la

---

(1) Nous avons reçu du propriétaire du lavoir public de la rue des Archives, notre voisin, la promesse de ne plus ramoner la haute cheminée de l'établissement en y mettant le feu, suivant une vieille habitude.

(2) Un versement, vainement réclamé, est attendu depuis plusieurs années : celui des ampliations des ordonnances royales rendues sur le rapport du Ministre de l'intérieur, entre les années 1839 et 1847. Un emplacement est réservé pour le versement de ces ordonnances, dont l'absence laisse une regrettable lacune au milieu de la collection.

Cour des comptes qui semblaient voués à la destruction, un assez grand nombre de registres de comptabilité du XVIIIe siècle, je me suis empressé de prier M. le premier Président de la Cour de nous permettre, avant qu'il ne soit procédé aux suppressions projetées, de nous rendre compte sur place de l'intérêt historique ou administratif des registres de l'ancien régime qui n'avaient été signalés. Une réponse favorable m'est aussitôt parvenue, et dès que les anciens registres, au nombre de deux à trois mille, eurent été distraits d'un immense *cumulus* de documents modernes, M. le premier Président nous a invités à procéder à leur examen. D'après le premier rapport de M. Bruel, qui, assisté de M. Lelong, en a ouvert une partie au pavillon de Marsan, nous aurions tout avantage à obtenir le versement de la collection entière, pour en faire plus facilement et plus utilement l'examen et le triage aux Archives même. Il serait intéressant de conserver le plus grand nombre des registres; quelques-uns combleraient en partie nos lacunes, et beaucoup d'autres, appartenant à des collections dont nous ne possédons rien, nous apporteraient quantité de renseignements qu'on ne saurait rencontrer ailleurs sur la comptabilité publique du XVIIIe siècle. Dès que M. le premier Président nous y aura autorisés, nous tranférerons ce lot important au palais Soubise, et nous nous empresserons d'en commencer le dépouillement (1).

III. *Suppression de papiers inutiles.* — La préparation des suppressions a dû être ajournée à un autre exercice, la rédaction des inventaires ayant absorbé cette année le temps du personnel.

IV. *Classement des documents.* — Les méthodes de classement auxquelles nos devanciers ont soumis les fonds réunis aux Archives de la République ont été souvent exposées, et je ne les rappellerai pas. Quelque jugement que l'on porte sur les opérations des membres du Bureau du triage et de leurs successeurs, il est reconnu qu'il serait très imprudent de les annuler. Ainsi que l'article 1 de l'arrêté ministériel du 16 mai 1887 nous en fait sagement une loi, notre principe général sera donc le maintien, dans la série à laquelle ils ont été attribués, des fonds factices qu'on y a jadis établis, et nous nous abstiendrons en dehors de rares exceptions, surabondamment justifiées, de rapprocher les unes des autres telles portions d'anciens fonds que l'on a malencontreusement répartis entre des séries distinctes. Très restreint est le nombre des cas où des documents auront, cette année, passé d'une série à une autre avant l'impression de l'*État sommaire* qui doit fixer et immobiliser les articles dévolus à chaque série; je puis les énumérer en quelques lignes.

La série H (2) vient de céder à d'autres séries une certaine quantité de registres et de dossiers, les uns classés sous la rubrique *Mélanges*, les autres placés à la fin et comme en dehors de la série, dépourvus de toute cote le plus souvent, et n'ayant pas été compris dans l'*Inventaire sommaire* de 1867. Il n'y avait ici aucune raison de maintenir les subdivisions intitulées *Mélanges*. Les articles dont elles

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, le transfèrement s'est accompli.

(2) *Administrations locales et comptabilités diverses.*

étaient composées pouvant être facilement attribués soit à d'autres subdivisions de la série H, soit à d'autres séries, j'avais confié à M. Laudy le soin d'en rechercher la place naturelle. M. Laudy nous a été enlevé avant d'avoir pu étudier la question, et c'est son successeur, M. Lefranc, qui l'a résolue, sous le contrôle immédiat du chef de la section, M. Rocquain. La plupart des liasses classées sous le titre *Mélanges* ont donc été portées en d'autres subdivisions de la même série ; les autres ont été transférées dans les séries F (1) et G (2), auxquelles elles revenaient Quant aux articles provisoirement déposés à la fin de la série H, ceux qui n'étaient pas destinés à grossir les subdivisions voisines ont été rattachés soit à la série T (3), à laquelle ils appartenaient, soit à la série K (4). Le seul déplacement de quelque étendue qu'il y ait lieu de signaler a été celui qui a enrichi la série K : une vingtaine de registres du Trésor royal du XVIIIe siècle y ont rejoint des registres de même nature.

D'autre part, il sera transféré de la série L (5) à la série S (6) vingt-et-un cartons (L 452-472), indûment distraits des documents relatifs aux biens du chapitre de Notre-Dame de Paris, et, de plus, indûment intitulés dans nos inventaires : « Paroisses de Paris ». Ce serait porter jusqu'à la superstition le respect de l'état actuel des choses, que de ne point réparer des erreurs aussi manifestes de classement. Il est superflu de dire que bonne note est gardée de tout déplacement.

Si nous devons considérer comme définitivement fixées, en dehors de quelques points isolés, les frontières des séries, du moins à l'intérieur de ces séries, et particulièrement dans les limites de leurs subdivisions, pouvons-nous plus librement nous permettre les redressements désirables. Il importe d'améliorer tel classement défectueux qui déroberait des pièces ou des liasses à nos recherches, comme aux investigations des érudits. Nos prédécesseurs n'ont pas méconnu ce devoir, mais ils ne l'ont accompli qu'en partie. Les remaniements partiels qu'il y a lieu de faire et les changements de cotes qui en seront la suite atteindront parfois (c'est chose inévitable) des documents cités sous leurs cotes primitives, soit dans les ouvrages des érudits qui les ont consultés, soit dans les inventaires déjà imprimés ; mais dans les fonds le plus connus, les modifications seront resserrées en d'étroites limites, et d'ailleurs des tableaux de concordance seront exactement établis, toutes les fois que les documents déplacés et nouvellement classés n'auront pas été disposés suivant un ordre chronologique ou alphabétique.

C'est à la série G qu'ont commencé les rectifications de classement auxquelles je fais allusion. Avant d'en rédiger l'*État sommaire*, M. Laudy en avait rapidement revu plusieurs subdivisions. L'ordre y avait été amélioré, mais sur le papier

---

(1) *Administration générale de la France.*
(2) *Administrations financières et spéciales.*
(3) *Séquestre.*
(4) *Monuments historiques.*
(5) *Monuments ecclésiastiques.*
(6) *Biens des corporations supprimées.*

seulement : il restait à introduire une parfaite concordance entre le nouveau cadre de classement et la disposition des articles sur les rayons. Les dossiers étaient donc encore entremêlés dans les cartons, quand nous avons perdu M. Laudy. Sous la direction de M. Rocquain, M. Teulet a repris et continué son travail, non sans le reviser, réunissant, comme il convenait, les dossiers épars, inscrivant sur chaque chemise, avec la cote nouvelle et le rappel de l'ancienne, une analyse sommaire, recommençant la rédaction de l'inventaire sur divers points. Le classement était très peu avancé dans la subdivision G[5] (*Amirauté*) et dans la subdivision G[6] (*Succession Law et ancienne Compagnie des Indes*) : M. Teulet en a revisé le cadre ; mais là, pressé par le temps et pour ne pas entraver l'impression de l'*État sommaire*, il s'est contenté, comme l'ont souvent fait en pareil cas ses devanciers, de prévoir la distribution des dossiers et de rédiger en conséquence l'inventaire. se proposant d'établir plus tard l'accord entre l'inventaire et l'état matériel ; à la différence de quelques-uns de ses devanciers, que des occupations plus pressantes sans doute ont empêchés d'exécuter les classements arrêtés en principe, il continue aujourd'hui son œuvre, et bientôt les dossiers des deux subdivisions seront à leur tour complètement mis en ordre, habillés, cotés et analysés.

Dans les subdivisions suivantes, le classement antérieur a été maintenu : il a suffi de donner des cotes aux articles, qui n'en avaient encore jamais reçu.

La série H, composée d'éléments très divers et dont les subdivisions à l'origine ont été hâtivement et peu régulièrement classées, est de celles qu'il eût été désirable de pouvoir soumettre à une revision minutieuse, ne fût-ce que pour y rapprocher les cartons relatifs à un même établissement : ils s'y trouvent parfois dispersés sous des cotes si éloignées les unes des autres qu'au cours de la rédaction de l'*État sommaire*, M. Laudy, se conformant d'ailleurs à l'exemple qu'il trouvait dans l'*Inventaire* de 1867, a renoncé à comprendre dans un groupe restreint les cotes afférentes aux établissements qu'il devait passer en revue. Il a renfermé dans un même groupe jusqu'à 1500 articles. Pour ne pas suspendre longtemps l'impression, comme il eût fallu le faire si nous nous étions proposé de remédier partout à ce regrettable éparpillement des fonds, l'on a dû se borner, pour le moment, à introduire quelques subdivisions nouvelles, et de plus, à faire disparaître une sous-série intitulée *Mélanges* : on en a distribué la plupart des documents, comme il a été dit plus haut, dans les sous-séries voisines.

Le rapide travail de revision auquel a été soumise la série H, en vue de la rédaction définitive de l'inventaire destiné à prendre place dans l'*État sommaire*, a particulièrement enrichi les cartons intitulés *Universités, collèges* (1), *ville de Paris, chapitre de N.-D. de Paris, paroisses, généralités*, etc. ; il a de plus permis de reconnaître des registres dont la présence n'a pas encore été signalée dans les répertoires, tels que des comptes de la nation d'Allemagne à l'Université de Paris (XVe s.).

En rédigeant la partie de l'*État sommaire* relative à la série K, M. Longnon

(1) Bientôt les cartons des collèges recevront un nouveau complément, provenant de papiers récemment dépouillés, qui n'avaient encore pris place dans aucune série.

avait constaté la nécessité de classer le titre XIII (*Lois et arrêts*), où les documents, jusqu'au règne de Louis XIV surtout, se succédaient sans ordre chronologique ni méthodique : il en avait immédiatement entrepris le classement. Mais ce n'était pas la seule subdivision qui exigeât une revision, et M. Longnon s'empressa, tandis que s'imprimaient les inventaires des séries précédentes, d'introduire dans les cartons du titre IV (*Maison du roi et princes du sang*), ainsi que dans les cartons intitulés *Ville de Paris* (titre VIII), l'ordre qui y faisait défaut. Pour ces titres, l'*État sommaire* de 1889 présentera donc d'assez notables différences avec l'*Inventaire* de 1867. L'ordre chronologique, précédemment adopté en plusieurs titres de la même série, a été établi dans les pièces, précédemment dispersées sans raison, qu'il eût été difficile et très long de disposer méthodiquement. En certaines parties toutefois, il était possible et plus rationnel de reconstituer un ordre méthodique ; c'est ce qu'a fait M. Longnon dans les derniers dossiers du titre IV, dont les archivistes du commencement du siècle n'avaient pas consommé l'émiettement, et dans une suite de cartons du titre VIII (*Ville de Paris*), tels que ceux par exemple qu'avait classés et inventoriés M. Douët d'Arcq, tels encore que certains articles de l'ancienne corporation parisienne des orfèvres.

La revision de la série L est l'une des opérations les plus délicates qu'il y ait eu lieu d'accomplir au cours de l'impression de l'*État sommaire*. Déjà, avant de remettre à l'imprimerie la première rédaction de son inventaire, M. F. Delaborde avait minutieusement revu le Bullaire, où il avait rectifié nombre de dates, et par suite déplacé les bulles mal datées ; il avait classé le fonds de l'abbaye de Saint-Denis, dont quatorze cartons, au témoignage de M. Luce, « se trouvaient auparavant dans un désordre complet » ; il avait revu et numéroté les cartons du titre V (*Paroisses*), remanié le § 2 du titre VII (*Abbayes et prieurés de divers diocèses*), et enfin réintégré dans les subdivisions auxquelles elles devaient revenir une assez grande quantité de pièces provenant de résidus de classements antérieurs, et longtemps oubliées dans les bureaux de la section. Il semblait que tout fût enfin mis en place, quand j'ai cru devoir demander, après en avoir conféré avec M. Luce, chef de la section, un remaniement plus grave que ceux que je viens de mentionner. M. Delaborde, je m'empresse de le dire, l'a entrepris avec une ardeur et un zèle d'autant plus méritoire que son esprit a longtemps gardé quelque doute sur la nécessité et l'opportunité de l'opération dont il s'agissait. Dans le relevé préparé en 1887 pour l'*État sommaire* comme dans l'*Inventaire* de 1867, le fonds de l'archevêché de Paris et celui du chapitre (titre IV) n'étaient point séparés. Lorsqu'on ouvrait les cartons, la confusion des deux fonds apparaissait encore plus complète, plus inexplicable et plus regrettable qu'on n'avait pu le supposer en parcourant les inventaires. Elle n'avait pas échappé, bien entendu, à l'attention de la section historique, au cours du travail de revision auquel elle avait soumis l'inventaire de 1867 en vue de sa réimpression sous le titre d'*État sommaire* ; mais de plausibles scrupules avaient fait hésiter à porter la main sur des cotes connues, au dehors, d'un certain nombre d'érudits ; et d'ailleurs la composition de ce nouveau fonds, formé du mélange de deux fonds originairement bien distincts, avait paru consacrée par un inventaire de M. Douët d'Arcq, — inventaire qui est chaque jour consulté, et utilement consulté, pour les exigences du service quotidien, malgré de notables lacunes. Quelle que pût être la valeur de

ces considérations, il me parut impossible de nous résigner plus longtemps à un classement où quantité de documents se trouvaient fortuitement juxtaposés. Le maintien du *statu quo*, au surplus, aurait rendu impraticable le système d'inventaires auquel j'estime nécessaire de soumettre les fonds des établissements religieux. Désireux d'atténuer les inconvénients de la dispersion des archives d'une même abbaye ou d'une même église à travers plusieurs séries, nous nous proposons de rédiger un inventaire spécial pour chaque établissement, présentant l'analyse sommaire des diverses parties de chacun des fonds aujourd'hui démembrés et partagés entre diverses séries : afin de pouvoir consacrer un inventaire particulier à l'archevêché, un autre au chapitre, il était indispensable de démêler leurs archives.

Je serais obligé d'entrer dans de trop longs développements si je tentais d'exposer les rectifications de détail qu'après diverses conférences avec M. Luce et moi, M. Delaborde a dû apporter au cadre suivi en 1867. La comparaison des deux inventaires permettra de s'en rendre compte en partie. Il suffira de dire que, dans notre nouvel *État sommaire*, le fonds de l'archevêché se divise en deux chapitres intitulés *Spiritualité* et *Temporalité*, conformément au classement adopté en d'anciens inventaires que nous possédons. On eût pu introduire sur divers points un ordre plus scientifiquement méthodique ; mais le retour à d'anciennes subdivisions offrait de précieuses garanties, au cours d'un travail qu'il fallait achever promptement. A la suite du fonds de l'archevêché, comme plus loin à la suite du fonds du chapitre de Notre-Dame, ont été placés (ainsi qu'ils l'étaient en 1790) les fonds des abbayes ou établissements réunis soit à l'archevêché, soit à l'église Notre-Dame. Viennent ensuite les fonds des collégiales et ceux des paroisses, reconstitués avec soin.

Le cadre de classement des titres IV et V de la série L, tel qu'il a été arrêté pendant l'impression, a permis de fixer à l'avance les cotes définitives des articles: on fera bientôt sur les rayons et dans les cartons les déplacements qui doivent être la conséquence de la reconstitution partielle des fonds. Un tableau de concordance, dressé avec précision par M. Delaborde, conservera la trace des remaniements effectués.

Une seule série de la section judiciaire a été soumise à un travail de revision, la série Z (*Juridictions spéciales* etc.), qui depuis deux ans est en voie de classement. Les divers fonds de cette série avaient été disposés, en 1887, avec assez de régularité pour qu'on pût en dresser le relevé, tel qu'il a été préparé pour l'impression; mais la rapidité de l'opération n'avait pas laissé le temps d'établir un ordre définitif entre tous les articles, de diviser ceux qui étaient trop volumineux, et de faire procéder au numérotage, du moins à partir de la 4e subdivision (Z^{1d} *Amirauté*). On a dû revenir en arrière pour repasser cette subdivision et les subdivisions suivantes, article par article, dédoubler un certain nombre de liasses, envelopper et étiqueter chacune d'elles, avec mention analytique. Chargé de ce travail indispensable, mais de peu d'attraits, que sa santé, puis la température glaciale des dépôts l'ont forcé d'interrompre cet hiver, M. Berger a achevé les subdivisions Z$^{1\,d,\,e,\,f,\,g}$, et parcourt en ce moment la subdivision Z$^{1\,h}$. Il sera fait en sorte que les énonciations de l'inventaire de la série Z, qui sera très prochainement mis sous presse, soient en concordance parfaite avec l'état matériel des fonds. Plus tard, il y aura lieu, pour ceux des fonds surtout que l'on pourra le plus souvent

consulter d'assurer avec un soin plus minutieux le classement intérieur des liasses.

Les travaux de classement dont il a été question jusqu'ici portaient sur les fonds d'archives de l'ancien régime, fonds précédemment reconnus et mis en ordre, qui, pour la plupart, semblaient avoir déjà été l'objet d'une revision définitive. Je dois signaler en outre, parmi les opérations de classement accomplies en 1888, celles que poursuit depuis plusieurs années la section administrative sur la série F (*Administration générale de la France*), composée presque exclusivement de pièces postérieures à 1789. En 1888, par les soins de garçons de bureau et sous la surveillance d'archivistes, il a été classé, encartonné ou préparé pour l'encartonnement, 1808 liasses de la première partie de cette série, dont chacune contient de 4 à 500 pièces : 52 liasses dans la sous-série F^{3} (*Comptabilité départementale*) (1) ; 485 liasses dans la sous-série F^{4} (*Comptabilité générale*) (2), remplissant 1253 cartons cotés F^{4} 1001 à 2270 ; 238 liasses dans la sous-série F^{5} (*Comptabilité départementale*) (3) ; dans la sous-série F^{7} (*Police*), 454 liasses de documents relatifs à l'émigration, et classés par départements (de la Haute-Garonne aux Deux-Sèvres). Enfin, 249 liasses de la sous-série F^{7*} (*Ministère d'Etat*) ont été classées et inventoriées par M. Laudy. M. Lefranc continue le classement des dossiers du Ministère d'Etat, qu'il n'est pas sans intérêt d'achever promptement : il y a quelques mois, les difficultés et les incertitudes qui ont accompagné la recherche d'arrêtés dont une administration préfectorale désirait la communication ont démontré une fois de plus la nécessité d'une revision minutieuse et d'une classification régulière de cette subdivision.

La tâche du personnel des Archives, en matière de classement, ne se borne pas toujours à introduire dans des collections l'ordre qu'elles n'ont pas encore reçu, ou qu'elles ont insuffisamment reçu. Dans certaines séries, le classement d'un fonds, bien que consacré par le numérotage des pièces, n'est pas toujours une garantie de longue stabilité des documents dans l'ordre qui leur a été assigné. Les fréquentes communications d'un carton exposent trop souvent les pièces à des déplacements dans l'intérieur des dossiers, et ces déplacements auront grande chance (si nombreux sont les articles chaque jour mis en mouvement) d'échapper à l'attention de qui de droit, tant que nous ne pourrons employer un garçon de bureau à la revision de toute liasse communiquée. C'est ainsi que les layettes du Trésor des Chartes ont exigé en 1888 un récolement minutieux et attentif de la part de M. de Curzon, qui a dû remettre nombre de pièces à la place qui leur appartient dans chacune des liasses.

V. *Inventaires.* — Deux inventaires étaient sous presse, à l'imprimerie nationale, au commencement de l'année 1888. La rédaction de la copie et l'impression de l'un et l'autre, suspendues pendant plusieurs mois afin que leurs auteurs, MM. Valois et Bonnassieux, pussent consacrer plus de temps à la préparation

(1) Sous la direction de M. Teulet.

(2) Sous la direction de M. Bonnassieux.

(3) Sous la direction de M. Bonnassieux.

de la nouvelle édition de l'*État sommaire*, ont été repris dans le cours de l'année.

Le premier est l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État* (règne de Henri IV), publié par M. N. Valois, dont le tome Ier a paru en 1886. La 31e feuille du second volume était tirée, et la 36e était en placards au 31 décembre 1888. La 37e feuille vient d'être tirée.

Le second inventaire, rédigé par M. Bonnassieux, a pour titre : *Inventaire analytique des procès-verbaux du Conseil du commerce*. La feuille 47 en était tirée en décembre 1888. Nous avons reçu depuis les deux bonnes feuilles suivantes.

Le manuscrit de l'*État sommaire, par séries, des documents conservés aux Archives*, rédigé en 1887, sous la direction de M. Alfred Maury, recevait l'approbation ministérielle au moment où m'était confiée l'administration des Archives. Il est sous presse depuis plusieurs mois ; 30 feuilles en sont aujourd'hui tirées, comprenant le récolement des séries A à TT ; l'impression en pourra être achevée dans le cours de l'année 1890.

Avant que le manuscrit ne fût livré à l'imprimerie, il a pu être développé en certaines parties, suivant le désir exprimé par la Commission supérieure des archives, et rectifié ou complété sur nombre de points. Le travail avait dû être achevé à date fixe : aussi avait-il fallu en préparer diverses parties sur la foi d'inventaires anciens. La collation du manuscrit ou des épreuves, faite devant les rayons, a permis de corriger beaucoup d'inexactitudes, soit dans les titres, soit dans les dates. J'ai exposé plus haut la refonte de certaines subdivisions des séries G, H, K, L. Je considère également comme une modification utile la substitution d'une numérotation unique au système compliqué et confus suivant lequel avaient été cotées naguère les séries C et CC : elles étaient peu claires aux yeux des travailleurs, car presque jamais les cotes reproduites dans les publications ou dans les demandes de communications n'étaient exactes. Au surplus, grâce aux tableaux de concordance établis par MM. Tuetey et Guiffrey, qui ont présidé à ce remaniement, les recherches seront également promptes et sûres, soit que l'on se serve, sur les bulletins de demande, des anciennes cotes, soit qu'on y adopte les nouvelles.

Si nous avions pu retarder davantage l'impression de l'*État sommaire*, les améliorations eussent été plus nombreuses, et l'inventaire de telle série que l'on pourrait citer eût été disposé en ordre plus méthodique. Mais c'était servir l'intérêt général que de ne pas ajourner encore une publication depuis longtemps réclamée et attendue.

Tandis que s'imprime l'*État sommaire*, M. Guérin en dresse la table sur fiches : son travail est au courant. L'expérience que M. Guérin a acquise en rédigeant plusieurs tables de matières que l'on cite souvent comme modèles le désignait à mon choix pour cette tâche délicate.

Après la rédaction nouvelle de l'*État sommaire des fonds*, qui n'est en somme qu'un récolement général des séries, et qui ne présente le plus souvent que de larges groupes d'articles, nous devons aborder, suivant le programme adopté en 1887, pour les travaux des Archives nationales : 1° la rédaction de répertoires numériques, donnant l'énumération de tous les articles d'une série, avec indication des cotes, du titre et des dates extrêmes de chacun d'eux ; 2° celle d'inventaires sommaires des mêmes séries, conçus suivant le système tracé pour

la collection des inventaires sommaires des dépôts départementaux, et analysant du moins les pièces les plus importantes.

Les répertoires numériques seront de précieux guides pour le public, en attendant que nous puissions lui donner des inventaires plus développés. Plusieurs sont terminés, et nous pourrons bientôt mettre à la disposition du public une copie manuscrite de ceux qui ne sont pas destinés à l'impression.

La rédaction de l'un des plus importants, celle du répertoire du fonds du parlement de Paris, avait été entreprise, pendant les dernières semaines de l'administration de M. Maury, par M. Campardon, chef de la section judiciaire. Elle a été poursuivie et achevée avec une activité que j'ai déjà signalée en de précédents rapports. Suivant le vœu exprimé par la Commission supérieure des archives, et accueilli par l'un de vos prédécesseurs, Monsieur le Ministre, nous avons renoncé à nous contenter de placer une copie manuscrite de ce répertoire dans la salle publique, comme je l'avais tout d'abord proposé. Invité à en faire autographier une édition de 25 à 50 exemplaires, j'ai pu, sans plus de frais, en faire imprimer une édition d'un tirage plus élevé : les bibliothèques publiques et même les érudits qu'intéresse l'histoire du Parlement pourront s'en procurer des exemplaires. L'impression du volume s'achève en ce moment. Il compte 33 feuilles. Nul livre peut-être, hors les tables de logarithmes, ne contient autant de chiffres : notre éditeur a surmonté les difficultés de l'impression.

Outre le répertoire des archives du Parlement, nous avons pu soumettre à l'examen de la Commission supérieure des archives :

1° le répertoire numérique du fonds du Conseil du Roi, dont M. Valois est l'auteur, et qui renferme, à la suite du relevé des archives du Conseil du Roi, celui de divers autres fonds (duché de Lorraine et Conseil de Bouillon, etc) ;

2° le répertoire des archives de la Chambre des comptes, dont l'auteur est M. Bruel, sous-chef de la section administrative, et qui est de ceux dont l'impression pourrait être décidée ;

3° le répertoire de la série V, dont l'auteur est M. Campardon ; cette série contient les fonds de la Grande Chancellerie, de la prévôté de l'Hôtel et des requêtes de l'Hôtel, du Grand Conseil, du Conseil privé, et enfin du Conseil des Dombes ;

4° le répertoire de la série U, qui est intitulée : *Extraits et mélanges provenant de diverses juridictions,* et comprend la table de la collection Lenain ; ce répertoire a été rédigé par M. Furgeot ;

5° le répertoire de la sous-série ZZ^{1} (*Notariat et tabellionage*), dû encore à M. Campardon ;

6° le répertoire des documents Mérovingiens et Carolingiens conservés aux Archives nationales ; M. Lecestre, qui l'a rédigé, y a joint des tableaux de concordance qui permettent de reconnaître et d'identifier ces documents sous les cotes différentes qu'ils ont successivement portées.

Très prochainement, après quelques modifications de détail qui en assureront la conformité avec nos autres répertoires numériques, nous pourrons de même soumettre à votre approbation, Monsieur le Ministre, les relevés, depuis longtemps achevés dans la section judiciaire, des sous-séries Z^{1c}, Z^{1d}, Z^{1e}, Z^{1f}, Z^{1g} (*Con-*

nétablie, Amirauté, Eaux et Forêts; Bureaux des Finances, Elections de Paris). D'autres répertoires sont en cours de rédaction, ceux des séries G, M, T, TT, Y, et des sous-séries Z^{1a} et Z^{2}.

J'estimerais superflu de dresser de toutes les séries sans exception un répertoire numérique.

Il en est dont l'on trouvera, soit dans le *Tableau méthodique* de 1871, soit dans l'*État sommaire*, un catalogue assez développé pour qu'il ne soit pas nécessaire, en ce qui les concerne, de rédiger sous le titre de *Répertoire numérique* un nouveau travail, qui ne serait qu'un répertoire intermédiaire entre l'un des catalogues déjà imprimés et l'inventaire sommaire ou analytique par lequel nous terminerons, pour chaque série, les travaux aujourd'hui engagés. Je citerai comme exemple la série N (*Plans et cartes*) ; les indications contenues dans le *Tableau méthodique* dispensent d'en faire tout autre catalogue qu'un inventaire analytique.

Il est d'autres séries, incomplètement classées encore, dont il ne serait pas sans intérêt d'offrir un répertoire numérique, en attendant un inventaire moins succinct, mais pour lesquelles la rédaction d'un répertoire de ce genre exigerait presque autant de travail et de temps que celle d'un inventaire analytique : telles sont les séries L et S, soumises en ce moment à une nouvelle revision. Pour l'une et l'autre, je propose d'entreprendre sans transition et dès aujourd'hui, au fur et à mesure que se fera la revision, l'inventaire qui pourra être considéré, du moins pendant longtemps, comme un inventaire définitif : il présentera l'analyse des pièces les plus importantes, et de plus des exemples de tous les genres de renseignements que peuvent contenir les autres documents. L'archiviste qui aura mis la dernière main au classement intérieur des liasses, soit de la série L soit de la série S, sera tout préparé, par l'étude même qu'il aura dû faire en vue d'un remaniement définitif, à en écrire immédiatement l'inventaire détaillé.

Ce premier point ainsi résolu, une autre question se présente. Dresserons-nous l'inventaire de la série L puis celui de la série S, en suivant la succession des articles, ainsi qu'il a été fait dans l'*État sommaire* et comme nous le ferons en général pour nos inventaires ? ou, par exception, et selon le plan adopté dans le *Tableau méthodique* de 1871, consacrerons-nous un inventaire particulier à chaque établissement religieux, renfermant l'analyse de tous les documents relatifs au même établissement que possèdent diverses séries ?

Le second système paraît préférable pour la rédaction des inventaires des fonds de l'archevêché et du chapitre de Paris, des chapitres collégiaux, des paroisses, etc.

Les archives des corporations religieuses ont été, comme l'on sait, partagées entre plusieurs de nos séries, et souvent assez mal distribuées, par suite de la hâte avec laquelle on a dû procéder au départ. L'inventaire continu tant de la série L que de la série S donnerait l'inventaire de fractions, et de fractions incomplètement formées, inexactement limitées, des fonds ecclésiastiques ; pour avoir le relevé à peu près complet du fonds d'un établissement, il faudrait attendre l'achèvement de l'inventaire de chacune des séries qui contiennent une partie du fonds ; pour étudier le sujet le plus restreint, il faudrait rapprocher les indications extraites de divers inventaires, publiés à des dates différentes et à de longs intervalles. Ce sera remédier, dans la mesure où il est facile et sans inconvénient de le faire, au

morcellement des fonds ecclésiastiques que de comprendre sous la même rubrique l'analyse de leurs parties dispersées. Non-seulement les séries L, S, mais encore les séries H, N, qui ont également reçu des documents provenant de fonds ecclésiastiques, devront être successivement mises à contribution pour former chacun de ces catalogues particuliers ; on ferait même quelques emprunts à une partie de la série K (1).

M. Delaborde, qui vient, comme je l'ai dit, de reconstituer dans la série L le fonds de l'archevêché de Paris et celui du chapitre, entreprendra prochainement le dépouillement de l'un et de l'autre fonds, et complétera chacun de ses inventaires par l'analyse des documents provenant des mêmes fonds que possèdent les séries S, H, etc.

De son côté, M. Lelong est en mesure de commencer, dans le même système, l'inventaire des chapitres collégiaux, des paroisses, des abbayes de l'archevêché de Paris. Ce sont les essais, tentés par lui, de la rédaction des répertoires numériques de la série S qui nous ont démontré les difficultés, les lenteurs, le peu d'intérêt que présenterait l'application complète de notre premier programme à la série S et à d'autres séries contenant des fonds ecclésiastiques. Pour augmenter de quelques dates et de quelques noms le nombre des dates et des noms inscrits dans l'*État sommaire*, — et ce serait là l'objet du répertoire numérique, — il faudrait se résigner à un dépouillement de longue durée ; et d'autre part la rédaction d'un nouveau travail nous rapprocherait forcément de si près de la forme de l'inventaire qui doit être le terme des catalogues projetés, qu'il y a tout intérêt à commencer sans plus de retard et directement ce dernier inventaire.

VI. *Recherches et communications.* — Les Archives ont reçu 1,695 demandes de communications. Ces demandes, dont le chiffre est inférieur de neuf à celui de l'an dernier, ont été suivies sur le champ soit de communications immédiates, aussi rapides que le permet le double voyage que doit accomplir un homme de service pour y satisfaire, soit de la rédaction d'extraits destinés aux sections chargées des recherches.

Il s'est fait 787 communications immédiates : 306 pour la section historique, 136 pour la section judiciaire, 332 pour la section administrative, 13 pour le secrétariat, c'est-à-dire 253 en plus que l'an dernier ; de là une diminution, à peu près équivalente, dans le chiffre des extraits transmis aux sections, inférieur de 243 au chiffre de 1887 : 325 pour la section historique, 682 pour la section administrative, 515 pour la section judiciaire, 17 pour le secrétariat, au total 1,539.

Au cours des 297 séances de l'année, dont chacune est de sept heures depuis la mise en vigueur du nouveau règlement, il a été compté 9,162 entrées dans la

---

(1) Je fais particulièrement allusion aux documents relatifs à la topographie de Paris qui sont extraits du fonds de l'abbaye de Saint-Germain. Il suffirait de rappeler à leur place par un renvoi, sans les reproduire, les analyses déjà publiées des *Cartons des Rois*. On pourrait se dispenser de poursuivre jusque dans la section judiciaire les parties de fonds ecclésiastiques qui en ont été distraites au profit de cette section ; elles se lient moins étroitement que d'autres aux parties des fonds dont elles ont été séparées.

salle publique, environ 240 en plus que l'an dernier. Chaque mois, de 100 à 165 personnes différentes ont pris séance, donnant un total de 500 à 950 entrées environ pour le mois. Le nombre des lecteurs, de 12 à 15 par jour pendant les mois de vacances, a été au minimum de 21, d'ordinaire de 45 à 55, et plusieurs fois de 57, dans les autres mois. Notre salle ne peut guère contenir plus de 40 travailleurs à la fois.

En 1887, il avait été descendu des dépôts, sur la demande du public, 15,215 documents ; en 1888, il en a été communiqué 20,160, dont 7779 registres, 10,280 cartons, 1,884 liasses, 217 plans. Trop souvent l'encombrement de la petite salle voisine de la salle publique, où sont provisoirement déposés dans l'intervalle des séances les documents à communiquer, ne permet pas d'y conserver longtemps les registres et cartons destinés aux travailleurs qui ne viennent pas aux Archives d'une manière continue ou régulière ; de là des mouvements qui ajoutent aux fatigues des gens de service, et qui contribuent à endommager les reliures et les cartons.

VII. *Expéditions.* — Il a été encaissé pour produits d'expéditions 633 francs : 324 fr. pour 271 sceaux, 45 fr. pour un plan, 253 fr. pour 129 rôles, et enfin 6 fr. pour deux recherches, faites avant mon entrée en fonctions. Le produit des recherches, perçu en vertu du décret du 22 mars 1856, qui était en contradiction avec l'article 37 de la loi du 7 messidor an II, a cessé d'être exigé dès février 1888, le décret du 14 mai 1887 ayant fait retour à une plus juste application des principes, et ne prévoyant pas d'autre perception que celle de droits d'expédition.

Un nouveau tarif pour les droits des expéditions a été déterminé par la dernière loi de finances : nous l'appliquons depuis le 1er janvier. La loi de finances n'a pas modifié le tarif des droits établis par l'article 3 du décret de mars 1856 pour les épreuves de sceaux.

Le produit des expéditions de 1888 s'étant ajouté au produit des expéditions de 1887 (qui était de 681 francs, et dont le versement sera fait au Trésor dans le cours de l'année), et de plus augmenté d'une somme de 30 fr. provenant de consignations récentes, l'encaisse était au 31 décembre de 1341 fr.

VIII. *Musée.* — Le musée des Archives, ouvert au public le dimanche, et le jeudi aux personnes munies d'autorisations, a été visité le dimanche par 2,104 personnes et le jeudi par 751 ; au total par 2,855 personnes.

La première partie du musée occupe encore, au rez-de-chaussée du palais Soubise, les salles où elle a été déposée il y a cinq ans, en attendant l'achèvement de la réfection de la salle des gardes. Par mesure conservatoire, j'ai cru devoir faire enlever de la première salle, au cours de l'année dernière, quatre diplômes mérovingiens sur papyrus qui y étaient exposés au grand jour depuis 1867, et qu'il était prudent de soustraire à la lumière. Des fac-simile, exécutés par M. Dujardin, ont remplacé les originaux dans la première vitrine du musée.

En 1877, M. Alfred Maury, désirant compléter le musée par une exposition de documents venus de l'étranger, faisait rechercher et réunir les éléments d'une nouvelle collection. Le musée étranger fut ouvert au public en 1878, année de la précédente Exposition universelle. Une partie de ce musée n'a cessé d'être acces-

sible au public que de novembre 1882 à juin 1884, en même temps que les premières salles du musée des documents français, pendant la réfection du rez-de-chaussée du bâtiment qui sépare la cour des dépôts et la cour Clisson : c'est celle qui occupe, dans le salon ovale du rez-de-chaussée du palais Soubise, sept vitrines, dont deux contiennent les principaux traités de paix, et dont les cinq autres sont consacrées à la papauté, à l'orient latin et à l'orient musulman. Les autres documents du musée étranger, exposés en 1878 dans une salle contiguë, où ils sont aujourd'hui remplacés par des empreintes de sceaux et le tableau des jésuites de Billom, devaient, suivant un projet qui n'a reçu qu'un commencement d'exécution, faire l'ornement de l'ancienne salle d'étude de l'Ecole des chartes, voisine du salon ovale. Cette salle a été brillamment restaurée, il y a quelques années, en vue même de son annexion au musée, et les documents qui lui étaient destinés y ont été transportés ; mais ils y attendent encore une mise en ordre qui permette d'ouvrir la salle au public les jours où il pénètre dans le salon ovale. Quelques journées seraient suffisantes pour achever, sans frais nouveaux, l'aménagement des vitrines, depuis longtemps acquises, et pour y placer à leur rang des pièces encore enfermées dans des cadres provisoires, décrochés depuis 1878. Les documents qui aujourd'hui ne sont plus compris dans le musée public, sans qu'ils aient repris leur ancienne place dans les cartons, méritent d'être exposés au même titre que ceux que l'on voit dans le salon ovale : ce sont ceux d'Angleterre, d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne, de Belgique, de Danemark, d'Espagne, de Hollande, d'Italie, de Portugal, de Russie, de Suède et de Norwège. Si la collection n'était pas encore rassemblée, je me garderais de proposer de la former ; si même une importante fraction de la collection ne faisait, depuis bien des années, partie intégrante du musée ouvert aux visiteurs, peut-être pourrait-on hésiter à maintenir tant de pièces précieuses hors des cartons qui les contenaient jadis ; mais, dans l'état actuel des choses, comme il n'est point question de restreindre le musée tel qu'il est connu et visité, il semble anormal d'exposer la moitié d'une collection et d'en laisser l'autre dans l'ombre, détachée sans profit des fonds d'où elle a été extraite. Pourquoi ne pas soumettre l'une et l'autre au même sort ? Les dépenses nécessaires ayant été faites pour les montrer toutes les deux, il me paraît d'une bonne administration de compléter notre exposition actuelle.

Le nombre des vitrines dont nous disposons permettra de joindre à l'exposition des documents des pays étrangers que je viens de citer celle de nos nouvelles empreintes de sceaux en cire de couleur.

IX. *Travail du personnel.* — Si j'entrais dans le détail de toutes les opérations constatées dans les rapports périodiques de MM. les chefs de section, j'y trouverais l'occasion de rappeler un à un les noms de tous les membres du personnel et de montrer que chacun a apporté à l'œuvre commune un concours assidu. Du moins dois-je dire d'une manière générale qu'avec l'exactitude et l'empressement qui lui sont habituels, le secrétariat a accueilli et facilité les demandes du public, entretenu la correspondance administrative, et assuré le fonctionnement du service, dans la mesure où il en est chargé ; que chacune des sections s'est acquittée avec le soin et la persévérance qui sont dans nos traditions des recherches auxquelles nous obligent la plupart des demandes de communications ; que chacune enfin a

eu sa part dans la rvision de l'*État sommaire* et la surveillance de l'impression.

Dans ce compte-rendu des travaux de l'année 1888, je me suis presque exclusivement arrêté sur ceux qui ont été entrepris à l'occasion de la publication de l'*État sommaire* ou de la préparation des répertoires numériques. Il en est d'autres, non moins importants, qui demeurent à l'actif du personnel et que je dois du moins mentionner : telles la continuation de la revision de la table des procès-verbaux de la Convention, et la rédaction de l'inventaire analytique de la collection de registres d'insinuations du Châtelet.

J'ai signalé l'an dernier l'intérêt de la table, encore manuscrite, des procès-verbaux de la Convention, la nécessité de la revision entreprise par M. Guiffrey avec le concours de M. Tuetey, et l'utilité que présenterait pour les études historiques l'impression de cette table, qui manque à la collection imprimée des tables des délibérations des assemblées nationales de l'époque révolutionnaire.

De même, dans un précédent rapport, j'ai exposé les raisons qui m'ont décidé à commencer dès maintenant, sur la proposition de M. Campardon, la rédaction (dont il offrait de se charger) de l'analyse d'une collection inaccessible jusqu'ici, faute d'inventaire, et remplie de précieux renseignements sur l'histoire des familles, des mœurs, des rues de Paris (1).

Je reviendrai sur ces travaux, et sur d'autres encore qui appartiennent à l'année 1889 tout autant qu'à l'année 1888, dans mon prochain rapport, qui sera sur divers points le complément de celui-ci. Je devrai aussi y parler avec quelques détails de la collection d'empreintes en cire colorée que nous avons exposée au Champ de Mars dans l'une des salles du pavillon des arts libéraux affectées à l'exposition du Ministère de l'instruction publique ; le moulage de cette collection, préparé en 1888 par la réfection de 450 moules qui n'étaient point parfaits, a été exécuté en 1889.

Le travail du mouleur des Archives, M. Carteaux, pour l'année 1888, en dehors de la préparation de l'exposition d'empreintes, sera résumé par les chiffres suivants : 140 moules ont été exécutés sur les sceaux appartenant à la Bibliothèque nationale, 372 épreuves ont été tirées sur la demande du public, 230 sur celles de musées départementaux.

J'ai mentionné plus haut la participation des gens de service au classement de dossiers administratifs. Je dois enregistrer de plus, à l'actif des garçons de bureau, l'estampillage de 375,984 pièces. Ce sont encore nos hommes de service qui ont fabriqué les 1,325 nouveaux cartons placés sur les rayons au cours de l'année.

L'atelier de reliure a réparé 9,025 pièces, 25 registres, 4 plans ; relié 24 registres, 413 volumes, 4 plans, 49 plaquettes ; monté sur onglets 36,990 pièces ; doré 634 volumes.

IX. *Emploi des crédits.*— Il est inscrit au budget de 1889 (service du Ministère de l'instruction publique, chapitre 34), pour le service des Archives nationales,

---

(1) L'impression de cette analyse offrirait le plus vif intérêt pour l'histoire de Paris. Il est vraisemblable que des propositions seront adressées à l'administration en vue d'une édition prochaine.

une somme de 210,000 fr., dont il doit être déduit « pour vacances d'emploi et sur le matériel » une somme de 10,000 fr.

La somme de 200,000 fr. qui forme en réalité le total du chapitre relatif aux Archives nationales, a reçu l'emploi suivant :

Dépenses du personnel.

Garde général et chefs de section.....	34,999 80
Secrétaire et sous-chefs de section.....	24,499 88
Archivistes et commis.....	70,418 30
Mouleur.....	2,500 »
Hommes de service.....	20,899 34
Total	153,317 34

Matériel.

Dépenses intérieures.....	20,164 91
Frais de cartons, reliure et moulage.....	18,975 25
Publication d'inventaires.....	7,539 37
Total.....	46,679 53

Total général : 199,996 fr. 85 c.

Veuillez agréer, etc.

Aisne. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Auguste Matton, archiviste. — *Tables générales.* Laon, impr. Cortilliot et Cie , 1889, in-4° à 2 col. de 59, 262 et 64 pages.

Finistère. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par MM. Le Men et Luzel, archivistes. Tome Ier. Archives civiles. Séries A et B. Quimper, 1889, in-4° de 64-411 pages à 2 col.

Lot-et-Garonne. — Vient de paraître : *Catalogue des travaux personnels, dossiers généalogiques, autographes, pièces diverses et bibliothèque de Mme la comtesse de Raymond, légués en majeure partie aux archives départementales de Lot-et-Garonne où ils forment le fonds de Raymond.* Agen, impr. Ve Lamy, 1889, grand in-8° de XXXVI-316 pages.

Pontarlier. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, rédigé sous la direction de l'archiviste départemental, par Jules Mathez. Besançon, impr. Jacquin, in-4° à 2 col. de x - 145 pages.

Yonne. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. F. Molard, archiviste. — *Etablissements religieux*, (série H). Tome troisième (deuxième partie). Auxerre, impr. Gallot. 1888, in-4° à 2 col. paginé XIV, 321-658 pages.

MÉLANGES.

Par arrêté du 3 août, ont été nommés correspondants du Ministère de l'instruc- publique : MM. André (Édouard), archiviste du département de l'Ardèche ; André (Franciſque), archiviste du département de l'Aube ; André (Ferdinand), archiviste du département de la Lozère ; Berthelé, archiviste du département des Deux-Sèvres ; Bondurand, archiviste du département du Gard ; Bourbon, archiviste du département de l'Eure ; Bourgeois, archiviste du département de Loir-et-Cher ; Brossard, archiviste du département de l'Ain ; Brutails, archiviste du département de la Gironde ; Chaverondier, archiviste du département de la Loire ; Chevreux, archiviste du département des Vosges ; Combarieu, archiviste du département du Lot ; Cornillon, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne (Isère) ; Coüard-Luys, archiviste du département de Seine-et-Oise ; Demaison, archiviste municipal de la ville de Reims (Marne) ; Dezeimeris, correspondant de l'Institut de France, bibliothécaire de Bordeaux ; Ducis (l'abbé), archiviste du département de la Haute-Savoie ; Duhamel, archiviste du département de Vaucluse ; Dunoyer de Segonzac, archiviste du département de la Sarthe ; Durand, archiviste du département de la Somme ; Durieux, archiviste municipal de la ville de Cambrai (Nord) ; Duval, archiviste du département de l'Orne ; Estienne, archiviste du département du Morbihan ; Favier, conservateur de la bibliothèque de Nancy ; Finot, archiviste du département du Nord ; Flamare (de), archiviste du département de la Nièvre ; Fleury (de), archiviste du département de la Charente ; Fréminville (de), archiviste du département de la Corse ; Gauthier (Jules), archiviste du département du Doubs ; Guillaume (l'abbé), archiviste du département des Hautes-Alpes ; Hardy (Michel), archiviste de la ville de Périgueux ; Isnard, archiviste du département des Basses-Alpes ; Jadart, secrétaire général de l'Académie, sous-bibliothécaire de Reims (Marne) ; Jolibois, archiviste du département du Tarn ; Lacroix, archiviste du département de la Drôme ; Laurent, archiviste du département des Ardennes ; Ledieu (Alcius), bibliothécaire de la ville d'Abbeville (Somme) ; Lempereur, archiviste du département de l'Aveyron ; Leroux, archiviste du département de la Haute-Vienne ; Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire ; Lhuillier, chef de division à la préfecture, bibliothécaire-adjoint de Melun ; Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers ; Loriquet, archiviste du département du Pas-de-Calais ; Louis (Eugène), membre de la Société d'émulation, bibliothécaire à la Roche-sur-Yon ; Luzel, archiviste du département du Finistère ; Maignien, bibliothécaire de la ville de Grenoble ; Maître (Léon), archiviste du département de la Loire-Inférieure ; Mireur, archiviste du département du Var ; Molard,

(Francis), archiviste du département de l'Yonne ; Moris, archiviste du département des Alpes-Maritimes ; Musset, bibliothécaire de la ville de la Rochelle ; Œhlert, conservateur du musée d'histoire naturelle, bibliothécaire de Laval ; Parfouru, archiviste du département du Gers ; Pasquier, archiviste du département de l'Ariège ; Pélicier, archiviste du département de la Marne ; le capitaine Prudhomme, bibliothécaire de la ville de Constantine ; Prudhomme, archiviste du département de l'Isère ; Richard (Alfred), archiviste du département de la Vienne ; Richemond (Meschinet de), archiviste du département de la Charente-Inférieure ; Roschach, archiviste de la ville de Toulouse ; Roserot, archiviste du département de la Haute-Marne ; Rouchon, archiviste du département du Puy-de-Dôme ; Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne ; Vayssière, archiviste du département de l'Allier ; Vétault, bibliothécaire de la ville de Rennes ; Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan; Villepelet, archiviste du département de la Dordogne.

Par arrêté du 3 août, ont été nommés correspondants honoraires du Ministère de l'instruction publique, MM. Loiseleur, bibliothécaire d'Orléans, et Tartière, bibliothécaire de Mont-de-Marsan.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 28 juin 1889, a décerné le premier prix de la fondation du baron Gobert à M. Noël Valois, archiviste aux Archives nationales, pour son *Inventaire des arrêts du Conseil d'État*, (règne de *Henri IV*), et pour le volume intitulé le *Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles*. Le second prix de la même fondation a été obtenu par M. Auguste Molinier, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, auteur de la *Géographie historique de la province de Languedoc au moyen-âge*.

Au dernier concours des Antiquités nationales, M. Paul Guérin, archiviste aux Archives nationales, a obtenu une deuxième médaille pour son *Recueil des documents concernant le Poitou* (4 vol.), a obtenu une deuxième médaille : M. Lecestre, archiviste aux Archives nationales, (avec M. Favre), une quatrième médaille pour son édition du Jouvencel : M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, une mention honorable pour son *Histoire de Grenoble*, et M. Stein, archiviste aux Archives nationales, une mention honorable pour son mémoire sur *Olivier de la Marche*.

L'Association pour l'encouragement des études grecques a décerné à M. Henr Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, un prix de mille francs pour l'ensemble de ses travaux sur les manuscrits grecs.

L'Académie française a décerné aux *Contes francs-comtois* de M. H. Bouchot, bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, l'un des prix dont un anonyme avait fourni les fonds le 24 avril dernier.

Par décret du 13 juillet, M. Clavel, archiviste à la Chambre des députés, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, 23 ans de services.

Par arrêté du 13 juillet, MM. Châtelain (Émile), conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Université, et Hahn, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris, ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

Par arrêté du 13 juillet, MM. d'Adhémar de Labaume (Gustave-Joseph), commis principal aux archives du Sénat, publiciste : Aubin (Charles-Louis-François), conservateur de la bibliothèque de l'hôpital, à Toulon ; Cordier, sous-chef de bureau aux archives du Ministère des affaires étrangères ; Laugier (Louis-Jean), bibliothécaire-archiviste au Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies ; Solon, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand : Tissier, sous-bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Bordeaux (section de médecine-pharmacie) ; Graciette, bibliothécaire de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Toulouse ; Bellot (Arsène-Henri), sous-archiviste du Conseil d'État ; Boucher (Albert-Jean), bibliothécaire de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris ; Colback (Henri-Joseph), commis à la bibliothèque de la ville de Paris, ont été nommés officiers d'Académie.

Par arrêté du 17 juillet, M. Cordier, bibliothécaire de la Société industrielle d'Amiens, a été nommé officier d'Académie.

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et renseignements suivants :

6e année, n° 6 (juin 1889). — Le rôle des moines irlandais dans la conservation et la propagation de la science au moyen âge, par Walther Schultze (suite). — Bibliographie militaire belge, année 1887, par F. Van Ortroy. — Ivo Wittig de Hammelburg, à Mayence, par Falk. — Les fragments du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-More à Bâle, par L. Sieber. — Note pour la bibliographie de Sebald Behâm, par Alex. Kuhs. — Comptes-rendus : Crivellucci, *i Codici della libreria raccolta da S. Giacomo della Marca nel convento di S. Maria delle Grazie presso Monteprandone ; Katalog der Bibliothek des k. Ministeriums der öffentlichen Arbeiten* (Berlin) ; Einsle, *die Incunabel-Bibliographie* ; *Paléographie musicale*, par les Bénédictins de Solesmes (Sarthe). — Chronique et notes diverses (M. Rosenthal, libraire à Munich, met les amateurs en garde contre une réimpression d'une lettre de Christophe Colomb, qu'une librairie italienne, dit-il, cherche à vendre en la faisant passer pour un exemplaire de l'impression originale.)

N° 7 (juillet 1889). — Le rôle des moines irlandais, etc., par W. Schultze (fin). — Bibliographie militaire belge, par F. Van Ortroy (suite). — Lois et règlements de l'Autriche sur les bibliothèques. — Comptes-rendus : Hugo, *Bibliotheca erotica et curiosa Monacensis ;* Wierzbowski, *Bibliographia Polonica* ; Mühlbrecht, *Uebersicht der gesammten staats-und rechtswissenschaftlichen Literatur* ; Ehrensberger, *Bibliotheca liturgica manuscripta*. — Chroniques et notes diverses.

N° 8 (août 1889). — Le *Philobiblion* de Richard de Bury, par G. Kaufmann. — Bibliographie militaire belge, par F. Van Ortroy (suite). — Comptes-rendus : Staender, *Chirographorum in regia bibliotheca Paulina Monasteriensi catalogus* ; Leitschuh, *Führer durch die k. Bibliothek zu Bamberg*. — Chroniques et notes diverses (note sur la bibliothèque de feu C. Morbio, de Milan vendue aux enchères à Leipzig, du 24 au 28 juin 1889 ; la chronique des Tard-Venus, dont M. Delisle a signalé la fausseté, a été vendue 101 mark, c'est-à-dire environ 126 fr.)

N° 9 (septembre 1889). — Catalogue des incunables de Cologne à la bibliothèque grand-ducale de Darmstadt, par Richard Busch, II. — Bibliographie militaire belge, par F. Van Ortroy (fin). — Chronique et notes diverses.

N° 10 (octobre 1889). — La question des « archives littéraires», par Ad. Langguth. — Corrections au livre de Steiff sur les incunables de Tubingue, par Knaake. — Les dictionnaires et les bibliothèques, par E. Förstemann. — L'*Agenda* du diocèse d'Olmütz, publié par ordre de l'évêque Stanislas II Pawlowsky, par Lad. Zavadil. — Extrait de l'inventaire de K.-L. Kirchmair von Ragen zu Lamprechtsburg, conseiller à Hall (Tyrol), 1665, publié, d'après les archives du château de Lichtenwert, par v. Inama-Sternegg. — Supplément à l'article de Hennen sur les objets de sainteté conservés à Trèves, par P. Bahlmann. — Comptes-rendus : *Schlagwort-Katalog* et *Praktische Bücherkunde*, ouvrages publiés par MM. Ost et Georg à Hanovre ; *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis*. — Chronique, etc.

Angleterre. — Vient de paraître : *Catalogue of Hindustani printed books in the library of the British Museum*, by J. F. Blumhardt. London, in-8° de 458 pages.

Belgique. — Vient de paraître : *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux.* Livre II : communautés d'hommes (suite). Gand, 1889, in-8°, paginé 145-312.

Danemark. — Une loi du 30 mars a ordonné la création d'archives nationales („Rigsarchiv"), comprenant les archives principales de Copenhague et trois dépôts d'archives provinciales, savoir : pour le Seeland et les îles voisines, pour la Fionie et pour le Jutland. Les archives principales seront formées des archives du royaume et des archives diverses de l'administration centrale ; les archives de province seront formées de ce qui sera envoyé ou déposé des différentes charges publiques, les archives communales et celles des biens fonds pourront y être admises. Un exemplaire des journaux politiques et des feuilles hebdomadaires publiés dans la province sera désormais attribué aux archives de province. A la tête des archives nationales sera placé un archiviste d'État ; pour les archives principales, il y aura 2 archivistes et 4 secrétaires et pour les trois archives provinciales il y aura trois archivistes.

Par arrêt du 31 mars, les archives principales de Copenhague ont été divisées en deux sections, dénommées la 1re (les archives historiques) et la 2e (les archives administratives) section des archives nationales; et à la même date, le directeur des archives du royaume M. A.-D. Jorgensen a été nommé archiviste d'État, et MM. C. Bricka et G. Kringelback ont été nommés archivistes et chefs respectivement de la 1re et la 2e section des archives nationales.

Italie. — Vient de paraître : *Manoscritti della bibliotheca communale di Palermo indicati secondo le varie materie*, p. L. Boglino. Vol. II, D.-L. Palermo, in-8° de 498 pages.

Cataloghi dei codici orientali di alcune biblioteche d'Italia, stampati a spese del ministero della publica instruzione. Fasc. IV. Firenze, p. 321-402.

Indici e Cataloghi VII. I. Codici Panciatichiani della r. Biblioteca nazionale di Firenze. Vol. I, fasc. 2. Rome, p. 81-60.

Un troisième volume du catalogue des manuscrits de la bibliothèque Vaticane vient de paraître : *Bibliothecæ apostolicæ Vaticanæ codices mss. recensiti.... Codices Reginæ Suecorum et Pii PP. II græci*, ed. H. Stevenson senior. (Rome, typ. Vaticane, 1888, in-4°, XII-247 pages). On sait la provenance presque exclusivement française des manuscrits de la reine Christine. Quant aux manuscrits de Pie II, on les connaissait sommairement déjà par le catalogue qu'en avait publié M. l'abbé Duchesne dans le fascicule XIII de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* (1880).

La Bibliothèque nationale de Palerme a commencé la publication d'un *Bolletino della Biblioteca nazionale di Palermo*. Cette publication est trimestrielle, elle forme deux fascicules qui contiennent l'indication des ouvrages entrés à la Bibliothèque de Palerme depuis le 1er janvier 1889.

On annonce la mort à Milan (18 juillet) de M. Isaïa Ghiron, préfet de la bibliothèque Bréra, à Milan.

Publications de H. Champion, libraire à Paris.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQUES

DE FRANCE

DONT LES CATALOGUES N'ONT PAS ÉTÉ IMPRIMÉS

Publié par M. Ulysse ROBERT.

Un grand nombre de bibliothèques publiques en province, et même à Paris, n'ont encore publié aucune liste, même sommaire, de leurs manuscrits, et pour ces bibliothèques, les savants sont encore obligés de recourir au livre déjà ancien de Hænel, forcément rempli d'erreurs et par trop incomplet.

En négligeant ainsi leurs bibliothèques, et en ne publiant pas le répertoire de leurs manuscrits, les villes ont permis à des collectionneurs peu scrupuleux de s'enrichir aux dépens du public.

L'inventaire de M. Robert atteindra donc un double objet : il rendra difficiles et même impossibles des dilapidations trop fréquentes, et fera connaître aux érudits des dépôts jusqu'ici négligés.

L'ouvrage, composé de 900 pages environ, paraît régulièrement par fascicules de 10 feuilles grand in-8° à deux colonnes.

Prix du fascicule..... 4 fr.
Papier vergé..... 7 fr.

Trois fascicules sont en vente.

INDICATEUR DES ARMOIRIES

DES VILLES, BOURGS, VILLAGES, MONASTÈRES

COMMUNAUTÉS, CORPORATIONS, ETC.,

Contenues dans l'Armorial général de d'Hozier,

par M. Ulysse ROBERT.

In-8° de 192 pages.....

INVENTAIRE DES CARTULAIRES

Conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une bibliographie (par M. Léopold Delisle) *des Cartulaires publiés en France*, par M. Ulysse Robert, in-8° de 108 pages..... 4

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Tome I. Théologie. — Tome II. Jurisprudence. Chaque volume... ..... 7 fr. 50

Les tomes III et IV sont sous presse.

Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Fonds de Cluni, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. *Paris*, 1884, in-8°. 7 fr. 50

La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours. Notice historique par M. Mortreuil, secrétaire de la Bibliothèque, *Paris*, 1878, in-8°..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés, *Paris*, 1878, in-12 (*Manuscrits, imprimés, estampes*)..... 3 fr.

Notice des objets exposés dans la salle du Parnasse français à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille. *Paris*, 1884, in-12 ..... 0 fr. 50

Catalogue alphabétique des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, précédé d'un avertissement et accompagné d'un plan de la salle, par M. Thierry-Poux, conservateur-sous-directeur, *Paris*, 1879, in-12..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés. 6 cahiers par an, abonnement 8 fr.; paraît depuis 1882.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par Michel Hennin, rédigé par M. G. Duplessis, conservateur-sous-directeur-adjoint du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

Cet ouvrage forme cinq volumes gr. in-8°, chaque..... ..... 12 fr.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, Imp. nationale, 1868-81, 3 volumes in-4° et atlas... ..... 100 fr.

La Bibliothèque nationale en 1875 et en 1876. Rapports annuels, par L. Delisle; deux parties in-8°, chacune..... ..... 3 fr.

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Histoire de France* 13 volumes in-4°. Les tomes I à XI sont en vente à 25 fr. le volume.

Manuscrits orientaux : hébreux, syriaques, éthiopiens. Trois parties in 4°, à 15 francs chacune.

Manuscrits français. Tomes I, II et III, à 25 francs le volume.

Manuscrits espagnols, par A. Morel-Fatio, 1er vol. in-4°, 15 francs.

Sciences médicales. Tomes I, II, à 25 francs le volume.

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale par H. Bordier, bibliothécaire honoraire au département des manuscrits, *Paris*, 1883, in-4°, nombreuses planches ..... 30 fr.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier, *Paris*, 1881, in-8°..... ..... 2 fr. 50

APR 3 1951
LIBRARY

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1889
N° 3.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE.
9, Quai Voltaire.

M. D. CCC. LXXXX.

SOMMAIRE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION ; Circulaire relative à la transmission des ouvrages mis à la disposition des bibliothèques municipales, p. 283.

PERSONNEL ; BIBLIOTHÈQUES : Bibliothèque nationale, p. 284. — Bibliothèque Mazarine, p. 284. — Brest, p. 284. — Castres, p. 284. — Châlons-sur-Marne, p. 284. — Châtillon-sur-Seine, p. 284. — Conches, p. 285. — Draguignan, p. 285. — Granville, p. 285. — Libourne, p. 285. — Mortain, p. 285. — Narbonne, p. 285. — Pontivy, p. 286. — Provins, p. 286. — Rouen, p. 286. — Soissons, p. 286. — Toul, p. 286. — Toulon, p. 286. — Tourcoing, p. 286. — Vitry-le-François, p. 286. — Bibliothèques populaires : Angerville, p. 286. — Saint-Rémy, p. 287.

ARCHIVES : Aisne, p. 288. — Alpes-Maritimes, p. 288. — Ardennes, p. 288. — Eure, p. 288. — Finistère, p. 288. — Haute-Garonne, p. 288. — Haute-Marne, p. 288.

CHRONIQUE ; BIBLIOTHÈQUES : Du rôle des bibliothèques, par M. Charmes, p. 289. — Bibliothèque nationale, p. 303. — Cambrai, p. 303. — Carpentras, p. 303. — Elbeuf, p. 303. — Lyon, p. 303. — Narbonne, p. 303. — Valence, p. 304. — Verdun, p. 304. — Versailles, p. 304.

ARCHIVES. — Rapport de M. Charmes au Ministre de l'instruction publique sur la situation des archives nationales et départementales, p. 305. — Rapport de M. le Garde général des archives nationales, p. 326. — Corrèze, p. 345. — Haute-Vienne, p. 345. — Var, p. 345.

ÉTRANGER : Allemagne, p. 346. — Danemark, p. 346. — Suède, p. 347.

Pour répondre à de nombreuses réclamations qui nous ont été adressées, nous donnons ci-après la composition des cinq volumes parus du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*.

Tome I. 1884 ..... **358 p.**
Trois numéros, 1 à 3.

Tome II. 1885 ... . **235 p.**
Deux numéros, 4 et 2.

On aurait dû mettre 1885, n° 1, car la livraison deuxième de cette même année porte n° 2.

Tome III. 1886 ..... **172 p.**
Numéroté 1886, n°s 1, 2, 3.

Tome IV. 1887. Trois numéros ..... **288 p.**
Tome V. 1888. Trois numéros..... **208 p.**

HARVARD COLLEGE
APR 3 1931
LIBRARY

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Circulaire relative à la transmission des ouvrages mis à la disposition des bibliothèques municipales.

30 décembre.

Monsieur le Maire, au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, comme dans les autres départements ministériels, divers modes d'envoi pour les ouvrages mis à la disposition des bibliothèques sont encore en usage.

Tantôt ces ouvrages sont adressés, à leurs frais, aux établissements destinataires ; tantôt ils sont retirés du dépôt central du Secrétariat par des mandataires dûment autorisés.

Le dernier de ces systèmes n'est pas sans inconvénients : il donne lieu, en effet, à des réclamations, à des conflits ; parfois des volumes se perdent, parfois ils ne parviennent aux intéressés qu'après de longs délais.

Afin d'éviter désormais d'aussi regrettables irrégularités, j'ai décidé qu'à l'avenir mon département se chargerait de la transmission directe à MM. les Maires de tous les ouvrages affectés aux bibliothèques municipales. L'expédition sera faite par le chemin de fer, contre remboursement des frais d'emballage et de transport.

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur le Maire, que cette nouvelle mesure sera uniformément appliquée à partir du 1er février 1890.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts

A. FALLIÈRES.

II. — PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 31 décembre, M. Lehec (Léon-Arthur), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été nommé officier de l'Instruction publique ; MM. Blanchet (Charles-Adolphe), Guilhermoz (Paul-Emilien), et Pelletier (François-Xavier), sous-bibliothécaires, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque Mazarine.— Par décret du 31 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. de Caussade (François), conservateur-trésorier à la bibliothèque Mazarine ; 22 ans de services.

Brest. — Par arrêté du 31 décembre, M. Marion, bibliothécaire de la ville de Brest, a été nommé officier d'Académie.

Castres. — Par arrêté du 31 décembre, M. Estadieu, bibliothécaire-archiviste de la ville de Castres, a été nommé officier d'Académie.

Châlons-sur-Marne. — Par arrêté du 12 octobre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châlons-sur-Marne a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Dudez, administrateur du collège et des écoles normales ; Langonet, directeur de l'École des arts et métiers ; Marson, ancien professeur de sciences au collège ; Petitdidier, ancien professeur de philosophie au collège ; Pélicier, archiviste départemental, agrégé d'histoire ; Senart, membre du conseil de perfectionnement du collège.

Châtillon-sur-Seine.— Par arrêté du 13 novembre, ont été nommés

membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine : MM. Leroy (Arthur), député ; le docteur Boutequoy, conseiller d'arrondissement ; Cailletet (Louis), membre de l'Institut.

Conches. — Par arrêté du 18 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Conches : MM. Le Ménager, conseiller général ; Deschervois ; Crouy, en remplacement de MM. Prévôt, Chignon et le duc de Clermont-Tonnerre, décédés.

Draguignan. — Par arrêté du 21 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Draguignan : MM. Ditgès (Achille), conseiller municipal ; Second (Henri), notaire, en remplacement de MM. Collet et Castellan, démissionnaires.

Granville. — Par arrêté du 21 septembre, M. le docteur Lemoine, officier d'Académie, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Granville, en remplacement de M. Peyronnet, démissionnaire.

Libourne. — Par arrêté du 3 décembre, M. Farrouilh, directeur de l'école publique du centre, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Libourne, en remplacement de M. Dagnant, démissionnaire.

Mortain. — Par arrêté du 28 octobre, M. David (Louis-Théodore-Adolphe), juge au tribunal civil de Mortain, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Mortain, en remplacement de M. Rabarot, décédé.

Narbonne. — Par arrêté du 18 novembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque municipale de Narbonne a été composé ainsi qu'il suit : MM. Figeac (Charles), président honoraire du tribunal ; Cauvet (Émile), président de chambre honoraire ; Tallavignes (Armand), avocat ; Faure (Hippolyte), administrateur honoraire des hospices ; Peyrusse (Eugène), ancien député ; Narbonnès (Jacques), bâtonnier de l'ordre des avocats ; Brenguier (Victor), ancien banquier ; Riols (Jules), propriétaire ; Berthomieu (Léonce), ancien officier de marine ; Favatier (Léonce), notaire honoraire ; le contre-amiral Lamothe-Tenet (Eugène) ; Caillard (Emmanuel), ancien imprimeur ; Cambournac (Simon), avocat ; Boué (Paul), pharmacien ; l'abbé Dupuy (Joseph), ancien professeur ; Gauthier (Canton), lauréat de la Société d'agriculture ; de Moneri

J'ai
mesr
F
di

(Camille), ancien officier de cavalerie ; Thiers (Paul), ancien professeur ; Dartiguelongue (Louis), ancien colonel d'artillerie ; de Martin (Louis), membre correspondant de la Société d'agriculture ; Bories (Armand), ancien notaire ; Amardel (Gabriel), propriétaire ; Claret-Hobet (Julien), propriétaire ; Narbonne (Louis), avocat.

Pontivy. — Par arrêté du 23 décembre, M. Rossignol (Jules), professeur de rhétorique au lycée, membre du conseil municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Pontivy, en remplacement de M. Péan, démissionnaire.

Provins. — Par arrêté du 31 décembre, M. Bourquelot (Emile), bibliothécaire de la ville de Provins, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Rouen. — Par arrêté du 11 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Rouen : MM. Métivier, inspecteur d'académie ; Robillard de Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure.

Soissons. — Par arrêté du 31 décembre, M. Judas, bibliothécaire de la ville de Soissons, a été nommé officier d'Académie.

Toul. — Par arrêté du 18 novembre, M. Liouville (Albert), avocat, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Toul.

Toulon. — Par arrêté du 31 décembre, M. Niderlinder, bibliothécaire de la ville de Toulon, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Tourcoing. — Par arrêté du 12 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Tourcoing : MM. Sénélar (François), conseiller municipal ; Horster, proviseur du lycée, ce dernier en remplacement de M. Guibé, démissionnaire.

Vitry-le-François. — Par arrêté du 12 octobre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vitry-le-François : MM. Pessez, publiciste ; Marcel de Felcourt, en remplacement de MM. Hérelle et Vicq, démissionnaires

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Angerville. — Par arrêté du 11 novembre, le comité d'inspection

et d'achats de livres près la bibliothèque populaire d'Angerville a été composé ainsi qu'il suit : MM. Menault, inspecteur général de l'agriculture, membre du conseil général de Seine-et-Oise ; Forteau (Charles), secrétaire de la mairie ; Adine, ancien instituteur ; Chantaloup, ancien instituteur ; Grousteau, conseiller municipal.

Saint-Rémy. — Par arrêté du 23 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Rémy a été composé ainsi qu'il suit : MM. Pons, instituteur ; Barbier, adjoint au maire ; Michel (Justin) ; Sicard (Félix) ; Terras (Émile), docteur en médecine ; Gauthier (Léon) ; Tourame (Maurice), adjoint au maire ; Marrel (Édouard), secrétaire de la mairie

ARCHIVES.

Aisne. — Par arrêté préfectoral du 6 septembre, M. Souchon (Joseph), archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département de l'Aisne, en remplacement de M. Matton, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Alpes-Maritimes. — Par arrêté du 31 décembre, M. Moris, archiviste du département des Alpes-Maritimes, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Ardennes. — Par arrêté du 31 décembre, M. Laurent (Jean-Paul), archiviste du département des Ardennes, a été nommé officier d'Académie.

Eure. — Par arrêté du 31 décembre, M. Bourbon (Georges-Louis), archiviste du département de l'Eure, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Finistère. — Par décret du 31 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Luzel (François-Marie), homme de lettres, archiviste du département du Finistère. Titres exceptionnels : nombreux et importants travaux littéraires relatifs aux anciens chants et contes populaires ; correspondant du Ministère de l'instruction publique.

Haute-Garonne. — Par arrêté du 31 décembre, M. Roques (Charles-Antoine), archiviste-adjoint du département de la Haute-Garonne, a été nommé officier d'Académie.

Haute-Marne. — Par arrêté du 31 décembre, M. Roserot (Alphonse), chargé des archives historiques de la Haute-Marne, a été nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE

BIBLIOTHÈQUES.

La question du prêt extérieur des livres des bibliothèques a déjà donné lieu à de nombreuses discussions. Les uns se déclarent partisans du prêt illimité ; d'autres le proscrivent absolument ; d'autres enfin, et ce sont les plus nombreux, sont pour le prêt restreint. L'Académie des sciences morales et politiques n'a pas dédaigné d'en faire l'objet d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Georges Picot, Xavier Charmes, directeur du Secrétariat au Ministère de l'instruction publique, qui a dans ses attributions le service des bibliothèques, et M. Baudrillart, inspecteur général des bibliothèques et archives. L'opinion de M. Charmes mérite d'être signalée, parce qu'elle peut être considérée comme l'expression des idées de l'Administration sur le prêt. Voici d'abord, d'après le compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques, le mémoire de M. Picot ; suivent les réponses de MM. Charmes et Baudrillart, telles qu'elles ont été insérées dans une brochure intitulée : *du rôle des bibliothèques et de l'extension qu'elles pourraient prendre,* Paris, Picard, in-8° de 27 pages.

Messieurs, dans l'un de nos derniers comités secrets, à propos d'un concours d'histoire, un échange de vues s'est produit entre nous, sur le rôle des bibliothèques publiques et l'extension qu'elles pourraient prendre.

Comme cette question touche particulièrement au développement des études historiques, je crois utile de fixer avec précision la nature de la réforme que les érudits souhaitent, et du service qu'ils en attendent.

Ce qui a été fait depuis quinze ans en France pour les bibliothèques est considérable, et les progrès accomplis nous encouragent à élever la voix : loin de nous la pensée d'émettre une critique ; il faudrait en vérité être demeuré singulièrement étranger aux transformations de la Bibliothèque nationale pour ne pas éprouver le besoin d'exprimer ici notre reconnaissance envers deux de nos confrères, — le savant éminent qui a fourni aux lecteurs de la Bibliothèque nationale tant de facilités nouvelles, et l'administrateur vigilant qui n'a cessé de le seconder.

Je tiens donc à le dire : Paris est privilégié et les travailleurs qui y habitent seraient bien mal venus à se plaindre.

Ma préoccupation se porte sur les travailleurs des départements ; c'est à leurs efforts qu'il importe de songer et aux moyens de leur venir en aide.

Dans la plupart des villes de France, existe une Bibliothèque municipale : les bibliothèques de cette nature, composées des débris épars des bibliothèques mises sous la main de la Nation, contiennent des collections disparates d'une valeur très inégale, comprenant des livres précieux au milieu de séries théologiques ou judiciaires, venues des abbayes ou des corporations supprimées. On sait que le produit accumulé des confiscations versé dans de vastes dépôts littéraires était destiné à un classement méthodique ; ce n'est pas ici le lieu de dire comment ce prodigieux travail entrepris sur plus d'un point parut dépasser la mesure des forces et du temps, pourquoi, effrayés des difficultés qu'il soulevait, les hommes qui s'efforçaient de combattre l'anarchie, mirent fin à celle des livres en décidant que toute bibliothèque garderait désormais ce que la main mise de l'État, la violence et le hasard lui avaient attribué. Il est aisé de deviner ce que sont les collections ainsi formées : elles offrent peu d'unité, mais un ensemble parfois d'une grande valeur, et un nombre considérable de doubles ; elles sont très riches sur les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, mais depuis 1789 elles ne se renouvellent plus. Voulez-vous un exemple : la collection des Bollandistes se retrouve presque partout ; mais le dernier volume présent est de 1787 ; la suite n'a été acquise presque nulle part. Les ordonnances des rois de France vont jusqu'à Charles VII, parce que le dernier volume paru sous l'ancien régime a été publié en 1790 ; en combien de villes les volumes de MM. de Pastoret et Pardessus, publiés par l'Académie des inscriptions de 1811 à 1847, ont-ils rejoint leurs aînés ?

Les fonds d'acquisition sont très faibles, aussi les lacunes sont-elles très explicables ; nous n'entendons pas soulever une critique, mais constater un fait.

A côté des bibliothèques municipales, l'État a fait, depuis un certain nombre d'années, de lourds sacrifices pour le développement de vastes bibliothèques universitaires. Destinées aux Facultés, elles rendent aux professeurs et aux étudiants de grands services. Tandis que les bibliothèques municipales sont riches en livres anciens; les bibliothèques universitaires ont concentré leurs acquisitions sur les livres modernes contenant le dernier état de la science. Ces deux séries se complètent l'une par l'autre, mais elles ne s'adressent pas toutes deux au public et le travailleur qui habite les villes de Faculté peut regretter de ne voir s'ouvrir pour lui que les bibliothèques municipales.

Mais ne multiplions pas les problèmes autour d'une question déjà très complexe. Revenons à l'hypothèse qui a donné naissance à ces observations. Nous avons supposé qu'un jeune professeur à ses débuts, un membre d'une Société savante animé d'une ardeur laborieuse habitait une petite ville, et que la bibliothèque municipale ne lui offrait aucune des ressources qu'exigeait la préparation d'une thèse ou la rédaction d'un mémoire d'histoire ou d'archéologie.

Si notre érudit était Allemand ou Italien, il s'adresserait à la bibliothèque la plus voisine, et par le retour du courrier, un colis postal lui apporterait les livres qui lui seraient nécessaires. Le prêt est fait pour quatre semaines ; il peut obtenir

un délai, à la charge de restitution immédiate, dans le cas où le livre serait réclamé par un autre lecteur (1).

En Belgique, les bibliothèques de l'État, celles de Bruxelles, de Liège et de Gand sont liées entre elles par une sorte de mutualité. Si un lecteur demande à Bruxelles un livre qui manque dans la capitale et qui se trouve à Gand, le livre est réclamé, prêté sur le champ par la bibliothèque de Gand à celle de Bruxelles qui le surlendemain, est en mesure de le communiquer sur place au lecteur.

Ainsi voilà deux systèmes différents qui sont pratiqués à l'étranger et qui ont des objets précis : grâce au second, une bibliothèque pauvre unie à un dépôt plus riche pourvoit aux besoins des lecteurs. Grâce au premier, le lecteur isolé, même éloigné d'une ville de bibliothèque, reçoit le livre qu'il a besoin de consulter.

En combinant les deux méthodes, il n'y aurait pas de limites à la puissance d'une bibliothèque. Chacune d'elles au lieu de former un tout isolé serait le fragment d'un vaste ensemble. Un érudit habitant le Berry, demanderait un livre sur place ou par voie de prêt à la bibliothèque de Bourges : celle-ci ne le possédant pas, le ferait venir de Nevers et assurerait la communication. En groupant les envois, les frais de colis postaux pourraient être très faibles.

Pour faciliter cette réforme déjà féconde et dont nous ne donnons ici que les principaux traits, ne pourrait-on créer un dépôt de doubles en dehors, mais non loin de Paris ?

Le mal chronique de toutes les bibliothèques publiques ou privées, n'est-ce pas l'encombrement ? Qui de nous n'en souffre et ne cherche à y remédier ? Pourquoi ne pas offrir aux dépôts publics une sorte de déversoir dans lequel le trop plein de leurs rayons, c'est-à-dire les doubles seraient recueillis ? Constitué en un de nos palais, à Compiègne ou à Fontainebleau, ce dépôt formerait un fonds de prêt. Il pourrait être alimenté par les livres auxquels souscrit le ministère de l'instruction publique. Si deux ou trois exemplaires de chaque souscription lui étaient attribués, il en résulterait un avantage considérable.

A l'heure où nous parlons, de vastes ouvrages sur nos missions d'Asie, des publications sorties de l'École de Rome sont l'objet de souscriptions. Le Ministère, se fondant sur des probabilités, les attribue à telle ou telle ville. Une année se passe. Dans une ville du Midi, un érudit a besoin de les consulter ; la bibliothèque qu'il fréquente n'a pas été favorisée ; en fait, la ville était de minime importance, elle ne pouvait recevoir une de ces coûteuses publications. Supposez

---

(1) En 1888, la bibliothèque de Strasbourg a fait environ 559 prêts de 2,827 volumes hors d'Alsace en Allemagne. Elle a prêté également aux érudits des pays voisins : en France, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Suède, 983 prêts de 1705 volumes ont été accordés. Il faut le dire : à Strasbourg, le prêt au dehors est une ancienne coutume française ; plusieurs professeurs de la Sorbonne se souviennent d'avoir recouru, il y a trente ans, à la libéralité des conservateurs de la bibliothèque française de Strasbourg qui expédiait tous les livres qu'exigeaient leurs travaux. La bibliothèque de Strasbourg installée dans le palais de l'Université est à la fois « bibliothèque du pays et de l'Université », titre officiel des bibliothèques allemandes.

En Italie, le prêt des livres a pris, par l'initiative de M. Bonghi, ancien ministre de l'instruction publique, une importance considérable qui se développe d'année en année.

que le dépôt de Compiègne en ait reçu deux exemplaires, la bibliothèque de la ville demanderait l'envoi pour quelques mois d'un exemplaire, et suivant les cas, le communiquerait sur place ou le prêterait. Ainsi les deux exemplaires de la bibliothèque de prêt allant au devant des besoins auraient rendu en quelques années plus de services à la science que vingt exemplaires enfouis dans les bibliothèques municipales : ils auraient été trouver les érudits, perpétuellement ouverts sur leur table de travail, ne quittant une demeure laborieuse que pour aller satisfaire à l'extrémité de la France la curiosité d'un autre savant, portant la lumière partout et se multipliant au grand profit de la science. Tels seraient les avantages de ce dépôt central qu'il est permis de se demander si, peu de temps après sa création, le plus grand nombre des exemplaires de souscription n'y seraient pas versés.

Voilà bien des questions, Messieurs ; mais devant ceux qui m'écoutent, ne suffit-il pas de les indiquer ? elles répondent, je le sais, aux besoins des érudits, au vœu secret de ceux auxquels est confiée la charge de nos bibliothèques. Ils sont pénétrés de l'importance de leur mission ; ils savent ce qu'ils peuvent pour l'avancement de l'enseignement.

Les économistes nous enseignent qu'une monnaie, signe de la valeur, n'est une richesse que si elle passe en beaucoup de mains ; il en est de même des livres : immobiles dans leurs rayons, ils ressemblent aux pièces d'argent rangées dans un médaillier sous une vitrine ou empilées dans les caves de l'Hôtel des Monnaies. Lus, consultés et feuilletés, ils éveillent l'esprit, développent les idées, créent par eux-mêmes une richesse, comme la pièce qui circule.

Une bibliothèque est à la fois un musée et un instrument. Le conservateur ne saurait être trop jaloux du musée, ni trop prodigue de l'instrument. L'outil de la pensée comme l'outil de la main peut demeurer longtemps stérile, puis enfanter tout d'un coup un chef-d'œuvre. Ne nous lassons pas d'offrir à l'esprit, aux laborieux aussi bien qu'aux découragés, tous les moyens d'agir, de réfléchir et de savoir. Si l'intelligence trop peu curieuse ne vient pas au livre, allons lui porter l'aliment de la pensée, mais ne laissons ni un prétexte à la stérilité, ni une excuse à l'ignorance.

Georges PICOT.

Après la lecture du Mémoire qui précède, MM. Xavier Charmes et Baudrillart présentent les observations suivantes :

M. Xavier Charmes. — Messieurs, tous ceux qui connaissent M. Picot savent quel est son esprit de justice, et si quelqu'un de vous ignorait sa bienveillance, il en aurait été frappé en l'écoutant tout à l'heure parler des réformes accomplies dans les bibliothèques depuis quelques années. Je tiens à le remercier de ce qu'il a bien voulu dire de M. Léopold Delisle et de l'administration à laquelle je suis attaché ; mais, plus j'ai été touché de ses éloges, plus je suis surpris de voir un des hommes les mieux renseignés parmi nous sur l'organisation de nos bibliothèques, trouver des différences si profondes entre les services que rendent les établissements similaires à l'étranger et ceux qu'on en doit attendre

en France. Je conclus, je ne puis conclure qu'une chose de ce que nous venons d'entendre, c'est que, si notre confrère est aussi imparfaitement instruit des services que peuvent rendre nos bibliothèques, le public ordinaire, ou même le public scientifique, en méconnaît sans doute singulièrement les ressources.

Je tiendrais à donner de ces ressources une idée meilleure, qui serait en même temps, je vous l'assure, une idée plus juste ; mais je ne sais si, en essayant de le faire, je parviendrai à être aussi précis que je le désirerais, à répondre à toutes les objections de M. Georges Picot. Je n'étais pas averti de la forme que prendrait sa question. Je suis prêt toutefois à la discuter ; je puis répondre, je le crois, à tout ce qui me serait demandé ici sur un sujet que, par goût autant que par devoir, j'ai assez étudié. Si j'oubliais quelque détail de l'argumentation de M. Picot, je le prierais de m'en prévenir, et je tâcherais de combler toutes les lacunes qu'il voudrait bien me signaler.

Permettez-moi, pour mettre plus de clarté dans cette exposition sommaire, d'énumérer nos divers ordres de bibliothèques et de montrer successivement les ressources que fournit chacune d'elles. Je ne parlerai que des bibliothèques d'un caractère scientifique ; je négligerai à dessein les bibliothèques scolaires, qui servent de complément d'éducation aux élèves des écoles primaires ; les bibliothèques pédagogiques, destinées aux maîtres de ces écoles ; les bibliothèques de quartier, placées dans toutes les salles d'études de nos lycées ; les bibliothèques populaires, etc.... Les seules qui me semblent entrer dans le cadre de notre discussion sont :

Les bibliothèques des lycées et collèges ;

Les bibliothèques universitaires ;

Les bibliothèques publiques.

Toutes ont la même origine dans la Révolution. M. Picot l'a signalé ; mais il ne nous a pas entretenus des bibliothèques des lycées et collèges. Celles-ci, pourtant, aussi anciennes que les autres et assez largement constituées, auraient pu et pourraient encore rendre de réels services. Seulement elles paraissent avoir été quelque peu délaissées. Dans les documents qui les concernent, j'ai rencontré, je me le rappelle, une circulaire de M. de Vatimesnil datée de 1829 ; mais cette circulaire semble avoir été un effort vain pour attirer l'attention sur elles. Plus tard en 1862, M. Rouland fit mieux qu'une circulaire ; il adressa aux Recteurs d'excellentes instructions. Par malheur, les meilleurs conseils ont besoin, pour réussir, d'être suivis d'encouragements. Je ne crois pas que M. Rouland ait accompagné ses instructions d'aucun argent, de la plus légère subvention ; aussi sa tentative est-elle demeurée infructueuse.

En 1877, M. Waddington, en 1878, M. Bardoux se préoccupèrent des bibliothèques des lycées et colléges, en quelque sorte vouées à l'oubli. L'un demanda, l'autre obtint un crédit de cent mille francs. Ce crédit, tantôt de cent mille, tantôt de cent cinquante mille francs, n'a cessé depuis d'être inscrit au budget, et les sommes ainsi mises à la disposition des ministres atteignent aujourd'hui un million et demi. Mais ces fonds n'ont pas été dépensés tout entiers pour nos vieilles bibliothèqnes des lycées et colléges ; la part qui leur en a été consacrée est très faible. La presque totalité de cette ressource a fourni

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur le Maire, que cette nouvelle mesure sera uniformément appliquée à partir du 1er février 1890.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts

A. FALLIÈRES.

II. — PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 31 décembre, M. Lehec (Léon-Arthur), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été nommé officier de l'Instruction publique ; MM. Blanchet (Charles-Adolphe), Guilhermoz (Paul-Emilien), et Pelletier (François-Xavier), sous-bibliothécaires, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque Mazarine.— Par décret du 31 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. de Caussade (François), conservateur-trésorier à la bibliothèque Mazarine ; 22 ans de services.

Brest. — Par arrêté du 31 décembre, M. Marion, bibliothécaire de la ville de Brest, a été nommé officier d'Académie.

Castres. — Par arrêté du 31 décembre, M. Estadieu, bibliothécaire-archiviste de la ville de Castres, a été nommé officier d'Académie.

Châlons-sur-Marne. — Par arrêté du 12 octobre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châlons-sur-Marne a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Dudez, administrateur du collège et des écoles normales ; Langonet, directeur de l'École des arts et métiers ; Marson, ancien professeur de sciences au collège ; Petitdidier, ancien professeur de philosophie au collège ; Pélicier, archiviste départemental, agrégé d'histoire ; Senart, membre du conseil de perfectionnement du collège.

Châtillon-sur-Seine.— Par arrêté du 13 novembre, ont été nommés

membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine : MM. Leroy (Arthur), député ; le docteur Boutequoy, conseiller d'arrondissement; Cailletet (Louis), membre de l'Institut.

Conches. — Par arrêté du 18 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Conches : MM. Le Ménager, conseiller général; Deschervois; Crouy, en remplacement de MM. Prévôt, Chignon et le duc de Clermont-Tonnerre, décédés.

Draguignan. — Par arrêté du 21 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Draguignan : MM. Ditgès (Achille), conseiller municipal; Second (Henri), notaire, en remplacement de MM. Collet et Castellan, démissionnaires.

Granville. — Par arrêté du 21 septembre, M. le docteur Lemoine, officier d'Académie, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Granville, en remplacement de M. Peyronnet, démissionnaire.

Libourne. — Par arrêté du 3 décembre, M. Farrouilh, directeur de l'école publique du centre, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Libourne, en remplacement de M. Dagnant, démissionnaire.

Mortain. — Par arrêté du 28 octobre, M. David (Louis-Théodore-Adolphe), juge au tribunal civil de Mortain, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Mortain, en remplacement de M. Rabarot, décédé.

Narbonne. — Par arrêté du 18 novembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque municipale de Narbonne a été composé ainsi qu'il suit : MM. Figeac (Charles), président honoraire du tribunal ; Cauvet (Émile), président de chambre honoraire ; Tallavignes (Armand), avocat ; Faure (Hippolyte), administrateur honoraire des hospices ; Peyrusse (Eugène), ancien député ; Narbonnès (Jacques), bâtonnier de l'ordre des avocats ; Brenguier (Victor), ancien banquier ; Riols (Jules), propriétaire ; Berthomieu (Léonce), ancien officier de marine ; Favatier (Léonce), notaire honoraire; le contre-amiral Lamothe-Tenet (Eugène) ; Caillard (Emmanuel), ancien imprimeur ; Cambournac (Simon), avocat ; Boué (Paul), pharmacien ; l'abbé Dupuy (Joseph), ancien professeur ; Gauthier (Canton), lauréat de la Société d'agriculture ; de Moneri

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur le Maire, que cette nouvelle mesure sera uniformément appliquée à partir du 1er février 1890.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts

A. FALLIÈRES.

II. — PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 31 décembre, M. Lehec (Léon-Arthur), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été nommé officier de l'Instruction publique ; MM. Blanchet (Charles-Adolphe), Guilhermoz (Paul-Emilien), et Pelletier (François-Xavier), sous-bibliothécaires, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque Mazarine.— Par décret du 31 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. de Caussade (François), conservateur-trésorier à la bibliothèque Mazarine ; 22 ans de services.

Brest. — Par arrêté du 31 décembre, M. Marion, bibliothécaire de la ville de Brest, a été nommé officier d'Académie.

Castres. — Par arrêté du 31 décembre, M. Estadieu, bibliothécaire-archiviste de la ville de Castres, a été nommé officier d'Académie.

Châlons-sur-Marne. — Par arrêté du 12 octobre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châlons-sur-Marne a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Dudez, administrateur du collège et des écoles normales ; Langonet, directeur de l'École des arts et métiers ; Marson, ancien professeur de sciences au collège ; Petitdidier, ancien professeur de philosophie au collège ; Pélicier, archiviste départemental, agrégé d'histoire ; Senart, membre du conseil de perfectionnement du collège.

Châtillon-sur-Seine.— Par arrêté du 13 novembre, ont été nommés

membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine : MM. Leroy (Arthur), député ; le docteur Boutequoy, conseiller d'arrondissement; Cailletet (Louis), membre de l'Institut.

Conches. — Par arrêté du 18 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Conches : MM. Le Ménager, conseiller général; Deschervois; Crouy, en remplacement de MM. Prévôt, Chignon et le duc de Clermont-Tonnerre, décédés.

Draguignan. — Par arrêté du 21 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Draguignan : MM. Ditgès (Achille), conseiller municipal; Second (Henri), notaire, en remplacement de MM. Collet et Castellan, démissionnaires.

Granville. — Par arrêté du 21 septembre, M. le docteur Lemoine, officier d'Académie, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Granville, en remplacement de M. Peyronnet, démissionnaire.

Libourne. — Par arrêté du 3 décembre, M. Farrouilh, directeur de l'école publique du centre, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Libourne, en remplacement de M. Dagnant, démissionnaire.

Mortain. — Par arrêté du 28 octobre, M. David (Louis-Théodore-Adolphe), juge au tribunal civil de Mortain, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Mortain, en remplacement de M. Rabarot, décédé.

Narbonne. — Par arrêté du 18 novembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque municipale de Narbonne a été composé ainsi qu'il suit : MM. Figeac (Charles), président honoraire du tribunal; Cauvet (Émile), président de chambre honoraire; Tallavignes (Armand), avocat; Faure (Hippolyte), administrateur honoraire des hospices; Peyrusse (Eugène), ancien député; Narbonnès (Jacques), bâtonnier de l'ordre des avocats; Brenguier (Victor), ancien banquier; Riols (Jules), propriétaire; Berthomieu (Léonce), ancien officier de marine; Favatier (Léonce), notaire honoraire; le contre-amiral Lamothe-Tenet (Eugène); Caillard (Emmanuel), ancien imprimeur; Cambournac (Simon), avocat; Boué (Paul), pharmacien; l'abbé Dupuy (Joseph), ancien professeur; Gauthier (Canton), lauréat de la Société d'agriculture; de Moneri

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur le Maire, que cette nouvelle mesure sera uniformément appliquée à partir du 1er février 1890.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts

A. FALLIÈRES.

II. — PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 31 décembre, M. Lehec (Léon-Arthur), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été nommé officier de l'Instruction publique ; MM. Blanchet (Charles-Adolphe), Guilhermoz (Paul-Emilien), et Pelletier (François-Xavier), sous-bibliothécaires, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque Mazarine.— Par décret du 31 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. de Caussade (François), conservateur-trésorier à la bibliothèque Mazarine ; 22 ans de services.

Brest. — Par arrêté du 31 décembre, M. Marion, bibliothécaire de la ville de Brest, a été nommé officier d'Académie.

Castres. — Par arrêté du 31 décembre, M. Estadieu, bibliothécaire-archiviste de la ville de Castres, a été nommé officier d'Académie.

Châlons-sur-Marne. — Par arrêté du 12 octobre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châlons-sur-Marne a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Dudez, administrateur du collège et des écoles normales ; Langonet, directeur de l'École des arts et métiers ; Marson, ancien professeur de sciences au collège ; Petitdidier, ancien professeur de philosophie au collège ; Pélicier, archiviste départemental, agrégé d'histoire ; Senart, membre du conseil de perfectionnement du collège.

Châtillon-sur-Seine.— Par arrêté du 13 novembre, ont été nommés

membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine : MM. Leroy (Arthur), député ; le docteur Boutequoy, conseiller d'arrondissement; Cailletet (Louis), membre de l'Institut.

Conches. — Par arrêté du 18 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Conches : MM. Le Ménager, conseiller général; Deschervois; Crouy, en remplacement de MM. Prévôt, Chignon et le duc de Clermont-Tonnerre, décédés.

Draguignan. — Par arrêté du 21 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Draguignan : MM. Ditgès (Achille), conseiller municipal; Second (Henri), notaire, en remplacement de MM. Collet et Castellan, démissionnaires.

Granville. — Par arrêté du 21 septembre, M. le docteur Lemoine, officier d'Académie, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Granville, en remplacement de M. Peyronnet, démissionnaire.

Libourne. — Par arrêté du 3 décembre, M. Farrouilh, directeur de l'école publique du centre, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Libourne, en remplacement de M. Dagnant, démissionnaire.

Mortain. — Par arrêté du 28 octobre, M. David (Louis-Théodore-Adolphe), juge au tribunal civil de Mortain, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Mortain, en remplacement de M. Rabarot, décédé.

Narbonne. — Par arrêté du 18 novembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque municipale de Narbonne a été composé ainsi qu'il suit : MM. Figeac (Charles), président honoraire du tribunal; Cauvet (Émile), président de chambre honoraire; Tallavignes (Armand), avocat; Faure (Hippolyte), administrateur honoraire des hospices; Peyrusse (Eugène), ancien député; Narbonnès (Jacques), bâtonnier de l'ordre des avocats ; Brenguier (Victor), ancien banquier; Riols (Jules), propriétaire; Berthomieu (Léonce), ancien officier de marine; Favatier (Léonce), notaire honoraire; le contre-amiral Lamothe-Tenet (Eugène); Caillard (Emmanuel), ancien imprimeur; Cambournac (Simon), avocat ; Boué (Paul), pharmacien; l'abbé Dupuy (Joseph), ancien professeur ; Gauthier (Canton), lauréat de la Société d'agriculture ; de Moneri

M. Baudrillart. — C'est uniquement des bibliothèques publiques départementales que parlera M. Baudrillart. Il les a inspectées plusieurs fois. Il pense qu'il y a une quinzaine d'années, le tableau tracé par M. Picot se serait assez approché de la vérité pour un très grand nombre de bibliothèques départementales. Il y en avait sans doute de fort bien tenues, et qui rendaient tous les services qu'on en pouvait attendre quant aux secours à donner aux travailleurs par la communication des ouvrages. Mais le refus du prêt était la règle la plus générale. Il se fondait sur des raisons très contestables et présentait de sérieux inconvénients. Certainement le prêt doit être pratiqué avec discernement et prudence. Il ne saurait d'ailleurs s'étendre aux grandes collections, à certaines éditions de luxe et aux livres à planches, non plus qu'aux ouvrages qui sont l'objet d'une demande habituelle. Mais la plupart des bibliothèques ne se bornaient pas à ces sages restrictions. Elles interdisaient la sortie des livres d'une manière générale, les unes se fondant sur la crainte des détériorations et des pertes, les autres sur l'expérience même qu'elles en avaient faite antérieurement. Or, en allant au fond des choses, voici ce qu'on trouvait. Ce qu'on appelait les abus du prêt tenait presque toujours à ce que les livres avaient été confiés au public sans contrôle, sans inscription sur des registres spéciaux, sans durée réglementaire, sans réclamation faite aux emprunteurs. Dans les bibliothèques bien tenues, M. Baudrillart a pu constater que le prêt, sous la réserve des restrictions et des précautions indiquées, n'avait eu que peu d'inconvénients, tandis qu'au contraire, très souvent les bibliothèques qui, au nom de scrupules et de préventions, refusaient toute communication des ouvrages au dehors n'étaient pas mieux tenues pour cela comme simples dépôts. Dans quelques-unes, la même incurie qui refusait le prêt au public faisait qu'on évitait de prendre les précautions nécessaires contre des ennemis redoutables, la poussière, l'humidité, les insectes.

Mais, sans s'arrêter à ces exceptions plus qu'il ne convient, M. Baudrillart pense que les bibliothèques départementales mériteraient de sérieux reproches, si elles avaient persisté dans ce refus systématique, dont presque toutes se sont départies, on ne doit pas l'oublier en parlant du présent comme on aurait pu le faire du passé.

Cet entretien, ajoute M. Baudrillart, a tout entier porté sur les secours dont les bibliothèques départementales peuvent être pour les travailleurs. Sans perdre de vue cet objet et avant d'y revenir, n'y aurait-il pas convenance aussi de penser à un autre public très digne aussi d'intérêt, un public étendu, non pas érudit, mais désireux de bonnes lectures, qui, en province, ne trouve guère que dans ces dépôts, les grands ouvrages de littérature, d'histoire, de science vulgarisée, etc., etc. Ce public est retenu toute la journée par ses occupations ; il se compose, en effet, d'industriels, de commerçants, de fonctionnaires à tous les degrés, d'employés de toute sorte. Dans cette catégorie, qui forme comme la classe moyenne des intelligences cultivées, il se trouve une catégorie très respectable, très méritante, qui veut, soit compléter des études inachevées, soit se nourrir de lectures plus saines et plus fortes que celles qui sont mises à sa disposition par les cabinets de lecture, qui d'ailleurs n'existent pas dans toutes les villes. Ce public ne peut se contenter non plus des livres que d'autres bibliothèques de prêt, qu'on ne trouve pas non plus partout, offrent à un public inférieur en culture intellectuelle. Refuser

cette sorte d'aliment à toute cette classe, c'était une mesure excessive et fâcheuse. En recommandant les précautions à prendre, elle ne peut être maintenue dans les bibliothèques. Agir différemment, c'est en quelque sorte mettre l'interdit sur la circulation des chefs-d'œuvre dont tant de gens dépourvus de bibliothèques ne peuvent avoir autrement l'accès. On ne saurait, dans une telle question, mettre en oubli le foyer domestique, les femmes qui lisent autre chose que des romans, la famille qui désire occuper les heures de loisir du soir et du dimanche. La lecture sur place rend à peine possibles les lectures de longue haleine. On ne peut pas lire sur place de grands et longs ouvrages, tels que les *Mémoires de Saint-Simon*, les *Histoires de France* de Guizot et de Henri Martin, les vingt volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, qui sont partout demandés? Puisque la question de la communication plus ou moins large des ressources intellectuelles dont disposent les bibliothèques publiques a été soulevée, on ne pouvait oublier cette catégorie à un moment où l'instruction est distribuée par tous les moyens, et où les bibliothèques ne sauraient être exclues du rôle qui leur appartient comme auxiliaires, sans une sorte d'inconséquence. On ne saurait développer d'un côté le goût de toutes les connaissances, et de l'autre, fermer l'accès des sources où cette classe moyenne peut trouver une juste satisfaction.

Quant aux travailleurs, M. Baudrillart ne peut que confirmer ce qu'a dit M. Xavier Charmes. C'est comme témoin qu'il peut attester le chemin parcouru depuis un certain nombre d'années. M. Baudrillart trouvait vers 1873 le refus systématique du prêt dans un assez grand nombre de bibliothèques départementales tellement établi que, même dans des villes importantes, il s'étendait jusqu'aux professeurs. C'était une véritable anomalie. Les livres envoyés par le ministère de l'instruction publique s'adressent, du moins pour une partie notable, à cette destination. Ce sont des classiques grecs ou latins, des ouvrages de science, d'histoire, d'érudition, etc. Sans doute, là aussi il y a des règles à observer, des précautions à prendre : mais de là au refus de ces instruments de travail il y a loin. Cette situation était signalée par l'inspection, en 1873, à M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, qui invitait les recteurs à user à cet effet de toute leur influence sur les villes : circulaire qui produisit une considérable amélioration.

Mais cette question du prêt aux travailleurs se complique d'une question d'organisation intérieure des bibliothèques. Sans un contrôle permanent qui représente les droits de l'État, les bibliothécaires risquent de rester abandonnés à eux-mêmes, et de tenir peu de compte des prescriptions les plus justes et les plus utiles. Tout se tient dans le service des bibliothèques : pour communiquer les livres aux travailleurs, il faut commencer par les trouver, ce qui ne peut avoir lieu qu'avec de bons catalogues et avec des numéros d'ordre qui établissent la correspondance entre les catalogues et les rayons. Pour assurer toutes ces parties du service, aussi bien que la bonne tenue et la discipline des bibliothèques, une ordonnance de 1839 avait établi des commissions de surveillance et d'achat nommées par le Ministre de l'instruction publique. Elles devaient contrôler ces travaux, pousser à leur confection, contribuer à tout ce qui pouvait donner à la bibliothèque toute l'utilité possible. Ces commissions fonctionnaient dans plusieurs villes, au grand avantage des bibliothèques et du public. Mais elles étaient

pour la plupart tombées en désuétude. Cette situation devait être également signalée ; elle était aussi l'objet d'une circulaire ministérielle (1874). Le travail de reconstitution des commissions de surveillance et d'achat a été mené avec beaucoup de suite et conduit à bonne fin par le Ministère de l'instruction publique, de manière à donner à la fois satisfaction aux villes et aux intérêts généraux. Beaucoup de catalogues ont été refaits, un grand nombre imprimé, les livres numérotés, mieux classés, etc. Si tout n'est pas fait, on a fait beaucoup et rattrapé en grande partie un long arriéré. Les bibliothécaires ont été encouragés dans cette voie : les plus dévoués et les plus capables sont l'objet de récompenses honorifiques qui stimulent et récompensent le zèle de ces fonctionnaires.

La communication des livres a suivi le même progrès. M. Baudrillart a eu l'occasion d'interroger à ce sujet plusieurs professeurs de Facultés et de lycées, et tous ont reconnu qu'ils obtenaient les secours dont ils avaient besoin dans la mesure étendue où les bibliothèques plus ou moins importantes les possèdent. On peut suivre le mouvement de la circulation des livres dans le *Bulletin des Bibliothèques et des Archives* ; car un Bulletin a été créé qui, outre qu'il montre l'état des bibliothèques, constate les rapports établis entre elles et l'administration centrale. Les procès-verbaux des commissions, les rapports des bibliothécaires ou des maires y sont reproduits. On peut trouver que quelques bibliothèques cèdent trop à la demande de livres qui les font un peu sortir de leur rôle. Ce ne sont pas les plus nombreuses. Les autres prêtent des ouvrages dont les bibliothèques publiques ont seules le dépôt. Telle bibliothèque qui, pourtant, n'est pas des plus importantes, prête environ 3,000 volumes, parmi lesquels 600 volumes d'histoire et de géographie, 500 de littérature, le reste consacré aux sciences, avec exclusion complète des romans. Dans cette statistique se trouvent à la fois compris la partie du public la plus sérieuse et les travailleurs qui ont servi de texte à cet entretien. On peut donc considérer la question comme en excellente voie.

M. Xavier Charmes. — Je n'avais pas cru devoir m'étendre sur le détail des difficultés soulevées par certains Conseils municipaux, puisque les petites querelles d'autrefois sont aujourd'hui apaisées. Je ne regrette pas cependant que M. Baudrillart vous les ait indiquées. Personne ne le pouvait mieux faire que lui, car nous devons surtout à son autorité de les avoir vu disparaître. Mais je ne voudrais pas que les paroles de M. Baudrillart pussent jeter un trouble dans quelques esprits. Il est bien entendu que j'ai parlé seulement des « bibliothèques savantes », ou, si vous le préférez, des ouvrages d'érudition que renferment ces établissements. Ces derniers étaient, je le crois, les seuls en cause. Les livres de vulgarisation, même lorsqu'ils se trouvent rapprochés de ceux dont nous nous sommes entretenus, sont facilement prêtés aux lecteurs, surtout à cette classe de lecteurs signalée par M. Baudrillart : les petits fonctionnaires et les commerçants qui ne peuvent fréquenter les bibliothèques. Pour eux, d'ailleurs, et pour les ouvriers, pour les agriculteurs qui font aussi l'objet de la sollicitude de M. Baudrillart, nous avons nombre de bibliothèques, celles-là destinées uniquement au prêt : les bibliothèques populaires, qui s'adressent à tous, et les bibliothèques

scolaires, qui, si elles ne prêtent qu'aux enfants, servent en famille à ces lectures du soir que notre confrère veut à juste titre entretenir et développer.

Mais, encore un coup, il n'était question, je l'avais cru du moins, que des facilités à accorder aux érudits, et les érudits, je le répète, trouvent dans les bibliothèques municipales, même dans celles qui sont placées en dehors de leur département, une très réelle complaisance.

Bibliothèque nationale. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits du fonds de la Trémoïlle*, par Léopold Delisle. Paris, Champion, 1889, in-8° de 51 pages.

Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum sæculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi, ediderunt hagiographi Bollandiani. — Tomus I. — Bruxellis, 1889, in-8°, de IV pp. non chiffrées et 606 pages.

Catalogues des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François 1er et Henri II, publiés et annotés par Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, Imprimerie nationale, 1889, gr. in-4° de XXXIV-467 pages, avec 2 planches. — Tous ces manuscrits, sauf le n° 48, aujourd'hui à Cambridge, University, kk. v. 26, sont conservés à la Bibliothèque nationale.

Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les Universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale en 1886 et 1887. Paris, 1889, in-8° de [1]-351 pages.

Cambrai. — M. Ed. Gautier, archiviste paléographe, a été nommé bibliothécaire de la ville de Cambrai, en remplacement de M. Blin, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Carpentras. — Par arrêté municipal, M. Liabastres (Joseph), licencié en droit, a été nommé bibliothécaire de la ville, en remplacement de M. Barrès.

Elbeuf. — M. Karmau a été nommé bibliothécaire de la ville d'Elbeuf.

Lyon. — Le Conseil municipal de Lyon a voté une somme de 25,000 fr. pour la réfection du catalogue de la grande bibliothèque de la ville.

Par arrêté du 11 décembre, M. Grosset, licencié ès-lettres, pourvu du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire de l'Université, a été nommé bibliothécaire adjoint de la grande bibliothèque.

Narbonne. — M. Gabriel Bonnel, avocat à Narbonne, membre de la Commission archéologique, décédé en 1888, a légué à la bibliothèque de la ville tous ses livres, au nombre de 2,000, et des manuscrits, documents d'archives, au nombre d'environ 450.

Valence. — On annonce la mort de M. Rochas, bibliothécaire de la ville de Valence.

Verdun. — *La liste des dons faits par des particuliers pendant l'année 1888* à la bibliothèque de Verdun, (in-8° de 31 pages) contient une liste de 453 volumes donnés à la bibliothèque de sa ville natale par M. G. Fandeur, surveillant général au lycée de Laval, décédé à Verdun, le 10 avril 1889, et une collection de documents provenant des archives de Louis-Charles, comte de Chabot, lieutenant général des armées du Roi, mort en 1780.

Versailles. — Vient de paraître : *Bibliothèque publique de Versailles. Catalogue des incunables et des livres imprimés de* MD. *à* MDXX., *avec les marques typographiques des éditions du XVe siècle*, par [Mlle] M. Pellechet. Paris, 1889, in-8° de VIII-302 pages.

ARCHIVES.

Rapport au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la situation des archives nationales, départementales, communales et hospitalières pendant l'année 1889.

Monsieur le Ministre, au début de mon précédent rapport, je rendais compte à votre prédécesseur de la part que prenait à l'Exposition universelle le service des archives et j'en faisais ressortir l'importance. Le jury l'a justement appréciée, il a récompensé des efforts qui, pour être modestes, n'en sont pas moins fructueux, et qui mériteraient à coup sûr d'être mieux connus qu'ils ne le sont du grand public. Les archives nationales ont obtenu une médaille d'or; une médaille d'argent a été accordée au préparateur de la collection de sceaux formée par cet établissement; le recueil des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières, a reçu une triple médaille d'or. En accordant cette dernière récompense, le jury a voulu faire ressortir la part distincte que prennent à cette publication les départements, les communes et les hospices, qui font respectivement les frais des catalogues de leurs dépôts.

Archives départementales. — J'indiquais, dans ce même rapport, que le centenaire de la Révolution française avait paru une occasion particulièrement favorable pour faire entreprendre l'organisation générale des papiers provenant des assemblées et des administrations de 1789 à l'an VIII. Quelque soit le haut intérêt de ces documents, ils avaient été longtemps négligés dans les préfectures. En 1841, lorsque le Ministère de l'intérieur traça les premières règles pour la mise en ordre des archives, les pièces relatives à la Révolution se trouvaient presque toutes confondues avec celles que versaient les bureaux ; elles en formaient la tête dans chaque catégorie d'affaires. Seuls, les délibérations des assemblées soit de département, soit de districts et les arrêtés des Représentants du peuple, auxquels on n'avait plus recours depuis longtemps, étaient demeurés groupés en collection. Les papiers des domaines nationaux venaient à peine d'être remis aux archives : la liquidation récente du milliard des émigrés avait exigé leur maintien dans les bureaux. D'ailleurs, le caractère particulier de l'administration de cette époque, si différente de celle qui l'avait précédée et de celle qui l'a suivie, n'avait pas encore été bien précisé, et, dès lors, on ne doit pas être surpris si les rédacteurs du cadre de classement de 1841 n'ont pas senti que les archives

départementales comprenaient en réalité trois catégories de documents : les premiers antérieurs à 1789, — les seconds de 1789 à l'an VIII, — les derniers postérieurs à l'an VIII, — et s'ils ont réparti tous les titres de 1789 à l'an VIII dans les diverses séries par eux établies, à l'exception, il est vrai, d'un lot fort important de pièces exclusivement révolutionnaires pour lesquelles ils ont ouvert une série spéciale, la série L.

Rien n'a été changé à cet état de choses pendant plus de trente ans, et peut-être y a-t-il lieu de s'en féliciter. Si cette partie de nos archives avait été facile à atteindre, plus d'un intéressé aurait sans doute essayé de faire disparaître des pièces jugées alors compromettantes. Des tentatives faites, malgré les obstacles, ont prouvé que ce péril n'était point imaginaire ; nos archives n'ont point échappé au mal, mais, en somme, il a été fort réduit.

Il est juste de le dire, le service des archives départementales n'a pas attendu l'anniversaire de la Révolution française pour s'occuper des documents qui contiennent l'histoire de cette époque. Dès qu'il a vu l'attention des chercheurs se porter de ce côté, il a compris qu'il ne devait ni répondre aux demandes par un refus, ni les satisfaire imprudemment en livrant sans contrôle au public des papiers en désordre. Il a mis à l'étude un projet d'organisation qui a reçu sa forme définitive dans une circulaire du 11 novembre 1874.

Une question se posait. Fallait-il revenir sur la décision prise en 1841 et remanier le cadre général des archives alors établi ? la logique l'aurait voulu.

La répartition, dans deux séries très éloignées l'une de l'autre, des délibérations des assemblées de département et de district d'une part, et de tous les actes relatifs à la saisie, l'estimation, le sequestre, la vente des biens nationaux, d'autre part, qui sont la conséquence de ces délibérations, ne se justifie guère scientifiquement. Mais en matière d'archives, comme en tout autre, le fait accompli est d'un poids considérable ; ce qu'il faut avant tout, dans ces grands dépôts, c'est la fixité, et détruire, même pour d'excellents motifs, un système auquel on s'est habitué depuis trente ans est chose grave. La Commission des archives s'est donc résignée à conserver le maintien du *statu quo*.

Au reste, cette décision n'affectait que la série Q (*Domaines*), où ont été mélangés des papiers antérieurs et postérieurs à l'an VIII : la série L était et demeurait parfaitement intacte. Et ce parti une fois adopté, on n'a pas tardé à constater que le mélange dans la série Q, s'il avait des désavantages, n'était pas sans offrir certains dédommagements. Ainsi, il permettait de placer à côté de la vente des domaines nationaux, la liquidation du milliard des émigrés, qui a clos cette immense opération.

Sans rien innover dans l'état matériel des séries L et Q, on s'est contenté de les rapprocher en un inventaire dressé d'après des principes uniformes. La Commission des archives n'a pas pensé que ce catalogue dût être dressé avec tout le développement donné à celui des archives anciennes. Les actes conservés dans celles-ci présentent des difficultés de lecture, de chronologie, de rédaction, qu'il est nécessaire d'aplanir pour que le public puisse en tirer un utile parti. Il n'a pas besoin de ce secours pour des documents plus rapprochés de nous ; un répertoire numérique par article, donnant une courte analyse et les dates extrêmes,

a paru suffisant. De même l'impression de ces catalogues abrégés n'a pas semblé indispensable. Ces registres et dossiers n'offrent point, en effet, l'extrême variété qui distingue les actes provenant des institutions de l'ancien régime ; ils ont, au contraire, une complète similitude : ils énumèrent l'exécution de mesures édictées par une autorité centrale, appliquées avec ensemble sur toute l'étendue du territoire, et, en publier l'inventaire, aurait le plus souvent été reproduire le même catalogue autant de fois qu'il y a de départements, sans autres modifications que celles des noms de lieux et de personnes. Il valait mieux laisser aux conseils généraux la liberté d'employer leurs ressources disponibles à des publications de documents ou d'études plus détaillées et plus profitables à la connaissance approfondie des institutions et des faits.

L'événement s'est chargé de justifier les prévisions de l'administration centrale. Un grand nombre de départements : la Somme, l'Orne, l'Yonne, la Haute-Vienne, les Bouches-du-Rhône, etc., ont déjà commencé des recueils qui jetteront sur cette époque un jour nouveau.

Le plan suivi pour l'organisation méthodique des archives de la Révolution est analogue à celui qui a été adopté pour le classement des archives anciennes; elles sont rangées par fonds. On a respecté l'ensemble des documents laissé par les diverses institutions établies ; — au chef-lieu du département : directoire et administration centrale, — au chef-lieu du district : directoire du district, — au chef-lieu de canton : administration cantonale. Pour chacune de ces collections, les dossiers des affaires sont rangés suivant l'ordre suivi pour les archives administratives modernes qu'un usage de cinquante ans a rendu familier. Ceci s'applique à la série L.

La série Q se compose exclusivement des papiers des domaines. Dès le commencement du siècle, une partie en avait été classée et répertoriée avec le plus grand soin, c'est celle qui comprend les actes de vente des immeubles nationaux. L'autre partie n'est pas moins intéressante ; elle se compose de procès-verbaux d'estimation de biens, où l'on trouve des renseignements nombreux sur la situation de fortune des émigrés, des descriptions, très précieuses pour l'archéologie, d'édifices aujourd'hui détruits, des états d'objets mobiliers, dont beaucoup sont des œuvres d'art, etc.

A la fin de la série L, une subdivision a été formée, sous le titre de mélanges, pour recevoir des fonds divers provenant des tribunaux révolutionnaires, des comités de surveillance, des clubs, etc. Les archivistes ont été invités à rechercher ces fonds avec d'autant plus de soin qu'un grand nombre ont déjà disparu, et qu'il n'est que temps d'arracher à la destruction ceux qui subsistent encore.

Une copie des répertoires dressée en vertu des prescriptions de la circulaire du 11 novembre 1874 sera déposée aux archives nationales. Ces archives possèdent beaucoup de documents révolutionnaires qui paraissent provenir des départements, sans qu'il soit possible de savoir s'il en existe un duplicata dans les préfectures. Quand les archives nationales auront reçu l'exemplaire des états qui leur est destiné, les vérifications nécessaires seront effectuées, et, s'il y a lieu, un catalogue spécial, publié à cet effet, indiquera les ressources de cet établissement pour l'étude des actes de la Révolution dans les provinces. On le voit on ne pourra reprocher au service des archives d'être demeuré au dessous de sa

tâche, si, comme on l'a dit bien souvent et avec beaucoup de justesse, son rôle consiste moins à écrire l'histoire qu'à préparer la tâche des historiens futurs.

Pour ne point interrompre les travaux commencés, les auteurs de la circulaire de 1874 avaient laissé aux archivistes toute liberté d'organiser les documents révolutionnaires suivant leurs convenances. On a cru devoir faire davantage. Le Ministre de l'instruction publique jugeant d'ailleurs, d'après les travaux exécutés, que l'opération ne présentait pas de très grandes difficultés et pouvait être rapidement conduite, a choisi le centenaire de la Révolution française, pour recommander ce travail à tout le zèle des archivistes. Ceux-ci se sont mis à l'œuvre avec ardeur. Déjà l'année dernière, je signalais l'achèvement de l'inventaire de la série L, dans les Alpes-Maritimes, la Charente-Inférieure, la Corrèze, la Drôme, le Gard, le Gers, les Landes, le Lot, la Mayenne, la Meurthe-et-Moselle, le Morbihan, la Sarthe, en Seine-et-Marne et dans le Var — et celui de la série Q, dans la Charente-Inférieure, la Drôme, le Gard, les Landes, la Mayenne, le Morbihan, les Basses-Pyrénées, et en Seine-et-Marne.

A cette nomenclature déjà importante, il faut ajouter aujourd'hui :

SÉRIE L.

Ain, par M. Brossard ;
Alpes (*Hautes-*), par M. l'abbé Guillaume ;
Cher, par M. Boyer ;
Corse, par M. de Fréminville ;
Gironde, par M. Brutails ;
Indre, par M. Hubert ;
Loire, par M. Chaverondier.

SÉRIE Q.

Ain, par M. Brossard ;
Alpes-Maritimes, par M. Moris ;
Corrèze, par M. Hugues ;
Corse, par M. de Fréminville ;
Gers, par M. Parfouru ;
Gironde, par M. Brutails ;
Indre, par M. Hubert ;
Var, par M. Mireur.

L'examen de ces travaux a fait constater que la conservation des pièces présentait d'assez notables inégalités entre les départements. Ainsi, nous n'avons trouvé nulle part une collection d'imprimés aussi complète que dans le Var. Le sequestre des biens des émigrés a donné lieu en Seine-et-Oise à la formation de dossiers plus abondants que partout ailleurs. Un premier classement dans les Ardennes, où le catalogue réglementaire n'est pas encore rédigé, a fait découvrir sur les fêtes civiques de très curieux documents, dont on n'avait pas jusqu'ici de similaires dans les autres inventaires. On se rendra mieux compte de ces différences quand on pourra faire des études comparatives à l'aide de la collection qui sera réunie aux archives nationales.

Malgré les soins donnés par les archivistes aux dossiers de la période révolutionnaire, le dépouillement des papiers antérieurs à 1790 n'a point été ralenti. 10437 articles d'inventaire ont été rédigés (1), et 579 feuilles ont été tirées du 1er janvier au 31 décembre 1889 (2).

Parmi les archivistes qui se sont distingués par une particulière activité, il est juste de citer MM. Bénet (Calvados), Mireur (Var), Pélicier (Marne), Lacroix (Drôme), Doinel (Loiret), etc.

Durant l'année 1888-1889 (1er juillet au 30 juin), il a été fait dans les archives départementales 61,734 recherches, 4,400 de plus que pendant la période précédente. Il y est entré 72,597 registres ou dossiers administratifs nouveaux.

Six volumes d'inventaire des archives départementales ont paru depuis mon dernier rapport.

Aisne. — Tables générales : 1° noms de lieux ; 2° noms de personnes, 3° matières, par M. Matton.

Ardennes. — Série A (*Principauté de Château-Regnault*), 26 articles, B (*Bailliages royaux, bailliage ducal de Rethel, prévôté royale d'Agimont*), 1668 art., par MM. Senemaud et Laurent.

Corrèze. — Supplément aux séries B, art. 2005 à 2182 ; C, art. 245 à 278 ; D, art. 42 à 54 ; E (*Notaires et tabellions*), art. 245 à 1204, par MM. Vaysière et Hugues.

Finistère. — Série A (*Domaine royal*), 20 art. ; B (*Présidial de Quimper, cours royales de Concq, Fouesnant et Rosporden*), 1331 art., par MM. Le Men et Luzel.

Tarn. — Série E supplément (*Communes*), art. 688 à 5438, avec une introduction, par M. Jolibois.

Vienne (Haute-). — Série E supplément (*Villes de St-Junien, Rochechouart, Eymoutiers, Le Dorat et Bellac*), avec une introduction, par M. Leroux.

Dans cette liste, j'appellerai votre attention sur la table générale du catalogue des archives de l'Aisne. L'inventaire paru antérieurement comprenait trois volumes ; la table à laquelle ils ont donné lieu, et qui est publiée aujourd'hui, en forme un quatrième. Il n'a pas moins de 385 pages, c'est dire l'abondance des renseignements de toutes sortes que fournit cet index. Le répertoire des noms

(1) Archives départementales : 8,118 articles ; — communales : 1,379 ; — hospitalières : 970.

(2) Archives départementales : 505 feuilles ; — communales : 66 ; — hospitalières : 8.

de lieux et celui des matières ont chacun à peu près la même étendue : une soixantaine de pages. Mais celui des noms des personnes a pris des proportions beaucoup plus considérables : à lui seul, il ne compte pas moins de 262 pages. On peut se figurer, par cet exemple, les ressources que présentera aux biographes, aux historiens et aux curieux de tous genres, le répertoire colossal qui résumera un jour l'ensemble de toutes les tables départementales, communales et hospitalières.

Cinq volumes d'inventaires ont été imprimés pour les archives communales.

Isère. — *Grenoble*, tome Ier, précédé d'un essai historique sur cette ville, par M. Prudhomme.

Nord. — *Wasquehal*, par M. Th. Leuridan.

Var. — *Ollières*, par M. Paix.
— — *Vidauban*, par M. Magnand, avec une introduction par M. Mireur.

Vienne. — *Civray*, par M. Bricaud de Verneuil, avec un supplément relatif à la sénéchaussée de Civray, et une préface, par M. Richard.

Les archives hospitalières sont représentées par un volume supplémentaire des collections de l'Assistance publique.

Seine. — *Hôpital de Ste-Catherine, hôpital général (Salpétrière), fonds des Incurables*, supplément au *fonds de l'Hôtel-Dieu*, avec une préface, par M. Brièle.

Enfin, sept nouveaux inventaires sont sous presse :

Ardennes, série E supplément,
Loire (Haute-), série G,
Nord, commune d'Houplines,
Oise, série H, tome H,
Rhône, série H,
Somme, série C, tome II,
Var, série E.

J'avais signalé précédemment avec un vrai regret l'inaction de deux archivistes dans l'ouest et le midi de la France. Je suis heureux de constater aujourd'hui que ces deux fonctionnaires ne méritent plus les mêmes reproches, et que, s'ils se sont un peu trop attardés dans des opérations préliminaires de classement matériel, ils font toutefois de sérieux efforts, afin de regagner le temps jadis perdu pour la rédaction de l'inventaire.

Les crédits votés pour l'impression de l'inventaire sommaire s'élèvent dans les budgets départementaux de 1890 à la somme totale de 45, 503 francs.

Vingt-six départements ont reçu en 1889, la visite de MM. les inspecteurs généraux des Archives :

Aisne,	Finistère,	Loire-Inférieure.
Allier,	Gard,	Morbihan,
Aude,	Gironde,	Oise,
Bouches-du-Rhône,	Hérault,	Orne,
Calvados,	Ille-et-Vilaine,	Puy-de-Dôme,
Cantal,	Indre,	Rhône,
Côtes-du Nord,	Isère,	Saône (Haute-),
Creuse,	Loir-et-Cher,	Var,
Drôme,	Loire (Haute-),	Vaucluse.
Eure,		

Archives nationales. — Le personnel des archives nationales a déployé, pendant l'année 1889, une activité remarquable (1). Le texte de l'*État sommaire par séries des documents conservés aux archives nationales* est achevé et imprimé ; on rédige la table, qui sera très volumineuse. Dès qu'on l'aura terminée, l'ouvrage complet sera livré au public.

L'inventaire des *Procès-verbaux du Conseil de commerce* n'a été augmenté que de deux feuilles. Il ne faut pas trop s'en étonner, et M. le garde général explique ce fait par une raison fort appréciable : « la multiplicité des recherches dont l'auteur de ce travail a été chargé dans les séries administratives. » Pour l'inventaire des *Arrêts du Conseil d'État sous Henri IV*, vingt nouvelles feuilles ont été tirées.

Les répertoires numériques se continuent dans les diverses sections. L'année 1889 a vu s'achever ceux des papiers de la *Ferme générale* (série G^1) et du *Conseil des prises* (série G^5), par M. Teulet, — du *Contrôle général des finances*, par MM. Laudy et Lefranc, — de la *Cour des aides* (série Z^{1a}) et de la *Cour des monnaies* (série Z^{1b}), par M. Tuetey, — du *Bureau de la ville de Paris* (série Z^{1h}), de la *Chambre de la liquidation des dettes de l'État* (série Z^1) et de la *Chambre des greffiers du Bâtiment*, à Paris, par M. Berger. — La Commission des archives a de plus approuvé le *Répertoire numérique des archives de la Chambre des comptes de Paris* (série P), par M. Bruel.

Tous ces inventaires seront recopiés et déposés dans la salle de travail des archives nationales, où ils demeureront à la disposition des chercheurs.

Le public voit ainsi augmenter tous les jours les facilités de recherche qu'il a si longtemps réclamées à bon droit. Mais, par une singulière contradiction, il semble qu'on ne lui offre des documents, qu'on ne lui ouvre les portes de l'établissement qui les contient, que pour lui faire mieux constater l'impossibilité où l'on est de l'y recevoir, de l'y mettre en mesure d'effectuer une œuvre utile. L'hiver, au

(1). Il est entré aux archives nationales 1782 nouveaux articles (liasses ou registres). — Le public a reçu 18164 communications (registres, cartons, liasses ou plans). — 495 épreuves de sceaux ont été demandées. — Au musée, on a constaté 2759 visiteurs

moment où les travailleurs abondent, à peine peut-on leur assurer une trentaine de places dans une salle basse, obscure, mal aérée. Et néanmoins, il s'y entasse jusqu'à quarante-cinq personnes, si ardentes aux recherches qu'elles se montrent heureuses d'être admises, même dans un local si insuffisant. Il faut alors poser à terre des cartons qui ne trouvent plus aucune place sur les petites tables, vieux meubles qui datent du Tribunat. Parfois l'atmosphère devient telle en ce réduit que la santé des surveillants en est altérée. Les étrangers, que leurs travaux appellent à Paris, s'étonnent de voir dans un pays où les choses de l'esprit sont si fort en honneur, un grand service à la fois littéraire et administratif si étroitement, si misérablement installé. Et la salle du public n'est pas seule défectueuse. On a commencé, il y a cinq ou six ans, la réfection des murs de l'un des principaux corps de logis du dépôt. Le gros œuvre terminé, les moyens ont manqué pour remettre les choses en état ; le bâtiment demeure inachevé, baies ouvertes, et les collections qu'il renfermait ont dû être emmagasinées attendant que la place leur fût rendue. Cette situation, qui porte préjudice aux documents, à l'administration et au public, doit à tout prix prendre fin, et je me permets, Monsieur le Ministre, de la signaler à toute votre sollicitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

CHARMES.

VOLUMES EN PRÉPARATION AU 30 JUIN 1890.

(Les lettres indiquent les séries ; les chiffres, le nombre de feuilles imprimées).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

Archives civiles

A. Actes de pouvoir souverain et du domaine public.
B. Cours et juridictions.
C. Administrations provinciales.
D. Instruction publique, sciences et arts.
E. Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
F. Fonds divers se rattachant aux archives civiles.

Archives ecclésiastiques.

G. Clergé séculier.
H. Clergé régulier.
I. Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques.

Ain. — G et H. — G 1 à 12, H 13 à 34.

Allier. — C à E. — C 1 à 10, D 1 à 7.

Alpes (Basses-). — Tome Ier. B et C. — B 1 à 47, C 1 à 2.

Alpes (Hautes-). — G 1 à 42.

Alpes-Maritimes. — H 1 à 23.

Ardennes. — Tome III. C à E. — C 1 à 19, D 1...
E supplément 1 à 2.

Ariège. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 31.

Aube. — G. Tome II. — 1 à 48

Aude. — Tome II. B. — 1 à 45.
G 1 à 14.

Aveyron. — G 1 à 21.

Bouches-du-Rhône. — C. Tome II. — 1 à 44.
H. — Notice et liste des chevaliers de Malte (prieuré de Saint-Gilles), par M. le comte de Grasset, 1 à 31.

Calvados. — Tome Ier. A et B. — A..., B 1 à 6.
F 1 à 23.
H supplément 1 à 41.

Cantal. — Tome Ier. A à E. — A..., B..., C 1 à 6, D..., E 1 à 6

Charente. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 7.
E 1 à 16.

Charente-Inférieure. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 18.
E supplément 1 à 17.

Cher. — E 1 à 23.

Corse. — A 1 à 3. — B 1 à 13. — C 1 à 19.

Côte-d'Or. — C. Tome IV. — 1 à 68.

Côtes-du-Nord. — E 1 à 27.

Creuse. — Tome Ier. A et B. A 1.
E supplément 1 à 4.
G à H supplément. — G.... — H 1 à 4. — H supplément 1 à 7.

Dordogne. — Tome II. B. — 1 à 30.

Drôme. — Tome V. E supplément. — 1 à 35.

Eure. — C à E. — C 1 à 6, D 1, E 1 à 17.
H 1 à 23.

Eure-et-Loir. — Tome VI. G. — 1 à 42.

Finistère. — Tome II. B à D. — B..., C 1 à 4, D 1 à 6

Gard. — E 1 à 20.

Garonne (Haute-). — B. Tome Ier (refait), 1 à 2.
C. Tome II. — 1 à 33.

Gers. — C 1 à 39.
D et E. — D..., E 1 à 13.
G et H. — G 1 à 5, H 1 à 2.

Gironde. — C. Tome II. — 1 à 45.
G 1 à 66.

Hérault. — C. Tome III. — 1 à 5.

Ille-et-Vilaine. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 5.
C. Tome II. — 1 à 49.

Indre. — A et B. — A 1 à 21.
C à E. C.., D..., E 1 à 21.
G 1 à 31.

Indre-et-Loire. — Tome III. H. — 1 à 40.

Isère. — Tome III. — B 1 à 15.

Jura. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 14, B 1 à 15.
G. Tome Ier. — 1 à 38.

Loir-et-Cher. — G 1 à 23.

Loire. — C à E. — C 1 à 2, D..., E 1 à 40.
E supplément 1 à 35.

Haute-Loire. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 15.
G 1 à 2.

Loire-Inférieure. — Tome II. B à D. — B..., C 1 à 13
E supplément 1 à 40.

Loiret. — Tome III. B. — 1 à 13.

Lot. — Tome III. D à H. — 1 à 5.

Lot-et-Garonne. — Tables alphabétiques des matières, des noms de lieux et de personnes, pour les séries A à H. — 1 à 23.
E supplément 1 à 27.

Maine-et-Loire. — Tome Ier. A à D. — A 1, B..., C 1 à 3, D 1.
E supplément. Tome III. — 1 à 14.
H. et H supplément. — H 1 à 26, H supplément 1 à 15.

Manche. — C à E. — C 1 à 6.
H. Tome II. — 1 à 20.

Marne. — Tome Ier. — A et B. — A 1...
C à E. — C 1 à 26, D 27 à 31, E 32 à 44.
G 1 à 8.

Haute-Marne. — Tome Ier. A à C. — A 1, B..., C 1 à 5.
G 1 à 8.

Mayenne. — Tome II. B. — 1 à 23.
Tome III. C à E. — C 1 à 7, D 1, E 1 à 7.

Meurthe-et-Moselle. — Tome VI, deuxième partie. — Tables alphabétiques des matières, des noms de lieux et de personnes, pour les séries A à H.— Matières, 40 demi-feuilles ; noms de personnes, 41; noms de lieux, 6.

Meuse. — Tome Ier. B à F. — B.... C 1 à 5, D..., E..., F 1 à 15.

Morbihan. — G 1 à 7.

Nièvre. — Tome Ier. B. — 1 à 49.

Tome II. C à E. — C..., D 1 à 4.

Nord. — B. Tome VII — 1 à 25.

Oise. — Tome Ier. A et B. — A..., B 1 a 6.
H 1 à 8.

Orne. — Tome Ier. A et B. A 1 à 11.
H 1 à 46.

Pas-de-Calais. — G 1 à 41.
H 1 à 10.

Puy-de-Dôme. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 6.
Tome IV. C. — C 1 à 24.

Hautes-Pyrénées. — Tome Ier. B à E. — B 1 à 3, C 1 à 6.
G et H. — G 1 à 18, H 1...

Pyrénées-Orientales. — G 1 à 11.

Rhône. — Tome II. E — 1 à 28.
G 1 à 2.
H 1 à 5.

Saône (Haute-). — Tome IV. C à E. — C 1 à 26, D 26 à 29, E 29 à 49

Saône-et-Loire. — Tome II. B à C. — B 1 à 8, C 1 à 28.
Tome IV. A supplément, D supplément et E supplément. — A supplément 1, D supplément 1 à 8
Tome V. G. — 1 à 26.
Tome VI. H. — 1 à 29.

Sarthe. — Tome II. B supplément. — 1 à 45.

Savoie. — C. Tome II. — 1 à 26.

Seine-et-Oise. — Tome Ier. A et B. — A 1 à 26.
E. Tome V. — 1 à 27.
G 1 à 13.

Seine-Inférieure. — G. Tome V. — 1 à 25.

Deux-Sèvres. — B à H. — B 1 à 17, C 1 à 2, D 1/2, E 1 à 18, E supplément 1 à 18, F 1, G 1, H 1 à 6.

Somme. — C. Tome II. — 1 à 20.

Tarn-et-Garonne. — Tome Ier. A et B. — A 1.
G 1 à 57.

Var. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 51.
E. — 1 à 24.

Vaucluse. — C et D. — C. 1 à 12.
G 1 à 23.

Vendée. — Tome Ier. A à C. — A 1, B 1 à 29, C 1 à 2.

Vienne. — Tome Ier. A et B. — A 1, B 1 à 11.
C et D. — C 1 à 21, D 1 à 5.

Vienne (Haute-). — Tome Ier. B et C. — B..., C 1 à 9.

Vosges. — Tome Ier. — A et E. — A 1, B..., C 1 à 3, D .., E 1 à 10. Tome IV. G. — 1 à 6.

Yonne. — Tome II, H supplément. — 1 à 2.

ARCHIVES COMMUNALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

AA. Actes constitutifs et politiques de la commune.
BB. Administration communale.
CC. Impôts et comptabilité.
DD. Propriétés communales, eaux et forêts, mines, édifices, travaux publics, ponts et chaussées, voirie.
EE. Affaires militaires, marine.
FF. Justice, procédure, police.
GG. Cultes, instruction et assistance publiques.
HH. Agriculture, industrie, commerce.
II. Documents divers, inventaires, objets d'art, etc.

Aude. — *Cuxac d'Aude.* — BB 1 à 18.

Corrèze. — *Tulle.* — 1 à 11.

Côtes-d'Or. — *Dijon.* Tome III. — I 1 à 8, J 1 à 7, K 1 à 11, L 1 à 12 (1).

Dordogne. — *Périgueux.* — AA à CC 1 à 21.

Gard. — *Le Vigan.* — AA à GG et tables, 1 à 32.

Nîmes. — Tables, 1 à 27.

Haute-Garonne. — *Toulouse.* — AA 1 à 66.

Gers. — *Auch.* — AA 1 et BB 1

Condom. — AA 1 et BB 1 à 4.

Isère. — *Grenoble.* — AA 1 à 5, BB 1 à 28, CC 1 à 16.

Loire-Inférieure. — *Nantes.* — Tome II, EE 1 à 10.

Loiret. — *Orléans.* — AA 1, BB 1 à 3, CC 1 à 21.

Lot-et-Garonne. — *Agen.* — Tables 1 à 9.

Mayenne. — *Mayenne*, AA et BB 1.

---

(1) Cadre spécial.

Nord. — *Douai.* — AA 1 à 8, BB 1 à 11, CC 1 à 22, DD 1 à 9, EE 1 a 3.
Houplines. — AA à II, 1 à 9.

Puy-de-Dôme. — *Riom.* — AA 1 à 2.
Thiers. — AA à DD 1 à 5.

Basses-Pyrénées. — *Bayonne.* — AA 1 à 2, BB 1 à 7, CC 1 à 18, DD 1 à 5, EE 1 à 3, FF 1 à 21, GG 1 à 9, HH 1 à 10, II 1 à 2.

Rhône. — *Lyon.* — Tome IV. — CC 1 à 3.

Saône-et-Loire. — *Givry.* — AA à II et tables, 1 à 20.
Tournus. — AA à II et tables, 1 à 34; introduction, à 1 3.

Somme. — *Amiens.* — AA, 1 à 7.

Var. — *Bandol.* — AA à GG 1 à 11.
Collobrières. — AA à II et tables, 1 à 7.
Ollières. — AA à II et tables, 1 à 10.
Vidauban. — AA à GG et tables, 1 à 18.

Vaucluse. — *Avignon.* — 1 à 29.

Vosges. — *Épinal.* — Tome Ier. — AA... et BB 1 à 18.
Tome III. — DD 1 à 21, EE 22.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

CADRE DE CLASSEMENT.

A. Actes de fondation de l'établissement.
B. Titres de propriété : donations, échanges, acquisitions.
C. Matières ecclésiastiques en général.
D. Inventaires généraux et partiels.
E. Administration de l'établissement.
F. Registres d'entrée et de sortie des personnes admises dans l'établissement.
G. Papiers et registres des institutions succursales de l'établissement.
H. Papiers et correspondances diverses ne rentrant pas dans les séries précédentes.

Hérault. — *Montpellier.* — 1 à 2.

Isère. — *Grenoble.* — 1 à 40.

Nord. — *Lille.* — Fonds des Vieux-Hommes, 1 à 3.

Pas-de-Calais. — *Béthune.* — 1 à 2.
Saint-Omer. — 1 à 17.

ÉTAT DES DONS FAITS AUX ARCHIVES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES

pendant l'année 1888-1889.

ARCHIVES NATIONALES

Anonyme : 19 pièces (1717-1794), relatives aux familles Guyot, Tuffier, de Villefontaine, Pottier, Theven, Carré, Hassau, Hassenfratz et Sue.

M. Tarris, secrétaire de la mairie de Céret : Une reconnaissance de Guillaume, vicomte de Céret (1377) ; extraits des délibérations du conseil général et du conseil privé de la communauté de Céret (1674-1790).

M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions, de la part de M. Guyot, de Toulon : Un document relatif à la commune de Bedouin (période révolutionnaire).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Ain. — M. J. de Ceyzériat : Titres de propriété des couvents d'Ursulines et de Visitandines de Bourg (XVIIe et XVIIIe siècles).

Alpes (Basses-). — M. l'abbé Andrieu : Registre d'insinuations et de collations de bénéfices du diocèse de Senez (XVIe et XVIIe siècles).

M. Paul Arbaud, d'Aix : Importante collection de titres intéressant diverses familles et communes (1474-1842).

M. Eysseric Saint-Marcel : Lettres patentes de Louis XIV portant changement du nom de la commune de La Tour en celui de Valbelle (1687).

Alpes (Hautes-). — M. Laty, notaire à Gap : 202 registres de minutes d'anciens notaires (1577-1695).

M. Pascal, notaire à Barcelonnette : 62 registres de minutes d'anciens notaires (1591-1669).

M. Bernard, notaire à Veynes : 102 registres de minutes d'anciens notaires (1591-an IX).

M. Burle, notaire à Tallard : 233 registres de minutes d'anciens notaires (1563-1793).

M. Bertrand, notaire à Gap : 213 registres de minutes d'anciens notaires (1543-1793).

Alpes-Maritimes. — M. Gambard, consul d'Espagne à Nice : Documents relatifs à diverses communes des Alpes-Maritimes.

M. Alziari, de Toudon, notaire : Deux minutaires.

Ardèche. — M. de La Chapelle, ancien magistrat : Titres de famille

minutes d'anciens notaires (XVe-XVIIIe siècles) ; documents concernant les propriétés du prince de Soubise en Vivarais (1766-1783).

Ardennes. — M. le baron des Coudrées, lieutenant au 74e d'infanterie, à Rouen : 23 liasses et deux registres concernant la seigneurie de Neufmanil (XIIIe-XVIIIe siècles).

Aube. — M. l'abbé Étienne Georges : Titres de famille (XVIe-XIXe siècles).

Aveyron. — M. Affre, ancien archiviste : Onze titres de famille, en parchemin (XVe-XVIIIe siècles).

M. Foulquier, notaire à Rodez : Complément de la série des minutes déposées par son prédécesseur, M. Lunel, comprenant registres notulaires de divers notaires (XVIe-XVIIIe siècles), liève de rentes de la baronnie de Colmont de Plancage (XVIIIe siècle).

Calvados. — M. du Boscq de Beaumont, propriétaire à Caen : 12 liasses de titres de famille.

M. l'abbé Deslandes, curé de Robehomme : Trois liasses et un plan provenant du chartrier d'Escoville.

M. de Farcy, de Château-Gontier : Documents relatifs aux seigneuries du Buisson et de Longraye (XVIIe et XVIIIe siècles).

M. de Bouteiller, notaire à Caen : 16 liasses de titres de famille (XVIIe-XVIIIe siècles).

M. de Petiville, conseiller général, à Saint-Sever : Une liasse de titres de famille.

Cantal. — M. Raoux, curé de Leynhac : Confirmation par l'hôtelier de l'abbaye de Saint-Géraud de diverses acquisitions faites par Antoine de Matiau (parchemin, 1480).

M. le comte de Dienne : Pièces concernant le prieuré de Bredom (1607-1748).

Charente-Inférieure. — M. le docteur Ch. Vigen, de Montlieu : Minutes de notaire (1658-1693).

M. le comte de Clervaux : Documents relatifs à la seigneurie de Pons et à diverses familles saintongeoises.

Corrèze. — MM. Longy, conseiller général, et Jaloustre, de Clermont-Ferrand : Une liasse de titres relatifs au monastère de Port-Dieu (XVIIe-XVIIIe siècles).

Côte-d'Or. — M. Potey de Minot : Titres de propriété de diverses seigneuries, papiers de famille, documents d'anciennes justices locales (XVIe-XIXe siècles).

M. Lejeay, membre de la Commission des antiquités, à Dijon : Généalogie des comtes de Beaumont en Gascogne et une sentence de la maîtrise de Dijon en 1754.

MM. le docteur Marchant et J. d'Arbaumont : Ancien inventaire de la Sainte-Chapelle de Dijon.

Les héritiers de Mme la comtesse de Juigné : Pièces relatives à des propriétés et à diverses familles ; donation à la Sainte-Chapelle de Dijon ; lettres d'érection des foires de Nan-sous-Thil, etc. (XVIIe-XVIIIe siècles).

Côtes-du-Nord. — M. le comte de Boisboissel : Quatre liasses de documents concernant d'anciennes seigneuries.

Dordogne. — M. Passemard, ancien inspecteur des domaines, et M. Passemard, ancien juge de paix de Terrasson : 2,000 pièces environ concernant les familles de Rastignac et d'Hautefort (XIVe-XVIIIe siècles).

M. Takais : Documents concernant la terre de Beausoleil, paroisse de Sarlande (XVIe-XVIIIe siècles).

M. Antoine Brizon : Titres de propriété (XVIIIe siècle).

M. Faurichon de Mesplier : Copie d'une requête de syndic du chapitre de Périgueux, adressée au parlement de Bordeaux relativement aux sonneries funèbres (1723).

Mlles Dumonteil-Granpré : Minutes de M. Bonizette, notaire royal à Celles (1647 et 1655).

MM. Eyssalet frères : Titres de famille (1587-1775).

M. Dujarric-Descombes, notaire au Grand-Brassac : Titres de familles (1759-1781).

M. Gay, légataire universel de feu M. l'abbé Petit, ancien curé de Château-l'Évêque : Bulles papales, lettres d'indulgence et autres documents relatifs à divers établissements ecclésiastiques de Périgueux (XVe-XVIIIe) siècles, et un livre de raison de la famille Morras, de Périgueux (XVIIe siècle).

M. Deshorties de Beaulieu, juge au tribunal de Ruffec : État de toutes les paroisses de l'élection de Périgueux, avec indication des seigneurs, privilégiés, des métairies, dîmes, feux, productions du sol et commerce (XVIIIe siècle).

M. Crédot, agent principal d'assurances : Un registre de la période révolutionnaire ayant servi à la municipalité de Bourran pour l'enregistrement des actes officiels.

Doubs. — M. Maître, employé à la préfecture : Divers documents relatifs à des établissements religieux et à des communes (1382-1774).

M. Gouniot, ancien avoué : Titres de famille et sceaux (1280-1771).

M. Fleury-Bergier, ancien magistrat : Registres et documents relatifs à diverses seigneuries (1592-1770).

M. Th. Grand, receveur municipal de Besançon : Titres de famille (1625-1788).

M. Boussey, professeur au lycée : Documents relatifs à la seigneurie de Bourgogne (1306-1739).

M. le docteur Mercier, de Besançon : Titres de familles (1653-1718).

M. André, clerc de notaire à Besançon : Dossier de la nomination d'un chevalier de Saint-Louis.

M. Bardet, ancien notaire à Vuillafans : Pièces diverses (1303-1792).

Drôme. — M. Rochas : Une copie du travail de Guy Allard sur les maisons fortes de Dauphiné (manuscrit in-4°, 638 pages) ; une copie de la table des matières du mémoire sur le Dauphiné de Fontanieu.

Eure. — Mlle Bordeaux, à Évreux : Fragments d'un cartulaire de l'abbaye du Bec (XIIIe siècle) ; registres et liasses provenant de l'ancienne recette des tailles de Verneuil (XVIIIe siècle).

Gard. — M. Bondurand, archiviste départemental : Arrêt du parlement de Toulouse contre M. de Chambonnet (1540).

Garonne (Haute-). — M Gaston du Bourg : Deux registres d'audience de l'ancien parlement de Toulouse 1424-25 et 1426-27), parchemin.

Gers. — M. Desponts, pharmacien à Auch : Titres de seigneurie ayant appartenu à la famille de Poyanne (XVe-XVIIIe siècles) ; diplômes, bulles et lettres concernant un chanoine (XVIIIe siècle).

Gironde. — M. de Fayolle, pharmacien à Bordeaux : Liasse de pièces de procédures, arrêts, etc., émanés de diverses juridictions (XVIe-XVIIIe siècles).

M. Richet, notaire à Caudrat : Minutes notariales (XVIe-XVIIIe siècles).

Isère. — M. Clément, greffier en chef du tribunal civil de Grenoble : Registres de baptêmes de la commune de Sablons (1654-1666).

Mlle Marie Burdet : Une soixantaine de dossiers concernant la commune de Chichilianne (XVIIe-XIXe siècles).

Loir-et-Cher. — M. le marquis de Chauvelin : Deux liasses de titres du XVe au XVIIIe siècle, concernant la chapelle Saint-Tyburce (paroisse de Rilly), etc.

M. de La Vallière : Deux pièces en parchemin relatives à la seigneurie de Vievy-le-Rayé et à la famille de Vernaison.

Mme de Moucheron : Un rouleau de procédure relatif au moulin de Beaumont (commune de Cour-Cheverny).

Loire (Haute-). — M. Louis Paul, juge au tribunal civil : Fragments de registres d'audience de la sénéchaussée du Puy ; registre d'insinuations du greffe ; minutes des notaires ; titres de famille, etc. (XVe-XVIe siècles).

M. Chassaing, juge au tribunal civil : 349 titres de famille ; procédures, etc. (XVIe-XVIIIe siècles).

Loiret. — Mlle Foulques de Villaret : Diverses pièces concernant St-Denis-en-Val.

M. Bravais, d'Orléans : Douze chartes concernant les seigneurs et l'abbaye Notre-Dame de Beaugency (1193-1402) ; une lettre missive de François d'Orléans-Longueville (1580) ; deux manuscrits de l'histoire de Beaugency ; deux censiers du XVIe siècle, l'un de la terre de Chaudry, l'autre de la seigneurie du Pissot, etc.

M. Simon, président du tribunal de Gien : Un diplôme de doctorat en médecine de la Faculté de Padoue (1589).

Lot-et-Garonne. — M. Magen : Documents concernant les Carmélites d'Agen (1784-1785).

M. le vicomte de Luppé : Deux mémoires rédigés à l'occasion de procès soutenus par les ducs d'Aiguillon.

Lozère. — MM. Durand de Bedouès, de Malafosse, Gotti, notaire de Nasbinals, Garnier, de Champmaurel, Mme Veuve Blanc, de Mende, MM. Fournier, de Montpellier, Germer-Durand, architecte départemental, le docteur Bourrillon, de Mende, Paul Nicolas, de Génolhac : Divers titres historiques, notamment : cadastre de la terre franche de Bedouès, reconnaissances féodales, livre terrier de la paroisse du Rozier.

Maine-et-Loire. — M. Cassin de La Loge : Titres de famille et de seigneuries (plus de 2000 pièces, parchemin et papier, XIIIe-XVIIIe siècles).

Manche. — M. de Farcy : Titres de diverses seigneuries et familles (XVIe-XVIIIe siècles).

M. Léopold Delisle : Une charte normande de 1088.

Marne — M. A. de Barthélemy, de l'Institut : Onze pièces parchemin provenant du prieuré de St-Thomas-en-Argonne (1096-1415).

Dom Haudecœur, bénédictin : Registre de dîmes de l'église collégiale de Sainte-Balsamie de Reims (XIVe siècle).

M Sutaine, de Reims : Pièces concernant la cense de l'abbaye de Saint-Pierre de Reims.

Mayenne. — M. l'abbé Furet, à Laval, M. l'abbé Gillard, à Lassay, M. Gébert, instituteur, à la Chapelle-Anthenaise : Documents divers.

Meuse. — M. Roussel, maire de Laimont : Copie du cahier des doléances de Laimont, Fontenoi et Gros-Terme (1789).

M. Alexandre Royer, de Laimont : Un cahier manuscrit relatif à l'abbaye de Sainte-Hould (1780).

M. Victor Jacquart : Documents relatifs à la seigneurie de Pouilly.

M. Lescure, instituteur à Mouzay : Copie de la charte d'affranchissement de Mouzay (1183).

M. Lequeux, instituteur à Vavincourt : Copie du cahier des doléances de Vavincourt (1789).

M le marquis de Nettancourt : Copie notariée des lettres d'érection en comté de la baronnie de Vaubecourt (1633).

M. Paul de Thionville, de Rosnes : Titres de famille.

Oise. — M. Rey, maire de Saint-Prix (Seine-et-Oise) : Un acte de foi et hommage (1636).

M. Courtois, libraire à Beauvais : Titres intéressant des familles (1628-1788).

Orne. — M. J. Cochon, sous-inspecteur des forêts à Alençon : Titres de famille (XVIIe-XVIIIe siècles).

Les héritiers de M. Courtilloles : Titres de famille (XVIIe siècle).

M. Veuclin, publiciste à Bernai : Titres de famille (XVIIe siècle).

Pas-de-Calais. — M. François, notaire à Audruicq : 98 registres et 150 liasses de titres d'échevinages, d'établissements hospitaliers, de familles et de seigneuries, ainsi qu'une collection de factums et mémoires du XVIIIe siècle concernant l'Artois, et de journaux de l'époque révolutionnaire.

Pyrénées-Orientales. — M. Mercader, ébéniste de la préfecture : Acte de vente d'office de notaire royal.

M. l'abbé Torreilles : Titres domaniaux (XVIIe-XVIIIe siècles).

Saône (Haute-). — M. Humbert, instituteur à Vellechevreux : Un acte de vente (1767).

M. le maire de Chauvirey-le-Châtel : Quatre liasses de pièces de 1790 à l'an IX.

Saône-et-Loire. — Quarré-Verne, sculpteur à Mâcon : Un acte d'échange de biens (XVIe siècle).

M. Chavot, maire de Château : Trois terriers (XVIIe-XVIIIe siècles), et un acte de vente d'une seigneurie (1729).

M. Games, pharmacien à Mâcon : Documents intéressant diverses familles (XVIIe-XVIIIe siècles).

Sarthe. — M. Thuau, du Mans : Une lettre du duc du Maine (1730).

Savoie (Haute-). — M. l'abbé Tremey, de Moûtiers : Divers contrats et titres de famille (1327-1709).

Mme la marquise de Raymond de La Grange : Contrats et titres de famille (1508-1590).

Seine-Inférieure. — M. Millet, membre de la Commission des antiquités :

Plusieurs pièces en parchemin concernant des localités des environs de Neufchâtel.

M. Pierre Le Verdier, avocat à la Cour d'appel : Un arrêt de l'Échiquier de Normandie (1456).

M. Croizé, de Rouen : Titres de famille (XVIIIe siècle).

Seine-et-Marne. — M. Fossin, curé de Saint-Fiacre : 35 pièces concernant la généalogie de plusieurs familles de Meaux.

M. Lhuillier, chef de division à la préfecture : Titres de famille et documents provenant de l'abbaye du Lys (1455-1785).

Les héritiers de M. Chabanneaux, de Pomponne : Documents provenant de l'abbaye Saint-Pierre de Lagny (XVIe siècle).

Seine-et-Oise. — M. le chanoine Gallet : Plans d'arpentage (1719).

M. Grave, membre de la Commission des antiquités de Seine-et-Oise : Titres provenant des bailliages d'Étampes, Houdan, Mantes, Montfort et de l'ancienne fabrique de Vétheuil.

M. l'abbé Alliot, curé de Bures : Documents intéressant diverses paroisses (XVIIe-XVIIIe siècles).

M. Bernard, libraire à Versailles : Un exemplaire d'un arrêt du Conseil autorisant l'établissement de la première imprimerie de Versailles (1787).

Sèvres (Deux-) — M. Beauchet-Filleau, ancien juge de paix à Chefboutonne : Documents imprimés de la période révolutionnaire.

M. de Saint-Romans : Les archives du château de Caffard.

Tarn. — M. de Guerbigny, ingénieur civil : Divers plans relatifs à la navigation du Tarn.

M. Portes, d'Albi : Quatre pièces en parchemin relatives à la seigneurie de Poulan.

Tarn-et-Garonne. — MM. Meaux, avocat, ancien notaire, et Bordaries, notaire : 311 registres de minutes des anciens tabellionnats de Moissac, Lafrançaise, Saint-Amans de Lurcinade, Saint-Paul-de-Burgues, Nègrepelisse et Lisle-d'Albi : série de documents relatifs à diverses familles et localités des environs de Moissac, à la seigneurie d'Aucastels, à la sénéchaussée de Lauzerte et à l'abbaye de Moissac.

M. Dugué de Moissac : Divers documents historiques et registres de notaires provenant du cabinet de M. Lagrèze-Fossat ; nombreux papiers de famille (XVIe-XVIIe siècles).

Var. — M. le président Girard, à Castellane : Une charte de 1347 concernant Comps.

M. V. Corninche, professeur au Caire : Documents intéressant les communes ou familles d'Hyères, de Bormes, le chapitre de Barjols, la commanderie de Beaulieu, etc. (XIIIe-XVIe siècles).

M. de Brese, conseiller général : Huit liasses de bons de fournitures militaires (an III).

M. Paul Arbaud, d'Aix : 13 cartons de correspondances et procédures concernant la famille Lombard-Gourdon, les seigneurs de Montauroux, Saqui, Collobrières, etc.

Vienne. — M. Léonce de Beauregard : Quinze liasses de documents relatifs à la seigneurie de la Coudrelle (XVIe-XVIIIe siècle).

M. de la Martinière : Titres ecclésiastiques (XVIIe-XVIIIe siècles) ; documents concernant la seigneurie de Château-Fromage (1458-1833) ; mercuriales de Poitiers (XVIIe-XVIIIe siècles).

M. le baron Godet de La Riboullerie : Minutes de notaires (XVIIe-XVIIIe siècles) et titres de familles.

M. Ledain : Quatre liasses d'hommages et aveux (XIVe-XVIe siècles).

M. l'abbé Ripault : Rôle des tailles de Sanxay et autres documents des XVIIe et XVIIIe siècles.

M. Poulard du Palais : Titres relatifs à la ville de Poitiers et à des familles de la région.

Vienne (Haute-). — Madame veuve Barny : Quatre anciens diplômes universitaires.

Yonne. — M. Lorin, conseiller général : Le premier registre des délibérations de la chambre des notaires d'Auxerre (1689), etc.

Archives nationales. — *Rapport de M. le Garde général des Archives nationales à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.*

Monsieur le Ministre, les travaux qui sont en cours d'exécution aux Archives nationales se sont poursuivis avec régularité pendant l'année 1889. L'ordre a été amélioré en divers fonds, de longues suites de dossiers administratifs ont été classées, et, sans que les recherches nécessitées par les demandes du public ou des administrations aient jamais été ralenties, le nombre des inventaires nouvellement rédigés s'est accru dans la mesure prévue : telles pourront être les conclusions de ce nouveau rapport, comme elles ont été celles du précédent, en ce qui touche les opérations accomplies par le personnel des Archives.

J'aurai le regret de ne pouvoir, en vous exposant la situation des Archives nationales au début de l'année 1890, vous rendre compte de modifications introduites dans l'installation de nos services : sur ce point je devrai reproduire une partie des observations que j'ai déjà présentées, me référant pour le surplus à mes rapports antérieurs.

I. — Batiments et locaux.

On ne saurait prévoir combien d'années s'écouleront avant que l'administration

des Archives ne soit contrainte de solliciter l'exécution des plans — depuis longtemps étudiés et même approuvés par le Conseil des Bâtiments civils, — suivant lesquels doivent être prolongées les constructions contiguës à l'Imprimerie nationale.

Pendant un laps de temps plus ou moins long, les futurs versements de dossiers administratifs pourront être reçus dans nos locaux actuels, à deux conditions toutefois : il faudra se résigner à conserver encore, dans la cour des dépôts, le hangar provisoire, construit en 1885 pour une moindre durée, qui en dépare l'aspect ; et d'autre côté, l'on devra nous rendre sans nouvel ajournement plusieurs salles du palais Soubise dont l'usage nous a été retiré en 1885. La réfection des unes et l'aménagement des autres demeurent entièrement interrompus depuis plusieurs années. Or, leur achèvement est indispensable pour le fonctionnement régulier du service, comme pour la parfaite conservation d'une partie des collections du musée. Il ne s'agit pas ici de travaux à engager, mais de travaux depuis longtemps engagés à terminer. Nous vous serons reconnaissants, Monsieur le Ministre, si vous voulez bien donner les instructions nécessaires pour qu'ils puissent être repris et continués sans désemparer.

A cette requête nous en joignons une autre, d'un intérêt aussi pressant.

Après avoir décrit, dans un rapport adressé en 1888 à l'un de vos prédécesseurs, la belle installation des dépôts des Archives nationales et l'installation moins satisfaisante des bureaux, M. le Directeur du Secrétariat et de la comptabilité ajoutait : « La place offerte aux travailleurs est plus défectueuse encore que celle qu'occupent les bureaux. Une salle basse, mal aérée, mal éclairée, malsaine et de moitié trop exiguë, sans les dépendances nécessaires pour la conservation provisoire des documents, sans même un coin où il soit permis aux chercheurs d'interroger les archivistes ou d'attendre le résultat de leurs demandes, voilà tout ce que l'administration peut mettre à la disposition du public. On ne saurait imaginer un grand service national plus misérablement installé. » Exact en 1888, ce tableau l'est encore en 1890. A mesure qu'il devient plus nombreux, notre public a de plus en plus le droit de se plaindre de l'insuffisance d'une salle où les travailleurs sont incommodément entassés, et où l'accumulation de liasses ouvertes sur les tables, très fâcheuse à tous les points de vue, est pour eux une gêne constante. Il est arrivé parfois que toutes les personnes qui se sont présentées n'ont pu trouver place. Se prêtant aux circonstances, les érudits de Paris peuvent accepter de bonne grâce l'interruption momentanée des recherches et des travaux qui les amènent aux Archives : il n'en saurait toujours être de même de ceux qui, venus de loin, ne disposent que d'un temps limité.

La question du déplacement de notre salle publique se recommande, Monsieur le Ministre, à votre plus bienveillante attention. Dès que cette salle et ses annexes seront rapprochées des dépôts, beaucoup moindres seront les risques auxquels les communications exposent tant de documents précieux. Si l'on pouvait, d'autre part, établir dans nos galeries des monte-charges et des wagonnets, ces risques disparaîtraient presque complètement, en même temps que s'atténuerait la fatigue des hommes de service, et que s'accélèreraient les communications.

II. — Réintégrations ou dons de titres.

Les documents qui sont offerts aux Archives nationales sont déposés, suivant leur ordre d'arrivée, dans la subdivision XIX de la série AB, subdivision ouverte en 1856. L'*État sommaire* donne (colonnes 643-646) l'énumération des 211 articles qui constituent aujourd'hui cette subdivision nouvelle; bientôt une table des noms et des matières en sera dressée sur fiches par M. Lecestre; elle sera tenue à jour dans la suite. Je ne citerai ici que les dons récents que n'ont pas mentionnés de précédents rapports.

Une personne qui a gardé l'anonyme nous a fait parvenir 19 pièces (1717-1794) relatives aux familles Guyot, Tuffier, de Villefontaine, Pottier, Theven, Carré, Hassan, Hassenfratz et Sue.

Par l'entremise du Ministère, nous avons reçu de M. Tarris, secrétaire de la mairie de Céret, deux documents : l'un, de 1377, est la reconnaissance de Guillaume, vicomte de Céret, d'une dette contractée envers l'église St-Pierre; l'autre (1674-1790) est un cahier formé d'extraits des registres de délibération du Conseil général et du conseil privé de la commune de Céret.

M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, a déposé aux Archives, de la part de M. Guyot, de Toulon, un document de l'époque révolutionnaire relatif à la commune de Bédouin, document qui, d'ailleurs, a été imprimé (1).

Le 28 août, à la suite d'une décision ministérielle qu'il a bien voulu provoquer, M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, nous a remis la transcription, trouvée dans un lot acquis par la Bibliothèque et faite par M. Lacabane, d'un document disparu depuis trente ou quarante ans des Archives nationales : ce document, d'un très grand intérêt, est le rôle des cités et villes du Midi, au nombre de 920, qui adhérèrent en 1369 à l'appel au Parlement de Paris et se remirent en l'obéissance du roi de France Charles V.

M. Voisin, libraire, nous a spontanément et gracieusement fait parvenir une pièce de 1806, relative aux embellissements projetés pour le pont d'Austerlitz; elle a été réintégrée dans le dossier auquel elle manquait depuis longtemps.

III. — Versements.

Les Archives ont reçu, en 1889, du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, 1,166 articles (liasses ou registres); du Ministère de l'intérieur, 429 articles; du Sous-Secrétariat d'État des colonies, 187 cartons de pièces relatives à l'indemnité coloniale de 1849; du Sénat et de la Chambre des députés, les secondes minutes des procès-verbaux de l'année 1888.

Nul versement à noter de la part du Ministère de la justice. Nous nous féliciterons de n'en point recevoir de nouveaux dossiers administratifs tant que les salles destinées à la seconde partie de la série BB ne seront pas achevées. Il est toutefois des documents, depuis longtemps retenus dans les archives du Minis-

(1) *Tableau de la situation politique de la commune de Bédouin*, département de Vaucluse..., dévorée par les flammes le 14 prairial, par Ducros, greffier au Tribunal criminel du département de Vaucluse. Avignon, in-4°. (Bibliothèque nationale, L b^{41}, 1099.)

tère, dont nous appelons de nos vœux la venue prochaine au palais Soubise. Le Ministère de la justice, depuis bien des années, a suspendu l'envoi de documents datant de la Révolution ou de la première partie du siècle, ne nous faisant plus parvenir que des dossiers d'administration absolument contemporaine. Il est permis cependant de présumer que de regrettables lacunes, constatées dans les séries de notre section législative et judiciaire, pourraient être comblées par de nouveaux versements de la Chancellerie. Si la conjecture est exacte, nous devons, pour diverses raisons, souhaiter de les obtenir à bref délai : les historiens de la Révolution et du premier Empire auraient profit à trouver aux Archives nationales tous les documents qui les intéressent ; des lacunes inexpliquées disparaîtraient de nos inventaires, incomplets jusqu'à pleine reconstitution de fonds partiellement versés ; enfin un ordre définitif pourrait être immédiatement établi dans telle ou telle subdivision, sans qu'il y eût lieu de craindre que la réintégration de liasses qui nous font défaut, effectuée après l'achèvement de catalogues aujourd'hui en cours de rédaction, n'entraîne plus tard des modifications de cotes et n'exige l'introduction de nouveaux cartons sur des tablettes déjà garnies. Le Ministère ne conserve-t-il pas des dossiers d'instructions faites au Châtelet, qui devraient être réintégrés dans le fonds dont ils sont extraits ? N'a-t-il pas retenu ça et là quelques pièces des dossiers de l'époque révolutionnaire que l'on croyait envoyer complets aux Archives ? La réponse à cette dernière question ne semble pas douteuse quand on lit certaines mentions contenues dans le premier volume du *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, de récente publication. Lorsqu'on a transporté aux Archives, en 1834, une collection de cartons relative aux événements de 1815, disposés suivant l'ordre alphabétique des départements, n'a-t-on pas omis de nous en remettre la fin ? Nous possédons les liasses qui concernent les départements compris entre la lettre A et la lettre S ; la collection s'arrête au département de la Seine-Inférieure ; les Archives n'ont rien reçu au-delà. A en juger par cet exemple de versement incomplet, comme par divers passages du *Répertoire* précédemment cité, il est vraisemblable qu'un récolement des archives du Ministère serait profitable à quelques-uns de nos fonds, s'il était entrepris dans la pensée de leur attribuer les documents qui leur appartiennent.

Ce sont aussi des dossiers d'administration très récente que verse en général le Ministère de l'intérieur. Il est telle période sur laquelle les Archives ne sauraient offrir qu'un très petit nombre de documents administratifs, provenant de ce Ministère ; peut-être pourrait-on, en recherchant et en réunissant les dossiers de date ancienne auxquels les bureaux de l'Intérieur n'ont plus besoin de recourir, combler en partie les lacunes de quelques subdivisions de notre série F.

Parmi les dossiers reçus cette année du Ministère de l'intérieur, se trouvent les ampliations des décrets rendus en 1888 sur la proposition du Ministre. La collection des décrets versée par le Ministère de l'intérieur sera complète sur les rayons de la sous-série F^1, quand nous posséderons les ampliations des ordonnances de 1839 à 1849, dont j'ai précédemment mentionné l'absence (1) ; par

(1) Les autres Ministères ne nous remettent point d'ampliations de décrets rendus sur leurs propositions. En revanche, il est des Ministeres qui versent soit les minutes, soit des ampliations de leurs arrêtés ; le Ministère de l'intérieur n'a jamais versé ni les minutes ni les ampliations des siens.

une dépêche en date du 22 avril dernier, M. le Ministre a bien voulu me faire savoir que la transcription des décrets qui nous manquent, suspendue ou plutôt ralentie par suite d'une réduction dans le personnel, sera continuée avec plus d'activité dès qu'il sera possible.

Il a été dit, dans le précédent rapport, que M. le premier Président de la Cour des comptes nous a autorisés à transporter au palais Soubise les registres du XVIIe et du XVIIIe siècle qui étaient provisoirement gardés au pavillon de Marsan. Nous avons ainsi reçu le dépôt de 2,948 registres, dont M. Bruel dresse l'état. Son travail terminé, il deviendra facile de décider quels registres doivent être conservés, quels registres peuvent être mis au pilon. Il en est au moins 600 qui appartiennent au XVIIe siècle.

La sous-série AD XIX, ouverte aux publications officielles que nous envoient les ministères et les administrations, renferme une collection de procès-verbaux des Conseils généraux qui, en raison de ses origines et de sa richesse, m'a semblé mériter d'être complétée (1) A ma demande, les préfectures nous ont obligeamment fait parvenir, en 1888 et en 1889, ceux des volumes qui nous manquaient, du moins pour les années dont les éditions ne sont pas encore épuisées ou près de l'être.

Je dois des remerciements particuliers au Conseil général et à M. le Préfet de l'Aube. Le Conseil général de l'Aube, qui avait voté la mise en vente d'une partie de sa vaste collection de procès-verbaux provenant de tous les départements, a bien voulu, sur la proposition du Préfet, concéder gracieusement aux Archives nationales les exemplaires que nous avons désignés sur la liste des volumes dont la vente était décidée. Nous serions heureux que d'autres départements, s'il en est qu'une insuffisance de locaux oblige à réduire leur collection, voulussent bien concourir de même à l'achèvement de la nôtre.

La Commission internationale du mètre a réservé pour les Archives nationales l'un des nouveaux étalons du mètre et l'un des nouveaux étalons du kilogramme qu'elle a distribués à la fin de l'année 1889. En présence de M. Tresca, délégué de la section française de la Commission, le mètre et le kilogramme qui nous ont été réservés ont été placés dans l'armoire de fer, à côté du prototype du mètre et du kilogramme de 1793, dont un décret de la Convention a prescrit le dépôt aux Archives.

Les Archives nationales avaient précédemment, le 28 septembre 1889, reçu en dépôt l'une des clefs du caveau où ont été enfermés, au pavillon de Breteuil, de nouveaux étalons du mètre et du kilogramme, en présence d'une délégation de la Commission internationale, à laquelle le garde général des Archives avait été adjoint pour la circonstance.

IV. — Suppression de papiers inutiles.

Il n'a été fait aucune suppression de papiers aux Archives nationales depuis

(1) Elle remonte jusqu'à 1790. Elle a été formée, au début, des exemplaires que les administrations de départements envoyaient aux Assemblées nationales.

1882. Un assez grand nombre de dossiers, devenus inutiles pour l'administration, et sans intérêt appréciable pour l'histoire administrative, pourraient être mis au pilon parmi ceux qu'ont versés, à des dates déjà éloignées, les Ministères de l'instruction publique, de l'intérieur et de la justice, si les Ministères intéressés, préalablement consultés, n'y contredisent. Nous pourrons, je l'espère, commencer l'an prochain la recherche des dossiers dont nous croirons devoir vous proposer la suppression, conformément à l'article 14 du décret du 14 mai 1887.

Nul règlement n'a déterminé, pour les Archives nationales, quels papiers y peuvent être supprimés et quels délais y doivent être observés avant la mise au pilon des papiers inutiles. Les administrations, d'autre part, n'ont presque jamais indiqué sur les états de versement le degré d'intérêt qu'elles portent à la conservation des documents et fixé le délai après lequel il leur semblerait sans inconvénient de les détruire. La Commission de l'Exposition universelle de 1867, qui, en vertu d'un décret, a déposé au palais Soubise toutes ses archives, avait pris soin d'établir la liste des documents qui devront être toujours conservés et de ceux qui peuvent être détruits après un certain délai. Il serait désirable que les administrations centrales nous donnassent de semblables indications sur tous les bordereaux de versement. Ces indications ne seraient pas considérées comme décisives et définitives ; elles n'empêcheraient pas que plus tard les pièces ne fussent soumises à un nouvel examen, tant de la part des administrations que de la nôtre, et de plus au contrôle de la Commission supérieure des Archives (article 3 de l'arrêté ministériel du 16 mai 1887) ; mais elles abrègeraient utilement nos opérations de classement, de numérotage, d'estampillage, et surtout celles du triage en vue de la mise au pilon.

Pour guider les archivistes de la section administrative dans la recherche des papiers dont la destruction peut être proposée, il vient d'être rédigé, par les soins de M. Bonnassieux, un recueil de règles sur la matière à l'usage des Archives nationales. Elles ont été tirées tant de la correspondance échangée avec les Ministères à l'occasion des précédentes suppressions (1) que de l'arrêté du Ministre de l'Instruction publique, en date du 12 août 1887, qui régit la question pour les archives départementales.

V. — Classement des documents.

La plupart des opérations de classement qu'il me faudrait énumérer ici et sur lesquelles je devrais m'arrêter, si j'entrais dans le détail du travail de chacun de mes collaborateurs, se lient à la préparation des répertoires qui font l'objet du chapitre suivant. La rédaction d'un inventaire est tout naturellement l'occasion d'une révision définitive, de numérotation de pièces, quand il y a lieu, et, çà et là, de rectifications dans la disposition des articles ou des pièces, quand ces rectifi-

(1) A l'aide de cette correspondance et d'autres éléments, M. Bonnassieux a de plus dressé la liste des suppressions précédemment accomplies dans la section administrative. Cette liste permet de se rendre compte de la cause de la plupart des lacunes constatées parmi les dossiers versés par les administrations.

cations doivent rendre les recherches plus faciles et plus sûres. Je passerai sous silence beaucoup de classements et de récolements partiels de séries, qui sont mentionnés dans les rapports des chefs de sections et des archivistes. Ils n'ont jamais été sans utilité, permettant ici d'achever une mise en ordre insuffisante ou de rétablir celle que de fréquentes communications avaient troublée, là de rapprocher les parties d'un groupe de documents ou d'un même recueil (1) fortuitement et involontairement dispersées au moment où l'on a constitué les séries, ailleurs de fixer une parfaite concordance entre les énonciations de l'*État sommaire* ou des répertoires numériques et l'état matériel des articles; mais il paraît superflu de reproduire la liste de ces opérations minutieuses (2) : il suffit que l'administration des Archives la conserve et qu'elle inscrive le détail de ces indispensables travaux à l'actif de chacun de ceux qui en ont eu la charge et le mérite. Les opérations de classement que je me bornerai à citer dans ce chapitre sont les plus importantes, celles que l'on a dû entreprendre ou poursuivre, du commencement à la fin d'une série ou d'une subdivision, avant d'en rédiger un catalogue destiné à faciliter les recherches du public.

Section historique. — Ainsi que l'a montré le précédent rapport, la section historique n'a pas encore reçu un ordre définitif dans toutes ses parties. C'est ainsi que la série K (*Monuments historiques*) a dû être soumise à une révision et à une numérotation de pièces commencées par M. Longnon en 1888, continuées en 1889. Au cours de cette dernière année, cette révision a particulièrement porté : dans le titre IV, sur les cartons des successions de Neufchatel, d'Orange, etc., et sur les papiers de diverses familles princières; dans le titre VIII, sur les papiers relatifs à l'administration, aux fêtes, aux cérémonies de la ville de Paris, du XVIe au XVIIIe siècle, et sur le fonds de la corporation des orfèvres de Paris.

Section administrative. — Commencé depuis plusieurs années, le classement des papiers dont se compose la série administrative F — la plus vaste de nos séries, car elle comprend près de 90,000 articles — suit régulièrement son cours. Les deux premières subdivisions F^{1} (*Administration générale*) et F^{2} (*Administration départementale*) ont été précédemment classées, encartonnées, analysées sur fiches pour les besoins du service. Ce sont les subdivisions suivantes, c'est-à-dire F^{3}(*Administration communale*), F^{4} (*Comptabilité générale*), F^{5} (*Comptabilité départementale*), ainsi que la subdivision F^{7} (*Police générale*), dont la mise en ordre a été poursuivie en 1889, sous la direction de MM. Bonnassieux, Teulet et Lefranc. 1,906 cartons ont été classés dans l'année. Je me réserve de parler

(1) Tel le recueil formé du manuscrit de l'*Histoire du Luxembourg* du P. Bertholet et des pièces qui l'accompagnaient jadis : les pièces en avaient été naguère dispersées; elles sont aujourd'hui réunies.

(2) Il est toutefois un triage qui a trop longtemps occupé, dans le cours de l'année, MM. Longnon, Lecoy de la Marche, Lecestre, et surtout M. Delaborde, pour ne pas même être mentionné, celui d'un *cumulus* assez considérable de documents, qui, à une époque très lointaine, avait été déposé dans une salle de la maison Daunou, et dont il était indispensable de distribuer et ranger les pièces dans les séries auxquelles elles étaient destinées.

avec quelques développements de la composition de ces sous-séries et de l'état d'avancement de leur classement dans un prochain rapport.

A la fin de la même série F, la subdivision F^{70} (*Ministère d'État*) a été encartonnée, après classement définitif. A cette sous-série M. Lefranc a réuni les documents qui formaient naguère une série AG, exclusivement composée de deux versements de papiers du Ministère d'État : il n'y avait pas lieu de la laisser subsister.

Section judiciaire. — Les accords du Parlement (X^{1c}) ont été, il y a quelques années, classés jusqu'à l'année 1444 par M. Fagniez, de 1444 à 1640 par M. Tuetey, et analysés sur fiches par M. Fagniez jusqu'à l'année 1395. La collection est destinée, en vue de sa conservation et du maintien de l'ordre des pièces, à devenir une collection reliée, comme l'est aujourd'hui la collection des pièces de la Chambre des Comptes. Avant de la confier à l'atelier de reliure, il restait à en parfaire le classement, à numéroter les accords, et à y introduire plusieurs centaines de pièces provisoirement laissées de côté, les unes sans date, les autres mutilées. M. Tuetey a repris en 1889 ce travail, quelque temps interrompu. Il a reconnu et daté un assez grand nombre d'accords, après en avoir reconstitué une certaine quantité en rapprochant patiemment des fragments de parchemin. Les accords auxquels il semblera impossible d'assigner une date certaine seront réservés et placés à la fin de la collection. Bientôt l'on sera en mesure de commencer la reliure.

V. — Inventaires.

Le plan des inventaires par lesquels les Archives nationales devront successivement mettre en lumière les fonds qu'elles conservent a été tracé en 1887, sur la proposition de la Commission supérieure des Archives, et l'exécution en a été commencée sous l'administration de mon éminent prédécesseur. En premier lieu doit être publiée une nouvelle édition, revue et complétée, de l'*Inventaire général sommaire* qui, imprimé en 1867, n'avait été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, à l'usage exclusif des fonctionnaires des Archives. Ce nouvel état sommaire de nos fonds (1), qui, outre les séries de documents anciens, dont il était exclusivement question dans l'inventaire de 1867, comprend les documents postérieurs à la Révolution, paraîtra dans quelques mois. Le texte entier en est imprimé ; il remplit 45 feuilles in-4° (2). La table des noms et des matières en est préparée sur fiches par M. Guérin ; il reste à fondre les fiches, à identifier les noms de personnes et de lieux, et c'est là un long et minutieux travail qui ne permettra point de reprendre l'impression avant le mois d'août.

Pour ne pas scinder l'exposé des remaniements qu'a reçus l'*État sommaire* au cours de l'impression, j'en ai rendu compte dans le précédent rapport, sans distinguer dans l'ensemble du travail la part de l'année 1888 et celle de l'année

(1) En voici le titre : *État sommaire, par séries, des documents conservés aux Archives nationales.* Paris, librairie Ch. Delagrave.

(2) Il en a été tiré 31 feuilles en 1889.

1889, qui était de beaucoup la plus considérable : je ne reviens pas sur ces détails.

§ I. — *Répertoires numériques.*

Pendant que s'imprimait l'*État sommaire*, il était rédigé, conformément au plan adopté en 1887, plusieurs répertoires numériques de séries contenant des documents antérieurs à 1790. Ces répertoires mentionnent individuellement chacun des articles d'une série, cartons ou registres, et les désignent par leur cote, leur titre leurs dates extrêmes. Déjà le répertoire des Archives du Parlement de Paris, ceux des fonds de la Grande Chancellerie, de la prévôté de l'Hôtel et des requêtes de l'Hôtel, du Grand Conseil, du Conseil privé et du Conseil des Dombes (série V), sont à la disposition des travailleurs dans la salle publique, à côté de l'inventaire des publications du Châtelet, qui y a été aussi placé en 1889. Le répertoire des Conseil du roi (série E) y sera déposé sous peu, et, à mesure que le permettront les ressources limitées dont nous disposons pour l'impression ou pour la transcription de ces catalogues, viendront successivement se ranger dans la bibliothèque de la même salle ceux de la Chambre des Comptes (série P), de la série U (*Extraits et Mélanges provenant de diverses juridictions*), et d'une partie de la série Z.

Ces répertoires ont été achevés, soit en 1888, soit dans les premiers mois de 1889 ; plusieurs d'entre eux ont reçu l'approbation ministérielle, qui, sans doute, sera prochainement donnée aux autres. Voici quels sont, section par section, les répertoires qui ont été terminés en 1889, depuis l'envoi du précédent rapport, ou dont la rédaction, commencée en 1889, se continue en 1890.

Section historique. — La série M, naguère intitulée *Mélanges*, et dont la rubrique actuelle (*Ordres militaires et hospitaliers, Universités, Collèges, Titres nobiliaires*) rappelle les fonds qui composent ses trois premiers titres, est de celles qu'il convenait d'inventorier sans retard, car l'*État sommaire* ne saurait donner qu'une idée imparfaite de la variété des documents dont elle a été arbitrairement formée. Dès le printemps de l'année 1888, M. Lecoy de la Marche avait reçu mission de rédiger le répertoire numérique de cette série. Il achève en ce moment le titre IV, intitulé *Manuscrits divers*, dont la plupart des articles figureront, en outre, dans le *Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales*.

Parmi les cartons inventoriés par M. Lecoy de la Marche, je citerai comme nous intéressant particulièrement les cartons M 702 à 720, intitulés dans l'*État sommaire* : « Procès-verbaux d'enlèvement des archives des établissements supprimés ; inventaires et travaux d'archives (XVIIIe s.-1813). » Ces cartons contiennent les éléments d'un chapitre important de l'histoire des origines et de la formation des Archives nationales ; à côté de procès-verbaux, d'inventaires, etc., se trouvent rappelés en partie les travaux de la commission du triage des titres et ceux des premiers archivistes. Les procès-verbaux, les inventaires et les autres pièces concernant un même établissement ont été réunis, et les établissements rangés par ordre alphabétique.

Section administrative. — Dans la série G (*Administrations générales et spéciales*), M. Teulet vient d'achever les catalogues des fonds de la *Ferme générale* (G[1]), de l'*Amirauté* et du *Conseil des prises* (G[5]).

Le *Contrôle général des finances* (G[7]) avait été naguère inventorié par M. Laudy ; M. Lefranc a révisé et complété ce travail, que l'auteur n'avait pu achever. Un catalogue, que M. de Boislisle avait dressé de la sous-série G[7], il y a quelques années, pour son usage personnel, a été mis obligeamment à la disposition de M. Lefranc, et a permis à ce dernier de revoir et de rectifier avec rapidité et sécurité la rédaction antérieure.

Sont en cours de rédaction : le répertoire du fonds de l'*Agence générale du clergé* (G[8]), commencé à la fin de l'année dernière par M. Gerbaux ;

Celui de la sous-série H[1] (*Généralités*), qui comprend des documents, imparfaitement classés ; ce répertoire a été entrepris récemment par M. Lefranc ;

Celui de la série T (*Sequestre*), dont l'analyse est confiée à M. N. Valois ;

Celui de la série TT (*Affaires et biens des religionnaires fugitifs*), catalogué par M. Bruel.

Section judiciaire. — Deux répertoires numériques ont été commencés et achevés en 1889 par M. Tuetey :

Le répertoire du fonds de la Cour des Aides (Z[1a]) ;

Celui du fonds de la Cour des Monnaies (Z[1b]), l'un des fonds qui ont exigé des remaniements et des rectifications ;

Celui de la sous-série Z[1h], *Bureau de la ville de Paris*, où les liasses ont été toutes refaites et souvent divisées.

La section judiciaire a de plus terminé :

Ceux du fonds (1765-1775) de la Chambre de la liquidation des dettes de l'État (Z[1f]), et du fonds de la Chambre et des greffiers du Bâtiment (Z[1j]), qui fournira d'intéressants renseignements sur les constructions de Paris.

Ces deux répertoires sont dus à M. Berger, qui, pendant une partie de l'hiver, a bravé la température des dépôts pour les rédiger et pour former et classer les liasses.

Sont en cours de rédaction :

Le répertoire de la série Y (*Châtelet*), où des erreurs de classement ont été rectifiées par M. Stein et dont l'état matériel est très utilement amélioré sous sa surveillance, à mesure que s'avance le catalogue (ce répertoire, qui a progressé, en 1889, de l'article 5.500 à l'article 11,108, atteint aujourd'hui l'article 1384) ;

Celui de la sous-série Z[2] (*Juridictions ordinaires royales et seigneuriales*), commencé par M. Furgeot en janvier 1889, conduit au 31 décembre jusqu'à l'article 1340. Le classement de cette sous-série, qui est de formation récente (1857) et dont l'ordre était très défectueux, a permis de relever les noms de plus de cent sièges de juridictions qui avaient été omis dans la première liste et dont une partie a pu être insérée sur les épreuves de l'*État sommaire*, pendant l'impression.

J'ai enfin à citer, au compte de la section judiciaire, la rédaction, presque achevée aujourd'hui, du relevé numérique de la première partie de la série BB (*Versements du Ministère de la justice*), dû à M. Guiffrey, qui, naguère, en avait fait le classement. Il a été dit plus haut que cette première partie de la série BB,

partie qui devrait être aujourd'hui complète et close sur les rayons des Archives nationales, présente en divers points des lacunes, constatées par M. Guiffrey.

Nous ne possédons pas de catalogue de la seconde partie, ouverte aux versements que fait de temps à autre le Ministère de la justice. Les dossiers y ont conservé les cotes reçues au Ministère.

§ II. — *Inventaires analytiques.*

Ce n'est qu'après l'achèvement d'une collection de répertoires numériques consacrés à tous les fonds anciens que, suivant le programme de 1887, devait être entreprise la rédaction d'inventaires détaillés. Il était naturel, en effet, que l'on se préoccupât tout d'abord de mettre au plus tôt entre les mains des travailleurs la liste, avec titres et dates, des articles dont se composent les séries, celles particulièrement sur lesquelles l'*État sommaire* pouvait sembler trop bref. Pour plusieurs séries toutefois, nous avons été amenés, comme il a été dit ailleurs, à commencer immédiatement la rédaction d'inventaires plus développés : c'est ainsi que, passant directement, en ce qui les concerne, du catalogue inséré dans l'*État sommaire* à des inventaires étendus, nous abordons en ce moment l'analyse de quelques fonds d'établissements religieux de Paris.

Outre ces inventaires, trop peu avancés encore pour qu'il en soit longuement question dès aujourd'hui, je dois mentionner d'autres inventaires analytiques, qui sont, soit en cours d'impression, soit en préparation, dans chacune des sections.

Section historique. — Les documents qui ont constitué le fonds de l'archevêché de Paris et dont la plus grande partie a été divisée entre le § 1 du titre IV de la série L, le titre III de la sous-série LL, et le titre I de la série S, seront inventoriés et analysés par M. F. Delaborde, selon le plan exposé dans un rapport précédent : chacune des séries entre lesquelles le fonds a été partagé, celles de la section judiciaire exceptées, sera mise à contribution. Le travail est encore à peine entamé, le classement du fonds de l'archevêché et celui du fonds du Chapitre de Notre-Dame d'une part, la rédaction du catalogue du Bullaire d'autre part, ayant longtemps retenu M. Delaborde.

M. Lelong est chargé du catalogue et de l'analyse des cartons et registres provenant des collégiales et paroisses de Paris, qu'ils aient été classés dans la série S, la série L, ou toute autre série, soit de la section historique, soit de la section administrative. Dès que le lui ont permis les travaux que lui avaient imposés l'impression de l'*État sommaire*, la préparation d'une table des matières de la série Q, et le récolement de cette dernière série, il a commencé le dépouillement du fonds de St-Benoit.

Nous pourrions être en mesure de présenter dans un bref délai, et même de publier, si l'occasion s'en offrait, un inventaire analytique du Bullaire, c'est-à-dire du titre II de la série L (*Monuments ecclésiastiques*). Il suffirait de réunir et de fondre en un seul corps deux catalogues : l'un, tout récent, de M. F. Delaborde ; l'autre, rédigé de 1830 à 1845 par MM. Castelnau.

MM. Castelnau père et fils, secrétaires commis des Archives, nous ont laissé, en trois volumes in-folio, les analyses des bulles et des brefs que l'on a jadis

extraits de fonds d'établissements religieux pour en former une collection distincte. On se fût contenté de leur consciencieux inventaire, s'il n'avait été démontré, au cours d'un récolement entrepris sous l'administration précédente, qu'un assez grand nombre de bulles avaient été mal datées et mal classées. La révision du Bullaire, commencée par M. Delaborde en 1887, reprise en 1889, et accomplie avec une sûreté de critique que s'est plu à mettre en relief M. Luce, chef de la section, a eu pour effet de modifier souvent la date et l'ordre des documents. De là cette nouvelle liste chronologique de toutes les pièces du Bullaire, donnant leur cote, leur date et le nom du pape de qui elles émanent, et s'étendant, non point de l'année 741 ou 749 et du pontificat de Zacharie, comme il a été imprimé dans les *Archives de la France* de Henri Bordier et dans le *Tableau méthodique* de 1871, mais de l'année 788, c'est-à-dire du pontificat d'Adrien Ier, jusqu'à l'année 1787. Ce travail sera prochainement soumis à l'examen de la Commission supérieure des Archives. La publication du catalogue de M. Delaborde, avec insertion des analyses de MM. Castelnau, serait assurée d'un bon accueil auprès des érudits. On ne pourrait le comprendre parmi les prochaines impressions des Archives ; mais si quelque proposition, venue du dehors, permettait d'en faire bénéficier le public savant, il me semblerait d'une bonne administration de ne point l'écarter.

Il serait prématuré d'annoncer dès maintenant la reprise de la publication de *Layettes du Trésor des chartes*, dont il a paru de 1863 à 1866 deux volumes, préparés par A. Teulet, et en 1875 un troisième volume, préparé par M. Joseph de Laborde. Ce dernier volume, où, non plus que dans les précédents, il n'a été tenu compte des pièces du supplément du Trésor, s'arrête à décembre 1260. Nous nous proposons de ne pas laisser l'œuvre de MM. A. Teulet et J. de Laborde plus longtemps interrompue ; mais avant de la continuer, avant même d'étudier le plan suivant lequel devra être rédigé le quatrième volume, il convenait de se rendre compte du nombre de pièces postérieures à l'année 1260, c'est-à-dire de pièces non encore analysées, que renferment les layettes du Trésor. M. Luce a confié à M. de Curzon le soin d'en faire le relevé sur fiches. Ce relevé sommaire sera bientôt achevé.

Section administrative. — Deux inventaires sont sous presse à l'Imprimerie nationale : celui des *Arrêts du Conseil d'Etat* sous le règne de Henri IV, et celui des *Procès-verbaux du Conseil de Commerce*.

Le premier, œuvre de M. Noël Valois, a fait de notables progrès cette année : 20 feuilles en ont été tirées. Le tome I avait paru en 1886 ; un fascicule du tome II, comprenant les 26 premières feuilles, a pris place parmi les publications des Archives nationales à l'Exposition universelle ; nous sommes aujourd'hui en possession de la feuille 49, qui conduit l'analyse des arrêts jusqu'au 24 juillet 1607, et l'imprimerie a reçu dernièrement, en copie, l'analyse des arrêts de la fin de l'année 1607 et celle de l'année 1608 entière. Le volume, dont la table est tenue au courant à mesure que les feuilles sont tirées, contiendra la fin des arrêts du règne de Henri IV.

L'impression de l'inventaire des *Procès-verbaux du Conseil du Commerce*, dont l'auteur est M. P. Bonnassieux et dont un fascicule de 49 feuilles a été joint à notre exposition, se fait plus lentement, car deux feuilles seulement ont été tirées

en 1889 : la raison principale en est la multiplicité de recherches dont M. Bonnassieux a été chargé dans les séries administratives le plus fréquemment et le plus abondamment consultées, et d'ailleurs le plus incomplètement classées. Sa tâche, de ce côté, sera allégée cette année, afin qu'il puisse mener plus rapidement l'impression du volume et en préparer la table des matières, ainsi que l'introduction. Au surplus, il a terminé dès aujourd'hui les analyses des arrêts et aussi l'identification souvent difficile des noms de lieux, grossièrement altérés par les copistes. L'impression du texte sera désormais continuée sans interruption.

Section judiciaire. — M. Campardon, chef de la section judiciaire, poursuit avec la persévérance et l'activité qui lui sont habituelles la rédaction de l'inventaire des registres des insinuations conservées au Châtelet. Il a, du mois d'août 1888 au mois de mars 1890, analysé 32 volumes contenant environ 13.300 donations, contrats de mariage ou testaments, enregistrés de septembre 1539 à septembre 1577.

Déjà, il y a quelques années, M. Campardon avait dépouillé la collection des registres des publications du Châtelet. La liste alphabétique qu'il a dressée des noms de personnes relevés dans les publications a été autographiée, et, grâce à l'exemplaire placé dans la salle du public, cet important recueil est souvent consulté. Celui des insinuations rendra plus de services encore, dès qu'un inventaire et des tables l'auront rendu accessible. Tandis que la collection des publications, incomplète sur nos rayons (1), ne commence qu'en 1663, plus d'un siècle après la date de l'édit qui a prescrit la publication des substitutions aux audiences du Châtelet, celle des insinuations, formée de plus de 400 registres, nous est parvenue entière ; elle s'ouvre dès 1539, date de l'ordonnance de Villers-Cotterets, qui a rendu obligatoires les insinuations des donations acceptées par les donataires. D'autre part, la collection des publications ne contient que l'enregistrement des substitutions faites soit par actes entre vifs, soit par testaments ; celle des insinuations, au contraire, a peu à peu reçu les actes les plus variés, l'obligation de l'insinuation ayant été successivement étendue à quantité d'actes qui n'y étaient pas tout d'abord soumis : testaments, contrats de vente, échanges, cessions, transports, constitutions de rentes, garanties, contre-lettres, etc. Il a fallu des mesures rigoureuses pour contraindre tous les intéressés à se résigner aux formalités des insinuations et à en subir les frais ; mais, si beaucoup résistaient aux injonctions multipliées des édits, des ordonnances et des arrêts sur la matière, d'autres, plus prudents, réclamaient pour toute sécurité l'insinuation d'actes qui n'étaient pas visés par les ordonnances. Aussi, mieux encore que dans les registres des publications, l'histoire privée des parisiens de toute classe se retrouverait-elle dans ceux des insinuations. Les noms les plus illustres s'y rencontrent avec les plus modestes, avec ceux de laboureurs (qui sont le plus souvent des laboureurs de vignes), de manœuvres, de gagne-deniers, d'artisans de tous métiers ; la donation d'un comté y avoisine celle de quelques ustensiles de

(1) Elle ne comprend que 60 registres.

ménage, offerts par « un pauvre homme » ; les riches présents du roi (ceux de François Ier à la duchesse d'Étampes, par exemple) y côtoient le présent d'un berger ou d'un savetier. De quantité d'actes surgissent de précieux renseignements sur l'histoire des mœurs, sur la topographie des rues, sur les destinées des maisons, fréquemment désignées par leurs enseignes, sur tout ce qui se rapporte enfin à l'histoire de Paris, de ses habitants, particulièrement de ses écoliers, et enfin des provinciaux et des étrangers qui y séjournent passagèrement.

Il serait facile, en compulsant les analyses que j'ai sous les yeux, et dont beaucoup sont assez développées pour épargner au lecteur le recours au texte même, de multiplier des citations évoquant le souvenir de personnages dont le nom nous est familier, ou d'événements qui ont ému les contemporains (1). Mais il me semble superflu d'insister davantage sur l'intérêt de cette collection. Assurément il serait utile que le travail de M. Campardon pût être publié. Ne fût-ce que dans le désir d'atténuer les regrets que doit laisser la perte de l'ancien état-civil parisien (car en nombre de cas il permettait d'y suppléer), on souhaiterait de voir un éditeur en proposer l'impression. Il recevrait sans nul doute les encouragements du Conseil municipal, qui a toujours attaché tant de prix à la reconstitution de l'histoire de Paris et des Parisiens (2).

VII. — Publications diverses en préparation : Diplômes mérovingiens et carolingiens sur papyrus ; catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales ; tables des procès-verbaux de la Convention.

Afin de soustraire à toute chance de perte ou d'altération le texte exact des 30 diplômes mérovingiens ou carolingiens sur papyrus, si précieux et si frêles tout à la fois, qui font partie du musée (3), nous en avons entrepris la reproduction au moyen d'héliogravures dues à M. Dujardin. Cette collection d'héliogravures, qui sera, nous l'espérons, d'une exécution infiniment supérieure à celle des gravures du recueil commencé en 1844, pourra sans doute être mise à la disposition du public, accompagnée du texte imprimé des diplômes, qui sera établi avec les soins les plus minutieux, et en toute compétence, par MM. Siméon Luce, Léon Gautier et Aug. Longnon. La reproduction héliographique des papyrus a toutefois rencontré des difficultés imprévues ; nous nous voyons contraints d'ajourner la publication du premier fascicule.

---

(1) Exécutions d'hérétiques; confiscation de leurs biens, devenant ainsi objets de donations; fait d'armes de protestants mettant subitement en fuite les religieuses d'un couvent; peste dispersant les écoliers, etc.— Je note, comme exemple d'enregistrement non prévu, l'insinuation d'un pari, fait en 1578, quatre ans après le supplice de Montgommery, sur le traitement que reçut son corps à la suite de l'exécution.

(2) Deux volumes pourraient être imprimés immédiatement ; le troisième est très avancé. Le quatrième ou le cinquième nous conduira jusqu'à la fin du XVIe siècle.

(3) Les papyrus toutefois ont cessé d'être exposés ; depuis plusieurs années, on les tient enfermés à l'abri de la lumière dans l'ancienne chapelle du palais Soubise. Quatre seulement sont demeurés jusqu'à l'an dernier dans les vitrines du musée ; ils y sont aujourd'hui remplacés par des héliogravures.

Il a été décidé, en 1886, qu'il serait publié un catalogue des manuscrits qui se trouvent mêlés aux pièces d'archives de notre dépôt, de même que l'on a fait paraître un catalogue des manuscrits conservés dans les archives départementales, communales, hospitalières. Il a été tiré six feuilles de notre catalogue en 1887. Interrompue afin qu'il fût fait de nouvelles recherches dans les séries de la section historique, l'impression en peut être reprise dès aujourd'hui : la copie entière du volume est prête.

Les fiches sur lesquelles Camus a fait préparer la table des noms et des matières contenus dans les 72 volumes des procès-verbaux de la Convention, sont depuis deux ans l'objet d'une minutieuse révision, entreprise par M. Guiffrey, avec le concours de M. Tuetey. Il avait semblé indispensable, au moment où l'impression de cette table nous avait paru assurée, de la réviser et de la parfaire. A notre regret, l'édition, qui eût comblé une lacune dans la collection des tables des Assemblées nationales, n'a encore pu être commencée, les souscriptions sollicitées du Parlement par l'éditeur dont nous avions accueilli les propositions n'ayant été qu'incomplètement obtenues. Lors même que l'impression n'en devrait jamais avoir lieu, la révision à laquelle aura été soumise la table ne sera pas superflue : quand le travail sera plus avancé, il pourra être pris telle disposition qui permettra de communiquer au public soit les fiches elles-mêmes, soit un résumé de leurs analyses.

La révision a été conduite jusqu'au milieu de la lettre D ; 50 à 60,000 fiches sont prêtes pour l'impression.

Les tables des assemblées nationales, de 1789 à 1818, qui ont toutes été publiées, hors celle de la Convention, par les soins des Gardes des Archives à l'aide de crédits spéciaux, sont précédées d'une liste des députés. Les listes imprimées jusqu'ici des membres de la Convention étaient très erronées : M. Guiffrey a dû en dresser une nouvelle, en vue de l'édition projetée ; il y a rectifié quantité d'inexactitudes relevées dans les précédentes. L'impression de la table ayant été indéfiniment ajournée, la liste de M. Guiffrey a été récemment publiée, avec l'autorisation de l'administration des Archives, dans la *Revue de la Révolution*.

VIII. — Recherches et communications.

En 1889, le Bureau des renseignements a reçu de 1732 personnes des demandes de communication, dont 745 ont obtenu satisfaction immédiate. Pour qu'il pût être répondu aux 987 autres, 1594 extraits de bulletins de demande ont dû être partagés entre les sections. Sur les 1594 extraits de demandes, 1227 ont pu être suivis de communications : 327 recherches sont demeurées infructueuses. Il a été transporté dans la salle publique, tant pour les communications immédiates que pour celles qui n'ont pu être faites qu'à la suite de recherches, 18,164 documents, dont 7,212 registres, 9,006 cartons, 1,638 liasses, 308 plans (1).

(1) Si tous les demandeurs s'étaient présentés pour mettre à profit le résultat des recherches faites à leur intention, et si ceux qui sont venus prendre connaissance des

La salle du public a été ouverte 295 jours : il y a été constaté 8,737 entrées. Dans le mois où les entrées ont été le plus nombreuses, celui de février, durant lequel elles ont été de 1,015, on y a compté 188 personnes différentes ; dans le mois des vacances où la salle a été le moins fréquentée, celui de septembre, durant lequel les entrées n'ont pas dépassé le chiffre de 481, le total en doit être réparti entre 101 personnes différentes.

Parmi les recherches qui nous ont été demandées dans un intérêt public par les administrations, il en est qui ont exigé des investigations de longue durée. Je citerai celles qui ont dû être faites pour réunir les éléments d'une carte montrant la distribution des industries sur la surface de la France en 1789, que la section III de l'Exposition rétrospective de l'histoire du travail, instituée en vue de l'Exposition universelle, désirait placer dans le palais des Arts libéraux. Muets ou insuffisants sur diverses parties de l'histoire de l'industrie, nos catalogues ne nous permettaient pas de répondre immédiatement à la demande de la Commission, transmise par le Ministère de l'instruction publique ; mais les documents nécessaires ont été persévéramment recherchés et mis à la disposition de la Commission. Elle n'a cru pouvoir mieux faire que de prier deux archivistes des Archives nationales de vouloir bien, en dehors de leurs travaux professionnels, mettre en œuvre les renseignements recueillis ; c'est ainsi que M. Gerbaux, qui avait eu la part la plus lourde dans la recherche des documents demandés, et M. Teulet, archivistes l'un et l'autre de la section administrative, ont dressé la carte de la France industrielle en 1789 qui a figuré dans l'exposition de l'histoire du travail (1). Les investigations de M. Gerbaux n'ont pas été d'ailleurs sans profit pour les Archives : elles ont permis de signaler sur nos catalogues quantité de documents de la seconde moitié du XVIIe et du XVIIIe siècle relatifs à l'industrie.

Le nombre de demandes de communications extérieures, provenant des administrations qui nous font des versements, n'a été en 1889 que de 80, suivies du déplacement de 107 articles (2).

Les demandes du Ministère de la justice, auxquelles, en raison de leur caractère d'urgence, il est satisfait le jour même où elles nous parviennent, sont de beaucoup les plus nombreuses chaque année, et la raison en est que les versements de la Chancellerie ne sont pas, comme ceux de la plupart des administrations, des versements de dossiers auxquels il semble que l'on n'aura plus besoin de recourir, qui peuvent être classés et catalogués comme documents définitivement acquis au dépôt, et qui n'en doivent sortir que par exception, si leur

---

documents mis à leur disposition avaient consulté tous les articles qui étaient indiqués sur leurs bulletins comme se rattachant à l'objet de la demande, le chiffre des articles communiqués eût été d'environ 2,200. Trop souvent, cette année encore, les archivistes auront fait de consciencieuses recherches que les intéressés ne devaient pas utiliser ou ne devaient utiliser qu'en partie.

(1) Cette carte, qui a valu à MM. Gerbaux et Teulet une médaille d'argent, a été transportée au Conservatoire des Arts et Métiers.

(2) 12 pour le Ministère de l'instruction publique, 1 pour le Ministère de l'intérieur, 2 pour la Direction des cultes, 92 pour le Ministère de la justice.

retour est demandé par l'administration compétente, « pour un temps déterminé » (art. 18 du règlement) et d'ordinaire assez bref. Le Ministère de la justice, qui dispose de peu d'espace pour ses archives, nous remet des dossiers dont l'on prévoit le retour à bref delai dans les bureaux pour l'expédition d'affaires courantes ou la mise à la retraite de fonctionnaires. Réclamés sans que la durée de la communication soit fixée, les dossiers sont conservés au Ministère jusqu'à un nouveau versement, c'est-à-dire d'ordinaire pendant plusieurs années, après lesquelles ils reviennent en bloc pour être distribués de nouveau dans les places qui ont dû leur être réservées. La sortie et aussi la réintégration des dossiers communiqués au Ministère de la justice s'accomplissent ainsi dans des conditions un peu différentes de celles que prescrivent nos règlements.

IX. — Expéditions.

Les expéditions de documents ont produit..	400 f. 50 c.
Les moulages de sceaux.....	691 »
Total.....	1,091 50

X. — Moulage de sceaux.

Il a été tiré pour le public 495 épreuves de sceaux ; il a été exécuté pour la collection des Archives 220 moules, et 410 moules ont été passés à l'huile grasse, très longue et très utile opération qu'il faut noter à l'actif de notre mouleur, si l'on veut présenter le compte exact de ses travaux.

En dehors de ses opérations habituelles, M. Carteaux a préparé, dans les premiers mois de l'année, les éléments de l'exposition, tirée de notre collection sigillographique, qui a pris place au palais des Arts libéraux, avant l'ouverture de l'Exposition universelle. Nos vitrines contenaient, outre la collection en métal des curieuses matrices du moyen-âge que nous possédons, 1,415 empreintes de couleurs variées : 520 sceaux de villes et de communes, 84 sceaux de métiers et de corporations, 76 sceaux royaux, féodaux, ecclésiastiques, choisis parmi ceux qui sont le mieux conservés, 68 reproductions de matrices exposées, et enfin 611 sceaux de pays étrangers.

Cette collection d'empreintes a fait honneur à l'habileté de M. Carteaux, auquel le jury a décerné une médaille d'argent. Les empreintes sont de même matière et de même couleur que les originaux, c'est-à-dire en cire colorée, je ne dis point coloriée : la couleur, en effet, n'y est pas appliquée à l'extérieur ; elle est mêlée à la pâte même, préparée par les soins de M. Carteaux. Tel a été le succès de ses expériences que la plupart des personnes qui demandent aujourd'hui aux Archives des empreintes de sceaux manifestent le désir de les obtenir en cire colorée, et non pas en plâtre. De là quelques frais supplémentaires dans les dépenses que supporte notre budget pour le moulage des sceaux.

XI. — Estampillage.

303,301 pièces ont été estampillées dans les sous-séries F^7, F^{17}, et dans la série Y.

Il m'a semblé nécessaire d'estampiller désormais une plus grande quantité de pièces, du moins jusqu'à ce que les séries dont les cartons sont le plus souvent communiqués aient été complètement frappées de l'estampille réglementaire.

Les diverses séries qui composent la section administrative ont été récemment passées en revue, et l'état d'avancement de l'estampillage exactement constaté pour chacune d'elles ; des mesures ont été prises pour que l'estampillage de l'année courante, consacré aux pièces de l'une des sous-séries de cette section, atteigne un chiffre beaucoup plus élevé que celui des exercices précédents.

XII. — Reliure et cartons.

Il a été relié 420 registres, 779 volumes, 7 plans et enfin 705 plaquettes de la sous-série AF IV ; 29,425 pièces ont été montées sur onglets ; il a été fait 1,195 titres par le doreur, et près de 1,500 pièces ont été réparées.

Par suite de modifications dans le personnel, devenues nécessaires pour des raisons d'âge ou de santé, l'année 1890 donnera des résultats meilleurs encore.

Deux de nos garçons de bureau ont été les utiles auxiliaires de l'atelier de reliure. Deux autres ont fabriqué 1,714 cartons, de parfaite solidité, tels qu'il nous les faut, et en ont réparé 25.

XIII. — Musée.

Le musée a été visité par 2,759 personnes : par 1,933 le dimanche, par 826 le jeudi ou d'autres jours. Il est à remarquer que le musée a reçu moins de visiteurs en 1889, année de l'Exposition universelle, qu'en 1888. En juin, mois où le nombre en a été le plus élevé, il n'y est venu que 321 personnes.

XIV. — Bibliothèque.

La bibliothèque des Archives s'est accrue en 1889 d'une manière exceptionnelle. Sur les 668 volumes qui y sont entrés, 580 provenaient d'un don très apprécié et très intéressant de la Direction des beaux-arts. D'autres volumes ont été offerts par les auteurs qui avaient tiré de notre dépôt les éléments de leur travail (1). Très sensibles à de tels témoignages de bon souvenir, nous espérons

---

(1) Nous avons ainsi reçu les œuvres de MM. Aulard, Boyer, Brossard, Campardon, Garnault, Daniel Grand, L'abbé, l'abbé Haigneré, V. Langlois, de la Pijardière, le duc de la Trémoïlle, Lecoy de la Marche, Ledru, E. Lelong, A. Leroux, A. Omont, Perret, Saige, Stein, A. Stern, Amb. Tardieu, Wauters, H. Welschinger

que les envois gracieux dont sont coutumiers une partie des clients des Archives se généraliseront chaque année de plus en plus.

Les ouvrages que nous avons dû acquérir sont relatifs pour la plupart à l'histoire des provinces et des villes et à la géographie. Pour la rédaction de nos catalogues et de nos tables, nous ne saurions être trop riches en dictionnaires topographiques.

Il a été prêté, dans le cours de l'année, 750 volumes aux fonctionnaires des Archives.

XV. — Emploi des crédits.

Les crédits inscrits au chapitre 34 du budget du Ministère de l'instruction publique (200,000 francs) ont reçu en 1889 l'emploi suivant :

Dépenses du personnel.

Garde général et chefs de section	35,499 fr.	78 c.
Secrétaire et sous-chefs de section	24,749	89
Archivistes et commis	70,790	64
Mouleur	2,500	»
Hommes de service	20,399	21
Indemnité au mouleur	250	»
Total des dépenses du personnel	154,189	52

Dépenses du matériel.

Dépenses intérieures	20,409	59
Frais de cartons, reliure et moulage	20,399	95
Publication d'inventaires	4,999	63
Total des dépenses du matériel	45,809	17

Total général : 199,998 fr. 69 c.

Le dernier paragraphe de ce rapport devrait, aux termes de l'art. 19 du décret relatif à l'organisation des Archives, être intitulé : « Travail du personnel ». Après avoir aussi longuement énuméré nos principales occupations de l'année, j'estime superflu d'insister sur le zèle avec lequel, sous la direction de MM. Rocquain, Campardon, Luce et Gautier (1), le personnel des Archives se partage entre le classement des documents et la rédaction des inventaires : les listes de travaux que j'ai présentées ci-dessus forment le meilleur et le plus sûr témoignage qui puisse être offert de son activité. Les progrès obtenus dans

(1) Le Secrétariat a aussi sa part dans les classements et les inventaires : M. Lecestre a terminé en mai 1889 l'inventaire de la sous-série ADxvm (documents législatifs).

l'accomplissement de notre double tâche apparaîtront bientôt plus sensiblement aux yeux des travailleurs qui fréquentent les Archives par la publication de l'*Etat sommaire* de nos collections et par la communication qui sera faite au public des répertoires de divers fonds. Le nombre de ces répertoires s'accroîtrait plus vite sur les rayons de la bibliothèque de la salle de travail, si la diversité des labeurs de chaque jour permettait d'employer aux transcriptions le temps de plusieurs copistes (1).

Je ne saurais omettre, au moment où j'achève ce rapport, le souvenir de la récompense obtenue par notre établissement à l'Exposition universelle de 1889. La collection d'empreintes de sceaux dont j'ai parlé plus haut y occupait 14 vitrines dans l'une des salles réservées au Ministère; nous y avons aussi placé la collection des publications faites par les Archives depuis 1860, et plusieurs épreuves de photogravures reproduisant des diplômes mérovingiens. Le jury a décerné une médaille d'honneur aux Archives nationales.

Veuillez agréer, etc.

G. SERVOIS.

Corrèze. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par MM. Vayssière et A. Hugues. Corrèze, *Archives civiles*. Séries B, C, D, E (supplément). — Tome troisième. Tulle, Veuve Lacroix et Louis Moles, 1889, in-4° à 2 col. de 3, 34, 6, 4 et 352 pages.

Haute-Vienne. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Alfred Leroux, archiviste. *Haute-Vienne*. Série E supplément (Archives communales). Tome I. (*Villes de Saint-Junien, Rochechouart, Limoges* (complément), *Eymoutiers, le Dorat et Bellac*. Limoges, Plainemaison, 1889, in-4° à 2 col. de XLV-303 pages.

Var. — Vient de paraître : *Département du Var, commune d'Ollières. Inventaire sommaire des archives communales antérieures* à 1790, rédigé par M. Paix, secrétaire de la mairie, sous la direction de M. Mireur, archiviste du département. Draguignan, Olivier et Rouvier, 1889, in-4° à 2 col. de 51 pages.

---

(1) Parmi les répertoires que j'ai hâte de livrer au public savant, j'en citerai encore un, qu'il n'y avait pas lieu de mentionner parmi les catalogues élaborés en 1889, car il appartiendra exclusivement à l'exercice courant : c'est le catalogue sommaire des documents de l'époque révolutionnaire conservés dans la sous-série AF de la section administrative.

ÉTRANGER.

Allemagne. — *Le Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et renseignements suivants :

Novembre 1889, n° 11. — C. Haeberlin, contributions à la connaissance des anciennes bibliothèques et des anciens livres. — V. Chauvin, les bibliothèques de Belgique. — Comptes rendus : E. Hübner, *Bibliographie der klassischen Alterthumswissenschaft. Grundriss zu Vorlesungen über die Geschichte und Encyklopaedie der klassischen Philologie.* — Chronique, notes et mélanges.

Décembre, n° 12. — E. Schubert et C. Sudhoff, les écrits de Michel Bapst de Rochlitz. — A. Arndt, Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, par le P. Sommervogel. — F. Falk, notes bibliographiques et typographiques sur un voyage à Rome. — Comptes rendus : *Conradi Hirsaugiensis dialogus super auctores sive didascalon. Eine Literaturgeschichte aus dem Jahrhundert*, erstmal herausgegeben von Dr G. Schepss. — Mélanges et notes.

Vient de paraître :

Catalogus codicum græcorum qui in bibliotheca urbica Vratislaviensi adservantur, a philologis Vratislaviensibus compositus... Accedit appendix qua gymnasii regii Fridericiani codices graeci describuntur. Vratislaviæ, 1889, gr. in-8°, de VIII-90 pages.

Danemark. — Vient de paraître : *Meddelelser fra det Kongelige Geheimearchiv og det dermed forenede kongerigets Archiv for 1886-1888.* Copenhague, 1889, in-8°, contenant des communications des Archives du royaume pour 1886-1888, par l'archiviste en chef M. A. Jorgensen, et des notices biographiques par M. Kringelbach sur toutes les personnes, qui sous le régime absolu (1660-1848) ont occupé des fonctions supérieures dans l'administration centrale danoise.

Vient de paraître : *Aarsberetninger og Meddelelser fra det store Kongelige Bibliothek* III, fasc. 13. Copenhague, 1890, in-8°, qui contient le rapport du directeur de la grande Bibliothèque royale pour l'année, depuis le 1er avril 1888 jusqu'au 31 mars 1889. Pendant cette année la Bibliothèque s'est accrue par achats et dons de 8,104 volumes, y compris 1,541 pièces. 9,073 volumes ont été prêtés à domicile. La salle de lecture a été fréquentée par 8,884 personnes, qui ont fait 16,130 demandes et à qui 25,824 volumes ont été communiqués. Parmi les demandes, 435 sont demeurées sans effet.

Suède. — D'après le compte rendu des archives du royaume pour 1888, qui a été publié dans le 13e fascicule des communications officielles, la collection des manuscrits s'est augmentée de 154 volumes et le nombre des entrées a été de près de 5,400. Outre le compte rendu, on trouve dans ce fascicule le mémoire de l'archiviste en chef, M. Odhner, sur l'organisation des institutions d'archives et sur la formation d'archives provinciales, ainsi qu'un catalogue des documents en parchemin du moyen-âge, qui se trouvent dans les archives du palais de justice de Stockholm, et une indication des lettres du chancelier A. Oxenstierna au gouvernement et au Sénat, en 1632-1634.

D'après le rapport de la Bibliothèque royale de Stockholm de l'année 1888, les collections se sont accrues de 16,421 pièces imprimées et de 54 manuscrits. Le nombre des entrées a été de 16,350 et celui des volumes reçus en communication de 30,652. 7,701 volumes ont été prêtés à domicile. Le catalogue alphabétique s'est augmenté de 6,011 feuilles. Au rapport on a annexé la première partie (1564-1650) d'une bibliographie des relations imprimées sur les guerres de la Suède qui se trouvent dans la Bibliothèque royale.

La reconstruction de l'édifice de la bibliothèque d'Upsal a été commencée en 1888, et elle sera achevée en 1889. Les conditions défavorables dans lesquelles les travaux de la bibliothèque s'accomplissent actuellement, nous empêchent d'indiquer soit le nombre des entrées, soit celui des volumes communiqués. Le nombre des volumes prêtés à domicile a été de 6,106, et les fonds des livres imprimés étrangers se sont augmentés de 5,280 volumes.

Dans la bibliothèque de l'Université de Lund, le nombre des lecteurs sur place a été, en 1888, de 7,122 et celui des volumes demandés et communiqués, de 15,681. A domicile ont été prêtés 4,048 volumes. L'augmentation des livres imprimés par achat, par échange et par dons a été de 4,631. Le catalogue alphabétique s'est accru de 11,278 et le catalogue systématique de 10,012 feuilles.

TABLE.

PARTIE OFFICIELLE.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque..... 113
Circulaire relative à la transmission des ouvrages mis à la disposition des bibliothèques municipales..... 283

PERSONNEL.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Direction du secrétariat (3e bureau)..... 183

BIBLIOTHÈQUES.

Commission consultative des souscriptions scientifiques et littéraires, p. 1.— Commission consultative des bibliothèques populaires communales et libres, p. 2. — Bibliothèque nationale, p. 2, 184, 284. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 3. — Bibliothèque Mazarine, p. 3, 184, 284. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 184. — Argentan, p. 3. — Avallon, p. 184. — Bayonne, p. 3. — Brest, p. 3, 284. — Cambrai, p. 4, 184. — Castres, p. 284. — Cette, p. 184. — Châlons-sur-Marne, p. 284. — Châtellerault, p. 4. — Châtillon-sur-Seine, p. 284. — Clermont-Ferrand, p. 184. — Conches, p. 285. — Coutances, p. 4. — Dijon, p. 185. — Draguignan, p. 285. — Falaise, p. 4. — Foix, p. 185. — Gournay, p. 185. — Granville, p. 4, 285. — Honfleur, p. 4, 185. — Issoudun, p. 4. — Le Mans, p. 5. — Libourne, p. 285. — Lille, p. 5. — Lons-le-Saulnier, p. 185. — Lorient, p. 185. — Lunéville, p. 185. — Lyon, p. 185. — Marseille, p. 185. — Morlaix, p. 186. — Mortain, p. 285. — Nancy, p. 5. — Nantua, p. 5. — Narbonne, p. 285. — Nogent-sur-Seine, p. 5. — Oloron, p. 5. — Pontivy, p. 286. — Provins, p. 5, 286. — Reims, p. 186. — Rouen, p. 286. — Saint-Dizier, p. 5. — Saint-Malo, p. 6. — Saint-Mihiel, p. 186. — Saint-Nazaire, p. 186. — Salins, p. 6. — Soissons, p. 6, 286. — Toul, p. 6, 286. — Toulon, p. 286. — Toulouse, p. 186. — Tourcoing, p. 286. — Tournus, p. 286. — Valenciennes, p. 6. — Vannes, p. 6. — Versailles, p. 7. — Vienne, p. 186. — Vitry-le-François, p. 286.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Angerville, p. 286. — Juvisy-sur-Orge, p. 186. — La Réole, p. 7. — Libourne, p. 7. — Lunéville, p. 7. — Moissac, p. 7. — Poligny, p. 187. — Ribérac, p. 187. — Saint-Remy, p. 287. — Sotteville-lès-Rouen, p. 7.

ARCHIVES.

Aisne, p. 288. — Alpes-Maritimes, p. 288. — Ardennes, p. 288. — Cantal, p. 8. — Dordogne, p. 188. — Eure, p. 288. — Finistère, p. 288. — Gironde, p. 8. — Haute-Garonne, p. 288. — Haute-Marne, p. 288. — Haute-Saône, p. 288. — Lot, p. 8. — Pyrénées-Orientales, p. 8. — Reims, p. 188. — Rhône, p. 8. — Seine-et-Marne, p. 8. — Somme, p. 8. — Versailles, p. 188. — Yonne, p. 188.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Du rôle des bibliothèques, p. 289. — Bibliothèque nationale, p. 9, 189, 303. — Aix, p. 24. — Ajaccio, p. 24. — Arbois, p. 24. — Bastia, p. 24. — Beauvais, p. 24. — Besançon, p. 24. — Bône, p. 27. — Bordeaux, p. 32. — Bourg, p. 35. — Brest, p. 35. — Cahors, p. 35. — Cambrai, p. 303. — Carcassonne, p. 193. — Carpentras, p. 303. — Châlons-sur-Marne, p. 35. — Constantine, p. 196. — Elbeuf, p. 303. — Epernay, p. 190. — Épinal, p. 202. — Évreux, p. 202. — Grenoble, p. 37, 204. — La Rochelle, p. 37, 205. — Laval, p. 37, 207. — Le Havre, p. 209. — Le Mans, p. 214. — Le Puy, p. 216. — Lille, p. 217. — Lyon, p. 303. — Mâcon, p. 220. — Marseille, p. 225. — Montbéliard, p. 226. — Nancy, p. 228. — Narbonne, p. 37, 303. — Orléans, p. 231. — Remiremont, p. 37. — Rennes, p. 232. — Rochefort, p. 237. — Saint-Chamond, p. 238. — Sedan, p. 238. — Toulouse, p. 40. — Troyes, p. 239. — Valence, p. 304. — Vannes, p. 42. — Verdun, p. 304. — Versailles, p. 42, 304. — Yvetot, p. 42.

ARCHIVES.

Rapports sur le service général des archives, p. 240, 305. — Rapports sur le service des archives nationales, p. 259, 326. — Aisne, p. 275. — Corrèze, p. 345 — Finistère, p. 275. — Gironde, p. 43. — Lot-et-Garonne, p. 275. — Montpellier, p. 43. — Pontarlier, p. 175. — Rhône, p. 43. — Haute-Vienne, p. 345. — Var, p. 345.

MÉLANGES.

Catalogue du British Museum, p. 46. — *Trésor de chronologie*, de M. de Mas Latrie, p. 50. — Manuscrits de Cheltenham, p. 54. — Archivistes et bibliothécaires correspondants du Ministère de l'instruction publique, p. 276.

ÉTRANGER.

Allemagne, p. 107, 279, 346. — Angleterre, p. 108, 280. — Belgique, p. 280. — Danemark, p. 108, 280, 346. — Espagne, p. 109. — Italie, p. 109, 281. — Pérou, p. 110. — Suède, p. 347.

TABLE ALPHABÉTIQUE. [1]

Abord, 5.
Adhémar de Labaume (D'), 278.
Adine, 287.
Agen, 317.
Aigues-Mortes, 243.
Aigues-Vives, 243.
Ain, 247, 252, 302, 319.
Aisne, 275, 288, 309.
Aix, 24.
Ajaccio, 24.
Ajam, 5.
Alglave, 1.
Allemagne, 107, 279, 346.
Allier, 247, 253, 313.
Alpes (Basses-), 247, 253, 314, 319.
Alpes (Hautes-), 249, 253, 308, 313, 319.
Alpes-Maritimes, 242, 243, 247, 253, 288, 308.
Amardel, 286.
Amiens, 244, 252, 318.
André (Ed.), 276.
André (Ferd.), 276.
André (Fr.), 276.
Angerville, 286.
Angleterre, 108, 287.
Aramon, 243.
Arbois, 24.
Arcelin, 187.
Archu, 7.
Ardèche, 318.
Ardennes, 243, 247, 253, 288, 309, 313, 320.
Argentan, 3.
Ariège, 247, 313.
Arondel, 6.
Aube, 247, 313, 320.
Aubépin, 8.
Aubert, 4.
Aubin, 278.
Auch, 251, 317.
Aude, 247, 313.
Auriac (V. d'), 2.
Avallon, 184.
Aveyron, 247, 253, 312, 316.
Avignon, 252, 318.
Ayrargues, 243.

Baby, 185.
Bandol, 252, 318.
Barbier, 287.
Bardoux, 2.
Barrès, 303.
Basser, 5.
Bastia, 24.
Baudot, 184.
Baudrillart, 300.
Bayonne, 3, 252, 318.
Beaurepaire (De), 243.
Beauvais, 24.
Beauvalet, 6.
Beauvois, 6.
Bègue, 5.
Belgique, 281.
Bellot, 278.
Bénet, 243, 309.
Benoît, 6.
Berger, 311, 335.
Bernard (D'), 186.
Berr, 7.
Berthelé, 243, 276.
Berthomieu, 285.
Bertrand, 4.
Besançon, 24.
Bessot de Lamothe, 243, 244.
Beste, 7.
Béthune, 252, 318.
Bisson, 185.
Blanchet (Ch.-Ad.), 284.
Bligny-Bondurand, 242, 243, 276.
Blin, 184, 303.
Blocq, 6.
Blondeau, 187.
Blumhardt, 281.
Boglino, 281.
Boissard (J.), 4.
Bône, 27.
Bonnassieux, 331, 332, 337.
Bonnefon, 3.
Bonnel, 303.
Bordel, 3.
Bordeaux, 32.
Bories, 285.
Bornier (H. de), 3.
Borville (De), 3.
Boucher, 278.
Bouches-du-Rhône, 247, 313.
Bouchet, 5.
Bouchot, 277.
Boué, 285.
Bourbon, 5, 276, 287.
Bourg, 35.
Bourgeois, 276.
Bourquelot, 286.
Bourtiac, 7.
Boutequoy, 285
Boyer, 308.
Bréal, 1.
Brême, 108.
Brenguier, 285.
Breslau, 346.
Brest, 3, 35, 189, 284.
Bricaud de Verneuil, 310.
Bricka, 281.
Brièle, 310.
Brivet, 184.
Brossard, 276, 308.
Brouardel, 1.

(1) Ne sont pas compris dans cette table les noms propres ne se rapportant pas directement aux bibliothèques, aux dépôts d'archives et au personnel.

Bruel, 311, 335.
Brulé, 5.
Brunetière, 2.
Brutails, 8, 276, 308.
Bu deau, 2.
Butel, 4, 185.

Cabaret, 7.
Caffiaux, 6.
Cahors, 35.
Caillac, 285.
Cailletet, 285.
Calvados, 243, 247, 253, 313, 320.
Callamand, 45.
Cambournac, 285.
Cambrai, 4, 184, 303.
Cambridge, 108, 303.
Campardon, 338, 339, 344.
Cantal, 8, 247, 254, 313, 320.
Carcassonne, 193.
Carpentras, 303.
Carteaux, 342.
Castellan, 285.
Castres, 284.
Caussade (De), 284.
Cazalas, 187.
Cette, 184.
Châlons-sur-Marne, 35, 284.
Chambart, 7.
Chantalou, 287.
Chantavoine, 2.
Chantepie du Désert, 1.
Chapellier, 202.
Chappeau, 4.
Charente, 247, 313, 320.
Charente-Inférieure, 242, 247, 254, 313, 320.
Charles, 185.
Charlot, 186.
Charmes (X.), 1, 2, 183, 246, 289, 292, 302.
Charpentier, 7.
Charton, 187.
Charton (Éd.), 2.
Chasles, 1.
Châtelain, 278.
Châtellerault, 4.
Châtillon-sur-Seine, 284.
Chauveau, 185.
Chaverondier, 244, 276, 308.
Cher, 247, 254, 308, 313.
Chevreux, 276.
Chignon, 285.
Chiron, 37.
Choron, 6.
Chotard, 4.
Cirier, 4.
Civray, 320.
Claret-Hobet, 286.
Clavel, 277.
Clermont-Ferrand, 184.
Clermont-Tonnerre (Duc de), 285.
Cloarce, 186.
Closmaden (De), 6.
Colback, 278.
Collet, 285.
Collobrières, 252, 318
Combarieu, 8, 242, 276.
Conches, 285.
Condom, 251, 317.
Constantine, 196.
Copenhague, 109, 346.
Cordier, 278.
Cornillon, 276.
Cornu, 42.
Corrèze, 242, 247, 254, 308, 309, 313, 320, 345.
Corse, 247, 308, 313.
Côte-d'Or, 248, 254, 313, 320.
Côtes-du-Nord, 248, 313, 321.
Couard-Luys, 244, 276.
Coulom, 7.
Courmeaux, 186.
Coutances, 4.
Crécy-en-Ponthieu, 244.
Creuse, 248, 313.
Crouy, 285.
Curzon (De), 337.
Cuxac d'Aude, 251, 317.

Dagnand, 7, 285.
Daireaux, 4.
Danemark, 108, 281, 346.
Darboux, 1, 2.
Dardeau, 4.
Dario, 7.
Darmstadt, 280.
Dartiguelongue, 286.
David, 285.
Decoles, 7.
Delaborde (F.), 332, 336, 337.
Delaborde (Vte H.), 1.
Delahaye, 6.
Delamégrie, 186.
Delépine, 5.
Délerot, 7, 42.
Deligny, 6.
Delion, 6.
Delisle (L.), 1, 303.
Delthil, 7.
Demaison, 188, 276.
Denis, 6.
Depping, 185.
Deschamps, 5.
Deschanel (Ém.), 1.
Deschervois, 285.
Desmarest, 45.
Desorbaix, 6.
Desplanques, 8.
Dezeimeris, 276.
Dijon, 185, 251, 317.
Ditgès, 285.
Doinel, 307.
Dolhet, 243.
Dordogne, 188, 248, 254, 314, 321.
Douai, 251, 318.
Doubs, 255, 321.
Draguignan, 285.
Drôme, 242, 248, 255, 314, 322.
Ducis (L'abbé), 276.
Duclos (L.), 2.
Dudez, 284.
Dugué, 7.
Duhamel, 276.
Duirard, 3.
Dunoyer de Segonzac, 5, 242, 276.
Dupeyron, 7.
Duprat, 4.
Dupuy, 7.
Dupuy (Abbé), 285.
Dupuy (Ch.), 2.
Dupuy (E.), 2.
Durand, 8, 244, 276.
Durieux, 276.
Duval, 243, 276.
Duval (Fr.), 7.

Eckel, 188.
Elbeuf, 303.
Épernay, 196.
Épinal, 202, 252, 318.
Espagne, 109.
Estadieu, 284.
Estienne, 6, 242, 243, 276.

Etienne, 185.
Eure, 248, 255, 288, 314, 321.
Eure-et-Loir, 248, 314.
Evreux, 202.

Fagniez, 333.
Falaise, 4.
Fandeur, 304.
Farrouilh, 285.
Faure (Hip.), 285.
Favatier, 285.
Favier, 5. 276.
Felcourt (De), 286.
Ferrare, 110.
Figeac (Ch.), 285.
Finistère, 248, 275, 288, 309, 314.
Finot, 244, 276.
Firmin (D'), 2.
Flamare (De), 276.
Flammarion, 186.
Fleury (De), 276.
Fliniaux, 4.
Florence, 110, 282.
Flourac, 243.
Foix, 185.
Foix (D'), 5.
Fontès, 6.
Forteau, 287.
Fournier (P.), 37.
France, 7.
Franklin, 1.
Fréminville (De), 276, 308.
Friedel, 1.
Fringuet, 5.
Froment, 188.
Fumagalli, 109, 110.
Furgeot, 335.

Gabet, 6.
Gajac, 185.
Galibourg, 186.
Gand, 281.
Gard, 242, 243, 248, 255, 314, 322.
Garonne (Haute-), 243, 248, 288, 314, 322.
Gauffard, 7.
Gauthier (C.), 285.
Gauthier (J.), 276.
Gautier (Ed.), 303.
Gautier (L.), 287, 339, 344.
Gentil, 5.
Georges, 186.
Gerbaux, 335, 341.
Gers, 242, 248, 255, 308, 314, 322.
Ghiron, 282.
Gigas, 109.
Gilles, 6.
Gironde, 8, 43, 248, 255, 308, 314, 322.
Givry, 252, 318.
Godard, 4.
Gouget, 8, 43.
Gournay, 185.
Graciette, 278.
Grand, 43.
Granville, 4, 285.
Grasset (Comte de), 313.
Grenoble, 37, 204, 243, 251, 252, 310, 317, 318.
Grosset, 303.
Guéret, 4.
Guérin (P.), 277, 333.
Guibé, 286.
Guibert, 5.
Guiffrey, 335, 340.
Guigue, 8, 185.
Guigue (M.-C.), 8, 43, 185.
Guilhermoz, 284.
Guilhon, 7.
Guillaume (L'abbé), 276, 308.
Guillaume (E.), 2.
Guillaume (Eug.), 2.
Guillermand, 186.
Guillon, 4.

Hahn, 278.
Hardy, 276.
Hémon, 5.
Henry, 5.
Hérault, 248, 314.
Hérelle, 286.
Hétet, 4.
Hiriart, 3
Hollande, 109,
Honfleur, 4, 185.
Horster, 286.
Houbron, 5.
Houplines, 310, 318.
Hubert, 308.
Huet, 2.
Hugues, 242, 308, 309, 345.
Huillier, 7.
Humbert, 3.

Ille-et-Vilaine, 248, 314.
Indre, 248, 255, 308, 314.
Indre-et-Loire, 248, 314.
Isère, 243, 248, 256, 314, 322.
Isnard (A.), 184, 276.
Issoudun, 4.
Italie, 109, 281.

Jacquenod, 24.
Jadart, 45, 276.
Jolibois, 276, 309.
Jorgensen, 281, 346.
Joubert, 2.
Judas, 286.
Jura, 248, 314.
Jussieu (De), 244.
Juvisy-sur-Orge, 186.

Kringelback, 281, 346.

Labarre, 6.
Laborde (De), 337.
Lacroix, 242, 276, 309.
Laisné, 42.
Lalanne (Lud.), 1.
Lemarque, 5.
Lambert, 186.
Lamothe-Tenet, 285.
Landes, 242, 243.
Langonet, 284.
Lapierre, 41, 42, 243.
Lapommeraye (H. de), 2.
La Réole, 7.
La Rochelle, 37, 205.
Laudy, 311, 335.
Laugier, 278.
Laurent, 43, 243, 276, 288, 309.
Laurent-Hanin, 189.
Laval, 37, 207.
Lavoix fils, 2.
Lebon, 6.
Leboulenger, 7.
Lecat, 6.
Lecène, 2.
Lecestre, 277, 332, 344.
Leclerc (A.), 4
Lecompagnon, 4

Lecomte, 5, 202.
Le Coupé-Grainville, 4.
Lecoy de la Marche, 332, 334.
Lécuyer, 6.
Ledieu, 276.
Lefebvre (G.), 238.
Lefebvre (L.), 6.
Lefranc, 46, 311, 332, 335.
Legendre, 186.
Legouvé, 2.
Legras, 186.
Le Havre, 209.
Lelong, 337.
Lemaire (Côme), 8, 242, 243.
Lemaitre (Edm.), 6.
Le Mans, 5, 214.
Le Men, 309.
Le Ménager, 285.
Le Méné, 6.
Le Moine, 3.
Lemoine (Dr), 285.
Lemonnier (H.), 2.
Lempereur, 276.
Léonardon, 42.
Lepage, 242.
Le Pelley-Fonteny, 4.
Le Puy, 216.
Leroux (Alf.), 54, 276, 309, 345.
Leroy (Arthur), 285.
Lesage, 186.
Lespingal, 4.
Letellier, 6.
Leuridan, 310.
Levavasseur, 2.
Le Vigan, 251, 317.
Lex, 221, 276.
Leyar, 185.
Lhuillier, 276.
Libourne, 7, 285.
Liger, 4.
Ligier, 187.
Lille, 5, 217, 252, 318.
Liouville, 286.
Loir-et-Cher, 248, 314, 322.
Loire, 244, 249, 314.
Loire (Haute-), 249, 310, 314, 322.
Loire-Inférieure, 249, 314.
Loiret, 249, 315, 323.
Loiseleur, 277.
Londres, 281.
Longand, 187.
Longnon, 332, 339.
Loizeau de Grandmaison, 184.
Lons-le-Saunier, 185.
Lorient, 185.
Loriquet, 276.
Loriquet (J.-Ch.), 45.
Lot, 8, 249, 315.
Lot-et-Garonne, 249, 256, 275, 315, 323.
Louis, 276.
Loutet, 187.
Lozère, 256, 323.
Luce, 337, 339, 344.
Lund, 347.
Lunden, 6.
Lunéville, 7, 185.
Luzel, 276, 288, 309.
Lyon, 185, 252, 303, 318.
Lyon (G.), 2.
Mâcon, 220.

Magnand, 310.
Magrin, 6.
Maignien, 37, 276.
Maine et-Loire, 249, 256, 315, 323.
Maître, 276.
Malherbe, 7, 186.
Mallet, 183.
Manche, 243, 249, 315, 323.
Mantz (P.), 2.
Manuel (H.), 3.
Marion, 284.
Marion (H.), 2.
Marne, 243, 249, 256, 315, 323.
Marne (Haute-), 249, 287, 315, 323.
Marrel, 287.
Marseille, 185, 225.
Marson, 284.
Martin, 4.
Martin (H.), 3.
Martin (Jean), 186.
Martin (De), 286.
Martonne (De), 242, 243.
Maspéro, 1.
Massip, 37, 41.
Masson (G.), 108.
Matton, 288.
Mauricet, 6.
Maury (Alf.), 1, 2.
Mayenne, 242, 243, 249, 256, 315, 323.
Mayenne (Ville), 244, 251, 317.
Maze (H.), 2.
Mégret de Belligny (De), 187.
Menault, 287.
Mengel, 5.
Métivier, 286.
Meurthe-et-Moselle, 242, 249, 256, 315.
Meuse, 249, 256, 315, 323.
Mézières, 2.
Michaud, 185.
Michel, 287.
Michelin, 5.
Migneaux, 6.
Mignot, 7.
Milan, 282.
Milne-Edwards (Alp.), 1.
Milsand, 185.
Mireur, 242, 243, 276, 308, 309, 310, 345.
Moissac, 7.
Molard, 188, 244, 276.
Molinier (Aug.), 277.
Monérie (De), 285.
Montbéliard, 226.
Montpellier, 43, 252, 318.
Morbihan, 242, 243, 249, 315
Morice, 37.
Moris, 242, 243, 276, 288, 308.
Morize, 7.
Morlaix, 186.
Mortain, 285.
Moy, 5.
Müntz (E.), 2.
Musset, 37, 276.

Nancy, 5, 228.
Nantes, 244, 252, 317.
Nantua, 5.
Narbonne, 37, 285.
Narbonne (Louis), 285.
Narbonnès, 285.
Nerlinger, 184.
Netter (Dr), 45.
Neveux (Pol), 3.
Niderlinder, 286.
Nièvre, 249, 256, 315.
Nîmes, 317.
Nogent-sur-Seine, 5.
Nord, 244, 249, 256, 315.

Odhner, 347.
Œhlert, 276.

Oise, 244, 249, 310, 315, 324.
Ollières, 252, 310, 318, 344.
Oloron, 5.
Omont (H.), 106, 277, 303.
Orléans, 231, 252, 318.
Orne, 242, 243, 249, 257, 315, 324.
Ozenne, 3.

Paix, 310, 345.
Palerme, 281, 282.
Panigot, 5.
Papillault, 4.
Parfouru, 243, 277, 308.
Paris. Archives nationales, 259, 311, 319; — Archives hospitalières, 310; — Bibliothèque nationale, 2, 9, 184, 189, 284, 303; — Bibliothèque de l'Arsenal, 3; — Bibliothèque Mazarine, 2, 184, 284; — Bibliothèque Sainte-Geneviève, 184.
Parville (De), 2.
Pas-de-Calais, 244, 250, 257, 315, 324.
Pasquier, 277.
Passier, 183.
Passy (Fr.), 2.
Paté (L.), 2.
Pau, 37.
Paulin, 7.
Péan, 286.
Pélicier, 243, 277, 284, 309.
Pelletier, 187.
Pelletier (Fr.-X.), 284.
Périgueux, 251, 317.
Pérou, 110.
Perrier (Edm.), 2.
Perrot (H.), 6.
Petitdidier, 284.
Peyré, 5.
Peyronnet, 4, 285.
Peyrusse, 285.
Picot, 292.
Pierret, 189.
Pionnier, 45.
Pocard-Kerviler, 186.
Poizel, 185.
Poligny, 187.
Poncet, 24.
Pons, 287.
Pontallié, 6.
Pontarlier, 275.
Pontivy, 286.
Port, 186.
Pouzet, 7.
Prévôt, 285.
Provins, 5, 286.
Prudhomme (A.), 37, 277.
Prudhomme (Capne), 277.
Puy-de-Dôme, 250, 257, 316.
Pyrénées (Basses-), 257.
Pyrénées (Hautes-), 250, 316.
Pyrénées-Orientales, 8, 250, 257, 316, 324.

Rabarot, 285.
Raynaud (G.), 184.
Reims, 45, 186, 188.
Reinach (J.), 2.
Remiremont, 37.
Renan, 1.
Rendu, 244.
Rennes, 232.
Renoult, 7.
Renty (De), 5.
Rhône. 8, 43, 250, 310, 316.
Ribérac, 187.
Richard, 244, 277, 310.
Richemont (De), 242, 243, 277.
Rigolage, 186.
Riom, 252, 318.
Robertet, 3.
Robillard de Beaurepaire, 286.
Robine, 4.
Rochas, 304.
Roche (J.), 2.
Rochefort, 237.
Rocquain, 344.
Rome, 282.
Roques, 243, 288.
Roschach, 277.
Roserot, 277, 288.
Rossignol, 286.
Rouchon, 277.
Rouen, 286.
Roussel (Fr.), 186.

Saby, 4.
Saint-Chamond, 238.
Saint-Dizier, 5.
Saint-Malo, 6.
Saint-Mihiel, 186.
Saint-Nazaire, 186.
Saint-Omer, 252, 318.
Saint-Rémy, 287.
Salers, 7.
Salins, 6.
Saône (Haute-), 188, 250, 257, 316, 324.
Saône-et-Loire, 250, 257, 316, 324.
Sarthe, 250, 257, 316, 324.
Sauveroche, 7.
Savigné, 186.
Savoie, 244, 250, 316.
Savoie (Haute-), 250, 257, 324.
Schefer, 2.
Seclin, 244.
Second, 285.
Sedan, 238.
Seine-et-Marne, 8, 242, 243, 258, 325.
Seine-et-Oise, 250, 316, 325.
Seine-Inférieure, 250, 257, 316, 325.
Sénart, 284.
Sénélar, 286.
Sénemaud, 243, 309.
Servois, 345.
Sèvres (Deux-), 243, 250, 258, 316, 325.
Simonin, 187.
Socard, 239.
Soissons, 6, 286.
Solon, 278.
Somme, 8, 244, 310, 316.
Sontonax, 5.
Sotteville-lès-Rouen, 7.
Souchon, 288.
Soulice, 37.
Soullié (Louis), 3.
Steeg (J.), 2.
Stein, 277, 335.
Stockholm, 347.
Suède, 347.

Tallavignes, 285.
Taphanel, 42.
Tarn, 250, 258, 309, 325.
Tarn-et-Garonne, 250, 316, 325.
Tartière, 242, 243, 277.
Teissier, 244.
Terras, 287.
Tétafort, 5.

Teulet, 311, 337, 340.
Thiers (P.), 286, 318.
Thiron, 4.
Tholin, 277.
Thomas, 187.
Tièle, 109.
Tiersot, 45.
Tissier, 37, 278.
Tissot, 35.
Touchard, 3.
Toul, 6, 286.
Toulon, 286.
Toulouse, 40, 186, 251, 317.
Touranne, 287.
Tourcoing, 286.
Tournus, 186, 318.
Troyes, 239.
Tubingue, 281.
Tuetey, 311, 333, 335, 339.
Tulle, 251, 317.

Ulbach, 3.
Upsal, 347.

Valence, 304.
Valenciennes, 6.
Valladolid, 109.
Valois (N.), 277, 335, 337.
Vannes, 6, 42.
Vannucci, 24.
Var, 242, 243, 250, 258, 308, 310, 316, 325.
Vaucluse, 250, 316.
Vayssière, 277, 309, 345.
Vnndée, 250, 316.
Verdun, 304.
Vérité-Bidault, 5.
Vermaere, 244.
Versailles, 7, 42, 188, 304.
Vétault, 277.
Vicq, 286.
Vidal, 24, 187, 277.
Vidal-Naquet, 185.
Vidauban, 252, 310, 318.
Vienne, 186, 250, 258, 326, 226, 345.
Vienne (Haute-), 251, 258, 309, 317, 326.
Villars, 4.
Villepelet, 188, 277.
Viller, 5.
Vimont, 3, 184.
Vincendeau, 7.
Vitou, 184.
Vitrant, 6.
Vitry-le-François, 286.
Vivarès, 184.
Vogeleis, 5.
Vosges, 251.

Wasquehal, 310.
Weckerlin, 45.

Yonne, 188, 244, 251, 275, 317, 323.
Yvetot, 42.

Zeller (J.), 2.
Zidler, 2, 183.

Lille Imp. L. Danel.

Publications de H. CHAMPION, libraire à Paris.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQUES

DE FRANCE

DONT LES CATALOGUES N'ONT PAS ÉTÉ IMPRIMÉS

Publié par M. ULYSSE ROBERT.

Un grand nombre de bibliothèques publiques en province, et même à Paris, n'ont encore publié aucune liste, même sommaire, de leurs manuscrits, et pour ces bibliothèques, les savants sont encore obligés de recourir au livre déjà ancien de Hænel, forcément rempli d'erreurs et par trop incomplet.

En négligeant ainsi leurs bibliothèques, et en ne publiant pas le répertoire de leurs manuscrits, les villes ont permis à des collectionneurs peu scrupuleux de s'enrichir aux dépens du public.

L'inventaire de M. Robert atteindra donc un double objet : il rendra difficiles et même impossibles des dilapidations trop fréquentes, et fera connaître aux érudits des dépôts jusqu'ici négligés.

L'ouvrage, composé de 900 pages environ, paraît régulièrement par fascicules de 10 feuilles grand in-8° à deux colonnes.

Prix du fascicule..... 4 fr.
Papier vergé..... 7 fr.

Trois fascicules sont en vente.

INDICATEUR DES ARMOIRIES

DES VILLES, BOURGS, VILLAGES, MONASTÈBES
COMMUNAUTÉS, CORPORATIONS, ETC.,

Contenues dans l'Armorial général de d'Hozier,

par M. ULYSSE ROBERT.

In-8° de 192 pages.....

INVENTAIRE DES CARTULAIRES

Conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une bibliographie (par M. LÉOPOLD DELISLE) *des Cartulaires publiés en France*, par M. ULYSSE ROBERT, in-8° de 108 pages..... 4

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. Tome I. Théologie. — Tome II. Jurisprudence. Chaque volume... ..... 7 fr. 50

Les tomes III et IV sont sous presse.

Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Fonds de Cluni, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, 1884, in-8°. 7 fr. 50

La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours. Notice historique par M. Mortreuil, secrétaire de la Bibliothèque, *Paris*, 1878, in-8°..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés, *Paris*, 1878, in-12 (*Manuscrits, imprimés, estampes*)..... 3 fr.

Notice des objets exposés dans la salle du Parnasse français à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille, *Paris*, 1884, in-12 ..... . 0 fr. 50

Catalogue alphabétique des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, précédé d'un avertissement et accompagné d'un plan de la salle, par M. Thierry-Poux, conservateur-sous-directeur, *Paris*, 1879, in-12..... 3 fr.

Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des récentes publications françaises, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés. 6 cahiers par an, abonnement 8 fr.; paraît depuis 1882.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par Michel Hennin, rédigé par M. G. Duplessis, conservateur-sous-directeur-adjoint du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

Cet ouvrage forme cinq volumes gr. in-8°, chaque .... 12 fr.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, *Paris*, Imp. nationale, 1868-81, 3 volumes in-4° et atlas... ..... 100 fr.

La Bibliothèque nationale en 1875 et en 1876. Rapports annuels, par L. Delisle; deux parties in-8°, chacune..... ..... 3 fr.

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Histoire de France*, 13 volumes in-4°. Les tomes I à XI sont en vente à 25 fr. le volume.

Manuscrits orientaux : hébreux, syriaques, éthiopiens. Trois parties in 4°, à 15 francs chacune.

Manuscrits français. Tomes I, II et III, à 25 francs le volume.

Manuscrits espagnols, par A. Morel-Fatio, 1er vol. in-4°, 15 francs.

Sciences médicales. Tomes I, II, à 25 francs le volume.

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale par H. Bordier, bibliothécaire honoraire au département des manuscrits, *Paris*, 1883, in-4°, nombreuses planches ..... 30 fr.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier, *Paris*, 1881, in-8°..... ..... 2 fr. 50